
nia


THE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LOS ANGELES


THE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LOS ANGELES

LA

RUE SAINT-HONORÉ

— DE LA RÉVOLUTION A NOS JOURS —

DU MÊME AUTEUR :

Le Mont-Valérien. — Paris, Émile-Paul, in-8°, 1905, 7 fr. 50 c.

Promenades historiques dans Paris. — Paris, Félix Juven, in-4°, 1906.

La Rue Saint-Honoré. — Des origines à la Révolution. Cinq reproductions de plans anciens. Paris, Émile-Paul, in-8°, 1908, 5 francs.

ROBERT HÉNARD

LA
RUE SAINT-HONORÉ

— DE LA RÉVOLUTION A NOS JOURS —

Avec trois reproductions de plans

PARIS
ÉMILE-PAUL, ÉDITEUR
100, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, 100

1909

LA RUE SAINT-HONORÉ

CHAPITRE PREMIER

LA RUE SAINT-HONORÉ EN 1789

Le 6 janvier 1788. — La fête de l'Épiphanie à Saint-Roch. — La rue Saint-Honoré pendant le Carnaval de 1789. — Les districts des Feuillants, des Capucins, des Jacobins ; le district Saint-Honoré. — Élections des députés de Paris. — Ouverture des États généraux. — La rue Saint-Honoré le 20 mai. — Le 25 mai. — Le 27 mai — Le 13 juillet. — La rue Saint-Honoré le jour de la prise de la Bastille. — Le 17 juillet. — Scènes sanglantes rue Saint-Honoré. — Les cafés. — Les affiches. — Le 29 septembre. — Le manège des Tuileries aménagé pour recevoir l'Assemblée nationale. — Arrivée de la famille royale à Paris. — Arrivée de l'Assemblée nationale. Plusieurs députés se logent rue Saint-Honoré. — Le club breton aux Jacobins. — L'Assemblée au manège des Tuileries. — Misère de la France à la fin de l'année 1789.

Pendant l'année 1788, les actes malheureux qui devaient conduire la royauté à sa perte se succédèrent avec une rapidité effrayante. Les prodigalités de Calonne, qui endettèrent l'État dans des proportions insurmontables, précipitèrent cette course à l'abîme. L'incapable Brienne ne put l'enrayer. Louis XVI rappela Necker et promit à la France la convocation des États généraux.

Alors la France, que les erreurs de la monarchie avaient mise à bout d'illusions et de patience et qui commençait à secouer l'apathie routinière avec laquelle

elle avait enduré tant d'abus, mit toutes ses espérances dans l'événement qui se préparait. Fébrile, sourdement vibrante, elle attendit. Les quatre premiers mois de 1789 sont uniquement remplis par cette attente.

Le 6 janvier 1789.

Les cloches de l'Épiphanie sonnent à toute volée sur Paris blanc de neige. Il fait un froid terrible. Dans les rues mornes, les traîneaux mènent à la messe les seigneurs en pelisse de fourrure, et les chaises à porteurs stationnent sous le porche Saint-Roch. Les bas-côtés de l'église sont déserts; seule et groupée autour du chœur, la noblesse du quartier écoute insensible le sermon du curé qui lui demande avec des larmes ses prières et ses aumônes pour le peuple absent qui, épuisé, sans ressources, meurt de misère et de faim.

Cependant, du grabat où il agonise, ce peuple n'implore ni la pitié des riches, ni le secours du Ciel. Il y a beau temps qu'il ne croit plus ni à l'une ni à l'autre. S'il se raidit contre la souffrance, ce ne sont ni les sanctions d'outre-tombe, ni le rêve des félicités d'En-haut promises aux déshérités d'ici-bas qui le soutiennent et l'exaltent. Il se réconforte d'un espoir plus matériel et moins problématique. Le roi a donné sa parole de prince couronné et, dans quatre mois, luira l'aube des revendications sociales! Et le vieillard, qui, hâve et décharné, rend le dernier soupir qui l'affranchit des peines sans nombre de l'enfer terrestre, jalouse ses fils et se désole de quitter la vie.

Six semaines sont écoulées.

Une après-midi de février, maussade et grise, éclairée par de rares rayons perçant l'écran brumeux des nuées.

D'une extrémité à l'autre de la rue Saint-Honoré, à

toutes les fenêtres de toutes les maisons, du monde, encore du monde qui regarde, s'interpelle, éclate de rire, lance des balles en papier, tire des pétards et des « boëtes d'artillerie ».

Sur la chaussée, au son des trompes et des buccins, au bruit des tambourins et des crécelles, un interminable défilé d'hommes, de femmes, d'enfants, affublés d'oripeaux, « costumés de façon grotesque et parfois indécente », à pied, à cheval, à âne, en voiture, monte des Innocents au faubourg, redescend du faubourg aux Innocents et recommence indéfiniment la même promenade, salué par les cris et les lazzi de la foule.

« C'est le lundi gras, écrit Monnier [1] et, nonobstant les calamités publiques qui navrent depuis un an la capitale, nonobstant la cherté du pain et des comestibles, les folies et les extravagances du Carnaval n'ont rien perdu de leur entrain. Une telle continuité de délire a attiré rue Saint-Honoré un immense concours de curieux. » Il en arrive à chaque instant de tous les côtés, principalement par la rue des Bourdonnais et la rue de la Tonnellerie, par la rue de l'Arbre-Sec, la rue de Richelieu, jusque par le petit passage qui, longeant Saint-Roch, conduit rue d'Argenteuil, et par le passage des Feuillants qui sert de débouché aux Tuileries. A la Croix-du-Trahoir, place du Palais-Royal, on a élevé des échafaudages, des gradins, des estrades pour les spectateurs, on loue des échelles et des chaises. Les nobles et les financiers qui logent entre les Jacobins et la rue Royale, se montrent aux balcons de leurs hôtels. On remarque les de Courbon et les de Malides, le marquis de Blainville, les d'Houdetot, la marquise de Béthune, petite nièce de

1. Monnier : *Paris en 1789.*

Pierre Crozat, la marquise de la Ferté-Imbault et la duchesse d'Aremberg, M. de la Madelaine, intendant des finances du comte d'Artois, et M. de Séqueville, introducteur des Ambassadeurs, le comte de Jonsac, l'évêque de Montpellier.

Si le peuple se livre avec tant d'ardeur à ces réjouissances qui arrivent après les rigueurs d'un hiver atroce, ce n'est pas pour tromper la faim qui le mord aux entrailles, ni pour s'étourdir comme jadis et oublier, pendant quelques heures de liberté sous le couvert du masque, un joug de plus en plus détesté. Cette joie est réelle et franche; elle est l'expression d'un sentiment profond qui s'extériorise par des signes d'allégresse. Encore deux mois, dit cette joie, et se lèvera le jour tant attendu, et, plus cette date lumineuse approche, plus est anxieuse, inquiète, fièvreuse et fervente l'attente.

Voilà le tableau que présente la rue Saint-Honoré à la veille du 4 mai. Il est significatif et traduit l'état d'âme de la France entière.

Vienne le 4 mai et ce tableau change sinon d'allure, du moins de caractère. L'agitation est la même, mais une gravité quelque peu menaçante a succédé à la gaieté folle du Carnaval. Le peuple a jeté le masque; il fait ses premiers pas vers la liberté. Sans un murmure contre les troupes qui occupent les places, les carrefours, contre les patrouilles qui cernent les lieux d'élection, sans s'émouvoir des armes que l'on charge ostensiblement devant lui, il procède à la nomination de ses députés. Necker a divisé Paris en soixante districts : quatre s'appellent le district Saint-Honoré, le district des Capucins-Saint-Honoré, le district des Jacobins-Saint-Honoré et le district des Feuillants. Les églises prêtent leurs voûtes à l'accomplissement d'un acte auquel

chacun apporte un recueillement presque solennel, et Saint-Roch, sanctuaire fondé par Louis XIV, par le roi qui fut la personnification la plus parfaite de la monarchie absolue, devient ainsi le berceau de la démocratie.

Et cela dure jusqu'au 20 mai.

La cour, justement alarmée de cet éveil soudain et inattendu du peuple, après avoir obtenu de Louis XVI le rejet de la convocation des États généraux au 4 mai — ils devaient tout d'abord s'ouvrir le 27 avril — a fait retarder les élections des députés de Paris afin de profiter de leur absence pour s'assurer le bénéfice des premiers votes en conservant la majorité des privilégiés. Mais Paris veille et, du Palais-Royal, où couve déjà la Révolution, à Versailles, c'est un va-et-vient ininterrompu de courriers dont on s'arrache avidement les bulletins. Les tergiversations des trois ordres, les résistances, les abstentions, les dédains de la cour, la proclamation de l'Assemblée nationale, le serment du Jeu de Paume sont autant de nouvelles que reçoit coup sur coup la rue Saint-Honoré, qui y déchaînent tour à tour la colère, la fureur, l'enthousiasme et dont la répercussion se propage instantanément par la ville. Au Palais-Royal sous les fenêtres de Mme de Genlis et du duc d'Orléans, rue Saint-Honoré devant le café Militaire et le café de la Régence, on se dispute le *Courrier de Provence* que Mirabeau dirige et qui tire à dix mille exemplaires, le *Courrier de Versailles* que dirige Gorsas, le *Patriote français* que dirige Brissot et le *Point du Jour* que dirige Barère; ce dernier, peu suspect de modérantisme, habite rue Saint-Honoré n° 329 [1], chez son ami

1. Cet hôtel existe toujours au n° 352. Barère eut occasion, en 1793, de rendre à son ami le prix de son hospitalité.

« Je demeurais pendant la Convention chez M. de Savalette de

de Savalette de Lange, garde du Trésor royal, que l'on accusera plus tard d'avoir prêté au comte d'Artois les millions qui lui permirent d'émigrer.

Le 20 mai, les députés de Paris vont rejoindre l'Assemblée à Versailles. Ils la trouvent prisonnière au milieu des troupes: la salle des séances est investie, le public exclu des débats. Ils s'indignent et leur indignation éveille dans Paris un formidable écho. Le 24, la fermentation est à son comble. La disette sévit cruellement et rend les tempéraments irritables. Les sentinelles qui gardent les boulangeries sont renversées par une multitude affamée, les boutiques sont prises d'assaut. Le 25,

---

Lange, qui m'honorait depuis longtemps de son amitié et qui avait exigé que je vinsse occuper dans son hôtel un logement à côté du sien. J'étais par ce moyen très voisin du lieu des séances de la Convention. Quel fut mon étonnement de me voir un jour éveillé en sursaut par M. de Savalette, accompagné de gardes et de membres du comité de la section de la Butte-aux-Moulins. Il était quatre heures du matin : « Je suis arrêté, me dit M. de Savalette, en vertu d'un mandat porté par les membres du comité de la section. — De quelle autorité est-il émané et quel en est le motif? — Nous l'ignorons; c'est de la Commune qu'est venu l'ordre. — Eh bien! puisque, à mes côtés, on vient arrêter mon ami, je serai ce matin chez M. Pache, à neuf heures, et je verrai comment on peut colorer une pareille injustice. » Je ne pus fermer l'œil de toute la matinée après que M. de Savalette fût parti pour sa prison. A neuf heures, je cours chez Pache, maire et chef de la Commune; je demande les motifs de l'arrestation, j'en prouve l'injustice, et je déclare que je saurai découvrir cette trame. Pache, convaincu que cet acte est arbitraire, me donne sa parole qu'il va se rendre à l'assemblée de la Commune à midi et qu'à coup sûr M. de Savalette me sera rendu à une heure. « J'y compte, lui dis-je, et je vais me plaindre au Comité de Salut public de ce que la Commune de Paris se permet de désorganiser, par ses mandats d'arrêt, le service du Trésor public, en faisant emprisonner un des cinq commissaires nationaux de la trésorerie. » M. de Savalette avait été nommé à ces fonctions.

« M. Pache tint parole; le même jour, à deux heures après-midi, mon ami vint au Comité de Salut public m'embrasser et me remercier, comme si je n'avais pas dû trouver dans mon cœur la récompense de cette action. »

(*Mémoires* de Barère, t. II, p. 193.)

la révolte éclate. « Le Palais-Royal est une fournaise ; vingt mille hommes y parlent à la fois ». De jeunes officiers de hussards, le vicomte de Sombreuil et le duc de Polignac, traversent le jardin le sabre à la main. Ils sont hués par la foule. Bientôt se fait entendre une rumeur lointaine; elle grandit à chaque instant, elle approche; on distingue des vivats, des cris de joie. Les gardes-françaises, forçant une consigne de plusieurs jours, sont sortis de leurs casernes et fraternisent avec le peuple. Accueillis au Palais-Royal à bras ouverts, ils sont portés en triomphe autour des galeries. Et le printemps, qui préside à l'ivresse de ces étreintes et les vivifie de son souffle, est pris à témoin de ce baiser de paix. Durant la soirée, toute la nuit, dans la rue Saint-Honoré, où une illumination improvisée supplée à l'éclat fumeux des lanternes, on boit à la liberté et l'on danse.

Le 27, Louis XVI a accordé la réunion des trois ordres. Mais l'insoumission des gardes-françaises doit être châtiée et onze d'entre eux sont incarcérés à l'Abbaye. La foule vole à leur délivrance : elle force les portes de la prison, s'empare des prisonniers et procède en même temps à l'élargissement de tous les détenus, puis elle revient au Palais-Royal, par la rue de l'Arbre-Sec et la rue Saint-Honoré, ramenant sa conquête. Un soldat à cheveux blancs, qui languissait oublié depuis des années dans la profondeur des cachots, ouvre la marche : ne pouvant plus se tenir sur ses jambes ankylosées par l'immobilité et meurtries par l'étau des fers, il est assis sur les épaules d'un boucher. Il salue de droite et de gauche, serre les mains tendues vers lui et s'écrie : « J'en mourrai, messieurs, je mourrai de tant de bonté. » Ce geste de clémence du peuple de Paris

fait tressaillir diversement la cour et la France et le soir, encore, on illumine, on danse.

Le 1er juillet, l'armée de Versailles s'avance sur la capitale : le maréchal de Broglie la conduit. La garnison de la Bastille est renforcée. Paris s'inquiète. Le roi est accusé de prêter l'oreille aux conseils de répression et la façon ambiguë dont il se défend du soupçon ne réussit pas à dissiper les craintes que soulève ce mouvement de troupes. On taxe d'hypocrisie les placards qui, le 11 et le 12 juillet, sont affichés sur les murs du Palais-Royal, rue Saint-Honoré, dans les principaux quartiers de la ville. « De par le roi, les citoyens y sont exhortés à rester chez eux et à ne point s'effrayer : les rassemblements militaires qui environnent les faubourgs de l'ouest sont une simple mesure de précaution contre les brigands. » Enfin, le renvoi de Necker, ministre populaire, corroborant ces proclamations dérisoires, la sédition se déclare : Camille Desmoulins en est l'âme.

Le jeune étudiant qui s'improvise harangueur du parti révolutionnaire et publiciste sur une table du café Foy, au Palais-Royal, distribue aux bourgeois, aux avocats, aux artistes, aux gens de lettres, aux ouvriers, aux badauds qui l'entourent et l'acclament, les feuilles des ormes du jardin, symbole d'espérance, et leur fait adopter pour cocarde ce signe de ralliement; il les entraîne sous les galeries au magasin des figures de cire de Curtius, se saisit du buste de Necker et du buste du duc d'Orléans que ses opinions démocratiques ont mis en défaveur à la cour, couvre de crêpe les deux images. les emporte et s'élance dans Paris avec son escorte tumultueuse. Une bande d'individus sans aveu, munis de bâtons, de pistolets, de sabres et de haches, se joint à eux. L'étrange procession, se développant sur

plusieurs files, prend par la rue de Richelieu, tourne à droite sur le boulevard, revient par la rue Saint-Martin, la rue de la Ferronnerie, rue Saint-Honoré, gagne la place Vendôme où l'attend un détachement de dragons allemands. Ceux-ci chargent les manifestants et les refoulent moitié du côté de Saint-Roch, moitié du côté de l'Assomption : le buste de Necker est brisé dans la bagarre; un garde-française sans armes, mais que son costume désigne aux Allemands, est tué.

Les gardes-françaises, qui sortent en ce moment de leur caserne, apprennent l'échauffourée et son résultat : sans tarder, ils se réunissent au Palais-Royal, descendent au pas de course la rue Saint-Honoré, rejoignent les Allemands rue Royale, les repoussent vers la place Louis XV et les boulevards, vengent leur camarade.

Le 13 juillet, la rue Saint-Honoré voit partir à Versailles le député Guillotin et deux électeurs chargés de demander au roi l'établissement d'une garde bourgeoise à Paris afin de prévenir de semblables incidents. La foule n'attend pas son retour : redoutant une intervention immédiate des troupes royales, obéissant à l'impulsion de la peur plus encore qu'aux exhortations de ses meneurs, elle s'élance vers le Garde-Meuble et s'empare des armes et des munitions qui y sont renfermées. Les électeurs des districts, alarmés des progrès du mouvement, s'efforcent de le maîtriser en votant immédiatement la création d'une garde bourgeoise de quarante-huit mille hommes. Une heureuse inspiration leur fait inventer en même temps la cocarde tricolore. Ce hochet nouveau amuse le peuple, l'apaise, détourne le cours de ses pensées. En un moment, les trois couleurs sont partout : elles se multiplient sur les

poitrines, aux bonnets et aux chapeaux. ceignent la taille des femmes et le buste des hommes, se nouent à la hampe des enseignes, flottent à la devanture des cafés.

Puis le journal de Loustalot, *les Révolutions de Paris*, éclate sur la ville comme un tocsin : coupant court aux digressions du lyrisme patriotique, il remet les esprits au point de la réalité, imprime à toutes les volontés cette impulsion incroyable qui, le lendemain, décide de la prise de la Bastille.

La rue Saint-Honoré le 14 juillet 1789 :

L'agitation matinale autour du Palais-Royal, les menaces proférées sous les fenêtres du duc d'Orléans, contre la reine, Mme de Polignac, le comte d'Artois et surtout contre le prévôt des marchands Flesselles, soupçonné d'intelligence avec la cour; l'immense ruée de la populace vers le faubourg Saint-Antoine, le grondement lointain de la canonnade, la rage de l'émeute contre Flesselles, l'arrivée de l'abbé Fauchet à Saint-Roch, « haletant, la robe criblée des balles de la citadelle », son entrée sensationnelle dans l'église où siège le district le plus acharné contre le prévôt, « ses supplications de laisser pur ce grand jour, de ne pas souiller de sang le berceau de la liberté »; l'éloquence vibrante, persuasive et impuissante de l'orateur girondin, puis la nouvelle du meurtre de Flesselles volant de bouche en bouche et, vers le soir, le délire des cortèges tragiques derrière un faisceau de piques fumantes et une tête coupée : on peut évoquer encore tout cela devant l'Oratoire, devant les huit arcades du portique qui clôt le Palais-Royal, devant l'annexe énorme des Feuillants, devant l'Assomption, devant une quantité de maisons toujours debout et qui en

furent les témoins. Les drapeaux qu'un pieux souvenir nous fait déployer chaque année en mémoire de cette journée, les illuminations qui en célèbrent l'anniversaire, flottent et brûlent à bien des fenêtres, sur bien des balcons qui saluèrent à leur passage les vainqueurs de la Bastille.

Le 15 et le 16 juillet, la prise de la forteresse, « emblème de la tyrannie », reçoit sa consécration officielle.

Le 15, l'acte est solennellement approuvé par l'Assemblée qui envoie à Paris cent de ses membres. Ceux-ci se rencontrent à l'entrée des faubourgs avec les gardes-françaises, les Suisses, les officiers de la milice citoyenne, que les électeurs ont dépêchés au-devant d'eux et qui leur font escorte jusqu'à l'Hôtel de Ville en suivant tout au long la rue Saint-Honoré. On remarque parmi les députés, La Fayette, Bailly, Siéyès, Clermont-Tonnerre, Lally-Tollendal : Camille Desmoulins marche l'épée nue, la tête haute. Le rayonnement d'un ciel immaculé baigne Paris d'une ardente lumière : c'est le temps qui convient à cette heure glorieuse que vit avec intensité la grande cité en proie à une exaltation héroïque. Des fenêtres, des toits même chargés de spectateurs, pleuvent avec les bénédictions, des bluets, des coquelicots, des marguerites des prés : les fleurs jonchent la chaussée des trois couleurs du peuple. A la hauteur de la rue Neuve-Luxembourg, la foule présente aux délégués le garde-française qui a arrêté le gouverneur de la Bastille : le garde, couronné de lauriers, décoré du cordon bleu avec la croix du Saint-Esprit arraché au marquis de Launay, est perché sur l'impériale du carrosse de l'ancien geôlier de la forteresse. La voiture, traînée par des bras solides, est couverte de cocardes. Les députés applaudissent : un cri de joie.

immense, profond, sonore, interminable, sort du remous humain qui vague d'un bout à l'autre de la rue Saint-Honoré et Camille Desmoulins peut s'écrier : « L'Assemblée nationale et le peuple de Paris, le serment du Jeu-de-Paume et la prise de la Bastille viennent de s'embrasser. »

Le 17, Louis XVI vient à son tour.

Il a dit l'avant-veille aux représentants de la France : « Vous avez craint. Eh bien ! c'est moi qui me fie à vous ! » Et il a prononcé quelques paroles de conciliation qui, rapportées à Paris, y ont réveillé de vieux sentiments et prédisposé la ville en sa faveur. Le 16, toutes les musiques militaires, tous les flonflons de carrefour ont répété le quatuor de *Lucile* :

Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille !

Toutefois, l'entrevue du monarque et du peuple n'eut pas d'abord le caractère d'abandon et de cordialité auquel on s'attendait. Le morne visage du premier, la tristesse répandue sur ses traits glacèrent l'expansion du second. On commença par crier : « Vive la nation ! Vive le roi ! » mais la gêne succéda bientôt aux ovations et le silence aux acclamations.

Louis XVI arriva sur les trois heures de l'après-midi. Depuis sept heures du matin, Paris l'attendait.

« Comme j'avais monté la garde toute la nuit, écrit un témoin oculaire[1], je ne me mêlai point parmi les citoyens qui se tenaient en armes sur le passage du cor-

1. *Louis XVI à Paris*, par le cousin Jacques. (Louis-Beffroy de Reigny.)
Relation exacte, impartiale et suivie des événements qui ont eu lieu à Paris, à Versailles et dans les provinces depuis le 15 mai jusqu'au 15 août 1789.

tège. J'allai dans une maison de la rue Saint-Honoré, où je montai sur un tabouret tout exprès pour examiner l'air et la contenance du roi : c'est sur lui seul que mes yeux attentifs voulaient se porter.

« De temps en temps, je quittais mon tabouret pour parler aux citoyens-soldats. « Mes amis, leur disais-je, » recommandez bien à tous les bourgeois et surtout aux » femmes de ne pas effrayer notre prince par des cris » séditieux. »

La garde royale resta à la barrière.

Louis XVI entra dans Paris, précédé et suivi de trois mille jeunes gens à cheval et d'un bien plus grand nombre de personnes à pied. Les poissardes marchaient en avant. La cavalerie bourgeoise venait après, puis la bourgeoisie. L'équipage royal se composait de deux voitures à huit chevaux. Cochers, postillons, attelages, tout était mis avec la plus grande simplicité. « Devant, derrière, à droite et à gauche des carrosses, députés, croix pectorales, cordons bleus, habits noirs, plumes, s'avançaient mêlés et confondus. »

Louis XVI n'avait avec lui que six personnes; son capitaine des gardes était assis à son côté; ses frères ne l'avaient pas accompagné.

« Il était habillé comme un bourgeois : son teint, moins animé qu'à l'ordinaire, était même un peu pâle.

« Il s'appuyait de temps en temps sur le bord de la portière et, promenant ses regards sur la multitude, il considérait sans un mot cet appareil nouveau d'armes et de soldats qui frappait sa vue de toutes parts.

« Il semblait étonné du coup d'œil de ces longues et épaisses piques.

« Le cortège avait quelque chose de plus sombre

qu'imposant. Les députés de l'Assemblée, qui allaient à pied en costume de cérémonie autour du carrosse royal, avaient un air agité, soucieux, inquiet. Personne ne paraissait gai [1] ».

Le retour fit avec l'entrée un singulier contraste.

Louis XVI avait accepté à l'Hôtel de Ville la cocarde, symbole de son alliance avec le peuple. Il l'avait baisée et fixée à son chapeau. De cet acte, était résultée une détente générale des esprits. Les fronts s'étaient déridés. La milice avait renversé les armes.

Le carrosse royal redescendit la rue Saint-Honoré de cette allure lente qui ne lui épargnait aucun des cachots du pavé. « Il allait à tour de roue. » Il était environné de gens de toutes classes qui avaient pris aux portières la place des membres de l'Assemblée. « Quelques-uns même étaient montés sur le siège du cocher et jusque sur l'impériale. » Des cocardes étaient piquées sur les panneaux, des rubans tricolores noués aux essieux et aux lanternes.

« Le roi avait perdu sa physionomie maussade et renfrognée. Il souriait de bon cœur à tout le monde et donnait autant de signes de contentement qu'il avait laissé voir de tristesse au premier abord. » Indépendamment de celle qui ornait son chapeau, il serrait dans sa main une cocarde pour montrer qu'il agréait comme siennes les trois couleurs. La foule criait maintenant à pleine voix : « Vive le roi ! Vive la nation ! »

« — Quel beau jour ! dit un spectateur de cette scène inoubliable, nous voilà heureux à jamais. On assure que le roi a offert de signer tout ce que la nation dési-

---

1. Voir la note de la page 12.

rerait, qu'il a signé le vœu par tête, le droit de Paris de se garder lui-même... »[1].

Et Louis XVI, raffermi par ces démonstrations de joie, rassuré par ce dénouement qui s'accordait avec la nature de son tempérament pacifique, remporta à Versailles, de cette journée, « la plus mémorable pour la monarchie, » un souvenir moins amer...

Étrange puissance de la force du passé! Revirement illusoire et éphémère! De quelle durée pouvaient être désormais les sentiments d'un peuple ardent et mobile, las d'un joug que bravait sans cesse, prêchant d'exemple, une presse de plus en plus aggressive et audacieuse. Quelles pensées de soumission, d'entente n'eût pas mises en déroute cette épigraphe des *Révolutions de Paris* que trois cents mille lecteurs avaient sous les yeux tous les soirs : « *Les grands ne nous paraissent grands que parce que nous sommes à genoux: levons-nous!* »

L'esprit révolutionnaire se révélait déjà implacable en des représailles, prélude effrayant des massacres de Septembre et des exécutions de la Terreur.

On a dit que les excès de 1793 n'étaient arrivés que par suite d'un enchaînement funeste de circonstances et qu'au début de la Révolution le peuple avait fait preuve de modération et de mesure. Dès 1789, cependant, il apportait dans les expiations qu'il infligeait à ceux qu'il accusait de l'avoir opprimé jadis, une rage sanguinaire et un acharnement impitoyable.

Le 22 juillet, le corps de Berthier était traîné dans la fange, déchiré aux pavés; on montrait son cœur dans les rues au bout d'un coutelas et les consommateurs

1. *Lettre d'un correspondant anonyme parisien à M. Gabriel.* (Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de France, 1899, t. XXVI.)

d'un café de la rue Saint-Honoré, près de la rue de Richelieu, trempaient le viscère pantelant dans leur breuvage [1].

Les cafés, émancipés depuis quelques années de la surveillance étroite de la police, mais où se glissaient pourtant toujours des espions du gouvernement, commençaient à devenir de véritables clubs. La nuit du 4 août, qui abolit les privilèges, porta en même temps atteinte au luxe qu'ils déployaient auparavant à qui mieux mieux. La mode fut aux sobres décorations rehaussées d'emblèmes civiques et les festons, les astragales de naguère, les ornements « d'une grâce élégante et raffinée » furent bannis par une censure rigoureuse. Les marbres, les cristaux furent supprimés; du papier à tenture aux nuances agressives recouvrit les murs. Bientôt, au-dessus des portes, sur les comptoirs, dans des niches ou sur de grossiers piédestaux, trônèrent des bustes de philosophes et de démocrates, entre deux faisceaux de drapeaux mélangés de palmes, de branches de chêne et de laurier. Dans ce cadre nouveau, la démagogie tint ses premières assises. Mais, le café de la Régence, tout en se conformant au goût du moment, conserva son caractère et demeura, en dépit des événements et circonstances, un « noble café ». Les combats aux échecs furent les seules batailles qui s'y livrèrent. La salle fameuse, que les uns comparaient alors pour la forme « à une tartine au fromage », les autres « à un piano à queue [2], » resta, aux époques troublées de la Révolution, une sorte de terrain neutre

---

1. Prud'homme : *Les Révolutions de Paris.*

2. *Revue britannique*, 5e série : *Le Palamède*, juillet 1843, article de N. G. Walker, p. 298.

où aristocrates et terroristes se rencontrèrent d'accord. Les passions de la rue abdiquaient sur le seuil du cénacle et, bien que les péripéties des parties engagées prêtassent souvent aux allusions, que l'on y fit pièce au roi ou à la reine, que les luttes de l'échiquier eussent parfois de singulières analogies avec les drames du dehors, la gravité des joueurs se ravalait rarement à des plaisanteries qu'ils regardaient comme indignes de leur assemblée. Robespierre lui-même apportait, dit-on, dans ce lieu consacré une humeur apaisée et la chronique veut qu'il s'y soit laissé gagner une tête promise à l'échafaud. Le limonadier, « qui pratiquait une égalité de casuiste », sut garder à son établissement un décorum, une tenue qui en accrurent la réputation et parvint à en éloigner — chose peu commode en ces temps de fraternité draconienne — les gens mal vêtus et les fauteurs de tumulte, sans attirer sur sa tête les foudres de la proscription.

Après les cafés qui, sur toute la longueur de la rue Saint-Honoré, entretenaient la flamme de l'opposition et dont les terrasses étaient autant de tribunes à harangues, après les journaux qui dirigeaient l'opinion en commentant les débats, les faits et les gestes de Versailles, les affiches étaient pour les Parisiens un livre ouvert qu'ils consultaient volontiers. La réclame, on le sait, s'y étalait sous des aspects divers : multiple de forme et de langage, impérieuse, insinuante, subtile, naïve. L'affichage moderne qui bariole si pittoresquement nos rues, égaie de ses couleurs pimpantes les heures grises de l'hiver et chante si clair dans la fanfare printanière, n'a rien à remontrer à l'affichage d'autrefois. Ce qui faisait surtout s'amasser au pied des murailles parlantes une badauderie docile et crédule, c'étaient les avis nouveaux et innombrables émanant des assemblées

de districts, imprimés en gros caractères sur papier tricolore, avis les plus variés, remplis d'une prévoyance touchante, d'une sollicitude épandue sur toutes les classes de citoyens et principalement sur la classe indigente, témoignant d'un souci de solidarité réel et où gisait à l'état embryonnaire l'idée de république.

Un extrait des délibérations du comité d'administration du district de Saint-Roch, en date du 9 septembre, est un curieux exemple de cette bienfaisance qui s'étendait jusqu'à des conseils d'économie privée.

« M. le Président, est-il dit dans cet extrait, ayant fait remarquer au Comité l'abus qui résulte des distributions qui se font dans plusieurs districts du riz en grains, en ce que, ce riz étant donné à des citoyens à qui leurs facultés ne permettent pas souvent de le faire cuire d'une manière convenable, ces distributions deviennent inutiles à la subsistance des pauvres familles à qui elles sont destinées, a représenté qu'il serait avantageux de faire connaître au public la méthode de cuire et d'assaisonner le riz employée dans ce district par M. le curé de Saint-Roch, avec le plus grand succès.

« Sur quoi le Comité a décidé de faire imprimer sur-le-champ la méthode de cuire le riz, communiquée comme il suit par M. le curé de Saint-Roch :

Recette pour le riz économique.

Prenez vingt livres de riz, lavé à plusieurs eaux, jusqu'à ce qu'il soit parfaitement net, faites crever dans l'eau et gonfler à petit feu. Jetez-le dans six seaux d'eau. mettez deux livres de sel, deux livres de beurre salé et six livres de fécule de pomme de terre. Remuez avec soin.

Pendant la cuisson, mettez au jus deux bottes de carottes (on pourra en exprimer le jus avec de la graisse) ; jetez ce jus dans la marmite et remuez un demi-quart d'heure avant de

retirer du feu. Vous aurez quatre cents portions d'une nourriture très saine et très agréable[1].

Le riz était, en effet, l'aliment dont se repaissait un bon tiers de Paris pendant les plus féconds mois de l'année 1789. La viande, rare, coûtait cher et le peuple, habitué à n'en pas manger, se faisait loi de frugalité, pourvu qu'il ne mourût pas complètement de faim, hanté qu'il était d'inquiétudes plus hautes. L'appétit de revanche sociale, la soif de justice et d'équité primaient alors en lui celle du bien-être et des satisfactions matérielles.

Le 29 septembre, eut lieu à Notre-Dame la bénédiction des drapeaux de la garde nationale. L'armée citoyenne, organisée par Lafayette, se composait de soixante bataillons, chaque district fournissant le sien; chaque bataillon, de cinq cents hommes, était divisé en cinq compagnies dont une soldée, formée de gardes-françaises et de soldats qui avaient quitté le service du roi pour celui de la ville. La garde nationale comptait en outre une section de canonniers avec cent-vingt pièces d'artillerie.

Dès l'aube, un branle-bas général bouleversa les quartiers. Les troupes se mirent en marche pour la place de Grève où Lafayette et Bailly devaient les passer en revue avant de les conduire à la cathédrale. Les étendards avaient reçu la veille un premier baptême dans les églises. Celui du bataillon des Capucins-Saint-Honoré, donné par la duchesse de Bourbon, était orné de la devise « *Liberté*, *Fidélité* » et celui du district des Jacobins-Saint-Honoré portait l'écusson royal avec le sceptre

1. Arrêté au comité de Saint-Roch, le 9 septembre 1789. Président : Lafisse; secrétaire : Couteau. Le curé de Saint-Roch était toujours l'abbé Marduel (1749-1789).

coiffé du bonnet rouge. La rue Saint-Honoré fit fête à ces milices dont l'uniforme, habit bleu à revers et à parements rouges et culotte blanche, répétait la gamme des trois couleurs adoptées par la ville.

Dès le commencement d'octobre fut décidé le transfert de l'Assemblée nationale à Paris.

On demanda à Guillotin, médecin et hygiéniste, de choisir un local propre à recevoir les mandataires de la France. Jugeant incommode, en raison de son exiguïté, la salle de l'archevêché, que d'ailleurs la proximité de l'Hôtel-Dieu rendait malsaine et qu'empuantaient, l'été, les fétides exhalaisons des rives bourbeuses de la Seine et le voisinage pestilentiel des cagnards[1], celui-ci pensa un instant à l'église de l'Assomption, édifice circulaire se prêtant facilement à la disposition d'un amphithéâtre; il finit par s'en tenir au manège des Tuileries que le ministre de la Maison du roi chargea l'architecte Pâris d'aménager au plus tôt. Le travail fut poussé activement, jour et nuit et par un temps affreux, sous les regards des curieux qui, pris de zèle, accompagnaient les ouvriers aux chantiers, les éclairant avec des torches que la pluie éteignait et dont le vent dévorait la flamme. Mais d'autres soucis ne tardèrent pas à venir faire diversion à ces soins.

Le 6 octobre, une horde affamée de gens de toutes catégories et de toutes classes, ameutée par les diatribes de Marat, fondateur de l'*Ami du Peuple*, par les pamphlets de Camille Desmoulins dans le *Courrier de Brabant*, de Carra et Mercier dans les *Annales patriotiques*, de Fréron dans l'*Orateur du Peuple*, ayant à sa tête Maillart, l'un des vainqueurs de la Bastille, et les femmes

1. Voir notre article sur les *Cagnards de l'Hôtel-Dieu*. *Mercure de France* octobre 1902.

de la Halle, partit pour Versailles et ramena Louis XVI, Marie-Antoinette et le dauphin à Paris.

La cour suivit. Les Tuileries, le vieux palais de Catherine de Médicis, depuis tant d'années abandonné et presque désert, était insuffisant à la contenir. La multitude des serviteurs de la Maison du roi, tout le parasitisme qui gravitait autour du trône et absorbait en traitements et en pensions le plus clair des revenus de l'État, s'appropria nombre d'immeubles place du Carrousel, dans les rues adjacentes et rue Saint-Honoré : une seule et importante maison de cette dernière fut louée aux secrétaires des aides de la bouche[1].

L'arrivée de Louis XVI à Paris, la promesse qu'il fit d'y résider désormais provoquèrent un grand mouvement en sa faveur. La ville donna, pendant quelques jours, le spectacle d'une sincère allégresse : on vit les gardes du corps et les gardes-françaises se promener bras-dessus bras-dessous dans les rues et les parterres des Tuileries furent envahis par une foule heureuse de contempler son roi. Malheureusement un arrêt interdit au public l'entrée des jardins avant midi, en réservant l'accès dans la matinée aux personnes munies de cartes et aux députés. Ce règlement, affiché à la porte du passage des Feuillants et au pont tournant, sur la place Louis XV, fut accueilli par des murmures. Le 16, l'Assemblée nationale quitta Versailles et les idées changèrent. La monarchie venait de vivre une de ses dernières heures de popularité.

L'Assemblée siégea d'abord à l'Archevêché, le Manège n'étant pas complètement disposé pour la recevoir. Cependant, beaucoup de députés se logèrent immédia-

1. Archiv. nat., O^1, 1674.

tement rue Saint-Honoré, aux environs des Capucins et des Feuillants, les uns près des autres, pour se retrouver en cas d'alerte, les scènes d'octobre ayant laissé en eux un fâcheux souvenir. Siéyès, alors vicaire de la cathédrale de Chartres, prit deux chambres à deux pas de Saint-Roch, dans une maison portant le n° 273.

Le Club breton, que dirigeaient Duport, Lameth, Barnave, triumvirat dont les opinions avancées effrayaient par leur cynisme et que Mirabeau traitait de « triumgueusat », loua un local aux Jacobins réformés, un réfectoire avec son mobilier, à raison de deux cents francs par an et y ouvrit ses séances.

Cent au début, puis deux cents, puis quatre cents, ses membres s'intitulèrent les *Amis de la Constitution*.

Le couvent, assez délabré, ne comptait guère plus que par l'étendue de ses bâtiments. On y pénétrait, rue Saint-Honoré, par une triple entrée, formée d'une large baie centrale pour les voitures et de deux petites portes basses et étroites, pour les piétons; celles-ci, percées de chaque côté de la porte principale, étaient décorées, l'une, à droite, d'une statue de saint Dominique et l'autre, à gauche, d'une statue de Catherine de Suède, les deux figures debout, chacune au fond d'une niche creusée dans le mur au-dessus du linteau. Au milieu de la cour vaste et carrée, l'église se dressait, attenant par son chevet aux preaux, dortoirs et dépendances du monastère. Les monuments funéraires que l'on y trouvait constituaient avec la bibliothèque les richesses de la maison : encore, la plus belle de ces tombes, le mausolée de Mignard, devait-elle, en 1790, être transportée à Saint-Roch et y subir des déprédations [1].

1. *Etude sur Pierre Mignard*, Lebrun-Dalbanne, 1867.

Tel était le lieu de réunion qu'adoptèrent les fondateurs du fameux club; le peuple les désigna immédiatement sous le nom de leurs propriétaires. « Ainsi, les reliques des anciens moines, l'école ensevelie de saint Thomas, les confrères de Jacques Clément devinrent les muets témoins et les confidents des intrigues révolutionnaires [1]. »

La présence de l'Assemblée au manège des Tuileries engendra dans toute la rue Saint-Honoré un mouvement extraordinaire et y créa un courant d'habitudes inusitées jusqu'alors.

Les députés se rendaient aux séances par la Carrière ou par le passage des Feuillants que l'on avait couvert d'une toiture en planches afin qu'ils y fussent à l'abri des intempéries. Les voitures qui entraient dans la cour des Capucins s'arrêtaient à la porte de ce couloir, puis s'en allaient, en traversant la rue Saint-Honoré, se ranger place Vendôme. Celles qui désiraient pénétrer dans la cour du Manège prenaient par la rue de l'Échelle et le Carrousel, pour ressortir par la rue du Dauphin. Il était expressément défendu aux cochers de stationner sur un point quelconque des deux parcours. Les domestiques attendaient leurs maîtres dans un vestibule extérieur aux Feuillants et situé près du cloître de ces religieux

L'ancienne attribution de la salle servit de prétexte à des plaisanteries dont ne manquèrent pas de tirer parti la caricature et les pamphlets.

Le sobriquet d' « enragés » fut dévolu par les nobles aux démocrates. On désignait ainsi les chevaux de louage qui servaient communément aux voyages de Versailles quand on voulait éviter les frais de la poste royale.

---

1. G. Lenôtre : *Paris révolutionnaire.*

Les patriotes ripostèrent en traitant de « noirs » les aristocrates à cause de la couleur des vêtements d'un certain nombre de députés, prêtres, évêques et autres qui siégeaient à droite, « nom très analogue d'ailleurs, ajoute le *Moniteur universel*, à l'esprit de fureur qui animait la plupart d'entre eux ».

On fit mieux. Chaque représentant eut bientôt sa dénomination propre et le peuple, que ce jeu amusa, s'en mêla, y apporta les saillies de sa verve à l'emporte-pièce.

La foule, massée aux abords des Jacobins et du passage des Feuillants, se montrait le prince de Poix, dit *le Beau*, le marquis de Montesquiou, dit *le Superbe*, le le duc d'Aiguillon, *le Chancelant*, et le comte de Clermont-Tonnerre, *l'Ombrageux*; elle se moquait du duc du Châtelet, dit *le Terrible*, et du comte d'Entraigues, *l'Inconstant*. Le duc de Coigny était *le Mignon*, le chevalier de Boufflers, *le Joyeux*, Boigelin, archevêque d'Aix, *la Nonchalante*, l'abbé Maury, *la Cabreuse*; La Luzerne, évêque de Langres, *le Rétif*, l'abbé de Montesquiou, *le Rusé*. Mirabeau, qui valait mieux que son qualificatif, était *le Pétulant*, et Moreau de Saint-Merry, à cause de sa pesante démarche et de son énorme nez, *le Rhinoscéros*. Mais, Bailly et Rabaut de Saint-Étienne aimaient à s'entendre appeler *l'Heureux* et *le Bon*, et Target, dit *l'Indocile*, Touret, dit *le Foudroyant*, Duval d'Espreminil, *l'Intraitable*, l'abbé Grégoire, *l'Intrépide*, voyaient dans leurs surnoms l'hommage d'une popularité qui flattait à leur orgueil et leur faisait plaisir.

L'Assemblée, à la fin de l'année 1789, essaya de remédier à la misère qui menaçait la France avec les rigueurs de l'hiver. La crise révolutionnaire absorbait en effet toutes les pensées, paralysait toutes les volontés;

nul ne songeait à travailler : le commerce et l'industrie ne fonctionnaient plus.

Paris, où traînaient déjà deux cent mille mendiants, s'emplissait chaque jour de campagnards qui y cherchaient abri, ne se sentant plus en sûreté chez eux, et qui étaient autant de bouches nouvelles à nourrir.

L'Assemblée en appela à la charité publique. Quelques bourgeois, des marchands prouvèrent leur générosité en faisant des dons importants. Le *Moniteur* cite un sieur Le Gras, drapier rue Saint-Honoré, qui soumissionna pour une somme de mille livres. L'Assemblée essaya ensuite de réduire les pensions de la noblesse. Ce n'était pas là chose facile. « Les abus cependant crevaient de toutes parts; chaque objet était secrètement grevé de traitements. » Il y avait des pensions alimentées par les économies que l'éclairage à l'huile des rues réalisait sur l'éclairage de la lune. Paris dépensait pour l'entretien de ses lanternes et l'enlèvement de ses boues de cent cinquante à deux cent mille livres par mois : il n'avait jamais été plus obscur et plus sale[1]. Cet argent avait des destinations occultes dont il était difficile de percer le mystère. Ceux qui profitaient des complaisances et des libéralités de la cour étaient trop forts pour qu'on osât s'attaquer à eux et d'ailleurs le *Livre rouge* n'avait pas encore divulgué leurs noms.

Mais les biens immenses de l'Église, les richesses amoncelées par elle depuis des siècles, semblaient, malgré leur inviolabilité, offrir plus de prises et tentaient la convoitise du peuple aux abois. Qu'avaient en effet besoin de posséder des individus qu'un vœu solennel avait rangés sous la loi du renoncement, de la pau-

---

1. Mercier.

vreté et de l'abnégation? Avant de convertir en pain le trésor des sanctuaires, l'Assemblée décréta la mise des biens ecclésiastiques à la disposition de la nation, déchut le clergé de sa qualité d'ordre, l'anéantit en tant que corps.

Les évêques, indignés, prêchèrent la résistance et une sorte de guerre religieuse éclata.

Aller aux offices fut pendant quelque temps un acte de courage, une manière de défi aux décrets parlementaires.

Les prêtres fermèrent leurs portes aux malheureux et, quoique l'hiver ne fût pas aussi froid que le précédent, la misère eut encore le dernier mot de cette année 1789, pendant laquelle, tant d'efforts avaient été faits en faveur de la solidarité et du droit commun.

CHAPITRE II

LA RUE SAINT-HONORÉ SOUS LA RÉVOLUTION
(Suite.)
(1790)

La rue Saint-Honoré au mois de janvier 1790. — Articles et pamphlets. — Le 5 février. — Les fêtes de la Constitution. — Les maisons religieuses de la rue Saint-Honoré sécularisées. — Au couvent des Jacobins réformés. — A Saint-Roch. — A l'Oratoire. — La rue Saint-Honoré le jour de la Fête-Dieu. — Ouverture du théâtre des Variétés-Amusantes (Théâtre-Français). — Le 20 mai 1790. — Suppression des insignes de la noblesse sur les façades des palais et des hôtels. — La rue Saint-Honoré le jour de la fête de la Fédération. — Le *Ça ira* — Les bureaux de l'Assemblée nationale installés dans les monastères des Capucins et des Feuillants. — Le café Marchand. — Fin de l'année 1790. — L'émigration.

Au mois de janvier 1790, parut chez Lagrange, libraire-éditeur 553 rue Saint-Honoré [1], vis-à-vis du Palais-Royal et du Lycée, l'*Almanach des Patriotes* [2].

Cette publication, qui débutait par un long *Éloge* de l'Assemblée, fut bientôt dans toutes les mains. L'avoir devint une garantie de civisme : elle compléta la série

1. Entre l'hôtel meublé d'Angleterre, la fabrique de rouge végétal du sieur Launoy (n° 252) et l'hôtel meublé de Bayonne (n° 254). Chez Lagrange se tenait le bureau d'abonnement du *Censeur anglais*.

2. V. Prud'homme : *Les Révolutions de Paris*.

déjà nombreuse des insignes et des gages dont les plus exaltés aimaient à faire étalage et que les moins convaincus jugeaient bon de ne pas dédaigner.

En même temps, se répandit dans Paris une licence bouffonne, irrévérencieuse envers Louis XVI qu'elle blessait dans son honneur d'époux. « On voyait, dit Mercier, les quatre lettres majuscules M. A. C. L. sur le frontispice d'une quantité de monuments. Cela signifiait : *Maison assurée contre l'incendie.* Un sans-culotte s'avisa de les interpréter ainsi : Marie-Antoinette cocufie Louis. »

Peu après, sur des placards affichés au coin de la rue Saint-Honoré et de la rue du Dauphin, rue de l'Échelle, aux environs du palais des Tuileries, on lut ces deux vers de Voltaire parodiés par un plaisant :

Les cornes ne sont pas ce qu'un vain peuple pense :
Ils furent tous cornards tous ces beaux rois de France !

Ces menus faits de la rue suffiraient à montrer de quels sentiments le peuple était animé à la veille du jour fameux où fut prêté par Louis XVI serment de fidélité à la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale.

Le 5 février, le roi se rendit au Manège en carrosse fermé, escorté de quelques cavaliers ; ses ministres l'accompagnaient. Semblant de pompe qui rappelait de bien loin le cérémonial d'antan. Le cortège traversa le Carrousel, prit par les rues de l'Échelle et Saint-Honoré. Depuis le matin, les Parisiens avaient accordé encore plus d'attention que de coutume aux moindres incidents survenus à l'entour des monastères des Capucins et des Feuillants, s'intéressant au relèvement des postes, à la montée de la garde par la rue du Dauphin, à sa descente par le passage des Feuillants, à l'arrivée des députés, à pied, en fiacre, par la rue Saint-Honoré et par la Carrière.

Le lourd véhicule — une voiture de demi-gala décorée sur les panneaux du seul écusson de France — pénétra dans la cour des Feuillants. Louis XVI en descendit et s'engagea sous la voûte en planches qui aboutissait à la salle des séances. Il fit devant l'Assemblée le même geste d'acquiescement et de confiance qu'à Versailles, alors qu'il avait dit aux représentants de la nation : « Je me fie à vous ». Et l'Assemblée, reconnaissante, céda à un mouvement d'abandon spontané qui la jeta dans les bras du monarque, à un élan qui l'emporta aux Tuileries, la réconcilia avec la reine...

Mais le peuple resta étranger à ces effusions : il ne les comprit pas et le bon vouloir, la mansuétude, l'abnégation de Louis XVI, loin de le toucher, n'éveillèrent en lui ni admiration ni pitié. Sa joie fut égoïste et brutale. Il ne la dissimula pas. L'événement du 5 janvier lui semblait un fait tellement acquis d'avance, inéluctable, dont la consécration ne pouvait être évincée et dont la signification comme la portée n'étaient pas douteuses : la Révolution était accomplie. Aussi, sans s'attarder aux considérations d'une sentimentalité éphémère, tira-t-il logiquement, à sa manière, la conclusion de ce fait qui, couronnant de succès dix mois de luttes et d'angoisses, assurait sa revanche. Il illumina, dansa dans les rues et brava par des chants et ses sarcasmes un roi pour lequel il sentait chaque jour décroître son respect et son amour.

Du 5 au 15 janvier furent célébrées les fêtes de la Constitution. Place de Grève, place du Palais-Royal, à la Croix-du-Trahoir où une estrade décorée de flammes tricolores, de guirlandes de chêne et de laurier avait été dressée à l'emplacement de l'antique gibet, on jura obéissance à la loi nouvelle. L'entrainement fut indes-

criptible. Les écoliers étaient conduits par leurs maîtres à l'autel civique, les enfants par leurs parents; les vieux s'y firent guider par les jeunes et les malades trouvaient la force de s'y traîner. Les mains se levaient, ardentes, frénétiques : on se félicitait, on s'embrassait, les cœurs exultaient.

Le 14, entre neuf et dix heures du matin, les membres de l'Assemblée constituante, précédés de la garde nationale commandée par La Fayette, général de la milice parisienne, sortirent du Manège et se dirigèrent, en suivant les rues de l'Échelle, Saint-Honoré, du Roule, vers Notre-Dame où devaient être sanctionnés par la religion les engagements solennels pris envers la nation les jours précédents.

Le 18, par une de ces sautes d'humeur si fréquentes à cette époque, l'allégresse de Paris se changea brusquement en colère. Le marquis de Favras, accusé de menées contre-révolutionnaires, bien qu'il eût protesté de son innocence, avait été condamné à être pendu en Grève. C'était la première fois que cette mort infamante était infligée à un gentilhomme et la cour avait fait des efforts inouïs pour l'y soustraire et épargner cette humiliation à l'aristocratie. Jusqu'au soir — l'exécution devait avoir lieu aux flambeaux — le peuple craignit une commutation de peine. Agité, hargneux, jurant et menaçant, il erra dans les rues, provoquant du regard et du geste les nobles qu'il rencontrait sur son passage. La rue Saint-Honoré fut remplie de ce mouvement précurseur de tumulte; dans ses cafés combles, les colloques et les disputes allaient leur train. Quand Favras eut cessé de vivre, la foule cracha sur son cadavre, puis, satisfaite et apaisée, elle s'écoula en répétant ses refrains favoris. Chez Cadet, dont le tripot était voisin du café du

Lycée, rue Saint-Honoré, les joueurs de brelan firent trêve toute la nuit aux batailles de cartes et, au milieu d'un vacarme qui ameuta le quartier et attira l'attention de la police, ils parodièrent le supplice auquel ils venaient d'assister.

Après les fêtes de la Constitution, l'hostilité se dessina nettement entre l'Assemblée et le clergé, celui-ci défendant âprement les biens et prérogatives dont on voulait le déposséder. Les prêtres en appelèrent au parti royaliste et s'apitoyèrent sur le sort de la monarchie. Aux approches de Pâques, ils distribuèrent un pamphlet intitulé la *Passion de Louis XVI*. La cour commit l'imprudence de répondre à ces avances. Marie-Antoinette fit de fréquentes stations à Saint-Roch pendant la semaine sainte ; elle y communia, et, malgré que La Fayette l'accompagnât dans ces visites, l'égide du général patriote ne put la garantir des soupçons de complicité qui s'appesantirent sur elle.

L'Assemblée répondit aux attaques du clergé par des mesures léonines : elle promulgua une loi, corroborant celle du mois de décembre 1789 et en vertu de laquelle furent sécularisées, mises en vente, affectées à d'autres services ou vouées à la démolition une quantité de maisons religieuses telles que la collégiale Saint-Honoré, les couvents de la Conception[1] et de l'Assomption[2].

---

1. Les Dames de la Conception ne quittèrent également leur couvent que plus tard. C'est seulement au mois de juin 1790 que les commissaires municipaux se présentèrent chez elles « pour y recevoir leur déclaration » sur leur intention de rester dans la maison ou d'en sortir.

2. Toutefois, on laissa encore assez longtemps aux congrégations de femmes leurs maisons.

En ce qui concerne l'Assomption, le 21 décembre 1791, les religieuses de ce monastère, émues d'un projet qui leur était revenu de convertir leur couvent en bureaux, écrivirent au roi pour le

Le 5 mars, un décret réunit les Capucins de la rue Saint-Honoré à ceux de la Chaussée-d'Antin et de Meudon.

Un sieur Philippe Godelart, procureur des Feuillants, ayant produit une déclaration des revenus et charges de ceux-ci ainsi que des biens mobiliers et immobiliers dépendant de leurs propriétés de la rue Saint-Honoré, ordre fut donné aux disciples de Jean de la Barrière de vider les lieux et de rejoindre leurs frères de la rue d'Enfer. Cependant, les Feuillants, comme les Capucins, ne quittèrent leurs établissements que petit à petit et ne les abandonnèrent complètement que vers la fin de l'année 1790, « quand fut démontrée au dernier d'entre eux l'impossibilité d'y séjourner plus longtemps ». L'As-

---

lui signaler. La lettre fut renvoyée par le ministre de l'Intérieur aux commissaires de la salle qui répondirent le 5 janvier 1792 : « Il n'a jamais été question d'établir des bureaux dans les maisons des religieuses de l'Assomption. Les commissaires-inspecteurs de l'Assemblée nationale ont visité l'église de l'Assomption pour savoir s'il était possible d'y tenir les séances de l'Assemblée pendant le temps qu'elle serait obligée de quitter la salle du Manège, supposé que les changements à y faire exigeassent son déplacement momentané. Il a été décrété que les réparations se feraient sans interrompre les séances. Ainsi, l'emprunt projeté de l'église de l'Assomption pour quinze jours ou trois semaines n'aura pas lieu. L'Assemblée nationale, qui a dans les bâtiments des ci-devant Feuillants et Capucins plus d'emplacement qu'il ne lui en faut pour ses comités, secrétariats, bureaux, ne songe à en placer dans aucune partie de la maison des religieuses de l'Assomption. » (Arch. nat., C. 177)

D'autre part, le 12 janvier 1792, un des membres de la Législative, laquelle avait cependant pour ses comités et ses bureaux de spacieux emplacements dans les couvents des Capucins et des Feuillants, demanda que l'on plaçât le bureau de comptabilité, décrété par la loi du 27 septembre 1790, dans le couvent de l'Assomption, qui, dans la rue Saint-Honoré, confinait aux Capucins. Il eût fallu dans cette vue, d'après un autre député, « *révoquer le décret qui a conservé aux congrégations de femmes leurs maisons* ». L'affaire fut renvoyée aux commissaires inspecteurs de la ville. Elle revint plus tard à l'Assemblée ; il fut question un instant des Feuillants, puis on se décida pour la ci-devant Chambre des comptes.

semblée commença à étendre ses services dans les parties de ces monastères les plus proches du Manège[1]. Des ateliers, des boutiques, restaurants, buvettes, cafés[2], etc., occupèrent les jardins, adossèrent leurs appentis rayés de blanc,de bleu et de rouge, à l'instar des guérites des sentinelles, aux vieilles maisons contemporaines de Henri III et de Catherine de Médicis.

Deux cent dix-neuf lanternes-réverbères, trois cent une quand il y avait séance le soir, fournies et entretenues par le ferblantier Lecomte, répandaient jusqu'à minuit leur lumière autour du Manège et dans les corridors du couvent des Feuillants.

En 1790, les Amis de la Constitution formaient une société régulière où l'on n'était admis que sur la présentation de deux parrains. Les parrains se portaient garants de la moralité et du civisme du postulant, qui recevait une carte d'identité dont il devait sans cesse être pourvu et qu'il était obligé de montrer chaque fois que lui en faisait la requête l'un des deux censeurs chargés de l'ordre et de la police.

Tout membre était censeur à son tour. Le même hasard désigna un jour à la vérification des cartes, le ténor Laïs et le duc d'Orléans.

Les Amis de la Constitution, avaient obtenu des Jacobins réformés, en échange de leur réfectoire, la cession

---

1. Au mois de mai 1790, les comités et bureaux de l'Assemblée se trouvaient encore aux nos 4 et 9 de la place Vendôme. Ils ne furent transférés complètement au couvent des Capucins qu'à la fin de l'année et après le départ de ces religieux.

2. Maisons de bois auxiliaires dans les jardins des Feuillants ou pionnières, douze pieds de long sur neuf de large; deux corps de garde dans le jardin des Capucins; deux bureaux de l'inspecteur; deux ateliers de serruriers; deux ateliers de menuisiers; un corps de garde des pompiers; un corps de garde passage des Feuillants; un imprimeur aux Capucins; un corps de garde aux Capucins.

de leur bibliothèque, plus vaste local situé dans les combles de l'église et de mêmes dimensions qu'elle. Vingt mille volumes tapissaient les murs de cette salle, alignés sur des rayons garantis par des treillages en bois. Il y en avait de fort précieux. Les moines n'eurent garde de les retirer en temps utile : quand fut désaffectée leur maison, des mains profanes s'emparèrent de ces ouvrages et, sans se soucier de leur valeur, les entassèrent pêle-mêle dans une chapelle vide des Capucins. Dispersés ensuite, vendus à l'encan, puis recherchés par les amateurs, ils finirent par trouver place dans plusieurs collections particulières.

La bibliothèque des Jacobins réformés, convertie en salle de club, se garnit de bancs disposés en amphithéâtre ; le président siégea sur une estrade ; les secrétaires eurent leurs pupitres à ses pieds et, en face de lui, une chaire servit de tribune aux orateurs.

Vers la fin de l'année 1790, se greffa au club des Jacobins une de ces bizarres institutions comme il y en eut beaucoup sous la Révolution et qui semblaient autant d'imitations burlesques de l'Assemblée, la *Société fraternelle des deux sexes*, composée d'hommes, de femmes, d'enfants de tous âges, qui se réunissaient le mardi, le jeudi et le dimanche dans les dépendances du couvent. C'est là que Jacques-René Hébert, fondateur du journal le *Père Duchesne*, rencontra Marie-Françoise Goupil, sœur défroquée de la Conception dont il s'éprit et qu'il épousa en 1792.

Barnave, les Lameth, Lareveillère-Lépeaux, Pilastre, Leclerc, Duport, Robespierre, Mirabeau, d'autres membres de la Constituante, des nobles convertis aux idées nouvelles, des moines passifs ou en rupture de cellule, des journalistes, une populace d'énergumènes en hail-

lons, toutes les classes de la société réunies en un curieux mélange se pressaient aux abords du portail, dont un drapeau tricolore surmonté d'une couronne civique voilait de ses plis la croix hospitalière, au n° 308 de la rue Saint-Honoré, en face du somptueux hôtel de Noailles qui, par son silence, contrastait avec le vieux couvent plein de brouhaha et de tumulte.

La guerre déclarée entre l'Église et l'Assemblée servit de prétexte aux individus sans aveu qui pullulaient dans les bouges de Paris, pour s'emparer d'objets appartenant au trésor des sanctuaires.

Le 12 mars, un ciboire garni d'hosties consacrées fut volé à Saint-Roch. L'auteur du larcin se débarrassa des hosties en les jetant dans l'allée d'un café de la rue Saint-Honoré et se sauva avec le vase. L'abbé Marduel [1] fit un tel éclat de ce sacrilège, il s'éleva à ce sujet, dans toutes les paroisses de Paris, un tel concert de lamentations et de plaintes, on multiplia à un tel point les actes de pénitence et les services expiatoires, que l'on finit par en voir dans cette affaire beaucoup plus long qu'il n'y en avait en réalité. De « bons citoyens » insinuèrent que le coupable se cachait sous la soutane et que cette histoire avait été inventée de toutes pièces « pour échauffer les têtes des ignorants ». Ces propos malveillants ne rebutèrent d'ailleurs ni les voleurs, ni le clergé. Le même méfait se renouvela deux mois après avec les mêmes conséquences. On lit dans le *Moniteur universel* en date du 29 mai : « Des brigands se sont introduits dans le chœur de Saint-Roch et ont forcé la serrure du

1. Jean-Baptiste Marduel, destitué en 1789. Ne pas confondre avec Claude-Marie Marduel (1789-1833), dont il sera parlé plus loin.

tabernacle. Ils ont dérobé le ciboire et les hosties et se sont enfuis par une porte qu'avait laissée ouverte un vicaire qui était venu chercher le viatique pour un malade à quatre heures du matin. » Et, le 8 juin : « Le curé de Saint-Roch a déployé un grand zèle à réparer le scandale qu'a causé dans cette paroisse le vol d'un ciboire. Il y a eu amende honorable, procession, sermon, etc... »

Le 1er avril. après la lecture du *Livre Rouge*, qui cloua au pilori la multitude des pensionnaires secrets de la couronne et provoqua des pamphlets, des libelles, des chansons et des caricatures dont se trouvèrent inondés la boutique du libraire Lagrange, celle de Siéber et celle de Bonin, marchands de musique rue Saint-Honoré, l'un entre la rue des Vieilles-Étuves et la rue d'Orléans, le second au 504, presque en face Saint-Roch, et le *Cabinet littéraire* installé au coin du cul-de-sac de l'Oratoire, l'Assemblée décréta la mise en vente de quatre cents millions de biens appartenant à l'Église.

Le vote n'ayant eu qu'une faible majorité, les membres dissidents se groupèrent dans une salle du couvent des Capucins pour rédiger, sur la motion de M. de la Chèze, une adresse aux provinces « afin de les instruire des principes prétendus irréligieux du corps constituant ». Cette motion, qui semblait indiquer quelque réserve et certaines velléités de tolérance, ne fut pas du goût des assistants; les députés, interrompus, hués, honnis, durent clore leur séance. « On s'en tint heureusement à la vivacité des paroles, dit le *Moniteur* du 20 avril, car la consigne avait été donnée à la police d'interdire l'entrée du cénacle aux dames dont les tabliers auraient pu recéler des pommes cuites. Il y a lieu de croire que

les femmes de la Halle avaient laissé percer le dessein d'en assaillir ceux de nos représentants qu'elles auraient regardés comme de mauvais citoyens. »

Époque fertile en audaces suivies de revirements timorés, où souvent les pas faits en avant sont corrigés par des reculs, où l'esprit révolutionnaire, mal dégagé du passé, témoigne tour à tour de hardiesse et de crainte, où l'initiative est contre-balancée par la force atavique des vieilles coutumes.

Le 1er mai, Paris, qui venait d'applaudir aux décrets de l'Assemblée contre les prêtres, rendit de pieux devoirs au père Rainaud, de l'Oratoire, décédé à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Le père Rainaud avait été une des gloires de la chaire apostolique. Son éloquence qui égalait celle de Massillon, son compatriote. était douce et rare, pleine d'accents persuasifs inspirés par le cœur. Ses mœurs pures n'avaient jamais prêté au soupçon; il possédait tous les charmes des vertus sociales. Il n'avait pas accepté la mitre que, par deux fois, lui avait offerte Louis XV, ce qui avait fait dire au roi : « Je ne connais dans tout le clergé de France que le père Rainaud qui ait le courage de refuser un évêché. »

Il y eut une affluence considérable de gens de toutes conditions aux obsèques de cet homme de bien. Les députés qui s'y montrèrent arguèrent devant l'Assemblée que, la Révolution comptant d'avérés zélateurs dans le sein de la congrégation de l'Oratoire, ils s'étaient crus autorisés à honorer de leur présence les funérailles du défunt.

L'Assemblée les absout. N'allait-elle pas avoir à s'innocenter elle-même à ses propres yeux d'une démarche autrement singulière et incohérente? Au lendemain de

la proclamation des Droits de l'Homme [1], après avoir molesté l'Église et dépossédé de ses biens le clergé, elle se mit à la remorque des surplis, des chasubles et des aubes le jour de la Fête-Dieu ! Dans la rue Saint-Honoré, tendue de tapisseries et jonchées de fleurs, embaumée par le parfum des lis et de l'encens, passèrent derrière l'ostensoir, les promoteurs d'idées nouvelles, les apôtres de la Liberté. Que l'on s'imagine ce spectacle et que l'on évoque la blanche théorie des ministres du culte traînant après eux, et avec quel orgueil, le cortège soumis des régénérateurs de constitution. L'histoire a parfois de ces surprises. Les représentants de la France voulurent-ils alors faire comprendre que la guerre qu'ils avaient déclarée à la religion ne visait qu'une caste privilégiée sans ébranler en rien leurs convictions et leurs croyances ? Obéirent-ils à un scrupule de conscience ou bien leur inconséquence ne fut-elle qu'un dernier effet de cet illogisme, de cette inconstance, de cette légèreté, caractères propres de l'esprit français surtout au dix-huitième siècle, de cet esprit que devaient corriger de façon sinistre les leçons de 1793 et de 1794 ? D'ailleurs, parmi ceux qui assistèrent à cette édifiante procession, com-

---

1. Au mois de mai 1790 parurent chez Bonin, marchand de musique et de cordes d'instruments rue Saint-Honoré, *Les Droits de l'Homme et du Citoyen, décrétés par la Constituante et sanctionnés par le Roi*, gravés, formant tableau de quinze pouces de haut sur onze pouces quatorze lignes de large : prix 12 sols et, sous verre, bordure dorée : 4 liv. 10 sols.

Parurent en même temps chez Béraud, négociant rue Saint-Honoré, n° 272, près du passage Saint-Roch, les *Annales instructives*, « au moyen d'une table alphabétique qui se renouvellera d'année en année et formera par la suite un dictionnaire complet des découvertes faites en médecine, en physique, en mécanique, en peinture, en agriculture ». On souscrivait en même temps au même endroit pour le *Code universel et méthodique des lois qui régissent la France depuis 1789*.

bien y en eut-il pour se livrer aux réflexions qu'elle nous suggère? On était en 1790 et, bien que la Bastille ne fût plus que ruines et que l'avenir parût gros d'orages, toute préoccupation de plaisir n'était pas entièrement abolie.

A l'heure où la réforme de ses lois fondamentales semblait absorber uniquement les pensées de la France, un spéculateur, profitant de la mise en vente des biens ecclésiastiques, offrait cinq millions à la Ville d'une partie du couvent des Capucins et soumettait à l'Assemblée un projet qui consistait à y installer l'Opéra. L'entrepreneur s'engagait à bâtir à ses frais une salle spacieuse, propre aux représentations des grandes pantomimes et comportant tous les agréments des théâtres existants sans en avoir les défauts et les inconvénients. « La famille royale, ajoutait la notice explicative du plan, résidant aux Tuileries. se serait trouvée ainsi à proximité du plus beau spectacle du monde. » L'Assemblée ne crut pas devoir prendre la chose en considération : les *Variétés-Amusantes* allaient s'ouvrir. La première représentation eut lieu le 15 mai.

Pour la construction de ce théâtre [1] attenant à sa demeure, Philippe d'Orléans avait sacrifié les appartements du Régent qu'avait habités quelque temps Mme de Genlis. Les amateurs d'art avaient vu non sans regret sortir du palais où les avait réunis autrefois l'arrière-grand-père du prince, les chefs-d'œuvre de pein-

---

1. Actuellement le Théâtre-Français. « La nouvelle salle a été construite par M. Louis, l'architecte qui a bâti celle de Bordeaux. Elle est entièrement en pierre et en fer et on assure qu'elle a coûté à M. le duc d'Orléans, près de deux millions, ce n'est pourtant pas un monument de grand style, mais le plan en est singulièrement ingénieux, la distribution commode. Quant à la décoration de l'intérieur, elle n'est que trop riche, trop recherchée et forme un contraste presque ridicule avec le genre des ouvrages que l'on y a vu représenter jusqu'ici. » (Meister.)

ture et de sculpture achetés par la Belgique et par l'Angleterre, disparaître la célèbre galerie de Coypel et le salon d'Oppenord.

Les Variétés-Amusantes s'appelèrent bientôt le *Théâtre de la rue de Richelieu* [1], puis le *Théâtre de la République* [2].

La création de la nouvelle salle fut une aubaine pour les prostituées des rues Fromenteau, Saint-Thomas-du-Louvre, Jean-Saint-Denis, Croix-des-Petits-Champs, qui se crurent revenues aux beaux jours de l'Opéra, alors que l'Académie de Musique siégeait au Palais-Royal.

Les membres de l'Assemblée s'étaient déjà inutilement évertués à épurer ce quartier de la population flétrie et tenace qui l'occupait depuis plusieurs siècles. Ne pouvant faire évacuer les maisons infestées par les créatures de vice et fermer les hôtels meublés dont elles constituaient la clientèle, ils s'attachèrent aux apparences et retirèrent à certaines rues le nom infâme qui leur était échu au Moyen Age et qui affichait leurs tares. La rue du Pélican devint la rue Purgée[3]. Qualificatif bien illusoire, car le négoce de débauche qui s'était inféodé cet étroit trait d'union entre la rue Croix-des-Petits-Champs et la rue de Grenelle-Saint-Honoré, ne l'abandonna pas. Il y croupit encore.

En faveur de la morale et « afin de prévenir les effets fâcheux qui peuvent résulter des écarts de la jeunesse », le docteur Retz, médecin des hôpitaux et de la marine, fit paraître au *Bureau des annales de l'art de guérir*, 238 rue Saint-Honoré, près la rue des Frondeurs, le

1. En 1791.

2. En 1792 et, en 1799, la *Comédie-Française*.

3. Voir tome Ier, note page 44.

Guide des jeunes gens de l'un et l'autre sexe à leur entrée dans le monde.

Du 20 au 22 mai, l'Assemblée constituante disputa au roi l'initiative de la guerre. L'Angleterre ayant cherché querelle à l'Espagne, alliée de la France, Louis XVI avait, de sa seule volonté, fait armer quatorze vaisseaux. Cet acte d'autorité qui laissait l'épée au monarque, alarma Paris à ce point que, pendant deux jours, la rue Saint-Honoré, de la place du Palais-Royal à la place Vendôme, fut sur le pied d'émeute, cinquante mille hommes, sous l'empire d'une émotion extraordinaire, criant, se démenant, courant des Tuileries au passage des Feuillants, attendant avec anxiété et s'arrachant les billets donnant le compte rendu des séances et le mouvement de la discussion. Le discours de Mirabeau qui, à cet occasion, soutint le parti de la cour, déchaîna la colère de cette multitude. Les vociférations s'élevèrent de toutes parts et les injures assaillirent l'orateur félon en une formidable bordée. Tout ce que l'envie de ses adversaires, jaloux d'une popularité immense due à l'ascendant de son éloquence torrentueuse et foudroyante, lui avait successivement jeté depuis un an à la face, d'outrageant, de méprisant, de haineux, la foule le lui cracha d'un seul coup au visage. Il fut le « gueux, l'extravagant, le scélérat, l'assassin, le fou, le monstre », celui qui motivait de Marat, dans l'*Ami du peuple*, cette apostrophe : « Citoyens, dressez des potences pour tous les traîtres et pendez à leur tête l'infâme Riquetti l'aîné ! » Enfin parut le fameux libelle intitulé *La grande trahison découverte du comte de Mirabeau*. Et la rue Saint-Honoré siffla, voua aux galères, maudit le tribun pour lequel, suivant l'exemple de Rome qui l'eût déifié. la France reconnaissante

devait, onze mois plus tard, inventer le Panthéon.

Le 19 juin, l'Assemblée, continuant la série de ses réformes égalitaires, supprima les titres nobiliaires.

« Le *Moniteur* du 21 juin, écrit Léonard Gallois, est sans contredit une des pages les plus curieuses de la Révolution. L'abolition de la noblesse, la suppression des titres nobiliaires, des noms féodaux, des armoiries, des livrées y sont consignées, ainsi que les débats auxquels ces grandes déterminations donnèrent lieu, et ce n'est pas une des circonstances les moins intéressantes de cette séance mémorable du 19 juin que d'y voir la noblesse, les titres et les armoiries défendus par l'abbé Maury, fils d'un homme du peuple, contre un Noailles ou un Montmorency. De ce jour, les noms portés par la plupart des nobles de l'Assemblée disparurent du *Moniteur* remplacés par ceux qu'ils tenaient de leurs pères. Le comte de Montlosier s'appela le citoyen Rainaud; l'abbé de Barmont, l'abbé Perrotin; Le Pelletier de Saint-Fargeau, Lepelletier; Delley d'Agier, Delley, et le marquis de Bonnai, Bonnai tout court.

« Le côté droit de la Constituante, méconnaissable, blessé cruellement dans sa vanité et son orgueil, conçut de ces changements une irritation extrême et, à partir de ce moment, presque tous ses membres devinrent les ennemis irréconciliables de la Révolution. »

Aucun citoyen français ne pouvant désormais porter, faire porter de livrée ni avoir d'armoiries, dès le 25 juin l'armée des démolisseurs se répandit dans Paris le pic à la main; ils s'attaquèrent à la façade des palais, des des hôtels particuliers, brisant, détruisant sans vergogne enseignes et blasons. « La noblesse, dit Mercier, essaya de tergiverser avec la loi et fit recouvrir ses écussons d'un masque de plâtre qui laissait transparaître

sous une légère couche d'enduit les signes héraldiques. On vit beaucoup de voitures où avait été étendu sur les panneaux un brouillard épais, signifiant que ce gros temps qui empêchait de se reconnaître ne durerait point et passerait comme nuage au ciel. Un duc, de crainte que le peuple ne saisit pas l'allégorie, ajouta cette devise : « Ce nuage n'est qu'un passage. »

La fureur des nobles, amoindris dans leur superbe, réjouit le peuple. Ceux d'entre eux qui, par coïncidence, disparurent de ce monde à l'époque où fut appliqué le fameux décret, devinrent la risée des badauds qui escortèrent leur enterrement avec des mines contrites, les plaignant « d'être morts d'une aristocratie rentrée ».

Du 7 au 14 juillet, la moitié de Paris, le Paris de la Cité, du faubourg Saint-Antoine, du Marais, des quartiers Saint-Martin, Saint-Denis, des Halles, descendit la rue Saint-Honoré, la pioche sur l'épaule, le *Ça ira* sur les lèvres et s'en fut au Champ-de-Mars transformer en vallée la plaine sablonneuse destinée à servir de théâtre à la fête de la Fédération.

Les jeunes et les vieux de 1790, enfants, hommes et femmes, parcoururent l'antique voie d'un pas vainqueur, vibrant tous d'une même ardeur, le cœur débordant d'une expansion généreuse, aspirant à l'allégresse de ce jour unique qui devait consacrer l'unité de la Patrie.

Ils chantaient :

Ah! Ça ira! Ça ira! Ça ira!
Celui qui s'abaisse on l'élèvera.

Et leurs voix rassurantes montaient le long des maisons pauvres, tassées les unes contre les autres, de la rue de la Ferronnerie à l'Oratoire, entraient par les fenêtres ouvertes dans les galetas où se cachait la misère,

où agonisait la souffrance, ranimaient l'espérance au foyer en détresse.

... Ça ira! Ça ira!
Celui qui s'élève on l'abaissera.

Et leurs voix devançaient leurs regards et leurs gestes au seuil des palais royaux du Louvre et des Tuileries, dont les combles altiers bleuissaient dans l'azur du ciel d'été [1].

... Ça ira! Ça ira!
Des législateurs tout s'accomplira!

Et, devant les Feuillants, les chants se faisaient plus sonores, plus pressants, et les échos du monastère répercutaient de salle en salle et de galerie en galerie ces accents, les portaient jusqu'au Manège, jusqu'à l'Assemblée, émue de cet enthousiasme qui la saluait au passage.

Ah! Ça ira! Ça ira! Ça ira!
. . . .

Mais, les chants avaient beau s'éloigner par la rue Royale, se perdre dans le brouhaha lointain de la place Louis XV et des Champs-Élysées, la rue Saint-Honoré en restait pleine. Ils renaissaient dans les cafés, scandés par le choc des verres: ils renaissaient sous les arbres du Palais-Royal; ils renaissaient du côté des Halles,

---

1. Le *Ça ira* qui présida aux travaux du Champ-de-Mars, excita en même temps un transport universel dans les rues et les spectacles. Le sang ne coulait point à cette époque; l'amour de la Révolution était entier, l'énergie était pure, l'idée de meurtre ne s'y mêlait point. On répétait le *Ça ira* d'un concert unanime, « la liberté s'établira; malgré les tyrans tout réussira! » Le *Ça ira* était emprunté au célèbre Franklin. C'était son expression favorite au au plus fort de la révolution d'Amérique. (Mercier : *Nouveau Paris.)*

entonnés par de nouvelles cohortes de travailleurs et par les fédérés qui arrivaient à Paris du fin fond des provinces de la France. Les envoyés du Béarn s'arrêtaient rue de la Ferronnerie, à l'endroit où avait été assassiné Henri IV, se découvraient devant son buste qu'une boutique arborait comme enseigne, et le peuple applaudissait à cette démonstration, à cet hommage rendu à la mémoire d'un prince qui l'avait aimé. Une députation de la municipalité allait à Versailles au-devant des Bretons. Les hôtels meublés de la rue Saint-Honoré avaient baissé leurs prix pour la circonstance et étaient envahis par les étrangers : l'hôtel des Américains avait réduit à vingt-cinq sous le fixe de sa table d'hôte à quarante-deux sous.

Les Révolutions de Paris, le journal enflammé de Loustalot, entretenait l'exaltation populaire par des dithyrambes quotidiens sur le civisme, et Bailleux, marchand de musique de Louis XVI, de la reine et de la famille royale, rue Saint-Honoré, près de la rue de la Lingerie, *A la Règle d'Or*, faisait fortune en vendant des couplets patriotiques.

Le 12 juillet, était affichée sur toutes les places, au coin de toutes les rues, à la porte des clubs et clouée à l'entrée du passage des Feuillants, une ordonnance relative à la fête fédérative.

Cette ordonnance, qui renferme une quantité d'intéressants détails sur la police des rues, mérite d'être rapportée intégralement ici.

Il y est enjoint que :

1° Personne ne pourra, sous peine de confiscation et de l'amende portée par les règlements, se présenter, le 14 juillet, à la fête fédérative ou même dans les rues avec des cannes ou bâtons et notamment avec des cannes à épée, des

dagues ou avec toute autre arme cachée. La sécurité la plus entière est un hommage dû par tous les bons citoyens à la réunion de tous les pouvoirs et de toutes les forces publiques.

2° Les hôteliers, maîtres d'hôtels garnis et logeurs. tiendront dans l'ordre le plus exact leur registre des personnes logées chez eux, à peine des amendes portées par les règlements; ils seront tenus de porter ces registres journellement à leurs districts respectifs, pour les faire vérifier par MM. les commissaires de service, qui sont invités à envoyer tous les jours au département de la police une feuille indicative du nombre, des noms et qualités des personnes qui logent dans ces maisons.

3° Nul ne pourra se présenter dans les rues de Paris, le 14 juillet, revêtu d'une livrée, conformément au décret du 9 juin, à peine d'être puni comme réfractaire aux décrets, à l'exception toutefois des domestiques des ambassadeurs et de ceux des étrangers qui seront tenus de porter sur eux une carte signée de leurs maîtres, et ne seront réputées livrées que les habits chargés de galons de différentes couleurs.

4° Les carrosses, voitures, ou charrettes ne pourront pas rouler dans l'intérieur de la ville et dans les environs du Champ-de-Mars, même pour les déménagements, pendant la journée du 14 juillet. Il sera défendu à toute personne autre que les cavaliers de la garde nationale de paraître à cheval dans les endroits sus-désignés; en cas de contravention, les chevaux et les voitures seront mis en fourrière et y resteront jusqu'au paiement de l'amende de cent livres.

5° Seront néanmoins exceptés de cette disposition, les voitures et tombereaux destinés à conduire à l'île des Cygnes les abatis de viande qui s'y préparent, à la

charge par les conducteurs desdites voitures, d'effectuer leur retour au plus tard à deux heures du matin.

6° Il sera défendu d'obstruer ou gêner les voies publiques et notamment les environs du Champ-de-Mars soit par des pierres, échafaudages, voitures, échoppes ou étalage quelconque, à peine de saisie du tout avec amende de cent livres.

7° Défenses sont pareillement faites à tous particuliers de tirer aucuns fusils, boëtes, pétards, pistolets et autres armes à feu dans les rues ni par les fenêtres à peine de cent livres d'amende; les pères et mères seront responsables pour leurs enfants, les maîtres pour leurs domestiques et les marchands et artisans pour leurs garçons et leurs apprentis.

8° Il est pareillement défendu très expressément à toutes personnes de s'introduire dans les maisons et d'arrêter les passants, sous prétexte d'offrir des bouquets, à peine d'être arrêtées et traitées conformément aux dispositions du décret de l'Assemblée nationale concernant les mendiants.

9° Tous les habitants de la ville et des faubourgs seront tenus, le 14 juillet, de fermer leurs boutiques et d'illuminer le soir les fenêtres de leurs maisons.

10° Les voitures employées au service de l'enlèvement des boues, ne pouvant pas rouler le 14 juillet, l'enlèvement se fera dans la soirée du 13 au 14, excepté dans les rues qui doivent servir au passage des troupes fédérales et où le service de l'enlèvement pourra se faire, au retour, par les mêmes tombereaux qui auront apporté le sable dont les rues doivent être couvertes. En conséquence, les habitants sont invités à faire balayer le devant de leurs maisons, le 13, entre sept et dix heures du soir.

11° Les citoyens sont avertis qu'il y aura, pendant la journée du 14, un comité toujours tenant dans chaque

district, pour veiller au maintien de l'ordre et de la tranquillité dans toutes les parties de la capitale, répondre à toutes les demandes, plaintes ou réclamations, et informer sur-le-champ le département de la police de tout ce qui pourrait plus particulièrement intéresser la sûreté publique.

Le département invite le commandant général et MM. les commissaires de districts à tenir la main à l'exécution la plus scrupuleuse de la présente ordonnance.

(Paru au *Moniteur universel*, en date du 14 juillet 1790)[1].

Du 13 au 14, la pluie tomba en abondance : « Le ciel est aristocrate ! » disait le peuple qui eut la gaieté courageuse. Le 14, les fédérés et les gardes nationaux, réunis sur les boulevards et rue Royale depuis cinq heures du matin, à demi morts de faim et de froid, furent réconfortés et nourris par les locataires des maisons riveraines qui, rue Saint-Martin et rue Saint-Honoré, leur envoyèrent du pain et des jambons par les fenêtres. Enfin le soleil se montra, sécha les chaussées et les uniformes, éclaira Paris, qui se vidait de ses habitants gagnant en hâte le Champ-de-Mars. La rue Saint-Honoré pavoisée vit passer dans les atours de leur costume « à la nation », robe blanche et ceinture tricolore, les jeunes filles qui devaient joncher de fleurs l'autel de le Patrie, le vieillard couronné de myrte, le soldat au front ceint de lauriers, l'enfant « paré d'innocence » et portant des rameaux verts, symboles vivants représentant la vertu, le courage, l'espérance. Le soir, elle s'embrasa et, entre ses deux rangées d'édifices illuminés, sur ses places et ses carrefours, ce fut toute la

1. V. le *Moniteur*, t. V, p. 99.

nuit comme une continuation de la fête de là-bas.

La Fayette avait été l'un des héros de la journée : il en sortit transfiguré et grandi ; il parut alors aux yeux de tous l'homme sur lequel reposaient le pouvoir exécutif et la sécurité de Paris. Le 17, les députés des gardes nationales de la France, rassemblés à Saint-Roch, commandèrent son portrait en pied au graveur Weyler : l'estampe qui mesura vingt-trois pouces sur seize, achevée en octobre, fut tirée à des milliers d'exemplaires et orna les murs de tous les logis jusqu'aux plus humbles. Elle se vendait 12 livres.

Au mois d'août, un pamphlet, dont un nommé Charles Froment, petit receveur et agent secret du clergé, était l'auteur, répandu dans tous les cercles de la capitale par des mains invisibles, jeté sous les portes des maisons, sur les tables des cafés, distribué avec moins de mystère à l'intérieur des églises, prouva que, malgré les serments de la Fédération, malgré le pacte de paix qui semblait avoir consommé la fusion de toutes les classes de la société et désarmé les partis, la haine des prêtres n'avait pas abdiqué.

Du fond de leurs confessionnaux, ils entretenaient contre la Révolution une hostilité permanente. Pendant quelques semaines, ce moyen occulte leur avait suffi. L'atroce brochure de Froment, digne complément de la *Passion de Louis XVI*, les révéla farouches polémistes. Ils surent déployer dans ce rôle les ressources de leur loquacité insinuante et perfide, tantôt jouant l'humilité, élevant la gémissante voix de l'opprimé, tantôt recourant à l'anathème, foudroyant leurs adversaires avec l'âpreté tonnante des prophètes de la Bible.

On trouve dans le *Moniteur universel*, en date du

1er août, une curieuse lettre adressée, pour insertion, au rédacteur du journal par un de ces fougueux exorcistes déchaînés contre le Palais-Royal.

En voici un extrait :

« Ranimer le feu des passions, dit-il, est le mouvement naturel de ce PalaisRoyal ou plutôt antiroyal, que l'on a si bien nommé la Caverne d'Éole. C'est de là que les tempêtes et les sottises se répandent dans Paris. De quelque côté que l'on arrive en ce vaste boucan, on est assailli par les plus horribles stentors beuglant des pamphlets plus ou moins horribles ; on croirait que c'est l'antichambre des Enfers ou des Petites-Maisons, l'Assemblée nationale des bourreaux, des bacchantes et des furies, la capitale des anthropophages ou le sérail de la bestialité ! »

Cette éloquence verbeuse et déclamatoire qui avait peu d'effet à Paris, en obtenait beaucoup dans les provinces.

Vers la fin du mois de juillet, les Capucins évacuèrent définitivement leur couvent et l'Assemblée put installer ses bureaux dans toute l'étendue de leurs bâtiments. Elle en fit presque autant chez les Feuillants, se contentant de laisser à ceux de ces religieux qu'elle toléra dans le monastère jusqu'en 1792, la jouissance d'une partie de l'annexe sur la rue Saint-Honoré. Une lettre des comités d'administration ecclésiastique, datée du 24 novembre 1790, autorise en effet les Pères Feuillants « à rester dans leur maison de la rue Saint-Honoré, conformément à leur demande, basée sur leurs services à la chapelle des Tuileries[1] ». La même lettre enjoint le transport dans l'église des Capucins des livres de la bibliothèque des

1. Arch. nat. D. XXII, 2, n° 77.

Feuillants afin d'empêcher toute dilapidation, la municipalité se réservant de les communiquer aux Pères quand ils le désireraient, à titre de prêt. Le 5 juillet 1790, un mémoire ayant été présenté à l'Assemblée par Guillaume-Jacques de Favanne, littérateur, commissaire du comité permanent du district de Saint-André-des-Arcs, afin d'obtenir la restitution d'un certain nombre de tableaux appartenant au monastère des Feuillants, il avait été accordé à la maison mère de reprendre les peintures décorant l'apothicairerie.

Le besoin se faisait depuis longtemps sentir de réunir au Manège les bureaux de la place Vendôme et de donner plus de place aux différents services qui se multipliaient sans cesse autour de la salle des séances dans un espace relativement très restreint.

L'installation matérielle de l'Assemblée était défectueuse à bien des points de vue; la dissémination des services, l'étroitesse des locaux, les modifications que l'on y opérait constamment, s'aggravaient encore des habitudes et du laisser faire qui permettaient au public de prendre part pour ainsi dire aux débats. « On rencontrait constamment une multitude d'ouvriers dans les jardins des Capucins et des Feuillants, dans les couloirs et les galeries attenant au Manège, occupés à construire, à réparer des boutiques, des ateliers, des cafés, bâtiments élevés aux dépens des marchands, des restaurateurs, des limonadiers auxquels ils étaien destinés [1]. »

Au commencement du mois de septembre, l'Assemblée ayant pris possession des deux monastères, les

1. Armand Brette : *Principaux documents de la période révolutionnaire.*

locaux en étaient distribués de la façon suivante :

MAISON DES FEUILLANTS

1° Rez-de-chaussée, près du grand escalier :
Bureau des commissaires de l'Assemblée.
Comité pour la division du royaume.
Dans le cloître :
Comité de constitution et de revision; bureaux.
2° Entresol :
Comité des rapports, des recherches et des lettres de cachet.
3° 1er étage :
Comité de la Marine militaire, de l'Agriculture, du Commerce et des Finances.

MAISON DES CAPUCINS

1° Rez-de-chaussée :
Laboratoire du comité monétaire; bureaux.
2° Entresol; par le grand escalier :
Comité des monnaies et des droits féodaux.
Comité d'aliénation des biens nationaux; bureaux.
3° 1er étage :
Comité des domaines.
Comité ecclésiastique.
Comité diplomatique.
Comité des assignats.
4° 2e étage :
Comité colonial.
5° Par le 1er escalier du côté du grand jardin :
Au 1er, logement de l'archiviste.
6° Par le 2e escalier du même côté :
Au 1er, Comité de salubrité.
Au 2e, Comité de mendicité.

7° A droite du corps de logis principal des religieux Feuillants, dans un corps de bâtiment secondaire :

Bureau des archives; archives.

8° A gauche :

Comité de l'imposition.

Comité de liquidation des offices ou de judicature.

Comité de liquidation de l'arriéré.

Comité central de liquidation.

9° Par l'escalier qui est au milieu du corridor qui conduit au passage des Feuillants :

Au 1er, trois bureaux du comite d'aliénation.

Au 2e, cinq bureaux du comité d'aliénation.

Comité des pensions.

Comité central de liquidation.

10° Dans le petit jardin, en entrant par le passage des Feuillants :

Bureau de M. Vacquer, inspecteur des travaux de la salle.

Bureaux de l'Imprimerie nationale.

Les massacres de Nancy eurent à Paris un retentissement néfaste. Quand la nouvelle en fut connue, quarante mille hommes s'amassèrent rue Saint-Honoré et, par la rue de l'Échelle et la rue du Dauphin, firent irruption dans la cour des Tuileries en proférant des cris de mort contre les ministres. Le mot fameux : « *A la lanterne!* » retentit sinistrement autour du palais. Une exaltation menaçante se manifesta dans la presse inquiète et désemparée.

Alors les Jacobins commencèrent à mettre en vigueur leur méthode d'inquisition. « A dater du 2 septembre 1790, écrit Michelet dans son *Histoire de la Révolution,* ils deviennent l'œil qui surveille, la voix qui accuse, le

bras qui frappe. Hommes sombres et méfiants, magistrature arbitraire et impitoyable, ils prennent dorénavant l'initiative du mouvement démocratique et imposent leur opinion. » Leur journal rédigé par Choderlos de Laclos, l'agent du duc d'Orléans, sert de modèle et donne le ton à la plupart des feuilles périodiques et quotidiennes qui inondent la capitale.

A dater de la fin du mois de septembre 1790, la foule ne quitte plus guère les alentours du 308 de la rue Saint-Honoré, où les trameurs d'émeute viennent se mettre aux ordres de Lameth et chercher l'argent qu'on leur distribue de la part de Philippe-Égalité. Le club redoutable encourage chez le peuple le goût des audaces et de la violence et lui fait perdre tout sentiment de tolérance, de mesure et de modération. Sur son instigation, presque chaque soir, devant la porte du café Marchand, rue Saint-Honoré, on brûle quelque euille royaliste. Un secrétaire dresse un procès-verbal qui le lendemain parait dans les feuilles révolutionnaires : on lit : « Nous soussignés, citoyens habitués du café Marchand, tous dûment assemblés, après lecture faite d'un exemplaire du *Journal général de la cour et de la ville*, avons livré le présent article aux voix, de la majorité desquelles il en est résulté que ladite feuille a été condamnée à être lacérée, puis brûlée publiquement devant la porte dudit café. »

La noblesse s'indigne. Le 13 novembre le jeune duc de Castries provoque Charles de Lameth, l'oblige à se battre, le blesse. Les Jacobins font aussitôt courir le bruit que l'épée du duc était empoisonnée, que Lameth va mourir; la foule, poussée par leurs agents, met à sac l'hôtel de Castries et, pendant trois jours, Paris est en proie à une surexcitation séditieuse; des rassemblements

se forment à tous les coins de rues et les clubs se multiplient dans l'arrière-boutique des cafés. Le Palais-Royal est inabordable et la fermentation immense.

Décembre arrive et, tandis que les voitures emportant par milliers les familles d'émigrés fuyant en Allemagne, en Belgique, en Angleterre, encombrent les barrières et les routes, les étrangers accourent de tous côtés pour assister à ce spectacle émouvant de la capitale de la France en travail d'émancipation sociale.

Les Anglais achètent aux Feuillants la nouvelle grammaire composée spécialement à leur usage par le citoyen Blondin-Feuillant, secrétaire interprète de la Bibliothèque du roi pour les langues italienne et espagnole, polonaise et anglaise, membre de plusieurs académies [1]. Amateurs de curiosités nouvelles, ils trouvent au *Cabinet littéraire*, au coin du cul-de-sac de l'Oratoire, les *Traits de la Révolution* en deux planches d'images contenant chacune vingt médaillons, pouvant « servir à faire des garnitures de boutons » [2], et, chez le graveur Alexandre Chaponnier, rue Saint-Honoré, entre la rue des Bons-Enfants et le Palais-Royal, dans la maison du sieur Erembert, parfumeur, la *Comparaison des petits pieds* d'après le tableau de Louis Boilly, estampe en couleurs qui, pour 9 livres, leur sera un souvenir de la grâce féminine française au début de l'année 1791 [3].

---

1. Ouvrage paru en septembre 1790, honoré de la souscription de la famille royale. *(Moniteur universel.)*

2. Novembre 1790.

3. Prudhomme : *Les Révolutions de Paris*, t. VII.

CHAPITRE III

LA RUE SAINT-HONORÉ SOUS LA RÉVOLUTION
(Suite.)

(1791)

La rue Saint-Honoré au commencement de l'année 1791. — Les artistes et la presse. — Marat rue Saint-Honoré. — L'abbé Marduel, curé de Saint-Roch, refuse de prêter serment à la Constitution. — Louis-Alexandre Legrand, nouveau curé de Saint-Roch. — Mort et obsèques de Mirabeau : le convoi funèbre traverse la rue Saint-Honoré. — Le journal de l'abbé Royon traîné dans le ruisseau de la rue Saint-Honoré. — Le club des Jacobins. – Sociétés annexes. — Le soir du 20 juin 1791. — La rue Saint-Honoré le 17 juillet. — Robespierre chez le menuisier Duplay. — Les cloches du couvent des Jacobins et l'argenterie des Feuillants. — L'église des Feuillants atelier de peinture de David. — Le 14 septembre; proclamation de la Constitution rue Saint-Honoré. — Robespierre et Pétion portés en triomphe. — L'Assemblée législative. — La famille royale aux Italiens. — Les cafés de la rue Saint-Honoré à la fin de l'année 1791. — Une grève d'imprimeurs aux Capucins.

En 1791, les littérateurs, les peintres, les sculpteurs, épris de nouveauté et de liberté, mettent leurs talents au service de la Révolution et font effort « pour ouvrir au génie national les routes de cette noble ambition qui doit régénérer les productions de tous les arts.» Durant cette année, dit le *Moniteur universel*, « les arts sortent de leur sommeil momentané ». L'Assemblée les encourage; elle s'occupe de régler les questions d'art drama-

tique et ses commissaires convoquent les auteurs et les compositeurs de musique, chez « M. Delange-Savalette, rue Saint-Honoré, au ci-devant hôtel du Trésor royal », pour traiter avec eux, d'après les décrets, des affaires qui les concernent [1]. Elle accueille avec intérêt l'œuvre unique de dix-huit sculpteurs, le projet d'un monument triomphal, d'une colonne à ériger au milieu du Champ de la Fédération [2]. Elle donne comme atelier à David, pour y faire son tableau du *Serment du Jeu de Paume*, l'église du couvent des Feuillants.

David, d'ailleurs, et Horace Vernet, et des écrivains tels que La Harpe, Chamfort, Andrieux, Sedaine, sont de chauds patriotes qui fréquentent aux Jacobins et apportent aux séances du club des opinions passionnées. Au commencement de janvier, les cours du Lycée sont repris avec éclat; les professeurs La Harpe, Foucroy, Süe, Boldoni prononcent leurs discours d'ouverture devant un nombreux auditoire. La Harpe termine le sien par un quatrain que tous les journaux ont à cœur de reproduire dans leurs colonnes :

S'occuper c'est savoir jouir,
L'oisiveté pèse et tourmente ;
L'âme est un feu qu'il faut nourrir
Et qui s'éteint s'il ne s'augmente [3].

Le même jour, Debucourt, cousin d'un mercier de la rue Saint-Honoré [4], Debucourt, habitué des dix ou douze

---

1. Fin janvier 1791, *Moniteur universel.*

2. Août 1791.

3. Cité par le *Moniteur universel*, le 10 janvier 1790.

4. V. acte de mariage de Philibert de Bucourt et de Marie-Élisabeth-Sophie Mouchy. Paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, 29 janvier 1782. (Ed. et J. de Goncourt, *l'Art au dix-huitième siècle* troisième série, p. 210.)

cafés de la rue Saint-Honoré où il croque Paris au passage. Debucourt le gastronome qui brossera pour Corcellet l'enseigne du *Gourmand*, Debucourt, l'exquis graveur de la *Promenade de la Galerie du Palais-Royal*, tire les premières épreuves de son *Almanach national*, dédié aux Amis de la Constitution. Cette planche où il prodigue toutes les grâces de son burin, qu'il enjolive des plus riantes couleurs, est un tribut de sa reconnaissance envers un état de choses qui a fait de son père, Louis de Bucourt, ancien procureur fiscal, un commandant de la milice nationale. « Sur l'*Almanach national*, ont écrit les frères de Goncourt [1], la Presse de la Révolution est représentée en poissarde, assise au milieu d'un étalage de rubans, d'insignes patriotiques enroulés à des baguettes pareilles à des tyrses de cocardes ; marchande de papiers-nouvelles, coquette et débraillée, la fanchon jetée sur le bonnet dénoué, le fichu entr'ouvert, le tablier blanc sur la jupe, la jupe retroussée sur le jupon bleu, les pieds sur des brochures antipatriotiques déchirées, elle aboie le journal, elle tend le papier... »

Cette image se vend 6 livres chez l'auteur : « elle est susceptible, — Debucourt prend soin de le dire lui-même dans la description qui accompagne son estampe, — de décorer l'habitation des citoyens français ». Décente, spirituelle, ironique et plaisante, elle flatte l'opinion révolutionnaire et ne la dégrade pas par la grossièreté et la vulgarité qui déparent et avilissent la plupart des caricatures du même temps : on chercherait en vain parmi les papiers-nouvelles dont les titres sont lisibles sur l'*Almanach national*, les *Révolutions de Paris* ou l'*Ami du Peuple*. La gravure, classée

1. *L'Art au dix-huitième siècle*, troisième série, p. 200.

maintenant dans les chefs-d'œuvre du dix-huitième siècle, ne mentionne ni le pamphlet quotidien de Loustalot, ni les huit pages sanguinaires que Marat fournissait chaque nuit et que les colporteurs criaient dès l'aube dans la rue Saint-Honoré.

Marat dont les logis ne se comptaient pas, qui cachait ses presses dans des souterrains, dans des cachots ou des greniers, réduits ténébreux et misérables qui, ainsi que ses haillons, servaient à sa popularité, fut l'hôte de la rue Saint-Honoré. Barbaroux l'y alla voir « vis-à-vis du café Richard [1] ». Au 275, s'élève encore actuellement une vieille et solide maison dont le rez-de-chaussée est occupé par une pharmacie. « La porte de l'immeuble s'ouvre rue Saint-Florentin; un porche sombre, une cour humide et froide, un escalier à marches de bois et pavé de briques, muni d'une rampe en fer à barreaux droits, conduisent au troisième étage à un appartement formé de quatre pièces et de débarras. Les fenêtres de ce local sont à guillotine : le décor est banal et sans style. C'est là qu'en 1790 se tapit Marat pour échapper aux poursuites des commissaires du Châtelet. Il s'en vint frapper à la porte de cet asile où il savait trouver

1. « J'ai dit qu'en 1788, raconte Barbaroux dans ses *Mémoires*, j'avais fait un cours d'optique sous Marat. Je l'ai apprécié comme savant. Je dois le faire connaître comme politique.

« Un de mes écrits sur la rébellion d'Arles tomba entre ses mains. Il m'écrivit pour me complimenter et m'invita à l'aller voir. Je m'y rendis. Il demeurait alors vis-à-vis du café Richard, rue Saint-Honoré. Je reconnus bien mon maitre d'optique : mais, quand je l'entendis, je crus qu'il avait perdu la tête. Il me dit franchement que les Français n'étaient que de mesquins révolutionnaires et que lui seul avait les moyens de fonder la liberté. Il voulut me prouver que c'était un calcul très humain d'égorger dans un jour 260.000 têtes : sans doute, il avait de la prédilection pour ce nombre, car il a toujours demandé 260.000 têtes; rarement il allait jusqu'à 300.000. »

un compère et y attendit des jours meilleurs. Ce compère était Héron[1] ».

Pendant l'année 1790, l'Assemblée avait remanié la constitution du clergé en France : l'abolition des vœux monastiques, la suppression des ordres et des congrégations ne suffisant pas à ses besoins de réforme, elle avait décidé de rendre la circonscription ecclésiastique semblable à la circonscription civile, en instituant par département un évêque nommé par les électeurs, sous confirmation du pape. Le clergé s'était déclaré presque unanimement contre ces innovations. L'Assemblée avait alors décrété que les ecclésiastiques prêteraient le serment de maintenir la constitution imposée par elle et que ceux d'entre eux qui s'y refuseraient seraient destitués de leurs fonctions et remplacés par des prêtres assermentés.

Le 9 janvier 1791 eut lieu la prestation de serment des curés, vicaires, aumôniers, composant le clergé de Paris. Les Pères de l'Oratoire, « dont le bon esprit était avéré », n'avaient pas attendu le dernier moment pour obtempérer aux volontés de la Constituante et, leur supérieur, l'abbé Porret, en tête, ils avaient, dès le 27 décembre 1790, suivi l'exemple de l'abbé Grégoire et des députés ecclésiastiques. Ils devaient, à la fin du mois de janvier 1791, présenter à la Constituante un *Plan d'Éducation* établi sur des bases conformes à ses arrêts.

Il n'en fut pas de même du curé de Saint-Roch, qui, avec onze de ses collègues, refusa énergiquement de se soumettre aux décrets. L'abbé Marduel, invité à jurer sur l'autel obéissance à la loi, s'étant abstenu de se rendre à l'église, le peuple, qui l'y attendait, l'accusa de

1. G. Lenôtre.

trahison : « Il est parti, disait-on, avec son confrère le curé de Saint-Sulpice pour prendre du service dans l'armée impériale. » Un prêtre, Joseph Douard, monta en chaire et, entre deux officiers municipaux, prêta serment en appuyant la main sur son cœur. L'abbé Marduel fut déchu de ses fonctions ; cependant, considérant comme nulle et non avenue une mesure qui, à son sens, ne relevait que de l'autorité cléricale, il se présenta à Saint-Roch à l'heure des vêpres pour y officier avec son vicaire, M. Moussein. « Mais les fidèles, raconte le *Moniteur*, pour croire fermement en Dieu, montrèrent qu'ils n'en étaient pas moins observateurs des décrets de l'Assemblée et le prièrent de s'éloigner. »

Bailly lui demanda :

— Les décrets de la Constitution civile sont-ils donc contraires à la religion catholique?

— Oui, répliqua fermement l'abbé.

— En ce cas, répartit le maire de Paris, s'il ne dépendait que de moi, la religion catholique n'existerait plus en France.

« Les noirs [1] (car il se fourrent partout), ajoute le *Moniteur*, dévotes et béguines, laides et pies-grièches, braillèrent noblement : « A l'assassin ! à l'assassin ! » et firent un vacarme épouvantable. L'assistance se contenta de les couvrir de huées et de mépris. »

L'abbé Marduel ne se tint pas pour battu.

Bien que gardé à vue, il sortit de chez lui le 18 et se disposa à faire un enterrement. Le peuple lui barra le chemin et ses fonctions furent remplies par l'abbé Fauchet, qui bénit le cercueil et accompagna le corbillard avec plusieurs prêtres assermentés. Les paroissiens

---

1. V. p. 24.

disaient : « Nous voulons l'abbé Fauchet pour curé! » Celui-ci assura qu'il n'accepterait point cette place. M. Marduel essaya de se consoler de l'enterrement par un baptême. Nouveaux obstacles. Il fut invectivé par la foule et la garde nationale dut protéger sa retraite et le reconduire jusque chez lui : « Laissez-nous faire, criaient les plus acharnés, il nous nargue, il nous provoque : il ne recevra d'autre mal que celui d'être châtié comme le mérite un fonctionnaire public réfractaire à la loi. »

L'Assemblée ayant marqué la constitution du clergé à l'empreinte de la Révolution, la religion devint à la mode et le zèle civique jeta les plus athées dans les pratiques de la dévotion. A l'encontre de ce qui s'était passé à la fin de l'année 1789, assister à une messe dite par un assermenté fut regardé comme un devoir envers les décrets et la résistance de l'abbé Marduel eut pour effet d'attirer à Saint-Roch une recrudescence de croyants. Dans le chœur, les soldats-citoyens chantaient des psaumes. Les démonstrations de piété furent de commande : les papiers-nouvelles découvrirent en Saint-Roch « un monument admirable, un temple digne entre tous les autres d'abriter les solennités du culte », vantèrent sa chaire « qui fait le plus grand honneur à M. Challe, son auteur » et son buffet d'orgues, sans oublier l'organiste, M. Balbâtre, surnommé « l'organiste des Grâces ».

Le dimanche 6 février, à Notre-Dame, lecture fut faite au procureur de la commune de l'arrêté de la Constituante répartissant Paris en trente-trois paroisses[1],

---

1. La rue Saint-Honoré fut répartie en trois paroisses : Saint-Eustache jusqu'à la rue Croix-des-Petits-Champs; Saint-Augustin, jusqu'à la rue de Richelieu; Saint-Roch, jusqu'au boulevard. (*Almanach royal*, année 1792.)

dont vingt-trois anciennes et dix nouvelles. Au cours de la cérémonie, Louis-Alexandre Legrand fut élu curé de Saint-Roch, en remplacement de Claude-Marie Marduel, destitué.

En même temps, l'on procéda à la nomination des évêques des départements. Les citoyens Expilly et Marolles, nommés l'un évêque du Finistère et l'autre évêque de l'Aisne, reçurent le sacrement, le 24, dans la chapelle de l'Oratoire, des mains de Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, évêque d'Autun, et des évêques de Loyda et de Babylone. Après le sacre, les prélats allèrent en habits pontificaux rendre hommage à l'Assemblée en bénissant le peuple agenouillé tout le long de la rue Saint-Honoré.

Vers la fin de février, le départ de Mesdames, tantes de Louis XVI, mit en question la liberté d'émigration.

Les craintes d'évasion concernant la famille royale que ne manqua pas de suggérer ce déplacement, l'affaire des Poignards, les actes de répression qui châtièrent ce complot avorté et dont se chargèrent La Fayette et la garde nationale, réveillèrent rue Saint-Honoré l'agitation et le tumulte. Les tergiversations de l'Assemblée, hésitant à opiner au milieu de ces incidents divers, à rejeter un avis contraire aux principes du droit individuel, des mouvements de troupes évoluant sabre au clair et battant du tambour place Vendôme, aux environs des Tuileries, des Tuileries à l'Hôtel de Ville, de l'Hôtel de Ville à la rue Royale, de patrouilles surveillant les quartiers de Saint-Roch et du Palais-Royal, loin de calmer l'inquiétude de la masse passive de la population, encore nombreuse à Paris au début de l'année 1791, l'accrurent et une panique s'empara d'une multitude de gens affolés, « se demandant

si la France n'était pas en train de devenir une prison et cherchant les moyens de s'enfuir. »

Un mois plus tard expira Mirabeau.

Le 28 mars, il arriva en fiacre au Manège. Une pâleur inaccoutumée était répandue sur son visage : il tremblait la fièvre. Il plaida pour son ami, le comte de Lamarck, dont la fortune était gravement compromise dans l'affaire des mines, parla à cinq reprises et gagna sa cause. C'était sa dernière victoire.

Il rentra chez lui épuisé, s'alita. Il ne devait plus se relever.

Le 30, Barnave et plusieurs délégués du club des Jacobins quittèrent vers le soir le couvent de la rue Saint-Honoré et allèrent s'inscrire à l'hôtel du tribun, rue de la Chaussée-d'Antin.

Le 2 avril, tout était fini et le mot fatal : « Il est mort! », redit par chacun, circulait dans Paris consterné.

Paris fit à Mirabeau des funérailles uniques, d'un caractère grandiose et majestueux, telles qu'on n'en avait jamais vues dans le passé. Rarement cérémonie fut plus imposante.

Le convoi partit de la maison mortuaire au coucher du soleil et mit trois longues heures pour atteindre Saint-Eustache, où un service religieux fut célébré, service au cours duquel l'abbé Cérutti prononça l'éloge du défunt et que termina une formidable salve de mousqueterie. Les fusils des vingt mille gardes nationaux, déchargés ensemble, ébranlèrent les voûtes de l'édifice et firent voler les vitres en éclats.

A la clarté des torches et des flambeaux, le cortège reprit le chemin de l'église Sainte-Geneviève, récemment bâtie par Soufflot et destinée à recevoir désormais les cendres des grands hommes.

Il traversa la rue Saint-Honoré.

Depuis le commencement de la journée, le petit carrefour formé par la rencontre de celle-ci avec les rues du Roule et des Prouvaires était garni de spectateurs occupant les fenêtres et juchés jusque sur les toits des maisons. Ces maisons existent toujours et il est facile de s'imaginer la scène. L'immeuble qui fait l'angle occidental de la rue des Prouvaires et de la rue Saint-Honoré est muni d'un balcon dont les belles consoles en bois sculpté ont été retirées il y a quelques années et qui dut, le 2 avril 1791, servir d'observatoire.

La pompe funèbre parut enfin. Elle était précédée d'une musique étrange : deux instruments que l'on n'avait pas encore employés dans de semblables circonstances, le tam-tam et le trombone, organes puissants résonnant d'une façon lugubre, en réglaient la marche et « leurs notes violemment détachées arrachaient les entrailles et le cœur ».

La Fayette s'avançait d'abord, revêtu de son brillant uniforme de général de la milice citoyenne, l'épée nue à la main; puis venait, escorté de douze huissiers à chaîne, Tronchet, le président de l'Assemblée nationale : l'Assemblée suivait, au complet et sans distinction de partis. On se montrait Barère de Vieuzac et le comte de Lamarck qui pleuraient, et Siéyès, l'ami intime de Mirabeau, donnant le bras à Charles de Lameth, le pire ennemi du mort et que l'on avait soupçonné un instant de l'avoir empoisonné. Immédiatement après les députés de la Constituante et avant les autres autorités, les Jacobins, en phalange compacte et comme une autre Assemblée, tous en deuil, le front baissé, l'air abattu, se faisaient remarquer par l'ostentation de leur douleur. Certains s'essuyaient fréquemment les yeux, poussaient

des gémissements et cet étalage d'affliction sincère ou simulée impressionnait la foule.

Le clergé précédait le cercueil. Le bataillon de la Grange-Batelière, dont Mirabeau était le commandant, avait réclamé l'honneur de porter le corps : seize soldats-citoyens « se chargeaient alternativement de ce poids glorieux ».

Les clubs secondaires, les sociétés de moindre importance fermaient la marche. Le peuple prolongeait indéfiniment le cortège et c'est surtout dans ses rangs que les regrets, le chagrin profond et vrai se montraient sans exagération ni ambages. On pouvait juger par là du prestige étonnant que l'orateur disparu avait exercé sur Paris.

Des femmes reconnurent un jeune homme qui, trois jours auparavant, avait offert de s'ouvrir les artères pour infuser son sang généreux dans les veines appauvries du mourant. Elles s'attendrirent et éclatèrent en sanglots.

Il était onze heures quand le convoi gravit la pente de la butte Sainte-Geneviève.

Gravement, La Fayette monta les marches du Panthéon et, l'épée haute, pénétra sous la coupole. Et Mirabeau prit possession de son ultime demeure, tandis que la rue Saint-Honoré redevenue silencieuse et déserte, s'endormait sur cette vision d'un grand citoyen entrant dans l'immortalité.

Le dimanche 3 avril, Louis-Alexandre Legrand, nouveau curé de Saint-Roch, fut installé dans son église avec une certaine solennité. « Le peuple, dit Prudhomme, témoigna à cette occasion beaucoup d'allégresse et, à part quelques rumeurs causées par les dévotes et les sœurs grises, tout se passa fort honorablement. » Le

successeur de l'abbé Marduel s'empressa de mériter la confiance de l'Assemblée. Il fit sonner à toute volée le tocsin lorsque la cour simula une évasion pour attirer l'attention de l'Europe sur la « non-liberté » du roi. Il se tint sur la réserve au moment où le pape lança le fameux bref qui flétrissait la Constitution française, déclarait nulles les élections des curés et des évêques, interdisait aux assermentés l'administration des sacrements; il se fit voir au Palais-Royal lorsqu'une société patriotique, « rendant au Saint-Père injure pour injure », l'y brûla en effigie, et il se déclara ouvertement contre l'abbé Royon, rédacteur du journal des prêtres réfractaires, feuille réactionnaire qui, après avoir été traînée dans le ruisseau de la rue Saint-Honoré, fut publiquement jetée au feu.

Il prouva enfin que ses sentiments de fidélité envers la nation ne l'empêchaient pas de remplir en conscience ses devoirs religieux et apporta aux obsèques de la marquise de la Ferté-Imbault, fille de Mme Geoffrin, décédée, le 16 mai, en son hôtel de la rue Saint-Honoré, tout le zèle impartial et le dévouement qui conviennent à un pasteur d'âmes.

Au mois de juillet 1791, les moines Jacobins réformés avaient complètement abandonné leur monastère. La société des Amis de la Constitution touchait à l'apogée de sa puissance. Ses membres forts nombreux, se sentant à l'étroit dans la bibliothèque, prirent l'église pour lieu de réunion. Peu intéressante et sans style, elle était ornée intérieurement d'un tableau de Porbus suspendu au-dessus du maître-autel et d'une certaine quantité de monuments funéraires parmi lesquels on admirait le beau mausolée du maréchal de Créqui par Coysevox et celui du peintre Mignard; ces deux tom-

beaux furent transportés à Saint-Roch. Les autres, épars dans les chapelles latérales, furent masqués par les gradins que l'on éleva tout autour de la nef. La disposition de la nouvelle salle des séances du club ne différa pas de celle de l'ancienne, la tribune des orateurs faisant toujours face au bureau du président. Comme aux alentours du Manège, plusieurs comités permanents s'établirent auprès de l'église des Jacobins dans les bâtiments du couvent. Les incessantes communications entre la Société mère et ses associées des départements nécessitaient en effet l'emploi d'un important personnel dont les services exigeaient un assez vaste emplacement.

Dans le réfectoire, primitivement occupé par les membres du club breton, le citoyen Dansart fit, sur des sujets politiques, des conférences aux ouvriers du quartier.

Le cloître se métamorphosa en une espèce de bourse : on relève sur le *Moniteur universel* du 21 mai 1791 la note suivante :

« Conformément à l'arrêté du Conseil général du département de Paris adressé aux quarante-huit sections de la capitale, le comité de celle du Palais-Royal vient de prendre l'arrêté suivant qui a été publié et envoyé aux sections par le corps municipal :

« Le comité de la section du Palais-Royal arrête que le cloître des ci-devant Jacobins, rue Saint-Honoré, est le lieu qu'il choisit pour y faire le commerce d'argent ; que ceux qui voudront échanger librement de l'argent contre des assignats, ou des assignats contre de l'argent, pourront s'y trouver tous les jours de neuf heures du matin jusqu'à deux heures après-midi ; qu'un des commissaires du comité se trouvera, à tour de rôle, dans une salle la plus voisine dudit lieu, cotera le cours de

l'argent de chaque jour et observera les formalités requises par le département; et enfin que la copie du présent arrêté sera envoyée au corps municipal, avec invitation de le faire annoncer, par affiches, à tous les citoyens et d'indiquer le jour où ce commerce pourra commencer. »

Quelques dépendances du monastère étaient louées et sous-louées par des royalistes comme l'historien Beaulieu, qui épiaient leurs ennemis et jouissaient en curieux malveillants du spectacle quotidien de ce foyer révolutionnaire sans cesse agité, aux bruits de houle qu'exacerbaient encore les clameurs stridentes parties des salles basses où vociféraient les sociétés ouvrières et les furies de la Société fraternelle des deux sexes.

Le 20 juin, à onze heures du soir, Camille Desmoulins, Danton, Fréron et quelques autres patriotes sortirent comme d'habitude du club des Jacobins et remontèrent la rue Saint-Honoré. Tout était calme et solitaire. Ils rencontrèrent devant Saint-Roch une patrouille qui faisait paisiblement sa ronde. Paris dormait. Ce silence nocturne impressionna Camille Desmoulins : il le fit remarquer à Fréron qui marchait auprès de lui. Fréron lui répondit en hochant la tête : il avait à la main une lettre qu'il avait reçue dans le courant de l'après-midi et qui l'avisait qu'une évasion de la famille royale aurait lieu dans la nuit. Mais on avait tant de fois prêté cette intention à Louis XVI et répandu la nouvelle de sa fuite, les dénonciations de ce genre étaient parvenues aux oreilles des Jacobins si souvent et toujours démenties par la vérité, que ceux-ci n'y attachaient plus grande importance : la consigne donnée par eux et qui avait transformé un moment chaque citoyen en geôlier de la monarchie s'était relâchée. Fréron pourtant, obéissant

à un vague pressentiment, quitta Camille Desmoulins au coin de la rue de l'Échelle et se dirigea vers le palais. Il croisa presque aussitôt La Fayette qui revenait du Carrousel avec deux officiers de son état-major, « convaincu que les murs des Tuileries gardaient fidèlement le gage du peuple[1] ».

Ce soir-là cependant, une voiture bourgeoise, conduite par le comte de Fersen et emportant clandestinement le roi, la reine, le dauphin, Madame Royale et Madame Élisabeth, avait devancé rue de l'Échelle et rue Saint-Honoré La Fayette, Fréron et Camille Desmoulins.

Paris ne connut que le 21 juin à sept heures du matin « la disparition de la famille des Capets ». Les serviteurs du château, qui trouvèrent les lits intacts et les appartements vides, donnèrent l'alarme et avertirent la garde. Le peuple ne fit qu'un bond aux Tuileries. Les gardes nationaux se rassemblèrent sur les places, occupèrent tambour battant la rue Saint-Honoré et les rues adjacentes. Des hommes armés de piques et enrôlés par le boucher Santerre, avant-garde d'une populace furieuse, envahirent les abords du Manège. On effaça des enseignes des boutiques tout ce qui avait trait au roi, à la reine, aux Bourbons, et les images représentant Louis XVI et Marie-Antoinette furent arrachées de la devanture des libraires et lacérées.

Des affiches, placardées rue Saint-Honoré, au coin de la rue de l'Échelle, de la rue du Dauphin, salirent d'injures « un souverain imbécile, une reine scélérate qui unissait la lubricité de Messaline à la soif de sang qui consumait Médicis », promirent une récompense « à

1. Camille Desmoulins : *Les Révolutions de Paris.*

ceux qui ramèneraient aux Tuileries les animaux malfaisants qui s'en étaient échappés. »

L'Assemblée s'était réunie de bonne heure. Danton accusa La Fayette d'avoir manqué à son devoir de surveillance : c'était mettre le feu aux poudres. Lameth, plus habile, prononça un discours qui satisfit tout le monde. La désertion du roi, dit-il en substance, simplifiait la Révolution. La proclamation de la République n'était plus désormais qu'une question d'heures et la France serait assez forte pour tenir tête à la coalition des émigrés, si ceux-ci avaient le dessein de l'envahir et de restaurer la monarchie. Les Jacobins, tous les membres de la Constituante, les spectateurs qui se pressaient sur les gradins des tribunes se rendirent d'enthousiasme à cette opinion. Assemblée et assistants sortirent du Manège et défilèrent dans la rue Saint-Honoré qui se mit aux fenêtres et regarda avec étonnement passer « cette procession d'harmonie et de concorde ».

Le soir, le Palais-Royal se fit l'écho du Manège : « Peuple, dirent les harangueurs, il serait malheureux que ce prince perfide nous fût ramené. Qu'en ferions-nous? S'il revient, faisons la motion qu'il soit exposé trois jours durant à la risée publique et chassé à coups de pieds hors de France! »

Mais le peuple ne prit pas si vite son parti de l'évasion du roi. La nouvelle de l'arrestation des fugitifs à Varennes produisit dans la capitale l'effet d'un coup de tonnerre. Paris, en apprenant qu'il recouvrait son otage, tressaillit d'une joie féroce. Hélas! il eut bientôt conscience des embarras que créait la situation. De toutes parts les difficultés surgirent. L'Assemblée comprit qu'elle s'était trop hâtée dans ses conclusions : après de

vives discussions sur l'inviolabilité du monarque, « elle décréta que celui-ci était encore utile à la nation, couvrit d'une fiction respectueuse son évasion, appela sa fuite un enlèvement et vota la suspension du pouvoir exécutif tant que l'acte constitutionnel n'aurait pas été présenté au roi et accepté par lui. »

Cette façon d'arranger les choses en innocentant Louis XVI, présentée sous forme d'arrêt affiché à la porte du passage des Feuillants, dans tous les carrefours de rues, proclamé à son de trompe par les notables et les huissiers escortés de troupes, ne satisfit pas le peuple qui ne s'expliqua pas pourquoi l'Assemblée lui imposait, en pure considération d'un pouvoir abstrait, un maître dont elle avait fait si bon marché quelques jours auparavant.

Les Jacobins, rivaux des Feuillants, nouveau club composé de constitutionnels aux idées modérées, exploitèrent l'opinion publique et firent entendre les mots de déchéance et de République. La moitié de la presse les soutint : « Plus de roi ! soyons républicains ! » écrivait Brissot dans le *Patriote*. « Point de roi ! Point de protecteur ! point de régent ! Finissons-en avec les mangeurs d'hommes de toute espèce ! » répétait Fauchet, dit Bouche-de-fer. Et la parole de Robespierre, froide, aiguë, incisive comme une lame d'épée, donnait le *la* à ce concert de menaces et d'imprécations.

C'est dans cet état d'exaltation nerveuse que Paris fêta le second anniversaire de la prise de la Bastille.

Le 15, les esprits étaient arrivés au paroxysme de l'agitation.

La foule se porta aux Jacobins, puis des Jacobins au Manège, demandant la déchéance du roi.

Les meneurs du mouvement rédigèrent en pleine rue

Saint-Honoré une pétition que couvrirent des milliers de signatures et que des délégués allèrent déposer sur le bureau du président de l'Assemblée. Celle-ci, un instant interdite, prit le temps de se ressaisir. Elle dédaigna la provocation, protesta hautement de son dévouement envers la France, affirma n'avoir rien décidé jusque-là qui ne fût dans l'intérêt et pour le bien de tous et maintint ses résolutions en déclarant qu'on ne lui forcerait pas la main.

Déçu et mécontent, le peuple rétrograda vers les Jacobins « comme pour reconnaître dans le club sa véritable assemblée ». Robespierre, qui attendait ce retour, était à la tribune où il pérorait avec une modération calculée sur les événements. La foule, qui envahit impétueusement la salle, ne lui permit pas de continuer son discours. Des vociférations terribles hurlèrent le renvoi de Louis XVI. Danton, dominant le tumulte de son verbe tout-puissant, réussit à le calmer en incitant les Jacobins à faire séance tenante une pétition qui serait signée le lendemain par tous les vrais citoyens sur l'autel de la Fédération.

Le 16 fut perdu en discussions sur les termes de la pétition et la cérémonie remise au 17.

On sait quelle méprise funeste changea le sort de cette journée et lui valut dans l'histoire le tragique surnom de Massacre du Champ-de-Mars.

Nous n'avons pas à entrer ici dans les détails d'épisodes qui eurent lieu en dehors et loin de la rue Saint-Honoré. On peut dire néanmoins que celle-ci en reçut tout le contre-coup et vécut avec une intensité singulière les émotions qu'ils engendrèrent. Son pavé résonna du matin à la nuit du pas des troupes en marche. A neuf heures, aux premiers rayons d'un soleil magnifique,

ce fut d'abord le défilé tumultueux d'une populace altérée de meurtre et de vengeance, avec, pour étendard, deux têtes coupées portées à bout de piques, les têtes des innocents découverts sous l'autel de la Fédération et immolés par des fanatiques aveugles.

A onze heures, Robespierre s'échappa du Manège et courut aux Jacobins. L'Assemblée venait de rendre un décret qui déclarait coupable de lèse-nation tous ceux qui, par écrits individuels ou collectifs, pousseraient le peuple à résister aux volontés de la Constituante. Santerre vola au Champ-de-Mars pour retirer la pétition rédigée la veille sur la motion de Danton et que cinquante mille personnes, sous l'impression du drame de la matinée, signaient fiévreusement.

Puis la générale retentit, les cloches de Saint-Roch s'ébranlèrent. Les gardes nationales, conduites par La Fayette, gagnèrent en hâte le Gros-Caillou. Robespierre quitta les Jacobins, prit un fiacre qui l'emmena bride abattue à ce même Champ-de-Mars où, l'erreur et le malentendu continuant, les milices citoyennes tiraient maintenant sur la foule affolée.

Vers cinq heures, les gardes soldés, fort échauffés par la bagarre, rentrèrent à l'intérieur de Paris par la rue Royale et la rue Saint-Honoré en proférant des menaces contre les Jacobins qu'ils rendaient responsables des malheurs de la journée. Ils s'arrêtèrent devant la porte de l'ancien couvent, disant qu'il fallait qu'on les laissât démolir à coups de canon l'église où siégeait le club révolutionnaire. Ceux qui s'y trouvaient encore réunis, pris de peur, se sauvèrent presque tous par les issues de la rue Saint-Hyacinthe et de la rue Neuve-des-Petits-Champs. Il y en eut qui, bravant l'orage, osèrent sortir par la rue Saint-Honoré ; la fière, la

courageuse Mme Roland fut de ce nombre. Les gardes soldés se contentèrent de les couvrir de huées. Des applaudissements se firent aussi entendre parmi les assistants de cette scène curieuse, sans que l'on sût s'il s'adressaient aux Jacobins bafoués ou à la force armée victorieuse.

La Fayette, ayant fait respecter la loi, reçut les compliments de la Constituante.

Mais Robespierre qui avait joué dans les événements de la journée ce rôle occulte et effectif qu'il affectionnait et qui s'était tenu adroitement à l'écart des manifestations, eut le dernier mot de ce 17 juillet, en dépit de ses regrettables excès d'une si grande portée sur l'avenir. Le peuple commençait à regarder celui qu'il appelait déjà l'*Incorruptible* comme prédestiné à faire triompher la République. Il le lui fit comprendre et ce fut la revanche suprême qu'il s'adjugea sur l'Assemblée intransigeante.

Le soleil qui avait brûlé toute l'après-midi l'arène ensanglantée du Champ-de-Mars déclinait derrière les futaies des Champs-Élysées et du Cours-la-Reine. Robespierre s'en revenait à pas lents. Il marchait sans regarder personne, grave et méditant, ses prunelles glauques [1] dissimulées derrière les verres de ses grosses lunettes, « sec de pureté civique et roide comme la vertu ». Il regagnait son petit logement de la rue de

1. « Les yeux de Robespierre, a dit un historien, roulaient une lueur d'acier pâle et exprimaient l'effort d'un myope qui veut voir, qui voudrait voir au cœur même. » On demandait un jour au vieux Merlin de Thionville comment il avait pu condamner Robespierre. Il parut en avoir quelque regret. Puis, se levant tout à coup d'un mouvement violent : « Robespierre ! dit-il, Robespierre ! Mais si vous aviez vu ses yeux verts, vous l'auriez condamné comme moi ! »

Saintonge. Rue Saint-Honoré, entre la rue Saint-Florentin et l'Assomption, il fut reconnu à la couleur de son habit olive qu'il ne quittait pas; des femmes crièrent : « Vive Robespierre! » Un homme ajouta : « S'il faut un roi, pourquoi pas lui! » Et il se vit bientôt entouré, acclamé par la foule, par cette foule qui avait signé le matin la déchéance du roi et qui, quelques jours auparavant, repoussée par la Constituante, était venue se jeter dans ses bras sauveurs, dans ceux de Danton et des Jacobins. Robespierre cependant cherchait à se dérober à une ovation qui risquait de devenir compromettante. Ses yeux se portaient par intervalles sur les maisons environnantes, essayant d'y découvrir la demeure d'un ami. Un habitant de la rue Saint-Honoré, le menuisier Duplay, qui rentrait chez lui, comprit le sens de cette interrogation muette. Il s'approcha du député et lui offrit l'hospitalité : Robespierre accepta.

La maison qu'occupait Duplay[1] avait été construite plusieurs années auparavant par les Dames de la Con-

1. L'immeuble portant le n° 398 en occupe actuellement la place. Cette maison a été, successivement — et simultanément, — numérotée comme suit : n° 59 de la section des Piques (2 frimaire an IV), n° 50 et 366 (29 frimaire an V, 7 pluviôse an XI), n° 59, n° 60 de la division de Vendôme, n° 366 ou 6J (thermidor an VI), n° 59 (an X), enfin n° 398. En 1783, Duplay était déjà principal locataire du couvent de la Conception pour la maison, en vertu d'un bail en date du 4 juin 1778, d'une durée de neuf ans, à compter du 1er avril 1779. Le 22 prairial an IV, le Domaine national ayant mis l'immeuble en vente, Duplay s'en rendit acquéreur. L'année suivante (le 92 frimaire an V), étant détenu à la maison de justice de la Haute-Cour, à Vendôme, il vendit, par procuration passée au nom de sa fille, Marguerite-Victoire, à Antoine Auzat, la moitié indivise de l'immeuble, l'indivision pouvant cesser au décès du vendeur ou après aliénation par celui-ci de la partie qui lui restait. Le 12 messidor an IX, Auzat céda sa part au bijoutier Jacques Rouilly, qui devint propriétaire de la totalité le 20 août 1810, en achetant la part de Duplay.

(Ernest Coyecque : *La maison de Robespierre*. V. *Bulletin de la*

ception sur un terrain de leur vaste couvent, qui. à la fin du dix-huitième siècle, étendait ses dépendances tout le long du côté droit de la rue Saint-Honoré, entre la rue de Luxembourg et les boulevards. Elle consistait « *en un corps de logis sur la face de la rue Saint-Honore, élevé d'un étage quarré au-dessus du rez-de-chaussée dans lequel sont compris les entre-sols des deux boutiques et salles avec un grenier au-dessus; une partie en aile, à gauche en entrant, où est l'escalier, couverte en appenti, et un autre appenti en continuité de la dite aile, moins élevé que le premier, formant un espèce d'entre-sol au-dessus de l'atelier et la partie saillante dudit atelier en avant-corps et formant appenti au devant de l'aile, le tout*

Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France, XXXIV[e] années 5[e] et 6[e] livraisons.)

Cette date du 20 août 1810 est importante. A ce moment, de grands changements furent opérés dans l'immeuble. Furent-ils partiels, furent-ils radicaux? Cette question a été discutée passionnément par des écrivains de talent. M. Ernest Hamel, décédé, a soutenu qu'il ne reste plus rien de la maison qu'habita Robespierre, laquelle, selon lui, fut démolie entièrement et reconstruite en 1811; M. Victorien Sardou, également décédé, a prétendu au contraire que l'ancien immeuble subsistait du moins dans ses parties basses et avait été, en 1811, surélevé de plusieurs étages. Après M. Victorien Sardou, M. Lenôtre et le D[r] Cabanès ont adopté cette opinion infiniment plus suggestive que la première.

M. Ernest Coyecque a eu la bonne fortune de mettre la main, il y a une dizaine d'années, sur un document qui donnerait raison à M. Ernest Hamel. Le service des Archives du département de la Seine venait alors d'obtenir le versement, au dépôt du quai Henri IV, de la portion ancienne des Archives de la Direction départementale des domaines. Parmi ces pièces, se trouvait un « Etat des lieux d'une maison sise à Paris, rue Saint-Honoré, appartenant aux Dames religieuses de la Conception, louée à M. Duplay, maître menuisier, le 1[er] juillet 1783 ». En étudiant attentivement ce document et en le comparant avec l'immeuble actuel, « *on s'aperçoit*, dit M. Coyecque, *que la discordance est manifeste, absolue, générale.* » Il semble donc qu'il faille prendre son parti de ne voir dans la maison de la rue Saint-Honoré qu'un emplacement pur et simple, sans chercher (hélas!) à y retrouver les traces d'un passé bien effacé.

couvert de tuiles; un autre appenti en aile, à droite en entrant, élevé à la hauteur du premier plancher, couvert en ardoises, plus un corps de logis au fond de la cour, élevé d'un étage quarré au-dessus du rez-de-chaussée, avec grenier au-dessus, couvert en tuiles. Le rez-de-chaussée sur la rue est appliqué à une entrée et passage de porte cochère, deux boutiques sur la rue, cour ensuite où est l'atelier; deux escaliers, caves, sous le premier corps le logis, avec puits, aisances, etc. »[1].

Duplay avait épousé une bonne et digne femme dont il avait eu cinq enfants : quatre filles, Sophie, mariée en 1789 à un avocat d'Issoire, Eléonore, Victoire, Elisabeth, et un fils qui était le Benjamin de la famille.

Tous accueillirent Robespierre avec déférence et empressement.

L'Incorruptible, rigide et gourmé, traversa, par delà la porte cochère, une cour étroite qui était plutôt une sorte de couloir[2] et à l'extrémité de laquelle un puits dressait son armature de fer et sa roue sur une margelle de pierre, et pénétra dans un salon où il s'assit et se reposa.

Duplay avait su économiser une petite fortune qui le mettait au-dessus de ses affaires. Son intérieur se ressentait de cette aisance.

Sur la cheminée de son salon, munie d'une plaque de fonte et de chenets à croissants de cuivre doré, et dont une tablette de marbre recouvrait le chambranle en pierre de liais, reluisaient une pendule et des flambeaux proprement ciselés. Des emblèmes civiques pendaient

---

1. Extrait de l'état de lieux mentionné dans la note précédente.

2. Voir le plan publié par Ernest Coyecque : *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France,* XXXIVe année, 5e et 6e livraison.

aux murs; des armoires d'une ébénisterie assez soignée entouraient la pièce, parquetée en feuilles et en frise de chêne. Une fenêtre à petits carreaux donnait sur le jardin des Dames de la Conception.

Duplay fit à Robespierre les honneurs de son logis. Un secret désir germait en lui. Il parla incidemment à son hôte d'une chambre inoccupée qu'il réservait à l'occasion pour un parent de passage à Paris.

La nuit était complètement tombée. Dans la rue, les rumeurs avaient cessé. Mme Duplay pria Robespierre de rester à souper. Éléonore le regardait avec intérêt : l'Incorruptible s'humanisa et consentit à s'asseoir à la table où son couvert était déjà mis. Au dessert, on but à sa santé. Duplay se félicita du sort heureux qui lui valait de recevoir chez lui un grand citoyen, l'« Oracle du patriotisme ». Robespierre eut un geste qui semblait repousser cet encens : il se leva et fit mine de s'en aller. On se récria; pensait-il traverser la ville à cette heure et pourquoi, on se le demandait, quand il avait chez de braves gens, dévoués comme lui à la cause du peuple et de la liberté, un gîte à sa disposition. Robespierre résistait mollement. Par la porte ouverte sur la cour entrait un air tiède et bienfaisant. Le puits, éclairé par la lune, projetait sur les pavés l'ombre de ses barreaux de fer chantournés. De l'autre côté de la maison, dans le jardin du couvent, régnait le même calme argenté. Duplay insista, et le député, docile, se laissa conduire dans la chambre d'ami, qu'il ne devait quitter que pour monter sur l'échafaud.

Cette hospitalité dura en effet trois ans.

Le lendemain, Robespierre envoya chercher rue de Saintonge une malle et une caisse qui renfermaient son linge, sa défroque et ses livres. Un apprenti de Duplay

lui aménagea contre les murs du cabinet attenant à sa chambre les rayons d'une bibliothèque, lui fabriqua une large table où s'empilèrent bientôt les feuillets de ses rapports, les manuscrits de ses discours, à côté de ses auteurs favoris, Racine et Jean-Jacques Rousseau.

Ce décor sévère changea avec le temps s'il faut en croire Barbaroux, qui a laissé dans ses *Mémoires* une description de l' « appartement » occupé par Robespierre chez les Duplay : « J'allai le voir, dit-il, avec Baille et Rebecqui ; nous fûmes frappés de l'ornement de son cabinet ; c'était un boudoir où son image était répétée sous toutes les formes et par tous les arts. Il était peint sur la muraille de droite, gravé sur celle de gauche ; son buste était au fond et son bas-relief vis-à-vis. Il y avait sur les tables une demi-douzaine de Robespierres en petites gravures. »

Le 20 juillet, tout Paris sut que l'Incorruptible avait élu domicile rue Saint-Honoré chez le menuisier Duplay. La foule apprit vite le chemin de cette demeure qui fut désormais le but principal de ses courses quotidiennes à travers la rue Saint-Honoré. Plus d'une manifestation, venue des bas-fonds de la ville ou issue du Palais-Royal, ne se termina que devant l'Assomption : « Quel vrai citoyen, disait-on, on sentirait ses yeux se mouiller en passant devant la porte du meilleur des patriotes ! ». « Ce pauvre cher Robespierre ! » soupiraient les bonnes femmes en le voyant se diriger vers le Manège ou les Jacobins, cachant toujours derrière ses lunettes [1]

1. « Robespierre, dit Barbaroux dans ses *Mémoires*, plaisait aux femmes. Ses discours remplis de sensiblerie tenaient du sermon. Il s'aidait fort de sa pâle et triste mine qui plaidait d'avance pour lui auprès des cœurs sensibles. Ses yeux clignotants, mobiles, parcouraient sans cesse toute l'étendue de la salle, plongeaient aux

ses prunelles fatiguées par les veilles qu'il s'imposait pour le service du peuple, modeste et propre, « décemment vêtu », c'est l'expression usitée par tous ceux qui ont tracé son portrait, quoique, depuis son séjour rue Saint-Honoré, cette simplicité puritaine eût quelque peu cédé à la coquetterie. Robespierre avait troqué son habit olive contre l'habit rayé à la mode d'alors; il portait des bas sans couture achetés chez Bazin, marchand-fabricant établi près du Palais-Royal, et le linge de son jabot et de ses manchettes était irréprochable.

A cette époque, un certain nombre de Jacobins tels que Merlin de Douai et Dubois-Crancé, effrayés de la tournure que prenaient les événements, se séparèrent de leurs collègues dont les opinions avancées leur semblaient téméraires, et se joignirent aux Feuillants qui partageaient les idées de l'Assemblée nationale et qui, « siégeant dans ses bureaux même, participaient à sa majesté ». Robespierre en profita pour reconstituer la Société jacobine et lui donner cette homogénéité qui la rendit si redoutable par la suite.

Il modifia le décor de la salle des séances qui perdit le caractère sinistre qu'on lui trouve généralement sur toutes les images qui en ont reproduit l'aspect. On plaça devant la tribune des drapeaux français, américains et anglais réunis en un seul faisceau, à l'imitation des Amis de la Société de Londres.

Les bustes du docteur Price, de Franklin — celui-ci

points mal éclairés, fréquemment se relevaient vers les tribunes des femmes. A cet effet, il manœuvrait avec sérieux et dextérité deux paires de lunettes, l'une pour voir de près ou lire, l'autre pour distinguer au loin, comme pour chercher quelque personne. Et chacune se disait : « C'est moi! »

offert par le sculpteur Dufourny qui l'avait fait d'après nature, — de Sidney, de Jean-Jacques-Rousseau et de l'abbé Mably alternèrent, derrière la table du président, avec divers bibelots, souvenirs des grands épisodes de la Révolution : piques offertes par les vainqueurs du 14 juillet, autographes de Mirabeau, une lettre de cachet en blanc, signée « *Louis* » et contresignée « *baron de Breteuil* », sans omettre l'une de ces pierres de la Bastille dont Palloy était détenteur, inévitable fétiche que le plus humble cercle démocratique, se respectant un peu, ne pouvait manquer d'avoir.

Le public affluant de plus en plus aux séances, on bâtit deux tribunes aux extrémités de la nef de l'ancienne chapelle; la construction de l'une d'elle nécessita le déplacement de l'autel. Des cartes, difficiles à obtenir, en permirent l'accès pour un jour seulement : elles devaient être visibles à la boutonnière de ceux à qui on les avait délivrées. Malgré les précautions prises pour qu'aucun intrus ne se glissât dans les tribunes, les passe-droit étaient fréquents et Louvet se plaignit souvent « de la condescendance trop facile avec laquelle la Société admettait les dames dans son sein ».

Le 10 août, Delahante, commissaire de la section du Palais-Royal, « sur l'avis du comité d'administration des Biens nationaux d'avoir à assister à la descente et enlèvement des cloches des églises et des couvents supprimés, en constater le poids et en faire la remise au sieur Boucault, mécanicien, s'aboucha à cet effet avec le portier du ci-devant couvent des Jacobins réformés de la rueSaint-Honoré, qui lui montra les cloches restant jusqu'à ce jour. l'une grosse et l'autre beaucoup plus petite. Le 13 août, les ouvriers dudit Boucault les empor-

tèrent à l'atelier de fonderie du couvent des Barnabites [1].

En même temps qu'à la fonte des cloches, on procéda à celle des objets d'argenterie soustraits par la nation aux maisons religieuses désaffectées. Un procès-verbal relate « l'enlèvement, par le sieur Jacques-Joseph Hardy, de l'argenterie du monastère des Feuillants, à l'exception d'un reliquaire, représentant sainte Anne et la Vierge, que le roi demanda pour sa chapelle des Tuileries, de deux calices, d'un ciboire en vermeil, d'une boîte du même métal pour les saintes huiles, et de la ceinture de Sainte-Marguerite, en velours cramoisi garni de lames d'argent [2]. »

Vers la fin du mois de juillet, l'église des Feuillants avait été cédée au peintre David qui y avait entrepris son tableau du *Serment du Jeu de Paume*. Une lettre de Guillotin, datée du 27 et conservée aux Archives nationales, invite l'inspecteur Vacquer « à faire clore avec du papier collé sur toile, le fond de l'atelier de M. David, dans l'église des Feuillants ». L'atelier, c'était toute la nef, du portail au sanctuaire, celui-ci, ainsi que le chœur, la sacristie basse et les chapelles latérales, demeurant à la disposition de l'Administration des Domaines nationaux.

Quand fut dissoute l'Assemblée constituante, David pria, par insertion dans le *Moniteur universel*, « Messieurs les députés qui s'étaient trouvés à Versailles, au serment du Jeu de Paume et dont il n'avait pu peindre la figure, de vouloir bien lui envoyer leurs portraits gravés, à

---

1. Archives de police : section de Paris; section du Palais-Royal : cloches; n° 918. V. Robinet : *Le mouvement religieux sous la Révolution.*

2. Répertoire de M Tuetey. *Principaux documents de l'histoire révolutionnaire relatifs aux Feuillants.* (Arch. nat., S, 4166.)

moins qu'ils ne consentissent à venir à Paris dans l'espace du temps qu'il serait à faire son tableau, c'est-à-dire deux ans environ. En quel cas, ils auraient la bonté de se présenter à son atelier, aux Feuillants, où il les peindrait d'après nature [1]. »

Le 20 août, dans la salle du rez-de-chaussée de la maison des Feuillants, en face de la galerie couverte conduisant au Manège, près du bureau de MM. les commissaires de l'Assemblée, fut exposé le modèle d'une colonne triomphale, œuvre de dix-huit sculpteurs qui avaient réuni leurs pensées et leurs efforts dans la conception d'un seul monument. Toutes les victoires de la Liberté et les plus glorieuses actions qui en avaient signalé les diverses époques étaient figurées sur neuf bas-reliefs qui divisaient la colonne en autant de bases circulaires et horizontales. La statue de la Liberté se dressait au sommet; des bas-reliefs et des représentations allégoriques de la Constitution décoraient la base ainsi que les statues des quatre philosophes ayant le plus contribué à l'avènement des idées nouvelles. Cette colonne était destinée à servir de point de centre au Champ de la Fédération et devait avoir deux cent soixante-six pieds de haut. L'architecte qui l'avait composée dans son ensemble se nommait Sobré, « M. Sobré, disent les gazettes, dont le bon goût et le talent sont connus par des ouvrages qui le dispensent de nos éloges ».

Le mercredi 14, le roi vint accepter solennellement le régime constitutionnel à l'Assemblée.

---

1. En date de janvier 1792. (Mémoire des ouvrages de serrurerie fait pour la charpente du tableau qui doit représenter le *Serment du Jeu de Paume*, placé aux Feuillants, réglé par l'architecte Pâris à 399 livres, le 14 janvier 1792. Arch. nat. C, 132.)

Dès le matin, une foule innombrable emplit la rue Saint-Honoré. Louis XVI sortit des Tuileries à onze heures et demie. Un détachement de cavalerie ouvrait la marche; puis venait La Fayette, à la tête des officiers de l'état-major. Les tambours et la musique de la garde nationale suivaient, avec un détachement des bataillons de vétérans et de jeunes élèves militaires. Les voitures du roi, entourées de ses officiers, de ses écuyers, des pages de sa maison, tout était de la plus grande simplicité. Un détachement de cavalerie faisait escorte.

Louis XVI était vêtu d'un habit bleu brodé et n'avait d'autre décoration que la croix du Saint-Esprit, un décret récent ayant aboli tous les autres ordres de chevalerie. Des gardes nationaux bordaient la place du Carrousel, la rue Saint-Nicaise, la rue Saint-Honoré jusqu'au passage des Feuillants. Quand le carrosse royal entra dans la cour de l'ancien monastère, les troupes exécutèrent plusieurs décharges d'artillerie. Le soir, les rues furent illuminées : tout Paris se porta aux Tuileries; La Fayette avait levé les consignes qui avaient changé, depuis le retour de Varennes, le palais en prison. La famille royale parut au balcon et les acclamations de la multitude purent faire croire à Louis XVI qu'il avait cessé d'être le captif de la nation.

Quinze jours après, le dimanche 18, le Conseil municipal procéda à la proclamation de la Constitution dans la capitale. A huit heures du matin, une salve de coups de canon annonça son départ de l'Hôtel de Ville et la première publication qui se fit place de Grève. Le Conseil suivit le quai de la Mégisserie, la rue du Roule, la rue Saint-Honoré et arriva place du Carrousel, où il s'arrêta de nouveau. La troisième proclamation fut faite à la porte du passage des Feuillants, vis-à-vis de la place Ven-

dôme : le cortège avait, par la rue de l'Échelle, regagné la rue Saint-Honoré. Il la descendit jusqu'à la rue Royale et se dirigea vers le Champ-de-Mars par la place Louis XV, le pont Louis XVI, la rue de Bourgogne et la rue Saint-Dominique. Une salve générale fut tirée après la dernière publication. L'itinéraire et l'ordre de la marche, signés du maire de Paris et de Dejoly, secrétaire-greffier, avaient été affichés à la porte des Feuillants et des Jacobins, ainsi que l'ode composée par André Chénier pour la circonstance et qui fut chantée à grand chœur sur l'Autel de la Patrie.

La Constitution acceptée par le roi, la tâche de l'Assemblée nationale était accomplie. Une ère d'apaisement allait-elle succéder à une période de troubles et d'agitation? Le peuple avait besoin de repos et y aspirait : il manquait de travail, de pain et d'argent. Une caricature de l'époque le montre à genoux devant un gros sou [1]. Si désireux cependant qu'il fût de paix et tranquillité, il ne perdit pas un instant de vue le but de la Révolution et n'entendit pas qu'elle fît fausse route ou rebroussât chemin. Lorsque l'Assemblée, clôturant sa session, eût prononcé cette phrase sacramentelle adressée au roi : « Sire, en acceptant la Constitution, vous avez fini la Révolution ! », déclaration ambiguë qui avait l'air d'une abdication en faveur du monarque, il murmura, attendit à leur sortie du Manège les législateurs, conspua Barnave, applaudit Robespierre et Pétion, les couronna de feuilles de chêne et les porta en triomphe aux Jacobins.

Sur une gravure, qui fut mise alors en vente chez tous les libraires de la rue Saint-Honoré, on vit bien le

1. Musée Carnavalet. Collection d'estampes révolutionnaires.

portrait de Louis XVI avec cet exergue : « *Bonheur et gloire au meilleur des rois*! » Mais on y vit aussi une autre image, représentant *la Mort tenant le livre de la destinée de l'aristocratie confondue* et sous laquelle s'alignaient ces vers :

Que je méprise un grand qui, fier de sa noblesse,
Dort inutile au monde au sein de la mollesse,
Un stupide Crassus énervé de langueur,
Qui fatigue mes yeux d'un luxe sans pudeur!
Nous admirons l'éclat, vains juges que nous sommes!
Le véritable honneur est d'être utile aux hommes.

La devise : « *Vivre libre ou mourir!* » tracée dans un cartouche rayonnant, semblait éclairer l'image[1].

Les Jacobins, répondant à l'appel du peuple, ne s'en tinrent pas aux discours : leur rôle de propagateurs d'idées grandit et s'accusa en mainte occasion par des innovations heureuses. On lit dans le *Moniteur* du 23 octobre :

« La Société des Amis de la Constitution, séante à Paris, aux Jacobins, rue Saint-Honoré, a fait proposer vers la fin du mois de septembre dernier, un prix de vingt-cinq louis pour un almanach, qui, renfermant des instructions simples et faciles à saisir, surtout pour les habitants des campagnes, développerait avec clarté les principes de la Constitution française et les rendrait ainsi d'autant plus familiers et chers à tous les hommes.

« Quarante-deux ouvrages estimables ont été envoyés au concours. Le prix a été adjugé dans la séance du 23 octobre à celui qui porte le titre : « *Almanach du père Gérard* ». Le citoyen Collot d'Herbois en est l'auteur.

« Il a cru se rendre plus digne encore des suffrages de

1. Musée Carnavalet. Collection d'estampes révolutionnaires.

la Société en déclarant qu'il disposait des vingt-cinq louis en faveur de plusieurs infortunés : la moitié aux soldats de Château-Vieux, toujours détenus aux galères de Brest, l'autre à la fondation d'une caisse de secours. Idem pour tous les bénéfices de l'édition. Il y aura deux éditions, l'une à 6 sous, l'autre à 12. A paraitre du 15 au 20 novembre. On souscrit au secrétariat de la Société des Jacobins, rue Saint-Honoré. »

La Législative! L'arrivée des nouveaux députés au Manège sous les regards de la foule qui envahit les abords des Feuillants et fait la haie le long de la rue Saint-Honoré, n'est pas un des spectacles les moins curieux du Paris de la Révolution. Le peuple, habitué aux têtes blanches de l'Assemblée nationale, « où la fierté de la noblesse française, la dignité du clergé et de la magistrature, la gravité austère des membres du tiers, formaient un ensemble si imposant et si respectable [1] », salue avec un étonnement qui se change vite en enthousiasme les beaux jeunes hommes, pleins de fougue, les brillants Girondins, Brissot, Guadet, Gensonné, Vergniaud, Barbaroux, que vont bientôt rendre célèbres leurs qualités d'orateurs vibrants et passionnés. Il remarque et se montre l'infirme Couthon, le présomptueux Merlin de Thionville, le doucereux Barère et les Ramon, les Mathieu Dumas, les Pastoret, Feuillants qui, par leur attitude calme et réservée, rappellent les députés de la Constituante.

L'accueil que fit à Louis XVI l'Assemblée législative, bien qu'un instant compromis par certaines questions de préséance, fut courtois, presque affable et le confirma dans l'espoir d'un accord qu'il souhaitait durable entre

1. Lamartine : *Histoire des Girondins*, t. Ier.

lui et ses sujets : « Épurer la législation, lui dit le président Pastoret dans son discours de bienvenue, ranimer le crédit public, comprimer l'anarchie, tel est notre devoir, tels sont nos vœux ; tels sont aussi les vôtres. Sire. Les bénédictions des Français en seront le prix. »

Le roi, la reine elle-même, envisagèrent l'avenir sous des couleurs moins sombres. Le 6 octobre, Leurs Majestés conduisirent le dauphin et la princesse royale au Théâtre-Italien [1].

C'était par une de ces soirées d'automne, dorées et tièdes malgré l'approche des premiers frimas. Il était cinq heures. Paris, envahi par une sorte de torpeur langoureuse, laissait ses nerfs se détendre et oubliait le passé.

Les promeneurs s'attardaient dans la rue Saint-Honoré et les joueurs d'échecs de la Régence, traversant, entre deux parties, la chaussée, entraient à la Civette pour faire remplir leur tabatière. Le café Mirabeau, au coin de la rue de Richelieu, était garni de consommateurs. Tout à coup, ceux-ci virent arriver par la rue Saint-Nicaise un carrosse flanqué de laquais poudrés : « Le roi, dirent-ils, c'est le roi ! »

Et Louis XVI passa.

Il avait retrouvé sa figure de jadis, cet air de bonhomie béate et paterne qui inspirait confiance et lui avait conquis le cœur des harengères de la Halle. La reine, Madame Elisabeth, en robes claires, étaient à côté et en face de lui ; Madame Royale se penchait un peu à la portière. Sur les genoux de sa mère, le dauphin, en costume bleu pâle avec le col en dentelles de Malines, souriait.

Ce sourire charma la foule, l'émut, l'électrisa.

1. Salle Feydeau, actuellement le Théâtre de l'Opéra-Comique.

Les chapeaux s'envolèrent, les vivats retentirent. Alors, Marie-Antoinette prit les deux mains de son fils et lui fit envoyer un baiser. Et ce fut, parmi tous ces gens qui saluaient, qui acclamaient, une recrudescence de transports. Une femme jeta dans la voiture le bouquet de son corsage : « Vive la reine! Vive le dauphin! » répétèrent cent voix.

— Comme ce peuple est bon! s'écria le petit prince tout radieux. Le fille de Marie-Thérèse ne répondit pas. Elle se souvenait du retour de Varennes. Ce soir-là pourtant, les haillons, les haches et les piques de Varennes s'étaient changées en écharpes de paix, en fleurs et en rameaux verts.

L'Assemblée législative fut jalouse de ce retour de popularité. Les hommes obscurs, pauvres, inconnus, avides de fortune et de pouvoir qui en composaient la majorité se mirent en mesure de ressaisir l'opinion publique dont un revirement imprévu leur avait démontré la mobilité. Le ciel de la monarchie s'obscurcit de nouveau. Les persécutions religieuses recommencèrent, la question de l'émigration fut tranchée brutalement et négativement. La Constituante formée d'hommes mûrs, « assis dans l'État », classés dans la hiérarchie sociale, n'avait eu que l'ambition des idées, de la liberté et de la gloire. La Législative eut celle du bruit et du pouvoir. La nomination de Pétion, élu maire de Paris malgré ses vices, fut le premier indice d'un temps nouveau. Le peuple obéit vite à cette impulsion vers le désordre et l'anarchie. Les cafés de la rue Saint-Honoré, où l'on parla moins haut mais où l'on agit davantage en sourdine, devinrent de louches repaires où se faufilèrent tous les individus perdus de dettes, à la solde du duc d'Orléans, et les espionnes des démocrates intrigants, ces bouquetières

qui, raconte Mercier, « assiégeaient la porte des églises et des clubs, forçaient, sous prétexte de compliments et de félicitations, celle des particuliers occupant une place quelconque dans le gouvernement, grimpaient en fiacre avec ceux qu'elles poursuivaient, les harcelaient jusque dans les endroits les plus retirés et dont on n'évitait qu'à prix d'or les fétides embrassements ».

On surprit des filous dans le passage des Feuillants; les échoppes qui encombraient les abords du Manège étaient, pour certains fonctionnaires, un moyen de rédimer des services rendus par leurs affidés : on eut quelque velléité de les supprimer. A la fin de 1791, une grève éclata dans les ateliers de Baudoin, imprimeur du *Logographe*, 426 rue Saint-Honoré : « Les commissaires inspecteurs se transportèrent dans ladite imprimerie, établie dans la ci-devant maison des Capucins et, étant entrés dans quatre pièces au rez-de-chaussée où il y avait quarante-sept presses, remarquèrent qu'elles étaient abandonnées. Les compositeurs, qui étaient au premier étage, déclarèrent que les imprimeurs s'étaient mis en insurrection parce que Baudoin avait renvoyé cinq ouvrières... »

Ces actes d'insubordination se réclamaient de ceux de l'armée, exemples funestes que la Révolution allait d'ailleurs excuser, absoudre et magnifier, en amnistiant d'une façon éclatante les Suisses infidèles des régiments de Château-Vieux.

CHAPITRE IV

LA RUE SAINT-HONORÉ SOUS LA RÉVOLUTION

(Suite.)

(1792)

Députés de l'Assemblée législative demeurant rue Saint-Honoré. — Le Lycée des Arts en 1792. — Projet de construction d'un Opéra rue Saint-Honoré. — Vente et démolition de la chapelle de l'ancien collège des Bons-Enfants. — Apothéose des soldats de Château-Vieux. — Le 20 juin. — Un mot de Bonaparte. — Le 14 juillet 1792. — La Patrie en danger; enrôlements place du Palais-Royal. — La rue Saint-Honoré le 10 août 1792. — Départ de Louis XVI et de la famille royale pour le Temple. — Les visites domiciliaires. — La tête de Mme de Lamballe promenée au bout d'une pique rue Saint-Honoré. — Louis XVI à la barre de la Convention. — L'orgie révolutionnaire rue Saint-Honoré à la fin de l'année 1792. — Une idylle chez Duplay.

On a vu précédemment qu'au moment où l'Assemblée nationale s'était transportée de Versailles à Paris, plusieurs de ses membres avaient élu domicile rue Saint-Honoré aux environs du Manège. Les députés de la Législative firent de même.

L'*Almanach royal* de 1792 en mentionne près de quatre-vingts logés soit à l'hôtel, soit dans des maisons à loyer, soit en pension particulière.

Demeurent :

Au 75, au grand hôtel des Tuileries :

Bazire jeune, député de la Côte-d'Or;

Deshoulières, maire d'Angers, député de Maine-et-Loire;

Dubois de Bellegarde, chevalier de Saint-Louis, commandant de la garde nationale d'Angoulême, député de la Charente;

Guimberteau, député de la Charente;

Henri Larivière, député du Calvados.

Au 338, au petit hôtel de Vendôme :

Granet, député du Var;

Michoud, député de l'Isère.

Au 552, à l'hôtel d'Angleterre, hôtel-restaurant avec table d'hôte à quarante-deux sous :

Béjot, cultivateur à Messi, député de Seine-et-Marne;

Tronchon, député de l'Oise;

Isnard, député du Var.

Au 492, à l'hôtel d'Auvergne :

Ducrots-Destrée père, député de l'Allier;

Moreau, député de l'Yonne.

Au 235, à l'hôtel de Normandie :

Moulin, député du Puy-de-Dôme.

Au 330, à l'hôtel de la Virginie :

Jean Debry, député de l'Aisne;

Savonneau, député du Loir-et-Cher.

Au 315, dans une maison où a son atelier le graveur Helman, qui a retracé au burin, d'après Watteau, l'*Expérience aérostatique du sieur Blanchard* :

Blanchard, commissaire ordonnateur des Guerres et grand juge militaire à Arras, député du Pas-de-Calais:

Deusy, député du Pas-de-Calais;

Huet, député du Loiret;

Tarbé, député de la Seine-Inférieure.

Au 317 :

Amat, administrateur du département des Hautes-Alpes;

Chappe (Ignace-Urbain-Jean), frère de l'inventeur du télégraphe, procureur de la commune au Mans, député de la Sarthe;

Crousse, cultivateur à Lagarde, du district de Chateau-Salins, membre de l'administration du département, député de la Meurthe;

Faure, député des Hautes-Alpes;

Labastie, député de Seine-et-Oise.

Au 343 :

Couthon, président au tribunal de Clermont, député du Puy-de-Dôme;

Audrein, premier vicaire de l'évêque, député du Morbihan;

Caminet, négociant, député du Rhône-et-Loire;

Lamourette, évêque, député du Rhône-et-Loire;

Lémontey, député du même département;

Soubrany, député du Puy-de-Dôme.

Aux Jacobins, chez la veuve Perché :

Ballet, juge au tribunal du district d'Evaux, député de la Creuse;

Maigret, député du Puy-de-Dôme.

Au café Triquet :

Dubuisson, député de Seine-et-Marne.

Chez « le parfumeur, près Saint-Roch », Massy, député de la Loire-Inférieure, et, chez un marchand de laine, à l'enseigne de la *Toison d'or*, Petit, député de Seine-et-Marne.

Ramel, député du Lot, habite au 372, dans la même maison que La Harpe, près de Fouquier-Tinville et de Robespierre, et Ducastel, député de la Seine-Inférieure, près de la rue Saint-Florentin, au 377, dans la même

maison que M. de Séqueville, introducteur des Ambassadeurs.

Au commencement de l'année 1792, les cours du Lycée, quelque temps suspendus, retrouvent leur ancienne vogue.

On lit dans les annonces du temps : « Le Lycée, que les orages de la Révolution paraissaient menacer d'une désertion complète, se relève et devient plus brillant de jour en jour. Les lettres et les arts y ont leur asile. Des lectures choisies, des expériences intéressantes, des leçons variées et bien faites, de grands talents et des noms célèbres, la musique et la poésie, les charmes de la société, tout paraît se réunir pour assurer l'existence de cet aimable et utile établissement. Déjà plusieurs séances du plus grand intérêt ont justifié tout ce que nous en disons. On y a entendu M. Lalande et M. l'abbé Delille, qu'on serait tenté d'appeler, par rapport à notre poésie, le dernier Romain, et M. l'abbé Picard, ce digne successeur de l'abbé de l'Épée...[1] »

Une note du *Courrier des Théâtres*, semble indiquer que des spéculateurs ont repris le projet de transporter l'Opéra de la Porte Saint-Martin rue Saint-Honoré, à proximité des Tuileries.

« Le bureau de la location des loges à l'année et journalière de l'Opéra, dit un « avis » du mois d'avril, est maintenant à la salle Porte Saint-Martin. Messieurs les locataires des loges à l'année sont aussi prévenus que, s'ils conservent leurs loges, ils auront choix de celles de la nouvelle salle qui va se construire à l'emplacement des Écuries du roi, entre la rue Saint-Honoré et la cour du Manège, en face du jardin des Tuileries. »

1. *Moniteur universel*, 30 janvier 1792.

A cet époque, on vend et on démolit la chapelle de l'ancien collège des Bons-Enfants, la chapelle Saint-Clair, et l'on bâtit à la place les maisons qui occupent actuellement le coin de la rue Montesquieu et de la rue des Bons-Enfants.

A la fin de l'année 1791, la Gironde, dans le dessein d'éloigner le peuple de la monarchie, avait provoqué la résistance du roi par ses décrets comminatoires envers les émigrés et les prêtres. Elle compta l'amener une troisième fois à un refus en le poussant à la guerre. Mais Louis XVI accepta franchement la situation et donna une preuve de la sincérité avec laquelle il avait approuvé le régime constitutionnel en demandant un ministère au parti girondin. Dumouriez, qui était venu le 19 mars aux Jacobins, coiffé du bonnet rouge, recevoir l'accolade de Robespierre, fut chargé, le 24, de la direction des affaires étrangères. Pendant les premiers mois de 1792, la politique française au dehors fut conduite avec une certaine fermeté.

A l'intérieur cependant, l'esprit révolutionnaire, entretenu par l'inquisition jacobine, n'attendait qu'une occasion pour se signaler de nouveau. L'apothéose des soldats révoltés de Château-Vieux, libérés des galères de Brest, en montra les funestes progrès. Les épisodes de la journée du 15 avril consternèrent les citoyens qui n'avaient pas perdu le sentiment du devoir et de l'honneur. Excès lamentables que l'irritation d'une populace sans argent et sans pain, aigrie par les souffrances d'un hiver rigoureux, auraient pu d'ailleurs faire pressentir. Le 6 mars, une centaine de femmes en haillons, hideuses mégères descendues des faubourgs de l'est, avaient forcé les portes de l'Assemblée, demandant des piques, des sabres et des pistolets. Éconduites non sans peine, elles

s'étaient ruées aux Jacobins, puis au Palais-Royal, brandissant des bâtons, des broches, des marteaux, des couteaux, chantant le *Ça ira* et la *Carmagnole*. Calmées par les promesses de Danton et par la parole conciliante de Robespierre, elles s'étaient éloignées du côté de la rue de la Ferronnerie et avaient regagné leurs bouges, laissant dans la rue Saint-Honoré une impression d'effroi et de dégoût.

Le 15 avril, les Suisses de Château-Vieux arrivèrent à Paris, précédés des gardes nationaux de Versailles, escortés d'hommes et de femmes portant des piques et agitant des oripeaux tricolores. Ils entrèrent dans la salle du Manège en battant du tambour et l'Assemblée se leva pour les recevoir, les accueillit par le cri de « Vive la Nation ! » Les Suisses répondirent en abaissant les drapeaux qu'ils avaient récoltés à leur passage dans les départements ; après quoi ils sortirent et commencèrent dans la rue Saint-Honoré et à travers Paris une promenade qui dura jusqu'au soir, acclamés par une multitude dont l'enthousiasme déconcertant ne pourrait être taxé que d'inconscience et de délire, si l'ovation légale faite par les Girondins et les Jacobins aux soldats indisciplinés n'avait pour ainsi dire autorisé le peuple de Paris à leur décerner « le triomphe du scandale ».

Lamartine a écrit à ce sujet une des plus belles pages de son *Histoire des Girondins* : « Ce n'était plus le peuple de la liberté, dit-il, c'était le peuple de l'anarchie. La journée du 15 avril en rassemblait tous les symboles. La révolte armée contre les lois pour exemple ; des soldats mutinés pour triomphateurs ; une galère colossale, instrument de supplice et de honte, couronnée de fleurs, pour emblème ; des femmes perdues et des filles recrutées dans les lieux de débauche, portant et baisant

les débris des chaînes de ces galériens; quarante trophées étalant les quarante noms de ces Suisses; des couronnes civiques sur les noms de ces meurtriers des citoyens; les bustes de Voltaire, de Rousseau, de Franklin, de Sidney, des plus grands philosophes et des plus vertueux patriotes mêlés avec les bustes ignobles de ces séditieux et profanés par ce contact; ces soldats eux-mêmes étonnés sinon honteux de leur gloire, marchant au milieu d'un groupe de gardes françaises révoltés, autre glorification de l'abandon des drapeaux et de l'indiscipline; la marche fermée par un char imitant encore par sa forme la proue d'une galère; sur ce char la statue de la Liberté, armée d'avance de la massue de Septembre et coiffée du bonnet rouge, symbole emprunté à la Phrygie par les uns, au bagne par les autres; le livre de la Constitution porté processionnellement dans cette fête, comme pour y assister aux hommages décernés à ceux qui s'étaient armés contre les lois; des bandes de citoyens et de citoyennes, les piques des faubourgs, l'absence des baïonnettes civiques; des vociférations menaçantes, la musique des théâtres, des hymnes démagogiques; des rondes immenses, désordonnées, dansées à plusieurs reprises par ces chaînes d'hommes et de femmes autour de la galère triomphale et aux refrains cyniques de l'air de la *Carmagnole*: des embrassements plus obscènes que patriotiques entre ces femmes et ces soldats se précipitant dans les bras les uns des autres et, pour comble d'avilissement des lois, Pétion, le maire de Paris, les magistrats du peuple, assistant en corps à cette cérémonie et sanctionnant cette insulte aux lois par leur faiblesse ou par leur complicité : telle fut cette fête, humiliante copie du 14 juillet, parodie honteuse d'une insurrection qui avait

préludé à une Révolution! La France rougit, la garde nationale commença à craindre les piques, la ville à craindre les faubourgs et l'armée y reçut le signal de la plus complète désorganisation. »

L'indignation des Constitutionnels éclata en strophes ironiques dans un hymne d'André Chénier où ce poète vengeait les lois et se marquait lui-même pour l'échafaud :

Salut divin triomphe! entre dans nos murailles!
Rends-nous ces soldats illustrés
Par le sang de Désille et par les funérailles
De nos citoyens massacrés [1]!

Le 12 juin, le roi destitua le ministère girondin et refusa de sanctionner les décrets concernant la déportation des prêtres non assermentés, la recomposition de la garde constitutionnelle et la création d'un corps de vingt mille fédérés à Paris. Il s'entoura d'obscurs Feuillants et, découragé de voir que ses efforts pour concilier l'ordre et la liberté n'aboutissaient qu'à des malentendus entre lui et l'Assemblée ou tournaient contre lui, il commença à placer ses espérances à l'étranger et envoya aux souverains ennemis un émissaire secret. La Fayette écrivit de son camp une lettre hautaine aux membres du Corps législatif, dénonçant l'influence perturbatrice des clubs et demandant leur suppression.

Les Jacobins ripostèrent par la journée du 20 juin. Contre le roi, contre les Tuileries, contre les constitutionnels modérés, ils déchaînèrent la populace des faubourgs.

---

1. *Histoire des Girondins*, t. Ier, p. 442, 443.

A leur voix, s'éveilla et se leva dès l'aube l'engeance misérable qui végétait dans les quartiers Saint-Marceau et Saint-Antoine.

Des ouvriers sans travail, des hommes à l'air sinistre et débraillé, des femmes déguenillées, chargées d'enfants, des vieillards même, images de détresse et de souffrance, s'armèrent de piques, de haches, de bâtons, de fusils et de canons sortis de cachettes ignorées, se réunirent en masse et, sans s'arrêter aux harangues des municipaux impuissants à les maintenir, descendirent dans Paris en chantant le traditionnel *Ça ira*. Le brasseur Santerre, le polonais Zazouski, le déclassé Saint-Huruge, le boucher Legendre, et Sergent, secrétaire aux Jacobins, et Panis, la créature de Robespierre, les conduisaient.

Les uns prirent par les boulevards pour arriver aux Feuillants par la place Vendôme : les autres suivirent la rue Saint-Antoine, la rue Saint-Denis, la rue de la Ferronnerie et la rue Saint-Honoré. La principale colonne, ayant à sa tête une troupe d'invalides, transportait un peuplier déterré dans un enclos voisin des Quinze-Vingts, arbre de la Liberté destiné à être planté sur la terrasse des Feuillants en souvenir de la séance du Jeu de Paume du 28 juin 1789. Mais le véritable but de cette marche séditieuse était le Manège, l'Assemblée, à laquelle devait être soumise une pétition réclamant le renvoi des ministres et la sanction des décrets.

Un poste de gardes nationaux ferma à cette foule tumultueuse l'entrée du passage des Feuillants : elle délégua des commissaires qui parlementèrent longuement sans obtenir l'accès du Manège ; pendant ce temps, les manifestants firent diversion à leur attente en plantant leur peuplier dans la cour des Capucins ; l'arbre

en terre, ils se mirent à danser autour et l'on put croire un instant qu'ils s'en retourneraient comme ils étaient venus. Malheureusement, une nouvelle bande survint, dirigée par des hommes ivres et furieux qui réveillèrent les mauvais instincts de la populace. Le passage des Feuillants fut forcé : les insurgés défilèrent devant l'Assemblée intimidée en criant : « Vive les patriotes ! Vive les sans-culottes ! A bas le veto ! » se répandirent dans le jardin des Tuileries, envahirent le palais, l'occupèrent pendant plusieurs heures et ne se retirèrent qu'à la voix de Pétion, après avoir obligé Louis XVI à se coiffer du bonnet rouge. Le 15 avril n'avait provoqué que de la stupeur; le 20 juin fit horreur et produisit en faveur des constitutionnels une réaction contre les Girondins.

De l'éloquente phraséologie et des périodes inspirées de Lamartine, chantant plutôt que racontant le triomphe honteux des Suisses de Château-Vieux, il n'est pas sans intérêt de rapprocher la prose de Michelet, narrant les épisodes du 20 juin : « L'infortune des faubourgs, écrit le célèbre historien, avait quitté son grabat et ses greniers dans le vague espoir de trouver dans cette journée quelques remèdes à ses maux. Cette foule, mal armée de piques et de bâtons, n'était ni hostile ni violente. Il y avait en elle un esprit de modération et de douceur. Ces gens n'avait pris des canons que par prudence et pour leur sûreté, de peur qu'on ne tirât sur eux... Sans bien connaître la situation, ils savaient que l'obstacle de tout changement à leurs maux était le veto du roi, sa volonté négative. Il fallait vaincre cet obstacle. Ils ne savaient guère comment. Ils voulaient marcher ensemble, crier ensemble, faire de ce beau jour une grande promenade civique. La faveur seule d'être admis dans l'Assemblée était une fête pour eux...

Le soir, ils s'en allèrent fort tristes... Ils n'avaient rien obtenu. »

L'indignation lyrique du poète ne vaut guère mieux que l'optimisme de l'écrivain démocrate. Combien est plus expressif et, sans nul doute, plus près de la vérité, ce passage des *Mémoires* de Bourrienne, simple récit que traverse comme un éclair la parole impérative de Bonaparte : « Nous nous étions donné rendez-vous, Bonaparte et moi, chez un restaurateur de la rue Saint-Honoré, près du Palais-Royal. Nous vîmes arriver du côté des Halles une troupe que nous crûmes être de cinq ou six mille hommes, déguenillés et burlesquement armés, vociférant, hurlant les plus grossières provocations et se dirigeant à grands pas vers les Tuileries. C'était certes ce que les faubourgs comptaient de plus vil et de plus abject : « Suivons cette canaille? » dit Bonaparte. Nous prîmes les devants et nous allâmes nous promener sur la terrasse au bord de l'eau, d'où nous vîmes les scènes scandaleuses qui eurent lieu. »

Pétion dont la protection hypocrite avait humilié la monarchie et que l'émeute obéissante avait acclamé en évacuant les Tuileries, atteignit, le 14 juillet 1792 à l'apogée de la popularité. Des citoyens, portant « *Vive Pétion!* » à la craie sur leur chapeau, vinrent le chercher à l'Hôtel de Ville et lui firent cortège jusqu'au Manège : les cafés de la rue Saint-Honoré lui jetèrent des couronnes civiques. Aucun incident violent ne troubla cette journée, mais l'émotion se devinait sous ce calme apparent, une émotion frémissante : on se sentait comme à la veille d'un combat.

La nouvelle des succès militaires des Prussiens rendit leur influence aux révolutionnaires. La patrie fut déclarée en danger et, le 19, fut affichée à l'entrée des

Feuillants, à la porte des Jacobins, place du Palais-Royal, à la Croix-du-Trahoir, dans tous les quartiers de Paris, la proclamation suivante, que les journaux reproduisirent le soir et tête de leurs colonnes :

An IV de la Liberté.

Municipalité de Paris.

Le Conseil général, après avoir entendu le premier substitut adjoint du procureur de la commune,

Arrête que l'acte du Corps législatif du 11 de ce mois, qui déclare que la patrie est en danger, sera proclamé dimanche et lundi, 22 et 23 juillet, par les officiers municipaux et les notables; que, les mêmes jours, il sera fait un enrôlement public et solennel des citoyens qui s'offriront à aller aux frontières.

Le Conseil général adopte le projet de proclamation et d'enrôlement présenté par M. Sergent, en exécution de l'arrêté pris dans sa dernière séance.

Ordonne que ce projet sera transcrit sur ses registres, imprimé et affiché avec le présent arrêté, mis à l'ordre et envoyé aux quarante-huit sections.

Loyer, *doyen d'âge, président,*
Darrieux, *secrétaire-greffier adjoint.*

Cérémonial qui sera observé dimanche et lundi 22 et 23 juillet, présent mois, pour la proclamation de l'acte du Corps législatif, qui déclare le danger de la Patrie, et pour l'enrolement civique des citoyens qui se dévouent a sa défense.

Proclamation.

A sept heures du matin, le Conseil général s'assemblera à la Maison commune.

Les six légions de la garde nationale de Paris se réuniront par détachement à six heures du matin, avec leurs drapeaux, sur la place de Grève.

Le canon d'alarme du parc d'artillerie du Pont-Neuf tirera une salve de trois coups à six heures du matin, pour-

annoncer la proclamation, et continuera d'heure en heure la même décharge, jusqu'à sept heures du soir. Pareilles salves seront faites par une pièce de canon de l'Arsenal.

Un rappel battu dans tous les quartiers de la ville rassemblera en armes les citoyens dans leurs portes respectifs.

A huit heures précises, les deux cortèges se mettront en marche dans l'ordre suivant :

Détachement de cavalerie avec trompettes, sapeurs, tambours, musique, détachement de la garde nationale, six pièces de canon, trompettes.

Quatre huissiers de la municipalité à cheval, portant chacun une enseigne, à laquelle sera suspendue une chaîne de couronnes civiques, chacune ayant une de ces inscriptions : *Liberté*, *Égalité*, *Constitution*, *Patrie*. Ces quatre enseignes seront habituellement portées dorénavant dans toutes les cérémonies où assistera la municipalité.

Douze officiers municipaux revêtus de leur écharpe, des notables, membres du Conseil, tous à cheval.

Un garde national à cheval, portant une grande bannière tricolore sur laquelle seront écrits ces mots : « *Citoyens, la Patrie est en danger !* »

Six pièces de canon, un deuxième détachement de garde nationale, un détachement de cavalerie.

Ces deux marches seront composées dans le même ordre sur la place de Grève et partiront au même moment chacune pour leur division.

A chacune des places désignées pour la proclamation, le cortège fera halte : un de ceux qui le composeront, donnera au peuple un signal de silence, en agitant une banderole tricolore ; il se fera un roulement de tambours ; au dernier signal, les roulements cesseront et un officier municipal à la tête de ses collègues lira, à haute voix, l'acte du Corps législatif qui annonce que la Patrie est en danger.

Les cortèges rentreront dans le même ordre à la Grève. Les deux bannières, où sera inscrite la proclamation de la Patrie en danger, seront placées l'une au haut de la Maison commune, l'autre au parc d'artillerie établi au Pont-Neuf.

Elles y resteront jusqu'à ce que l'Assemblée nationale ait déclaré que la Patrie n'était plus en danger.

Pendant la marche, la musique n'exécutera que des airs majestueux et sévères.

Rues où passera le cortège (côté nord) : rue de la Maison commune, la Grève, rue Saint-Antoine, le Boulevard, rue du Pont-aux-Choux, rue de l'Oseille, rue de Poitou, rue d'Anjou, rue Pastourelle, rue Vieille-du-Temple. rue Michel-le-Comte, rue Grenier-Saint-Lazare, rue Saint-Martin, rue Aubry-le-Boucher, rue de la Ferronnerie, *rue Saint-Honoré*, rue des Prouvaires, rue Coquillière, place Louis XIV, rue des Petits-Champs, place Vendôme, *rue Saint-Honoré*, rue Saint-Nicaise, le Carrousel, les Quais, la Grève.

Places où se fera la proclamation (côté nord) : place de la Bastille, au coin de la rue de l'Oseille, rue Pastourelle, rue Saint-Martin, rue aux Ours, rue des Prouvaires, *rue Saint-Honoré*, place Louis XIV, place Vendôme, *rue Saint-Honoré*, au Carrousel, au Pont-Neuf, au pont Notre-Dame.

Aux lieux ci-dessus désignés ainsi que sur les principaux points des quarante-huit sections qui partageaient le territoire parisien, des estrades avaient été dressées. La plus importante après celle qui s'élevait à l'extrémité de la Cité, entre les deux tronçons du Pont-Neuf et en face de la maison où s'était écoulée la jeunesse de Mme Roland, était l'estrade de la place du Palais-Royal. Adossée au Château-d'eau, vis-à-vis de la demeure de Philippe-Égalité, elle était recouverte d'une tente aux rayures blanches et bleues, frangée de rouge et décorée de guirlandes de chêne tressées de rubans rouges, ornée aux quatre angles de faisceaux de drapeaux offrant au vent les carrés, les triangles, les losanges de leurs trois couleurs.

Sous cette tente, autour d'une table faite de planches jetées sur les caisses de quatre tambours, six notables, en habit de cérémonie et ceints de l'écharpe tricolore, siégeaient, chargés d'inscrire les enrôlements et de remettre aux engagés leurs certificats. Des gardes muni-

cipaux, une milice de citoyens armés de piques, des canons dont la bouche béait entre des touffes de lauriers, marquaient d'un caractère guerrier la cérémonie. Par intervalles, la musique militaire jouait des hymnes.

L'Assemblée ayant autorisé les enrôlements à partir de seize ans, on vit pendant plusieurs jours monter les escaliers de la plate-forme de l'estrade des milliers d'individus de toutes les catégories et de toutes les classes de la société depuis l'adolescence jusqu'à l'âge mûr. Un bel enthousiasme les animait que partageaient tous ceux qui assistaient à ce spectacle.

Les mères embrassaient orgueilleusement leurs fils, les pères bénissaient leurs enfants. Des nobles tendirent loyalement la main à des artisans qui, sans arrière-pensée, leur rendirent l'étreinte. Les décharges de mousqueterie dégageaient dans l'air une fumée blanche, qui, s'en allant en longues traînées par la rue Saint-Honoré, y apportait une odeur de poudre qui grisait et faisait venir du cœur aux lèvres les refrains patriotiques. Les sans-culottes, montés sur les margelles du monument de de Cotte et sur les piédestaux des colonnes du Palais-Royal, les Jacobins épars dans la foule, les rhéteurs et les démagogues du Palais-Royal se taisaient. Paris, remué par ce souffle héroïque, dominé par le sentiment du devoir national, oubliant ses haines, saluait, sans distinction de parti, de naissance, de fortune, tous ces Français qui, d'un même élan, répondaient à l'appel de la France et se disposaient à voler aux frontières.

Puis, la Commune ordonna que les bronzes des statues, jusqu'aux crucifix des églises, fussent saisis pour être fondus et convertis en canons. Toutes les cloches, à l'exception de deux par paroisse, furent descendues, cassées, jetées au creuset; les fers des grilles qui fer-

maient les chapelles devinrent des piques. Un dernier décret envoya à la Monnaie l'argenterie des sanctuaires.

Le manifeste insolent du duc de Brunswick fournit aux révolutionnaires l'occasion de frapper un grand coup. Girondins et Jacobins s'unissaient maintenant pour renverser le trône; l'arrivée à Paris des fédérés de Marseille les encouragea à tout oser. D'où l'insurrection du 10 août.

Si elle se fit sans l'instigation directe des Jacobins, on peut dire néanmoins qu'elle se prépara chez eux. Il y avait dans l'enclos de l'ancien couvent un grand bâtiment qui avait servi quelque temps de caserne. Là, un peu avant le 10 août et peut-être aussi avant le 20 juin, se réunirent les plus ardents patriotes de la Législative : leurs conciliabules mystérieux se tenaient entre une et deux heures du matin, après la clôture de l'Assemblée et des clubs. Dans le secret de cette enceinte, à l'abri tutélaire de l'arbre de la Liberté, qui croissait dans la cour voisine, fut élaboré le plan de la sédition.

La soirée du 9 fut très belle, doucement éclairée par la lune et paisible jusqu'à minuit.

A cette heure, les habitants de la rue Saint-Honoré s'éveillèrent au tintement d'une cloche lointaine; le bruit venait de la rive gauche de la Seine. Ils reconnurent la voix du toscin, le bourdon des Cordeliers; bientôt, d'autres cloches retentirent dans le silence nocturne et le sinistre carillon avertit Paris qu'un grave événement se préparait.

Pourtant, le signal donné par Danton et les Marseillais au peuple des faubourgs ne fut pas suivi d'un mouvement immédiat; les masses s'ébranlèrent lentement.

A cinq heures du matin, quelques bandes d'avant-

garde, armées de piques, parurent du côté des Halles et rôdèrent autour des Tuileries.

L'armée réelle, celle qui devait s'emparer du château, ne se rassembla qu'un peu plus tard entre la Bastille et la place de Grève. A sept heures, après avoir pris l'Hôtel de Ville et y avoir remplacé le Conseil général par une Commune insurrectionnelle que présida Danton, elle se mit en marche pour les Tuileries sous les ordres de Westermann, chargé de la direction de l'expédition.

Le palais était défendu par huit cents Suisses, quelques bataillons de la garde nationale dont la fidélité était douteuse, et une centaine de gentilshommes. Les Suisses refusèrent aux insurgés l'ouverture des portes et opposèrent à leurs menaces une intrépide impassibilité. Toutefois, voyant croître sans cesse les forces des assaillants, entendant leurs cris : « A bas le veto! A bas l'Autrichienne! La déchéance ou la mort!» les officiers municipaux, Leroux, Borie, Rœderer et quelques autres membres du département qui étaient auprès du roi, le pressèrent de se retirer avec sa famille dans la salle du Manège et de se mettre sous la protection de l'Assemblée nationale. Louis XVI, après quelques tergiversations, y consentit et prit le chemin de la terrasse des Feuillants où il arriva sans trop d'encombres.

Les faits qui suivirent aux Tuileries sont connus. La résistance des Suisses, périssant les uns après les autres sur les degrés du grand escalier, la fuite éperdue des serviteurs du palais par les jardins et les Champs-Élysées, le sac du château, sa destruction commencée par l'incendie, tout cela a été dit et n'a pas à nous occuper ici. Mais on sait moins ce qui se passa dans les rues avoisinantes. La rue Saint-Honoré,

notamment, fut, pendant dix-huit heures consécutives, le théâtre d'atrocités effroyables. La guerre donne l'exemple de combats tels qu'il y en eut aux Tuileries, durant l'après-midi du 10 août. Là, du moins, la bataille se livra à armes égales et, si la victoire fut cruelle, elle fut longtemps disputée. La rue offrit le spectacle de violences meurtrières comme on n'en retrouve qu'aux seules époques de la barbarie. Les massacres de Septembre ne firent que multiplier ces actes sans rien y ajouter en férocité et en sauvagerie.

Dès sept heures du matin, une colonne composée en majeure partie de femmes tirant derrière elles une voiture de poudre et une autre pleine de boulets de canon, s'engagea par la rue de la Ferronnerie dans la rue Saint-Honoré. Ne rencontrant aucun obstacle sur sa route, elle s'avança jusqu'aux Feuillants et fit irruption dans la cour de l'ancien couvent. Cette populace joignit ses voix à celles de sans-culottes qui l'y avaient devancée et qui demandaient à grands cris les têtes d'une vingtaine de royalistes, émissaires envoyés par la cour, la nuit précédente, en différents points de la ville, pour reconnaître les dispositions du peuple, arrêtés par la garde nationale aux Champs-Élysées et détenus pour l'instant au poste du passage des Feuillants.

Rebuté par les autorités, le peuple rompit toute consigne et s'empara des prisonniers.

« La première victime, raconte un de ces témoins obscurs qui ont noté au jour le jour les faits de cette époque [1], fut un prêtre nommé Bougon, homme d'une stature

1. J. Peltier : *Dernier tableau de Paris ou Récit historique de la Révolution du 10 août 1792. Des causes qui l'ont produite, des événements qui l'ont précédée et des crimes qui l'ont suivie* (Bib. Nat., L b[39], 6104.)

colossale, qui, arraché des mains du commissaire qui procédait à son interrogatoire, se défendit avec l'énergie du désespoir : accablé par le nombre, il fut mis en pièces. A neuf heures, ce fut le tour d'un ci-devant garde du corps, M. de Solminiac. Un inconnu fut immolé ensuite. Puis, on amena un jeune homme de trente ans en bonnet et en uniforme de garde national. On l'avait arrêté sur la terrasse des Feuillants : c'était Suleau, fort connu par ses pamphlets contre le duc d'Orléans. Il tomba sous les coups de sabre et sa tête coupée roula dans le ruisseau de la rue Saint-Honoré. De hideuses femelles l'y ramassèrent, la mirent au bout d'une pique et s'en firent un trophée qu'elles promenèrent en chantant le *Ça ira* et autres airs révolutionnaires.

« M. du Vigier, ancien garde du corps, fut la cinquième victime. Quatre autres suivirent. Les corps de ces infortunés, traînés place Vendôme, furent dépecés et leurs lambeaux portés sur des piques. Dans la confusion des massacres, deux des prisonniers réussirent à s'échapper et c'est de l'un d'eux que je tiens ces lamentables récits. »

Le combat des Tuileries s'étendit à diverses reprises jusqu'à la rue Saint-Honoré. Les fuyards, chassés du Carrousel par le premier feu des Suisses, y passèrent en déroute, pèle-mèle avec les gendarmes de la cour du Louvre qu'ils avaient effrayés par leurs clameurs. Plus tard, au moment de la prise du château, des colonnes de renfort venues de l'Hôtel de Ville postèrent leurs canons à l'entrée des rues de l'Échelle et Saint-Nicaise.

Enfin, quelques Suisses traqués par les égorgeurs se dérobèrent à leur poursuite par la rue Saint-Florentin,

se cachèrent dans les maisons voisines de la rue Royale et durent leur salut à la charité de citoyens qui risquèrent leur vie pour sauver la leur.

« Le roi, dit Weber dans ses *Mémoires*, avait ordonné aux Suisses qui étaient venus le rejoindre à l'Assemblée de déposer les armes : on avait séparé les officiers des soldats. Les premiers furent conduits dans la salle des inspecteurs, les seconds dans l'église des Feuillants. Le soir, un député nommé Bruat, de l'un des départements français où l'on parle allemand (Haut-Rhin), procura des redingotes aux officiers, les fit sortir, et chacun s'employa à se tirer d'affaire comme il put.

« M. Coquet, intendant de la garde nationale de l'Oratoire, sauva près de deux cents Suisses et en nourrit douze pendant près de trois semaines. »

Le valet de chambre de la reine réussit à se soustraire au danger. « Dès que nous fûmes sortis de la cour des Feuillants, dit-il, plusieurs de mes camarades et moi, nous nous esquivâmes de différents côtés et nous ne restâmes que cinq à l'entrée de la rue Saint-Honoré. Pour être moins remarqués par les assassins soudoyés dont cette rue et la place Vendôme étaient remplis, nous les traversâmes en affectant un air d'indifférence qui put donner le change et faire croire que nous venions d'être relevés d'un poste. Nous feignions presque à chaque pas d'essuyer notre visage pour l'exposer le moins possible à leurs regards. Nous parvînmes ainsi peu à peu à gagner la rue des Petits-Champs. »

Le carnage continua en effet jusqu'à la nuit.

Un vieux gentilhomme de quatre-vingt-quatre ans, le vicomte de Broves, député à l'Assemblée constituante, qui avait reçu un coup de pique à la tête au

moment de l'attaque du château, s'éloignait en cachant sa blessure. Reconnu et traité en ennemi, il fut assommé sur le perron de Saint-Roch.

A six heures du soir, les bâtiments attenant aux Tuileries brûlaient sur neuf cents toises. Une députation de pompiers, introduite à la barre de l'Assemblée, demanda du secours : le peuple parlait de les tuer et de les jeter dans les flammes. Les citoyens Merlin et Lecointe s'étant transportés sur les lieux, représentèrent inutilement à la foule que le palais était propriété nationale : la crainte seule de voir l'incendie gagner la rue Saint-Honoré et causer d'importants ravages, la mit à la raison.

La nuit vint. Ceux qui ont fait le récit des épisodes du 10 août, soit qu'ils aient exalté la victoire du peuple, soit qu'ils aient déploré les excès de sa fureur, sont restés généralement laconiques sur les péripéties de la fin de la journée. Ils disent : « Onze cents insurgés avaient péri... Des tombereaux les ramassaient et les ramenaient dans leurs quartiers où on les étalait par terre pour les reconnaître... Des voitures couvertes remontaient la rue Saint-Honoré gagnant les faubourgs ; le sang qui en dégouttait coulait le long des roues sur le pavé... Des femmes, hurlant de douleur et de rage, les accompagnaient. Des hommes ivres, portant le divin Marat sur leurs épaules, passaient en chantant. »

Il semble que par lassitude ou par pudeur, les chroniqueurs aient renoncé à décrire les dernières scènes du drame et que l'oubli leur ait semblé préférable au souvenir devant l'œuvre accomplie de la mort.

Ainsi, des charretées de cadavres, des hordes saoules exhalant des plaintes et des sanglots, repues de meurtres et pourtant criant au meurtre encore, vociférant dans

leur délire aviné, tout le cortège tragique des soirs d'émeute victorieuse défila dans la rue Saint-Honoré, devant cette Assomption, ces Feuillants, cette église Saint-Roch, ce Palais-Royal, ces vieilles maisons du cloître Saint-Honoré, cet Oratoire, cette fontaine de la rue de l'Arbre-Sec qui existent encore, sous l'éternelle clarté crépusculaire et sous la sérénité d'un ciel étoilé que rougissait à l'Orient d'intermittentes lueurs d'incendie.

Quand se furent écoulées les bandes des faubourgs, des ombres se glissèrent dans la rue, rasant les murs; les épouses éplorées, les serviteurs fidèles vinrent rechercher à la lueur tremblante des réverbères, les restes de victimes aimées; dans cette obscurité louche, fut conclu à prix d'or le marché qui permit à un valet dévoué de rapporter à la fille du peintre Hall, à la jeune femme de Suleau, la tête coupée de son mari.

« A une heure du matin, la famille royale put quitter l'Assemblée et se retirer dans quatre petites chambres qui formaient le logement de l'architecte des Feuillants. Des commissaires de la Législative et un détachement de la garde nationale les y accompagnèrent. Dans la première de ces chambres, dormirent ou plutôt veillèrent cinq gentilshommes qui avaient refusé d'abandonner le roi : M. de Briges, le prince de Poix, le duc de Choiseul, MM. de Goguelat et Aubier. Le roi coucha dans la seconde chambre à demi habillé. La reine dans la troisième avec ses enfants. Madame Élisabeth, Mmes de Lamballe et de Tourzel dans la dernière [1]. »

Le lendemain, Danton fut nommé ministre et une estampe immortalisa le 10 août, représentant sous les

1. J. Peltier; *Tableau de la Révolution du 10 août.*

traits d'Hercule le Génie de la République française, le pied sur la couronne, un tronçon de sceptre dans chaque main [1].

La vie reprit « comme si la chute d'un empire n'eût été pour Paris qu'un spectacle de plus déjà oublié ». Des femmes en costume de fête, des curieux vinrent en foule rue Saint-Honoré, au jardin des Tuileries, se promenèrent aux alentours des décombres où achevaient de se calciner les meubles du palais, et aux endroits où le combat avait été le plus acharné, reconnaissables au sang dont les murs étaient teints et dont le sol était trempé.

Le 13, fut abattue la statue de Louis XIV, place Vendôme. Les Provinces enchaînées aux quatre angles du piédestal avaient été enlevées au début de la Révolution. « Et, dit Mercier [2], l'étonnement fut grand dans la multitude de ce que ce bronze n'était pas massif et que les flancs du cheval n'avaient guère que l'épaisseur d'un écu de six livres. Le peuple n'en revenait pas de sa surprise, comme s'il eût compté sur l'émission presque infinie de pièces de six liards, et tout chagriné d'être détrompé, il disait : « Quoi, cela était si creux! »

Ce monument consacré à la gloire de son aïeul jonchant la terre de ses débris, ce fut la première chose que Louis XVI contempla le 13 août, lorsque, dans la soirée, deux voitures l'emportèrent avec sa famille des Feuillants au Temple.

Pétion, qui avait ramené de Varennes le prince fugitif, qui avait présidé à son humiliation le jour du 20 juin, et qui, l'accompagnant à sa dernière demeure avant l'écha-

---

1. Musée Carnavalet, estampes révolutionnaires.

2. Mercier : *Nouveau Paris*.

faud, « semblait marqué par le destin pour lui tendre à chaque pas la coupe d'amertume », lui montra d'un geste superbe la statue en morceaux au pied de sa base mutilée, et le peuple, qui faisait la haie sur le parcours de l'infortuné monarque, interrompit un instant ses injures et ses sarcasmes, fit trève à ses outrages pour acclamer le maire de Paris.

La caricature ajouta son opprobre aux insultes de la populace. Une semaine après l'incarcération de la famille royale au Temple, le 20 août, parut à la devanture des libraires de la rue Saint-Honoré une allégorie intitulée : *Les animaux gras ou la translation de la ménagerie royale au Temple.* Des légendes imprimées sur des banderoles sortant de la bouche des personnages exprimaient leurs pensées. Un sans-culotte jurait : « Maudits animaux, nous les engraissions de notre sang et ils voulaient nous faire égorger ! » Louis XVI, figuré avec un corps de dindon, criait : « A moi, La Fayette, sinon on me mènera à la guillotine ! » La reine avait le corps d'une louve et maugréait : « Maudits Jacobins, ils ont fait échouer tous mes projets ! » Madame Élisabeth, Madame Royale et le dauphin étaient représentés en louveteaux. Dans le fond de la composition, on voyait les Tuileries en flammes [1].

La journée du 10 août, en consommant la perte de la monarchie, avait consacré la suprématie de la Commune. Du même coup que la royauté, la Législative se sentit atteinte. Danton lui intima ses ordres. Il s'empara de la police en créant un comité de surveillance qu'il dirigea avec Robespierre et Marat, et en instituant un tribunal extraordinaire pour juger en dernier ressort et sans appel les crimes du 10 août. La Fayette, ayant

1. Musée Carnavalet.

perdu toute autorité sur ses troupes, se retira à l'étranger. Dumouriez le remplaça, mais ne put empêcher la prise de Longwy par les Prussiens. La Commune imputa cette défaite à la trahison et dénonça les modérés à la colère du peuple : le club des Feuillants disparut. La défiance et la suspicion se peignirent sur tous les visages. Dans les rues, sur les places, on se regardait à la dérobée, chacun s'imaginant voir en son voisin un traître vendu à l'ennemi ; enfin, on procéda aux visites domiciliaires. Le 29 août, à quatre heures de l'après-midi, la générale avertit les citoyens d'avoir à rentrer chez eux avant six heures. La rue Saint-Honoré se vida aussitôt comme par enchantement ; ses cafés se dépeuplèrent de consommateurs, les boutiques se fermèrent. Cernée de toutes parts, elle fut occupée par des patrouilles ; à une heure du matin seulement, les commissaires des sections vinrent frapper aux portes au nom de la loi, pénétrèrent de force dans les logis dont les maîtres étaient absents. On saisit un certain nombre de fusils, on fit quelques arrestations qui ne furent pas maintenues ; mais ces descentes eurent surtout pour résultat de révéler des richesses insoupçonnées et d'éveiller des idées de pillage dans l'esprit d'une quantité de misérables qui battaient le pavé de Paris. La convoitise de ces sinistres vagabonds, toujours prêts pour l'œuvre de ruine ou de mort, s'alluma ; les massacres de Septembre donnèrent la mesure de leur rage envieuse et de leur fureur jalouse. Le 2, tandis qu'à l'annonce de la prise de Verdun les volontaires, obéissant au triple appel du tocsin, du canon et des tambours, se rendaient par milliers au Champ-de-Mars, une bande d'assassins courut aux prisons, aux Carmes, à l'Abbaye, au Châtelet, à la Force et, pendant trois jours, procéda à la tue-

rie des détenus, prêtres, Suisses, gardes du corps, suspects de tous genres.

Paris retomba à l'état sauvage. « Toute puissance morale semblait anéantie. » L'Assemblée, épouvantée, se tut et Robespierre se cacha.

La rue Saint-Honoré ne connut que par ouï-dire ces horreurs et le lugubre convoi des charrettes se dirigea vers les fossés de Clamart et les catacombes de la barrière Saint-Jacques. Pourtant, les septembriseurs vinrent, place du Palais-Royal, présenter au duc d'Orléans le cœur et la tête coupée de la princesse de Lamballe. Philippe-Égalité, qui soupait alors avec des amis et Mme de Buffon, sa nouvelle maîtresse, dut se lever de table et aller au balcon saluer le hideux trophée Mme de Buffon regarda s'éloigner les égorgeurs : « Mon Dieu! murmura-t-elle, on portera aussi bientôt ma tête par les rues! ». Les crimes dépassaient en cruauté tout ce que l'imagination peut concevoir. « On se montra longtemps, raconte Mercier dans le *Nouveau Paris*, un nègre qui après avoir exercé le métier de bourreau à Maroc le fit par goût à Paris et qui, afin que la pluie ne lui enlevât pas le sang dont sa barbe était colorée, la tenait à l'abri sous sa redingote ».

Pendant que ces scènes affreuses se déroulaient dans la capitale, Dumouriez exécutait son habile campagne de l'Argonne, refoulait les Prussiens et gagnait sur eux la bataille de Valmy. Cette victoire redonna du cœur au Paris qui se reprit d'un grand élan pour la guerre. Les engagements se multiplièrent. Les sections siégèrent dans les églises et les femmes s'y réunirent pour fabriquer des tentes, des habits et des équipements militaires.

Le 21 septembre, l'Assemblée législative se sépara,

faisant place à la Convention nationale. Le premier acte de celle-ci fut l'abolition de la royauté et la proclamation de la République.

Les députés de la Convention, encore plus que leurs prédécesseurs, se logèrent à proximité des Feuillants et des Tuileries. L'*Almanach royal* en compte cent-six rue Saint-Honoré. Plusieurs prirent pension dans la cour des Jacobins, chez la citoyenne Perché, chez les citoyens Perdrix et Coster. Un nommé Cuisinier, domicilié près des Capucins, hébergea Barras, Pierre Baille et Pierre Bayle, tous trois députés des Bouches-du-Rhône. D'autres demeurèrent au café de Chartres, près du Palais-Royal; ceux-ci, chez le citoyen Lunel, apothicaire, ceux-là chez le citoyen Daire près de la rue Royale. Froger, Henri Larivère, Jean Debrie, Levasseur, Rouget, Bertrand, Boutrone, descendirent à l'hôtel meublé de la Virginie, au 330; Bazire, Bonet fils, Dechézeau, Dehoulières, Lozeau, Monestier, Réal et Rudel, à l'hôtel des Tuileries, n° 75; Clausel, Espert, Topsent, au 492, à l'hôtel d'Auvergne; Amar, à l'hôtel de Vendôme, au n° 339; Piorry, à l'hôtel de Picardie, au 492.

Barère, président de l'Assemblée, était toujours l'hôte de son ami Savalette de Lange.

De violentes discussions entre la Gironde, dont la province effrayée des progrès de la Commune avait renforcé le parti, et la Montagne, composée en majorité de députés parisiens, ouvrirent les débats de la Convention. Les Girondins accusèrent Danton, Robespierre et Marat d'avoir été instigateurs des insurrections récentes et de prétendre à la dictature : ceux-ci se disculpèrent. L'Assemblée absout Marat, respectant en lui le favori de la populace. Comme pour assurer l'Ami du peuple de leur

appui, des sans-culottes défilèrent dans la salle du Manège en portant sur des brancards des blessés du 10 août et en criant vengeance [1].

Les succès de Custine et de Dumouriez, la victoire de Jemmapes firent diversion à ces discussions qui recommencèrent au mois de septembre sur un thème nouveau. La Montagne souleva la question du sort de Louis XVI et, après vingt jours de tergiversations, de votes, de luttes oratoires, la Convention, méconnaissant l'inviolabilité proclamée par la Constituante, décida que celui qu'on n'appelait plus que Louis Capet, convaincu de trahison envers le pays, serait jugé par elle.

Elle n'avait pas attendu si longtemps pour décréter son propre transfert au palais des Tuileries : la monarchie étant abolie, le siège de l'Assemblée devait être désormais au lieu même où l'ancien chef de l'État avait résidé. Les membres du Comité s'étaient rendus le 19 septembre au cloître des ci-devant Feuillants « pour examiner les plans que les citoyens architectes Vignon et Gisors y avaient exposés sur le mur, ainsi que les projets dressés respectivement par eux concernant l'installation de la Convention dans les locaux du château [2]. »

Le 11 décembre, Louis XVI comparut à la barre de la Convention : « Jamais, dit le *Moniteur*, Paris ne fut plus calme, jamais les citoyens armés ne montrèrent plus de zèle pour le maintien de l'ordre. Les établissements publics avaient une garde de deux cents hommes; des corps de réserve étaient établis dans chaque section; une garde puissante ceignait la salle du Manège et une petite armée accompagnait la voiture du roi sur

1. Mercier : *Nouveau Paris.*
2. Armand Brette.

le passage de laquelle on ne souffrait aucun groupe... Le cortège suivit les boulevards, la rue Neuve-des-Capucines, la place Vendôme et la cour des Feuillants. » Malgré les patrouilles nombreuses qui circulaient dans la rue Saint-Honoré, une centaine de forts de la Halle et de charbonniers s'étaient massés à l'entrée du vieux couvent. Lorsque Louis XVI arriva, ils entonnèrent la *Marseillaise* et son fameux refrain : « *Qu'un sang impur abreuve nos sillons!* » Le roi descendit de carrosse, escorté de Chambon, nouveau maire de Paris, et de Chaumette, procureur-syndic. « Il était pâle, gras encore, mais ayant maigri; ses joues pendaient sur son col plissé et une barbe de trois jours accentuait l'air pitoyable de sa physionomie; il était vêtu d'un habit brun et d'une redingote noisette. »

Louis XVI eut un regard indéfinissable pour tout ce qui l'entourait : cette foule hostile, cette cour de monastère où il avait glissé furtivement dans la main de Thierry, son valet de chambre, la clef de l'armoire de fer, ces murs qui avaient été témoins de son départ pour la prison du Temple, lui rappelaient de tristes souvenirs. Santerre lui mit la main sur le bras et l'entraîna sous la voûte du passage des Feuillants.

Le retour s'effectua sans nul incident.

Au mois d'octobre, la Convention avait débaptisé les rues dont les noms rappelaient quelque événement ou personnalité du régime aboli. La place Vendôme avait mérité le nom de place des *Piques;* le Palais-Royal, dit le *Palais d'Orléans* après la fuite de Varennes, était devenu le *Palais-Égalité*; son jardin, le jardin de l'*Égalité*, la place du Palais-Royal s'était appelée la place du *Palais-Égalité* et la fontaine qui se trouvait dans le passage du Lycée, la fontaine de l'*Égalité*.

Le 5 novembre, divers tableaux appartenant aux couvents désaffectés de la rue Saint-Honoré, plusieurs objets d'art faisant partie du trésor de leurs chapelles, furent réunis au Louvre pour le Muséum. La *Revue universelle des arts* mentionne une *Présentation de Jésus au Temple*, par Philippe de Champaigne, provenant du chapitre de Saint-Honoré; une *Descente de Croix*, par Blanchard, de l'église des Feuillants; un *Martyre de saint Pierre*, par Robert, du couvent des Capucins, et un *Saint Hyacinthe marchant sur les eaux*, par Colombel, de la chapelle des Jacobins réformés; plus quarante-sept bordures dorées [1].

Le 14 décembre, un décret de la Convention supprima les Oratoriens et transféra dans leurs bâtiments le magasin des effets militaires établi à Saint-Denis. Plus tard, l'église servit aux assemblées du district et de la section. Les juges au tribunal des prises, les athénées de toutes sortes, les bureaux de la Conservation générale des hypothèques, administration dont Choderlos de Laclos fut le secrétaire général, la Caisse d'amortissement devaient se succéder dans cette maison jusqu'au début du dix-neuvième siècle.

Pendant les dernières semaines de l'année 1792, Paris présenta un spectacle étrange. Tandis qu'au sein de la Convention le procès du roi suivait son cours, la ville, réagissant contre l'angoisse des terreurs de Septembre, se livrait avec ardeur au plaisir.

Les cafés de la rue Saint-Honoré ne désemplissaient pas. Les théâtres étaient combles. L'Opéra exécutait, avec chœurs et accompagnement à grand orchestre, l'*Offrande à la Liberté*, scène composée de l'air *Veillons*

---

1. Mai 1865.

au salut de l'Empire, et de la *Marche des Marseillais*, arrangée par le citoyen Gossec, directeur de la musique de la garde nationale parisienne (récitatif en vente chez Imbault, rue Saint-Honoré. près l'hôtel d'Aligre. *Au Mont d'or*, nº 627)[1]. Au Lycée même, à ce digne et honnête Lycée où pontifiait La Harpe, où le citoyen Sicard développait ses théories sur l'éducation des sourds-muets et où Delille charmait par ses vers un auditoire sentimental, des odes à la Liberté, des hymnes révolutionnaires, chantés par des cantatrices en renom, terminaient chaque séance.

On faisait queue à la porte des maisons de jeu : l'espérance d'une fortune gagnée rapidement et sans travail tentait également les républicains avides de s'enrichir et les nobles tombés dans la misère. Des royalistes étaient rentrés en France sous un déguisement, espérant délivrer Louis XVI. Mais beaucoup renonçaient à leurs projets et, s'abandonnant aux joies faciles qui s'offraient à eux, oubliaient chez des filles, heureuses de les cacher dans leurs alcôves, leurs résolutions et leurs serments. Les descentes de police que les autorités, irritées de ces débordements, faisaient faire dans les lieux de débauche. les razzias qu'on y opérait restaient sans effet : on n'y fréquentait pas moins.

Les mendiants infestaient les rues : ils stationnaient dans le couloir des Feuillants et demandaient l'aumône presque sur le seuil du Manège. Un jour, des pauvresses se battirent à la porte de la Convention ; elles étaient ivres et se tiraient par les cheveux en poussant des hurlements épouvantables. L'Assemblée scandalisée décida que « ces femmes seraient exclues des Feuillants ».

1. *Moniteur universel.*

On n'allait plus aux clubs ni aux sections. Mais la foule idolâtre s'empressait aux sermons de Robespierre et l'ancienne église des Jacobins demeurait « la serre chaude où continuait de germer la plante révolutionnaire ».

A Noël, le parti royaliste et religieux essaya une timide manifestation en faveur du « roi martyr ». Des brochures exaltèrent ses souffrances et l'on vendit chez Fr. Dufart, libraire, rue Saint-Honoré, à l'hôtel d'Auvergne, près Saint-Roch, une petite image, pieuse allégorie représentant un rosier à cinq fleurs, avec ce titre: *le Rosier du Temple*.

Et, cependant qu'au Palais-Royal triomphait l'orgie, que l'Assemblée s'agitait en proie à une fièvre toujours croissante et que, de l'autre côté de Paris, Louis XVI vivait ses dernières heures dans la tour, sa geôle, Philippe Lebas, jeune conventionnel de vingt-huit ans, venait assidument rue Saint-Honoré chez son ami Robespierre et faisait sa cour à Élisabeth Duplay « dont l'avaient séduit l'éclat et l'éblouissante fraîcheur ».

CHAPITRE V

LA RUE SAINT-HONORÉ SOUS LA RÉVOLUTION
(Suite.)

(1793)

La rue Saint-Honoré le 16 janvier 1793. — Le 21 janvier. — Mort et funérailles de Lepelletier de Saint-Fargeau. — Lutte entre la Montagne et la Gironde : mouvements tumultueux rue Saint-Honoré. — Arrestation et acquittement de Marat. — Son triomphe. — La Convention est transférée du Manège au palais des Tuileries. — Nouveaux projets de transformation de la rue Saint-Honoré. — L'Opéra aux Capucins. — Arrestation des Girondins. — Pétion se cache rue Saint-Honoré et se sauve à Caen. — La rue Saint-Honoré sous la Terreur : aspect des maisons, des boutiques. — Le bonnet rouge. — La maison de Robespierre. — Mort de Marat. — Exécution de Charlotte Corday. — La reine est conduite à l'échafaud par la rue Saint-Honoré. — Mort héroïque des Girondins. — Fêtes de la Raison. — Les dépouilles de Saint-Roch et de Saint-Germain-des-Prés portées à la Convention. — Mort de Mme du Barry. — Exécution du duc de Lauzun, le 31 décembre 1793.

Le 16 janvier 1793, la rue Saint-Honoré et les abords du Manège furent envahis de bonne heure par une foule considérable.

Les faubourgs, toute la population sans ouvrage et sans pain qui errait par la ville, les égorgeurs de Septembre, les combattants du 10 août, les fédérés, les volontaires, les soldats gardés à Paris par le ministre de de la Guerre Pache pour le maintien de la sécurité

publique, des badauds étrangers aux passions politiques, « sortis des maisons comme ces essaims qui sortent des ruches à l'approche de l'orage », encombraient la chaussée de la place du Palais-de-l'Égalité à la place des Piques et les ruelles voisines des Tuileries.

Dans la journée, il allait être décidé du sort de Louis XVI. La Convention avait rejeté l'appel au peuple demandé par les Girondins, mais le peuple ne lui laissait pas ignorer quel verdict il attendait d'elle. Son accueil aux députés se rendant à l'Assemblée, ses acclamations prodiguées à Danton et à Camille Desmoulins, ses ovations à Marat, ses applaudissements à Robespierre, les menaces, la levée de poings, de piques et de sabres qui saluèrent Brissot, Vergniaud, Lanjuinais, Boissy d'Anglas, révolutionnaires hier et taxés maintenant, en raison de leurs hésitations et de leurs scrupules, de modération et de royalisme, exprimaient clairement ses volontés.

Les Conventionnels fendaient péniblement cette multitude houleuse, dont la turbulence était entretenue par la présence de ses meneurs habituels : Saint-Huruge, Santerre, Maillard, Fournier, Jourdan, Théroigne de Méricourt, et ne lui échappaient parfois que sur la promesse d'un vote de mort.

Les privilégiés, munis de cartes donnant accès aux tribunes, arrivaient au Manège par le passage des Feuillants ou par la rue de l'Échelle et la Carrière : c'étaient surtout des individus de bas étage et de la dernière condition, des forts de la Halle, des bouchers, le tablier retroussé sur la hanche, le coutelas pendu à la ceinture, des charbonniers noirs de suie, des sans-culottes débraillés et en bonnet rouge. Des places avaient été réservées au premier rang des gradins à des prostituées,

aux maitresses du duc d'Orléans, que des fiacres amenaient à la séance, « caparaçonnées de rubans tricolores »[1], empanachées de plumes bleues et rouges.

Un calme profond succéda à cette effervescence et le peuple, massé dans la cour des Feuillants, rue Saint-Honoré, sur la terrasse des Tuileries, attendit. De temps à autre, le résultat des débats lui survenait; il apprenait le vote de Marat, le vote de Vergniaud, le vote de Philippe-Égalité et répondait à ces échos par des rumeurs.

L'après-midi s'écoula. Après l'appel aux voix, la séance fut interrompue : les limonadiers portèrent aux spectateurs, altérés comme à l'entr'acte d'une tragédie dont le dénouement est proche, des oranges, des sirops et des sorbets. Puis on procéda au dépouillement du scrutin. Dans les ténèbres mal éclairées par la lueur jaune des réverbères, malgré le froid et la faim, jusqu'à onze heures, la foule attendit encore. Enfin l'arrêt suprême fut connu. Par trois cent quatre-vingt-sept voix sur trois cent trente-quatre, Louis XVI était condamné à payer de sa vie « ses crimes et ses trahisons envers la nation ». Le « tyran » devait être exécuté le 21 janvier, place de la Révolution.

Paris traduisit ses émotions de façons diverses. Tandis que la populace exultait à sa manière, une sorte de stupeur, une vague tristesse, des regrets inavoués ou, simplement, l'indifférence et la fatigue faisaient rentrer silencieusement beaucoup de gens chez eux. La Convention, avant de se séparer, avait ordonné l'illumination générale des maisons et des rues, désirant que la nuit s'achevât en réjouissances. Rien ne fut plus lugubre que cette fête; les chants et les rires sonnaient

1. Mercier : *Nouveau Paris.*

faux. Les faubourgs célébrèrent par des danses le triomphe de la Commune, mais l'enthousiasme des quartiers du centre dura peu et, dans la rue Saint-Honoré resplendissante et déserte, on n'entendit bientôt plus que les colporteurs qui couraient en annonçant : « La mort! La mort! ».

Le 21 janvier, le roi fut conduit à l'échafaud, par les boulevards et la rue de la Révolution.

Les habitants du quartier de l'Assomption, groupés à l'extrémité de la rue Saint-Honoré, purent le voir une dernière fois : Louis XVI était vêtu d'un habit de couleur puce, d'un gilet de molleton blanc, d'une culotte grise, et coiffé d'un chapeau rond. La voiture qui l'emmenait était verte.

Assis dans le fond, à côté de son confesseur, il lisait les *Psaumes*. Ses traits, empreints de sérénité, semblaient refléter la tranquillité de sa conscience et l'élévation de sa pensée. Le peuple, impressionné malgré lui par ce calme, se taisait.

Il était dix heures du matin.

Une demi-heure plus tard, l'exécution était terminée : le « rasoir national » avait tranché la tête de Capet.

« La foule, dit Mercier, s'en revint par les boulevards et la rue Saint-Honoré en causant familièrement comme au retour d'une fête. Les uns rapportaient dans de petits paquets des cheveux du roi, que le bourreau leur avait vendus ou distribués. D'autres, qui avaient trempé leur mouchoir dans le sang, y collaient leurs lèvres et disaient en ricanant : « Ah! il est bougrement salé! » Aucune altération ne se peignait sur les visages. Les cabarets étaient pleins de monde et, dans les boutiques des pâtissiers, on achetait des petits pâtés. »

La postérité, qui a fait du calvaire de Louis XVI et de

son supplice une sorte d'apothéose, s'est, semble-t-il, moins souciée d'honorer la mémoire du conventionnel Lepelletier de Saint-Fargeau, assassiné par le garde Pâris, chez Février, restaurateur au Palais-Royal.

Et pourtant, la République accorda à ce citoyen, victime de ses convictions politiques, des honneurs funèbres exceptionnels, lui décerna les palmes du martyre. Il est assez curieux de comparer les obsèques de Lepelletier, conduit au Panthéon par les représentants de la nation en deuil, ces funérailles qui surpassèrent en splendeur sinon en solennité celles de Mirabeau, à l'ensevelissement clandestin et précipité de l'arrière-petit-fils de Louis XIV, jeté dans une fosse remplie de chaux, au fond d'un cimetière de faubourg. Le contraste de ces faits est suggestif; jamais peut-être la Révolution triomphante ne satisfit son orgueil d'une façon plus éclatante et ne se donna plus ostensible revanche sur la monarchie humiliée et abolie.

Lepelletier de Saint-Fargeau avait été transporté blessé chez son père qui demeurait place des Piques. Il y expira. L'exposition du corps eut lieu devant la maison mortuaire. On hissa sur le piédestal qui avait servi naguère de base à la statue de Louis XIV, le lit où le défunt avait rendu le dernier soupir et où il reposait maintenant, le torse découvert jusqu'à la ceinture « afin de laisser voir la plaie béante dont le flanc était percé ». Le sabre du meurtrier était à côté du cadavre sur les draps ensanglantés.

Le piédestal avait été orné de draperies blanches, de festons de chêne et de cyprès. On y montait par deux escaliers munis de rampes le long desquelles brûlaient des torchères et des candélabres.

Le président de la Convention vint placer sur la tête

du mort une couronne de chêne et de fleurs : un fédéré des départements « versa les regrets de la France sur le martyr de Paris », et Palloy, « pour immortaliser ces obsèques », déposa au pied du lit, à côté du glaive, une pierre des cachots de la Bastille, sur laquelle était gravée la lettre que le président de l'Assemblée avait adressée à la mère de Lepelletier.

Le convoi se mit en mouvement et s'avança lentement par la rue Saint-Honoré qu'il remonta jusqu'à la rue du Roule.

Un détachement de cavalerie, précédé de trompettes jouant en sourdine, ouvrait la marche ; puis, suivait un immense cortège qui se déroulait dans l'ordre suivant :

Les sapeurs ;

Les canonniers sans leurs canons ;

Un détachement de tambours voilés ;

La *Déclaration des Droits de l'Homme* portée par des citoyens ;

Les volontaires de six légions avec vingt-quatre drapeaux ;

Un détachement de tambours voilés ;

La bannière sur laquelle était écrite le décret de la Convention ordonnant le transport du corps de Lepelletier au Panthéon ;

Des élèves de la Patrie ;

Les commissaires de police ;

Les membres du Bureau de la conciliation ;

Les juges de paix ;

Les présidents et commissaires des sections ;

Le Tribunal de commerce ;

Le Tribunal criminel provisoire ;

Les six tribunaux du département ;

Le Corps électoral ;

Le Tribunal criminel du département;

La municipalité de Paris;

Les districts de Saint-Denis et du Bourg-de-l'Égalité;

Le département;

Le Tribunal de cassation;

Une figure de la Liberté portée par des citoyens;

Un détachement de tambours voilés;

Le faisceau des quatre-vingt-quatre départements porté par des fédérés;

Le Conseil exécutif provisoire;

Un détachement de la garde de la Convention nationale;

La chemise, la veste, la culotte du mort rouges et raidies de sang portées au bout d'une pique avec festons de chêne et de cyprès par les membres du club des Jacobins;

La Convention nationale : les députés marchant sur deux colonnes de deux; au milieu des députés une bannière où étaient écrites les dernière paroles du défunt : « Je suis satisfait de verser mon sang pour la Patrie. J'espère qu'il servira à consolider la Liberté et l'Égalité et à faire connaître ses ennemis. »

Le corps porté par des citoyens, tel qu'il était exposé place des Piques, avec les draps ensanglantés et le fer dont il avait été frappé, nu jusqu'à la ceinture, la plaie à découvert, large et profonde. Autour du corps, des canonniers, le sabre nu à la main, accompagnés d'un pareil nombre de vétérans;

La musique de la garde nationale exécutant des airs funèbres;

La famille du mort;

Mlle Lepelletier, fille du mort, couverte de voiles noirs, orpheline de huit ans, adoptée par la France et déclarée fille de la République.

Des groupes de mères conduisant des enfants et portant le *Plan d'éducation publique*, ouvrage de Lepelletier.

Un détachement de la garde de la Convention;

Des tambours voilés;

Des volontaires de six légions avec vingt-quatre drapeaux;

Des fédérés armés;

Des sociétés populaires;

De la cavalerie avec trompettes en sourdine[1].

Une foule innombrable faisait la haie le long des maisons, obstruait les places et bloquait les carrefours. Des luminaires brûlaient à toutes les fenêtres de la rue Saint-Honoré; les lanternes publiques étaient voilées de crêpe; la porte du passage des Feuillants, celle des Jacobins, la façade du Palais-Égalité disparaissaient sous les guirlandes de cyprès, de chêne, d'immortelles, sous les parpeaux et les emblèmes patriotiques. Des flammes tricolores, suspendues à des cordages jetés d'un côté de la rue à l'autre, la pavoisaient et, quand les tambours cessaient leur roulement, quand la musique de la garde nationale reprenait haleine, on entendait le bruit sourd de leurs plis que soulevait le vent et qui claquaient dans l'air.

Le convoi gagna le Panthéon par les rues du Roule, le Pont-Neuf, la rue Thionville (ci-devant Dauphine), la rue des Fossés-Saint-Germain, la rue de la Liberté (ci-devant des Fossés-Monsieur-le-Prince), la place Saint-Michel, les rues d'Enfer, Saint-Thomas et Saint-Jacques.

L'exécution de Louis XVI détermina de la part des principaux États de l'Europe une coalition contre la France. La Convention fit face à la situation en décré-

1. Le *Scrutateur universel*.

tant une levée en masse de trois cent mille hommes. Les porteurs des Halles, les « Forts de la Patrie », comme on les appelait, abandonnèrent leur famille et leur métier pour aller combattre aux frontières avec une armée sans pain.

La section de la Halle au blé fournit à elle seule plus de mille volontaires. Avant de quitter Paris, un banquet les réunit sous les Grands Piliers de la rue de la Tonnellerie. A la fin du repas, quelques convives invitèrent les nouveaux engagés à aller fraterniser avec les Jacobins et tous se rendirent au club de la rue Saint-Honoré. Introduits dans la salle, ils demandèrent que l'on procédât sans délai au massacre des traitres, « que l'on fît maison nette, en tuant les ministres perfides et les représentants infidèles qui travaillaient de concert avec les ennemis de la République ». Les Jacobins réussirent à calmer ces têtes échauffées par le vin en leur promettant l'arrestation des coupables; Dubois-Crancé, envoyé par Danton et Robespierre, les harangua et ils s'en furent de l'autre côté de la Seine terminer la nuit aux Cordeliers.

La trahison de Dumouriez servit à l'animosité de Robespierre et de Marat contre les Girondins qui, après avoir déchaîné la Révolution, voulaient l'arrêter. La Montagne profitait des calamités publiques, des revers des armées, des périls qui menaçaient la France, pour mettre le comble à la fureur du peuple en accusant les modérés de trahison. La Convention, sur les instances impérieuse des sections, institua un tribunal révolutionnaire chargé de juger les crimes de lèse-patrie. Les Girondins ayant tenté d'atténuer par quelques garanties ce que cette mesure avait d'absolu et de rigoureux, le 10 mars, l'insurrection envahit la salle de la Conven-

tion en proférant des cris de mort. Beurnouville, à la tête des volontaires de Brest, refoula la populace. Malgré la réaction que cette violation de l'Assemblée motiva contre la Montagne. Danton obtint, le 6 avril, la création d'un Comité de Salut public d'où les Girondins furent exclus : alors ceux-ci firent un dernier effort pour soustraire la Convention à la pression brutale de la Commune [1].

Le 12, Guadet lut une adresse incendiaire de Marat et le fit arrêter.

L'acte eut une portée considérable. Marat était l'idole de la foule, sur laquelle il avait un ascendant incroyable et qui lui avait prouvé en maintes occasions son amour [2]. En voici deux exemples :

« L'une des premières notabilités féminines de 1789, raconte Barras dans ses *Mémoires*, Mlle Théroigne, très connue à Paris surtout pour sa démocratie, fut soupçonnée de défection, appréhendée par le peuple et traînée au comité siégeant aux Feuillants aux cris répétés : « A la lanterne! ». La foule devint si grande et si menaçante que les membres du Comité désespérèrent de la sauver. Marat leur dit : » Je la sauverai ! » Il prit la main de Mlle Théroigne et parut devant le peuple irrité en lui disant : « Citoyens, vous voulez attenter à la vie d'une femme. Allez-vous vous souiller d'un pareil crime? La loi seule a le droit de la frapper. Méprisez cette courtisane. Revenez, citoyens, à votre dignité. » Ces paroles apaisèrent le rassemblement.

---

1. Hubault et Marguerin : *Histoire de France*.

2. Le mot n'est pas trop fort pour qualifier l'incroyable popularité de Marat.

La mort le déifia positivement parmi le peuple et ce sentiment d'adoration dura longtemps dans les mémoires.

Marat en profita pour enlever Mlle Théroigne et l'introduisit dans la salle de la Convention.

« Je fus témoin une autre fois, continue Barras, d'une action à peu près semblable rue Saint-Honoré. Le peuple avait saisi un homme vêtu d'un habit noir, poudré et frisé suivant la mode de l'ancien régime. « A la lanterne! » criait-on de toutes parts. On se disposait à l'y accrocher lorsque Marat intervint en disant : « Qu'allez-vous faire d'un aristocrate aussi méprisable? Je le connais. » Il le saisit et, lui donnant un coup de pied au derrière : « Voilà une leçon qui le corrigera », ajouta-t-il. Le peuple battit des mains et l'aristocrate s'enfuit à toutes jambes. »

Marat comparut 24 devant le tribunal révolutionnaire et fut acquitté. Toute la populace des faubourgs s'était mise en mouvement, prête à manifester en sa faveur. La proclamation de l'innocence du tribun changea en joie les craintes de la multitude et ses transports devinrent tels que les soldats durent protéger celui que, dans son délire, elle menaçait d'étouffer. Des sans-culottes s'élancèrent, le prirent dans leurs bras, l'assirent sur un fauteuil et le portèrent sur leurs épaules jusqu'à la Convention. Rue Saint-Honoré, les femmes des marchés lui jetèrent des bouquets, et des cocardes. Marat, à demi-enseveli sous les fleurs, sa poitrine débraillée et sa tête nue émergeant des feuillages, — on lui lança jusqu'à des couronnes — se défendait de l'ovation : « Mes amis, disait-il, épargnez-moi, épargnez ma sensibilité! » La foule répétait : « Il est sauvé! Vive Marat! » Les députés des métiers, les harangueurs de sections le complimentèrent; il ouvrait les bras à tout instant comme s'il eût voulu embrasser le peuple. Le cortège pénétra dans la salle de la Conven-

tion et défila devant l'Assemblée. Marat fit un discours que la Montagne applaudit, puis la procession se remit en marche, remonta la rue Saint-Honoré. Un banquet eut lieu aux Halles et la fête s'acheva aux Cordeliers.

Le 10 mai, le siège de la Convention fut transféré du Manège aux Tuileries. La salle aménagée pour recevoir l'Assemblée était cette vieille salle des Machines que Louis XIV avait fait construire, que Soufflot avait restaurée, où l'Opéra et la Comédie-Française avaient joué et où avait été couronné le buste de Voltaire, en 1778, après la représentation d'*Irène*. Elle était située entre la chapelle du château et le pavillon de Marsan et on y accédait par des escaliers, boyaux étroits que la rue du Dauphin et des couloirs sans nom faisaient communiquer avec la rue Saint-Honoré. La rue du Dauphin s'appela dès lors rue de la Convention.

L'abandon du Manège remit en question le projet ébauché par Jaillot en 1778 et qui tendait, on l'a vu précédemment [1], à couper par des rues l'énorme, compact et séculaire amas de propriétés et de constructions compris entre la rue Saint-Honoré et les Tuileries, la rue Saint-Nicaise et la rue Royale [2]. Malheureusement, ce projet, dont l'exécution fut contrariée par les événe-

---

1. V. tome I, p. 500.

2. *Procès verbaux de la Commune générale des Arts et de la Société populaire et républicaine des Arts* publiés par M. Henry Lapauze, Paris, 1903.

« Les artistes qui voudront concourir à l'exécution du projet de division du local compris entre le Carrousel, la rue Saint-Nicaise, la rue Saint-Honoré, la rue Neuve-Luxembourg, le boulevard, la rue de la Révolution, le cul-de-sac de l'Orangerie et la terrasse des Feuillants, sont avertis que, conformément aux articles I et II du décret du 30 juin dernier, il leur sera délivré dans les bureaux du citoyen Amelot, administrateur des domaines nationaux, à dater du lundi 22, un exemplaire du programme des

ments, resta encore une fois sur le papier. Les entrepreneurs de spectacles qui, autre conséquence du transfert de l'Assemblée, revinrent à la charge et demandèrent de convertir en un théâtre d'opéra l'ancien couvent des Capucins, n'eurent pas plus de succès. Un architecte, nommé Pessard, exposa en vain au Salon de 1793 le modèle en talc d'un Opéra « qu'il proposait d'élever sur l'emplacement du monastère avec double façade sur la rue Saint-Honoré et sur les Tuileries ». La foule ne pouvait parvenir à la salle des Machines que difficilement et petit à petit : mais si l'exiguité des dégagements présentait de nombreux inconvénients en temps ordinaire, elle devait offrir, en cas d'émeute, des avantages que les députés de la Convention ne tardèrent pas à reconnaître. Il était plus aisé de tenir tête à l'invasion de la populace dans les couloirs tortueux du pavillon de l'Horloge et du pavillon de Marsan que jadis au Manège, accessible à tout venant.

La Gironde, après après avoir négocié avec la Plaine une sorte d'alliance contre la Montagne, avait répondu à l'institution du Comité de Salut public par celle d'un Comité de douze membres chargés d'examiner les actes de la Commune. Les Douze firent preuve d'énergie : les sections exaltées ripostèrent par la création d'un Comité central révolutionnaire et persuadèrent à une meute de furies que la Gironde « accaparant le pain pour le jeter dans la Seine, voulait mater le peuple par la famine et la misère ». Les femmes assiégèrent l'Assemblée : on se

---

ouvrages projetés, une gravure du local et deux exemplaires des décrets.

« S'adresser tous les jours, depuis dix heures du matin jusqu'à midi, au citoyen Huguenin, employé dans lesdits bureaux. »

(*Moniteur universel*, juillet 1793.)

battit dans les escaliers et jusque dans les tribunes.

Le 27 mai, à dix heures du soir, nouveau branle-bas rue Saint-Honoré : une multitude en armes, portant une pétition au bout d'une pique, descendit du faubourg Montmartre, envahit la salle des Machines et fit décréter par la Convention la suppression des Douze. Le décret fut rapporté le lendemain. Aussitôt se leva dans Paris une insurrection plus formidable que les précédentes. Le 31, dès le matin, le tocsin sonna à toutes les églises, le canon tonna. Marat entretenait la révolte par ses harangues incendiaires : il fit répandre le bruit que la section de la butte aux Moulins, soudoyée par la Gironde, avait pris la cocarde blanche et proclamé la contre-révolution. L'Assemblée, alarmée par les préparatifs de la sédition, avait en effet demandé du secours aux trois sections les plus voisines qui lui avaient envoyé chacune trois cents hommes. Les faubourgs de l'ouest s'ébranlèrent et s'élancèrent aux Tuileries par la rue Saint-Antoine, la Grève et la rue Saint-Honoré.

Les événements n'eurent pas les graves conséquences auxquelles on s'attendait.

Les insurgés, au nombre de vingt mille, se heurtèrent place du Palais-Égalité aux hommes de la section de la butte aux Moulins rangés en bataille. Bientôt, les deux camps fraternisèrent. La cocarde tricolore, saluée aux cris de « Vive la République ! » fut arrosée par des libations. La rue Saint-Honoré prit un aspect de fête et le soir, à travers la ville illuminée, les sections du centre reconduisirent chez eux les faubourgs.

Le 2 juin, à la suite des massacres de Lyon, les attaques recommencèrent et se multiplièrent contre la Gironde. La Convention céda à la pression brutale de la Commune et, sous la menace des canons d'Henriot,

commandant de la garde nationale, abolit le Comité des Douze.

Un décret d'accusation fut lancé contre la Gironde et ses députés furent gardés à vue. Plusieurs d'entre eux essayèrent de se soustraire à cette arrestation préventive. Lasource, qui demeurait rue Saint-Honoré n° 445, ne fut pas trouvé chez lui ; Lesage, qui logeait chez un sieur Lunel, apothicaire, dans cette même rue, et Henri Larivière, n° 330, près de la place Vendôme, s'échappèrent[1]. Quant à Pétion, il a raconté lui-même son évasion dans ses *Mémoires* :

« Je sortis de chez moi vers la fin de la journée, dit-il, et je me rendis chez Mazuyer[2], un de nos collègues demeurant rue Saint-Honoré. Mon garde était un Prussien, bon homme, mais très strict dans son service. Nulle personne n'entrait chez moi ou n'en sortait qu'il ne se présentât pour voir qui elle était. Mon Prussien avait vu de mes collègues venir chez moi avec leur garde. Guadet y avait même dîné. Je lui dis que j'allais également dîner chez un de nos collègues et je le priai de m'accompagner. Je ne lui laissai pas le temps de la réflexion. Mon domestique fut me chercher un fiacre ; le Prussien prit son chapeau, son sabre, mit ses souliers et nous montâmes en voiture. Cent personnes pouvaient me voir ; cent personnes pouvaient me reconnaître durant le trajet, attendu que les glaces étaient baissées. J'appuyai bien ma tête dans le fond de la

1. *Le Scrutateur universel.* Liste des députés qui n'ont pu être mis en état d'arrestation n'étant pas à leur domicile, dressée par le citoyen Gohier.

2. Mazuyer était député d'Eure-et-Loir à la Convention. L'*Almanach national* le fait habiter quai de l'École, n° 15, à la fin de l'année 1792.

voiture, je fermai de temps en temps les yeux comme un homme qui dort et j'arrivai à la maison de Mazuyer sans aucune malencontre.

« Ce début était d'assez bon augure. Mais je ne connaissais nullement l'appartement de Mazuyer. J'ignorais s'il était commode pour échapper à la surveillance de mon garde.

« Je fais demander si Mazuyer est chez lui : la portière répond que non. Je reprends vivement : « C'est égal, il viendra sans doute pour dîner. » Et sans attendre la réponse, je monte. Mon garde me suit. Nous voilà à la porte de la chambre qui était au troisième; je frappe, personne ne répond. Ne voulant pas redescendre, je monte à l'étage plus haut, je sonne; une domestique m'ouvre. Je demande si Monsieur ou Madame y est, car je ne savais pas leur nom; on m'introduit. Je salue une dame que je connais de figure et qui me reconnaît de même. Je lui demande si Mazuyer reviendra. Elle me dit que oui. Je lui demande la permission de l'attendre chez elle : elle me répond : « Avec grand plaisir! » Je fais asseoir mon garde dans l'antichambre et je lui dis qu'il dînera ici. Il ne paraissait pas s'en soucier beaucoup mais il n'osa cependant pas me répondre non. Je reviens à la dame qui me dit très obligeamment : « Mazuyer dînera avec nous; vous y dînerez. — Madame, lui dis-je, je vous l'aurais demandé : je ne vous dissimulerai pas ce qui m'amène. » Je lui fis part de mon dessein. Il est impossible de s'y prendre de meilleure grâce qu'elle ne le fit et de me témoigner un intérêt plus vrai. Son mari arrive : je lui rapporte comme quoi j'étais sorti avec mon garde et je lui exprime combien je désire échapper à sa surveillance. Il me fait mille amitiés, me donne à comprendre qu'il attache

le plus grand prix à m'obliger. Mazuyer arrive, deux personnes viennent ensuite, tous gens fidèles à la bonne cause, ennemis des persécutions et des persécuteurs. Nous dînons; on donne l'ordre de bien faire dîner le garde et surtout de ne pas lui épargner le vin.

« On aurait dit que la cuisinière était dans la confidence, tant elle avait soin du garde, tant elle lui versa à boire, tant elle lui fit des contes pour passer le temps. Parfois, ce bon Prussien témoignait de l'impatience et demandait si j'allais bientôt sortir. La réponse était de verser à boire et de parler d'autre chose. Je crois qu'il conçut des inquiétudes lorsqu'il vit huit heures du soir arriver. J'avais certainement plus d'impatience que lui. La nuit vint enfin. On m'avait apporté des bottes, une redingote de garde national, une perruque jacobite: je les mis et me disposai à partir. Il se présenta au moins vingt de mes collègues chez Mazuyer, où ils s'étaient donné rendez-vous non pas relativement à moi et qui me virent tous sous ce travestissement. Je pris congé d'eux, je les embrassai et je descendis l'escalier avec Mazuyer sans être aperçu de mon garde. Nous nous rendîmes chez des marchandes lingères, rue Croix-des-Petits-Champs. Là j'embrassai Mazuyer et le quittai en lui recommandant de ne pas révéler ma retraite. J'y appris le lendemain qu'il avait été mis en arrestation pour m'avoir rendu un service qu'on ne refuserait pas à un criminel... Heureusement, il s'échappa[1]... Trois jours après, je sortis de Paris, je gagnai Saint-Cloud, puis Caen. »

Alors, commença la Terreur. On peut dire qu'elle

1. Mazuyer fut décrété d'accusation le 3 octobre 1793, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire et exécuté le 29 ventôse an II.

naquit rue Saint-Honoré, qu'elle sortit de cette maison basse, humble et sinistre, recouverte de tuiles verdâtres, et comme étouffée par les constructions qui l'environnaient, où Robespierre vivait en maître, plus craint, plus révéré, plus idolâtré que jamais. Duplay, déjà trop satisfait d'être l'officieux confident du pontife jacobin, avait été d'ailleurs récompensé de son hospitalité par la nomination de juré au tribunal révolutionnaire, par une importante commande de travaux au moment de l'aménagement de la salle des Machines et par certaines sommes d'argent, rémunérations mystérieuses consignées tout au long dans les comptes de la Convention.

Un escalier particulier desservait maintenant l'appartement de Robespierre. Son imprimeur, Nicolas, solide gaillard dont il avait fait son garde du corps, l'escortait à l'occasion dans les rues.

De la maison de la rue Saint-Honoré, émanèrent tous les ordres que prit à sa charge et revêtit de son sceau le Tribunal révolutionnaire. Là furent ourdis les secrets complots qui firent tomber tant de victimes dans les rets de l'inquisition jacobine, furent élaborées, contrôlées, corrigées, augmentées les listes de têtes vouées à l'échafaud. Le décorum de la vie familiale, les apparences austères de la vertu, toute une comédie savante, en un mot, scrupuleusement jouée par un tartufe de génie, déroutait l'opinion et dérobait à ses investigations les rouages de cette machination occulte et infernale. La sœur de Robespierre, son frère Augustin logeaient auprès de lui. Éléonore Duplay passait pour sa fiancée. Elle cultivait les arts et suivait les cours de dessin de Regnault « qui disputait à David le sceptre du talent ». Tous les deux jours, à chaque décade, on la

voyait, le carton à la main, suivre la rue Saint-Honoré, traverser le passage des Feuillants et se diriger vers le Louvre, en traversant le jardin presque désert des Tuileries. Chaque soir, Robespierre allait retrouver Couthon, Saint-Just et Dumas rue Saint-Honoré, au café Ginet qui était leur lieu de rendez-vous habituel. Un bonnet rouge fixé au bout d'une pique signalait de loin l'entrée de l'établissement.

« Dès le 31 mai, dit Mercier, le bonnet rouge était devenu l'étendard de la perfection jacobinique. Il fut un moment question d'en faire la coiffure française. La mode féminine n'en voulut pas : la forme aurait plu, la couleur révolta. » Néanmoins, la prostitution s'en para : en 1848, des vieillards se rappelaient avoir vu au Palais-Royal, sous la Terreur, quatre filles publiques de taille colossale, casquées du bonnet rouge.

Le bonnet rouge couvrit toutes les têtes dans les comités révolutionnaires. Il fut hissé dans les théâtres au commencement et à la fin du spectacle et remplaça les drapeaux au faîte des temples et des édifices publics. Il surmonta le portail de Saint-Roch et celui de l'Oratoire, le dôme de l'Assomption et les combles du Palais-Égalité; enseigne obligée de tous les marchands, de tous les cafés, il pullula, imprimé, gravé, peint, sculpté, sur les feuilles quotidiennes, sur les affiches, les livres, les monuments démarqués des blasons de l'ancien régime et les monuments nouveaux élevés en l'honneur de la Liberté. Avec la balance égalitaire et la guillotine [1], il orna tous les articles de bimbeloterie, taba-

1 Une estampe parut à cette époque, représentant la guillotine, avec le couplet suivant en guise de légende :

La guillotine est un bijou
Aujourd'hui des plus à la mode,

tières, lorgnettes, éventails, pommes de canne, boutons de manches et de gilet, se fit breloque, épingle de cravate, agrafe et pendant d'oreilles. Il était surtout le signal de l'anarchie, le casque d'Henriot, le diadème de Chaumette, une espèce de drapeau contre les fédéralistes. Jacques Roux, prêtre défroqué, membre du Conseil général révolutionnaire, couchait avec et insultait qui ne le portait pas : il devait le déshonorer par sa férocité et ses excès jusqu'à rendre ses collègues honteux de cet emblème. Pendant six ans, le bonnet rouge régna. En 1798, seulement, on le mit aux trois couleurs.

En 1793, l'outrance révolutionnaire devint à l'ordre du jour. Elle fut par excellence le moyen des ambitieux, l'arme des forts; les faibles en subirent l'entraînement, les plus avisés la pratiquèrent par prudence. La rue Saint-Honoré vit Chabot, le capucin qu'elle avait connu autrefois en froc et chaussé de sandales, se rendre à la Convention dans le costume des sans-culottes, la poitrine débraillée, les jambes nues, en sabots et coiffé du bonnet rouge.

Le désarroi général apporté dans les affaires par la démence anarchique fut mis à profit par les spéculateurs et favorisa leurs entreprises. Le 4 avril, Philippe-Egalité avait été arrêté et avait quitté son palais pour le fort de Notre-Dame de la Garde, à Marseille. Le peuple qui

---

J'en veux une en bois d'acajou
Pour mettre dessus ma commode.
Je l'essaierai chaque matin
Afin que, n'étant plus novice,
Je sois tout prêt le lendemain
Si j'allais être de service.

L'auteur du couplet était le ci-devant duc du Châtelet qui fut guillotiné.

Musée Carnavalet, Cabinet des estampes.

paya d'ingratitude le vote hors nature du prince, l'avait laissé partir sans regret avec son plus jeune fils.

Au mois de juin, le théâtre de la Révolution ayant été aliéné, quoiqu'il dépendît d'un domaine inaliénable, Julien de Paris, homme d'affaires intrigant, disciple et ami de Robespierre, l'acheta et fit un coup magnifique dans un tripotage d'assignats [1].

Le 13 juillet, un événement inattendu bouleversa Paris.

Marat fut poignardé par Charlotte Corday. Condamnée à être guillotinée place de la Révolution, elle inaugura, rue Saint-Honoré, la série lugubre des « fournées de Sanson », de ces marches au supplice si nombreuses par la suite que la satiété et l'indifférence en vinrent aux badauds et le dégoût aux pires monstres de la populace. Elle monta sur la charrette en robe rouge. Un orage s'était quelques instants auparavant déchaîné sur Paris : une dernière averse, inondant la jeune fille, lui colla ses vêtements sur le corps et ses cheveux blonds au visage. Tous les héros de la Révolution s'étaient postés rue Saint-Honoré pour la regarder passer. Au tournant de la rue du Roule, un rayon de soleil, perçant les nuages, vint frapper Charlotte Corday et enveloppa un instant sa personne d'une splendeur lumineuse dont les yeux des spectateurs furent éblouis. C'est ainsi qu'elle apparut à Danton, à Camille Desmoulins, à Adam Lux, républicain allemand que la beauté de la vierge fanatique

1. Il devait restituer plus tard cette propriété au prince Louis-Philippe moyennant 1.500.000 francs en argent comptant.

Les exemples de ces opérations sont nombreux aux époques troubles de la fin du dix-huitième siècle.

Merlin de Thionville acheta de la même manière le Mont-Valérien qu'il paya 17.000 francs en assignats et revendit 120.000 francs argent comptant.

avait séduit. Impassible et muette, insensible aux outrages et aux imprécations de la foule, elle arriva à l'échafaud. « Cette mort, dit Mercier, émut vivement Paris. Charlotte Corday fut pour beaucoup l' « ange de l'assassinat » et c'est en son souvenir que plusieurs personnes de son sexe portèrent un shall rouge [1] ».

Le 20 juillet, la rage déprédatrice de la Commune s'acharna une dernière fois sur ce qui restait des insignes de la royauté et de la religion aux murs des églises, des hôtels et des palais. Les statues des rois et des saints furent décapitées.

La croix qui surmontait le fronton de l'Oratoire tomba. L'écusson qui s'étalait au sommet du portail de Saint-Roch fut biffé de la feuille de choux qui subsiste encore. On envoya au Louvre, pour le Muséum, la *Nativité de Jésus* de Houasse, que l'on retira de l'Assomption, les *Familles de Jésus et de Jean réunies*, tableau sur bois d'un artiste de l'école de Raphaël provenant du couvent de la Conception, et un *Calvaire* de Simon Vouet, qui décorait encore l'église de l'Oratoire [2].

Durant la seconde moitié de l'année 1793, les faits qui se succèdent dans la rue Saint-Honoré relèvent presque tous de l'histoire proprement dite de la France. Parfois un peu de joie rompt l'effrayante monotonie des heures sombres. Le 26 août, Élisabeth Duplay épouse Lebas. Mais, trois jours après, c'est l'exécution lamentable de Custine : la foule ne reconnut pas dans le vieillard affaissé au fond de la charrette et qui, les lèvres collées

---

1. La mode du shall rouge subsista jusqu'à la fin du siècle. Mercier écrivait ces lignes en 1797.

2. *Revue universelle des Arts*, mai 1865.

à un crucifix, les yeux levés vers le ciel, pleurait à chaudes larmes, le guerrier qui avait combattu la religion et fait triompher les armes de la République.

Le procès de la reine ranima dans bien des cœurs des sentiments que l'on croyait éteints. Les hommes des marchés regrettaient le pain du roi : il y eut des batailles de femmes rue Saint-Honoré, du côté des Halles; les poissardes insultèrent aux couleurs nationales et lapidèrent les ouvrières du quartier Saint-Eustache qui allaient demander du travail à la Convention. Des complots d'évasion en faveur de Marie-Antoinette se tramèrent en secret, trop tôt découverts, vite avortés. Le parti révolutionnaire répondit à ce réveil monarchique par d'atroces pamphlets. Des images se vendirent chez Lagrange, près du Palais-Égalité, outrageant dans la personne de la fille de Marie-Thérèse l'étrangère, la mère, l'épouse, vouant au mépris de la postérité « la Panthère autrichienne, la Médicis du dix-huitième siècle, l'affreuse Messaline, fruit du plus licencieux concubinage. » L'estampe caricatura jusqu'à l'altération d'un visage que l'incarcération, les souffrances physiques et morales avaient défloré et pâli. On lut cette légende sous un médaillon figurant le profil de Marie-Antoinette sur une lanterne : « Elle porte la redoutable chevelure du treizième apôtre; du même caractère que Judas, comme lui elle mit la main dans le plat pour voler et dissiper les trésors de la France; ses yeux durs, enflammés, ne respirent que feu et carnage pour combler ses injustes vengeances. Son nez et ses joues sont pourprés et bourgeonnés par un sang impur; sa bouche fétide et infecte recèle une langue cruelle, altérée du sang français. »

Le 16 octobre — enfin — la même multitude qui avait acclamé la jeune souveraine dans tout l'éclat de

sa beauté, alors qu'elle venait de donner un dauphin à la France, l'abreuva pour la dernière fois de ses opprobres. Quelle montée de Calvaire fut jamais comparable à la rue Saint-Honoré où, ce jour-là, les passions haineuses de la populace se déchaînèrent ensemble contre l'Autrichienne abhorrée !

Tout le long de cette voie douloureuse qu'elle espérait, ainsi qu'il avait été accordé au roi, son époux, suivre en voiture fermée, à l'abri des regards insulteurs, et qu'elle parcourut entre les quatre planches de l'infâme charrette, Marie-Antoinette eut à subir non seulement les affronts de la foule, mais encore, chose plus sensible à son âme fière et meurtrie, l'angoissante obsession du souvenir. Du Lycée, élevé sur l'emplacement de l'ancien Opéra à la boutique de Mlle Bertin, sa marchande de modes, du Palais-Égalité aux Feuillants et à la place des Piques, elle devait revivre tout un passé d'émotions diverses.

Un baiser envoyé à la dérobée par un enfant, un bouquet tombé d'une fenêtre, la bénédiction furtive d'un prêtre furent les seules consolations fortuites ou attendues qui lui advinrent au cours de ce dernier voyage.

Il était onze heures du matin lorsque la veuve Capet quitta la Conciergerie. On eût dit que le temps s'était fait à l'unisson de l'événement qui se préparait : un brouillard d'automne enveloppait Paris d'une humidité pénétrante et, sous le suaire de ces vapeurs, la ville semblait morne en dépit du mouvement qui l'animait. Dès l'aube, la rue Saint-Honoré avait été envahie par une affluence considérable de curieux. Des estrades étaient dressées devant les maisons comme pour une fête et les édifices publics, la terrasse du Palais-Égalité, le Château-d'eau, les marches de Saint-Roch étaient noirs de monde. Un ordre de la Commune avait enjoint aux pro-

priétaires de pavoiser et de se montrer à leurs fenêtres ; les absents devaient être notés. Les balcons portaient des pancartes où la royauté était flétrie sous toutes les formes et de toutes les manières.

La charrette arriva par la rue du Roule et un immense brouhaha salua son apparition rue Saint-Honoré. Marie-Antoinette regarda la rue houleuse, tendue de flammes et de drapeaux tricolores, garnie de spectateurs du haut en bas de ses maisons.

Elle tressaillit involontairement d'effroi en face de ces mille et mille têtes dont les traits altérés par la fureur n'exprimaient que mépris et que rage, sous la menace des poings tendus, des armes braquées, mais se ressaisit vite : car elle fut digne fille de la noble et fière famille des Habsbourg et son sang impérial ne faiblit pas. Dans cette femme misérablement vêtue, aux cheveux cendrés coupés ras au-dessus de la nuque, aux mains liées, le peuple reconnut la Reine... Mais la hautaine sérénité du visage de sa victime, l'éclat altier de ses yeux fixes entre leurs cils immobiles et raides, au lieu de lui en imposer, l'irritèrent. Il ne s'apitoya pas.

Au carrefour de l'Arbre-Sec, les hurlements d'une bande ivre et soudoyée donnèrent le branle au concert d'imprécations et d'horreurs qui devait accompagner Marie-Antoinette jusqu'à l'échafaud. Celle-ci, indifférente aux exhortations du prêtre assermenté qui se tenait à côté d'elle et s'efforçait de lui faire entendre sa parole, semblait parfois faire trêve à ses douloureuses pensées pour prêter attention à l'aspect de Paris, si transformé depuis les quinze mois de captivité qui lui en avait soustrait la vue. La décoration des façades des maisons, celle des boutiques, le costume même des habitants, tout avait changé.

Elle remarqua, au balcon qui dominait la devanture de leur boutique, la veuve Bernard Derosne et son fils, pharmaciens enrichis par la clientèle royale et qui se détournèrent quand la charrette passa. Dérision amère ! A l'intérieur du magasin, dans deux grandes urnes de verre, de chaque côté du comptoir, brillaient doucement ces perles de corail rose et ces petites perles fines, pilules coûteuses et inoffensives que les élégants de Trianon avaient mises à la mode et qui étaient, disait-on, garantes de longévité.

Les élèves de La Harpe, appuyés aux fenêtres du Lycée contre la ferronnerie à rosaces des balcons qui existent toujours, l'injurièrent. Le Palais-Égalité portait sur le tympan de son fronton, à la place des lis de France, le titre de *Propriété nationale*. La reine lut ces mots : elle pensa au prince félon, au parent renégat déjà puni de sa trahison, frémit et le rouge de la honte empourpra son front.

Puis, ce fut, rue de l'Échelle, le souvenir poignant de Varennes.

Sur les marches de Saint-Roch, les femmes du 6 octobre, une centaine environ, s'étaient réunies : la citoyenne Lacombe, qui les avait groupées en cet endroit, brandissait une bannière sur laquelle était écrite en caractères grossiers cette phrase : « Ainsi qu'une vile proie, elles ont chassé le tyran devant elle. » Le comédien Grammont, qui était l'organisateur des manifestations ignominieuses de la populace et qui suivait la charrette, à cheval, en uniforme de garde national, la fit arrêter, se dressa sur ses étriers et montrant, du sabre la prisonnière : « La voilà, cria-t-il, l'infâme Antoinette. Elle est f..., mes amis! »

L'hôtel de Noailles rappela à la reine La Fayette

qu'elle n'avait jamais aimé, qu'elle accusait de ses malheurs et dont elle ne se savait pas vengée : le général patriote, enfermé à Olmutz, expiait misérablement ses torts envers la monarchie. L'antre des Jacobins, avec son arbre de la Liberté aux rameaux jaunis par l'automne, surchargés de banderoles, de cocardes, d'emblèmes républicains et d'écriteaux portant des arrêts de la Convention, d'ex-voto révolutionnaires, la fit frissonner malgré elle. Sur le linteau de la porte, où flottait un drapeau rouge et que décorait un bonnet rouge, s'étalait en lettres rouges cette inscription : « Atelier d'armes républicaines pour foudroyer les tyrans. » Des femmes en haillons, rassemblées à cet endroit, vociférèrent : « Voici le veto femelle avec son f... col de grue ; il n'y a que la guillotine qui puisse lui rabattre sa morgue incorrigible. Voici la louve autrichienne, l'archi-tigresse ; faites-lui faire un saut de carpe en avant, les mains derrière le dos ! »

La reine répondit à ces injures par le dédain. Comme l'a si bien dit Lamartine dans l'*Histoire des Girondins* : « une juste horreur des hommes la rendait impatiente de sortir de la vie ».

On approchait de la place de la Révolution.

Les Feuillants, la vision brève de la place des Piques avec son piédestal dénudé, les anciens hôtels de la noblesse et de la finance habités par des Conventionnels ne fixèrent pas son attention. Ses regards préoccupés cherchaient aux étages supérieurs des maisons comme un signe convenu ou une personne amie. Soudain ils s'abaissèrent. La physionomie de la reine exprima un recueillement religieux et, quand elle releva la tête, elle parut transfigurée. On assure qu'un prêtre, habillé en homme du peuple, lui avait, du haut d'une

maison voisine de l'Assomption, fait le signe de l'absolution. Au même instant, David, qui se tenait à une fenêtre avec la femme du représentant Jullien, prenait de l'infortunée Marie-Antoinette un croquis rapide qui nous est resté.

Arrivée à la rue Saint-Florentin, la charrette tourna à gauche devant le cabaret du Saint-Esprit dont la grille en fer forgé se voit encore. Un grand tumulte la suivit : la foule se bousculait, courait en désordre place de la Révolution...

Le soir on lut dans le *Moniteur universel* : « A onze heures, la veuve de Louis Capet, en déshabillé de piqué blanc, a été conduite au supplice de la même manière que les autres criminels, accompagnée d'un prêtre constitutionnel vêtu en laïc et escortée par de nombreux détachements de gendarmerie à pied et à cheval.

« Antoinette le long de la route regardait avec indifférence la force armée qui, au nombre de plus de trente mille hommes, formait une double haie dans les rues où elle a passé. Elle paraissait insensible aux cris de : « Vive la République! A bas les tyrans ! » Elle parlait peu au confesseur : les flammes tricolores semblaient attirer son attention dans les rues du Roule et Saint-Honoré. Elle remarquait aussi les inscriptions placées au frontispice des maisons. »

Paris se familiarisa bientôt avec la guillotine. La circulation de la rue Saint-Honoré fut à peine interrompue par les allées et venues des charrettes de comdamnés. L'habitude atténua les sensations. « Venez voir, criait-on, voilà la tournée de Sanson! » La curiosité faisait s'arrêter un instant les promeneurs, le sinistre véhicule passait avec son cortège de bourreaux et de furies et la vie reprenait son cours ordinaire.

La mort des Girondins, magnifiée par l'épopée, digne par sa grandeur stoïque d'être comparée aux admirables exemples de la Grèce antique et de la Rome chrétienne, ne produisit sur le peuple qu'une impression médiocre. Et pourtant, dans ces quatre charrettes, ces hommes qui chantaient la *Marseillaise* et dont les mâles accents couvraient les huées de la populace, étaient les fondateurs de la République. C'étaient Vergniaud, amaigri, la barbe longue, les habits déchirés, « dans le plus beau costume de sa vie »; le philosophe Brissot; le sarcastique Gensonné, l'illuminé Lasource et le fier Lacaze; c'étaient Fauchet, Sillery, Boileau, Duprat, Mainvielle, Carra, « impatient de gloire », Riouffe, rêveur et triste, Ducos et Fonfrède, Lange du Perret, Antiboul, Duchâtel. Le cadavre de Valazé, qui s'était tué pour échapper au supplice, reposait sur les genoux de ses compagnons, la tête renversée, les yeux ouverts.

Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé!

chantaient les Girondins. Devant la porte des Jacobins, devant la maison de Robespierre, ils haussèrent la voix et l'hymne emplit la rue, gronda, prit une ampleur prophétique et terrible. Les charrettes tournèrent au coin de la rue Saint-Florentin, les chants décrurent, s'éteignirent. Le ciel était blafard; il pleuvait.

Après les Girondins furent envoyés à l'échafaud Mme Roland que soutint son orgueil et qui, fille du peuple, répondit aux insultes de la populace, avec une fermeté et un à-propos étonnants, par des prédictions que devait réaliser l'avenir; Philippe-Égalité, élégant et sceptique, Duport, Barnave et combien d'autres.

Le 10 novembre, les fêtes de la Raison interrompirent

quelque temps ces sanglantes horreurs. La Convention avait promis d'inaugurer solennellement l'avènement de la nouvelle religion : une discussion qui prolongea la séance l'en empêcha. Alors la Raison vint à elle. Mlle Maillard, comédienne en renom et d'une beauté sculpturale, remplissait le rôle de l'Idole, incarnait l'Idée. En robe blanche et en manteau d'azur, le front couronné de chêne, conduite par Chaumette et les membres de la Commune, accompagnée de jeunes filles vêtues de blanc et parées de ceintures tricolores, suivie d'une foule immense que cette pompe attirait comme un divertissement d'opéra, elle se rendit aux Tuileries par la rue Saint-Honoré, au son des instruments et aux accents des hymnes patriotiques. La Convention l'escorta au retour et des saturnales terminèrent cette journée, l'une des plus scandaleuses de l'orgie révolutionnaire.

Le triomphe de l'athéisme fut consacré par le pillage des églises. Tout ce qui subsistait d'objets précieux dans les tabernacles des sanctuaires, châsses, reliquaires, ciboires, statues, fut brisé, détruit, brûlé. Le 20 novembre, des députations de patriotes apportèrent à la Convention les dépouilles de Saint-Roch et de Saint-Germain-des-Prés.

Ce fut pour la rue Saint-Honoré un spectacle unique, comme elle n'en avait jamais vu depuis ses origines. un de ces spectacles qui surprennent l'imagination et et font presque douter de leur mémoire ceux qui les ont contemplés.

Les trésors amoncelés par la piété des rois et la dévotion des fidèles et dérobés jusque-là au vandalisme révolutionnaire, découverts, enlevés des coffres des sacristies, défilèrent dans la rue entre les mains et sur les

épaules d'histrions, de prostituées et de sans-culottes. Une députation de la fontaine de Grenelle arriva la première à l'Assemblée avec des plats d'or débordant de diamants et de pierreries : on avait trouvé ces richesses dans les caves du ci-devant ministre Amelot. Vinrent ensuite un peleton de soldats précédant des tambours et des canonniers revêtus de chasubles et de mitres, coiffés de chapes, et la pire racaille de Paris, affublée de dalmatiques brodées d'or et de perles, provenant de Saint-Germain-des-Prés. Des bouchers en costume de diacre portaient sur des brancards des calices, des ciboires, des chandeliers, des plats d'or, d'argent, une châsse en vermeil, une croix en pierreries, une infinité d'objets ayant servi aux pratiques religieuses. Le peuple applaudissait, criait : « Vive la liberté! Vive la République! Vive la Montagne! »

Un mannequin, recouvert d'un drap noir, représentait le fanatisme enterré à jamais : des canonniers en habits sacerdotaux dansaient autour, sur l'air du *Ça ira!* et de la *Carmagnole*. La section de la Montagne fit main-basse sur le trésor de Saint-Roch : des vases sacrés, des reliquaires, des crucifix d'une grande valeur et qui avaient jusqu'à ce jour échappé aux recherches des concussionnaires, furent jetés pêle-mêle dans de vastes corbeilles. Des citoyens et des citoyennes s'emparèrent des chasubles, des aubes, des surplis, des nappes et des tapis d'autel, des panaches des baldaquins en usage pour les cérémonies de la Fête-Dieu, des oriflammes et des bannières et improvisèrent la plus honteuse mascarade. Un corps de musique, composé d'artistes du théatre national de la rue de la Loi conduisait cette procession sacrilège : quand elle se montra sur les degrés du portail de Saint-Roch, elle fut saluée par des accla-

mations prolongées. Avant de quitter l'église, le comédien Monvel s'était élancé dans la chaire et s'était écrié : « O Dieu ! si tu existes, tu entends que j'insulte à tes foudres : venge-toi, je t'en porte le défi... Tu gardes le silence, tu n'oses frapper. J'en conclus que tu n'es point ! »

La Convention reçut « la superbe dépouille provenant du temple élevé à Saint-Roch et à son chien » et en fit hommage à la Raison. Le président déclara aux paroissiens qu'ils avaient bien mérité de la nation; il leur dit encore : « Vous ne serez plus dupes de votre patron, mais, fidèles comme son compagnon, vous resterez inviolablement attachés à la République. » L'hymne intitulé *la Montagne* accompagna ce discours que le *Moniteur* reproduisit intégralement. L'allocution de Dubois, orateur de la députation de la section de l'Unité qui s'était chargée de la dépouille de Saint-Germain-des-Prés, eut les honneurs de l'affichage : on put lire le lendemain, sur les murs de la rue Saint-Honoré, cette étrange harangue qui résumait toutes les aberrations dans lesquelles s'égarait alors la pensée :

« La Raison vient de remporter une grande victoire sur le fanatisme ; une religion d'erreurs et de sang est anéantie. Depuis dix-huit siècles, elle n'a causé que des maux sur la terre et on la nommait divine !

« Les guerres des Croisades, des Albigeois, des Vaudois, des Cévennes, les Vèpres siciliennes, les massacres de la Saint-Barthélemy, voilà son ouvrage ! Voilà ses trophées ! Qu'elle disparaisse de la surface de la terre et le bonheur y renaitra; les peuples ne seront plus qu'un seul peuple de frères et d'amis.

« Ce jour n'est pas loin, je l'ose prédire. Muse de l'Histoire, brise tes pinceaux ! Tu n'as eu jusqu'à ce jour que

des crimes à peindre, tu n'auras désormais que des vertus à célébrer. Jurons, citoyens, de n'avoir d'autre culte que celui de la Raison, de la Liberté, de l'Égalité et de la République! »

Cette phraséologie emphatique donna le ton aux dithyrambes qui exaltèrent le nouveau culte à son installation dans les églises de Paris : « Citoyens, dit Montaut dans un de ses rapports à la Convention, la députation que vous avez envoyée à Saint-Roch pour assister à la Fête de la Raison, célébrée en cet édifice par la section de la Montagne, m'a demandé de vous faire part de la douce sensation qu'elle a éprouvée en entendant les discours prononcés par Monvel dont tout le monde connait les talents. La section de la Montagne s'empressera sans doute de le transmettre à la Convention, qui le communiquera aux départements comme un monument précieux du patriotisme. »

Le 8 décembre, on guillotina Mme du Barry et le peuple accourut pour assister rue Saint-Honoré au passage de « la courtisane du ci-devant tyran ». Il vit une femme blême, hagarde, pleurant, criant : « La vie! la vie! laissez-moi la vie! » et, accoutumé aux morts stoïques, cette douleur, cette épouvante le surprirent. Quoi d'étonnant cependant! Mme du Barry, on l'a fort justement dit, n'aspirait pas au martyre; nul fanatisme ne la fortifiait; elle n'était pas non plus, comme Mme Roland, le champion vaincu d'une cause perdue. On la tuait pour des fautes dont le vice et la prostitution de 93 offraient de cyniques et innombrables exemples. La foule fut déconcertée de ne trouver en elle qu'une pitoyable créature et l'odieux véhicule que la majesté royale et l'héroïsme girondin avaient anobli ne fut ce jour-là, à ses yeux, que le tombereau du boucher. Le calme résigné

de ses compagnons de supplice contrastait avec l'égarement de la malheureuse. Tantôt inerte, tantôt sanglotante et convulsée par les hoquets, elle ne voyait, n'entendait rien.

A la Barrière des Sergents, les ouvrières du magasin de modes où elle avait été employée jadis, rangées aux balcons, l'insultèrent. Mme du Barry leva la tête, se souvint et partit d'un rire strident, déchirant, fou, qui domina les huées de la populace. Devant les Feuillants, sentant de plus en plus proche le but fatal du voyage, elle recommença à implorer la foule : « Mes amis, gémissait-elle, sauvez-moi! Je n'ai jamais fait de mal à personne! Sauvez-moi! » Elle se penchait de tout son corps, en dehors de la charrette : un charbonnier la souffleta. Il y eut parmi les assistants un frémissement d'indignation. Tant de tourments tournèrent au bien de la femme déchue, la rendirent intéressante. Mme du Barry avait été une honte pour la France. La cruauté de ses exécuteurs, les tortures qu'ils lui firent si inutilement endurer la réhabilitèrent et valurent presque à ses turpitudes l'indulgence de la postérité.

Le 31 décembre fut mené à l'échafaud le général Biron, l'ancien duc de Lauzun, fameux naguère par ses amours, son esprit et sa valeur. Il avait été le compagnon de La Fayette en Amérique, l'ami de Philippe-Égalité, avait partagé l'enthousiasme du premier pour la liberté, épousé l'ambition et la fortune de l'autre. Il avait combattu du nord au sud de la frontière occidentale de la France et en Vendée : la jalousie des généraux plébéiens le perdit. Il monta sur la charrette après un bon repas et mourut « à la bravade », en épicurien et en soldat. Et, comme au dénouement d'un drame bien conduit, où le caractère des personnages et toutes les cir-

constances concourent heureusement à l'effet final, le peuple s'exalta et applaudit. L'exécution du général Biron clôtura la série des supplices de 1793. Mais y avait-il maintenant, des mois, des années, des anniversaires et des dates? La mort ne connaisait plus de saisons, et la frénésie de ses inlassables séides ayant répudié tout repos, semblait avoir aboli jusqu'aux moindres trêves accordées au labeur quotidi en par les fastes du calendrier.

CHAPITRE VI

LA RUE SAINT-HONORÉ SOUS LA RÉVOLUTION
(Suite.)

(Du 1er janvier au 27 juillet 1794)

La rue Saint-Honoré pendant l'hiver 1793-1794. — Misère et famine. — Robespierre au café de la Régence. — Mme de Condorcet, lingère et portraitiste rue Saint-Honoré. — Les libraires de la rue Saint-Honoré et le Lycée des Arts sous la Terreur. — Fondation de la *Société Galvanique* à l'Oratoire. — Chute et exécution des Hébertistes. — Autour de la maison Duplay. — Danton chez Robespierre. — Barras chez Robespierre. — Exécution de Danton et de Camille Desmoulins. — Exécution des fermiers généraux. — Exécution de Madame Élisabeth. — Attentat de Cécile Renault. — La rue Saint-Honoré le 20 prairial an II (8 juin 1794). — Le 9 thermidor; exécution de Robespierre.

Pendant l'hiver de 1793 à 1794, le froid, la faim, la misère ajoutèrent leurs tourments à ceux du régime qui devait maintenir la France dans un étau d'angoisse et d'épouvante jusqu'à la réaction thermidorienne. La cupidité des agioteurs exploita cette détresse et la lutte pour la vie matérielle engendra plus que jamais le vol, le brigandage et l'assassinat.

Durant plusieurs mois, Paris revécut les pires moments de ces années cruelles du Moyen Age, alors qu'il était éprouvé par la guerre, la peste et la disette, et que les loups, franchissant les barrières de ses fau-

bourgs, venaient à la Croix-du-Trahoir dévorer les cadavres et ravir les enfants.

Rue Saint-Honoré, rue Honoré, pour mieux dire, la Convention ayant supprimé avec la religion catholique tous les saints canonisés par elle, la Commune fit placarder presque sur toutes les portes un arrêté mémorable qui réduisait chaque bouche à une livre de viande par décade. Le bœuf et le mouton se vendirent seize francs la livre, le veau et le porc dix-huit, le lard vingt, le beurre et le fromage trente-deux et vingt-deux francs, les œufs quarante francs la douzaine, le lait, dix francs le litre[1].

Dès minuit, on voyait arriver aux Halles des femmes de tout âge et de toute condition; souvent une humble mante déguisait une ci-devant grande dame à qui les ressources avaient manqué pour fuir à l'étranger et qui se cachait dans la retraite ignorée de quelque mansarde; de longues files se formaient qui emplissaient les rues de la Lingerie et de la Tonnellerie, et la rue Saint-Honoré, de la rue de la Ferronnerie à la rue Croix-des-Petits-Champs. Les malheureuses attendaient l'aube pour conquérir, au péril de leur vie, trois œufs et un quarteron de beurre. Des colloques trompaient les souffrances de ces nuits glaciales; çà et là des chants s'élevaient : des voix impérieuses les faisaient taire. Un morne chagrin assombrissait les visages.

De jeunes débauchés et surtout des vieillards, rôdant autour des groupes, « y choisissaient leurs dulcinées »; de pauvres ménagères répondaient aux invites des libertins et, laissant à une amie complice le soin de garder leur place, les suivaient dans les passages obscurs de la rue

1. *Moniteur.*

du Four et de la rue des Vieilles-Étuves, dans les bouges de la rue de l'Arbre-Sec et obtenaient d'eux, en échange de leurs complaisances, de quoi assurer à leur famille la pitance du lendemain. Des mégères hargneuses et jalouses profitaient de ce manège pour se glisser entre les rangs et gagner du terrain : il en résultait des protestations, des disputes qui dégénéraient en bataille.

La distribution des vivres donnait lieu à de véritables combats. La foule se ruait sur les porteurs des Halles, la gendarmerie intervenait ; il y avait des gens écrasés, piétinés par les chevaux de la maréchaussée républicaine qui ne le cédait pas en brutalité à l'ancienne maréchaussée royale. La nuit suivante, les mêmes scènes recommençaient.

Le beurre manqua. Ce mot d'une marchande de choux, lorsque l'on eut tué les vaches laitières, fut célèbre : « Ils sont partis les bœufs, ratissons-nous les boyaux! » Les poulets achetés vivants, à prix d'or, périrent faute de grain. On recourut au poisson : il n'abondait point, arrivait des ports contaminé et corrompu ; cette infecte nourriture causa des maladies. On se rabattit sur les légumes secs : d'interminables bandes d'affamés assiégèrent les magasins de comestibles et les épiceries de la cour d'Aligre. L'huile, le savon, la chandelle enchérirent. Parfois, la foule, impatiente et irritée, tournait sa colère contre l'épicier qui n'ouvrait pas assez tôt à son gré et pillait la boutique. Les marchands finirent par conserver leurs denrées pour leur propre subsistance et se claquemurèrent chez eux. Les queues grelottantes en furent réduites à l'étal des bouchers, au four des boulangers, aux chantiers de bois. Beaucoup de cafés fermèrent.

« Il ne venait presque plus personne à la Régence,

raconte dans ses *Souvenirs* un des plus illustres « pousseurs de bois » d'Angleterre; on n'avait pas le cœur à jouer et ce n'était pas gai de voir à travers les vitres passer les charrettes de condamnés dont la rue Saint-Honoré était le chemin. Robespierre que ce spectacle n'affligeait pas, à ce qu'il paraît, était un des seuls qui y vinssent encore faire leur partie. Il n'était pas très fort, mais il faisait si grand peur que même les plus habiles, quand ils jouaient avec lui, perdaient toujours. Un soir qu'il attendait un partenaire suivant son habitude, car on ne se pressait jamais de se mettre face à face avec lui, un tout petit jeune homme, joli comme l'Amour, vint crânement prendre place à sa table. Sans dire un mot, il poussa une première pièce, Robespierre en fit autant et la partie fut engagée. Le petit jeune homme gagna. Revanche demandée et accordée, on joua une seconde partie et le petit jeune homme gagna encore.

« — Très bien! dit le perdant en se mordant les doigts, mais quel était l'enjeu?

« — La tête d'un homme. Je l'ai gagnée : donne-la-moi et vite, le bourreau la prendrait demain.

« Il tira de sa poche une feuille de papier sur laquelle était rédigé l'ordre de mettre en liberté le comte de R... enfermé à la Conciergerie. Il ne manquait que la signature : Robespierre, qui avait le sang aux ongles à force de se les ronger, signa et rendit le papier.

« — Mais, toi, qui donc es-tu, citoyen?

« — Dis donc citoyenne, car, ne l'as-tu pas deviné, je suis une femme, la fiancée du comte. Merci et adieu! [1] ».

---

1. *Le Palamède*, juillet 1843. D'après un article de N. G. Walker, un des bons joueurs d'échecs d'Angleterre, paru dans la *Revue Britannique*, cinquième série, t. II, mars 1841.

Nombreux étaient ceux pour qui les craintes et les poursuites de la proscription compliquaient les difficultés de l'existence.

La belle et vertueuse marquise de Condorcet, privée de tous ses biens et dans le dénuement le plus complet, se cachait à Auteuil avec sa sœur malade et une fidèle gouvernante. Chargée d'un jeune enfant dont elle ne voulait pas se séparer, elle allait à pied, chaque matin, à Paris, rue Saint-Honoré nº 352, à deux pas de la maison de Robespierre, jusqu'à une boutique de lingerie que tenait pour elle le frère d'un ancien secrétaire de son mari. Dans un infime réduit, bas de plafond et mal éclairé, toute la journée Mme de Condorcet dessinait des portraits. Cette industrie fut, sous la Terreur, le gagne-pain de bien des gens. La menace de la mort engageait à faire reproduire son image, seul souvenir, souvent, que l'on pût laisser aux siens. De combien de veuves un portrait fut alors l'unique héritage!

La nuit tombée, la marquise reprenait ses voiles et son précieux fardeau, remontait la rue Saint-Honoré et, par la rue du Roule, le Pont-Neuf, la rue Dauphine, se rendait derrière Saint-Sulpice, rue Servandoni, où, sous le toit hospitalier d'un ami, Condorcet se dérobait aux recherches de la police.

Condorcet avait cinquante et un ans : sa femme trente à peine. Après avoir embrassé, chaque fois comme pour la dernière, un époux philosophe que cette sublime tendresse retenait au bord de la vie, elle regagnait, à travers mille obstacles et mille dangers, sa retraite d'Auteuil.

De semblables dévouements n'étaient pas rares. Au moment même de l'apogée terroriste et du triomphe de la Montagne, l'opposition monarchique trouva encore

moyen de se manifester par des actes qui bravaient courageusement la délation et l'échafaud.

Les filles de joie du Palais-Égalité, les prostituées de la rue Fromenteau, éprises de nobles proscrits, montaien courageusement dans la charrette de Sanson et répondaient aux vociférations des tricoteuses par le cri de : « Vive le roi ! [1] ».

Le citoyen Dufart, imprimeur-libraire, *A Jean-Jacques Rousseau*, « maison d'Auvergne, rue Saint-Honoré nº 100, près de la ci-devant église Saint-Roch » recevait un diplôme de la Convention pour ses publications d'hymnes guerriers à la gloire des armées victorieuses de Carnot, de Jourdan et de Hoche, pour son recueil intitulé le *Petit Chansonnier de la République* et pour ses couplets patriotiques chantés avec succès sur les scènes des principaux théâtres de Paris et des départements, et dans les fêtes civiques en l'honneur de la Liberté et de ses défenseurs. Mais J.-F. Froullé, âgé de soixante ans, imprimeur, et Thomas Levigneur, âgé de quarante-sept ans, libraire rue Saint-Honoré, avaient la tête coupée pour avoir composé et publié un volume in-4º ayant pour titre : *Liste comparative des cinq appels nominaux, livre dans lequel est consignée la relation des vingt-quatre heures d'angoisses qui ont précédé la mort de Louis XVI.* « Lequel ouvrage, dit l'arrêt de condamnation, provoquait la dissolution de la représentation nationale et le rétablissement des Bourbons en France [2]. »

Le Lycée, délaissé en ces temps tragiques où toutes les volontés semblaient paralysées par la frayeur et où

---

1. Voir les *Fragments de mémoires inédits*, du comte Beugnot. *Revue française*, 2e série, IX, 56-58.

2. *Moniteur universel*, mars 1794.

les Parisiens, mettant en pratique le mot fameux de Siéyès, faisaient passer le souci de leur conservation avant tous les autres, adressait au Conseil général de la Commune une supplique qui mérite d'être citée ici.

Le Lycée des Arts au Conseil général de la Commune.
Salut et Fraternité.

Citoyens frères, les tyrans se sont réunis contre nous : ce sont les Arts qui les anéantiront.

Dans tous les coins de la République, un nombre effrayant de bouches à feu est coulé pour leur porter la mort : ce sont les Arts qui ont opéré ce miracle.

De tous côtés, le salpêtre brûlant est arraché de la terre et préparé : c'est l'Art qui a découvert cette utile ressource.

La nation entière s'est levée; mais il fallait armer tant de bras! Tout à coup Paris, le centre de la frivolité et du luxe, est converti par l'Art en un arsenal formidable qui fournit à lui seul autant de fusils par mois que tous les brigands coalisés peuvent en fabriquer en une année.

Enfin, la rage de nos ennemis s'est portée jusqu'à vouloir nous affamer et l'Art va suppléer à tout ce que nos besoins extraordinaires enlevaient à nos subsistances.

Nous vous invitons, citoyens représentants, à venir entendre les rapports importants que le directoire du Lycée des Arts doit faire sur divers points intéressants de cette partie essentielle et première de l'administration.

Hier, nos efforts sur la refonte des papiers imprimés ont été couronnés par un décret solennel de la Convention. C'est au milieu des orages de la Révolution que nous avons aimé à défendre et à protéger l'industrie; c'est à l'esprit républicain que nous devons déjà des découvertes très importantes; c'est à l'utilité publique que nous ne cesserons de consacrer nos travaux et nos veilles.

Vive la République pour les Arts!

Vive les Arts pour la République!

Cet appel éloquent devait être entendu.

Le Conseil arrêta la mention civique du zèle des

membres du Lycée des Arts et l'insertion de leur lettre aux affiches de la Commune.

Encouragés par cet appui, quelques savants demandèrent et obtinrent la permission de fonder à l'Oratoire la *Société Galvanique,* « chargée de faire des études sur l'objet des premières expériences du docteur Galvani, savant bolonais ». L'Allemand Humboldt et l'Italien Aldini attirèrent par leurs travaux une certaine assistance.

La Montagne, cependant, s'était divisée en trois parties après sa victoire sur la Gironde : les exaltés, ayant pour che l'athée et sanguinaire Hébert; les modérés, dirigés par Danton, et le Comité qui obéissait aveuglément aux ordres de Robespierre, lequel accusait Hébert et Danton de perdre, l'un par ses excès, l'autre par sa faiblesse, la République et rêvait de les renverser tous les deux.

Du 1er février au 30 mars, c'est plus que jamais rue Saint-Honoré, à la maison Duplay, qu'il faut aller chercher l'origine et la source de tous les événements et de tous les maux qui remplissent cette période de l'Histoire. On y voit se glisser Fouquier-Tinville et tous les membres du Comité révolutionnaire qu'un décret de la Convention a institué le premier de tous les pouvoirs. Robespierre, du 15 février au 15 mars, est malade ou feint de l'être et ne bouge pas de chez lui. De sa chambre, le « Catilina moderne » , le « Chat-tigre » comme le surnomme Barras dans ses *Mémoires*, prévient les coups de ses adversaires, prépare leur ruine et lance l'arrêt qui les condamne à la prison et à la mort.

Le 24 mars, les Hébertistes furent traînés à l'échafaud dans cinq charrettes. La populace se montra clémente à leur égard : à peine retourna-t-elle à Hébert quelques-unes des ignobles railleries dont il avait accablé ses victimes. Il avait été l'idole des clubs et sa verve cynique,

les pamphlets de son journal avaient longtemps tenu en haleine le Paris révolutionnaire. On était habitué à entendre chaque jour de bonne heure les aboiements de ses colporteurs : « Il est bougrement en colère ce matin, le père Duchesne ! » disaient en riant les sans-culottes. Hébert était populaire au même titre que Chaumette, orateur violent, procureur syndic de la Commune, et cette popularité dura assez pour lui épargner les outrages de la meute faubourienne dont il avait flatté les goûts et encouragé les violences. Il affectait l'insensibilité et l'indifférence, portait haut le front et gardait dans le regard et l'attitude un peu de cette insolence muscadine qui contrastait si étrangement avec ses propos et ses désordres.

La chute des Hébertistes était un avertissement pour Danton. Il repoussa le conseil de la fuite, que lui donnaient ses amis, et fit un dernier effort pour s'accorder avec Robespierre. Il lui demanda un rendez-vous. Laignelot, qui avait préparé l'entrevue, l'accompagna rue Saint-Honoré. Robespierre les reçut froidement : l'entretien fut bref et se termina par cette phrase prophétique de Danton : « Si nous nous divisons, avant six mois toi-même tu périras, Robespierre ! » Laignelot et Danton se retirèrent. A la hauteur des Capucins, ils furent dépassés par leur ennemi qui marchait derrière eux et fit semblant de ne pas les voir.

L'hostilité, ou simplement, ce qui revenait à peu près au même, la désapprobation se manifestait chez le futur dictateur par un mutisme et une placidité sinistres. La démarche que tenta auprès de lui Barras qui désirait se concilier ses bonnes grâces, donne une idée de cet accueil qui faisait frissonner ceux qui en étaient l'objet.

« Au retour de ma mission de Toulon, raconte

Barras, je me trouvai l'objet d'injustes accusations et d'odieuses calomnies. Dans le trouble où j'étais et dont, malgré toute ma fermeté, je ne pouvais me défendre, je me laissai entraîner chez Robespierre par Fréron qui l'affectionnait fort et s'en croyait aimé.

« Je n'avais jamais aperçu que fort rapidement Robespierre sur les bancs ou dans les corridors de la Convention ; nous n'avions eu aucune relation particulière. Son attitude froide, sa résistance à toute prévenance m'avaient tenu dans la réserve que me dictait ma fierté vis-à-vis d'un égal. Fréron attachait à cette visite beaucoup d'importance pour notre tranquillité. Nous arrivâmes à la demeure de Robespierre. C'était une petite maison, située rue Saint-Honoré presque en face de la rue Saint-Florentin. Cette maison était occupée et possédée par un certain menuisier en bâtiment, appelé Duplay. Ce menuisier, membre de la Société des Jacobins, s'était ainsi que toute sa famille enthousiasmé de l'orateur populaire, le logeait et l'hébergeait à sa table. Dans ses moments de loisirs, Robespierre commentait l'*Émile* de J.-J. Rousseau et l'expliquait aux enfants du menuisier. Touchés de ces soins et reconnaissants, les enfants et les garçons d'atelier de l'honnête artisan ne laissaient point sortir leur hôte sans l'accompagner par les rues jusqu'à la Convention nationale, prêts à défendre ses jours contre les attaques de l'aristocratie.

« Pour parvenir au personnage éminent qui daignait habiter dans une aussi modeste bicoque, il fallait traverser une longue allée garnie de planches destinées à la menuiserie. Cette allée était terminée par une petite cour garnie également de planches. Un escalier de bois menait au premier, à la chambre de Robespierre. Avant

d'en franchir les degrés, nous vîmes dans la cour la fille du menuisier, Éléonore, qui ne cédait à personne le plaisir de donner des soins à l'incorruptible tribun du peuple. Comme elle se mêlait de politique et professait des opinions très avancées, Danton l'avait surnommée Cornélie Copeau.

« Quand nous nous présentâmes, elle tenait à la main une paire de bas de coton rayés suivant la mode d'alors et qui étaient très certainement de ceux que nous voyions tous les jours aux jambes de Robespierre. La mère Duplay, assise entre un baquet et un saladier, épluchait des herbes. Deux hommes, vêtus en militaires et dans l'attitude du respect, paraissaient prendre part aux travaux du ménage et complaisamment éplucher aussi des herbes afin de causer plus librement à la faveur de cette familiarité. Ces deux militaires, depuis célèbres, étaient l'un le général Danican, l'autre le général Brune.

« Fréron et moi nous dîmes à Cornélie Copeau que nous venions faire visite à Robespierre. Elle commença par nous répondre qu'il était absent, puis se ravisa et nous demanda s'il nous attendait. Fréron, qui connaissait le local, s'avança vers l'escalier. La mère Duplay faisait à sa fille des signes négatifs pour nous empêcher d'entrer. Les deux généraux, souriant à cette comédie, regardaient alternativement Fréron et les deux femmes et semblaient dire à lui que Robespierre y était, à elles qu'il n'y était pas. Enfin Cornélie Copeau, voyant Fréron insister, se jeta devant lui en s'écriant : « Eh bien! je m'en vais le prévenir ! » et, montant rapidement l'escalier, elle ajouta : « C'est Fréron et un de ses amis que je ne connais pas. » Fréron rectifia : « C'est Barras et Fréron. » Puis, comme s'il se fût annoncé lui-même, il pénétra dans la chambre de Robespierre dont Cornélie Copeau

venait d'ouvrir la porte. Je l'y suivis immédiatement.

« Robespierre était debout, enveloppé d'une sorte de chemise-peignoir. Il sortait des mains de son coiffeur et était poudré à blanc. Les besicles qu'il portait ordinairement n'étaient point sur son visage et, à travers la poudre qui couvrait cette figure déjà si blanche à force d'être blême, nous apercevions deux yeux troubles que nous ne connaissions pas[1]. Robespierre mit ses lunettes et nous regarda fixement. Nous le saluâmes à notre manière et avec la simplicité des temps. Il ne nous rendit pas notre salut et se tourna vers son miroir de toilette suspendu à sa croisée, puis vers une petite glace qui ornait sa cheminée; il prit un couteau et racla la poudre qui cachait son visage, en respectant soigneusement les angles de sa coiffure. Il ôta ensuite son peignoir qu'il déposa sur une chaise tout près de nous, de façon à salir nos habits, sans s'excuser le moins du monde, sans même avoir l'air de faire attention à notre présence. Il se lava dans une espèce de cuvette qu'il tenait à la main, se nettoya les dents, cracha à plusieurs reprises sur nos pieds, sans nous adresser la parole. Cette cérémonie terminée, Fréron crut pouvoir entamer la conversation et lui dit : « Voici mon collègue Barras, qui a été plus décisif que moi-même et qu'aucun militaire à la prise de Toulon. Nous avons fait notre devoir au péril de notre vie comme nous sommes décidés à le faire à la Convention. Il est pénible, lorsqu'on est aussi franc de collier que nous, de se voir l'objet des accusations les plus iniques, des calomnies les plus monstrueuses. Nous sommes sûrs qu'au moins ceux qui

1. Voir p. 76, note.

nous connaissent, comme toi Robespierre, nous rendront justice et nous la feront rendre. »

« Robespierre gardait le silence, mais Fréron crut remarquer, dans une nuance de ses traits immobiles, que le tutoiement, ancienne coutume révolutionnaire, pouvait lui déplaire et, continuant son discours, il trouva moyen de substituer à l'instant le « vous » au « tu » pour se réconcilier avec le susceptible et hautain personnage. Robespierre ne laissa apercevoir aucune expression de contentement à cette déférence. Il restait debout sans nous offrir un siège. Je lui dis avec politesse toute l'estime que nous avions pour ses principes politiques. Il ne répondit pas, ne laissa deviner par aucun signe l'ombre d'un sentiment quelconque sur sa physionomie. Je n'ai rien vu d'aussi impassible dans le marbre glacé des statues ou sur le visage des morts déjà ensevelis. Voilà quelle fut notre entrevue avec Robespierre. Je ne puis l'appeler un entretien puisqu'il n'ouvrit pas la bouche. Il se pinça seulement les lèvres, déjà fort pincées et sur lesquelles j'aperçus une espèce de mousse bilieuse qui n'était nullement rassurante. J'en avais assez : j'avais vu celui que l'on a appelé depuis, avec beaucoup de justesse, le chat-tigre...[1] »

Le 5 avril, après trois jours de débats, Danton, Camille Desmoulins, Fabre d'Eglantine, Lacroix, Phélippeaux, Bazire, Delaunay, Hérault de Séchelles, Westermann, Gusman, Espagnac, les deux frères Frey et Diédériksen, impliqués dans une vague conspiration, furent condamnés à la peine de mort et conduits, à cinq heures et demie du soir, place de la Révolution. « Passant devant la maison de Robespierre, rapporte un témoin oculaire,

1. Barras : *Mémoires.*

Danton, par un mouvement qui épouvanta ses exécuteurs et les gendarmes de l'escorte, se dressa tout à coup sur le banc fatal où on le croyait attaché et, se tournant vers la demeure close et muette comme un tombeau, il s'écria de sa voix tonnante : « Tu nous suivras » bientôt Robespierre ; ta maison sera rasée, on y » sèmera le sel ! » La plèbe en haillons qui suivait la charrette, par flatterie sans doute pour le tribun tout-puissant, répondit par des huées à ces paroles. Camille Desmoulins, qui n'avait cessé tout le long de la rue Saint-Honoré de se lamenter et d'implorer la multitude, calmé soudain, répéta comme un écho la prédiction de Danton. Les uns ont dit que Robespierre, enfermé dans sa chambre avait entendu les malédictions de ses victimes, les imprécations de la foule et qu'il avait tremblé ; d'autres, que, caché derrière les volets d'une fenêtre, il avait vu traîner ses adversaires au supplice, qu'il les y avait suivis et que, semblable à un tigre insatiable, il avait contemplé avec une satisfaction féroce leur agonie, paraissant se lécher la gueule et se gargariser du sang qui coulait ».

En vérité, Robespierre, débarrassé de ses rivaux, touchait au faite du pouvoir. Il s'isola à dessein de ses collègues du Comité « pour rêver à la transformation sociale qui, selon ses idées, devait amener le règne de la Vertu », et leur laissa le soin de régler le « gros des affaires ». Il fallait comprendre par là ce nivellement de la société auquel, grâce à la guillotine, procédaient maintenant avec une quotidienne régularité les maîtres du pouvoir.

Le 13 avril, au déclin d'une journée ensoleillée, rafraîchie par la brise et embaumée de senteurs printanières, descendirent la rue Saint-Honoré dans la fatale

charrette Lucile Desmoulins et Marie-Françoise Goupil, veuve Hébert, avec seize compagnons d'infortune.

Le 8 mai, ce fut le tour des fermiers généraux[1]. La haine de Paris envers les anciens agents de fisc royal se réveilla : le peuple les accabla d'outrages. Plusieurs cependant étaient innocents des exactions dont on les accusait : leur seul crime avait été de prêter à un taux élevé des sommes importantes à un gouvernement en

---

1. C. Delaage, ex-noble.
L.-B. Dangé de Bagneux, secrétaire de Capet.
U. Paultze.
A.-C. Lavoisier, ex-noble, membre de la ci-devant Académie des sciences, régisseur des poudres et salpêtres, commissaire de la trésorerie nationale.
F. Puissant, ex-noble.
A.-V. Saint-Amand, ex-noble.
J.-G. Moncloux, secrétaire de Capet.
A.-F. Parcel Saint Christan, ex-noble.
J.-B. Boulogne, ex-noble.
L.-M. Lebas-Courmont.
C.-R. Perceval-Frileuse, ex-noble.
N.-J. Papilion-Dauteroche, ex-noble.
J.-M. Maubert, secrétaire de Capet.
J.-J. Brac de la Perrière, ex-noble.
C.-F. Rougeot, ex-noble.
F.-J. Devautel, ex-noble.
D.-H. Fabre-Vermant, ex-noble.
N. Deville, secrétaire de Capet.
C. Cugniaux-l'Épinay, ex-noble.
L.-A. Prévot d'Arlincourt, ex-noble.
H.-F.-H. Saleurs de Grisiens, ex-noble.
E.-M. Delahaye, ex-noble.
E.-H.-M. Mesnage de Pressigny, ex-noble.
G. Couturier.
L.-P. Duvaucel, ex-noble.
A.-L.-P. Parceval, ex-noble.
J.-F. Diderot, ex-noble.
J.-L. Loiseau-Bérenger, ex-noble.
Saulot, Delaage fils, Bellefait, Delahante, retirés des débats, furent mis dans une maison de détention.
(*Moniteur universel*, 19 floréal an II (8 mai 1794).

quête d'expédients. Depuis, l'agiotage révolutionnaire en avait fait bien d'autres.

Au nombre de vingt-trois, ils traversèrent une dernière fois ce quartier Saint-Honoré et de la place Vendôme, où ils avaient fréquenté et qui avait vécu longtemps de leur faste et de leurs dépenses. On remarquait parmi eux Lavoisier, « ex-noble, membre de la ci-devant Académie des Sciences, régisseur des Poudres et Salpêtres, commissaire de la Trésorerie nationale » ; Dangé de Bagneux, J.-G. Moncloux, J.-M. Maubert « secrétaires de Capet », de la Haye, propriétaire du bel hôtel Lambert de Thorigny, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Prévost d'Arlincourt. Des enfants, mêlés aux furies de la guillotine, précédaient les charrettes en chantant sur l'air des *Fraises* :

Point de quartier
Au diable! au diable!
J'avais cinq sols vaillants :
J'achetai un asne,
Un asne avec deux paniers,
Pour mener les maletotiers
Au diable! au diable!
Au diable! [1]

Le 10, le Comité de Salut public envoya à l'échafaud Anne-Marie-Élisabeth Capet « sœur du dernier tyran ». Elle mourut avec une vingtaine d'aristocrates confondus dans le même sort qu'elle [2]. « On voulut, dit Lamartine,

1. Vieux refrain populaire qu'une estampe avait mis à la mode à la fin de l'année 1789. (Musée Carnavalet, *Documents sur la Révolution française*.)

2. *Moniteur universel* du 21 floréal an II (10 mai 1794) :
Aujourd'hui, ont été conduits à la place de la Révolution pour y subir la peine de mort :
Anne-Élisabeth Capet, trente ans, sœur du dernier tyran.
L.-L. Leneuf-Sourdeval, ex-comte.

que son supplice fut multiplié par les coups qui tomberaient sur toutes ces têtes. Mais la foule, rassemblée rue Saint-Honoré pour insulter, resta muette. La beauté de la princesse, transfigurée par la paix intérieure, son innocence de tous les désordres qui avaient dépopularisé la

---

A.-N. Lamoignon, soixante-seize ans, veuve de Sénosan, ex-marquis.

C.-L.-A. Bessin, soixante-quatre ans, femme séparée de corps et de biens de Crussol d'Amboise, ex-marquis.

L.-M.-P. Letellier, dit Bullier, ex-noble.

C. Gressy-Chamillon, trente-trois ans, ex-noble.

A.-F. Loménie, trente-six ans, ex-comte, ex-colonel du régiment des chasseurs de Champagne, à Brienne.

L.-M.-A. Loménie, soixante-quatre ans, ex-ministre de la Guerre, ex-maire de Brienne.

A.-H.-A. Montmorin, vingt-deux ans, ex-noble, sous-lieutenant au 5e régiment de chasseurs à cheval, à Passy.

M. Loménie, trente ans, coadjuteur du ci-devant archevêque de Sens.

A.-J.-F. Mégret de Sérilly, quarante-huit ans, ex-trésorier général de la Guerre; cultivateur.

A.-M.-L. Thomas, trente et un ans, femme de Sérilly.

A.-J.-M. Mégret d'Etigny, quarante-six ans, aide-major du ci-devant régiment des gardes françaises.

C. Loménie, trente-trois ans, ex-noble, chevalier du ci-devant ordre de Saint-Louis.

F.-G. Taneff, cinquante ans, veuve de Montmorin, ex-ministre des Affaires étrangères.

A.-M.-G. Loménie, vingt-neuf ans, épouse divorcée de Canisy, émigré.

M.-C.-A. Rosset, quarante-quatre ans, native de Rochefort, femme de C.-C. Rosset-Cerey, officier de marine.

E.-J. Lhermitte, soixante-cinq ans, femme de Rossay, ex-comte, lieutenant-colonel des ci-devant carabiniers, maréchal de camp, émigré.

C.-L. Lhermitte de Chambertrand, soixante ans, ex-chanoine de la métropole de Paris.

G. Fallope, soixante-quatre ans, pharmacien, porte Saint-Honoré.

D. Buard, fille, cinquante-deux ans.

T. Hall, vingt-deux ans.

J.-B. Lothe, quarante-six ans, domestique et agent de Sérilly, à Paris.

J.-R. Dubois, quarante-six ans, domestique de d'Etigny.

Convaincus d'être complices de complots et conspirations formés par Capet, sa femme, sa famille, ses agents et complices, etc.

cour, sa jeunesse sacrifiée à l'amitié qu'elle portait à son frère, son dévouement volontaire au cachot et à l'échafaud de sa famille en faisaient une des plus pures victimes de la royauté. Un remords secret mordait tous les cœurs. »

Vers le milieu du mois de mai, les habitants des maisons voisines de celle de Robespierre purent voir une toute jeune fille se glisser de porche en porche jusqu'à la demeure du tribun. Elle portait un paquet de linge et un panier. Elle entra un instant dans la boutique d'un traiteur où elle déposa son linge, en ressortit et, presque aussitôt, s'enfonça résolument sous la voûte de l'allée du logis des Duplay. Les ouvriers qui travaillaient dans la cour l'arrêtèrent et lui demandèrent ce qu'elle voulait : « Parler à Robespierre », répondit-elle. Ils lui objectèrent qu'il était absent. Elle se fâcha, s'écria qu'un législateur n'avait pas le droit de fermer sa porte. Sa colère étonna : on la fouilla, on trouva dans son panier deux couteaux. Alors, elle avoua le but de sa visite : elle s'appelait Cécile Renault, était fille d'un marchand de la Cité; elle détestait le tyran et avait résolu d'en délivrer la République. On l'arrêta : on la conduisit en prison. L'exaltation puérile de la coupable, sa grande jeunesse plaidaient sa cause et réduisaient son fanatisme aux proportions de l'enfantillage. Le peuple s'en émut plus que de raison : les Jacobins grossirent le fait et firent de Cécile Renault une nouvelle Charlotte Corday. Ils envoyèrent une députation chez le représentant du peuple pour le féliciter d'avoir échappé à une mort pareille à celle de Marat. Pendant deux jours, la rue Saint-Honoré s'occupa de cette affaire et Robespierre, qui en avait été quitte pour la peur, bénéficia en popularité de cette aventure.

Rien n'était plus propice à l'apothéose qu'il rêvait. Il avait fait rendre par la Convention un arrêt qu'il regardait comme une profession de foi de la libre-pensée, une sorte de décret en vertu duquel la France reconnaissait « l'existense de l'Être Suprême et l'immortalité de l'âme ». Il voulut consacrer cet hommage rendu à la divinité par une fête grandiose : il comptait secrètement sur la faveur dont Paris lui donnait chaque jour des marques plus grandes pour s'y faire décerner les honneurs de la dictature. Aveuglé par l'ambition, il ne se doutait pas qu'au sein du Comité tout un parti avait deviné ses intentions; que ce parti, donnant la main aux membres du Comité de Sûreté générale et aux terroristes les plus avancés, se fortifiait dans l'ombre et n'attendait qu'une occasion pour se prononcer contre lui. Sa prudence, sa circonspection habituelles étaient en défaut même vis-à-vis de sa famille. Sa sœur Charlotte entretenait des relations avec Fouché, son mortel ennemi qui, logé dans une mansarde de la rue Saint-Honoré, préludait à ses fonctions futures en s'ingéniant à surprendre les secrets des Jacobins et en creusant des mines sous leurs pieds.

Paris cependant, aussi dupe des calculs de Robespierre qu'ignorant des complots qui se tramaient contre lui, se préparait sans arrière-pensée à célébrer la fête de l'Être Suprême. On aurait pu croire revenus ces jours heureux qui avaient précédé la fête de la Fédération. Depuis le 21 mai, la guillotine avait été transportée à l'extrémité du faubourg Saint-Antoine, à la barrière du Trône et les lugubres convois ne passaient plus rue Saint-Honoré. Le 7 juin, l'instrument de supplice disparut complètement; on s'imagina que c'était pour toujours et ce fut un soulagement général, une joie sans bornes. La Con-

vention avait ordonné l'affichage de l'arrêté suivant

FÊTE DE L'ÊTRE SUPRÊME.
20 prairial an II de la République.

A cinq heures du matin un rappel général sera battu dans Paris.

Tous les citoyens et citoyennes seront invités par ce rappel à décorer leurs maisons des couleurs chéries de la Liberté, soit en renouvelant les drapeaux, soit en les embellissant de guirlandes de fleurs et de verdure.

Ils se rendront ensuite au chef-lieu de leurs sections respectives pour y attendre le signal du départ.

Tous les hommes seront sans armes, excepté les adolescents de quatorze à dix-huit ans qui seront armés de sabres, de fusils et de piques.

Ces adolescents formeront dans chaque section un bataillon carré, marchant sur douze de front et au milieu duquel seront placés les flammes et les drapeaux de la force armée de la section, portés par ceux qui en sont ordinairement chargés. Tous les citoyens et jeunes garçons tiendront à la main une feuille de chêne.

Toutes les citoyennes, mères et filles, seront parées des couleurs de la Liberté; les mères tiendront dans les mains des bouquets de roses et les filles porteront des corbeilles remplies de fleurs [1].

Le 8 juin, le jour se leva sur la rue Saint-Honoré, rajeunie. Des guirlandes, tendues d'une maison à l'autre, la transformaient en un long berceau fleuri. Sur le fronton de Saint-Roch, au-dessous du bonnet phrygien symbolique, on lisait cette inscription : « Le peuple français croit à l'immortalité de l'âme et à l'existence de l'Être Suprême. » Dans la cour des Jacobins, l'arbre de la Liberté était couvert de marguerites des prés, de bleuets et de pavots. La chaussée, devant la maison de Robespierre, avait été jonchée de pétales de roses : des jeunes

1. *Moniteur universel.*

filles tenant des bouquets, des hommes agitant des palmes vertes, des vieillards couronnés de pampres attendaient la sortie de l'Incorruptible. Quand il se montra, les applaudissements éclatèrent. Il avait revêtu l'habit bleu barbeau et la culotte de nankin : son torse grêle était largement pris dans la ceinture de soie aux couleurs nationales. Il était coiffé du chapeau à panache tricolore. La famille Duplay, en pimpant costume de fête, l'accompagnait. Éléonore tenait le bouquet d'épis et de fleurs des champs qu'il devait avoir à la main pendant la cérémonie. Tout d'abord gauche, gêné par l'ovation et comme hésitant à avancer dans la clarté du soleil qui l'éblouissait, il se redressa bientôt et répondit par un vague sourire aux vivats de la foule qui, toujours croissante, l'escorta jusqu'aux Tuileries.

Cette solennité n'eut pas les résultats que Robespierre avait escomptés. Enhardi par l'accueil de la multitude, dont les acclamations enthousiastes donnèrent un moment à son rêve l'apparence de la réalité, il affecta de marcher à la tête de la Convention et de laisser entre lui et ses collègues une distance respectueuse ; la Convention ne se laissa pas prendre à ce jeu et en fut blessée. Son indignation se traduisit par des murmures et des sarcasmes. Robespierre s'entendit traiter de « pape révolutionnaire » ; des voix le menacèrent du poignard de Brutus et de la Roche Tarpéienne. Il savait trop ce que signifiait ce langage pour ne pas en être frappé et soudain il eut conscience des haines qu'il avait soulevées contre lui. Il lui sembla qu'une ombre funeste s'étendait sur le tableau qui se déroulait sous ses yeux. Il rentra rue Saint-Honoré toujours impassible mais profondément troublé.

Robespierre connut cependant quelque temps encore

l'encens de la popularité. Les lettres de félicitations affluèrent chez lui. Un soir qu'il revenait de l'une de ces promenades quotidiennes qu'il faisait maintenant, en compagnie de son chien Brount, à Monceaux et aux Champs-Élysées et qu'il entrait chez une marchande de tabac de la rue Saint-Honoré, un passant lui dit à l'oreille : « Osez ! » Il n'osa pas. L'audace, si tant est que Robespierre fût un audacieux, — Barras, qui ne l'aimait pas et pour cause, l'accusait de lâcheté et de poltronnerie, — n'avait pas du moins chez lui ce caractère d'impulsion qui surmonte ou renverse les obstacles. La décision ne lui venait qu'après tout un travail de combinaisons savantes et mûries. Dans la guerre implacable que lui déclarait la Convention, il avait l'appui de la Commune, du Tribunal révolutionnaire, des Jacobins et des faubourgs : la partie n'était pas perdue. Il lui eût fallu, pour la gagner, un peu de cette énergie foudroyante qui devait si bien réussir à Bonaparte.

La guillotine était de nouveau en permanence. Le jour de l'horrible exécution des Saint-Amaranthe, le conventionnel Voulland battit le rappel rue Saint-Honoré, invitant les bons citoyens à venir « au grand autel assister à la messe rouge ». Les condamnés, dont Cécile Renault, portaient tous, à l'instar de Charlotte Corday, la chemise rouge. Le 20 juin montèrent à l'échafaud A.-P.-L. Ledoux et R. Delamarre, anciens prêtres de Saint-Roch ; le 22, la maréchale de Noailles, la duchesse d'Ayen et la vicomtesse de Noailles, ci-devant propriétaires de l'hôtel de la rue Saint-Honoré. Le 25, le père d'André Chénier se rendit chez Barère [1]

1. On se rappelle que Barère demeurait rue Saint-Honoré, dans la maison de Savalette de Lange, n° 352 actuel.

pour lui demander la grâce de son fils : longtemps le vieillard pleura, implora, supplia; à la fin, Barère, lassé de la scène, lui fit cette réponse ambiguë : « Sois tranquille, ton fils sortira dans trois jours! » Trois jours après, c'était le 7 thermidor et André Chénier sortait de la Conciergerie, mais avec quarante-quatre victimes que les charrettes emportaient à la barrière du Trône.

Le 9 thermidor, Robespierre alla comme de coutume à la Convention. Marchant de ce pas automatique et accéléré qui était le sien, il suivit la rue Saint-Honoré, passa devant les Jacobins où la veille il avait été acclamé. Tout aux préoccupations de la lutte oratoire qu'il se préparait à soutenir, il ne songeait pas, ne s'en doutant guère, que ces lieux qu'il avait maintes fois parcourus et qui, durant trois années bientôt, avaient été témoins des moindres incidents de son existence, il ne devait plus les revoir qu'une fois encore et dans quelles circonstances! Enchaîné comme un criminel au banc d'infamie et déjà en proie aux affres de la mort.

Dès le soir du 9, l'aspect de la rue Saint-Honoré se métamorphosa subitement. Sur les huit heures, des conventionnels à cheval, éclairés par des huissiers, se présentèrent tout à coup place du Palais-Égalité et annoncèrent aux Parisiens que Robespierre était mis hors la loi. Peu au courant des événements de la journée, les rares promeneurs qui déambulaient en cet endroit eurent quelque peine à les croire. La même formalité se répéta à la Croix-du-Trahoir, aux Halles, sur toutes les places et à tous les principaux carrefours de la rive droite. La nouvelle se propagea : on l'apprit dans les théâtres. A la Comédie-Française, l'effet fut prodigieux. La salle entière se leva comme électrisée. On jouait *Epicharis et Triton*. L'un des acteurs dut

redire trois fois un passage de son rôle commençant par ces mots : « *Tremblez tyrans!* » Il fut couvert d'applaudissements.

Puis, les colonnes de Barras remontèrent au pas de course la rue Saint-Honoré, prirent par la rue de la Ferronnerie et la rue Saint-Denis, débouchèrent place de Grève, cernèrent l'Hôtel de Ville. Avant minuit le coup d'État était accompli.

Quelques heures plus tard, Robespierre, terrassé, gisait sur une table, aux Tuileries, dans le vestibule de la Convention. Il avait eu la mâchoire fracassée par une balle au moment où les forces de la Convention s'emparaient de l'Hôtel de Ville. Méprisant la curiosité implacable d'une foule qui vomissait sur lui son mépris et ses injures, il étanchait le sang de sa blessure avec un étui de pistolet en peau blanche, sur lequel on lisait cette adresse : « *Au Grand Monarque,* Lecomte, fournisseur du Roi et de ses troupes, rue Saint-Honoré, au coin de celle des Poulies. »

Le 10 thermidor, la guillotine, démontée au petit jour, fut rétablie à son premier emplacement entre le pont tournant des Tuileries et les Champs-Élysées.

Paris se transporta de bonne heure rue Saint-Honoré et ce ne fut pas un spectacle banal que celui de cette multitude où tous les partis amis ou adverses semblaient réunis, réconciliés, unifiés pour outrager et pour honnir. Le Paris de la réaction s'y mélangeait avec le Paris révolutionnaire, la Convention y coudoyait la Commune : on remarquait aussi, dans cette confusion tumultueuse d'individus aux opinions les plus diverses, quelques-uns de ceux que la proscription avait obligés à vivre depuis des mois d'une existence occulte et souterraine, reclus dans les caves, dans les caches des épaisses mu-

railles et que la fameuse nouvelle avait fait sortir de leurs retraites.

Les échelles dressées le long des murailles, les gradins étagés, les bancs amoncelés, les tables des cafés converties en estrades, étaient assiégés, emportés d'assaut. Tout un peuple impatient occupait les marches de Saint-Roch, la place Vendôme, la rue Saint-Honoré jusqu'au delà de l'Assomption au tournant de la rue Saint-Florentin. Ce dernier endroit était particulièrement recherché : on y remarquait les femmes et les amies des conventionnels, les joues empourprées de fard, largement décolletées sous prétexte de la chaleur, et parées de ces mêmes atours aux couleurs printanières et nationales qu'elles avaient arborés à la Fête de l'Être Suprême. D'autres femmes en costume suranné, des visages inconnus et que l'on n'avait point vus depuis longtemps, se montraient aux fenêtres voisines. Des prostituées, couronnées de fleurs, la gorge nue, se penchaient à la balustrade des balcons et souriaient à des muscadins qui leur tendaient des roses.

L'allégresse de la délivrance rayonnait sur les physionomies, primait toute sensation d'un autre ordre. Jamais attente plus joyeuse ne précéda plus horrible exhibition.

Il était environ six heures du soir lorsque les charrettes arrivèrent. Une immense rumeur les annonça. Elles étaient au nombre de trois.

Plusieurs des condamnés, mutilés et déjà mourants, étaient attachés aux planches des pesants véhicules par des cordes qui ligottaient leurs bras, leurs cuisses, leurs chevilles, enserraient leurs troncs qui ployaient, soutenaient leurs têtes branlantes.

Henriot, à moitié gris, divaguait dans l'hébétement de l'effroi et de l'ivresse.

Robespierre jeune, dont la jambe était cassée, gémissait à chaque cahot.

Couthon, livide et abattu, le front ceint d'un bandeau, était assis au fond de la charrette : les jambes mortes du cul-de-jatte pendaient par derrière, comme deux loques.

Saint-Just était naturellement stoïque.

Robespierre, à côté de Dumas, avait la rigidité d'une statue. Sa mâchoire fracassée était enveloppée d'un mouchoir maculé de tâches noirâtres; sa figure, entre les plis du linge, paraissait amoindrie et ne vivait plus que par la lueur glauque de ses prunelles fixes.

Les cris : « A la guillotine! A mort! Ah! les scélérats! Vive la République! » retentissaient de toutes parts.

Le convoi dépassa la rue de Luxembourg, atteignit au logis des Duplay. Là, un odieux intermède avait été imaginé par les bourreaux. Les charrettes s'arrêtèrent : les furies de la guillotine dansèrent en rond autour d'elles sur l'air du *Ça ira*. Un des acteurs de la scène, un enfant, dit-on, vint ensuite avec un seau de sang de bœuf et un balai : il plongea le balai dans le hideux liquide et, par trois fois, aspergea la façade de la maison. Les rouges flétrissures souillèrent la pierre, puis le sang dégoutta, coula sur la chaussée, teignit le ruisseau.

La foule battit des mains; Robespierre ferma les yeux.

L'exécution se fit à sept heures et demie.

Alors, dans la tiédeur du crépuscule d'été, tandis que les premières étoiles surgissaient à l'orient du ciel éteint, Paris se livra éperdument au plaisir.

Les théâtres ne suffirent pas à l'affluence des spectateurs. Des bals s'improvisèrent dans les carrefours. Les cafés regorgèrent de consommateurs. Rue Saint-Honoré,

des femmes, affectant une gaieté insolente, paradèrent devant le club des Jacobins, au bras de cavaliers dont l'élégance rappelait le luxe de l'ancienne cour.

Une nuit sereine, « d'une splendeur toute orientale », se fit complice de cette joie monstrueuse.

Mais, cette nuit-là, la garde secrète et zélée qui, la veille encore, protégeait le sommeil de celui qui avait été l'Incorruptible et l'Oracle du patriotisme, déserta les abords de sa demeure maudite. La prédiction de Danton se réalisait et la fatalité semblait planer sur ce toit silencieux, où deux créatures, folles de douleur et d'épouvante, étouffaient leurs sanglots dans l'obscurité et s'abandonnaient au désespoir[1].

Le 12 thermidor, un témoin de ces faits extraordinaires écrivait sur ses tablettes :

« Vers six heures, le tyran et vingt et un de ses complices ont été conduits de la Conciergerie à l'échafaud, dans trois charrettes. Henriot, saoul, était à côté de

---

1. « En revoyant la chambre qui fut sans doute celle des demoiselles Duplay, on songe, écrit G. Lenôtre dans *Paris révolutionnaire*, à cette chaude nuit de thermidor qui suivit l'exécution. On revoit Élisabeth et Éléonore seules dans la maison vide — leur père à la prison du Plessis, leur mère à Sainte-Pélagie — et les deux sœurs jetées sur leur lit serrées aux bras l'une de l'autre, étouffant leurs sanglots, pleurant l'une son mari, l'autre son fiancé.

« Éléonore et Élisabeth Duplay ne furent arrêtées qu'une dizaine de jours après le 9 thermidor. Un matin, le bijoutier Rouilly, en ouvrant les volets de sa boutique, s'aperçut que la porte de la maison restait fermée ; par les derrières, il pénétra dans la cour, frappa à la porte de Duplay : les deux sœurs avaient disparu. » (G. Lenôtre : *Paris révolutionnaire.)*

Duplay, arrêté également après le 9 thermidor, fut jugé en même temps que Fouquier-Tinville et autres membres du Tribunal révolutionnaire. Il fut acquitté et rentra au logis de la rue Saint-Honoré, où il vécut sans être inquiété pendant la réaction thermidorienne. Il devait être impliqué avec quelques-uns de ses amis dans la conspiration de Gracchus Babeuf.

Robespierre jeune; il avait le visage balafré et le bras blessé par la résistance qu'il avait opposée aux gardiens. Le tyran était auprès de Dumas, Saint-Just à côté du maire de Paris; Couthon, dans la troisième charrette, avait un bandeau. Robespierre, morne et abattu, avait toute la tête, hors le visage, enveloppée. On le comparait à un tigre muselé. La foule innombrable, criait : « A bas le tyran! Vive la République! A bas les scélérats! Vive la Convention! »

Le *Moniteur*, plus laconique, n'avait fait que mentionner l'événement et donner la liste des condamnés : aucun détail n'accompagnait cette nomenclature.

« Le 10 thermidor, an II de la République, ont été conduits place de la Révolution, pour y être guillotinés :

Maximilien Robespierre, trente-cinq ans;

G. Couthon, trente-huit ans;

L.-J.-B.-T. Lavallette, quarante ans, ex-noble, ex-commandant de bataillon de la section des gardes françaises, ex-général de brigade de l'armée du Nord.

F. Henriot, trente-trois ans, ex-commis de barrière, ex-commandant général de la force armée de Paris;

L.-G.-F. Dumas, trente-sept ans, ex-président du Tribunal révolutionnaire à Paris;

A. Saint-Just, vingt-six ans;

C.-F. Paysan, vingt-sept ans;

N.-J. Vivier;

Gobeau;

Lescot-Fleuriot, ex-maire de Paris;

Robespierre jeune;

Bernard;

---

1. *Journal* de Perlet, 12 thermidor an II.

Geney;
Simon, cordonnier, cinquante-huit ans;
Laurent;
Warmé;
Forestier;
Guérin;
D'Hasard;
Cochefer;
Bougon;
Quenet[1]. »

1. *Moniteur universel*, 10 thermidor an II.

CHAPITRE VII

LA RUE SAINT-HONORÉ PENDANT LA RÉACTION THERMIDORIENNE

Aspect général de la rue Saint-Honoré après le 9 thermidor. — Hôtels. — Restaurants. — Cafés. — Boutiques. — Bals et lieux de plaisir. — Fêtes. — Les libraires de la rue Saint-Honoré. — Le Lycée. — La Convention et les Jacobins. — Siège du club de la rue Saint-Honoré par les réactionnaires. — Fermeture de la salle des séances de la Société jacobine. — La cérémonie du mannequin dans la cour du ci-devant monastère des Jacobins réformés. — Retour des Girondins. — Isnard rue Saint-Honoré et Louvet au Palais-Royal. — Misère de Paris pendant l'année 1795. — Le 12 germinal an III. — Arrestation de Barère rue Saint-Honoré. — Le *Marché du 9 Thermidor*. — Le 1er prairial an III. — Le 13 vendémiaire an IV.

Les adversaires de Robespierre avaient cédé à la crainte de se voir renverser par lui et obéi, en le supprimant, à un sentiment d'égoïsme et d'envie plutôt qu'au désir de mettre fin à la Terreur. Mais ils furent débordés par la réaction qui s'opéra contre cette odieuse tyrannie. La Convention dut abolir le Tribunal révolutionnaire, annuler le Comité de Salut public, délivrer les citoyens détenus dans les prisons, rendre la liberté à la presse [1]. La Commune fit des distributions de vivres qui engagèrent à rentrer dans Paris ceux qui s'en étaient

1. Hubault et Marguerin : *Histoire de France.*

enfuis; la population augmenta en deux mois de cent cinquante mille âmes; le commerce et l'industrie sortirent de l'état léthargique dans lequel les vicissitudes de la période récente les avaient plongés.

« A peine délivrée des angoisses d'un régime qui avait laissé dans chaque famille, à quelque rang qu'elle appartînt, des marques sanglantes de son passage, la société sembla revenir à la vie et, prise d'une sorte de vertige de jouissances, de distractions et de fêtes, se jeta dans les plaisirs dont elle avait été depuis longtemps sevrée. Les spectacles publics se multiplièrent, des bals par souscription s'organisèrent et toutes les classes s'y confondirent.

« La danse, dit Mercier [1], fut ce que le Parisien aima, chérit, idolâtra. Sous la Terreur, coi et tremblant, il s'était enfoncé dans les clubs et n'avait dansé que dans les grandes occasions et quelquefois autour de l'échafaud. Après le 9 thermidor, des affiches en style académique annoncèrent des bals de toutes couleurs et à tous prix. Il y en eut à si bon marché que la servante put y atteindre. »

Ces bals où fréquentait la *jeunesse dorée*, où brillaient la citoyenne Tallien et Joséphine de Beauharnais, où déjà l'éblouissante beauté de Julie Bernard, la future Mme Récamier, « causait un frémissement d'admiration, de curiosité et d'enthousiasme » portaient le nom de *bals des victimes*.

Ainsi la mode, narguant les épouvantes passées, jouait avec des souvenirs propres à n'inspirer que le dégoût, la tristesse et l'horreur. Elle faisait de la guillotine son hochet favori et, plus encore qu'au temps

1. Mercier : *Nouveau Paris.*

où, avec le bonnet phrygien, elle était considérée comme un emblème sacro-civique, la sinistre machine devenait le motif d'ornement de mille objets divers de parure et de luxe, l'attribut obligé de la toilette des élégantes. Celles-ci, en outre, n'hésitaient pas à jeter sur leurs épaules le schall rouge en mémoire de Charlotte Corday et de Cécile Renault et nouaient autour de leur cou un mince ruban de velours rouge, simulant la trace du couteau du « moulin à silence ».

Le Palais-Royal et la rue Saint-Honoré, champ d'action par excellence de ce monde nouveau et comme ressuscité, présentaient alors un bizarre aspect.

Les étrangers qu'attira en France le spectacle de la capitale pendant la réaction thermidorienne ne reconnurent plus les hôtels meublés où ils étaient descendus en 1789. La rue Saint-Honoré paraissait avoir été bouleversée de fond en comble : ses maisons, plusieurs fois dénumérotées et rénumérotées, ne répondaient plus à aucune désignation antérieure : un bariolage d'affiches tricolores, des placards, des inscriptions recouvraient du haut en bas leurs murailles. Aux fenêtres, aux balcons pendaient des lambeaux d'étoffe déteints et déchirés qui avaient été des banderoles et des drapeaux au moment de la Fête de l'Être Suprême. Le bonnet rouge surmontait le dôme de l'Assomption et le fronton de Saint-Roch, servait d'enseigne aux boutiques des restaurateurs et aux cafés. Les hôtels de l'ancienne bourgeoisie, des financiers et de l'aristocratie étaient à louer — l'hôtel de Breteuil, en face Saint-Roch se louait 4.000 livres — ou à vendre, leurs propriétaires ayant disparu, morts sur l'échafaud ou émigrés et frustrés : des confiseurs et des épiciers occupaient ces demeures, des boulangersa lignaient leurs sacs de farine contre les boise-

ries des salons de la noblesse convertis en greniers. Des échoppes s'étaient greffées aux flancs des monuments : la porte seigneuriale de l'hôtel des Noailles, l'entrée de la cour des Feuillants, l'entrée de la place Vendôme en étaient obstruées, le soubassement de la façade du Palais-Égalité déshonoré. Dans la première cour de cet édifice, la citoyenne Nessaut-Mallet vendait au rabais des douzaines de chemises « commandées par la Convention pour les dons volontaires à nos frères des armées ». Comme autrefois, dans le tronçon de la rue Saint-Honoré voisin des Halles et que l'on appelait la rue de la Chausseterie, de la rue des Bons-Enfants à la rue de la Loi ce n'étaient qu'appentis et baraques. à la devanture desquelles se balançaient des jupons d'indienne, des gilets en bazin et des bas de coton. Et les maillots roses, les costumes de théâtre de l'illustre Fécond, culottier, complétaient l'étalage de cette honteuse suite d'oripeaux [1].

Le marché des Quinze-Vingts, obscur, dégoûtant et empuanté, s'annexait chaque matin les rues Traversière, des Frondeurs, d'Argenteuil dans lesquelles la circulation devenait difficile et dangereuse. Les magasins des riches commerçants du règne de Louis XVI, ébénistes, joailliers, marchands de modes, étaient loués par des traiteurs. En face du passage Saint-Roch, Philpin donnait à dîner pour trois livres, vin compris ; chez Templier, à l'enclos Honoré, aujourd'hui le cloître Saint-Honoré, on soupait pour quatre livres ; Hubault, au coin de la place du Palais-Égalité, à l'hôtel d'Angleterre, tenait un tripot avec appartements meublés et repas à la carte. L'hôtel d'An-

1. Cité par Ed. et J. de Goncourt dans *La Société française sous le Directoire*.

gleterre n'admettait comme concurrent que l'hôtel de Berly au coin de la place Vendôme.

Des anciens couvents, Conception, Assomption, Capucins, Feuillants, Jacobins, Oratoire, des églises et des chapelles, ils ne restait que les murs, dégarnis des tableaux et des statues qui les ornaient avant la Révolution. C'est au Musée des Monuments français[1] que l'on pouvait maintenant aller admirer ces œuvres.

---

1. *Revue universelle des Arts.* Mai 1865.

Relevé d'un Mémoire adressé au Comité d'instruction publique, le 11 vendémiaire an III.

Ont pris place au Musée des Monuments français :

De la ci-devant église Saint-Roch :

N° 31. *Sainte Famille*, copie sur toile d'ap. André del Sarto ; l'original est au Muséum ;

Le Martyre de saint André, par Jean Jouvenet (1644-1717).

L'adoration des Bergers, par François Lemoine (1688-1737).

La dame de la Live à genou représentée en sainte Élisabeth de Hongrie, par Lorrain (1760).

Saint Denis prêchant la foi, par Joseph-Marie Vien (1716-1809).

Les pestiférés invoquant le secours de sainte Geneviève, par G. M. Doyen (1726-1806).

De la ci-devant église Saint-Honoré :

Un tableau sur bois représentant *Jésus porté au tombeau*, par Lucas Cambiasi ou Cangiagi, connu sous le nom de Cangiage (1527-1585). Regardé comme le chef des peintres genevois.

N° 243. *L'adoration des Bergers*, par Sébastien Bourdon (1616-1671).

N° 439. *Saint Roch assis dans un paysage*, par Claude Simpal.

N° 507. *La fraction du pain*, par Jean André, religieux dominicain, élève de Jouvenet.

Du ci-devant couvent des Feuillants :

N° 52. *L'intérieur d'un temple*, orné de figures, par Henri Steenwick, peintre d'architecture, né à Steenwick (Hollande) (1550-1604).

N° 58. *L'Assomption de la Vierge.* Sur toile. Comme calviniste, Jacques Bunel, né à Blois en 1558, refusa de peindre la tête de la Vierge ; un autre la peignit (Musée de Bordeaux).

N° 69. *Sommeil de Joseph*, sur bois, par Simon Vouet (1582-1641).

N° 70. *Le Repos en Egypte.* Du même.

N° 71. *Saint Michel combattant les vices.* Plafond sur bois du même.

N° 77. Cinq tableaux représentant des épisodes de *la vie de saint Bernard* et *Saint Jean dans le désert*, par Aubin Vouet, frère de Simon.

Saint-Roch était en passe de devenir un atelier de sculpture. Le lieu paraissait convenir à cet emploi; les modèles de l'antiquité offerts aux artistes, y devaient recevoir de tous points une lumière favorable. Cet endroit semblait tout désigné « pour faciliter au génie son

---

N° 87. Plafond sur bois, par Vignon père, né à Tours en 1593, mort en 1670.

N° 104. *Calvaire*, petit tableau sur cuivre par Nicolas Poussin (1594-1645) (ou attribué à).

N° 114. *Têtes de religieux*, par Nicolas Sacchi (1599-1661).

N° 119. *Sainte Famille*, par Jacques Blanchard, surnommé le Titien français (1600-1638).

N° 284. *Sainte Famille*, par Eustache Cignani (1662-1719).

N° 304. *Groupe d'anges*, par Charles de la Fosse.

N° 318. *Sommeil de Joseph*, par J.-B. Champaigne neveu et élève de Philippe (1643-1693).

N° 323. *Sainte Famille*, par Michel Corneille fils (1643-1708). Tableau d'une grande force de couleur.

N° 417. *Vitraux* du cloître, exécutés par Sempy et dont Elye donna les dessins (1658-1741).

N° 497. *Portrait du chevalier d'Aguesseau*, en pied, par Robert Tournières, peintre de portraits (musée de Rouen).

N° 710. *Portrait de Henri III*, en pied, par Godefroy.

Du ci-devant couvent des Capucins :

N° 194. *Adoration des Bergers*, par Laurent de la Hire (1606-1656) grand tableau (Musée de Rouen).

N° 195. Deux petits tableaux sur cuivre : *Sujets de l'Ancien testament* Du même.

N° 196. *Assomption de la Vierge*, grand tableau. Du même.

N° 197. *Repos en Egypte*. Du même.

N° 198. *Saint François dans le désert*. Du même.

N° 217. Grand ex-voto allégorique d'une maladie qu'éprouva Louis XIII, par Nicolas Mignard (1608-1658).

N° 237. *Jésus guérissant Saphire*, par Desozia.

N° 115. *L'humble et modeste Piété faisant des observations à une jeune personne*, par Alessandro Veronese (Turchi detto l'Orbetto) (1600-1670).

N° 259. *Le Christ*, grand tableau par Eustache Le Sueur (1617-1665).

N° 327. *La Vierge apparaissant à saint François*, par Michel Corneille.

N° 415. *Saint François faisant des miracles*, par Mattieu Elyas ou Elie.

N° 416. *Tête de religieux*. Par le même.

travail et lui permettre même d'écrire sa pensée auprès de belles figures[1] ... »

La fontaine de la Croix-du-Trahoir et le Château d'eau de la place du Palais-Égalité étaient à sec. Sur la chaussée que l'on prenait à peine le soin d'entretenir, des flaques de boue grasse et fétide demeuraient stagnantes; des ruisseaux d'urine, un liquide noirâtre et

---

N° 462. *Saint André portant sa croix*, par Nicolas Bertin (1667-1736).

N° 652. *La mort de la Vierge*, par André Bordon.

N° 653. *La visitation de la Vierge*. Du même.

Du ci-devant couvent des Jacobins-Saint-Honoré :

N° 86. *Vision de saint Dominique*, par Vignon père. Grand tableau sur toile.

De l'oratoire Saint-Honoré :

N° 72. *Tentation de saint Antoine*, par Simon Vouet.

N° 162. *Sommeil de Joseph*, petit tableau par Ph. de Champaigne.

N° 163. *La Visitation de la Vierge*. Du même.

N° 164. *L'Annonciation*. Du même.

N° 165. *L'Assomption*. Plafond sur bois, du même,

N° 492. *La Conversion de saint Paul*, par Pierre-Jacques Cazes (1676-1654).

N° 674. *La Résurrection*, par Michel-Ange Challe, 1755.

N° 675. *L'Ascension*. Du même.

N° 676. *Le Jugement dernier*. Du même.

N° 677. *La Fraction du pain*. Dessus de porte, du même.

N° 673. *Les Disciples d'Emmaüs*. Dessus de porte, du même.

N° 679. *L'incrédulité de saint Thomas*. Dessus de porte, du même.

De l'ancien hôpital des Quinze-Vingts :

N° 199. *L'Assomption de la Vierge*, par Laurent de la Hire.

N° 229. Six tableaux représentant plusieurs *Expéditions de Louis IX en Palestine*, par Poerson père (1609-1667), élève de Simon Vouet.

Du ci-devant couvent des dames de l'Assomption :

N° 220. *Sainte Famille*, par Nicolas Mignard.

N° 329. *Assomption de la Vierge*, par Michel Corneille fils.

N° 4(9. *L'Assomption*, par Louis Boullogne le jeune (1654-1733).

N° 593. *Saint Bruno dans le désert*, par d'Olivet.

2. *Société républicaine des Arts*. — Procès-verbal de la séance du 24 brumaire an III. Présidence du citoyen Boizot.

La nef de Saint-Roch avait été abandonnée à une section qui y tenait ses séances. Ce fut la seule objection qui s'éleva contre ce projet et l'empêcha probablement de se réaliser.

savonneux découlaient des porches et serpentaient entre les pavés.

Une certaine agitation animait encore l'enclos des Jacobins où le célèbre club, devenu la *Société des Amis de l'Égalité et de la Liberté*, vivait ses dernières heures. Au milieu de la cour, l'arbre symbolique dépérissait; suspendues à ses rameaux décharnés, quelques reliques révolutionnaires, arrêts, décrets, cocardes, drapeaux, résistaient à l'action du vent et de la pluie qui en avaient fait d'innomables choses. décolorées, ratatinées, flétries.

Le peuple s'empressait chez Vénua qui avait installé dans les salons et les jardins de l'hôtel de Noailles son *Café de Vénus*. L'hôtel de Noailles vidé de ses objets d'art et de ses tableaux envoyés au Muséum et métamorphosé en une annexe de la Courtille! Les contemporains de Vénua eux-mêmes en rougirent : « L'hôtel de Noailles, s'écrie Lavallée, où, sous une treille de Lancret, autour de lampions fumants, des garçons bouchers dansent avec des filles en bonnet rond! Quelle profanation! Le Café de Vénus, un salon de papier peint aux rideaux de siamoise à carreaux, où des clercs de procureurs prennent, sur les tables boiteuses des Porcherons, des glaces avec des cuillers d'étain![1] » Vénua changea le titre de son établissement, haussa ses prix et épura sa clientèle. La bonne société remplaça à l'*Odéon de l'Hôtel de Noailles* les garçons bouchers, les filles en bonnet rond et les clercs du Café de Vénus. Et les muscadins, en sortant de ce « paradis terrestre », purent aller en face souper chez Porchel, restaurateur

1. Cité par Ed. et J. de Goncourt dans *La Société française sous le Directoire.*

émérite, et, de là, entreprendre au café Richard ou au café de Chartres une de ces interminables parties de loto à douze cartons par joueur qui devinrent à la mode au point que le gouvernement pensa les interdire. A moins, qu'étant en bonne fortune, ils n'emmenassent leurs belles goûter chez Rouget, à côté de la Civette et vis-à-vis de la Régence, et, qu'après le thé ou le chocolat, ils ne leur offrissent une promenade en fiacre à Mousseaux, fantaisie qui, payée en assignats, se chiffrait à un prix invraisemblable.

L'image et la caricature suivaient le cours des idées et flattaient l'opinion. La *Gazette française* signalait au *Bureau des Nouvelles politiques, nationales et étrangères*, 1499 rue Saint-Honoré, parmi les nombreuses caricatures composées sur la perversité des tyrans, la *Coalition des rois ou des brigands couronnés contre la République française*, représentant tous les rois coalisés sous la figure d'animaux sauvages ou féroces : le roi de Prusse en hibou, l'empereur en autruche, l'impératrice sous la forme d'une laie, le prince d'Orange sous celle d'un crapaud, Brunswick en cochon, le pape en âne couronné, Pitt en renard, etc. La ménagerie royale était dominée par un rocher sur lequel le Peuple français terrassait la tyrannie et venait jeter l'épouvante parmi les souverains alliés. « Les auteurs, ajoute la *Gazette*, ont fait peindre à la gouache quelques exemplaires de cette gravure que les amateurs pourront trouver au même bureau, le matin seulement à compter de décadi prochain, 10 fructidor[1] ».

L'habile Dufart, cité précédemment, l'imprimeur-libraire dont la boutique était située rue Saint-Honoré,

---

1. *Gazette française* du 30 thermidor an II.

maison d'Auvergne, section des Tuileries, et qui avait été, six mois auparavant, le détenteur de toutes les publications terroristes, vendait de petites gravures rondes, où, dans le profil d'une urne funéraire abritée par un saule pleureur, les portraits de Louis XVI et de Marie-Antoinette, de Madame Royale et du dauphin étaient finement tracés. L'originalité de ces compositions en assurait le débit. Chacun en acheta : on en fit des couvercles de bonbonnières et de tabatières. Dufart cependant, pour corriger l'effet de cette innovation qui eût pu lui attirer la réprobation du gouvernement, annonçait à grand renfort d'insertions dans le *Moniteur*, la publication prochaine « de l'*Almanach de la Convention nationale pour l'an III de l'ère républicaine, avec : 1° Le véritable décadaire, mentionnant le lever et le coucher du soleil et de la lune; 2° la connaissance des temps; 3° le langage des signaux à feu et du télégraphe; 4° les noms des quatre-vingt-huit départements et de toutes les villes des districts avec les changements; 5° les moyens de reconnaître promptement les faux assignats; 6° les nouveaux poids et mesures* [1]. »

Le Lycée républicain avait repris ses cours après le 9 thermidor. La Convention, sur un rapport de Boissy et au nom du Comité d'instruction publique, lui avait alloué une somme de 2.000 livres à titre d'encouragement et pour subvenir à ses frais. Le 10 brumaire an III (1er novembre 1794), le Lycée rouvrit ses portes à une assemblée nombreuse et brillante [2]. Désaudrais, après

1. Paru en frimaire an III. Prix, 10 sols.

2. Lorsque La Harpe rouvrit à l'Athénée (Lycée des Arts) ses cours interrompus, la belle Juliette (Mme Récamier) y vint et assista fidèlement à toutes les leçons du célèbre professeur dans une place que celui-ci lui faisait garder tout auprès de la chaire. L'intérêt

avoir fait l'éloge du nouveau Conservatoire des Arts, énuméra les récompenses accordées aux savants par la Convention. Hommage fut rendu au député Grégoire, défenseur des Arts. Molé fit une conférence sur le jeu et le talent des actrices Dumesnil et Contat, à qui furent décernées des couronnes. Le décadi, 10 frimaire, à onze heures du matin, eut lieu la distribution des prix. La Harpe prononça un discours sur « la guerre déclarée par les derniers tyrans à la Raison, à la Morale, aux Lettres et aux Arts »; un concert suivit: la citoyenne Candeille, comédienne et musicienne estimée, toucha du piano-forte.

Cette renaissance intellectuelle et mondaine fut troublée pendant les derniers mois de l'année 1794 par les incidents tumultueux provoqués par la lutte rallumée entre la Convention et les Jacobins. La réaction se manifestait nettement contre la « canaille révolutionnaire ». Le 4 vendémiaire an III, les Jacobins étaient chassés du Jardin-Égalité aux cris de : « A bas les intrigants! A bas la queue de Robespierre! » La jeunesse élégante réunie dans les galeries en venait aux mains avec les anciens terroristes. L'abbé Royon, cousin de Fréron, quittant la bagarre, entrait dans un café de la rue Saint-Honoré et, prenant à parti un canonnier qui y était attablé, lui disait à brûle-pourpoint : « Toi aussi, tu es Jacobin! — Oui, répondait l'autre, et je m'en fais gloire. — Vois donc comme on les traite, répliquait l'abbé, en lui donnant un soufflet. » Et il ajoutait que, « se bandant les yeux et pénétrant dans la société des Jacobins, on était sûr de trouver un assassin ou un voleur dans la première

avec lequel il était écouté par une personne si intelligente le flattait au plus haut point. Il était bien sûr que l'espérance toujours réalisée de la voir attirerait à son cours un public d'autant plus nombreux. (Mme Récamier : *Souvenirs et correspondance.*)

personne que l'on rencontrerait. » Conduit à l'administration de la police, Royon était jugé par Merlin de Thionville qui le faisait relâcher immédiatement[1].

Les Jacobins rendaient coup pour coup et injure pour injure. Des individus soudoyés par eux éteignaient une nuit toutes les lanternes de la rue Saint-Honoré et, à la faveur de l'obscurité, collaient sur les maisons des placards diffamatoires. Un matin de la fin d'octobre, on lisait, par exemple, au nº 9 : « La Convention n'est composée que de voleurs et d'assassins, » et sur la devanture d'un boulanger, non loin de Saint-Roch : « Près d'ici est l'armée contre-révolutionnaire. » La Commission de la police administrative lançait ses limiers à la recherche des coupables.

Les royalistes profitaient de ces troubles pour relever la tête, affectaient de restituer aux rues et aux monuments de Paris leurs noms d'autrefois, de restaurer l'usage des titres et des particules et dédaignaient le titre de citoyen. Un soir, à la sortie du Théâtre de la République, un quidam que l'on ne parvint pas à retrouver, criait au coin de la rue Saint-Honoré et de la rue Richelieu : « Les opinions sont libres et je dis que les Jacobins ou la Convention sont des coquins qui perdent la France ! »

Le jugement de Carrier amena de nouveaux désordres.

On relève dans le *Courrier républicain*, en date du 21 brumaire, le passage suivant : « Hier soir, le bruit s'étant répandu au Palais-Égalité que la Société des Jacobins retentissait de motions incendiaires contre la repré-

---

1. *Bulletin de la Société des Amis de l'Égalité et de la Liberté séante aux ci-devant Jacobins de Paris.*

Séance du 3e des sans-culottides (quintidi, vendémiaire an III). Rapport du président sur les faits qui sont arrivés hier à la Maison-Égalité devenue de nouveau le Palais-Royal.

sentation nationale et qu'on y délibérait sur les moyens de soustraire Carrier à la justice naturelle, les esprits s'échauffèrent et bientôt l'indignation fut à son comble. Une colonne considérable qui grossit dans sa marche, se porta vers le lieu des séances de la Société. Les cris de : « Vive la Convention ! A bas les Jacobins ! » retentirent. On pénétra dans les galeries. Quelques femmes de celles que l'on appelle les dévotes de Robespierre furent souffletées et même fouettées et s'enfuirent en poussant des hurlements.

« Cependant, à l'intérieur de la Société, la citoyenne Crassous s'évanouit. Le président se couvre; mais tout cela n'empêche pas le tumulte d'augmenter. Des pierres lancées du dehors cassent les vitres et roulent dans la salle. Le représentant Fayan invite les Jacobins à se montrer dignes d'eux et à mourir s'il est nécessaire. On continue de fouetter et de lancer des pierres. La Société fait une sortie : on se bat à la porte avec un avantage incertain. Les Jacobins font même quelques prisonniers qu'ils mettent sous la sauvegarde de leur président, un bonnet rouge sur la tête.

« Pendant ce temps, plusieurs sociétaires prennent la fuite avec leurs femmes : le peuple les accueille par des huées, les force à marcher dans le ruisseau au milieu de quatre à cinq mille personnes faisant la haie qui les injurient, leur donnent des soufflets et des coups de pied au cul.

« Cette scène tragi-comique s'est terminée par l'arrivée des représentants du peuple en grand costume. Ils n'ont reçu que des marques de respect et de dévouement pour la Convention nationale [1]. »

---

1. *Courrier républicain.*

« Le lendemain, après la séance de la Convention, levée vers les neuf heures du soir, la foule s'ameuta encore autour des Jacobins. On cassa le reste des vitres et l'orage fut à peu près le même que la veille. Toutes les voix demandèrent la dissolution de la Société. L'affaire se termina par la clôture de la salle dont les représentants emportèrent les clefs [1]. »

Le 25 brumaire, les colporteurs annoncèrent en même temps que la *Catastrophe finale du Club infernal*, les *Dialogues des morts de la Révolution et la grande colère du médecin Duhem de voir qu'il ne peut sauver son ami Carrier et que l'avant-garde des écorcheurs va défiler sans trompettes sur la place de la Révolution* [2].

Les scellés furent apposés par le boucher Legendre sur la porte de l'ancienne église [3]. « Ainsi finit, dit Barras, cette Société célèbre qui dans l'origine composée

1. *Journal de Perlet.*

« Un peuple immense, dit encore le *Courrier républicain*, a conduit Carrier jusqu'à son domicile et s'est ensuite porté vers la salle fameuse où ses défenseurs, les Jacobins, avaient encore l'inconcevable audace de se rassembler en armes, quoique plusieurs d'entre eux eussent été arrêtés dans les groupes où ils cherchaient à apitoyer le peuple sur leur pauvre frère et ami Carrier. »

2. *Gazette historique et politique de la France et de l'Europe.*

3. « Dans le moment où je croyais avoir rempli ma mission et assuré l'ordre dans Paris, raconte Barras dans ses *Mémoires*, on m'annonça que les Jacobins ne désemparaient pas de leur local de la rue Saint-Honoré. Je causais avec le député Legendre sur l'intérêt pressant de suspendre les séances de cette Société si malheureusement esclave de Robespierre. Je me faisais un scrupule d'agir militairement contre une réunion sans armes, lorsque Legendre me dit : « Eh bien ! moi, je vais, à la tête des patriotes, dissoudre ces mauvais robespierristes, qui sont à mes yeux indignes de se dire Jacobins. » Il y alla effectivement et, arrivé dans la salle des séances, il eut la satisfaction de voir que déjà une grande partie de ses membres avaient disparu. Il fit évacuer le reste, ferma les portes de la salle et fit hommage des clefs à la Convention. »

de députés et de citoyens honnêtes et dévoués à leur patrie, avait rendu de grands services à la Révolution. »

Le 21 janvier 1795, le peuple procéda à une étrange cérémonie dans la cour des ci-devant Jacobins. Un mannequin, représentant un des membres de l'ancien club, fut solennellement brûlé. On lit dans le *Messager du soir* du 4 pluviôse : « Trois mille citoyens se sont réunis au Jardin-Égalité. Ils entouraient un mannequin figurant un Jacobin avec une perruque noire surmontée d'une couronne, revêtu d'une pelisse rouge et tenant d'une main un poignard et de l'autre un verre plein de sang et un portefeuille à demi-caché. On se mit en marche vers les sept heures; une députation de la section de Montreuil et un grand nombre de citoyens des faubourgs s'étaient joints à la manifestation. Plusieurs torches éclairaient le cortège qui passa par la rue Saint-Honoré, la rue Saint-Nicaise et s'arrêta devant la salle de la Convention. Là, on fit faire amende honorable au Jacobin. On reprit ensuite la rue Saint-Honoré, on fit une station devant la porte de Vadier, on arriva enfin dans la cour des ci-devant Jacobins. Un jeune citoyen, élevé sur une hauteur, prit la parole et dit : « Les monstres que tu représentes ont trop longtemps égorgé et volé le peuple : le jour de la vengeance est arrivé. Au nom du Peuple souverain, je te condamne à être brûlé; tes cendres infâmes seront ensuite jetées dans un égout. » Cet arrêt fut accueilli par les plus vifs applaudissements et exécuté aussitôt : des rondes se formèrent autour du mannequin incendié. Les cris de : « Vive la justice! Vive la Révolution! » se mêlaient dans les airs à la fumée la plus épaisse. Quand le brasier fut consumé, on recueillit les cendres dans un vase qui n'était rien moins qu'une

urne étrusque et on les porta à l'égout Montmartre [1]. »

La guerre contre les Jacobins amena la disparition du sans-culottisme. Un changement notable s'opéra dans le costume. « On ne vit plus, dit un journal de l'époque, rôder dans la rue Saint-Honoré, dans le Jardin-Égalité et aux entours de la Convention de ces sans-culottes de professsion dont le civisme épouvantait les Grâces. Ces individus furent mis désormais simplement mais avec propreté. Il est à remarquer que c'est le beau sexe, dont le patriotisme ne s'est jamais démenti, qui a opéré ce miracle en exigeant le sacrifice de la livrée de l'indigence de ceux de ses serviteurs qui l'avaient endossée au grand détriment de cette galanterie et de cette urbanité qui distinguaient les Parisiens. »

En février, l'opinion étant toujours la même, les habitués du café de la Régence, du café de Valois et du café de Chartres jetaient au feu, en pleine rue Saint-Honoré, une brochure intitulée *Le dernier coup de tocsin de Fréron*, pamphlet attribué à Chasles et dans lequel le fougueux thermidorien, le chef élu de la jeunesse dorée, était incriminé [2].

Les Girondins, sortis des prisons et des retraites où ils se cachaient et rentrés au sein de l'Assemblée sur la motion de Siéyès, prenaient la tête du mouvement réactionnaire. Isnard lançait, au mois de mars, la célèbre

---

1. « Hier, dit le *Courrier républicain* du 4 pluviôse, un mannequin à double face, l'une couronnée, l'autre jacobite, a été porté dans la trop fameuse cour des Jacobins en face du lieu des séances de la Société mère. Malgré l'extrême rigueur du froid, cinq ou six mille personnes remplissaient cette cour et refluaient jusque dans la rue Saint-Honoré. Des discours ont été prononcés, puis le mannequin a été jeté sur un bûcher. Une fois consumé, on a ramassé ses cendres dans un pot de chambre et un détachement de jeunes gens est allé les porter à l'égout Montmartre. »

2. 17 pluviôse an III.

Proscription d'Isnard[1], brochure en quatre-vingt-dix-huit pages, avec cette maxime de Solon pour épigraphe : « Une république n'est bien établie que lorsque l'injure faite à un citoyen est ressentie par tous. »

Louvet, établi libraire Palais-Égalité, galerie neuve nº 24, derrière le Théâtre-Français, éditait *L'accusation intentée dans la Convention nationale contre Maximilien Robespierre par J.-B-Louvet, le 28 octobre 1792*[2].

Cependant ni les bals, ni les fêtes, ni les décrets de la Convention « contre les derniers représentants d'une tyrannie abhorrée », ni les auto-da-fé de la rue Saint-Honoré n'empêchaient la famine et la misère de sévir dans Paris. « L'année, écrivait Mercier, n'est guère meilleure que la précédente. Si les lieux de plaisirs regorgent de monde, chaque matin, aux portes des boulangers, des bouchers, des épiciers, des centaines de citoyennes halètent après du pain, de la viande et de la chandelle. On les retrouve à minuit à la sortie des spectacles. Les « mercandières » vendent trois livres dix sols la viande que l'on payait au début de l'hiver vingt-cinq sols la livre; encore cette viande a-t-elle été préalablement dépouillée de toute sa graisse que l'on emploie à faire du suif. Le charbon est extrêmement rare. Les rivières sont gelées et les trains de combustible retenus par les glaces. Les riches font argent de leurs meubles les plus précieux pour acheter de la farine, des lentilles, des haricots et du beurre. Les nécessiteux scient dans la

1. En vente à Paris chez l'auteur, rue Saint-Honoré nº 1424, section de la Butte-aux-Moulins, et chez les marchands de nouveautés. Prix, 2 livres 10 sous et 3 livres franc de port. (*Moniteur universel.*)

2. En vente également chez Bailly, libraire, rue Saint-Honoré et chez les marchands de nouveautés. (*Moniteur universel.*)

rue leur bois de lit pour faire cuire leurs aliments. Les fontaines sont gelées : il y a queue aux réservoirs; les porteurs d'eau sont forcés de l'aller puiser au loin et ne la livrent qu'à raison de quinze et vingts sols la voie. »

Les Jacobins, chassés de leur salle et conspués par le peuple, n'avaient pas abandonné la partie. Ils recoururent pour se venger aux grands moyens révolutionnaires. Sans asile et toujours militants, ils se répandirent dans les faubourgs et fomentèrent l'insurrection en accusant le gouvernement et en le rendant responsable de la détresse générale. La foule, soulevée par eux, envahit la Convention en criant : « Du pain ! La Constitution de l'an III ! » L'Assemblée ne se laissa pas émouvoir et répondit aux menaces de l'émeute par un acte d'autorité. Elle déclara Paris en état de siège et ordonna l'arrestation et la déportation immédiate de Barère, de Billaud-Varennes et de Collot-d'Herbois. Ainsi, la réaction, obéissant aux Girondins, s'affirmait au point de méconnaître ceux-là même qui avaient été les principaux agents de la chute de Robespierre; elle frappait en eux les anciens chefs de la Terreur.

Barère demeurait toujours rue Saint-Honoré chez son ami Savalette de Lange.

« Le 12 germinal, dit-il, j'étais tranquillement dans ma chambre : deux gendarmes me gardaient à vue. J'avais travaillé toute la journée, croyant que je serais encore entendu pour ma justification. A dix heures du soir, trois hommes dont deux armés, un juge de paix et deux gardes nationaux, firent irruption chez moi. Le premier de ces sbires m'informa qu'il venait poser les scellés sur mes effets et papiers, un décret de la Con-

vention me condamnant à la déportation à Cayenne. Ce qu'il fit.

« Je passai la nuit dans le calme que donne l'innocence. Le jour suivant, dès huit heures, plusieurs hommes armés furent postés dans l'allée de la maison Savalette, dans le grand escalier et jusqu'à la porte de ma chambre à coucher. M. de Savalette, qui avait appris dès le matin le décret de déportation, vint m'embrasser et prendre part à mon infortune. Les amis du malheur sont rares à Paris. M. Dominique de Merville, chef de division au Comité de Salut public, à qui j'étais fort attaché, me remit au moment où je montai en voiture, quatre assignats de cinq cents francs. Je n'avais pas de quoi payer la première couchée, car le Comité de Sûreté générale ne m'avait laissé le temps de rien emporter, ni de consulter mes amis sur l'état de leurs ressources et de mes besoins.

« La preuve que le Comité de Sûreté générale espérait me faire assassiner plutôt que m'exiler, c'est l'envoi à ma porte d'une magnifique voiture de cour, ornée de dorures et de glaces, pour mieux me désigner à une populace ameutée et à des sicaires soldés. Comme j'ai, grâce au Ciel, toujours conservé un grand sang-froid dans les événements où il ne s'agit souvent que d'un instant pour périr, je raconterai tout ce qui s'est passé autour de ma voiture comme s'il ne se fût pas agi de moi.

« Donc, à midi, une grande voiture de cour et non de voyage vint me prendre à l'hôtel de Savalette, rue Saint-Honoré. J'y montai. La chaussée était encombrée de curieux, parmi lesquels je remarquai des gens occupés à se concerter pour exciter la multitude, espérant trouver dans le tumulte une occasion d'attenter à ma sûreté et même à ma vie.

« La voiture allait très lentement au milieu d'une foule immense qui grossissait à chaque pas; plusieurs personnes, furieuses à froid et insultant à juste prix, me suivaient avec des vociférations violentes.

« Quand mon carrosse fut arrivé devant l'hôtel de Noailles, il s'arrêta dans je ne sais quel dessein. Il y avait là un grand corps de garde désert et Barras en redingote bleue avec un sabre en baudrier. Il me regardait froidement et en silence, sans me donner aucun secours contre les nombreux assaillants qui arrêtaient la marche des chevaux. Je ne pus, dans cette situation critique, m'empêcher de dire très haut à mon ci-devant collègue : « Es-tu donc chargé de me faire assassiner, Barras, ou de donner du moins l'impunité à mes assassins? n'entends-tu pas leurs cris? » Cette interpellation, faite d'une voix indignée, sembla redonner du mouvement à la voiture et imposa le silence aux vociférateurs. Mais le tumulte et les cris recommencèrent devant le perron de l'église Saint-Roch. La foule débouchait de tous côtés. Le perron de Saint-Roch était comme un vaste amphitéâtre rempli de femmes et de curieux, silencieux pourtant. Les cris et le mouvement étaient dans les rues autour de ma voiture. Trois hommes qui paraissaient chargés du principal rôle, se jetèrent aux portières et les ouvrirent avec force et simultanément. Ils m'insultaient de tous les mots injurieux dont la réaction avait enrichi le vocabulaire : « Êtes-vous des Français, leur dis-je, qui voulez attenter à ma vie? Non, les Français ne sont pas des assassins! » Le calme de mon visage et la force de ma voix paralysèrent ces misérables stipendiés du Comité des réactions. Je demandai à l'officier de gendarmerie qui s'était assis à côté de moi dans la voiture quelles

étaient ses intentions : « De vous mener hors de Paris, me répondit-il. » — « Mais, repris-je, c'est impossible avec cette voiture ouverte et ce cortège ; nous voilà près du Comité de Sûreté générale, je vous somme de m'y faire arriver. » Les cris poussés autour de la voiture ne lui permettaient presque pas de m'entendre : cependant, la masse des habitants de Paris qui était sur les degrés de Saint-Roch, fit taire les vociférateurs. La voiture s'achemina vers la rue de l'Échelle et j'arrivai au Comité de Sûreté générale.

« Trois heures après, on y amena Billaud contre lequel on avait élevé les mêmes obstacles...[1] »

Enfin, le 28 floréal an III (17 mai 1795), sur un rapport

1. Barère : *Mémoires*. Tout n'était pas fini, le départ de Barère et de ses deux compagnons ne fut pas exempt de nouvelles tribulations qui occasionnèrent des troubles dans la rue Saint-Honoré. On lit dans l'*Ami du peuple* du 15 germinal an VI : « Avant-hier, Collot, Billaud et Barère partaient pour la déportation. Le peuple les arrêta de vive force dans la rue de la Liberté, ci-devant des Fossés-Monsieur le-Prince. Ils furent conduits à la section du Théâtre-Français. Le peuple étonné s'écriait : « Il faut les juger et les condamner s'ils sont coupables. Quelque scélérats qu'ils soient, ils ne peuvent être condamnés sans avoir été jugés. » Les cris de mort se sont fait entendre mille fois. Ils ont été reconduits au Comité de Sûreté générale qui les a fait repartir à six heures du soir. Ils étaient dans deux chaises de poste et des coursiers aussi légers que le vent les conduisaient au travers d'une très nombreuse escorte de gendarmes à cheval. Comme ils traversaient les Champs-Élysées pour passer la grille de Chaillot, le peuple s'est attroupé, a coupé les traits des chevaux, s'est attelé lui-même en fourrière, a reconduit les prévenus au Comité, disant qu'il fallait les juger et non les déporter, les guillotiner et non pas les absoudre. Ce retour a occasionné un désordre affreux aux environs de la Convention. Comme la générale avait battu quelques heures auparavant, l'affluence a été d'autant plus considérable qu'une partie du peuple s'était rendue à la Convention. Enfin le trouble s'est dissipé et l'on vient de nous assurer que le Comité a fait déporter avant-hier les trois prévenus à minuit. Ils ont pris la route de Mousseaux. Collot et Billaud seront jetés, dit-on, à l'île d'Oléron. Barère sera déporté en Amérique, dans l'île de Cayenne. »

de Delécloy[1], la Convention nationale décidait que le couvent serait rasé et que l'on élèverait à la place un marché public qui s'appellerait le *Marché du 9 Thermidor*.

Les mesures de répression employées par la Convention, la déportation des « hommes d'exécution » de l'ancien

---

1. *Convention nationale.* Séance du 28 floréal an III. Vernier, président.

Rapport du citoyen Delécloy.

Il n'est pas un bon citoyen qui ne soit indigné, pas un étranger qui ne rie d'une pitié humiliante, en comparant l'élégance de nos édifices publics et privés avec l'insalubrité, la saleté et le désagrément de la plupart de nos marchés tels que la Halle, le marché Saint-Germain, le marché de la place Maubert et autres. On serait tenté de croire que tous ces emplacements ont été choisis exprès et leurs environs rétrécis pour les rendre incapables de servir à leur destination.

Un des marchés qui offre le plus, non seulement de désagréments mais de dangers, est le marché connu sous le nom de *marché des Quinze-Vingts*. La petite cour dont il tire son nom est un terrain rétréci, malsain, qui contient à peine quelques échoppes, en sorte que les approvisionnements sont obligés de se répandre dans les rues adjacentes.

La plupart de ces rues, telles que les rues Traversière, des Frondeurs, d'Helvétius, d'Argenteuil, sont extrêmement resserrées. Chaque matin, elles sont obstruées par le grand nombre de marchands, qui les couvrent des denrées qu'ils étalent. Non seulement la circulation et la communication avec les rues circonvoisines se trouvent interrompues, mais l'habitant des campagnes, qui pourvoit à notre subsistance en nous apportant les fruits de son travail, est à chaque instant exposé à se voir broyé, lui et ses denrées, par les voitures qui ont besoin de traverser ces rues étranglées; les acheteurs eux-mêmes sont obligés de se froisser les uns les autres; et, dans cette cité renommée par son élégance et les commodités de son luxe, ce n'est souvent qu'au péril de sa vie qu'on peut se procurer les approvisionnements nécessaires pour la soutenir.

Ce qui rend encore ces inconvénients plus affligeants, c'est que ce quartier est consacré au commerce le plus actif; il est le centre le plus contenu de Paris par les établissements qui l'entourent; c'est une des principales issues qui conduisent à la Convention; c'est un nouveau motif pour qu'il soit plus libre, plus ouvert pour faire disparaître toutes les entraves qui en gênent la circulation, en écartant un établissement qui, après l'avoir obstrué la plus grande partie

Comité de Salut public avaient prouvé au peuple la volonté bien arrêtée du gouvernement de combattre le désordre et l'anarchie, mais n'avait apporté aucun remède à la misère. Les révolutionnaires, soutenus par quelques Montagnards irrités du sort rigoureux fait à

---

du jour, laisse perpétuellement dans l'air et sur le pavé des vestiges fétides de son existence.

Cependant, ce quartier de Paris, l'un des plus peuplés, a besoin d'un marché qui l'approvisionne.

On avait, à ce qu'il paraît, déjà voulu remédier à cet inconvénient en établissant le marché d'Aguesseau ; mais, indépendamment de la petitesse du local, sa situation était trop éloignée pour la plupart des habitants du quartier Honoré et des entours, qui se trouvaient presque aussi voisins de la Halle toujours mieux approvisionnée. Un établissement si mesquin ne pouvait point remplacer le marché des Quinze-Vingts : les denrées n'y pouvaient point être portées directement et les marchands qui s'y sont abonnés, ne pouvant être en quelque sorte que les regrattiers de ceux des marchés plus considérables, se sont vus forcés de le déserter.

Il est digne de la Convention de donner à la Commune cet établissement précieux dont elle manque et de débarrasser les rues Traversière et autres de cet espèce de cloaque qui afflige les regards et qui n'apporte une portion d'abondance qu'aux dépens de la salubrité.

Vous avez à votre disposition, parmi les domaines nationaux, un local qui, par son étendue, sa position et ses entours, semble destiné à cet établissement : je veux parler de l'enclos des ci-devant Jacobins.

Ce terrain, placé à peu de distance du marché des Quinze-Vingts et pour ainsi dire au centre de la rue Honoré, que l'on peut, à très peu de frais, faire communiquer avec la rue des Petits-Champs et qui se trouverait par ce moyen entouré de quatre rues spacieuses qui en faciliteraient l'abordage de toutes parts, contient 5.663 toises de superficie formant un carré long qu'il est très facile de rendre régulier.

Pour exécuter ce projet avec les avantages qui en découlent, il faudra faire l'acquisition d'une maison en face de la rue d'Antin, appartenant au notaire Rouau ; cette maison sera de 200.000 livres d'après le taux sur lequel a été faite l'appréciation du terrain des Jacobins. Cette dépense n'arrêtera pas sans doute en la comparant aux avantages que le public en retirera. Elle sera d'ailleurs compensée avec la valeur que donnera au terrain de la nation l'établissement dont il s'agit.

La partie du terrain des Jacobins entourant le marché, qui deviendra plus précieuse et dont la valeur sera triplée au moins par cet établissement, pourra être adjugée, à charge de construire, jusqu'à

leurs frères, préparèrent une nouvelle sédition. Elle couva longtemps dans les cafés de la rue Saint-Honoré, de la rue du Roule, du Jardin-Égalité, où les propos les plus injurieux furent tenus contre certains députés réactionnaires que l'on accusa d'empêcher, de concert

---

concurrence de 2.280 toises, divisées en 86 lots, conformément au plan que je vous soumets et qui a été dressé par le citoyen Roland, architecte-entrepreneur, au civisme et aux talents duquel je suis flatté de pouvoir rendre un témoignage public.

Sans assujettir les acquéreurs à cette indemnité de plan général qui ferait de cette enceinte, comme de quelques autres de la même nature, un cloître de la plus ennuyeuse uniformité, qui ne présente que des habitations scrupuleusement pareilles et qui rappellerait encore l'idée pénible des moines bannis de ce local, on pourrait néanmoins les asteindre à une certaine ordonnance commune, fondée sur la décence et la commodité, que chacun pourrait ensuite s'approprier à son gré et rectifier selon son goût et ses idées.

Un seul point sur lequel cette uniformité ne pourrait point s'éviter, mais dont l'inconvénient céderait à l'utilité publique, serait l'établissement autour de ce marché d'une galerie publique d'environ quinze pieds de large, où les vendeurs pourraient se mettre à l'abri de l'ardeur du soleil et de la pluie.

On construirait dans l'intérieur quatre parties de bâtiments élevés seulement d'un rez-de-chaussée, couronnés d'un attique spécialement destiné à la poissonnerie, qui occuperaient 1.624 toises de superficie.

On pourrait établir aux quatre extrémités, quatre étaux de boucherie, construits en hangars, et, sur la place formant l'entrée du marché, du côté de la rue Honoré, il serait construit deux hangars détachés et écartés du reste des bâtiments, à l'usage des vanniers, tonneliers, boisseliers et autres professions dont le voisinage peut être dangereux. Le plan d'ailleurs présente tous les détails des bâtiments nécessaires à la sûreté et à la facilité de la police, tel que l'emplacement destiné aux corps de garde et aux officiers de la police.

Ce marché serait utile aux sections des Piques, du Mont-Blanc, de la Butte-aux-Moulins, de la République et autres et ferait jouir cette partie de la Commune d'un avantage désiré depuis longtemps. Il facilitera l'arrivage des subsistances; l'habitant des campagnes voisines d'un côté apportera plus volontiers ses denrées lorsqu'on lui épargnera une traversée aussi longue et souvent aussi dangereuse pour sa voiture, ses chevaux et lui que celle qu'il est obligé de faire pour les porter à la Halle.

La nation y trouvera encore un avantage particulier, non seulement par le prix qu'acquerront les propriétés nationales qu'elle

avec plusieurs agioteurs, l'arrivage des grains. La pénurie des subsistances devint telle que le pain se vendit 9 francs la livre; le peuple ne voulut le payer que 20 sols : il y eut bataille à la porte des boulangers. Une

---

possède dans les quartiers que cet établissement vivifiera, mais même par la valeur qu'il donnera au terrain sur lequel on propose de le construire. D'après le plan, 1.823 toises seraient employées tant en rues qu'en places publiques. Il en resterait par conséquent 3.440 susceptibles d'être adjugées, qui, en ne les évaluant qu'à 1.500 livres la toise, donneront à la République 5.160.000 livres.

Enfin, une dernière considération est de faire disparaître ce réceptacle impur d'où tant de maux et d'horreurs se sont répandus sur la France, d'anéantir à jamais ce gouffre infernal qui a vomi comme une lave dévorante tous les fléaux qui nous ont désolés; c'est de purifier ce lieu de corruption à jamais souillé dans la mémoire des Français. Hercule ne fit que balayer les écuries d'Augias; par une métamorphose plus digne de vous, représentants du peuple, cet antre infect, souillé d'abord par les monstres dont le nom rappelle l'idée de l'inquisition désastreuse qu'ils ont établie, infecté depuis par une Société qui, dans les derniers temps de son existence, cachait sous une hypocrite popularité des projets non moins ambitieux, non moins meurtriers, cette caverne, vous la convertirez en un monument vraiment populaire, consacré à l'abondance et à la félicité publique.

Voici le décret que je suis chargé de vous proposer :

La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son Comité de Sûreté générale, décrète :

Article premier. — *L'emplacement des ci-devant Jacobins, rue Honoré, est consacré à l'établissement d'un marché public. Ce marché portera le nom de « Marché du 9 Thermidor ».* Il sera établi conformément au plan annexé au présent décret.

Article II. — Les terrains nécessaires aux constructions indiquées sur le plan seront vendus en la même forme que les autres domaines nationaux. L'Administration des domaines est chargée de faire cette adjudication dans le plus bref délai. Les bâtiments seront vendus séparément.

Article III. — La maison du notaire Rouau étant d'un objet indispensable d'intérêt public pour effectuer la communication de la rue Honoré à celle des Petits-Champs, l'Administration des domaines est autorisée à en faire l'acquisition sous l'indemnité et d'après le mode prescrit par la loi.

Article IV. — La Commission des travaux publics est chargée de surveiller l'exécution du présent décret en ce qui concerne les constructions limitées par ce plan.

Le présent décret est inséré au Bulletin.

Le projet de décret est adopté.

(*Moniteur Universel*, n° 24, p. 482.)

vieille femme, qui débitait du pain moisi au coin de la Saint-Honoré et de la rue de la Loi, faillit être lapidée; on lui sauva la vie en l'emmenant au commissariat de police de la Butte-aux-Moulins.

Le 1er prairial, les faubourgs Saint-Antoine, Saint-Marceau, les quartiers du Temple, Saint-Denis et de la Cité se mirent en mouvement. « Un même sentiment dit le *Messager du soir*, paraissait animer cette foule immense. C'était le désespoir. » Trompés tant de fois par de belles promesses qui n'avaient rien produit, les citoyens, poussés par la faim et la misère, s'excitaient à aller en masse demander du pain à la Convention. « Il faut, disaient-ils, que les femmes prennent les devants, qu'elles traversent les rues marchandes, emmènent avec elles toutes les femmes des boutiquiers. Les hommes suivront. Il faut que tout Paris se lève et marche à la Convention et ne laisser sortir les députés des Tuileries que lorsqu'ils nous auront donné de quoi manger. Il y a trop longtemps qu'ils nous renvoient au lendemain. » D'autre part, on lit dans le *Courrier républicain* du 2 prairial : « Hier Paris ressemblait à un vaste camp. Des milliers de citoyens sous les armes remplissaient toutes les rues aboutissant au château des Tuileries, la rue Saint-Honoré, la place des Piques, les rues Croix-des-Petits-Champs et des Bons-Enfants, décidés à vendre chèrement leur vie et à défendre la Convention nationale comme le seul point de ralliement contre la dissolution totale dont la France est menacée. Les habitants des faubourgs, aigris par le cruel sentiment de leurs maux, arrivèrent avec des dispositions hostiles; ils avaient écrit à la craie sur leurs chapeaux : « *Du pain et la Constitution de l'an III!* » La journée avait une couleur terrible. Les sections des

faubourgs se mirent en devoir de pénétrer jusqu'à la Convention nationale. Les premiers postes firent mine de s'y opposer : le feu touchait la mèche des canons... »

L'insurrection, malgré ces obstacles, tint l'Assemblée en échec pendant près de six heures. La tête du représentant Féraud fut apportée au bout d'une pique au président Boissy d'Anglas. Quelques Montagnards firent adopter au milieu du tumulte des décrets révolutionnaires. Vers minuit, les sections thermidoriennes intervinrent; la salle fut évacuée : on brûla les décrets votés sous la pression de l'émeute; le faubourg Saint-Antoine fut désarmé et les meneurs de la sédition condamnés à l'échafaud.

Le 22 août 1795 la Convention avait terminé la Constitution de l'An III. Alarmée des efforts des royalistes qui ne cachaient plus leurs espérances, elle décida par un décret additionnel que le nouveau Corps législatif se composerait nécessairement pour les deux tiers de conventionnels. A Paris, les assemblées primaires gagnées par la contre-révolution, rejetèrent la Constitution et le décret, mais les votes des départements furent favorables à l'Assemblée et la Constitution fut solennellement adoptée.

Les royalistes, entraînant avec eux la bourgeoisie, résolurent de recourir à la force. Le 12 vendémiaire, la plupart des sections se proclamèrent en insurrection et prirent les armes.

Sous les ordres du général Menou, elles se rendirent maîtresses de la rue Saint-Honoré en occupant la place des Piques et la place du Palais-Égalité, établirent leurs avant-postes dans les jardins de l'hôtel de Noailles et, du côté de la rue du Roule, jusqu'au Pont-Neuf qu'elles barricadèrent.

Le 13, à cinq heures du matin, le commandement de l'armée de l'Intérieur fut confié à Barras et aux généraux de Vendée et de Sambre-et-Meuse, Brune, Carteaux-Solignac, Verdier, Defraisse. Barras eut l'heureuse idée de s'adjoindre, au titre de commandant en second, le général Bonaparte « connu par ses talents militaires e son dévouement à la République [1]. »

Barras aligna ses troupes le long de la Seine et du jardin des Tuileries, du Pont-Neuf à la place de la Révolution et de cette dernière aux boulevards. Mais les moyens d'attaque et les munitions manquaient presque totalement à cette armée. La moitié de l'artillerie de position était aux Sablons, gardée par cent cinquante hommes, le reste à Marly avec une aussi faible garnison. Le dépôt de Meudon était à peu près abandonné. Il n'y avait aux Feuillants que cinq ou six pièces de quatre sans canonniers. Les magasins de vivres étaient disséminés dans Paris.

Avec une promptitude et une décision où il est impossible de ne pas reconnaître, quoi qu'en aient dit certains auteurs, sinon l'initiative du moins l'intervention de Bonaparte, la défense s'organisa. L'artillerie du camp des Sablons reçut l'ordre de se porter immédiatement aux Tuileries; des canonniers, pris dans des bataillons de 1789 et dans la gendarmerie, furent envoyés au palais. Deux cents hommes de la légion de police allèrent s'enfermer à Meudon, avec cinquante cavaliers et deux compagnies de vétérans. On fit venir des cartouches et on assura pour plusieurs jours la subsistance de l'armée et de la Convention.

Il était environ trois heures de l'après-midi quand les

1. Barras : *Mémoires*.

sectionnaires se réunirent et commencèrent leurs mouvements. Verdier qui commandait au Palais-National, averti par les rapports de ses éclaireurs, se prépara à les repousser. Il plaça aux Feuillants des canons destinés à battre la rue Saint-Honoré, des pièces de huit à tous les débouchés de celle-ci entre les Feuillants et la rue de l'Echelle et des pièces de réserve en différents points du jardin des Tuileries, afin de couvrir sa retraite en cas de défaite. Il fit pointer trois obusiers en pièces de huit contre les maisons du haut desquelles on pouvait tirer sur le Carrousel.

A quatre heures, les rebelles envahirent la rue Saint-Honoré par toutes les rues adjacentes du côté droit, de la rue des Bons-Enfants à la place des Piques : « Il eût fallu, dit Bonaparte dans une note autographe qu'il adressa à Bourrienne, profiter de l'instant critique où ils constituaient leurs colonnes pour les foudroyer. Mais le sang qui devait couler était français. Mais il fallait laisser ces malheureux, couverts déjà du crime de la révolte, se souiller encore de celui du fratricide en déclinant la responsabilité des premiers coups. »

A quatre heures trois quarts, les sectionnaires ouvrirent le feu ; la mitraille de Vadier les mit bientôt en déroute ; quand la fumée se fut dissipée, on reconnut parmi les morts qui jonchaient la chaussée des émigrés, des propriétaires, des nobles. La plupart de ceux qui furent faits prisonniers étaient des chouans de Charrette.

Tout n'était pas fini.

Chassés de la rue Saint-Honoré, les rebelles s'étaient réfugiés dans le Palais-Égalité et dans le Théâtre de la République. Ils s'étaient enfin fortifiés dans l'église Saint-Roch et, du portail converti en une sorte de cita-

delle, ils tenaient en joue les défenseurs de la Convention massés au fond du cul-de-sac Dauphin. Ces derniers, n'ayant à leur disposition qu'un canon, se trouvaient dans une situation désastreuse : leurs chefs, le représentant Cavaignac, Rouget de l'Isle, le commissaire des guerres Hion, l'adjudant général Noël et le général Vachot commandèrent la charge : « Vous voulez la charge, leur dit un vétéran des guerres de Vendée, je vais la battre. Seulement, je vous préviens que ce sera chaud ! » Les officiers crièrent : « En avant ! A la baïonnette ! » et s'élancèrent à l'assaut. Au même moment, Brune arrivait avec deux obusiers par la rue Saint-Nicaise ; Carteaux, avec deux cents hommes et une pièce de quatre, se rendait maître de la place du Palais-Égalité ; Bonaparte, qui avait eu un cheval tué sous lui, se maintenait sur ses positions aux Feuillants ; Montchoisy, en réserve place de la Révolution, tournait la place des Piques par les boulevards, essayant de cerner les rebelles.

Après plusieurs décharges, le porche de Saint-Roch fut enlevé. Les sectionnaires se barricadèrent dans le clocher et ne se rendirent qu'à huit heures du soir. Quelques obus avaient délogé du Théâtre de la République ceux qui s'y étaient retranchés.

Des patrouilles balayèrent la rue Saint-Honoré, de la rue du Roule à la rue Saint-Florentin. Puis, on n'entendit plus dans la nuit que de lointaines canonnades : elles visaient des barricades inoffensives que les habitants des faubourgs avaient cherché à établir avec des tonneaux.

La Convention était victorieuse. Le lendemain, on désarma la section Lepelletier et celle du Théâtre de la République. Dans les dernières phases de la lutte, les

sectionnaires, se sentant vaincus, avaient évacué leurs postes les uns après les autres. « Le courage, dit Bonaparte en terminant sa lettre à Bourrienne, leur avait manqué à la vue des soldats de l'armée républicaine et ils avaient oublié l'honneur des chevaliers français qu'ils avaient à défendre. Partout les poignards des révoltés rentraient au fourreau ; le peuple convenait de la folie des émigrés et blâmait leur égarement [1]. »

Le 17, les quartiers du Palais-Égalité et de la place des Piques ayant été rendus à la circulation, les curieux affluèrent rue Saint-Honoré et dans les rues adjacentes du Palais National pour se rendre compte des effets du combat.

En bien des points, les vitres des fenêtres, brisées par la fusillade, avaient volé en éclats. Devant Saint-Roch, les glaces des boutiques avaient été mises en miettes par la mitraille, les portes des maisons défoncées par les boulets de canon. Le portail de Saint-Roch était abîmé par les biscaïens : les traces de ces dégâts réparés pourtant depuis fort longtemps, sont encore visibles principalement dans la partie inférieure des colonnes à gauche du monument.

Le 4 brumaire, la Convention déclara son œuvre terminée et se sépara.

---

1. Parmi les innocentes victimes de la journée du 13 vendémiaire, M. Chaalon d'Argé signale son parent, le libraire Cazin : « Il était à déjeuner dans un restaurant de la rue du Dauphin. On vint le prévenir que des troubles se préparaient. Devenu un peu sourd, il n'entendit pas bien ce que l'on lui disait ou ne crut pas le danger si pressant. Il termina son déjeuner. Mais, au moment où il ouvrait la porte du café pour se retirer, la première décharge de canon dirigée contre Saint-Roch eut lieu. M. Cazin fut atteint d'un éclat de mitraille au ventre et tomba. Quand on le rapporta chez lui, il était mort. »

Fragment de notice publiée par le *Bulletin de l'Alliance des Arts*, 10 juin 1846.

CHAPITRE VIII

LA RUE SAINT-HONORÉ SOUS LE DIRECTOIRE

Le Conseil des Cinq-Cents au Manège. — Misère générale. — Au marché des Quinze-Vingts. — Le bal d'Aligre. — L'hôtel d'Angleterre. — Au Lycée républicain. — La rue Saint-Honoré la nuit. — Voleurs et assassins. — Les cafés. — Conspirations et complots. — Gracchus Babeuf arrêté devant l'Assomption. — A l'hôtel des Noailles. — La Fête de la Jeunesse à Saint-Roch. — Royalistes et Jacobins. — La rue Saint-Honoré le 1[er] janvier 1797. — Boutiques, affiches et chanteurs ambulants. — Attentat contre Sieyès. — Catholiques et théophilanthropes. — A l'Oratoire. — Coup d'état du 30 prairial an VII. — Désordre et anarchie. — Bonaparte revient d'Égypte. — Le 18 brumaire an VIII.

Mercier, l'historiographe à qui l'on doit tant de renseignements instructifs et curieux sur la seconde moitié du dix-huitième siècle, Mercier qui avait connu le Paris mondain, galant, frivole de l'ancien régime, qui avait vu 1789 et 1793, qui avait été témoin de l'orgie révolutionnaire et des saturnales de la réaction thermidorienne, trouve encore de quoi s'étonner devant l'invraisemblable et déconcertant tableau de la société française sous le Directoire : « C'est une sorte de phénomène, dit-il, que cette variété d'amusements au milieu de la guerre la plus meurtrière et au milieu de la détresse du gouvernement. »

Une misère sans remède, étendue non seulement sur

le peuple mais aussi sur la majeure partie de la bourgeoisie, un désarroi financier presque insurmontable, l'impunité de l'escroquerie et du vol, l'enrichissement honteux des filous, le triomphe de l'agio, toute licence permise dans les mœurs, tels furent les signes distinctifs de cette époque qui, pour n'avoir pas été sanguinaire et tourmentée comme les précédentes, les outrepassa peut-être en dévergondage et en immoralité.

La Constitution de l'an III avait réparti le pouvoir législatif de deux Chambres : celle des Anciens et celle des Cinq-Cents. Le Conseil des Anciens siégea dans la salle de la Convention; les Cinq-Cents s'installèrent dans celle du Manège, en attendant l'aménagement du Palais-Bourbon. Grâce à cette circonstance, le passage des Feuillants retrouva un peu de cette animation parlementaire qui l'avait empli aux temps de la Constituante et de la Législative.

L'un des premiers soins des deux assemblées fut de restituer officiellement leurs noms d'autrefois aux rues débaptisées par la Révolution : la rue Honoré redevint la rue Saint-Honoré [1]. Par contre, on donna à la rue de Chartres le nom de la victoire d'Arcole et, un peu plus tard, à la rue de Rohan celui de Marceau, mort au combat d'Hochsteinbach.

Mais la question la plus pressante était celle des finances. L'assignat tombait dans un discrédit alarmant. Les vingt milliards de papier-monnaie aux mains des particuliers représentaient à peine deux cents millions de francs. Plusieurs citoyens avaient essayé de résoudre

1. On trouve cependant encore la rue Saint-Honoré appelée rue Honoré dans une quantité de journaux, d'annonces et d'ouvrages littéraires datés de l'année 1796 (ans IV et V de l'ère républicaine).

le problème : un papetier de la rue Saint-Honoré, appelé Knapeu, demeurant au nº 556, vis-à-vis du Lycée, avait publié une brochure indiquant « les moyens de rendre le crédit aux assignats par la concurrence de l'or et de l'argent et d'en retirer insensiblement une grande masse de la circulation ». Vains efforts. La banqueroute se montrait imminente, inéluctable. Des citoyens de toutes classes refusaient de monter la garde parce qu'ils n'avaient point de subsistances : leurs femmes elles-mêmes les en empêchaient. Rue Saint-Honoré, des commerçants assemblés adressèrent leurs plaintes au gouvernement : « Si l'on continue à malmener les riches, disaient-ils, nous ne cesserons jamais d'être malheureux, car les riches faisaient travailler tout le monde. »

« Ce matin, rapporte un journal du 1er ventôse an IV, biens que les rues fussent encombrées par la neige et la glace, beaucoup de femmes attendaient à la porte des boucheries du marché des Quinze-Vingts. Malgré les observations qui leur ont été faites de se retirer, elles n'ont quitté la place que lorsqu'elles ont été convaincues qu'il ne leur serait point vendu de viande. » Le même ajoute en date du 28 ventôse : « Hier, sur la place du Palais-Égalité, des rixes se sont produites entre le peuple et les marchands de pain ».

Cependant jamais il n'y avait eu tant de spectacles, de concerts, de danses, de feux d'artifice, de lycées, de restaurants et de cafés. Chaque soir, dans les tavernes, les violons appelaient artisans, soldats, grisettes, porteurs d'eau ; des bals publics, « que l'on eût pu croire créés par la baguette des fées », recevaient toutes les classes de la société mêlées, confondues dans un même désir de se divertir. On y remarquait aussi ceux

que de louches spéculations, opérées dans le trouble des affaires publiques, avaient soudainement enrichis. Leur faste insolent au milieu de la ruine générale faisait scandale.

« Les journaux, dit le *Gardien de la Constitution* du 16 nivôse, sont pleins de déclamations sur la misère du peuple, sur ses besoins et ses privations. Combien ces détracteurs du bon temps où nous vivons sont injustes ! Combien ils sont ou trompeurs ou trompés ! Ce n'est pas au marché, dans les rues, dans la demeure des simples citoyens qu'il faut aller chercher le thermomètre de notre richesse, de notre bonheur et de l'abondance dans laquelle nous nageons, mais à l'hôtel d'Aligre, Salon de la Réunion, rue Saint-Honoré. C'est là que les productions de la nature et des arts sont mises à contribution pour faire couler d'heureux jours et de plus heureuses nuits à nos sybarites. C'est là que le Pérou, l'Europe et l'Asie viennent étaler leurs richesses et se disputer à l'envi la gloire de parer nos belles et de relever le mérite de nos petits maîtres. Jamais le bal d'Aligre n'offrit un plus beau spectacle que samedi dernier. Parmi toutes les aimables du jour, on y remarquait une femme naguère recommandable par sa figure et qui se dédommage aujourd'hui des ravages du temps par les agréments de la toilette. Oh ! combien sa robe de mousseline brodée d'or, ses bracelets, ses chaînes, ses colliers, ses millions de diamants désespéraient de prétendantes...

« N'est-il pas honteux que le luxe effréné, impudemment affiché, insulte d'une manière aussi atroce à la misère publique ? Le Directoire exécutif devrait bien se faire représenter le registre du citoyen de Boissi, directeur de ce bal. Il trouverait sur la liste des abonnés

le nom des nouveaux Crésus qui sont parvenus, à force de bassesses et de rapines, à se placer dans la voiture derrière laquelle ils faisaient autrefois l'espalier. Ces vampires lui fourniront plutôt les moyens de l'emprunt forcé que toutes les dénonciations et autres petits procédés auxquels on a la sottise d'avoir recours.

« Voilà sur quels hommes il faut frapper et non sur de malheureux rentiers qui, parce qu'ils ont un revenu de deux cent mille livres, jadis considérable mais aujourd'hui presque nul, sont portés les premiers sur les rôles du quart imposé. »

A l'appui de ce dire, il n'est pas inutile de citer le passage suivant du *Nouveau Paris* de Mercier : « On ne peut faire un pas sans que l'œil se repose sur quelque annonce impudente portant qu'un tel prête sur de bons nantissements à un prix raisonnable et ce prix est de six à huit pour cent par mois... Les agioteurs d'aujourd'hui ne le cèdent en rien au train des ci-devant hommes de la cour. Ils les surpassent même en folie : on dirait que c'est pour eux seuls que sont les plaisirs et les richesses. »

On faisait grand bruit des bals donnés au ci-devant hôtel de la Vaupalière, faubourg Saint-Honoré, par l'ancien limonadier de la Grotte des Feuillants[1]. A l'hôtel de la Vaupalière « les rafraîchissements de toutes espèces et les fruits les plus rares étaient offerts à profusion ; le citoyen Bance, tapissier, passage Saint-Roch, au coin de la rue Saint-Honoré, avait fourni les banquettes ». L'hôtel d'Angleterre, où se trouvaient rénovées les traditions des hôtels de Transylvanie du

1. Ancienne chapelle dont Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, avait posé la première pierre en 1621, et qui, transformée en café en 1789, était devenue la buvette des députés des Assemblées nationales.

règne de Louis XV, refusait de payer l'impôt : les clients du tripot, prenant fait et cause pour son propriétaire, entraient en rébellion contre les porteurs de contraintes et le *Patriote français* s'étonnait qu'on ne requérât point contre « cette maison si belle et meublée *comme Dieu sait* » toute la sévérité de la commission des contributions et de l'Administration centrale.

Autre contraste. Ce monde du Directoire à la fois misérable et fastueux, ce peuple aux abois et ces parvenus qui montraient un penchant égal pour les plaisirs faciles, cette société voluptueuse et sensuelle s'amusait, prise soudain du désir de tout savoir et de tout apprendre, à suivre entre deux contredanses, les cours de sociétés savantes telles que la Société philotechnique et le Lycée des langues européennes.

« Foule au Lycée républicain — annonçait la *Petite Poste* — où s'est passé décadi dernier une scène attendrissante qui n'est pas, il est vrai, la première dont on ait eu à goûter la douceur en cet illustre établissement. Sur le rapport de Gautherot, une mention honorable accompagnée d'une médaille a été décernée au citoyen Chiquetier, facteur mécanicien, pour ses longs et utiles travaux et particulièrement pour un piano organisé, au moyen duquel, entre autres avantages, un compositeur peut jouer sur le clavier tel air, tel trait, tel caprice que son génie lui suggère, le trouver ensuite écrit sur un cylindre et voir ainsi sa pensée la plus fugitive fixée à l'instant sur le papier.

« Après le rapport, l'artiste ayant été appelé et ayant paru avec un habit délabré, le discours qui lui a été adressé par le président sur son âge respectable — quatre-vingt deux ans — et sur l'honorable indigence qu'annonçaient ses vêtements a tellement ému tous les

cœurs qu'aussitôt une voix s'est écriée qu'en attendant les encouragements dus par le gouvernement, il fallait à l'instant venir à son secours. Aussitôt les assignats ont plu de tous côtés et cet hommage fraternel, rendu à la vieillesse vénérable et au talent de cet artiste, a mis le Lycée en état de lui offrir la somme de quatre mille deux cents livres qu'il a acceptée en versant des larmes de reconnaissance au milieu des applaudissements des assistants.

« Désaudrais a composé « en impromptu » sur cet épisode des couplets qui ont été chantés par Chinard avec toute l'expression du sentiment et répétés en chœur et du cœur par l'assemblée. »

Il ne s'écoulait pas de nuit qu'un crime ou un vol ne fût commis. On lit dans la *Gazette française* du 5 pluviôse « Avant-hier, des voleurs ont essayé de s'introduire chez un marchand orfèvre, près de l'Oratoire, rue Honoré. Déjà, ils avaient fait à l'un des volets une ouverture assez grande pour passer la main et démonter les clavettes. Deux jeunes gens qui couchaient dans le magasin, réveillés par le bruit, se sont approchés de la porte et ont aperçu une main avancée jusqu'au poignet; l'un deux l'a saisie fortement et ne l'a lâchée que lorsque son compagnon l'a eue séparée à coup de sabre du bras auquel elle appartenait. Le voleur qui jetait des cris affreux, s'est retiré tout saignant avec sa bande. Sa main a été portée hier matin et déposée comme témoin muet chez l'officier public de la section. »

Les Jacobins, spéculant sur le désordre qui régnait dans les affaires et dans les mœurs, cherchaient à créer des difficultés au Directoire et ne faisaient pas mystère de leurs intentions. Des membres des anciens comités révolutionnaires, au nombre desquels était Amar, ras-

semblés chez un traiteur de la rue Saint-Honoré[1], blâmaient hautement les opérations du pouvoir exécutif, et regardaient le 9 thermidor comme un jour funeste à la République : « Pour moi, avouait Amar, je me glorifie d'avoir partagé les travaux de Robespierre: Paris avait alors du pain. On en a fait un homme de sang : la postérité jugera. » Plusieurs témoins de cette manifestation, se ralliant à ces paroles, arrêtaient des volontaires dans la rue Saint-Honoré et leur disaient : « Allez-vous vous faire tuer pour des bougres qui nous volent et nous affament! »

Les royalistes agissaient de même et travaillaient sourdement le peuple et l'armée.

On déballait chez un marchand de fil, voisin du café Militaire, des paquets de marchandises enveloppés, les uns dans des feuillets d'ouvrages républicains, les autres dans d'anciens édits et actes de la royauté. Des dragons qui se trouvaient présents s'emparaient des papiers, déchiraient les premiers et approuvaient hautement les seconds « sans se soucier de l'impression défavorable que produisaient parmi le public ces marques inconvenantes d'insubordination et de relâchement dans la discipline ».

Des pamphlets dirigés contre le gouvernement et imprimés clandestinement, « notamment rue Saint-Honoré dans une maison près de la place de la Révolution », étaient glissés avant l'aube sous la porte des boutiques, des restaurants et des cafés, et les étrangers qui venaient à la Régence s'étonnaient qu'on n'empêchât pas la publication de ces écrits.

Une société, dont un nommé Buard, ci-devant gen-

1. Janvier 1796.

tilhomme du feu duc d'Orléans, et Lemaire, traiteur rue Traversière, près du marché des Quinze-Vingts, étaient fondateurs [1], se réunissait dans un corps de logis du vaste hôtel de Noailles, à côté de l'imprimerie du libraire Cussac et non loin du bureau de la Commission des Dix-Sept [2]. A cette assemblée quasi-mystérieuse et qui rappelait avec moins d'éclat certains clubs de la Révolution, venaient plusieurs membres du Conseil des Cinq-Cents, accusés de conspirer contre le Directoire. Au mois de juin, on citait parmi ces représentants Sièyès, Chénier, Tallien et Fréron.

Certaines théories anarchiques trouvaient des zélateurs et des adeptes. C'est à cette époque que fut découvert le complot de Gracchus Babeuf qui, par l'organe de son journal, le *Tribun du peuple*, prêchait le communisme. Arrêté une première fois comme il sortait d'une maison de la rue Saint-Honoré — on crut que c'était celle de Duplay — Babeuf se débattit, réussit à s'arracher des mains de la police, se dissimula derrière les camions des forts de la Halle qui déchargeaient des grains dans l'église de l'Assomption, devenue magasin de subsistances, et se réfugia chez un charron dont la femme le cacha. La nuit venue, le serrurier Didiée, qui logeait dans le voisinage, le fit évader. Des soupçons de complicité pesèrent alors sur Duplay et ses amis qui furent impliqués dans l' « affaire des Égaux » et comparurent

---

1. Cette société se constitua en décembre 1795.

2. La Commission des Dix-Sept avait été créée pour examiner la conduite des employés dans les bureaux de la Convention. Elle comportait des commissions, une agence, une administration spéciale. Elle tenait ses séances « maison de Noailles, rue Honoré ». Elle était divisée en quatre sections qui se réunissaient deux fois par jour, le matin à dix heures et le soir à sept heures. (*Moniteur universel*, vendémiaire an IV.)

trois mois plus tard devant la Haute-Cour de Vendôme. Faute de preuves on les acquitta [1].

La condamnation et l'exécution de Gracchus Babeuf ne furent d'aucune leçon aux adversaires du pouvoir exécutif. Les foyers de l'opposition grandirent, se fortifièrent, bravèrent la répression.

Le 24 prairial, l'agent Limodin envoyait, à onze heures du soir, au Bureau central l'information suivante, qui était immédiatement transmise au ministère de la police : « Citoyens, je reçois l'avis qûe cette nuit même les « anarchistes » veulent tenter un coup rue Saint-Honoré, entre la Barrière-des-Sergents et le Palais-Égalité. Leur mot de ralliement est « Patrie et Victoire ». Les postes ont été doublés; une surveillance active est établie partout ».

Le Directoire essayait de se concilier la faveur populaire en exaltant les succès militaires de la France. Le 31 mars, il participa à la *Fête de la Jeunesse*. Cette solennité fut surtout brillante dans ce quartier des Tuileries où elle eut pour théâtre le « temple de Saint-Roch » dont l'intérieur avait été décoré à cette occasion de faisceaux et de draperies aux couleurs nationales. Au milieu du chœur, se dressait l'autel de la Patrie, autour duquel brûlaient des cassolettes de parfums. A onze heures du matin, arrivèrent les magistrats, les

---

1. Duplay, arrêté puis relâché après le 9 thermidor, avait coutume à recevoir les amis de Robespierre, Darthe, le ci-devant marquis d'Anthonelle, Didiée, serrurier rue Saint-Honoré, et Buonarotti. Ils furent arrêtés avec trente autres, mais acquittés faute de preuves. Pendant ce procès, le portier de la Convention, Thibault, déposa que les filles Duplay étaient très liées avec Didiée et qu'elles venaient souvent chez lui le soir, jusqu'à onze heures et demie, minuit... » (G. Lenôtre : *Paris révolutionnaire.*)

2. *Le Rédacteur* du 11 germinal an IV.

administrations, les jeunes gens destinés à être armés, et les vieillards qui devaient être les pontifes de cette cérémonie; la garde nationale les accompagnait. Des airs patriotiques, chantés par les artistes des sept théâtres du deuxième arrondissement, ouvrirent la fête. Après plusieurs discours, les vieillards distribuèrent des armes aux jeunes gens de seize à vingt et un ans et, à ceux de vingt et un ans, des cartes civiques donnant droit de vote dans les assemblées primaires. Puis, le cortège quitta le « temple » et retourna à la municipalité.

Au mois de juillet, le Directoire tenta de trancher définitivement la question du papier-monnaie en déclarant que les transactions auraient lieu désormais soit en numéraire, soit en mandats au cours réel. Cette façon de résoudre le problème financier par la banqueroute souleva d'innombrables protestations. Ceux qui, se résignant à d'énormes pertes, voulurent réaliser leur fortune en espèces, ne furent même pas intégralement payés. Des contestations s'élevèrent au sujet des règlements de mandats. Le gouvernement débordé se déroba. On vit près des Halles, au coin de la rue Saint-Honoré, un employé aux fourrages nommé Charpentier, monté sur une borne, vendre son habit aux passants. « Il arguait que la nécessité le réduisait à cette extrémité, qu'il n'avait pas de quoi nourrir sa femme et ses enfants, recevant son salaire en promesses de mandats que personne ne consentait à accepter à cause de l'inexécution des lois. » Beaucoup de marchands fermèrent boutique.

La religion enfin crut l'occasion arrivée de se mêler à l'agitation générale et de revendiquer ses droits usurpés. « On a remarqué depuis quelques jours, dit le *Journal des Patriotes* du 14 thermidor, des fanatiques qui couraient les rues en habit sacerdotal. Hier matin, un individu

accoutré de la sorte a risqué son essai dans la rue Saint-Honoré, et, malgré tout l'affaissement de l'esprit républicain, l'homme de Dieu n'a pas fait fortune. Cet attirail contre-révolutionnaire, ces signes d'abrutissement et d'esclavage ont révolté le peuple, et la foule, indignée et menaçante, a longtemps suivi le spectre noir comme on voit les corbeaux siffler et entourer un triste hibou. Il faut ajouter que le saint homme n'avait point de cocarde nationale et disait qu'il portait celle de Dieu dans son cœur. Cette lutte du sacerdotisme contre le bon sens du peuple a pris fin grâce à l'intervention prudente de plusieurs citoyens qui ont paru se charger de conduire au corps de garde l'agitateur. Celui-ci leur a échappé en entrant dans l'allée qui conduit chez Vénua. »

En dépit de cette perturbation et de ce désarroi inconcevables, l'année 1797 s'ouvrit sous de brillants auspices. « La rue Saint-Honoré le 1er janvier 1797! s'écrie un chroniqueur contemporain. Une rue d'orfèvrerie et de bijouterie. A cinq heures du soir, les boutiques resplendissent de l'éclat des lustres de cristal enlevés à la voûte des palais et suspendus à leur plafond par des guirlandes de fleurs. La devanture des confiseurs est un appât où les individus de l'un et l'autre sexe volent pour se prendre comme des mouches dans du miel. C'est à l'éclat de cent bougies, sans compter les quinquets éblouissants et les lampions de couleur, que la foule des acheteurs circule le long des cases vitrées qui enserrent sous les formes les plus variées, les plus bizarres, toutes les inventions nouvelles du distillateur-bonbonnier. Là, parmi des milliers de flacons des Isles fabriqués à Paris, l'on goûte des yeux autant que de la bouche des zestes de citron, des pastilles vermeilles de

guimauve, les priapes à la rose, les cœurs enflammés à la fleur d'orange.

« Plus loin, c'est l'histoire naturelle de la bergamote. Vous voyez des coucous dans des nids de fauvette (allusion ingénieuse aux mœurs actuelles) et, l'un sur l'autre entassés, des choux frisés, des navets, des carottes, des pommes de terre, des viédases d'Amérique, des jambons de Mayence, des merlans frits, des pâtés et des brioches qui renferment en eux des sucs aussi délicats que savoureux.

« Il y a aussi le côté des infiniment petits pour les bourgeoises à vapeurs, pour les jeunes demoiselles à roman sentimental. Ce sont des essences spiritueuses contenues dans des bouteilles imperceptibles ; et l'on n'a pas manqué de ranger auprès les fioles d'« Eau bleue ou la trompeuse », qui a le grand avantage de renouveler la virginité, de même que celles de l' « Eau de Vénus » qui prévient les rides de la vieillesse et déjaunit les dents branlantes [1]. »

Continuant, de la rue de la Tonnellerie à l'Assomption, l'étalage sordide de la Halle-aux-culottes, une quantité de petits détailleurs ont établi jusque dans le ruisseau leurs baraques de trois pieds de long où, à la lueur de bouts de chandelle que le vent fait fondre, ils vendent le rebut de toutes les manufactures.

Aux carrefours, sur les places, à la Croix-du-Trahoir, devant le Château-d'eau du Palais-Égalité, dans l'enclos des Jacobins, place Vendôme, des baladins, montés sur des tréteaux, débitent leurs boniments et, comme au temps de la Révolution, profitent des licences de la bouf-

1. Mercier : *Nouveau Paris.*

fonnerie pour entremêler leurs discours d'allusions à la politique du gouvernement.

Ange Pitou attire autour de lui la foule des badauds. Il chante, et, chaque fois qu'il parle de la République, il porte la main à son derrière. Le geste souvent répété provoque des rires et des applaudissements. La garde passe, s'arrête, veut interrompre la facétie. Pitou s'étonne, dit qu'il n'a eu d'autre intention que de chercher sa tabatière[1]. Les rires redoublent; l'auditoire bat des mains et la garde s'éloigne.

Les vendeurs de journaux gagnent rapidement les faubourgs : le fond des cafés et des tabagies s'ébranle à leurs cris. Les promeneurs saisissent la feuille qui court : le hurleur prend la pièce de monnaie et se sauve en précipitant ses pas.

Les voitures sont rares; des arrêts du Bureau central de la police ont mis un frein à la fougue meurtrière des cabriolets[2] et défendu « à toutes personnes de faire galoper ni courir à grand trot aucuns chevaux de selle ou de trait, attelés ou non attelés[3] ».

Les maisons sont couvertes d'une série de placards rouges, blancs, aurore, verts, jaunes, bleus et gris, tout nouvellement frappés du timbre. « L'impôt sur le timbre, dit Mercier, qui atteint jusqu'au carlin perdu et au serin envolé, ainsi que l'annonce exiguë du marchand de latin et celle, majuscule, du prêteur sur nantissement, n'empêche pas que pas une colonne, pas un angle de

---

1. C'est la réponse qu'il fit à l'accusateur public, lorsque après vingt-deux arrestations successives, il fut traduit enfin devant le tribunal criminel.

2. Arrêté du 22 germinal an V, renouvelé d'arrêts antérieurs. Réaffichage le 18 fructidor an VI.

3. *Éclair* du 12 fructidor an IV. Arrêté du 7 fructidor.

porte, pas la moindre surface ne soit occupée par une affiche grande ou petite, étroite ou large.

« Les affiches de l'ancien régime n'apprenaient au public que la vente des maisons de campagne avec leurs aisances et leurs agréments, ou bien le décès d'un épais cardinal avec le nombre de bouteilles de vin vieux dans ses caves, celui de ses bagues et autres bijoux apostoliques, ou bien encore le départ de quelque navire pour les Grandes-Indes.

« Les affiches de la Révolution avaient multiplié dans les rues les décrets des Assemblées et de la Commune, les proclamations patriotiques, les informations délatrices et les motions démocratiques.

« Les affiches du Directoire forment un cours de morale, de politique et de littérature. Les préceptes sur l'art de gouverner les hommes s'y trouvent à côté des promesses dorées des caissiers de tontines, et l'on y peut approfondir les règles de la législation, entre l'annonce des tours merveilleux des escamoteurs et des spécifiques des charlatans. Des prospectus de journaux à titres plus ou moins bizarres, inspirateurs d'idées politiques, éducateurs de morale, curateurs de maux des empires, alternent avec trente-deux affiches de théâtre toujours voisines et toujours rivalisantes, avec les réclames des traiteurs et des parfumeurs, avec les affiches médicinales, les affiches scientifiques, parlant physique, diplomatie, finance, cuisine, avec les affiches d'art et d'épicerie ».

Cette date du 1er janvier 1797 est presque mémorable dans les annales de la vie parisienne. Cette célébration du premier jour de l'année selon les anciens fastes, Mercier en parle assez longuement pour qu'elle nous paraisse avoir eu toute la saveur du renouveau.

C'était un retour naturel et spontané aux coutumes d'antan, un déni explicite aux réformes du calendrier républicain, une revanche des habitudes ancestrales. C'était surtout, en ces temps de misère, d'expédients et d'anarchie, un gros et méritoire effort du commerce pour sortir du marasme où il était depuis si longtemps enlisé, une sorte de subterfuge adroit qui, ramenant le Parisien à un vieil et cher usage, devait l'inviter à la dépense.

Mais il fallait attendre le Consulat et le gouvernement régénérateur de Bonaparte pour voir les affaires reprendre véritablement leur essor et la rue Saint-Honoré retrouver pleinement sa prospérité d'autrefois.

Le 21 germinal (10 avril) un prêtre fanatique, nommé Poule, tenta d'assassiner Siéyès. Siéyès demeurait rue Saint-Honoré n° 1449, près de Saint-Roch « au deuxième, sur le derrière ». Evincé trois fois, le meurtrier réussit à s'introduire chez le représentant du peuple et tira sur lui deux coups de pistolet qui l'atteignirent superficiellement au bras et au bas-ventre. Poule, arrêté, dit que son intention était de frapper de mort toute la représentation nationale. Siéyès, dont les blessures n'étaient pas graves « bien que les projectiles eussent été mâchés », fut bientôt rétabli. Ayant appris que son assassin n'avait été condamné qu'à vingt ans de fers, il dit à sa concierge : « Quand le citoyen Poule me demandera, vous lui répondrez que je n'y suis pas. » Il savait que les condamnés aux fers trouvaient alors, tous ou à peu près tous, moyen de s'évader.

« On compte déjà, affirme le *Messager* qui relate l'anecdote, nombre de victimes égorgées ou assommées à domicile par les royalistes. » Ceux-ci en effet conspiraient énergiquement; les prêtres stimulaient leur

ardeur, secrètement soutenus par plusieurs membres des Conseils.

« On prétend, rapporte un journal républicain en date du 14 avril, que le représentant Camus a livré sa fille qui vient de mourir aux prêtres non jureurs de Saint-Roch, et que ceux-ci lui ont octroyé son passeport pour le paradis. Il est difficile de croire à cette inconséquence de la part du patriarche de l'Église constitutionnelle... »

Le peuple d'ailleurs revenait peu à peu à ses anciennes croyances. La fête de Pâques fit fermer presque toutes les boutiques de Paris. Au mois de juin, le catholicisme remporta une véritable victoire. A Saint-Roch purifié, M. Demaillé, évêque de Saint-Papoul [1], officia pontificalement [2] sans être inquiété par la police du gouvernement. Les prêtres reparurent dans le costume de leur ordre. Rue Saint-Honoré, Mercier [3] vit « de gentilles sœurs en guimpe et en voile causer de fenêtre à fenêtre avec un petit abbé réfractaire qui leur disait : « Patience! mesdames, patience! Le décret va sortir, ma paôle d'honneu! » La Fête-Dieu fut célébrée le 19 juin. A Saint-Roch, les aumônes s'élevèrent à deux mille livres. « Quelle leçon, s'écrie le journal le *Thé*, quelle leçon pour la philosophie moderne que ce retour subit et naturel de l'homme vers la Divinité. Le peuple a donné les témoignages les plus touchants de son attachement à la religion de ses pères.

---

1. Jean-Baptiste-Marie de Maillé de la Tour-Caudry, né le 6 décembre 1743, sacré évêque de Gap, le 3 mai 1778, évêque de Saint-Papoul en 1784, évêque de Rennes en 1802, mort à Paris le 27 novembre 1804.

2. Le *Censeur des Journaux*. Le *Thé*.

3. *Nouveau Paris*.

Quelle dérision que ces cérémonies que l'athéisme coloré d'une croyance hypocrite à l'Être Suprême tenta de substituer au culte catholique. Législateurs! les consciences ne sont pas de votre domaine. Conquérants! lorsque vous aurez envahi le monde, ma pensée me restera. Entre l'homme et sa pensée il n'y a que Dieu. »

L'*Ami des Lois* [1], organe révolutionnaire, fit une furieuse campagne contre cette restauration fictive du culte aboli et blâma le Directoire de sa tolérance coupable, indice d'anarchie. « Les royalistes, dit-il, les *honnêtes gens*, les mécontents, les singes de la mode, les laquais, les filles publiques, les jeunes gens de la première réquisition, les cuisinières, les filous, les agioteurs, les émigrés rentrés, les déserteurs ont affecté avec ostentation de se répandre il y a deux mois dans les églises anticonstitutionnelles : on voyait les marchands et les manufacturiers fermer leurs magasins et refuser de l'ouvrage aux pauvres ouvriers pour les forcer d'aller à la messe des prêtres royaux ; les anciens marguilliers avaient repris leur perruque et leur morgue; les chantres la bouteille et le faux-bourdon. Enfin, on espérait que les prêtres ramèneraient la royauté après deux mois de manœuvres. Les deux mois sont écoulés et le roi ne revient pas; aussi les églises commencent-elles à être délaissées : les marchands et les négociants se résignent et ne pensent plus à Sa Majesté, les ouvriers travaillent le dimanche. On ne remarque plus aux offices que quelques pauvres chevaliers de la Vierge Marie, quelques vieilles têtes à perruque et les servantes du quartier qui n'en volent pas moins leurs maîtres. Les jeunes gens qui avaient montré beaucoup de ferveur, se sont refroidis tout

1. L'*Ami des lois*.

à coup et ont préféré Tivoli à Saint-Roch. Tout annonce la chute prochaine des repaires de la superstition et du royalisme : depuis qu'on a permis l'ouverture, personne n'y va; quand elles étaient défendues, c'était une rage; Voilà les Français! » Et, le 21 août : « On sait que les filles de Paris louent des robes, des châles et même des chemises pour faire leurs pratiques. Au bout de la décade, si elles ne payent pas on les dépouille et l'élégant spencer fait place au casaquin de bure ou de toile. M. l'évêque de Saint-Papoul et son clergé font comme les filles de Paris : ils louent des ornements d'église, des crosses, des mitres, des chasubles, des chapes, des aubes, des manipules et des surplis. M. l'évêque, par une affiche imprimée, annonce aux fidèles de Saint-Roch et des environs la détresse de son clergé : il les invite à faire l'aumône et à rendre la collecte copieuse, afin de pouvoir payer le louage des ornements pour la célébration de la fête du patron de la paroisse. Il y aura *laus perennis*; cinquante-trois prêtres officieront. M. de Boulogne fera le panégyrique du saint : il comparera les Jacobins à la peste et la religion romaine au chien de saint Roch. La quêteuse sera jolie : c'est la fille d'un émigré. On jouera le *Réveil du peuple* pendant la consécration. »

L'évêque de Saint-Papoul, dédaignant ces attaques, n'en continuait pas moins activement son œuvre et procédait à la consécration des églises « qui avaient servi de lieu de réunion aux brigands [1]». La majorité des Conseils, hostile au pouvoir exécutif, le soutenait. La loi du 3 brumaire qui interdisait aux parents des émigrés les fonctions publiques ayant

1. Le *Rédacteur* du 12 fructidor (29 aout 1797).

été rapportée par le Directoire, les royalistes prirent des airs de triomphe et affectèrent vis-à-vis du peuple le mépris et l'arrogance. « Un soir du mois de juillet 1797, un républicain, rentier de la République, rentrait chez lui à pied et sans parapluie. Se trouvant sans argent, il s'arrêta rue Saint- Honoré, sous une porte cochère pour laisser tomber le grain. Il entendit un domestique de ci-devant qui raisonnait sur les circonstances présentes avec le portier. « Ne connaîtriez-vous pas, disait-il, quelque Anglais malheureux à Paris? Il doit y en avoir beaucoup. — Pourquoi? répliqua le portier. — C'est que les *honnêtes gens* qui restent ne veulent pas de Français à leur service »[1]. Le trait paraît typique.

Le coup d'État du 18 fructidor rendit toute son autorité au Directoire. Les Conseils se virent forcés de rétablir la loi du 3 brumaire, de voter la déportation de cinquante-trois de leurs membres, la suspension de la liberté de la presse, la fermeture des clubs. Pichegru, convaincu de conspiration royaliste, fut envoyé à Cayenne. Les citoyens Brion et Mangourit, précédés d'un détachement de hussards commandé par l'adjudant Colin, firent dans les différents quartiers de Paris lecture de ces décrets. « Le peuple, dit le citoyen Sotin dans son rapport sur les incidents de la journée, assemblé en grand nombre sur la place du Palais-Égalité, prouva par ses élans, ses cris de joie, ses chapeaux en l'air, que les républicains avaient été comprimés mais qu'au premier mouvement ils retrouvaient leur énergie. Les cris de « Vive la République! » retentissaient après chaque article portant une mesure de salut. Celui qui concernait la sévérité envers les prêtres fut accueilli avec transports,

1. L'*Ami des Lois*, juillet 1797.

ainsi que le nom des conspirateurs royaux déportés. Au nom de Pichegru, on applaudit longtemps en criant : « Le traître ![1] »

Ces mesures eurent, entre autres effets, celui de mettre la religion aux prises avec la théophilanthropie. Pendant plus d'un an les deux cultes se disputèrent églises et paroissiens. « Les théophilanthropes, dit le *Journal des Hommes libres*[2], multiplient leurs établissements : il paraît que ce système moral et religieux qui a l'avantage sur tous ceux qui l'ont précédé jusqu'ici, de ne présenter rien d'abrutissant ni de persécuteur à la raison humaine, acquiert tous les jours de nouveaux prosélytes. Le temple connu sous le nom de Saint-Roch va, décadi prochain, recevoir une nouvelle colonie de ces adorateurs. Tous les gouvernements libres doivent les encourager. » « Les théophilanthropes, dit le *Patriote français*[3], se sont installés décadi dernier dans deux nouvelles églises, celles de Saint-Sulpice et de Saint-Roch. Ainsi leur culte s'exerce actuellement dans tous les quartiers et dans les plus vastes édifices religieux de Paris. Ce qui est un témoignage que l'on préfère la morale gratis aux dogmes pour de l'argent. » D'autre part, on lit dans un journal d'opinion différente en date du 5 nivôse an VI : « Les exercices catholiques ont eu lieu hier sans aucun trouble à Saint-Roch : le citoyen Hanin a prononcé devant un nombreux auditoire l'éloge funèbre du général Hoche ; le père du défunt était présent ainsi qu'une partie de l'état-major. Tout s'est passé dans la plus entière tranquillité. » Mais le

---

1. Rapport du ministre de la police générale au Directoire exécutif. Signé Sotin. *Rédacteur* du 22 fructidor.

2. 8 frimaire an VI.

3. 13 frimaire an VI.

20 nivôse, un administrateur du deuxième arrondissement nommé Leclerc, un de ces fanatiques superstitieux « qui n'aiment que la religion qui donne du sang à boire et de la chair à manger [1] » fut destitué pour avoir insulté au culte des théophilanthropes.

La proscription des journaux de l'opposition et la fermeture des clubs soulevèrent des mécontentements dans le parti révolutionnaire. Une caricature amusante, parue au mois de septembre 1797, représente devant l'entrée des Jacobins, rue Saint-Honoré, un groupe de citoyens qui frappent à la porte de l'ancien couvent avec différents ustensiles d'imprimerie sur lesquels on lit les noms des feuilles prohibées. Ils crient : « A bas les journaux chouans! Vivent les clubs! Ouvrez les Jacobins! » Un jeune homme, à la fenêtre d'une maison voisine, chante en s'accompagnant du violon : « Le temps passé ne se reverra plus! Les Jacobins ne reviendront plus! » L'ex-conventionnel Delécloy, grimpé sur le portail, le bras tendu en avant, leur dit : « Allez planter vos choux de l'autre côté de la rivière; c'est ici qu'on les vend [2]... ». D'un autre côté, l'esprit des cafés de tout parage inclinait de plus en plus à la monarchie. Toute la rue Saint-Honoré était imbue des mêmes principes. A la Régence, au café de Chartres, au café Richard, au café des Menus-Plaisirs, au café Lyonnais même, rendez-vous des gros négociants, on entendait les déclamations les plus fortes contre les autorités : » Le gouvernement le plus parfait, est-il dit dans un compte rendu politique en 1797, ne peut espérer de faveur parmi les habitués des cafés tant qu'il ne sera pas administré par un seul,

1. 18 juillet 1797.

2. *Courrier de l'Europe.*

et, à leurs yeux, les premiers magistrats ne sont que des usurpateurs. »

Les élections de l'an VI donnèrent la majorité dans les Conseils au parti révolutionnaire. L'assemblée des électeurs de Paris avait eu lieu dans l'ancienne église de l'Oratoire. Phase orageuse et d'agitation populaire, que cette semaine du 21 avril 1798, pendant laquelle abondent ces menus faits de la rue, débauche d'affichage, disputes de cafés, arrestations de faux votants, manifestations à coups de sabre contre l'arbre de la Liberté planté devant la maison des Capucins, que les journaux relèvent, commentent et amplifient. Le Directoire, effrayé de la réaction républicaine, confirma les nominations de la minorité et annula toutes les autres. Ce coup d'État fut le contraire de celui de fructidor.

On rouvrit quelques clubs, plusieurs feuilles frappées d'interdiction remirent sous presse, la religion catholique fut tacitement tolérée. Le ministre de la police fit même disparaître des rues les images et caricatures de nature à blesser le culte catholique et arrêter les mendiants et charlatans « chantant des cantiques et portant des figures de Jésus et de Marie ». Les théophilanthropes abandonnèrent Saint-Roch. « Les théophilanthropes, dit un quotidien du 1er messidor an VII, perdent leurs partisans et ont laissé tout culte à Saint-Roch surnommé par eux le *Temple du Génie* : les prêtres ont ressaisi leur empire et cette église est leur métropole. » Le célèbre Balbâtre, l' « organiste des grâces », avait pu, avant de mourir, célébrer cet heureux événement. Les autels mutilés furent sommairement réparés ainsi que le portail dont plusieurs pierres s'étaient écroulées [1].

1. Signalé dans le *Bulletin de Paris* (thermidor an X).

L'Administration centrale du département de la Seine décida que « des inscriptions commémoratives, l'une en l'honneur du grand Corneille, créateur du théâtre français, l'autre en souvenir de Mme Deshoulières la plus illustre des femmes qui aient cultivé la poésie française seraient fixées aux murs des chapelles sous lesquelles ils reposaient[1]. »

Le 13 décembre 1798, le cirque du Jardin-Égalité fut la proie des flammes. Le Lycée des Arts, qui avait renoncé à son ancienne salle de la rue Saint-Honoré pour ce plus vaste local [2], se trouva sur le pavé Charles Désaudrais, secrétaire général, loua la ci-devant église de l'Oratoire où déjà l'Administration centrale du département de la Seine présidait les distributions de prix et les séances de rentrée des écoles primaires et des écoles centrales, où le citoyen Jacob Dupont avait ouvert un cours public et gratuit « sur l'Agriculture, le Commerce et les autres arts » [3], où se tenait le Bureau de garantie des créances hypothécaires et où il était fortement question de reléguer la *Société du Manège*. Cette Société du Manège avait pour chef le citoyen Destrem et se composait surtout de républicains : le général Marbot était de ses membres; elle comptait à Paris de nombreux affidés. Ceux-ci espionnaient les royalistes dans les cafés de la rue Saint-Honoré, apostrophaient les passants, « les interrogeant avec brusquerie sur leurs opinions politiques », parcouraient la ville par bandes en chantant la *Marseillaise*, en criant : « A bas

1. On se trompait en ce qui concernait Mme Deshoulières, dont les restes, recherchés plus tard, ne furent pas retrouvés.

2. Mercier : *Nouveau Paris*.

3. Moniteur du 3 vendémiaire an VII.

les chouans! » proposaient de rétablir à la suite de la devise « *Liberté, Égalité* », la mention « *ou la Mort* » et troublaient la population par leurs rumeurs. Les marchands, effrayés, fermaient leurs boutiques. Les habitants du quartier de l'Oratoire protestèrent contre le transfert de la Société du Manège dans les bâtiments de la ci-devant congrégation et, droit ayant été fait à leurs plaintes anticipées, le Lycée, dont le bail avait été un moment suspendu, ouvrit ses séances « en exprimant ses regrets de ne pouvoir, vu la petitesse du local, distribuer une aussi grande quantité de billets que par le passé ». Le coup d'État du 30 prairial, qui modifia la composition du cabinet du Directoire, amena un changement dans les tendances du gouvernement, mais n'améliora guère le sort de la société. L'anarchie la plus complète continua de régner dans les mœurs. La prostitution avait pris plus de proportions qu'en aucune époque de l'histoire. En mai 1799, le Bureau central invitait le département à faire clore par des portes en planches d'une hauteur convenable, les entrées du terrain des Jacobins, rue Saint-Honoré et rue de la Sourdière, « attendu que ledit terrain était, à la tombée du jour, envahi par des soldats, des individus de mœurs suspectes et des femmes de mauvaise vie. » Du Palais-Égalité, la gangrène de la corruption se propageait dans Paris. Foyer des cabales et des discordes civiles, « temple de l'agiotage », on y voyait se prélasser, « le teint vermeil, le ventre rebondi, le cure-dents aux lèvres, la main au gousset, des brigands enrichis, entourés de subalternes en veste, coiffés d'un bonnet à poil à queue de renard et chaussés de bottes sales ». Le louis d'or valait cent quatre-vingt mille livres assignats; on ne parlait plus que par millions et par milliards. « J'ai

vu, affirme Mercier, un billet de cent francs traîner à terre et un homme du Temple dire en ma présence : « Il ne vaut pas la peine d'être ramassé ! »

Les modes affectaient une extravagance indécente. On lit dans une feuille contemporaine de ces licences[1] : « Deux femmes que l'on assure n'être arrivées que depuis quelques jours, se croyant sans doute obligées de se conformer à cette mode sous peine de passer pour provinciales, se promenaient hier aux Tuileries. Une simple robe de crêpe rose par-dessus une autre robe de taffetas noir, entièrement décolletée et sans manches, laissait plus que deviner les charmes de leur personne. La foule, insensiblement amassée autour d'elles, les accabla de huées. Cette scène allait avoir des suites fâcheuses, lorsque deux citoyens leur offrirent le bras et les emmenèrent par la rue Saint-Honoré, en leur prodiguant les honneurs et l'estime que l'on témoigne aux rosières du Palais-Égalité. » Le plus souvent, la misère se cachait sous les dehors d'un luxe de clinquant et d'oripeaux. « Combien de chambres obscures inconnues, s'écrie l'auteur du *Nouveau Paris*, sont devenues des monts-de-piété, des dépôts secrets d'objets de toutes espèces, que le besoin, l'indigence, le mal-à-l'aise y ont entassés ! Et de là vient que chez presque tous les particuliers vous découvrez un ameublement bizarre, discordant : des secrétaires d'acajou et des fauteuils de velours devant une tapisserie de Bergame; un pétrin grossier à côté d'un clavecin élégant et des chenêts dorés dans une vieille cheminée sans plaque. »

La société française, avide d'ordre et de sécurité, languissait, dépérissait lorsque, le 9 octobre, Bonaparte revenant d'Égypte, débarqua à Fréjus.

---

1. Mai 1799.

Le lendemain de son arrivée à Paris, il alla faire au Directoire une visite officielle et la rue Saint-Honoré acclama au passage ce petit officier de fortune qu'elle avait connu jadis traînant ses grègues de café en café [1], en compagnie du fidèle Bourrienne, sans trop de ressources, en butte aux exigences et aux suspicions des factions révolutionnaires, qu'elle avait vu aux prises avec les rebelles du 13 vendémiaire et qui se révélait maintenant l'homme du destin.

En 1798, les électeurs du département de la Seine

---

1. Napoléon laissa quelques curieux souvenirs à la Régence. Il aimait les échecs et, bien qu'il n'y fût pas très fort, ce jeu tout de stratégie lui plaisait.

N.-G. Walker rapporte dans la *Revue britannique* le dialogue suivant entre un garçon de café de la Régence et l'un des habitués de l'établissement :

— Pourquoi n'a-t-on pas conservé l'échiquier de Napoléon ?

— Je comprends votre question. Que voulez-vous ? Comme on était loin de s'attendre que ce petit officier, qui d'ailleurs ne jouait pas très bien, deviendrait un jour empereur, on n'a pas pris la peine de mettre son échiquier de côté. Ah ! si l'on avait su !

— Vous dites qu'il jouait mal ?

— Les anciens me l'ont assuré. D'abord, il engageait toujours gauchement ses parties et puis il n'était pas ce qu'on appelle un beau joueur. Si son adversaire calculait trop longtemps, il se pinçait les lèvres, frappait du pied et battait du tambour avec impatience sur le bord de l'échiquier, ce qui ne laissait pas de faire danser les pièces et de troubler le jeu. S'il perdait, c'était bien pis encore : il donnait quelquefois de grands coups de poing sur la table et faisait tout sauter. Cependant, quand l'action était une fois bien engagée, quand la mêlée devenait vive, il avait souvent des coups très brillants.

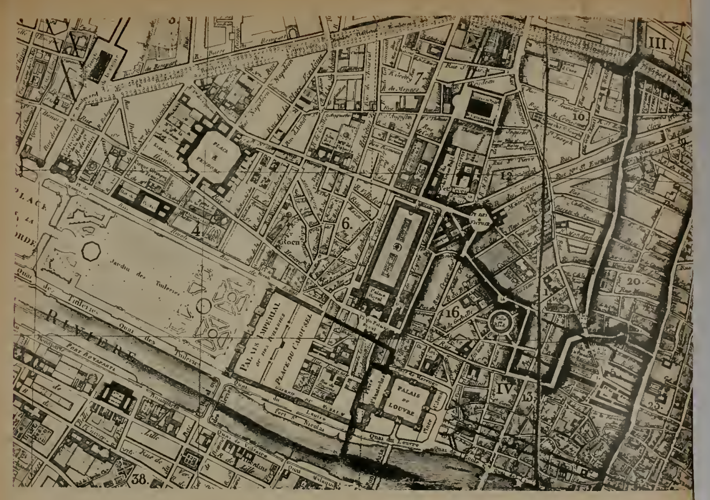
— Gagnait-il ?

— Presque jamais ici. Mais on assure que plus tard, aux Tuileries, bien qu'il ne fût pas devenu plus fort et qu'il eût affaire, parmi les courtisans, à de très habiles adversaires, il ne perdit plus une seule partie. »

(*Revue britannique*, 1843 : *Souvenirs d'un garçon de café.*)

Bonaparte jouait aux échecs avec Joséphine. Rappelons comme exemple la fameuse partie de La Malmaison, pendant que l'on jugeait le duc d'Enghien à Vincennes. (V. M[me] de Rémusat : *Mémoires.*)

lui avaient offert la députation. La presse, à demi gagnée, l'appelait déjà le *prodige du siècle*. Le prestige de la gloire mettait autour de lui une splendeur. La foule qui le fêtait exaltait ses victoires et lui prodiguait l'encens des ovations. Au milieu d'elle, Bonaparte pouvait goûter déjà l'ivresse du triomphe. Il ne traînait à sa suite ni légions vaincues, ni monarques enchaînés, ni esclaves, ni butin. Mais l'imagination populaire qui l'avait accompagné par delà les cimes neigeuses des Alpes, par delà les espaces bleus de la Méditerranée, dans les mystérieuses contrées de l'Égypte et les solitudes torrides du désert, évoquait derrière lui tout un cortège de reines captives, et ces reines c'étaient les villes dorées de l'Italie septentrionale, c'étaient Milan, Venise, c'étaient les antiques cités des Pharaons et des Ptolémées, Memphis, Alexandrie et Jaffa la Syrienne, et Gaza dont le nom signifie *trésor*. Le cimeterre qui pendait à sa ceinture, avec ses ciselures étranges, sa poignée de nacre et ses cordelières de soie, évoquait le tumulte des batailles gagnées sous un ciel de feu, la fuite éperdue de blanches cohortes dans les vapeurs lointaines d'un horizon fulgurant : de la pointe recourbée de ce glaive, il avait montré à ses soldats les Pyramides « quarante fois séculaires ». Tantôt ses yeux fascinateurs étincelaient dans la cavité bistrée de leurs orbites, illuminant son visage aux méplats accentués, son teint hâlé par le vent de mer et brûlé par le soleil africain; tantôt ce regard d'aigle, reflet d'une âme ardente, se voilait de mélancolie, devenait rêveur. L'on sait quel rêve hantait le héros. Trois semaines plus tard, éclatait le 18 brumaire.



La rue Saint-Honoré en 1812. — Plan de Picquet.

CHAPITRE IX

LA RUE SAINT-HONORÉ SOUS LE CONSULAT ET L'EMPIRE

Transformations de la rue Saint-Honoré. — Vente et démolition des monastères des Feuillants et des Capucins, du couvent de la Conception, des Écuries du Roi. — Percement de la rue de *Castiglione*, prolongement de la rue *Neuve-de-Luxembourg*; percement des rues des *Pyramides*, *Duphot* et *Richepanse*. — Percement des rues du *Mont-Thabor*, de *Mondovi* et de *Rivoli*. — Conversion de la chaussée fendue de la rue Saint-Honoré en chaussée bombée. — Nouveau numérotage. — Luxe des boutiques de la rue Saint-Honoré sous le Consulat et l'Empire. — Les cafés. — La prostitution. — Les voitures. — Le Carnaval rue Saint-Honoré en 1809. — Aperçu général de la rue Saint-Honoré sous l'Empire. — Le Hameau de Chantilly. — Le temple de l'Oratoire. — Le bijoutier Foncier et les perles de l'impératrice Joséphine. — La rue de la *Bibliothèque*. — Béranger et l'enseigne du *Roi d'Yvetot*. — La rue Pierre Lescot. — L'Athénée des Arts. — Le Palais du Tribunat. — A Saint-Roch; l'abbé Marduel et Mlle Chameroy, danseuse de l'Opéra. — Le Dépôt des lois. — L'hôtel de l'architrésorier Lebrun. — Le Marché des Jacobins. — Le cirque de Franconi. — L'Assomption paroisse des Tuileries. — Événements historiques rue Saint-Honoré de 1800 à 1814. — L'explosion de la machine infernale de la rue Saint-Nicaise. — Le 2 décembre 1804. — Fêtes, anniversaires, parades militaires, etc. — Inauguration de la colonne de la place Vendôme. — Le 2 janvier 1814. — Chute de l'Empire. — Entrée des Alliés à Paris. — Restauration des Bourbons. — Cocardes et drapeaux blancs. — Entrée de Louis XVIII à Paris; il passe rue Saint-Honoré. — La rue Saint-Honoré pendant l'hi-

ver 1814-1815. — Retour de Napoléon. — Les Cent-Jours. — Napoléon et sir Henry Egerton, propriétaire du ci-devant hôtel de Noailles.

Dès le lendemain du coup d'État du 18 brumaire, Bonaparte, devenu le maître de la situation, remplit et dépassa toutes les espérances que la nation avait placées en lui. Ses premiers actes, accueillis avec une faveur unanime, ranimèrent la confiance du pays et donnèrent aux affaires et au crédit un essor inconnu depuis longtemps.

L'application bienfaisante de la Constitution de l'an VII, habile compromis entre la liberté et le pouvoir, qu'approuva une importante majorité de citoyens, fit encore s'accentuer ce mouvement de prospérité. Avec le Consulat, le commerce et l'industrie entrèrent dans une ère florissante dont le despotisme impérial ne devait pas arrêter les progrès. De 1800 à 1814, des quartiers se bâtirent, certains se dégagèrent et se transformèrent : ce dernier cas fut celui de la rue Saint-Honoré et de ses environs.

Le vieux projet élaboré par Jaillot sous Louis XVI et traité d'utopie par ses contemporains, repris un instant sous les auspices de la Convention, lors du transfert de celle-ci de la salle du Manège aux Tuileries, puis abandonné comme tant d'autres que la précipitation des événements empêcha de réaliser, fut remis à l'étude et reçut son exécution.

Au début de l'année 1802, les architectes Percier et Fontaine, suivant les ordres du Premier Consul, s'attaquèrent aux terrains appartenant à la République, terrains du cul-de-sac du Manège, ci-devant monastères des Feuillants et des Capucins, ci-devant couvent de l'Assomption, à l'exception toutefois du dôme de cet

établissement et de ses plus proches dépendances, ces locaux devant servir d'ateliers et de resserre pour des décors de théâtre [1]. Ils firent table rase des édifices élevés sur ces emplacements et dans ces domaines, propriétés nationales condamnées à être démolies, et tracèrent les plans de différentes voies qui, bouleversant la topographie de ce coin de Paris, intact depuis Catherine de Médicis, le traversèrent de part en part.

Une large rue, que l'on nomma la rue de *Rivoli* en souvenir de la campagne d'Italie, s'étendit tout au long de la terrasse des Feuillants à l'endroit de la « carrière à picquer les chevaulx » qui dominait jadis le jardin de la « royne mère ». Deux rues perpendiculaires la mirent en communication avec la rue Saint-Honoré : l'une fut la continuation naturelle de la rue de Luxembourg; la seconde qui s'appela la rue de *Castiglione*, engloba le tortueux et historique passage des Feuillants. Une quatrième rue, dite du *Mont-Thabor* en mémoire de la campagne d'Orient, s'étendit parallèlement à la rue Saint-Honoré, entre la rue de Castiglione et la rue Neuve-de-Luxembourg; elle alla même plus loin, jusqu'aux derrières de l'hôtel de la duchesse de l'Infantado [2], et, de là, rejoignit la rue de Rivoli par un retour d'équerre sous le nom de rue de *Mondovi*.

A ce plan, s'en greffa presque immédiatement un deuxième qui comporta la démolition de la Grande et

1. Arrêt du 25 germinal an XI.

2. Bâti en 1767 par Chalgrin, pour Phélipeaux de la Vrillère, comte de Saint-Florentin. Appartint successivement au duc de Fitz-James (1775), à la duchesse de l'Infantado (1787); manutention de salpêtres sous la Révolution; puis hôtel du marquis d'Hervas, du prince de Talleyrand, de la princesse de Liéven, de M. Alph. de Rothschild. (Marquis de Rochegude : *Guide pratique à travers le Vieux Paris*).

de la Petite Écurie et le percement de la rue des *Pyramides*, la démolition du ci-devant couvent de la Conception et la création des rues *Duphot* et *Richepanse*, enfin la prolongation de l'avenue nord de la place Vendôme jusqu'au boulevard, à travers le ci-devant couvent des Capucines [1].

Les projets de Percier et de Fontaine ayant été adoptés, un décret du Premier Consul décida de la mise en vente des terrains en bordure des voies futures [2]. Puis, Bonaparte entendant que les choses fussent menées rondement, ce décret fut corroboré par un autre [3], « invitant les acquéreurs à construire dans un délai de deux années à compter du jour de la vente les maisons désignées au plan arrêté par le gouvernement, sous peine de déchéance avec perte des termes payés, ou de payer la construction des façades que le gouvernement se regarderait comme autorisé à faire faire ».

Le couvent des Capucins tomba d'abord sous la pioche des démolisseurs. Au mois de mars 1804, « deux particuliers, Charles-Pierre Mathurin et Mathieu-Gilles Micault de la Vieuville, adressèrent une pétition au citoyen Hugues Montaran, maire du Ier arrondissement, demandant la permission de retirer des caveaux de l'église, avant sa destruction, le corps de l'un de leurs oncles, le père Aimé de Lamballe, général de l'ordre des Capucins et grand d'Espagne, inhumé près du maître-autel en 1773. Les acquéreurs des terrains des Capucins avaient émis des prétentions sur le plomb des cercueils ensevelis dans les tombes de l'ancien monastère. Le maire con-

1. Rue de la Paix.
2. 1er floréal an X (20 avril 1802).
3. 24 pluviôse an XII (14 février 1804).

sidérer les cercueils comme propriété nationale. Le préfet de la Seine trancha la question en faveur des neveux du défunt; le 2 mai, le père de Lamballe fut exhumé et déposé au cimetière Montmartre. Ainsi fut fait de la dépouille mortelle du père Ange de Joyeuse, maréchal de France et capucin, et du père Joseph du Tremblay, l'Eminence Grise, dont les ossements furent mis à jour presque en même temps, et de tous les corps découverts dans les caveaux des Capucins [1].

L'énorme annexe des Feuillants en bordure de la rue Saint-Honoré fut conservée et divisée en maisons à loyer [2]; mais rien ne fut épargné du reste des bâtiments. De l'église on utilisa seulement le mur du chevet qui étaya la partie postérieure d'un immeuble neuf. Les mausolées qui la décoraient allèrent prendre place dans d'autres chapelles ou dans les musées. Le Musée des Monuments français s'enrichit du magnifique tombeau des Rostaing, de celui du maréchal de Marillac et du cénotaphe d'Henri de Lorraine, d'un modèle unique du fronton extérieur [3] représentant Henri III recevant dom Jean de la Barrière et ses religieux. La prolongation de la rue de Luxembourg, le percement de la rue du Mont-Thabor et de la rue de Mondovi n'apportèrent aucune découverte intéressante.

La Grande Écurie avait été louée sous la Révolution à différents représentants du peuple; la Petite Écurie

---

1. Décision prise par le préfet de la Seine le 30 ventôse et le 8 germinal an XII.

2. En 1806. Mounier, ancien député aux États généraux de 1789, conseiller d'État en 1804, demeurait au n° 343 (231 actuel) dans l'annexe du ci-devant couvent des Feuillants.

3. L'original fut détruit au moment du percement de la rue de Castiglione.

avait été occupée par un magasin de fers pour la maréchaussée de la République. Toutes deux, mises à la disposition des Consuls à dater du 12 nivôse an VIII, devinrent la demeure des courriers du gouvernement et d'employés subalternes. Leur démolition fut adjugée, le 2 prairial an X, au sieur Girard, moyennant la somme de 11.200 francs.

« Les trois rues qui doivent établir la communication entre celles de Rivoli et Saint-Honoré, dit le *Journal de Paris* du 16 avril 1806, sont tout à fait ouvertes et le sol en est aplani. On peut déjà se faire une idée des maisons uniformes qui borderont ces rues. Il y en a une presque achevée rue de Castiglione. Le rez-de-chaussée est élevé d'un rang de colonnes formant galerie : un ruban de sculpture sépare l'entresol du premier étage qui est spacieux et surmonté de deux autres étages de moindre élévation [1]. »

La vente des démolitions du couvent de la Conception n'eut lieu que le 5 juin 1806; les rues Duphot et Richepanse furent percées l'année suivante [2].

A cette même époque, fut abattu le portail du couvent des Capucines et l'on put jouir, de la place Vendôme, de la double vue des Tuileries et du boulevard. Au milieu de la place, le vieux piédestal qui avait soutenu la statue de Louis XIV œuvre de Girardon, servi de catafalque au cadavre de Lepelletier de Saint-Fargeau, puis de base à une statue en plâtre de la République,

---

1. Le rez-de-chaussée en galerie à l'italienne avait été inscrit dans un projet tracé par Louvois en 1686, au moment de la création de la place Vendôme. Il avait été alors déjà question du percement d'une voie permettant d'apercevoir de la place la perspective du jardin des Tuileries.

2. *Journal de Paris*.

avait disparu en 1800, son emplacement ayant été désigné pour recevoir la première des colonnes qui devaien être érigées dans chaque département en l'hònneur des victoires de la France. Le préfet de la Seine avait posé la première pierre de ce monument et on en était demeuré là. Il ne fut élevé que dix ans plus tard [1].

La rue de Rivoli, les rues de Castiglione et des Pyramides, les rues adjacentes furent pavées en chaussée bombée [2]. Au lieu du seul ruisseau qui auparavant coupait la rue par la moitié dans le sens de la longueur, il y en eut deux qui coulèrent de chaque côté de la chaussée. Il fut aisé de trouver des raisons à ce changement d'un usage séculaire. Les inconvénients de l'ancienne disposition étaient innombrables. Un rapport circonstancié de l'ingénieur en chef Fréminville fit le procès de la chaussée fendue : elle nécessitait autant de sections transversales que les propriétaires exigeaient pour leurs eaux de voies d'échappement; le sol imbibé à l'entour de ces rigoles se creusait d'ornières; le pavage se disloquait. Dans les larges rues dont le ruisseau plus creux accusait de droite et de gauche une plus forte pente, les lourds véhicules, entraînés par leur poids, avaient tendance à glisser au milieu ou, pour mieux dire, au fond de la chaussée et à s'y entrechoquer. La chaussée bombée devait remédier à ces défauts. Malheureusement, elle en eut d'autres que les Parisiens ne tardèrent pas à expérimenter et qui leur firent jeter hauts cris. Les ruisseaux latéraux étaient à claire-voie et

1. Inauguration, 15 août 1810.

2. Le 1er septembre 1809, la chaussée de la rue Saint-Honoré fut transformée de la même manière par ordre du préfet de la Seine,

un simple revers d'un mètre environ les séparait des maisons. Les trottoirs n'étant pas encore inventés, en cas de grosse pluie les inondations étaient fatales. Le fait se produisit rue Saint-Honoré au mois de septembre 1809, quelques jours après que les transformations ordonnées par le préfet y eurent été opérées. Depuis la rue des Boucheries jusqu'à la rue Richepanse, neuf rues dégorgeaient leurs ruisseaux dans la rue Saint-Honoré qui conduisait le tout à l'égout de la rue Saint-Florentin. Un violent orage s'étant déclaré, les deux côtés de la rue Saint-Honoré, entre la place Vendôme et la rue Richepanse, furent convertis en torrents. Les passerelles disposées par les marchands devant les portes de leurs boutiques furent entraînées par le courant. Le public effrayé se précipita dans les magasins : il y eut des clôtures forcées, des carreaux brisés.

Ce fut un tollé général.

Les habitants, propriétaires et commerçants, domiciliés de la rue Neuve-de-Luxembourg à la rue Richepanse, en face de l'Assomption, vers les numéros 390 et autres, adressèrent une pétition au comte Molé, directeur général des ponts-et-chaussées, demandant le rétablissement de l'ancien système [1]. On leur répondit que leurs réclamations étaient mal fondées et l'on attendit. Le 30 décembre, la pluie ayant occasionné de nouveaux dégâts, les marchands de la rue Saint-Honoré dépavèrent la chaussée pour construire des digues et arrêter l'eau qui entrait à flots dans leurs boutiques.

---

1. Plaintes et pétition adressées au ministre de l'Intérieur par les habitants de la rue Saint-Honoré, signées des propriétaires des nos 390, 396, 398. Arch. de la Seine, V. P. C. 1334.

Un honnête citadin, qui logeait rue Saint-Florentin, écrivit au comte Molé [1] :

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser la présente qui vous instruira des inconvénients qui résultent du pavé de la rue Saint-Honoré.

1° Deux personnes ne peuvent marcher sur les bas-côtés sans se heurter.

2° La pente des revers est si rapide que, lorsqu'il pleut, le pavé devient glissant et à tout moment on voit tomber du monde.

3° Les ruisseaux étant très profonds, les boutiquiers sont obligés de jeter des planches en travers pour faciliter à leur clientèle l'accès de leurs magasins. Le soir, les passants risquent de buter dans ces planches et de s'étaler.

4° Lors des grandes pluies, les deux ruisseaux ne sont qu'une rivière et il est nécessaire que des charrettes viennent prendre les gens en face de l'Assomption pour les descendre à la porte Saint-Honoré.

D'autre part, le milieu de la chaussée est si élevé que les cabriolets qui, selon leur habitude, veulent dépasser toutes les voitures, se renversent sur les boutiques et les passants.

Voilà, je crois, Monsieur, ce que l'on devrait observer pour nous qui sommes victimes de ce pauvre résultat. Ce pavé est une persécution continuelle et fait tort au génie de celui qui l'a inventé. Veuillez donc, pour notre sécurité individuelle ainsi que pour le commerce, employer votre pouvoir à faire cesser tous ces désagréments.

Au nom des habitants de la rue Saint-Honoré,

Signé : MARCHAND.

Le 19 septembre 1810, ce fut aux locataires des maisons comprises entre la rue des Boucheries et la rue du Four de se plaindre de la chaussée bombée. Dans cette partie de la rue Saint-Honoré le commerce était surtout

1. Du 31 décembre 1809.

celui des bijoux et des curiosités, objets de parure et de luxe qu'il était indispensable d'exposer sous les yeux du public : or, on n'osait plus s'arrêter devant les vitrines des magasins de peur d'être éclaboussé ou heurté par ceux qui avaient les mêmes craintes. Près de la rue du Four, l'égout de la Barrière-aux-Sergents ne suffisant pas à avaler toute l'eau qui s'y déversait, le désastre était le même que du côté de la rue Saint-Florentin.

Il fallut en revenir à la chaussée fendue.

Le 12 octobre, le comte Molé envoya à M. Bertin, ingénieur en chef du pavé de Paris, la lettre suivante :

Je vous préviens, Monsieur, que j'adresse à M. le préfet de la Seine le projet de reconstruction en chaussée fendue de la chaussée bombée de la rue Saint-Honoré et que je l'invite sans délai à l'exécution des travaux de la première partie comprise entre la rue Saint-Florentin et la place Vendôme[1].

Plus tard, l'adjonction des trottoirs supprima les inconvénients des revers et garantit les maisons de l'envahissement des eaux pluviales[2].

Mais les Parisiens regrettèrent longtemps leur ruisseau, lié dans leurs souvenirs à tant d'événements historiques. Mme de Staël, disgraciée par Bonaparte et que le spectacle des splendeurs alpestres ne pouvait consoler des peines de l'exil, écrivait à l'acteur Talma : « Ah ! mon cher Talma, le ruisseau de la rue Saint-Honoré ! »

1. Arch. de la Seine, V. P. C. 1334.

2. Les premiers trottoirs ne furent installés à Paris qu'en 1825; il y en avait à Londres cependant depuis longtemps déjà. On lit dans les *Aventures parisiennes* de Nougaret en 1808 :

« Les rues de Paris ne sont point susceptibles d'être ornées de trottoirs ainsi que plusieurs personnes se l'imaginent : la multiplicité des portes cochères y met un obstacle presque insurmontable, au lieu qu'à Londres le devant uniforme des maisons ne présente que des espèces de portes d'allée, les écuries et les remises étant sur les derrières. »

Les modifications apportées dans la canalisation parisienne avaient principalement pour but de faire disparaître ces flaques de boue stagnante qui rendaient la capitale malsaine et dégoûtante. Pendant les chaleurs excessives de 1797, des maladies contagieuses s'étaient déclarées, causées « par les fétidités et les horreurs qui baignaient les rues des quartiers les plus fréquentés ». « Il reste encore bien des choses à faire pour l'embellissement et la salubrité de la ville, disait Nougaret en 1808 [1]. On voit des boucheries et des tueries dans plusieurs rues. Les ruisseaux de sang qui s'en échappent attirent les mouches et empoisonnent l'air. » Napoléon avait cependant ordonné la construction de quatre grandes tueries pour remplacer les quarante tueries existantes.

D'après la Constitution de l'an VII, Paris avait été réparti en douze arrondissements et en quarante-huit divisions. En 1805, un décret unifia le système de numérotage des maisons : les nombres pairs désignèrent les immeubles sis à droite de la chaussée, les nombres impairs ceux du coté gauche. On employa des chiffres rouges dans les rues parallèles à la Seine et des chiffres noirs dans les rues perpendiculaires. La rue Saint Honoré fut donc numérotée en rouge. « On remarque depuis quelques jours, dit le *Journal de Paris* du 4 juillet 1805, le cartouche uniforme destiné à recevoir le nouveau numérotage. Les numéros seront placés à la partie la plus apparente de la facade de chaque maison : désormais, les étrangers ne craindront plus de s'égarer. »

Sous le Consulat, la misère qui s'étalait au seuil des

1. *Aventures parisiennes.*

édifices publics, sur les places, à tous les coins de rue et des carrefours, parut diminuer. Durant l'hiver de 1799, le gouvernement avait établi des soupes économiques pour les malheureux. Joséphine en avait pris une à sa charge dans le quartier des Tuileries et Bonaparte s'était inscrit pour un millier de bons. La police combattit la mendicité et obligea peu à peu les vagabonds à demeurer dans la zone excentrique.

En 1804, la rue Saint-Honoré avait reconquis son ancienne réputation de richesse industrielle et commerciale. « Paris, dit Prudhomme, est une foire perpétuelle. Jamais on n'y a vu de magasins aussi brillants. Nous indiquerons spécialement à cet égard la rue Saint-Honoré [1]... » Et il cite parmi les marchands de cette artère, « l'une des plus longues de la ville », — il lui donne 1.659 mètres (853 toises) sur 12 mètres dans sa moindre largeur — Lenormand, le marchand d'étoffes « où le luxe asiatique, le faste allemand et la simplicité anglaise peuvent se satisfaire »; Dulac, le parfumeur; Lecamus, l'antiquaire; Nozéa, l'opticien; Deslauriers, l'éditeur en musique; Tien, le lampiste; Joly, le quincailler et Leignadier, « célèbre fabricant, après voyage en Amérique, de gardes-robes hydrauliques, fixes ou portatives et sans odeur ».

« Le luxe des boutiques, dit un journaliste du temps de l'Empire, est ruineux pour les marchands en tous genres. Il leur faut des boiseries, des sculptures, des verres de Bohème, plusieurs quinquets. Les glaces de

1. « Dans la rue Saint-Honoré, dit Nougaret, on a l'âme mercantile et tournée au commerce. Un négociant qui faisait baptiser à Saint-Roch un gros garçon que venait de lui donner son épouse, emporté par l'habitude, signa sur les registres : « Pierre et Cie ». (*Aventures parisiennes*, 1808.)

grand volume, le bronze ciselé, le cristal taillé, le marbre, les peintures des maîtres les plus habiles sont les ornements ordinaires de la boutique du joaillier, du drapier, de la modiste. Il y a tels de ces magasins dont l'ameublement et le décor valent autant que tout ce qui s'y vendra en une année, sans faire mention de la parure de la marchande et de celle des commis. »

Les principaux cafés étaient alors le café Lyonnais, au coin de la rue du Roule, le café de la Barrière-des-Sergents, le café Militaire, rendez-vous des anciens gens d'armes de la garde, des ci-devant gardes du corps du roi et des chevau-légers, le café Virginie, le café de la Régence et son concurrent, le café Morisson [1], où, vers 1800, fréquentaient Boissy d'Anglas, Deschapelles, le général Duchafault, de Jouy, l'auteur de *Sylla*, et La Bourbonnais, joueurs d'échecs émérites, déserteurs de la vieille académie de la place du Palais-Royal [2]. On trouvait maintenant à manger dans beaucoup de ces établissements et, depuis la Révolution, on y servait, aux heures des repas, « des rognons de veau cuits au vin, des œufs et des côtelettes. »

Toutes les mesures employées par la police consulaire contre la prostitution furent inefficaces. La rue Saint-Honoré était infestée par les filles au soleil couchant : « Il arrive souvent, raconte Kotzebue dans ses *Souvenirs*, que le même homme qui vend des brochures et des calendriers, vous demande à voix basse : « Monsieur, voulez-vous jouir de la plus belle femme de Paris? » J'ignore jusqu'à quel point il serait capable de réaliser sa promesse. »

1. Situé en face du café de la Régence près de la Civette.

2. *Le Palamède*, t. VIII, page 306.

Les *dormeuses* avec leur caisse bombée en forme de nacelle et leurs panneaux peints en bleu lapis, disputaient le pavé aux fiacres, aux *vélocifères*, « recommandables par leur célérité, leur légèreté, la modicité de leur prix » et aux cabriolets, toujours en usage malgré les plaintes et les accidents. Les cabriolets des particuliers étaient numérotés au-dessous de la capote sur le panneau de derrière, en chiffres arabes de trois pouces; ceux de louage en chiffres de quatre pouces, en dedans et en dehors de la voiture. Ils ne pouvaient circuler la nuit sans être garnis de deux lanternes allumées et leurs chevaux portaient au cou un grelot mobile[1]. Précautions insuffisantes. Le 5 février 1805, l'abbé Sicard, instituteur des sourds-muets, était renversé, entre huit et neuf heures du soir, dans le ruisseau de la rue Saint-Honoré par un de ces véhicules. cules. « Grâce à M. Verteuil[2], acteur des Français, et à un garçon tailleur nommé Edme Barthelont, qui arrêtèrent l'équipage au moment où les roues allaient lui passer sur le corps, et grâce à une clef qui opposa quelque résistance et se brisa dans la poche de son gilet, l'abbé en fut quitte pour quelques contusions. »

Le Carnaval avait retrouvé cet éclat joyeux que le peuple aimait à lui donner sous l'ancien régime. De sévères ordonnances, affichées dans les rues et reproduites par les journaux, réglaient les licences que l'on pouvait se permettre sous le masque autrefois, « au bon temps du roi Louis XV ». Il était interdit à toute personne masquée, déguisée ou travestie d'insulter qui que ce fût

1. Ordonnance du 9 messidor an XII (juin 1804). Il est assez curieux de rapprocher cette ordonnance de mesures identiques prises de nos jours par la police concernant les automobiles

2. Oncle de Mlle Georges. (*Journa de Paris* du 9 février.)

et de s'introduire par violence dans les boutiques et les maisons. Il était également défendu à tout individu de provoquer par des insultes les personnes masquées, déguisées ou travesties. Les déguisements de nature à troubler l'ordre public étaient prohibés, de même que le port d'armes telles qu'épée ou bâton. Enfin, nulle personne à pied n'était autorisée à conserver le masque après la chute du jour [1].

« Le temps, dit le *Journal de Paris* du 15 février 1809, n'a pas favorisé cette année les folies du Carnaval. Un vent très fort a constamment soufflé pendant tous les Jours Gras. Une pluie fine chassait des boulevards et des promenades les curieux et les oisifs que le désir de voir les mascarades y attirait en foule. Par intervalles, le soleil apparaissait. On voyait alors des masques isolés, des pierrots égarés, des arlequins, quelques voitures surchargées de Grecs élégamment vêtus et d'énormes poissardes. La soirée d'hier fut néanmoins assez belle. Aussi tout le monde en profita; les masques reparurent en plus grand nombre, les boulevards et les rues s'animèrent en un instant, les fenêtres de la rue Saint-Honoré brillèrent d'illuminations nouvelles. »

Quand on descendait la rue Saint-Honoré vers la fin de l'Empire, on était d'abord frappé de l'aspect vieillot et enfumé de toute la partie comprise entre la rue de la Ferronnerie et la rue de l'Arbre-Sec.

Il y avait là des maisons centenaires, au fond desquelles le commerce avait fait le mort sous la Révolution pour ressusciter après la réaction thermidorienne et se révéler vivace et florissant dès l'avènement du Consulat. Bien que Napoléon eût entrepris le remanie-

1. *Journal de Paris*, 12 février 1806

ment des Halles, rien ne laissait encore pressentir que les travaux dussent s'étendre jusqu'à ces constructions [1]. Les « étaleurs » avaient repris leurs habitudes d'empiètement sur la chaussée. Parmi les marchands qui tenaient le haut du pavé, on remarquait des orfèvres-bijoutiers, tels qu'Adnot (nº 32) et la veuve Yard [2] (nº 92), des drapiers comme Fernet (nº 44), Payen (nº 43), Robache (nº 73), à l'enseigne de l'*Union* ci-devant du *Prince de Conti*, d'Hangest Villemin (nº 75), Legras, au coin de la rue des Prouvaires, des bandagistes comme Aujourdain (nº 49), *A la Renommée des Bretelles*, et Delacroix (nº 64).

Au nº 91, dans un vaste local avec jardin, s'était ouvert à la fin du Consulat le *Cirque des Muses*, bal public qui devint, au commencement de l'hiver 1806 le *Hameau de Chantilly* et qui, en 1810, s'appelait le *Cirque du ci-devant Élysée* sous la direction d'un troisième propriétaire.

Au Hameau de Chantilly se donnaient des concerts et des repas de corps, des bals costumés suivis de loterie. Le célèbre Julien conduisait l'orchestre. Le prix variait entre 1 fr. 80 c. et 3 fr. 60 c. selon la saison. Il y avait un costumier assorti dans l'établissement et Ruggieri le jeune était chargé de l'éclairage et des feux d'artifice.

---

1. La démolition d'un certain nombre de ces immeubles ne devait avoir lieu que sous Napoléon III.

2. « La cour de justice criminelle et spéciale de Paris a jugé et condamné à dix ans de fers le nommé Raguet, convaincu de la fabrication d'un faux poinçon servant à marquer les matières d'or et d'argent, et à trois mois de détention la dame Lemoine, veuve Yard, bijoutière, rue Saint-Honoré, nº 92, convaincue d'avoir fait poinçonner ses bijoux par ledit Raguet. »
(*Journal de Paris*, mars 1809.)

Le Cirque du ci-devant Élysée succéda au Hameau de Chantilly le 24 septembre 1809. « Dimanche prochain. dit le *Journal de Paris*, ouverture du Cirque du ci-devant Élysée, 91, rue Saint-Honoré. Belle salle, nouveau décor; orchestre dirigé par M. Joly; limonadier-glacier; restaurant; billard; bals tous les dimanches. La salle et le jardin sont à louer les autres jours de la semaine pour bals particuliers, concerts, banquets et autres réunions. S'adresser à l'entrepreneur qui s'occupera de tout ce qui concerne ces fêtes. » L'entrepreneur était Velloni, ci-devant officier de bouche, puis limonadier-glacier et fabricant de chocolat. Le 1er novembre, jour de la Toussaint, pendant les interruptions de la danse, une troupe d'artistes italiens interpréta diverses scènes bouffonnes des premiers maîtres d'Italie; le 24, il y eut au Cirque assaut d'armes par les différents professeurs de la capitale et expérience de physique amusante par M. Val, puis grand bal paré (entrée 2 francs, impôt compris). En janvier 1814, encore fête et bal (prix d'entrée 1 fr. 80 c., impôt compris).

En 1802, la maison où était né Molière au coin de la rue des Vieilles-Étuves, menaçant ruine, fut démolie. L'architecte Clavareau dut prendre l'alignement de la rue des Étuves et reculer de 2m,20 la façade sur cette dernière. Alexandre Lenoir fut autorisé par le ministre de l'Intérieur à enlever le poteau cornier pour le Musée des Monuments français [1]. « On travaille en ce

1. Il fut transporté dans la cour de l'École des Beaux-Arts.

« La maison que l'architecte Clavareau reconstruisit se trouva dotée d'une épaisseur assez mince (2m,90 seulement). Pour se faire une idée de la maison de Molière il ne faut pas voir la maison actuelle, écrasée par son étroitesse. Il faut lui rendre sa largeur réelle qui était de 5m,10, se la figurer avec son colombage, ses baies non aveuglées, sa jambe étrière, rapportée en 1750 et qui

moment, dit le *Moniteur* du 2 janvier 1802, à la démolition d'une ancienne maison dont on fait remonter la date au douzième siècle. Elle est construite en bois à la manière du temps et a servi plusieurs fois de modèle à nos peintres. Le citoyen Vincent, par exemple, l'a figurée dans son tableau du *Président Molé*. »

Au 117, presque en face des bocaux multicolores de Cadet de Gassicourt, pharmacien de l'empereur, étincelait la boutique de Foncier [2], « bijoutier de Sa Majesté l'Impératrice. »

La clientèle de Joséphine remontait pour Foncier aux premiers temps du Consulat.

« Au moment du mariage de Murat avec Caroline, raconte Bourrienne dans ses *Mémoires*, Bonaparte n'avait pas beaucoup d'argent. Il ne put donner à sa sœur que trente mille francs de dot. Sentant toutefois la nécessité de lui faire un cadeau et n'ayant pas de quoi lui en acheter un convenable, il prit un collier de perles à sa femme et l'offrit à la future. Joséphine ne fut nullement contente de la soustraction et mit sa tête en campagne pour aviser au moyen de remplacer son collier.

« Joséphine savait que le bijoutier Foncier possédait une magnifique collection de perles fines qui avaient, disait-il, appartenu à la reine Marie-Antoinette.

---

avait nécessité en 1579 l'érection et, en 1673, la réfection du mur mitoyen après un partage de propriété qui avait eu lieu en 1578. Depuis la Révolution, la maison de Molière semble avoir été vouée constamment à la boucherie qui y rappelait précédemment l'état de 1660 à 1676. Vers 1840, elle fut vendue à un boucher nommé Thiébault dont le successeur exerce encore aujourd'hui. (Écrivait M. J.-Romain Boulanger en 1879.)

V. *Le Pavillon des Singes*.

2. Foncier et Marguerite associés, bijoutiers de l'empereur, fabriquèrent tous les joyaux qui servirent au sacre de l'impératrice. V. p. 289.

« Elle se les fit apporter et jugea qu'il y avait de quoi lui faire une très belle parure. Foncier en demandait vingt-cinq mille francs. Comment se procurer cette somme? Joséphine eut recours à Berthier qui était alors ministre de la Guerre. Berthier, tout en se rongeant les ongles suivant sa coutume, se prêta à terminer promptement la liquidation d'une créance pour les hôpitaux d'Italie et, comme les fournisseurs liquidés avaient dans ce temps-là beaucoup de reconnaissance pour leurs protecteurs, les perles passèrent des magasins de Foncier dans l'écrin de Mme Bonaparte. La parure ainsi achetée, une petite difficulté surgit à laquelle Mme Bonaparte n'avait pas songé. Comment faire usage d'un collier acheté en cachette de son mari? Cela était d'autant moins commode que le Premier Consul savait bien que sa femme n'avait pas d'argent et, comme il était, que l'on me passe le terme, un peu tatillon, il connaissait ou croyait connaître tous les bijoux de Joséphine. Les perles restèrent donc pendant trois semaines dans leur écrin sans que Mme Bonaparte osât s'en servir. Quel supplice pour elle! Enfin, n'y tenant plus, un beau jour elle me dit :

« — Bourrienne, il y a demain une grande réunion, je veux absolument mettre mes perles : mais vous le connaissez, il grondera s'il s'aperçoit de quelque chose; je vous en prie ne vous éloignez pas de moi. S'il me demande d'où viennent ces perles je lui répondrait sans hésiter que je les ai depuis longtemps.

« Tout se passa comme Joséphine l'avait craint et espéré. Bonaparte, en voyant les perles, ne manqua pas de dire à sa femme :

« — Eh bien, qu'est-ce que tu as donc là? Comme te

voilà belle ! Qu'est-ce donc que ces perles ? Il me semble que je ne les connais pas.

« — Eh ! mon Dieu si, tu les as vues dix fois ; c'est le collier que m'a donné la République Cisalpine que j'ai mis dans mes cheveux.

« — Il me semble pourtant...

« — Tiens, demande à Bourrienne, il te le dira.

« — Eh bien, Bourrienne que dites-vous de cela ?

« — Oui, général, je me rappelle très bien les avoir déjà vues.

« Et en cela je ne mentais pas, car Mme Bonaparte me les avait déjà montrées. La vérité est d'ailleurs que Joséphine avait reçu un collier de perles de la République Cisalpine ; mais elles étaient incomparablement moins belles que celles de Foncier. »

De la rue du Roule à l'Oratoire, à droite de la rue Saint-Honoré, Dugué, marchand d'aiguilles (n° 106), Chaulin, papetier (n° 116), Billet, épicier (n° 120), Gavet, coutelier (n° 138), Collot, ceinturier (n° 150), Maire, fabricant de nécessaires, et David, sellier-harnacheur (n° 154), occupaient le rez-de chaussée de maisons où logeaient des magistrats comme Creuzé, membre du Corps législatif (n° 146), des notaires comme Robert Dumesnil et Légé l'aîné, des officiers de justice comme l'huissier Huguenot. A gauche, Siéber, marchand de musique, était voisin, au fond de la cour d'Aligre (n° 123), du teinturier dégraisseur Morlet, qui avait établi ses ateliers dans un ancien établissement de bains[1] ; au 125, Imbault, autre marchand de musique précédemment

1. Mabille, professeur de danse que devait plus tard rendre célèbre le bal de l'allée des Veuves aux Champs-Élysées, donna sous l'Empire des leçons aux personnages de la cour et de la haute bourgeoisie dans une maison de la cour d'Aligre.

nommé, avait pour enseigne un mont d'or; à l'hôtel meublé de Provence (n° 129), on vendait des oranges et des arbustes du Midi; au *Mortier d'or* (n° 135), de l'huile fine et de la bougie et, au 147 *bis*, chez Latour, des comestibles fort appréciés des gourmets. Puis, c'étaient Colmant, le bottier, *A la Botte sans couture* (n° 149); Grivelet (n° 156) et Aubinot (n° 213), tous deux fourreurs; Holtzapffel, « facteur d'instruments de musique breveté par Sa Majesté l'Empereur et roi »; le fourbisseur Gordien (n° 217); le gantier Cheilley (même numéro) et le luthier Vineu (n° 245)[1].

Entre la rue des Poulies et l'Oratoire, au n° 247, l'hôtel des Américains, *Aux Deux Têtes noires*, soutenait sa vieille réputation de premier magasin de comestibles de la capitale. « Il est approvisionné, disent tous les journaux du temps, de pâtés de Nérac, de perdreaux rouges aux truffes, dindes désossées, bœuf fumé de Hambourg, jambon et cuisses d'oie de Bayonne, langues fourrées et cervelas de Troyes aux truffes, saucissons, huiles, liqueurs, vins, cafés...[2] »

L'Oratoire, après avoir servi sous le Consulat et pendant les sept premières années de l'Empire, de magasin aux décors du Théâtre-Français[3], de salle de distribution de prix[4], de salle de séances au Lycée républicain devenu en 1804 l'Athénée des Arts[5], de salle de séances à la Société de médecine, et de salle de ban-

---

1. *Le Petit Cicerone parisien; Journal des Débats; Journal de Paris; Moniteur; Annonces et affiches.*

2. *Journal de Paris*, novembre 1809.

3. Saint-Victor : *Tableau de Paris.*

4. *Journal des Débats.*

5. *Journal de Paris.*

quet[1], après avoir abrité la Société statistique. l'Académie d'écriture, le Conseil des prises, habité en 1806 par le président Berlier, le secrétaire général Camelet. par Villiers, membre du Corps législatif, et Béranger directeur de la Caisse d'amortissement[2], fut désigné le 23 février 1811 pour recevoir le Consistoire protestant.

Le décret ajoutait que cette attribution était provisoire « en attendant qu'il eût été pris un parti sur le local à accorder au culte calviniste[3]». L'Empire tomba sans que l'on tînt compte de ces restrictions et les Bourbons sanctionnèrent l'arrêt de Napoléon. Le percement de la rue de Rivoli et l'élargissement de la rue de l'Oratoire, opérés en 1853 et en 1854, renversèrent les dépendances de l'ancienne maison du cardinal de Bérulle, mais sans porter atteinte à l'église demeurée jusqu'à nous le temple de la religion réformée.

Vis-à-vis de l'Oratoire, dans une maison voisine de celle de Potrelles, marchand d'estampes, demeurait Chrétien, graveur de ces portraits au physionotrace qui eurent, sous le Directoire, le Consulat et l'Empire, une incroyable vogue et qu'a remplacés de nos jours la photographie. Chrétien vendait 72 francs le profil qu'il exécutait sur une plaque de cuivre ronde de cinq à six centimètres de diamètre. La ressemblance était frappante.

1. *Moniteur universel* du 22 août 1802.

2. *Almanach impérial*, 1806.

3. Le 12 frimaire an XI, une décision consulaire avait établi à Paris une église consistoriale et deux églises de secours. L'édifice de Saint-Louis-du-Louvre avait été affecté au Consistoire et ceux de Panthémont et Sainte-Marie-Saint-Antoine aux deux églises de secours. En 1811, les travaux de déblaiement de la place du Carrousel ayant nécessité la démolition de l'église Saint-Louis, une décision impériale désigna l'église de l'Oratoire pour recevoir le Consistoire protestant.

Les portraits de Chrétien sont de charmantes œuvrettes que l'on ne recherche pas assez et que l'on peut assez facilement retrouver encore.

De chez Chrétien il n'y avait qu'un pas à faire pour aller au cabinet de lecture du sieur Martinet, où paraissaient, au commencement de chaque quinzaine, les caricatures périodiques de Carle Vernet : plaisantes, morales, égrillardes, généralement bien dessinées, ces images ne manquaient pas d'amateurs. Soulavie, l'auteur des *Mémoires de Louis XVI*, avait collectionné tout ce que l'on avait publié de ce genre depuis 1783[1].

Au 159, en face du magasin de nouveautés *Au Grand Frédéric*, triomphait le vinaigre du sieur Bully « à qui Sa Majesté avait concédé, par décret rendu à Munich, un brevet définitif ». A la hauteur de la Barrière-aux-Sergents, démolie en 1804[2] et dont l'emplacement devait conserver longtemps le nom, de même que subsistait à l'extrémité occidentale de la rue Saint-Honoré celui de la porte de Pidoux rasée sous Louis XV, on remarquait les boutiques d'Étienne le jeune, ceinturier de l'empereur, et du libraire Debray. Rien ne laissait deviner, derrière les maisons en bordure de la rue Saint-Honoré, à droite, entre la rue Croix-des-Petits-Champs et la rue

1. Jean-Louis Soulavie réunit, de 1783 à 1811, une collection importante d'estampes qu'il intitula : *Monuments de l'histoire de France en estampes et en dessins*. Cette collection devint en 1818 la propriété d'Eugène de Beauharnais. Elle appartint ensuite à la princesse de Leuchtemberg. Transportée en Russie, elle revint de nos jours en France et fut vendue à l'hôtel Drouot, au mois de décembre 1903. (Loys Delteil : Catalogue de la vente Soulavie. Préface.)

2. La Barrière-des-Sergents, démolie en 1745, avait été rebâtie ensuite. C'était une bicoque qui servait de corps de garde et entravait la circulation de la rue. Elle disparut de nouveau et définitivement en novembre 1804.

des Bons-Enfants, jadis propriétés de la ci-devant collégiale qu'elles masquaient de leurs murailles élevées surmontées de toits aigus, les métamorphoses qui s'étaient opérées à l'intérieur du vieux cloître. Les cellules des chanoines, profanées, s'étaient transformées en autant de chambres immondes, foyers de vice et de débauche. Une partie de l'église Saint-Honoré avait été jetée à bas pour permettre la construction de l'hôtel meublé du passage d'Athènes, « lieu de prostitution qui, sous ce nom poétique, recevait la visite de Phrynés et d'Aspasies du plus bas étage ».

Depuis 1809, la rue du Champfleury s'appelait la rue de la *Bibliothèque*[1].

A l'angle de cette rue et de la rue Saint-Honoré, il y

---

1. « Cette rue conduisait au Louvre où, par décret du 21 mars 1801, devait être placée la Bibliothèque nationale. Le changement de sa dénomination fut provoqué par les propriétaires qui se plaignaient de ce que la déplorable notoriété attachée à l'ancien nom nuisait à leurs intérêts. La rue du Champfleury était en effet une de celles que Saint-Louis avait, en 1254, affectées aux filles de joie et, au commencement de ce siècle, elle justifiait plus que jamais son antique réputation. » (Ad. Berty : *Topographie historique du vieux Paris*, t. Ier.)

« On a changé depuis peu de jours, dit le *Journal de Paris*, le nom de plusieurs rues sur la demande, dit-on, des propriétaires. Ainsi la rue du Champfleury portera désormais celui de la Bibliothèque, comme voisine du Louvre où il a été question de transférer la Bibliothèque. Elle portait ce nom depuis un temps immémorial. « *Vicus de Campo Florido* » à l'origine, elle fut ensuite la rue du « Champ flori », puis Champfleury. Elle avait été ouverte sur des jardins et des parterres. Pourquoi, en supposant même que la Bibliothèque vienne un jour au Louvre, a-t-on changé ce nom? Cette rue n'aboutit pas devant une porte du Louvre et elle ne conduit pas au local qui pourra être affecté à la Bibliothèque. Si l'on voulait donner ce nom à une rue voisine du Louvre, il fallait le donner à la rue du Coq avec d'autant plus de raison qu'il existe à Paris une autre rue du Coq, ce qui est un inconvénient : la rue du Coq, que l'on appelait il n'y a pas encore longtemps cul-de-sac du Coq, conduit directement à une des portes du Louvre. » (Du 7 août 1809.)

avait un cabaret dont l'enseigne, peinte à l'huile sur une plaque de fer, représentait le roi d'Yvetot, armé de pied en cap, la couronne en tête et un collier au cou. Un matin de l'année 1812 que Béranger se rendait de la rue du Coq au Palais-Royal, il s'arrêta devant cette enseigne et la naïve figure lui inspira l'une de ses meilleures chansons :

Il était un roi d'Yvetot
Peu connu dans l'histoire,
Se levant tard se couchant tôt,
Dormant fort bien sans gloire
Et couronné par Jeanneton
D'un simple bonnet de coton,
Dit-on,
Ah! ah! ah! ah! oh! oh! oh! oh!
Quel bon petit roi c'était là!
La, La.

On conserve encor le portrait
De ce digne et bon prince.
C'est l'enseigne d'un cabaret
Fameux dans la province.
Les jours de fête bien souvent
La foule s'écrie en buvant
Devant:
Oh! oh! oh! oh! ah! ah! ah! ah!
Quel bon petit roi c'était là!
La, La[1].

Le 23 mai 1807, un décret, semblable à celui qui débaptisa la rue du Champfleury, avait donné à la rue Jean-Saint-Denis le nom de Pierre Lescot, l'architecte du Louvre.

En 1806, l'Athénée des Arts reprit possession de sa

1. En 1850, le cabaret du roi d'Yvetot existait encore, mais l'enseigne qu'y avait vue Béranger avait été remplacée par une autre mieux peinte et visant au tableau. (Ed. Fournier : *Paris démoli.*)

toute première salle, au coin de la rue Saint-Honoré et de la place du Tribunat. Le bonhomme Delille, l'un des fondateurs de cette institution et qui en avait suivi les phases, s'attendrit sur ce retour qu'il voulut immortaliser par ses vers. Mais les métaphores du chantre des ombrages de Bagatelle et du ruisseau de la Malmaison parurent à la jeunesse de l'Empire fades et démodées : les cours de technologie du professeur Hassenfrast, alors fort courus, faisaient la controverse de la métaphore et des subtilités littéraires[1].

On disait : la place du *Tribunat*, le *Palais du Tribunat*, le jardin du *Tribunat*, au lieu de la place de l'Égalité, au lieu du Palais-Égalité, du Jardin-Égalité, depuis 1801, depuis que Bonaparte avait fixé le siège du Tribunat au Palais-Royal, dans une vaste salle provisoire qui tenait toute la largeur de la seconde cour, près du Théâtre-Français. Lorsque l'Assemblée fut dissoute en 1807, le Palais-Royal resta sans emploi et les intentions que Napoléon manifesta à son endroit demeurèrent toujours à l'état de projet. Le 24 juillet 1803, les frères Piranesi, établis sous la protection spéciale du gouvernement au collège de Navarre, firent, dans les salons du Palais du Tribunat, une exposition de tableaux peints à l'huile, à l'aquarelle, à la gouache, de modèles de l'antique et de la Renaissance « reproduits fidèlement en une argile très tendre par le citoyen Clodion », de copies de fresques de différents monuments renommés de l'Italie. Ils eurent par la suite un dépôt de leurs œuvres dans un local qu'on leur céda au rez-de-chaussée du palais et une boutique

1. A l'Athénée des Arts, place du Tribunat, Cuvier fait des cours d'histoire naturelle.
(*Journal de Paris*, 1806.)

sur la place. « Sa Majesté l'Impératrice, dit le *Journal de Paris* du 10 février 1809, est allée, mercredi matin, visiter les magasins de MM. Piranesi, place du Tribunat. Elle a examiné avec attention les colonnes militaires et rostrales exécutées en terre cuite, les vases et les urnes de toutes formes et de toutes grandeurs fabriqués dans la manufacture de ces habiles artistes et leur a témoigné la satisfaction qu'elle éprouvait en admirant leurs ouvrages formés sur les plus beaux modèles de l'antiquité. »

Entre le palais du Tribunat et Saint-Roch, on relevait, à droite, les magasins du sellier Moreau (nº 206), le restaurant Frédérick, la maison de jeu de la dame Guillier, vis-à-vis la rue Saint-Nicaise (nº 226), l'épicerie Gobillot, au coin de la rue Traversière, la boutique d'Odiot, fabricant de meubles que dessinait Prud'hon (nº 250), et la confiserie Paliard (nº 256) ; à gauche, la boutique de Biennais, orfèvre de l'empereur (nº 283) [1], la quincaillerie du *Soleil* avec son étrange devise [2], la librairie Masson, au coin de la rue de l'Échelle, le café à l'enseigne de *Saint-Roch*, en face de l'église du même nom, « établissement superbe, orné de glaces, avec salle de bal, billard, salle à manger, chambres meublées »

1. *Almanach du commerce de Paris*, par J. de la Tynna, continué par S. Bottin en 1821.

2. Le citoyen Lange se prétendit seul le droit de fabriquer les quinquets devenus si fort à la mode.

Il intenta un procès à un « artiste » qui prouva les avoir perfectionnés et fut en conséquence maintenu dans le droit d'en fabriquer aussi. Ce nouveau lampiste s'établit en l'an X rue Saint-Honoré, près de celle de Rohan. Il fit peindre au-dessus de sa porte un soleil qui éclairait un globe dont on voyait une partie. Entre le le soleil et le globe paraissait un ange qui, étendant ses ailes, semblait vouloir intercepter les rayons de l'astre. Sous l'enseigne on lisait cette légende : « Le soleil luit pour tout le monde... malgré l'ange ».

A l'avènement du Consulat, Bonaparte avait levé les arrêts de proscription concernant les prêtres réfractaires. Quoiqu il ne fût pas question de rétablir officiellement le culte catholique, le gouvernement fit montre de tolérance envers la religion et, le jour de Pâques de l'année 1800, la grand'messe fut célébrée à Saint-Roch. Mme Récamier quêta; le comte de Thyard lui donnait la main; la nef se trouva trop petite pour la foule des assistants. La sensation produite par la beauté de la quêteuse fut telle que l'on montait pour la voir sur les chaises, sur les piliers, sur les autels des chapelles latérales. Les pauvres bénéficièrent de cette circonstance : la quête rapporta vingt mille francs.

Apres le Consulat, l'abbé Claude-Marie Marduel, curé de Saint-Roch conformément aux volontés de l'Église, successeur de Jean-Baptiste Marduel, démissionnaire en 1789, entra officiellement en fonctions. Il conçut de cet avènement une légitime joie et aussi un peu d'orgueil; il se glorifia d'une réparation qui venait en même temps que la « revanche de la vérité sur l'erreur impie ». Il déplut à Bonaparte. Le 15 octobre, Mlle Adrienne Chameroy, danseuse de l'Opéra, vint à mourir : Saint-Roch étant sa paroisse, on l'y porta. L'abbé Marduel, moins enclin à l'indulgence que son prédécesseur qui avait absous la Guimard et autres pécheresses à demi repentantes, refusa à Mlle Chameroy l'accès du sanctuaire, disant qu'une femme de théâtre, même morte, ne pouvait être admise dans le saint lieu ni recevoir les bénédictions de l'Église. Cette résistance choqua les assistants; des rumeurs s'élevèrent et l'affaire eut certainement pris de fâcheuses proportions, sans le comédien Dazincourt qui calma la foule en emmenant

le convoi aux Filles-Saint-Thomas [1], dont le desservant fut moins rigoureux et plus hospitalier.

L'incident fit du bruit. L'opinion publique s'émut et le Premier Consul dut sévir : il avait rétabli la religion « mais non pas ses abus ». Il exigea de l'archevêque un châtiment exemplaire : l'abbé Marduel fut condamné à trois mois de retraite : « Le curé de Saint-Roch, dit le *Moniteur* du 30 brumaire, a, dans un moment de déraison, a refusé de prier pour M[lle] Chameroy et de l'admettre dans l'église. Un de ses collègues, homme plus sensé et mieux instruit de la véritable morale de l'Évangile, a reçu le convoi dans l'église Saint-Thomas où le service s'est fait avec toutes les solennités ordinaires. L'archevêque de Paris a ordonné trois mois de retraite au curé de Saint-Roch, afin qu'il puisse se souvenir que Jésus-Christ commande de prier même pour ses ennemis et que, rappelé à ses devoirs par la méditation, il apprenne que toutes ces pratiques superstitieuses conservées par quelques rituels et qui, nées en des temps d'ignorance ou créées par des cerveaux échauffés, dégradaient la religion par leurs niaiseries, ont été proscrites par le Concordat et la loi du 18 germinal [2] ».

---

1. L'église des Filles-Saint-Thomas était regardée comme une succursale de Saint-Roch.

2. Cet article fut publié par ordre de Bonaparte qui le dicta probablement. Andrieux mit en vers les obsèques de M[lle] Chameroy. Il composa, sous une forme aimable et spirituelle, un petit poème où il mit en scène la danseuse, saint Roch, saint Pierre et saint Thomas et qu'il termina par un éloge des beautés de l'Opéra.

> O vous, soutiens de ce bel Opéra,
> Vous que sur terre on fête, on préconise,
> Qu'on applaudit et qu'on applaudira
> En attendant que l'on vous canonise,
> Troupe élégante, aimable, bien apprise
> Vous voilà donc en paix avec l'Église ;
> En paradis chacun de vous ira
> Mais que ce soit le plus tard qu'il pourra.

Le 16 janvier 1815, les mêmes difficultés se produisirent aux

Du 15 juillet 1801 à la fin de l'Empire, l'histoire de Saint-Roch se résume à une énumération de cérémonies et de fêtes religieuses : messe pour le repos de l'âme de MM. les Curés décédés dans l'espace des dix-huit dernières années, le 12 mars 1803; messe d'actions de grâces pour remercier la Providence d'avoir préservé le Premier Consul des attentats de Pichegru et de Cadoudal, le 9 mars 1804; exposition sur le maître-autel, pendant tout le temps de l'octave de la Fête-Dieu, du monument élevé à la gloire de la Religion par Dutfoy et dédié à Sa Sainteté Pie VII (1805)[1]; funérailles de Mme la marquise de Montesson, le 10 février 1806 : exposition du corps de la défunte en chapelle ardente durant huit jours, enterrement avec messe en musique et la pompe usitée pour l'épouse d'un prince de sang royal, le tout par ordre de Napoléon qui avait rendu à la veuve du duc d'Orléans son titre et son douaire; concurremment avec ces obsèques, celles, plus modestes, de Mlle Marquise, première maîtresse du duc[2]; restitution, en 1808, aux chapelles de la croisée, du tableau de Vien, *Saint-Denis prêchant la foi en France*, et du tableau de Doyen, *la guérison des Ardens*[3]. La même année fut repris le projet abandonné d'élever dans une chapelle de Saint-

obsèques de la comédienne Raucourt. L'entrée de Saint-Roch fut refusée à la dépouille mortelle de la célèbre actrice, bien que celle-ci eût fait des dons considérables à l'église. Une irritation subite s'empara des assistants : quelques individus haranguèrent du haut du perron le peuple dont la foule grossissait. Les portes furent enfoncées et le cercueil entra. Louis XVIII, prévenu, envoya un de ses aumôniers. Le service eut lieu et le cercueil fut conduit ensuite au Père-Lachaise. (Charles Catelin : *Chroniques et légendes des églises de France sous l'empereur Napoléon III.*)

1. *Journal de Paris.*

2. M. de Lévis : *Souvenirs.*

3. Saint-Victor : *Tableau de Paris.*

Roch, un monument à Mme et à Mlle Deshoulières. On lit dans le *Moniteur* du 30 novembre : « Une réunion de littérateurs et d'amis des lettres a prévenu M. le curé de Saint-Roch qu'elle était dans l'intention de faire élever un mausolée à la mémoire de Mme et de Mlle Deshoulières. L'abbé Marduel a consenti à être dépositaire de ces fonds... » Ajoutons à la précédente nomenclature, l'enterrement de Vestris père, avec messe chantée par les artistes de l'Opéra, le 27 septembre 1808; l'enterrement de Dazincourt, professeur au Conservatoire de Musique, le 31 mars 1809; la fête en l'honneur de saint Roch, le 20 août 1809, en présence du cardinal Maury; les obsèques de Luce de Lancival, le 19 août 1810. A la messe de sainte Cécile, les premiers artistes de la capitale, Bertin, Lavigne, Théodore, musiciens de Sa Majesté l'Empereur et roi prêtaient leur concours; Lefèbvre Vély, successeur de Balbâtre tenait l'orgue. Les *Te Deum*, les anniversaires, toutes les solennités annuelles du culte catholique étaient célébrées avec un éclat qui laissait peu à envier aux temps passés.

Au mois de juin 1804, le gouvernement, voulant disposer de la maison de Longueville, sise place du Carrousel et où était installé le Dépôt des Lois, celui-ci avait été transféré rue Saint-Honoré, près Saint-Roch, à l'hôtel de Boulogne, immédiatement après la maison de Breteuil qui se trouvait, comme l'on sait, au coin de la rue de la Convention. Un sieur Rondonneau tenait du citoyen Prault cet établissement, institution fort ancienne où était conservée « toute la collection de la législation française depuis 1200 ». Rue Saint-Honoré, le Dépôt des Lois s'appela la *Galerie Napoléon*. La salle de consultation était ornée d'un portrait de l'empereur, œuvre du sculpteur Chaudet; un arc de triomphe, au fronton

duquel se lisait la devise : *Armis et legibus*, encadrait le buste et les murs de la pièce étaient décorés d'écussons chargés d'inscriptions conçues dans un style lapidaire à la gloire du souverain législateur et conquérant. Il y avait à la Galerie Napoléon une salle de lecture, une bibliothèque, un magasin de vente et un salon pour conférences où le docteur Gall fit ses cours de physiologie du cerveau.

Aux environs de cette maison s'étaient logés les jurisconsultes Quenel (n° 315) et Rendu (n° 317), Boivin, avoué au tribunal de première instance, le chirurgien Baseilhac, les notaires Montaud, Dunays et Gillet (n°s 327 et 331). En face, au coin de la rue de la Sourdière, était venu habiter le docteur Guillotin [1] ; entre la rue de la Sourdière et le marché des Jacobins, demeuraient le jurisconsulte Piet, Marcotelle, membre du Corps législatif et Lemaître, notaire.

C'est seulement en 1809 que l'on put voir s'élever à la place des bâtiments du ci-devant monastère des Jacobins, les pavillons du marché Saint-Honoré. « Des pavillons élégants qui seront une sorte de halle couverte », le *Journal de Paris*. « Le jour de la Mi-Carême, les marchands de comestibles furent installés en cérémonie et au son des instruments dans les locaux de la partie occidentale du marché, ceux de droite restant encore à faire [2]. »

« Si l'on veut avoir une idée, disent les *Débats* du 19 juillet 1810, de la rapidité des constructions qui s'élè-

1. Rue de la Sourdière n° 30, dit l'*Almanach impérial* de 1806; rue Neuve-Saint-Roch n° 24, dit le *Petit Cicerone parisien* en 1808. Ceci semblerait prouver que la maison avait deux issues. Guillotin mourut à cette adresse en 1814.

2. *Journal de Paris* du 12 mars 1809.

vent actuellement à Paris, il faut jeter un coup d'œil sur le nouveau marché des Jacobins, rue Saint-Honoré. Toutes les maisons à droite et au midi commencées cette année sont déjà à peu près achevées et le seront complètement cet hiver. » Le marché semble donc avoir été terminé à cette époque.

En face, au n° 331, près de l'hôtel de l'architrésorier Lebrun, Jean-Marie Farina, distillateur breveté de Sa Majesté l'Impératrice, débitait la célèbre Eau-de-Cologne [1].

L'ancien hôtel de Noailles était devenu l'hôtel de l'architrésorier Lebrun. La maison dite, avant 1789, le grand hôtel de Noailles, estimée sous la Révolution 270.000 francs, mise en location 15.000, restée longtemps vacante, occupée ensuite par des comités de la Convention et de l'État-Major, louée en l'an VI à des députés, puis au citoyen Planel, moyennant 13.200 francs, avait été affectée, tous baux antérieurs ayant été résiliés à dater du 1er nivôse an VIII, au service des Consuls. Le commandant de la garde Leclerc y eut son logement [2]. Sous l'Empire, l'architrésorier Lebrun reçut pour palais l'hôtel de Noailles. Saint-Victor, qui en parle dans son *Tableau de Paris* en 1808, vante « sa grande porte flanquée de deux colonnes ioniques soutenant un balcon, l'attique et l'entablement, sa cour d'honneur et son péristyle à six colonnes d'ordre dorique, creusé de niches où l'on voit des statues ».

Quant à la maison dite petit hôtel de Noailles, elle avait été par arrêté préfectoral du 9 messidor an IX,

---

1. V. le *Moniteur* de 1809.
2. Archives de la Seine.

restituée aux héritiers de ses ci-devant possesseurs [1].

Près de la place Vendôme, à droite de la rue Saint-Honoré, à côté de l'un des huit bureaux de poste qui, en 1806, se partageaient la commune de Paris en portions à peu près égales, habitaient Raguideau, notaire de l'empereur, chez qui avait été conclue la vente du domaine de Bagatelle et celle de tant d'autres biens nationaux et à qui succéda Noël, Lucy, membre du Corps législatif, et Brière de Mondétour, maire du IIe arrondissement [2].

De la place Vendôme à l'extrémité occidentale de la rue, Duranteau, Jubié, Chappuis, Martin-Bergnac, Dubosc, membres du Corps législatif, occupaient des appartements dans quelques-uns des beaux hôtels de l'aristocratie et de la finance de l'ancien régime; le docteur Bourdois de la Motte demeurait au n° 368, Mme de Saint-Légier, ex-chanoinesse, auteur d'*Albert et Ernestine ou le Pouvoir de la Maternité*, au 382; le peintre Kinson au 392. Au 488, vis-à-vis de la rue Saint-Florentin, le rôtisseur Canda « donnait à dîner à la carte et faisait sur commande les repas les plus somptueux », et le débit de vins du sieur Berceon faisait l'angle de la rue Saint-Honoré et du boulevard.

En 1808, il n'était question à Paris que du Cirque Olympique, hippodrome aménagé par l'écuyer Franconi sur les terrains du ci-devant monastère des Capucins, à l'emplacement actuel du Nouveau-Cirque [3]. L'inspecteur

---

1. Archives de la Seine.

2. Lepeletier, Mont-Blanc, Butte-aux-Moulins, Faubourg-Montmartre.

3. De 1801 à 1808, Franconi avait donné son spectacle dans un manège construit sur le jardin des Capucines, entre le boulevard et la place Vendôme (aujourd'hui rue de la Paix). Ruggieri : *Les Fêtes et les réjouissances publiques*.

des travaux des Tuileries Heurtault, architecte de ce manège, en avait orné la porte du bas-relief qui décorait, avant sa démolition, la façade des Écuries du Roi. C'était une tête de cheval d'un beau caractère, œuvre de maître Ponce, selon Sauval, ou de Germain Pilon comme l'assure Collet, sans trop de raison toutefois. Le Cirque Olympique avait une seconde entrée rue du Mont-Thabor.

Les exploits de Franconi étaient restés vivants dans la mémoire de nos grand'mères. Pantomime, exercices d'équitation, danse et voltige sur chevaux attirèrent longtemps rue Saint-Honoré la foule idolâtre. Franconi possédait une « voiture nomade » qui fut lors de son apparition, un sujet de curiosité générale.

On lit dans le *Moniteur* du 2 juillet 1808, à l'article intitulé : *Arts mécaniques :* « On a déjà annoncé cet hiver que M. Franconi père avait inventé une voiture contenant un appartemant complet. On disait que M. Franconi, alors à Brunoy, devait faire venir à Paris cette voiture dans la belle saison. Elle y est en effet arrivée. Elle est exposée dans l'enclos des Capucins (entrée par la rue de Castiglione). La construction en est simple : elle se compose d'une caisse portée par un train de calèche ordinaire ; la caisse, qui comprend tout ce que le véhicule a de remarquable, est dans les proportions de quinze pieds de long sur sept et demi de large et six de haut ; elle est suspendue à trois pieds de terre. Des rateliers se trouvent disposés sur les quatre faces pour donner à manger à seize ou vingt chevaux : des toiles de coutil dont la caisse est enveloppée pendant la route, s'élèvent, abritent les chevaux et présentent l'aspect d'une grande tente placée autour d'un pavillon surmonté d'un paratonnerre. Des portes s'ouvrent de droite et de

gauche et des escaliers de six marches servent à monter et descendre très commodément. Une cloison partage l'intérieur en deux pièces dont l'une sert d'antichambre, de cuisine ou de salon et l'autre de chambre à coucher. Toutes les deux sont agréablement décorées. Le dessous et l'encadrement du lit contiennent le linge, les hardes et les ustensiles : le dessous des chaises est mis à profit pour renfermer des provisions. Une cheminée donne une chaleur favorable en hiver et sert à la préparation des mets. Table pour douze personnes au moins, meubles, glaces, vaisselle et tout ce qu'un long voyage rend indispensable est convenablement installé. Un lit de domestique est placé dans un panier soutenu entre les brancards du train. Une galerie, pratiquée sur le devant de la caisse, sert de siège au cocher. Quatre chevaux suffisent pour traîner la voiture en poste ; elle est peu cahotante et la suspension en est aussi bonne que possible. »

Le 1er janvier 1809, MM. Franconi fils se couvrirent de gloire dans la pantomime équestre *Barbe-Touffe dit le Balafré ou les Valaques* ; le 19, nouveau succès dans *la Belle Espagnole ou l'entrée des Français à Madrid*. « Le 15 mars, à la première représentation de *la Prise de la Corogne*, le public, dit le *Journal de Paris*, s'amusa beaucoup d'une scène bouffonne à laquelle il ne s'attendait pas. Une écuyère élégante venait d'accomplir des merveilles. Un grossier paysan en guêtres et en sabots s'écrie du haut des bancs qu'il en ferait bien autant. Les spectateurs le prenant au mot, il descend dans l'arène, s'avance gauchement, monte à cheval avec peine, tombe plusieurs fois assez lourdement, remonte et est emporté par son coursier de manière à effrayer les assistants. Au moment où l'illusion était la

plus complète et tandis que le cheval courait avec le plus de rapidité, voilà que le paysan se dénature, se place debout sur la croupe de l'animal, quitte ses sabots, son habit, ses deux vestes, ses huit gilets, sa perruque, ses guêtres, ses bas, son pantalon, sa chemise... Oui, sa chemise ! Mais rassurez-vous, amis de la décence. Vos yeux ne seront blessés par aucune image obscène. On vit sortir de cette grossière enveloppe, le jeune Franconi dans le costume le plus élégant : c'était une espèce de féerie. »

Au mois de mai, les débuts du cerf Coco, « âgé de trois ans », firent sensation ; il serait fastidieux d'énumérer les divertissements sans cesse renouvelés du Cirque Olympique, consignés dans tous les journaux, reproduits par l'estampe et la gravure en couleurs. En 1810, les fils Franconi, « à la suite de discussions d'intérêt » durent fermer leur théâtre ; ils portèrent à l'étranger leurs travaux et leur industrie. Le 24 décembre, la foule vint les applaudir une dernière fois [1]. Mais ils reparurent sur l'arène de la rue Saint-Honoré à la fin de l'Empire et se firent acclamer, en 1814, dans *la Bataille de Denain* et dans *la Pucelle d'Orléans*.

Le 25 germinal an XI, un arrêt, daté de Saint-Cloud et signé de Bonaparte, avait distrait le dôme de l'Assomption et ses dépendances de la vente des terrains et bâtiments nationaux situés entre la rue Saint-Honoré et les Tuileries et affecté cet édifice et ce domaine à l'établissement d'ateliers et de magasins de décoration pour les théâtres des Arts et de la République.

Sous l'Empire, Napoléon qui avait placé la fête de son patron au 15 août, jour de l'Assomption, décida que

1. *Journal des débats.*

l'église qui portait le nom de cette solennité religieuse serait à l'avenir la paroisse du I[er] arrondissement au lieu de la Madeleine de la Ville-l'Évêque. Le 6 janvier 1805, le pape Pie VII visita le sanctuaire.

Le 23 mars de la même année, on y célébra les obsèques du vice-amiral Bruix, grand officier de l'Empire, grand officier de la Légion d'honneur, inspecteur général des côtes de l'Océan, conseiller d'État, décédé au moment où Napoléon allait l'investir du commandement de la flotte de Boulogne.

La coupole du dôme, tendue de draperies noires qui interceptaient la lumière du jour, était éclairée par des milliers de cierges. Un cénotaphe se dressait au centre de l'enceinte, chargé comme elle de tous les insignes dont le défunt avait été revêtu. Plusieurs ministres, grands officiers, généraux, sénateurs, conseillers d'État, assistèrent à la cérémonie. Le convoi, suivi de six mille hommes, fantassins et cavaliers, s'achemina par la rue Saint-Honoré vers le cimetière Saint-Antoine [1].

En 1808, l'empereur ayant élevé l'Assomption au rang de paroisse du palais des Tuileries, voulut lui donner l'ampleur qui convenait à ses nouvelles fonctions. Molinos, architecte de la Ville et du département, fit un projet qui consistait à agrandir le monument d'une nef en forme de basilique en réservant le dôme pour le chœur. Ce projet ne fut jamais exécuté.

Au delà de l'Assomption, se trouvaient les boutiques du pharmacien Fallope, dont le père était monté sur l'échafaud avec Robespierre (n° 381), et du coffretier Alexandre. Le bureau de M[me] Dupont, commissionnaire du Mont-de-Piété, au 389, faisait vis-à-vis au débit

1. *Journal de Paris*.

de vins de Berceon à l'angle de la rue Royale[1].

Les événements du Consulat et de l'Empire qui ont laissé des souvenirs dans la rue Saint-Honoré sont innombrables.

Le 3 nivôse an IX, l'explosion de la machine infernale de la rue Saint-Nicaise brisa les vitres des maisons entre la rue de l'Échelle et le Palais-Égalité, couvrit la chaussée « de débris informes et de fers tordus ».

Le 2 décembre 1804, les magnificences du sacre se déroulèrent de la rue Saint-Nicaise à la rue du Roule.

Dès le 20 novembre, une agitation extraordinaire s'empara de la rue Saint-Honoré. Les étrangers accourus de tous côtés dans la capitale et les Parisiens se portaient en foule chez Odiot, où l'on pouvait voir le sceptre du couronnement, « d'argent, enlacé d'un serpent d'or, terminé par un globe sur lequel Charlemagne est assis », chez Biennais, où étaient exposés la couronne de l'empereur, le grand collier de l'Ordre et la main de justice, et surtout chez Foncier et Marguerite, où il était permis d'admirer les joyaux destinés à l'impératrice : une couronne, un diadème, une ceinture. « La couronne, dit le *Moniteur*, a huit branches dont les extrémités se réunissent sous la base d'un globe d'or surmonté d'une croix. Les branches sont garnies de diamants; quatre d'entre elles ont la forme des feuilles du palmier; les quatre autres celle des feuilles du myrte. L'endroit où les branches s'abaissent suivant une courbe pour aboutir sous le globe, présente un cordon circulaire incrusté de huit émeraudes. L'espèce de bandeau sur lequel la couronne est appuyée et qui pose sur le front, est de perles et d'améthystes. Le diadème se compose de quatre rangées de

1. *Petit Cicerone Parisien.*

pierreries, toutes du plus bel éclat et entourées de feuillages de diamants. La ceinture est un ruban d'or enrichi de trente-neuf pierres roses; les plus grosses sont disposées sur le devant, les autres vont en décroissant jusqu'aux extrémités qui seront nouées sous le manteau. L'attention des curieux se fixe encore. dans le cabinet de M. Marguerite, sur un magnifique baudrier d'or destiné à un des maréchaux de l'Empire. »

La veille du sacre, on procéda au balayage des rues, places, quais que devait parcourir le cortège. Les habitants effectuèrent eux-mêmes ce nettoyage, chacun en ce qui les concernait. La rue Saint-Honoré, de la rue Saint-Nicaise à la rue du Roule, fut sablée. Des corps de musique militaire traversaient la ville en exécutant des fanfares; des salves d'artillerie, tirées d'heure en heure, annonçaient la fête du lendemain : le soir, à chaque salve, les tours, les clochers, les édifices publics, les lieux élevés de Paris s'embrasèrent pendant quelques instants de flammes de Bengale; on dansa dans les carrefours et tous les spectacles jouèrent gratis.

Le 11 frimaire an XIII, le 2 décembre 1804, Paris se réveilla au bruit du canon et des cloches. A huit heures du matin, des Tuileries à la Cité, on interdit la circulation des rues à toutes les voitures qui ne faisaient pas partie du cortège. Les rues adjacentes de la rue Saint-Honoré, la place du Tribunat, le carrefour de l'Arbre-Sec furent envahis par les curieux : on voyait passer les fonctionnaires publics, en habit et en petit manteau, avec leurs femmes en robes de velours noir brodées d'argent; puis le Conseil d'État et le Tribunat se rendirent en corps à Notre-Dame. A neuf heures, Pie VII sortit des Tuileries dans un carrosse à huit chevaux gris;

une tiare d'or, les attributs de la papauté décoraient l'impériale; un ecclésiastique, sur une mule et portant une croix de vermeil, précédait Sa Sainteté. A onze heures, des salves d'artillerie annoncèrent le départ de Leurs Majestés et ce fut, bientôt après, au tournant de la rue Saint-Nicaise et dans la rue Saint-Honoré pavoisée du haut en bas de ses vieilles maisons, l'apparition des souverains sous la pourpre et l'hermine, dans une voiture éclatante d'or, aux vantaux décorés d'après les dessins d'Eugène Isabey, surmontée de la couronne impériale soutenue par quatre aigles aux ailes éployées, flanquée de laquais chamarrés, traînée par huit chevaux de couleur isabelle, somptueusement caparaçonnés, la crinière nattée, la tête empanachée de plumes blanches. Sept ou huit mille hommes de cavalerie escortaient le carrosse impérial. « Le temps, dit le *Moniteur*, était meilleur qu'on ne pouvait l'espérer dans une saison ténébreuse; un brouillard léger flottait dans l'air; il se dissipa et le soleil se montra au moment où l'Empereur arrivait à l'Archevêché. »

Le retour s'opéra par la rue Saint-Denis et les boulevards. Le soir, Paris illumina; un feu d'artifice fut tiré place Vendôme : on dansa dans les rues toute la nuit.

Le 12 frimaire, furent distribuées les médailles du couronnement.

Le 18, le peuple reçut gratuitement du pain, des cervelas, des volailles, et les fontaines publiques versèrent du vin comme aux jours de liesse du Moyen Age.

Le 25, la Ville rendit à l'empereur les honneurs de la fête du sacre. La pompe impériale se déroula de nouveau dans la rue Saint-Honoré; à quatre heures de l'après-midi, les voitures cessèrent de circuler et la

chaussée fut abandonnée à la foule qui se promena et dansa jusqu'au lendemain matin.

Pendant neuf ans, les hauts faits de l'épopée napoléonienne eurent tous leur retentissement rue Saint-Honoré. Sans cesse à la parade, épurée de ses boues, jonchée de fleurs, elle fut la voie triomphale où reçurent leur véritable consécration les victoires de la France, où passèrent, la hampe basse, les drapeaux enlevés à l'ennemi, envoyés poudreux et déchirés des champs de bataille de l'Allemagne, où caracolèrent les brillants bataillons, allant au Carrousel, aux revues de quintidi ; elle s'orna, aux anniversaires des solennités glorieuses, aux proclamations de paix d'inscriptions lumineuses « *à Napoléon le Juste*[1] » ; elle reçut, à son entrée dans Paris, l'archiduchesse Marie-Louise d'Autriche. « Le soir de ce jour, disent les *Débats*, l'hôtel de l'architrésorier, le palais du Tribunat, Saint-Roch, l'Assomption, éclairés de pots-à-feu, d'étoiles et de comètes, présentèrent un spectacle inusité. » Le 15 août 1810, l'inauguration de la colonne de la place Vendôme sembla mettre le sceau à l'apogée du pouvoir impérial[2]. Trois ans après, tout était changé, et la chute de l'Empire imminente : aux succès d'une fortune prodigieuse avaient succédé les revers et la défaite.

---

1. C'était ce que l'on appelait des illuminations « à transparent » Ce fut là le début de nos modernes enseignes lumineuses.

2. Toutefois, cette fête, qui pour nous fait époque dans l'histoire des fastes napoléoniens, n'eut pas l'éclat que l'on pourrait croire. Le récent mariage de l'empereur avec l'archiduchesse Marie-Louise rendit difficile toute manifestation autour d'un monument qui exaltait la défaite de l'Autriche. C'est à peine si les journaux parlent de cet événement. Napoléon leur imposa silence et fit même suspendre la publication d'un ouvrage gravé, qui, en même temps que sa propre gloire, consacrait le talent des nombreux artistes qui avaient collaboré à l'ornementation de la colonne de la Grande-Armée.

Le 2 janvier 1814, la rue Saint-Honoré fut le théâtre d'une scène à la fois grandiose et poignante.

Les armées coalisées de l'Europe cernaient la France de toutes parts. Wellington était aux Pyrénées, Schwartzenberg occupait la Suisse, Blücher la Silésie, Bernadotte la Belgique. Napoléon, en lutte avec le Corps législatif qui opposait à ses volontés une résistance intempestive, abandonné de ses maréchaux fatigués d'une guerre continuelle, seul avec son génie et des troupes de conscrits dont quelques bandes de vétérans formaient le noyau, se préparait à entreprendre l'immortelle campagne de 1814.

Avant de quitter Paris, il voulut mettre à l'épreuve l'opinion populaire.

A deux heures de l'après-midi, sans que personne en fût averti, l'Empereur monta à cheval et, suivi d'un seul aide de camp et d'un page, sortit des Tuileries. Où alla-t-il ! A l'aventure, par les petites rues dont le réseau s'étendait de Saint-Germain-l'Auxerrois à Saint-Jacques-la-Boucherie, sur les quais, à travers le Marais et le quartier Saint-Antoine. Reconnu à sa sortie du Louvre, il fut environné aussitôt par la foule, les cris de « Vive l'Empereur ! » jaillirent de toutes les poitrines. Escorté d'un peuple innombrable, Napoléon revint au palais. Il descendit la rue Saint-Honoré dans toute sa longueur. Place du Tribunat, le délire de la multitude atteignit à son comble. Les uns demandaient à être admis dans la garde impériale; ceux-ci juraient de mourir plutôt que de souffrir l'invasion de l'ennemi. Un jeune homme s'écria : « Ils ne viendront pas, Sire, comptez sur nous comme nous comptons sur vous ! — Oui ! Oui ! Comptez sur nous ! » répétèrent mille voix. « A tous, ajoute le *Journal de Paris* qui est le seul, je

crois, à rapporter cette émouvante manifestation, Sa Majesté répondait avec bonté. Elle rentra aux Tuileries par les jardins où l'affluence était telle que les avenues en étaient obstruées. Elle put se convaincre que tous les citoyens étaient animés du plus entier dévouement pour la personne de leur souverain. »

Napoléon rejoignit l'armée le lendemain. Il ne devait plus revoir la rue Saint-Honoré qu'après l'île d'Elbe. Mais le peuple qui l'avait acclamé le 2 janvier 1814 ne l'oublia pas et ce souvenir valut à l'Empire le crépuscule des Cent-Jours.

Le 31 mars 1814, à midi, l'empereur de Russie, le roi de Prusse et le prince de Schwartzenberg firent leur entrée dans Paris à la tête d'une partie de leurs troupes.

Une proclamation, signée du baron Pasquier, préfet de police, et du baron Chabrol, préfet du département de la Seine, fut affichée sur les murs rue Saint-Honoré. Elle était conçue en ces termes :

Citoyens,

Les événements de la guerre ont amené à vos portes les armées des puissances coalisées.

Leur nombre et leurs forces n'ont pas permis à nos troupes de continuer la défense de la capitale.

Le maréchal qui la commandait a dû faire une capitulation fort honorable.

Une longue résistance eût compromis la sûreté des personnes et des propriétés.

Cette sûreté est aujourd'hui garantie par cette capitulation et par la promesse de Sa Majesté l'empereur Alexandre qui a donné ce matin au corps municipal les assurances les plus positives de sa protection et de sa bienveillance pour les habitants de cette capitale.

Votre garde nationale demeure chargée de protéger vos personnes et vos propriétés.

Restez donc calmes et tranquilles dans ce grand événe-

ment et montrez à cette occasion le bon esprit qui vous a toujours signalés.

A peine arrivées à Paris, les troupes alliées se répandirent dans les principaux quartiers pour en visiter les monuments.

« Vers les cinq heures, dit le *Journal des Débats* du 1er avril, les cours du Palais-Royal ressemblaient à un bivouac de cavalerie ; elles étaient occupées par les équipages des officiers supérieurs étrangers qui étaient venus prendre leurs repas chez les restaurateurs. Les cafés de la rue Saint-Honoré étaient remplis de Russes, d'Autrichiens, de Bavarois, de Wurtembourgeois, de Prussiens. Beaucoup de soldats entraient dans les magasins pour y faire des emplettes qu'ils payaient avec empressement. » Le parti royaliste exultait. Çà et là, se montraient des cocardes blanches et les cris : « Vive le roi! Vive Louis XVIII! » se faisaient entendre.

Le lendemain, « un peuple pénétré de reconnaissance » acclama le tzar Alexandre et lui décerna le nom de « Magnanime ». L'empereur de Russie avait élu son domicile rue Saint-Florentin, à l'hôtel de Bénévent [1].

Le 4, les dames de la Halle lui portèrent des bouquets.

Puis, les portraits de Louis XVIII inondèrent les marchands de gravures et les librairies. Chez Potrelles, rue Saint-Honoré, en face de l'Oratoire, on vendit, le 8 avril, « 2 et 4 francs avant et avec la lettre », un médaillon fort bien gravé au burin, représentant le frère de Louis XVI avec ces quatre vers :

Oui, le sang de Capet est toujours adoré!
Français unissons-nous! Que de ce tronc sacré

1. V. page 253, note 2.

Les rameaux divisés et courbés par l'orage
Désormais réunis soient notre unique ombrage![1]

En même temps, la statue de Napoléon était renversée du haut de la colonne de la place Vendôme. On commença par couvrir l'image d'un voile. Le 9, elle fut descendue. Un drapeau blanc surmonté d'une fleur de lis la remplaça le 10, en attendant une statue de la Paix à l'effigie de l'empereur Alexandre[2]. Cent coups de canon annoncèrent cette mutilation vengeresse; le *Te Deum* fut chanté dans les églises et la garde nationale, ayant arboré la cocarde blanche, descendit la rue Saint-Honoré pour aller, place Louis XV, prendre part à une imposante cérémonie en l'honneur de la Paix.

Le 12, un détachement de la garde nationale commandé par le général Dessoles, le préfet de la Seine, plusieurs maréchaux, des officiers généraux, les membres du gouvernement provisoire se rendirent, par la rue de l'Échelle, la rue Saint-Honoré, la place Vendôme, la rue de la Paix et les boulevards au-devant de Son Altesse royale Monsieur, comte d'Artois, lieutenant général du royaume.

Le prince entra dans Paris par le faubourg Saint-Martin et gagna directement Notre-Dame; de là, il s'en fut aux Tuileries en suivant les rues du Roule et Saint-Honoré. Revêtu de l'uniforme de la garde nationale, avec le cordon du Saint-Esprit et l'ordre de la Toison d'or en sautoir, il s'avançait monté sur

---

1. Voltaire : *Adélaïde et Dugesclin*, acte II. (*Débats*, 8 avril.)

2. *Les Débats*. — La statue de la Paix ne fut faite ni sous l'effigie de l'empereur Alexandre, comme l'avaient courtoisement suggéré les *Débats*, ni sous les traits d'une divinité antique.

On n'y pensa plus quand les armées ennemies eurent quitté la France et le drapeau blanc continua de flotter en haut de la colonne jusqu'en 1830.

un cheval blanc, à la tête d'un nombreux état-major.

La foule criait : « Vive le comte d'Artois! Vive le roi! »

Le soir, la ville illumina.

Du 16 avril au 3 mai, la rue Saint-Honoré se prépara à recevoir Louis XVIII. Celui-ci, fidèle au vieil usage, devait, en revenant de Notre-Dame, la parcourir de la rue du Roule à la rue de l'Échelle. Bellanger, ancien architecte du comte d'Artois, avait été chargé à cette occasion d'organiser de grandes fêtes. Les maisons furent tendues de draperies à la mode d'antan et décorées de fleurs et de guirlandes de feuillage. On orna la façade du Palais-Royal de tapisseries des Gobelins. Partout l'étendard royal flotta. Au carrefour de la rue du Roule et de la rue des Prouvaires s'éleva un arc de triomphe, surmonté d'une couronne toute en lis et traversé de banderoles et de devises qui se répétaient sur la ferronnerie des balcons de la rue Saint-Honoré[1].

Chaque soir, le cirque de Franconi jouait l'*Entrée de Henri IV à Paris*.

Et, le 3 mai, sur cette même chaussée dont, en 1793, les rudes pavés avaient cahoté la charrette qui emportait à l'échafaud la reine Marie-Antoinette, entre ces maisons dont les fenêtres avaient craché sur la monarchie humiliée les opprobres et les injures, Louis XVIII passa en calèche, souriant et bénisseur.

La duchesse d'Angoulême, pâle sous le rouge et les panaches, était à côté de lui.

Le comte d'Artois, les officiers généraux caracolaient autour de la voiture. Deux carrosses où étaient assis

1. V. au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale un curieux croquis représentant cet arc de triomphe. (*Topog. de Paris*. Rue Saint-Honoré).

l'archevêque de Reims, le duc de Duras, le comte de Blacas, le prince de Conti, le duc de Bourbon, la précédaient et un carrosse tout doré, traîné par des chevaux magnifiques, présent du prince régent d'Angleterre, venait immédiatement après.

Berthier, prince de Wagram et de Neufchâtel, duc de Valengin, vice-connétable de l'Empire, neveu du roi de Bavière, et Moncey, duc de Conegliano, maréchal de l'Empire, commandaient la marche de l'escorte. Après huit voitures de la cour, décorées comme autrefois des armes de France aux portières et de branches de lis sur les panneaux, après dix-sept voitures de la Ville, venait un long cortège de jeunes filles vêtues de blanc : l'une d'elles portait une bannière sur laquelle on lisait : « La Providence nous rend les Bourbons! Vive le roi! ». Le peuple criait : « Vive le roi! Vive madame la duchesse d'Angoulême! Vivent Monseigneur le prince de Condé et Monseigneur le duc de Bourbon! » Tous les théâtres jouèrent ce jour-là des pièces sur Henri IV; l'Opéra-Comique en reçut trois pour être représentées incessamment [1].

Le 31 mai, le traité de paix ayant été signé entre la France et les puissances coalisées, les troupes alliées commencèrent à quitter Paris. Le 6 juin, on célébra dans toutes les églises du royaume des services expiatoires en l'honneur de Louis XVI, de Marie-Antoinette, de Louis XVII, de Madame Élisabeth et du duc d'Enghien. « Il a été célébré ce matin à Saint-Roch, dit le *Journal des Débats* du 8 juin, un service solennel pour Leurs Majestés Louis XVI, Louis XVII, la reine Marie-Antoinette d'Autriche, Son Altesse royale Madame

1. *Journal des Débats*, 3 mai 1814.

Élisabeth de France et pour Son Altesse Monseigneur le duc d'Enghien. Mme la duchesse d'Angoulême s'y est rendue en grand deuil, accompagnée de ses dames d'honneur et de ses officiers de service, également en habits de deuil. Son Altesse royale était placée dans un banc des marguilliers en face de la chaire. M. de Chabot, ancien élève de Saint-Claude, a officié pontificalement. Le sermon a été prononcé par M. l'abbé de Quélen, dont l'éloquence touchante et évangélique a fait plusieurs fois répandre des larmes à l'illustre princesse ».

Le 12 juin, fut rénové l'usage de ces processions de la Fête-Dieu, fameuses sous l'ancien régime par le luxe que l'Église y déployait. Celle de Saint-Germain-l'Auxerrois traversa la cour du Louvre, les Tuileries, suivit la rue Royale, la rue Saint-Honoré et la rue de l'Arbre-Sec : vingt-quatre valets de pied du roi portant des flambeaux entouraient le dais du Saint-Sacrement. La même cérémonie eut lieu « malgré la pluie » à l'octave de la Fête-Dieu.

Par un étrange retour des choses d'ici-bas, l'opinion publique semblait unanime à renier le passé de 1789. Les pasteurs Maron et Monod faisaient célébrer à l'Oratoire un service expiatoire pour « les grands crimes de la Révolution et en particulier pour celui du 21 janvier ». Fayolle, libraire rue Saint-Honoré, vendait *La liste des victimes ayant péri par le jugement du Tribunal révolutionnaire et inhumées dans les cimetières de la Madeleine et Picpus*. Grétry étant mort et la famille du défunt ayant exigé du curé de Saint-Roch que la messe de *Requiem* de Gossec, auteur d'hymnes révolutionnaires, fût chantée aux obsèques, les administrateurs de la paroisse s'empressèrent de prévenir les fidèles « que leurs sen-

timents étaient en désaccord avec un acte qu'ils n'avaient pu empêcher ». Et le *Moniteur* prit soin d'ajouter que « M. Gossec avait voulu apporter en hommage aux mânes de son ami une messe *exécutée nombre de fois plus de vingt ans auparavant et dont les beautés religieuses étaient gravées dans la mémoire des artistes et des amateurs* ». Enfin, Louis XVIII, reconnaissant envers Malouet qui, à l'Assemblée constituante, s'était déclaré partisan d'une monarchie constitutionnelle, non content de l'avoir nommé ministre de la marine, le fit, le 21 septembre 1814, enterrer pompeusement aux frais de l'État, dans l'église de l'Assomption. « Ce sont les funérailles d'Aristide défrayées par le Trésor public » dirent les journaux.

Les représentants de l'ancienne noblesse et toute une aristocratie nouvelle née avec la Restauration vinrent demeurer à proximité des Tuileries, rue Saint-Honoré. L'*Almanach royal* de 1814 mentionne le comte d'Agay (nº 340), conseiller du roi; le comte de Thévenard (nº 404), le chevalier Chauvin de Bois-Savary (nº 390), le chevalier Clausel de Coussergues (nº 285), le baron d'Aubigny (hôtel Vauban), le baron Duranteau (nº 329), le comte de Galissonnière (nº 414), le baron de Mortarieux (hôtel de Virginie), le chevalier Pémartin (hôtel de Virginie), députés; le baron Garnier (nº 317), conseiller, procureur général du roi; le duc de la Vauguyon (nº 345); le comte Daru (nº 327) et le comte Rœderer (nº 99).

Le 20 avril 1814, un arrêté de Monsieur, lieutenant général du royaume, avait rendu l'hôtel de Noailles à ses anciens propriétaires.

Louis XVIII avait sanctionné l'arrêt en y joignant la restitution d'une partie du mobilier. Presque aussitôt après l'avoir recouvré, le duc de Noailles vendit l'im-

meuble et ses dépendances à un Anglais domicilié à Paris, sir Francis-Henry Egerton [1].

Le duc d'Orléans avait retrouvé son palais encombré de parasites de toutes sortes. Il désintéressa tout le monde, assainit la demeure, y fit des améliorations et des agrandissements. Napoléon arrêta ces travaux.

On sait quel incroyable volte-face et quel soudain enthousiasme accueillirent son retour de l'île d'Elbe [2].

Le 20 mars 1815, on vit les marchands de la rue Saint-Honoré se hâter de faire disparaître de leurs enseignes « au moyen d'une couche en détrempe » les fleurs de lis, les couronnes, les armoiries royales. L'empereur rentra à Paris; à son frère Lucien, qui avait longtemps habité Rome et qui l'accompagnait, il donna le Palais-Royal. Il voulut annuler le décret de Louis XVIII

---

1. Sir Henry Egerton habitait alors carrefour Gaillon, à l'hôtel de Richelieu.

2. Rien ne saurait mieux exprimer cette extraordinaire palinodie, cette saute instantanée d'opinions que ces quelques phrases extraites du *Journal des Débats*.

20 mars 1815. — Si la France se laisse envahir, conquérir par *un aventurier de l'île de Corse* accompagné par une poignée de brigands et par quelques déserteurs...

Le rétablissement de cette féodalité barbare dont *la sage philosophie et la bonté paternelle* des Bourbons avaient détruit les derniers vestiges, voilà la liberté et le gouvernement que *Buonaparte* nous réserve...

Cette expédition ne serait *que le coup de main d'un chef de voleurs hasardeux...*

21 mars 1815. — L'Empereur est arrivé ce soir aux Tuileries aux acclamations unanimes...

Ainsi s'est terminée, sans répandre une goutte de sang, sans trouver aucun obstacle, cette *légitime* entreprise qui a rétabli la nation dans ses *droits* et effacé la *souilure* que la *trahison* et la *présence de l'étranger* avaient répandu sur la capitale... La charte constitutionnelle que l'on avait bien voulu nous octroyer était *scandaleusement violée.*

Le retour de l'Empereur annonce le *triomphe des idées libérales.*

Le rapprochement de ces deux extraits dispense de tout commentaire.

en faveur des héritiers de Noailles et rétablir les bureaux de la Secrétairerie d'État à l'hôtel de la rue Saint-Honoré; mais le préfet de la Seine leva le séquestre, « parce que ledit hôtel avait été vendu antérieurement au lord Egerton ».

Lord Egerton était un original à qui son immense fortune permettait tous les caprices : il était doué de plus d'une humeur fantasque et indépendante. Lorsque Napoléon, reprenant ses projets de transformation de la capitale, voulut assujettir les propriétaires des maisons riveraines de la rue de Rivoli à construire des façades uniformes, sir Henry Egerton, dont les jardins bordaient cette rue sur une grande longueur, refusa obstinément de s'exécuter.

Et l'Empire tomba pour la seconde fois sans qu'il eût consenti à céder.

CHAPITRE X

LA RUE SAINT-HONORÉ SOUS LOUIS XVIII ET SOUS CHARLES X

Les Alliés de nouveau à Paris. — A l'hôtel de Noailles. — Les « ménades » de la rue Saint-Honoré. — Manifestations royalistes. — Travaux de voirie; numérotage des maisons; éclairage de la rue. — La rue Saint-Honoré en concurrence avec la rue de Rivoli. — Enseignes, annonces, affiches, réclames. — Les boutiques de la rue Saint-Honoré sous la Restauration. — Le *Cirque des Muses*. — Le cirque de Franconi. — Le duc d'Orléans restaure le Palais-Royal. — La galerie de Nemours. — Sir H. Egerton à l'hôtel de Noailles. — Les habitants de la rue Saint-Honoré sous Louis XVIII. — A l'Oratoire. — A Saint-Roch. — A l'Assomption. — Les reposoirs de la Fête-Dieu. — Le Carnaval et le cortège du bœuf gras sous Louis XVIII. — Faits divers de la rue. — Événements mémorables survenus rue Saint-Honoré de 1815 à 1825. — Mort de Louis XVIII. — Avènement de Charles X. — Percement de la rue du *Duc de Bordeaux* (rue du 29 Juillet). — Élargissement de la rue du Dauphin. — Achèvement du passage et de la galerie de Nemours. — Mort de lord Egerton. — La rue Saint-Honoré sous Charles X. — Le Carnaval. — La Fête-Dieu. — La « première » d'*Hernani*. — Les omnibus. — Le 31 mai 1830. — La rue Saint-Honoré pendant la Révolution de 1830. — Le 30 juillet. — Le duc d'Orléans lieutenant général du royaume. — La rue du *29 Juillet* et la rue *Jeannisson*. — Au café de la Régence.

Le 7 juillet 1815, les marchands de la rue Saint-Honoré qui avaient repris pour enseigne les abeilles et l'aigle impériale les firent disparaître de nouveau de la

devanture de leurs magasins. Le 8, Louis XVIII rentra à Paris et les églises retentirent des accents du *Te Deum* et du *Domine salvum fac regem*. Le 10 et le 11, l'empereur de Russie, l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse arrivèrent. Les Alliés qui ne devaient pas quitter la France aussi promptement que l'année précédente, s'installèrent dans les palais et les principaux hôtels de la capitale. Le duc de Saxe-Cobourg manifesta le désir, en vertu d'une réquisition militaire, d'être logé, lui et sa suite, dans l'ancien hôtel de Noailles. Sir Henry Egerton ne l'entendit pas ainsi et refusa de se prêter à une hospitalité qu'il regardait comme indigne violation de domicile : il arma ses trente domestiques, prit lui-même un fusil de chasse et attendit « l'intrus » de pied ferme. Quand le duc se présenta rue Saint-Honoré, il trouva porte close et un parlementaire vint lui annoncer de la part du lord que celui-ci, loin de le recevoir, « était décidé à répondre à la force par la force ». Le duc n'insista pas et se retira. Un général, aide du camp du tsar, se flatta de mettre à la raison le propriétaire récalcitrant : il ne fut pas plus heureux. Lord Egerton, qui avait armé ses gens derechef, harangua gravement l'officier : « J'ai beaucoup voyagé, lui dit-il, et partout où j'ai bu, mangé et dormi, j'ai payé. Vous n'êtes qu'un brigand à mes yeux. Préparez-vous à faire le siège de cette maison. » Le général russe s'en fut chercher du renfort et ne revint plus.

Les « ménades » de la rue Saint-Honoré et du Palais-Royal se montrèrent moins farouches que le grand seigneur anglais. « Luronnes à la coule, expertes et calées, ayant du linge et de la tenue, habiles à écrémer les chalands sérieux », elle accueillirent à bras ouverts l'étranger victorieux et le firent s'oublier dans les délices d'une nouvelle Sybaris dont il eut quelque peine à s'arracher.

Pendant plus d'un an, on vit les « accrocheuses » du 113, célèbre maison de jeu et de prostitution, les « trôleuses » qui poussaient l'audace de leur négoce jusque sur les marches de Saint-Roch et de l'Assomption, se disputer Bavarois, Wurtembourgeois, Prussiens, Autrichiens, Hongrois, Russes, et le bariolage des costumes d'une soldatesque mélangée de toutes les troupes européennes descendre et remonter la rue Saint-Honoré du matin au soir et du soir au matin. Les « louées » de la rue Fromenteau et de la rue Saint-Nicaise, les hôtels meublés de la Grande-Bretagne[1], du Congrès[2], de l'Étoile-du-Nord[3], de Mayence[4], de Pologne[5], de Vauban[6], de l'Yonne[7], le tripot l'hôtel d'Angleterre[8] et l'hôtel d'Athènes[9] furent occupés par la clientèle la plus variée d'uniformes et de langages, et la rue Saint-Honoré, de la rue de la Ferronnerie à l'Assomption devint le quartier général des Alliés.

Le peuple semblait joyeux et faisait ostentation de sentiments royalistes : tout le passé n'était qu'erreur et n'inspirait que ressentiment. On relève, en date du 30 juillet 1815, dans un quotidien, et non des moindres, cette

1. 341, rue Saint-Honoré.

2. Tenu par Blerzy, 364, rue Saint-Honoré.

3. Tenu par Turbous, n° 329, rue Saint-Honoré. Lits de 12 à 60 francs par mois.

4. Tenu par Carnet, n° 352. Lits pour officiers de 20 à 100 francs par mois.

5. Hôtel de Pologne ci-devant de Rome, n° 368, rue Saint-Honoré : 12 numéros pour étrangers de marque de 400 à 600 francs par mois.

6. Tenu par Mlle Chartier dite Gaucher, n° 366.

7. Tenu par la veuve Guilmin, n° 268.

8. N° 247.

9. A l'entrée du cloître Saint-Honoré. V. page 274.

note significative : « La foule s'assemble depuis deux jours devant la boutique de Potrelles, marchand d'estampes rue Saint-Honoré, pour y voir quelques caricatures de Buonaparte, dont certaines sont fort plaisantes. Il est assez remarquable qu'au départ de *cet homme* pour l'île d'Elbe il n'en parut aucune qui le réprésentât d'une manière grotesque : le souvenir des victoires *qu'il devait à la valeur française* était trop récent et Napoléon semblait alors un objet d'horreur plutôt que de ridicule : mais aujourd'hui qu'on l'a vu *uniquement occupé du soin de sauver sa personne après le massacre du Mont-Saint-Jean, qu'on l'a vu pleurer en présence du général Becker de la crainte d'être fusillé par les Anglais, sa conduite pusillanime a mérité le mépris de l'Europe entière. Et le contraste qu'elle présente avec ce titre de « héros » dont il fut honoré si longtemps, a quelque chose de comique qui frappe jusqu'au dernier homme du peuple.* Les gens qui criaient « Vive l'empereur! » il y a trois mois excitaient l'indignation : aujourd'hui, on leur rirait au nez. »

Le 25 août, jour de fête de Louis XVIII, les drapeaux blancs ornés d'emblèmes et de devises flottèrent aux fenêtres des maisons. Les églises furent remplies de monde et des messes en musique dites aux frais des paroissiens. Le peuple se rendit en masse aux Tuileries. La rue Saint-Honoré ressembla pendant quinze jours à un champ de foire. Des jongleurs, bateleurs, escamoteurs, faiseurs de tours, charlatans de toutes espèces, y dressèrent leurs tréteaux. « La foule, dit le *Journal des Débats*, assiège la rue de Castiglione où un jongleur indien, au teint cuivré, aux dents blanches, au baragouin anglais, exécute des tours d'agilité et d'adresse : il introduit dans son gosier et enfonce dans son œsophage une espèce de sonde d'argent de dix à douze pouces, ce qui fait dire

au public qu'il avale un sabre. C'est là que va la belle compagnie et que se forme la file des voitures. »

Le règne de Louis XVIII n'apporta pas grands changements dans la rue Saint-Honoré. A part quelques démolitions effectuées sur la gauche du Palais-Royal et qui préparèrent le dégagement de la galerie de Nemours, rien n'en modifia la physionomie. Plusieurs rapports adressés au Conseil général de la Seine signalent des mesures prises en vue de remanier le service de voirie — le balayage et le nettoyage de la chaussée étaient toujours exclusivement le fait des habitants, — de remédier au défaut presque absolu de trottoirs commodes et convenablement construits et d'améliorer le système d'inscription des rues. « En 1823, le nom des rues fut enchâssé en lettres blanches dans une plaque de fer peinte en noir et fixée au mur, de manière à rendre l'enlèvement facile. En outre, chaque lettre fut indépendante de ses voisines et susceptible d'être remplacée à volonté. [1] »

Vers 1821, malgré que Vivien eût perfectionné l'éclairage des réverbères, il existait toujours des « falots » pour accompagner les piétons attardés la nuit à l'heure où les fiacres devenaient plus rares et l'on trouve, dans le *Nouveau Conducteur de l'étranger à travers Paris en 1816*, cet avis qui semble avoir été copié dans un des *Guides du voyageur* du début du règne de Louis XV : « Lorsqu'un étranger, éloigné de son quartier au milieu des ombres d'une nuit avancée, ne rencontre plus de passants pour lui indiquer son chemin, il peut se confier à des hommes munis de falots numérotés, fabriqués avec de la toile grossière ou du papier. Ils le

1. Béraud et Dufey : *Dictionnaire historique de Paris*, 1827.

reconduiront à sa demeure par la route la plus courte. Mais, s'ils protègent les gens tranquilles, ils sont le fléau de toutes les personnes suspectes dont ils dénoncent infailliblement les démarches à la police. »

A la fin de l'Empire, la rue de Rivoli avait déjà commencé, sinon à éclipser la rue Saint-Honoré, du moins à entrer avec elle en concurrence, offrant aux promeneurs un chemin mieux aéré et plus large, aux voitures une carrière plus spacieuse. Sous la Restauration, cette concurrence s'accentua et les pompes de la monarchie finirent par adopter la rue de Rivoli comme un cadre plus digne du cérémonial souverain[1]. Aussi, de 1816 à 1824, en dépit d'une indéniable prospérité, conséquence du développement de la puissance coloniale de la France, résultat de traités avantageux conclus avec les États voisins, fruit d'une émulation née de concours fréquents et d'expositions publiques — « le commerce et l'industrie, dit Dulaure, atteignirent à cette époque au degré de prospérité peut-être le plus élevé que présente l'Histoire » — la rue Saint-Honoré tomba-t-elle dans une sorte de déclin. Elle ne fut plus la première de toutes les rues de la capitale et perdit ce caractère prépondérant qu'elle avait conservé comme un apanage depuis tant de siècles. Sans tomber à ce degré de déchéance qui avait été le sort des rues de l'ancienne « coupée » de Paris, les rues Saint-Denis et Saint-Jacques, elle devint peu à peu ce qu'elle est restée, une de ces voies secondaires pleines de vie et de mouvement sans doute, où l'on peut passer vingt fois par jour, mais où l'on ne va pas par désœuvrement et par plaisir et où l'on ne

1. L'enterrement de Louis XVIII passa par la rue de Rivoli, les rues de Castiglione et de la Paix.

s'arrête plus. En 1825, le commerce y diminua d'importance et Montigny, auteur du *Provincial à Paris*, écrivait : « Quoique l'on fasse encore de belles affaires rue Saint-Honoré, le temps de la vogue est fini. »

Déclin relatif toutefois et encore fort brillant. Les affiches-réclames, les annonces des journaux, Balzac même, commentateur ironique des enseignes des marchands, l'attestent. On lit dans le *Journal des Débats* du 31 décembre 1822 : « En un siècle où tout se perfectionne, rien n'a été plus perfectionné que l'art du confiseur. Depuis plusieurs années, le sucre a pris toutes les formes, s'est plié à tous les goûts, à toutes les modes, à toutes les révolutions. C'est dans les quartiers les plus luxueux de la capitale, dans des temples resplendissants de richesses qu'une foule empressée vient demander au sucre des étrennes pour 1823.

« Le beau magasin de M. Terrier, rue Saint-Honoré n° 254, est surtout recommandable à l'attention des vrais connaisseurs. L'imagination de ce fabricant, comme la nature, ne connaît pas de bornes : son génie surmonte tous les obstacles. Il s'est encore surpassé cette année. Aux bonbons géographiques, aux nids d'oiseaux, aux œufs de Pâques, aux diamants, aux ananas, chefs-d'œuvre si appréciés en 1822, il joint aujourd'hui les melons en pâte d'orange, les tirelires en vanille, les fromages de Roquefort, les conserves du Levant et mille autres sucreries qui frappent les yeux d'admiration et procurent au palais des délices inconnues à nos barbares aïeux. »

« Mme Barbot, écrit Balzac, dans un spirituel opuscule sur les *Enseignes de Paris* en 1822, est lingère rue Saint-Honoré, n° 242, *A la Somnambule*. Une jolie fille qui dort

tout debout lui sert d'enseigne : que n'est-elle vivante au lieu d'être croûte!

« M. Kœnig, fourreur, n° 213, *Au Roi de Danemark*. a choisi un singulier entourage au monarque qui décore sa boutique : des ours blancs et noirs, des loutres, des blaireaux devenus courtisans sont aux pieds du prince vêtu comme un marquis de l'OEil-de-bœuf. Mais, pourquoi, direz-vous, parmi ces nobles habitants des régions glacées, des lions, des tigres, des panthères et autres habitants de la zone torride? Eh! messieurs, et l'idée du peintre, la comptez-vous pour rien!

« Priseurs, courez *A la Civette*, au coin de la galerie de Nemours : de charmantes demoiselles vous serviront le meilleur tabac de Paris et, en même temps que vous délecterez votre nez, vos yeux seront charmés. Si vous êtes galants vous pourrez dire à la jolie fille du comptoir : « Ton tabac est divin et toi seule l'égale ».

« O vous qui cherchez vos voluptés dans l'ébène, allez chez Mme Fieffé, lingère, 285 rue Saint-Honoré, *A la Négresse*; ne croyez pas cependant qu'il s'agisse d'un magasin de deuil : Mlle Fieffé, qui ne vend que layettes et corbeilles de mariage, n'a eu en commandant son enseigne d'autre intention que celle de faire ressortir la blancheur de ses tissus...

« MM. Lemoine, Claquemin et Cie, marchands de nouveautés rue Saint-Honoré n° 375, *A l'Assomption*, ont cru devoir prendre pour enseigne l'église dont ils sont voisins. Si vous leur demandez ce qu'a de commun la Mère de Dieu avec les nouveautés, ils vous répondront que le mot assomption vient d'un mot latin qui signifie enlever et que les marchandises s'enlèvent dans leur boutique.

« Félix, marchand de mercerie, boutons, étoffes nou-

velles, nº 121, *A la Gasconne*, assure à qui veut l'entendre qu'il fait deux mille francs de recettes par jour : « C'est beaucoup, direz-vous! — Vous en doutez? mais, incrédules que vous êtes, n'avez-vous pas vu son enseigne? »

« Nos ancêtres, ajoute le romancier, avaient leurs *Marcs d'or*, leurs *Croissants*, leurs *Grands Cerfs*; aujourd'hui, on a d'autres visées. » Et il cite, en les accompagnant de traits malicieux, les enseignes des magasins de nouveautés : *Aux Bonnes d'enfants* (nº 279), *A la Pèlerine* (nº 275), *Au Chaperon rouge* (nº 326), *Au Coin de rue* (à l'angle de la rue des Bons Enfants); l'enseigne de Bonnefoy, le parfumeur (nº 198), *A la Belle Athénienne*, et celle du drapier Grisard (nº 53), *Au Bourgmestre de Saardam*.

« Chacun sait, conclut Balzac à propos de cette dernière, que dans le mélodrame vaudevillisé de Potier, le bourgmestre prend le charpentier Pierre pour le czar. Ne pensez point que M. Grisard soit capable de semblables bévues; il ne vous donnera jamais de l'elbeuf pour du louviers... »

« Jean-Marie Farina, dit enfin l'auteur de *La Comédie humaine*, fabricant à Paris de la meilleure Eau-de-Cologne, nº 333, rue Saint-Honoré, a pu se passer d'enseigne, puisqu'il est sous la protection immédiate de tous les primats de l'Europe et que le tribunal l'a déclaré seul possesseur de la recette du fameux Pau Feminis, philosophe et distillateur. » Farina avait pourtant un concurrent acharné dans la personne de Gésiin, « fournisseur du Roi, de S. A. R. Monsieur, de S. A. S. Madame la duchesse d'Orléans », qui mettait en vente avec succès chez Cadet-Gassicourt, 188 rue Saint-Honoré « la véritable Eau-de-Cologne, approuvée par la Faculté de

Médecine de Paris. » Ce Cadet-Gassicourt s'était rendu célèbre, en 1821, par un procès qu'il avait eu avec un sieur Mettemberg, inventeur d'une eau pour la guérison de la gale, qu'il avait attaqué dans un article sur le charlatanisme, publié par le *Journal de la Pharmacie*. Cadet-Gassicourt s'était permis de changer le nom du docteur Mettemberg en celui de Met-en-bière ; celui-ci avait riposté en traitant son adversaire de Cagliostro-Cadet et de pseupharmatico-littérateur. Le tribunal de police correctionnelle, ayant pris en considération les injures échangées entre « ces modernes Esculapes », avait condamné Cadet-Gassicourt à deux cents francs d'amende, à cinq cents francs de dommages et intérêts et à cent affiches du jugement [1].

Au nombre des principaux marchands de la rue Saint-Honoré sous la Restauration, il faut noter encore le chocolatier Dumont (nº 33), dont les machines perfectionnées, visibles du dehors, attiraient les curieux devant sa boutique, et qui, grâce à ces meules, « broyait une énorme quantité de cacao qu'il expédiait sous la forme des bonbons les plus jolis par toute la France et à l'étranger », les éditeurs de musique du roi, Janet et Cotelle (nº 125); l'horloger J.-J. Lepaute (nº 246), qui avait signé la nouvelle horloge de l'Hôtel de Ville. Chez Gibrat, joaillier (nº 317), on pouvait, au mois de janvier 1821, acheter « un bijou fort élégant, de l'invention du ciseleur Gay qui en avait fait hommage à la duchesse de Berry, au moment de la naissance du duc de Bordeaux ». C'était une breloque ayant la forme d'un vaisseau aux armes de France et dans lequel l'*Enfant du Miracle* était couché : ce bibelot, qui fut

1. *Débats*. Janvier 1821.

quelque temps à la mode, s'appelait « les étrennes de la Providence. »

Du côté des numéros pairs, on remarquait les boutiques de Gavet, coutelier du roi et des princes (nº 138); de Potrelles, marchand d'estampes (nº 142), où l'on commençait à voir paraître les premières lithographies; du libraire Fayolle (nº 284), de Saché et Pirrugues, marchands de vin et liqueurs, fournisseurs de la cour (nº 338).

Les deux cafés de la rue Saint-Honoré les plus en renom sous la Restauration étaient le café du Commerce, près de la place du Palais-Royal, vis-à-vis de l'Athénée, tenu par Paulmier [1], qui arrêta, dans la nuit du 13 février 1820, l'assassin du duc de Berry, et le café de la Régence qui, après une éclipse momentanée, avait reconquis sa nombreuse clientèle de jadis. Les bals parés du Cirque des Muses, 91, rue Saint-Honoré, en face de la rue du Four, n'eurent pas moins de danseurs sous Louis XVIII que sous le Consulat; ils sont annoncés dans tous les journaux de l'époque, *Moniteur*, *Débats*, *Journal de Paris*, *Quotidienne*, etc...

Les fils Franconi avaient repris, en 1816, dans l'établissement fondé par eux, leurs grandes pantomimes, leurs exercices d'adresse et de voltige, leurs mélodrames « dont des chevaux, conduits par d'habiles écuyers, étaient les plus intéressants acteurs [2] ». En 1817, ils quittèrent la rue Saint-Honoré pour le boulevard du Temple. On vit ensuite au Cirque-Olympique, devenu le *Spectacle Mont-Thabor*, des tableaux animés au travers

1. Paulmier se rendit acquéreur du café du Commerce au mois de janvier 1821.

2 *Nouveau Conducteur de l'étranger à Paris.*

d'une gaze, innovation qui eut peu de succès. Le 13 septembre 1817, sur l'arène où avait triomphé le *Régent*, cheval fameux de Franconi, les vingt sections du Collège électoral de la Seine tinrent leurs séances. Puis, les sieurs Mahier et Chalons de Maffey y installèrent un manège; puis, on y dansa comme au Cirque des Muses [1]. Le 20 mai 1820, Coulon, « professeur d'armes de MM. les gardes du corps du Roi et de S. A. R. Monsieur », y donna un grand assaut auquel prirent part les premiers maîtres de Paris. En 1821, l'École royale d'équitation, « assurée de la protection comme de la surveillance de l'autorité supérieure ». ouvrit ses cours dans l'ancien hippodrome.

Après les Cent Jours, le duc d'Orléans était rentré avec sa famille dans la demeure de ses pères. Le 5 janvier 1816, la garde nationale avait remplacé les sentinelles anglaises à la porte du Palais-Royal. Aidé de l'architecte Fontaine, le prince employa les quatorze années que durèrent les règnes de Louis XVIII et de Charles X à agrandir son habitation, en la dégageant des constructions parasites qui l'entouraient. Au mois d'avril 1818, il se rendit acquéreur de trois maisons rue Saint-Honoré dont celle de la Civette : le débit de tabac fut exproprié et s'établit un peu plus loin, en face de l'endroit où il est maintenant. « S. A. R. Monseigneur le duc d'Orléans, disent les *Débats* du 20 avril, a acquis depuis quelques jours trois maisons dans la rue Saint-Honoré[1] afin de faire continuer la façade de son palais et de l'isoler sur le côté comme il l'est

1. C'est alors que fut fermé et interdit au public le passage du Cirque-Olympique qui faisait communiquer la rue Saint-Honoré et la rue du Mont-Thabor.
(*Débats* du 11 septembre 1819.)

sur le côté parallèle. Il a, croit-on, le projet d'élever, du côté du Théâtre-Français, une façade pareille à celle de l'aile qu'il habite et d'aménager en cet endroit un nouveau corps de logis pour ses officiers et les personnes de sa suite. » Le 20 mai, on entreprit la démolition de ces immeubles et bientôt se dessina l'encoche du passage de Nemours : ces travaux furent complétés par la métamorphose des galeries de bois en galeries d'Orléans et par le rachat onéreux du Théâtre-Français [1].

L'hôte le plus considérable de la rue Saint-Honoré après le duc d'Orléans, était sir Henry Egerton dont les bizarreries continuelles défrayaient la chronique du quartier. Tantôt il était question du procès intenté par le lord à une truie qui avait dévoré un enfant. Une autre fois, on entendait au milieu de la nuit un vacarme épouvantable. Des sonneries de cor réveillaient les échos dans les jardins de l'ancien hôtel de Noailles : c'était sir Henry Egerton qui célébrait la Saint-Hubert.

« Des chiens haletants, des cavaliers en costume rouge, des piqueurs traquaient un malheureux renard qui cherchait vainement à leur échapper. Le maître de céans, presque paralysé, porté par des laquais, dirigeait la chasse : on lui soutenait le bras quand il tirait et, à

---

1. Les *Débats* du 18 février 1818, à l'article du tribunal de première instance, annoncent le procès entre S. A. R Monseigneur le duc d'Orléans et M. Julien, acquéreur du Théâtre-Français. Lorsque le prince Louis-Philippe fut revenu d'exil, il demanda que son droit sur le Théâtre-Français fût reconnu comme il l'avait été sur le Palais-Royal. Julien de Paris n'y voulut pas consentir. Il fallut plaider. Tout ce que put faire Me Dupin chargé des affaires du duc d'Orléans, fut d'arriver à un accommodement presque tout entier à l'avantage de Julien de Paris. On transigea pour un million cent cinquante mille francs. Julien fut payé comptant. (Ed. Fournier : *Paris à travers les âges. Le Palais-Royal.*)

chaque coup de feu, les trompettes attaquaient une fanfare.

« A sa table, qui était célèbre, sir Henry Egerton invitait des convives de plus d'un genre. Bijou et Riche, ses deux chiens favoris, y étaient souvent admis. On leur passait une serviette au cou et on leur présentait chaque plat solennellement. Un soir, ils s'oublièrent. Le châtiment fut terrible. Aussitôt, un tailleur fut mandé : « Ces drôles m'ont manqué dit l'original. Je les ai traités comme des gentlemen, ils se sont conduits comme des faquins. Ils porteront pendant une semaine l'habit jaune et la culotte courte de mes valets et, relégués dans l'antichambre, ils seront privés de l'honneur de me voir. »

Un jour vint où lord Egerton se dégoûta de sa demeure et résolut de la quitter. Les préparatifs de son départ durèrent six mois. Enfin il se mit en route, escorté de ses trente domestiques et suivi de quinze voitures de bagages. Quelques heures plus tard, la caravane était de retour à l'hôtel. Sir Henry Egerton s'était arrêté pour déjeuner à Saint-Germain et là on lui avait servi un si détestable repas, qu'effrayé par la perspective d'un voyage qui s'annonçait aussi mal, il était revenu à Paris pour ne plus en sortir.

Au reste, esprit fort cultivé, très délicat et fin lettré. l'excentrique personnage était amateur de belles choses et collectionneur avisé.

Il possédait la correspondance de presque tous les ambassadeurs de Louis XIV, celle d'Henri IV et d'Élisabeth, les procès-verbaux des États de Blois et avait payé vingt-cinq guinées le billet écrit par Marat dans sa baignoire, quelques instants avant l'arrivée de Charlotte Corday. Il avait su réunir dans les appartements restau-

rés de sa magnifique maison une quantité d'objets précieux et une admirable bibliothèque qu'il légua par testament à son pays.

Le duc de Noailles se contentait du petit hôtel de Noailles, où ses aïeux avaient hospitalisé tant d'artistes et de beaux esprits.

L'*Almanach royal* de 1820 permet de relever parmi les habitants de la rue Saint-Honoré les noms de quelques conseillers d'État, de trois pairs de France, de quatorze députés, dont Benjamin Constant (nº 348) et Manuel (nº 334), de conseillers référendaires au sceau, de conseillers à la Cour des comptes, d'officiers de la garde nationale, d'avoués, de dix notaires et de quatre huissiers, de plusieurs médecins, dont Dalmas, médecin du roi (nº 374), et de treize pharmaciens. Au nº 290, logeait le chevalier Micault de la Vieuville, administrateur de l'Asile de la Providence, fondé en 1804, barrière des Martyrs nº 50.

L'histoire de l'Oratoire, de Saint-Roch et de l'Assomption, les trois seules églises qui subsistassent rue Saint-Honoré de tous ses établissements religieux d'autrefois, comporte sous la Restauration une imposante série de cérémonies, de mariages et d'enterrements fameux.

On s'efforça, dès le retour de Louis XVIII, de réparer dans ces monuments les dommages causés par la Révolution. C'est ainsi que fut restitué à l'Oratoire « un grand relief en pierre de Tonnerre, représentant la Justice et soutenant le buste en médaillon d'Antoine Aubray, lieutenant civil ». L'Église réformée célébra, le 21 janvier 1817, un service en mémoire du roi martyr, et, le 16 novembre de la même année, un service funèbre pour la princesse Charlotte de Galles,

femme du prince Léopold, sur le désir manifesté par les Anglais résidant à Paris. Le 29 octobre 1824, le président du Consistoire, Marron, prononça un discours de commémoration en l'honneur de feu Louis XVIII.

Le 18 décembre 1816, une ordonnance royale ayant prescrit la suppression du Musée des Monuments français, Saint-Roch rentra en possession d'une *Nativité de Jésus*, groupe en marbre de trois personnages, d'un crucifix colossal, d'un *Jésus agonisant*, statue en pierre de Falconet, d'un *Saint Jérôme* en marbre d'Adam, du *Baptême de Jésus-Christ* de J.-B. Lemoine, du buste d'André Le Nôtre, du mausolée du cardinal Dubois, de celui de Mignard, des médaillons en marbre du marquis d'Ahsfeld et de Maupertuis, du mausolée du maréchal de Créqui « racheté précédemment à un marbrier du faubour Saint-Antoine[1] ». Quelques-uns de ces morceaux de sculpture furent employés à la décoration des autels.

Il serait difficile d'épuiser ici l'interminable nomenclature des solennités, fêtes, messes en musique, réceptions d'évêques et de cardinaux qui se succédèrent à Saint-Roch de 1816 à 1824 : messes pour le repos de l'âme de Louis XVI et de Marie-Antoinette et autres membres de la famille royale, en grand appareil de deuil, en présence de la duchesse d'Angoulême, des pairs et des maréchaux de France, des députés, des officiers de tous les corps militaires de la Maison du roi et de la garnison de Paris, avec l'abbé de Bombelles comme officiant, les maréchales Gouvion de Saint-Cyr et de Beurnonville, la comtesse d'Osmond et la marquise de Talhouët comme quêteuses, suivies d'une distribution

1. Note d'Alexandre Lenoir.

de pains et de pièces blanches aux indigents[1]; messes à la Saint-Louis, instituées par l'association des chevaliers de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et du Mérite militaire; messes du Saint-Esprit au moment de l'ouverture des Chambres; service pour le repos de l'âme de S. A. R. Monseigneur le duc de Berry, le 24 février 1820; puis, le 26 juillet, messe en musique, à grands chœurs, aux frais de MM. les volontaires royaux, pour l'heureuse délivrance de Mme la duchesse de Berry, et, le 19 octobre, messe d'actions de grâces avec *Te Deum* pour la naissance du duc de Bordeaux. Le 17 juin 1822, funérailles de la comtesse de Virac, dame d'honneur de S. A. R. Mme la duchesse d'Orléans, avec service funèbre dans la chapelle du Saint-Sépulcre en présence du duc et de la duchesse d'Orléans et du prince de Castelcicala, ambassadeur à Naples, et cortège de douze voitures de deuil, accompagnées de vingt valets de pied de Monseigneur le duc d'Orléans. Le 10 août 1821, le duc d'Orléans, réalisant un projet déjà ancien, avait fait placer, au-dessus de l'un des bénitiers de la nef, un médaillon à l'effigie du grand Corneille, avec une inscription indiquant la date de naissance du poète, celle de sa mort et son inhumation.

L'Assomption, où tous les dimanches les régiments de la garde royale assistaient par moitié à la messe, une seule compagnie étant sous les armes, avait l'honneur d'être la paroisse du duc et de la duchesse de Berry. La duchesse de Berry rendait le pain bénit le 19 avril.

---

1. *Débats* du 27 janvier 1819.
« La lecture du testament a été faite par un aumônier ordinaire du Roi et au moment où le nom de M. de Sèze a été prononcé, tous les regards se sont portés vers le défenseur de Louis XVI qui assistait au service en habit de pair. »

suivait le Saint-Sacrement à pied, un cierge à la main, le jour de la Fête-Dieu [1], faisait ses pâques en compagnie de son mari et en présence des fidèles, comme, à Saint-Roch, le duc et la duchesse d'Orléans. Le 22 juillet 1818, le duc de Guiche épousa Mlle Dorset à l'Assomption. Le 30 décembre de la même année, on y célébra les obsèques du général comte Pérignon avec toute la pompe militaire voulue, catafalque monumental décoré de drapeaux, d'écussons aux noms des batailles où le défunt s'était distingué, corbillard somptueux, vingt voitures de maréchaux, d'officiers généraux, de pairs de France et toute l'infanterie de la garnison de Paris. En 1822, l'Assomption s'accrut d'une chapelle destinée au catéchisme et dédiée à saint Hyacinthe. L'église, qui n'avait reçu jusque-là que des réfections partielles, fut remise à neuf et ses tableaux réparés : « Les fidèles se portent en ce moment à l'Assomption, disent les *Débats* du 13 septembre 1823, pour admirer plusieurs tableaux dus au Guerchin, à Lebrun, à Restout, à Vien, à Louis de Boullongne, et qui viennent d'être restaurés avec un talent si parfait qu'ils semblent sortir de l'atelier de ces peintres. » Le restaurateur s'appelait M. Bellot.

Les jours de grandes fêtes religieuses, les marchands étaient sévèrement tenus de fermer boutique. Le 30 mars 1817, le tribunal de police condamna à l'amende plusieurs commerçants de la rue Saint-Honoré qui avaient ouvert leurs magasins le dimanche des

1. A l'Assomption, la duchesse de Berry, dont la grossesse est avancée, suit à pied le Saint-Sacrement en s'appuyant sur le bras du duc de Berry.

(*Débats* du 18 juin 1817).

La même chose le jour de l'Octave.

La duchesse de Berry accoucha le 13 juillet d'une fille, qui reçut le nom de Louise-Isabelle d'Artois et qui mourut le lendemain.

Rameaux. Une ordonnance du préfet de police, affichée à tous les coins de rue, prescrivait, pour la Fête-Dieu, le balayage de la chaussée sur le parcours des processions et enjoignait aux habitants « de tendre ou de faire tendre le devant de leurs maisons ». Le matin de cette solennité, la circulation était interdite aux voitures. La garde nationale, répartie dans les différentes paroisses de la ville, accompagnait le Saint-Sacrement. Rue Saint-Honoré, les reposoirs étaient nombreux; le plus remarquable peut-être par la profusion des lumières et des fleurs s'élevait à l'endroit où avait siégé le club des Jacobins, là même où se dressait jadis la porte de l'*Atelier d'armes à foudroyer les tyrans*. Les hymnes pieux, l'ostensoir rayonnant, les emblèmes sacrés du catholicisme au lieu du *Ça ira* et de la *Carmagnole*, de la balance égalitaire, de la pique symbolique et du bonnet rouge, le citoyen Duplay, mort seulement en 1820, avait pu assister à cette édifiante purification.

Chaque année, le temps du Carnaval étant arrivé, une foule immense se portait sur le passage du bœuf gras, dont le long cortège formé aux Halles s'acheminait aux Tuileries, et, après avoir par deux fois défilé sous les fenêtres de la salle du Conseil où se tenait le roi entouré de sa cour, se rendait à l'Élysée-Bourbon, au Palais-Royal, au Palais-Bourbon et aux hôtels des principaux fonctionnaires de Paris. Un enfant, figurant l'Amour, était assis sur le dos du bœuf. En 1821, « la taille colossale de l'animal rendant sa démarche vacillante », l'Amour, exposé à tomber, grimpa sur les épaules d'un boucher. La rue Saint-Honoré, le mardi gras et le jeudi de la Mi-Carême, était aussi fréquentée que les boulevards par les voi-

tures de masques : on y voyait la voiture nomade des frères Franconi, conduite par les écuyers du Cirque Olympique « dans les costumes les plus élégants », et la troupe de Mme Saqui « sur un char superbe ».

Sous la Restauration, les journaux commencent à relater avec quelques détails ces « faits divers » qui occupent à présent tant de place dans leurs colonnes, petits événements sans doute insignifiants au point de vue historique, mais dont il est utile de tenir compte si l'on veut se faire une idée juste de la vie de la rue à une époque. Tous les menus incidents du jour et de la nuit qui se produisent sur la chaussée parisienne, scènes de mœurs, actes d'humanité, traits de charité et de bienfaisance, scandales. accidents de toutes sortes, négligeables en soi, prennent ensemble l'importance qu'ont dans un tableau certains accessoires qui, s'ils ne sont pas indispensables à la composition, concourent cependant à l'effet général et font quelquefois ressortir puissamment le caractère du sujet principal.

« La rue Saint-Honoré étant embarrassée par un encombrement de voitures, rapporte un quotidien en date du 31 décembre 1816, près de la rue des Bons-Enfants, un cocher qui voulut percer à travers un étroit passage, hors de la file, accrocha la boutique d'un bijoutier et renversa quelques tablettes. Effrayé par le bruit des glaces brisées, le cocher, poussant ses chevaux au galop, essaya de se soustraire par une fuite précipitée aux poursuites du marchand qui, sorti aussitôt de son magasin, atteignit l'auteur du dégât sur la place du Palais-Royal. Le bijoutier, ne trouvant dans l'automédon qu'un malheureux insolvable, prit le numéro du véhicule pour se faire payer le prix du dommage par le maître carrossier, responsable du fait du conducteur salarié ».

« Depuis plusieurs mois, dit une autre feuille, un individu inconnu jusqu'à présent se fait un jeu cruel en passant à côté des dames de les piquer soit avec un poinçon, soit avec une forte aiguille ou autre instrument acéré. Plus de trente rapports constatant cette abomination sont parvenus à la police, et, malgré la surveillance la plus active, elle n'a pu parvenir à découvrir cet homme atroce. Une jeune personne âgée de dix-huit ans, dont le père est employé chez un de nos princes, est morte il y a quinze jours des suites d'une blessure qu'elle avait reçue de cet individu dans la rue Saint-Honoré qui paraît avoir été le premier théâtre de ses exploits. Que toutes les personnes du sexe à qui pareil accident arriverait crient : « Au secours! » afin de faire arrêter ce monstre qui paraît porté à commettre ce crime par la plus affreuse dépravation! »

« Le poste de la garde nationale dont le corps de garde est au Palais-Royal, communiquent les *Débats* du 26 août 1817, a arrêté la nuit dernière rue Saint-Honoré. au coin de la rue des Boucheries, une femme dans un état complet de nudité. On a cru d'abord que cette malheureuse avait été dépouillée par des voleurs. La patrouille l'a conduite au Palais-Royal, où on l'a couverte d'une capote et de là au poste des vétérans qui l'ont remise le lendemain à la préfecture de police. Puis, on s'est aperçu que ce n'était pas une femme dépouillée par des voleurs, mais une fille publique qui, après s'être saoulée, s'était mis elle-même toute nue. »

Le 28 octobre 1817, on découvre dans la cave d'une maison de la rue Saint-Honoré, près de l'Assomption, une main « récemment séparée du bras et qui selon toute apparence a été jetée par un soupirail ». Le 10 août 1819, on trouve 80.000 francs en or et en argent

dans la paillasse d'un indigent mort d'apoplexie devant le Palais-Royal. Trois jours avant, une jeune femme s'était jetée par la fenêtre du cinquième étage du 104 de rue Saint-Honoré : réduite à cet acte de désespoir par la misère, elle avait attaché autour d'elle son enfant âgé de sept à huit mois; quoiqu'elle eût rencontré dans sa chute un homme qui passait, elle s'était tuée net sur le pavé; l'enfant, blessé à l'épaule, était mort trois heures après; l'homme avait été renversé, mais s'était relevé sans trop de mal.

Le 1er janvier 1820, un caporal de la garde royale insulte et frappe une femme au coin de la rue de Richelieu et, désarmé à grand'peine par un détachement de soldats légionnaires devant le passage Delorme, est traîné par eux à la caserne de la rue de Rivoli.

« On a eu l'heureuse idée, notent les *Débats* du 10 novembre 1821, de placer, rue Saint-Honoré, au coin de la rue de Castiglione, un tronc où chacun peut déposer l'argent destiné à la veuve et aux enfants en bas âge du maçon qui a été écrasé, il y a deux jours, par la chute du plafond chez le marchand de vins établi au coin de ces deux rues. La somme recueillie s'est élevée à 507 francs. »

Le 6 juillet 1822, une civière traverse la rue Saint-Honoré en route pour la Morgue où l'on transporte « le corps d'un malheureux jeune homme qui, à la suite d'une perte de 6.000 francs, s'est précipité de l'une des croisées d'une maison de jeu du Palais-Royal » : on apprend le lendemain que l'infortuné était le fils d'un boucher de la rue de Richelieu.

Etc., etc.

Tous les ans, le 3 mai, l'anniversaire de l'entrée de Louis XVIII à Paris était célébré par des réjouissances

auxquelles la cour prenait part. A deux heures de l'après-midi, le roi montait en calèche à huit chevaux et, accompagné du duc et de la duchesse d'Angoulême, du maréchal duc de Reggio, des grands officiers de la couronne, les ducs de la Châtre. de Mouchy, de Duras. de Luxembourg, accomplissait à travers la ville une promenade qui se terminait tantôt par la rue de Richelieu et la rue Saint-Nicaise, tantôt par la rue de la Ferronnerie et la rue Saint-Honoré. La garde nationale faisait cortège. Le vieux monarque recevait les acclamations du peuple qui formait la haie dans les rues pavoisées de drapeaux blancs, ornés d'emblèmes et de devises. Des distributions de vin et de comestibles amassaient la foule aux Champs-Élysées. Le soir, on dansait sur les places; les édifices publics, les demeures des princes et des hauts fonctionnaires de l'État s'enflammaient de la lueur fumeuse des pots à feu; des fleurs de lis lumineuses brillaient au faîte des palais et sur la colonne de la place Vendôme et Ruggieri employait toutes les ressources de la pyrotechnie à faire surgir dans la féerie des fusées le nom chéri du frère de Louis XVI.

Une semblable allégresse accueillit l'arrivée à Paris de la princesse des Deux-Siciles et le mariage du duc de Berry donna lieu à des fêtes joyeuses.

En 1817 et en 1819, Paris espéra un dauphin et deux fois le canon tonna pour des naissances qui étaient autant de déceptions [1].

Le 26 mai 1818, le convoi funèbre de Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, fils unique du duc de Bourbon, premier ministre de Louis XV après la Régence et

1. Le 13 juillet 1817, naissance de Louise-Isabelle d'Artois, morte le 14; le 21 septembre 1819, naissance de Louise-Marie Thérèse d'Artois.

qui devait être enseveli à Saint-Denis, comme Duguesclin et comme Turenne, remonta la rue Saint-Honoré de la rue du Roule à la rue de la Ferronnerie[1].

Louis XVIII restaura pour ce prince du sang les pompeuses coutumes des cérémonies de l'ancien régime.

La gendarmerie de Paris, la gendarmerie du département de la Seine, la gendarmerie des chasses, un détachement des chasseurs de l'Orne ouvraient la marche; venaient ensuite M. le comte de Rochechouart à la tête de l'État-major; quatre légions départementales, les vétérans, les dragons de la garde, l'artillerie légère avec quatre pièces de campagne attelées, les grenadiers à pied de la garde royale, l'état-major de la garde nationale, la garde nationale à cheval, les six premières légions de la garde de Paris avec leur musique. Immédiatement après ces soldats citoyens, s'avançait « une multitude d'officiers, les uns en activité de service et attachés à des états-majors, les autres en retraite, presque tous portant à leur boutonnière ou sur leurs membres mutilés les honorables témoignages de leurs services : M. le lieutenant général Clarapède était à leur tête, à pied comme eux et distingué seulement par le grand cordon de la Légion d'honneur. »

Venaient ensuite cinq cents pauvres, « tous habillés d'un coupon d'excellent drap », chacun portant un cierge à l'écusson du défunt; cent anciens soldats ayant servi immédiatement sous les ordres de celui-ci; neuf voitures, à quatre chevaux, destinées à ses officiers; trois, à six chevaux entièrement caparaçonnés de noir,

---

1. Le convoi partit du Palais-Bourbon et suivit la rue de Bourgogne, les quais de la rive gauche jusqu'au Pont-Neuf, le Pont-Neuf, les rues de la Monnaie, du Roule, Saint-Honoré, de la Ferronnerie, Saint-Denis et du Faubourg-Saint-Denis.

réservées aux officiers supérieurs et aux ecclésiastiques de sa maison.

Quatre hérauts d'armes à cheval, couverts de leur dalmatique en velours violet à fleurs de lis d'or, précédaient le char, traîné par huit chevaux caparaçonnés de noir à fleurs de lis d'argent. Ce char, d'une construction antique, présentait dans son ensemble l'image d'une pyramide décorée à sa base de longues guirlandes de cyprès, entourée, dans toute sa hauteur, de drapeaux aux armes de France et surmontée à son sommet du manteau de la pairie, de la couronne princière, du cordon des ordres du roi et de tous les symboles des dignités éminentes dont le défunt était revêtu. Au fond d'une voiture tirée, comme le char, par huit chevaux, se tenait le duc de Bourbon. Un détachement de la garde nationale de Chantilly continuait le cortège, dont la seconde partie était composée des mêmes corps que la première, seulement en sens inverse, de telle sorte que le dernier détachement était celui de la gendarmerie de Paris.

Le duc de Berry, assassiné par Louvel, « sellier de profession, employé depuis trois mois dans la sellerie du roi et logé au Grandes Écuries », dans la nuit du 13 février 1820, en sortant de l'Opéra, fut transporté le lendemain matin, de bonne heure, au Louvre. Le meurtre n'étant pas encore connu, cette opération s'effectua sans éveiller d'autre curiosité que celle des marchands qui commençaient à ouvrir boutique. Quand en fut divulguée la nouvelle, le peuple manifesta ses regrets par l'empressement qu'il mit à venir défiler devant le cadavre du prince exposé en chapelle ardente. Le 21, les dames de la Halle allèrent en procession déposer sur son cercueil une couronne au rond de laquelle avait été tracée

en pétales de lis cette phrase touchante : « Il est mort, mais il vivra toujours dans nos cœurs! »

Le 7 juin, tout un parti opposé au gouvernement profita de l'exécution de Louvel pour essayer un soulèvement contre la monarchie. Des complots se formèrent dans les cénacles des cafés du Palais-Royal. Le 10, une bande de factieux se répandit dans la rue Saint-Honoré en criant : « Vive l'empereur! »; elle fut bientôt balayée par la garde du Château-d'eau de la place du Palais-Royal; on fit plusieurs arrestations que la naissance de l'*Enfant du miracle* devait amnistier.

Vers le milieu du mois de janvier 1821, les troubles se renouvelèrent : une bombe fut lancée place du Palais-Royal, sur le passage du duc d'Angoulême. « Les scélérats, auteurs de cet attentat, voulurent encore effrayer la population, le 30, par des pétards qui éclatèrent rue Saint-Honoré, près de l'hôtel d'Angleterre, et près de la rue Royale[1]. »

En 1823, les tentatives séditieuses prirent un caractère plus alarmant. L'émeute se porta rue Saint-Honoré devant la maison de Manuel[2] qui venait d'être banni de la Chambre à cause de ses opinions antiroyalistes. Les manifestants criaient : « Vive la liberté! Vive Manuel! Vive le côté gauche! Mort au côté droit! Mort au tyran! » La garde nationale réprima l'insurrection et la porte du député fut occupée militairement.

Le 3 mai, la victoire du Trocadéro fit cesser les débats soulevés par l'expédition d'Espagne et le retour triomphal du duc d'Angoulême ramena la faveur du peuple aux Bourbons. Les fêtes que l'on donna à l'occasion de

1. *Débats*, 30 janvier 1821.

2. N° 334.

ce glorieux événement furent les dernières du règne. Neuf mois plus tard, Louis XVIII mourut.

Tout Paris vint aux Tuileries pour contempler le catafalque dressé sous la voûte du pavillon de l'Horloge ; les forts de la Halle et les charbonniers allèrent, au nombre de six cents, jeter de l'eau bénite sur le corps embaumé du feu roi. Le 24 septembre, la pompe funèbre quitta le palais à onze heures du matin et, au bruit de cent un coups de canon, du bourdon de Notre-Dame et des cloches de toutes les églises sonnant le glas, prit le chemin de Saint-Denis par la rue de Rivoli, la rue de Castiglione, la place Vendôme, la rue de la Paix et les boulevards. Elle traversa la rue Saint-Honoré à l'endroit même où se trouvait jadis le passage des Feuillants.

C'était suivre un peu de cette voie douloureuse qu'avait parcourue, en 1792, la famille royale emmenée au Temple. Mais combien le carrosse-geôle qui avait emporté Louis XVI et Marie-Antoinette à la sombre tour était différent du char rehaussé d'or, soutenu par des génies, surmonté de la couronne de France, sur lequel reposait comme sur un gigantesque piédestal, la dépouille mortelle de Louis XVIII ! Et, au lieu de la populace furieuse et vociférante, quelle grave assistance de princes, de ducs et pairs, de députés, de chevaliers de Saint-Louis, de chevaliers du Saint-Esprit, de chevaliers de la Légion d'honneur, de maréchaux, de chambellans ! Quelle majestueuse escorte d'états-majors, de bataillons, d'escadrons, de légions, de pauvres tenant des torches, d'ecclésiastiques tenant des cierges, d'officiers, d'écuyers, de gardes, de pages !

Le cortège se développait dans l'ordre suivant [1] :

---

1. *Moniteur universel.*

Un détachement de la gendarmerie de Paris et du département de la Seine.

L'état-major de la place.

L'état-major de la première division militaire auquel étaient adjoints MM. les officiers généraux qui se trouvaient à Paris sans commandement.

L'état-major de la garde royale.

L'état-major de la garde nationale.

Un demi-escadron de la gendarmerie d'élite.

Trois bataillons d'infanterie de ligne.

Une compagnie de sous-officiers sédentaires.

Deux escadrons de cavalerie légère de la garde royale.

Soixante hommes d'artillerie à cheval de la garde royale avec une batterie.

Deux bataillons d'infanterie de la garde royale.

Les six drapeaux funèbres des six premières légions de la garde nationale portés par six de MM. les officiers de ces légions.

Deux bataillons d'infanterie de la garde nationale.

Une députation des élèves de l'École royale et militaire de Saint-Cyr, de l'École Polytechnique, de l'École d'équitation, de l'École d'application, du Corps royal d'état-major.

Les officiers de tous grades en congé illimité, en réforme ou en retraite venus pour suivre à pied le convoi.

Quatre cents pauvres tenant chacun une torche en main.

Nombre d'ecclésiastiques du clergé de Paris tenant chacun un cierge allumé.

Un carrosse pour deux de MM. les grands officiers de l'ordre royal de la Légion d'honneur et deux de MM. les commandeurs de l'ordre de Saint-Louis.

Un carrosse pour deux de MM. les grands-croix de l'ordre de Saint-Louis et de MM. les grands-croix de la Légion d'honneur.

Un carrosse pour quatre de MM. les chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit.

Un carrosse pour quatre de MM. les maréchaux de France.

Un carrosse pour quatre de MM. les pairs de France.

Un carrosse pour quatre de MM. les membres de la Chambre des députés.

Un carrosse pour le service de S. A. R. Monseigneur le duc de Bourbon.

Un carrosse pour le service de S. A. R. Monseigneur le duc d'Orléans.

Un carrosse pour le service de Monseigneur le dauphin.

Trois carrosses pour les grands officiers de la maison du roi.

Un carrosse, dans lequel étaient Monseigneur le dauphin, S. A. R. Monseigneur le duc d'Orléans, S. A. R. Monseigneur le duc de Bourbon et le premier gentilhomme du roi servant auprès de Monseigneur le dauphin.

Un lieutenant des gardes du corps du roi à cheval, à la portière de droite du carrosse de Monseigneur le dauphin.

Un sous-lieutenant des mêmes gardes du corps à la portière de gauche.

Un officier supérieur de la garde royale aux petites roues de droite, en avant du lieutenant des gardes du corps.

Quatre gardes du corps du roi, deux pages du roi, deux gardes du corps.

Un carrosse dans lequel était M. le grand aumônier portant le cœur du défunt, M. le grand chambellan

et un de MM. les aumôniers du roi, pour assister le grand aumônier.

Douze pages du roi.

Six hérauts d'armes à cheval.

Le roi d'armes à cheval.

Le grand-maître, le maître et les aides des cérémonies à cheval.

Quatre gardes du corps.

Le char funèbre.

Les coins du poêle étaient portés par quatre de MM. les aumôniers du roi, à pied. A droite et à gauche du char, marchaient des valets de pied du roi ; plus près du char, trois gardes de chaque côté ; sur les ailes et sur deux lignes, quarante gardes à pied ordinaires du roi.

Puis, derrière le char, venaient :

M. l'écuyer commandant (en l'absence du grand et du premier écuyer) avec deux de MM. les écuyers cavalcadours et de MM. les écuyers ordinaires, deux de MM. les capitaines des gardes du corps et M. le major général de la garde royale, à cheval.

Un escadron de gardes du corps.

Les six drapeaux funèbres des six dernières légions de la garde nationale, portés par six de MM. les officiers de ces légions.

Deux bataillons d'infanterie de la garde royale.

Soixante hommes d'artillerie à pied de la même garde, avec une batterie.

Deux escadrons de grosse cavalerie de la garde royale.

Une compagnie de sous-officiers sédentaires.

Un demi-escadron de la gendarmerie d'élite.

Trois bataillons d'infanterie de ligne.

Le carrosse de S. A. R. Monseigneur le duc d'Orléans, devant ramener ce prince à Paris.

Le carrosse de S. A. R. Monseigneur le duc de Bourbon.

Le carrosse de M. le grand aumônier.

Le carrosse de M. le grand chambellan.

Les carrosses de plusieurs dignitaires du cortège.

Un détachement de la gendarmerie du département de la Seine.

Les carrosses du Corps municipal de Paris.

Tel fut ce convoi dont le marquis de Dreux-Brézé, grand-maître des cérémonies, avait réglé l'ordonnance et la marche.

A la longue et pourtant sommaire énumération des différents corps qui le composaient, lettre de faire-part aux armes de France barrées d'une croix noire, collée sur les murs de Paris la veille des funérailles et que tous les journaux donnèrent le lendemain, il n'est pas sans intérêt de joindre certaines particularités recueillies dans les récits de témoins oculaires.

Imbus de ces idées rétrogrades qui devaient leur être fatales et auxquelles le comte de Chambord resta si héroïquement fidèle, les Bourbons n'avaient pas hésité à rénover jusqu'aux usages du plus antique cérémonial. Comme aux obsèques de François Ier, de Henri IV, de Louis XIII, des gentilshommes suivant le corbillard présentaient sur des coussins les différentes pièces de l'armure du monarque défunt. Le comte de Peyrelongue, écuyer ordinaire du roi, portait les éperons; le marquis de Fresnes, les gantelets; le chevalier de Rivière, écuyer cavalcadour, l'écu; le vicomte de Bongars, la cotte d'armes; le vicomte de Vernon, le heaume; le vicomte de Saint-Priest, faisant fonction

d'écuyer tranchant, le pennon; le duc de Polignac, remplissant les fonctions de grand écuyer de France, l'épée royale; le prince de Talleyrand, grand chambellan de France, la bannière.

Ces honneurs surannés revenant après la Révolution de 1789, cet hommage rendu au roi-chevalier que n'avait jamais été le goutteux, l'impotent, le podagre Louis XVIII prêtent à l'étonnement. Et l'on se sent presque pris de pitié pour tant d'orgueil si vain, en pensant au grotesque retour de ce convoi magnifique, dans un immense désordre, sous une pluie battante, au char funèbre pris d'assaut par les curieux cherchant un abri derrière les draperies du poêle, et à la déroute lamentable des carrosses de parade au galop de leurs chevaux dont les caparaçons ruisselants et souillés traînaient dans la boue...[1].



Une des premières ordonnances signées par le successeur de Louis XVIII prescrivit l'ouverture d'une rue nouvelle formant le prolongement de celle du Marché Saint-Honoré jusqu'à la rue de Rivoli et destinée à recevoir le nom du duc de Bordeaux.

Un autre arrêt, le 22 juin 1825, donna à l'ancienne rue du Dauphin, devenue sous la Révolution la rue de la Convention, le nom de rue du *Trocadéro*, en mémoire de la victoire remportée par le duc d'Angoulême en 1823 et décida de son élargissement, opération qui ne s'effectua que plus tard[2]. Enfin, en 1829, les passages conduisant à la galerie de Nemours furent achevés, les

1. *L'Illustration*, année 1866.
2. Arrêté du 7 juillet 1833.

galeries de bois démolies, la galerie d'Orléans construite. Ces travaux sont les seuls par quoi fut marqué rue Saint-Honoré et dans la partie du Palais-Royal y attenant le règne de Charles X.

Règne sans grand faste. Le brillant et prodigue comte d'Artois, assagi par les soucis d'un long et besogneux exil, vieilli, partagé entre les soins de la politique et les pratiques de dévotion, se plaît moins que son prédécesseur aux galas et aux cavalcades. Et, d'ailleurs, ces fêtes, quand elles se produisent, ne se déroulent plus dans la rue Saint-Honoré. C'est par la rue de Rivoli que le roi va en calèche à Saint-Cloud, qu'il se rend en berline fermée aux pèlerinages du Mont-Valérien, que les Enfants de France vont en carrosse découvert prendre leurs ébats dans les jardins de Bagatelle et que viennent aux Tuileries les souverains étrangers, visiteurs de la capitale et hôtes de la cour. Les rues de Castiglione et de la Paix sont maintenant l'itinéraire consacré des cortèges à travers Paris. En 1829, on y procède à une première installation d'éclairage au gaz; les galeries du Palais-Royal auront leur tour bientôt après et la rue Saint-Honoré, où font désormais piteuse mine les quinquets de Vivien, assiste à cette innovation dont elle eût été naguère la première à bénéficier et qui attire les promeneurs dans les voies privilégiées.

Le Jour de l'An, le Carnaval, la Fête-Dieu sont restés cependant pour elles des dates d'immuables réjouissances qui apportent entre ses maisons un surcroît de vie.

Le Jour de l'An et ses baraques de jouets et de bonbons, son exposition flambante d'étrennes, depuis la surprise à deux sous emmaillotée de faveur rose jusqu'au collier de diamants, en passant par toutes les merveilles

de la confiserie, de la bimbeloterie, de la librairie, de la maroquinerie, de la bijouterie; étrennes de luxe, étrennes utiles, dont la recherche provoque l'affairement joyeux de toute une ville, encombre de voitures le seuil des magasins! Le Jour de l'An et ses réceptions à compliments, ses banquets à toasts qui font la fortune des restaurateurs et des pâtissiers, le Jour de l'An et ses pauvres, ses loqueteux, ses béquillards, ses joueurs de vielle et d'orgue sortis des bas-fonds de la Cité, accourus des faubourgs dans les quartiers du centre, et dont la misère tolérée glane derrière la dépense des riches!

Le Carnaval et son allégresse débordante, son bœuf gras toujours enfourché par l'Amour, son défilé de chars et de voitures de masques!

La Fête-Dieu! Les processions de l'Assomption où officie l'abbé Dupanloup, les processions de Saint-Roch et les processions de Saint-Germain-des-Prés qui font tendre la rue Saint-Honoré, de la rue de la Ferronnerie à la rue Royale, de tapisseries, de draperies piquées de fleurs, qu'accompagnent, dans un recueillement qui se modèle sur la bigoterie royale, des princes du sang, des députés, des magistrats, des bourgeois notables et que salue toute une foule agenouillée sur le passage du Saint-Sacrement, des bannières flottantes, des théories de prêtres, de diacres, d'enfants de chœur, de jeunes filles en mousseline blanche, chantant des hymnes, balançant l'encens, effeuillant des roses!

Les lithographes, que séduit cette animation de la rue, croquent l'ivresse insouciante du peuple qui s'amuse de tout sans trop d'arrière-pensée en un temps de paix sous un prince débonnaire, font d'après les cérémonies religieuses de pittoresques compositions, et les journaux

confondent dans la même réclame laudative le clergé, les mascarades et les sucreries.

Le 12 février 1829, la rue Saint-Honoré vit partir en Angleterre le convoi funèbre de sir Henry Egerton, décédé; un corbillard traîné par quatre chevaux noirs traversa le nord de la France et reconduisit dans son pays natal ce pseudo-parisien.

Puis ce fut, le 25 février 1830, la première représentation d'*Hernani* au Théâtre-Français, bataille épique suivie de trente batailles successives, commencées chaque soir sous les feux de la rampe et qui, après minuit, se continuaient dans les cafés de la rue Saint-Honoré, mettant aux prises avec les perruques de la vieille école Th. Gautier, A. de Musset, Balzac, Borel, Delacroix, Devéria, Berlioz, jeunesse ardente et chevelue, en pourpoint et en cape à l'espagnole. Là, dans l'atmosphère surchauffée et obscurcie de la tabagie, parmi les fumées bleues montant en volutes au plafond et que traversait l'éclair du punch flambant en l'honneur de Victor Hugo, l'amoureuse doña Sol et le fier Hernani, le fougueux Carlos et Silva « l'homme sombre » étaient évoqués au chant des vers redits, des rimes répétées, et ces vers aux rimes sonores vibraient encore sur les lèvres des beaux artistes, qui, la fête terminée, regagnaient leur mansarde en traversant la place autrefois « du Palais-Cardinal », cette place qui avait vu Corneille et Molière, génies combattus aussi dans leur temps et depuis immortels.

Ce temps évanoui de Richelieu et de Pascal, quelque chose de rené, dont ces « modernes » ne se souciaient guère, était cependant pour le leur rappeler. En 1829, les carrosses à cinq sols avaient fait leur rentrée dans le monde sous le patronage de la princesse Caroline,

duchesse de Berry, et sous une forme différente de celle des véhicules « à fleurs de lys d'or apposées sur fond d'azur » du duc de Roannès [1].

Sous la Révolution, on avait essayé sans aucun succès de remettre en usage l'invention de Pascal. En 1819, les tentatives d'un sieur Godot n'avaient pas davantage abouti. Dix ans après, un sieur Baudry s'intéressa de nouveau à l'entreprise et une circonstance fortuite fit que, cette fois, elle réussit. Baudry lança dans la capitale un certain nombre de voitures publiques, sortes de diligences réformées, pataches incommodes et étroites, aux essieux criards et aux roues massives dont gémissaient les pavés. Tout d'abord on s'en moqua. Un soir qu'on en riait chez le roi, la duchesse de Berry prit leur défense et paria dix mille francs avec Charles X quelle ferait une promenade dans ces omnibus où personne ne voulait monter. Elle tint parole et gagna l'enjeu. Baudry donna sur-le-champ le nom de sa bienfaitrice à ses voitures et, l'aventure ayant été adroitement divulguée, les *Carolines* devinrent à la mode; tout Paris s'empressa d'imiter la princesse.

Les Carolines bientôt se multiplièrent et Baudry eut des émules. Les voitures publiques qui finirent par sillonner la ville en tous sens, s'appelèrent *Dames blanches*, *Écossaises*, suivant la couleur de leur caisse, *Parisiennes*, *Batignollaises*, suivant leur point de départ ou les quartiers desservis par elles, *Dames réunies*, suivant leur attribution, et *Gazelles*, *Hirondelles* en raison de leur vélocité.

Quant aux chaises à porteurs qui, au dix-septième siècle, attendaient à la sortie des spectacles les pré-

1. V. tome I, pp. 340, 341.

cieuses et les beaux-esprits, elles étaient remplacées par les calèches « demi-fortune », d'un degré au-dessus du fiacre, et par des cabriolets à trois places, à quatre roues et à brancards attelés d'un seul cheval, véhicules de création récente, moins légers et plus stables que les précédents de la même catégorie.

Heureuse et sans autre histoire que celle de la vie journalière de ces habitants, la rue Saint-Honoré atteignit à l'époque mouvementée de la Révolution de 1830. Les premiers symptômes d'insurrection se manifestèrent au Palais-Royal, dans la nuit du 31 mai au 1er juin.

Le soir du 31 mai, le duc d'Orléans donna un bal à son beau-frère et à sa belle-sœur, le roi et la reine de Naples, qui recevaient depuis le 15 l'hospitalité de la France : « Il est bruit, disent les *Débats* du 29 mai, que du grand bal que Monseigneur le duc d'Orléans doit donner, demain lundi, à Leurs Majestés napolitaines. Le roi y assistera avec la cour. Bien que Sa Majesté ne soit pas tenue de rendre les visites qu'on lui fait, elle dérogera aux lois de l'étiquette. Toute la vaste enceinte du Palais-Royal devra concourir à la splendeur de la fête. Les terrasses du palais et les façades seront illuminées sur la place et du côté des parterres. »

Le 31 mai, à neuf heures du soir, le peuple. rassemblé rue Saint-Honoré, assista à l'arrivée des carrosses de gala par la rue Saint-Thomas-du-Louvre et à leur entrée au palais d'Orléans, resplendissant de l'éclat des girandoles et des verres de couleurs. Charles X se montrait à la portière et répondait d'un signe de tête ou de la main aux acclamations de la foule. Le grand cordon de Sicile barrait sa poitrine, tranchant sur les broderies de son splendide costume; le roi de Naples portait le cordon bleu du Saint-Esprit. Aux feux des diadèmes,

aux plumes des panaches, aux blancheurs soyeuses et aux dorures étincelant dans l'ombre, on devinait, au fond des autres voitures, la reine de Naples, le dauphin, la dauphine, la duchesse de Berry, le prince de Salerne.

Quand se fut écoulé le cortège et que les carrosses, ayant déposé sous le péristyle les souverains et leur suite, furent ressortis vides sur la place, le peuple abandonna la rue Saint-Honoré, envahit les parterres et erra sous les fenêtres du palais.

La nuit était tiède et le ciel étoilé. Les croisées entr'ouvertes laissaient percevoir du jardin le son des instruments, car, aussitôt après l'arrivée des augustes invités, les danses avaient commencé.

Le long des terrasses, à droite et à gauche de la cour d'honneur, à la lueur chatoyante des guirlandes lumineuses qui reliaient entre eux les vases de pierre espacés sur les balustrades, des groupes se promenaient de femmes et de cavaliers cherchant à l'écart du bal la fraîcheur du soir.

Tout à coup, ces comparses de la fête remarquèrent une agitation insolite dans la multitude qui se mouvait à leurs pieds. Çà et là des voix s'étaient élevées dominant le brouhaha général et des remous, que l'on distinguait vaguement parmi les ténèbres, se produisaient dans la houle humaine du côté des cafés Foy et de la Rotonde.

Enfin, plusieurs individus, fendant les masses, vinrent entasser devant la galerie d'Orléans des chaises du jardin dont ils s'étaient emparés; immédiatement, comme obéissant à quelque mot d'ordre, la foule les imita et bientôt un monceau énorme se dressa sous les yeux de la cour étonnée que les rumeurs du dehors avait attirée aux balcons du palais.

Ce tas de bois et de paille, le peuple l'incendia : la flamme monta haute et droite dans l'air immobile, rougissant de sinistres reflets la demeure du duc d'Orléans. Charles X contempla ce bûcher imprévu, entendit ces cris qui prenaient parfois des accents de menace : « Un feu de joie ! » dit-il en se tournant vers le roi de Naples : puis minuit étant venu à sonner, il se retira. Après son départ, le bal un instant interrompu, continua. Dans le jardin, les débris amoncelés par le peuple finissaient de se consumer. A travers les vitres du palais dont les fenêtres étaient maintenant fermées, quelques députés dévoués à la cause de la monarchie regardaient soucieusement ce brasier qu'entourait encore la foule et, plus clairvoyants ou moins dissimulés que Charles X, ne se cachaient pas leurs inquiétudes. L'un deux, M. de Salvandy, résuma en un mot la situation · « Nous sommes à une fête napolitaine, dit-il : nous dansons sur un volcan. »

La comparaison n'était pas sans justesse. Comme en 1789, le Palais-Royal était bien le cratère aux passions bouillonnantes d'où allait sortir la Révolution de Juillet. Le 26, le parti de l'opposition y tenta un premier soulèvement. La force armée dispersa les fauteurs de désordre et ferma les portes du jardin ; mais le peuple, sans se séparer, se retrancha dans les rues voisines et un flot immense de citoyens se déversa dans la rue Saint-Honoré en proférant des cris séditieux. La gendarmerie à pied et à cheval repoussa brutalement cette foule armée de bâtons et de pierres ; le nombre des manifestants ayant augmenté, les charges se firent plus fréquentes et plus vives ; quelques coups de feu furent tirés, atteignirent des jeunes gens des Écoles et, à ce prix, le gouvernement eut raison de l'émeute.

Elle devait renaître le lendemain. La violence appelant la violence, le 27 juillet, à six heures du soir, la rue Saint-Honoré fut le théâtre d'un sanglant combat entre les insurgés et les troupes royales. « On n'avait pas vu jusque-là dans les rassemblements un seul homme armé; ce fut alors, dit un témoin oculaire, que naquit l'idée de la première barricade. Au cours d'une échauffourée qui était la conséquence des troubles de la veille, elle fut formée à la hâte par des jeunes gens, à l'endroit où la rue de Richelieu vient déboucher dans la rue Saint-Honoré [1], avec une voiture-omnibus, un tonneau de porteur d'eau et une charrette.

« Elle fut longtemps défendue à coups de pierres et un moment resta entre les mains du peuple par le courage de deux citoyens qui firent fuir en désordre les sicaires du pouvoir. Les cris dominants étaient : « Vive la Charte ! Vive la ligne ! Vive la garde ! » ; car le bruit s'était répandu que la garde et la ligne refusaient de tirer sur le peuple. On eut vite la certitude du contraire. A huit heures du soir, les décharges de mousqueterie recommencèrent, les lanciers chargèrent avec acharnement et la barricade de la rue Saint-Honoré fut emportée. La vue du sang répandu et des cadavres qui jonchaient le sol, indigna la foule : on courut chez les armuriers, on s'empara des fusils et des munitions, on fit main basse au cirque des frères Franconi et dans d'autres théâtres des armes qui s'y trouvaient. » Les insurgés éteignirent les réverbères de la rue Saint-Honoré entre la rue de Rohan et la rue de la Ferronnerie, placèrent

1. Cet endroit fut l'un de ceux où l'on se battit le plus pendant les Journées de Juillet. Il y avait là un corps de garde qui opposa aux insurgés une résistance opiniâtre et ne fut emporté par eux qu'en dernier, après le Louvre et les Tuileries.

en travers des ruisseaux des poutres pour entraver la course des chevaux, et le quartier du Palais-Royal rappela par son aspect les époques tourmentées de la Ligue et de la Fronde.

Dans la matinée du 28, les curieux s'empressèrent d'aller voir les traces du combat. Les vitres du café de la Régence avaient volé en éclats et les balles avaient endommagé plus d'une maison dans les parages de la rue de Rohan. Samson, libraire rue Saint-Honoré, ayant mis à sa devanture des placards annonçant la réimpression de la Charte, des rassemblements se formèrent bientôt devant sa boutique et les acheteurs affluèrent. Un commissaire de police vint saisir les placards et fit suspendre la vente. Cette mesure d'autorité réveilla l'insurrection.

Les fleurs de lis sont arrachées de la façade de plusieurs édifices qu'elles décorent, l'écusson royal est traîné dans la boue. Les marchands effacent de leurs enseignes les emblèmes de la monarchie. Vers huit heures, à l'instant où l'on parle de la réorganisation de la garde nationale, plusieurs personnes remarquent que l'uniforme des *Deux Sergents*, enseigne d'un marchand de drap de la rue Saint-Honoré, vis-à-vis de la rue du Coq, est précisément celui de ce corps. Immédiatement, le tableau est enlevé, couronné de lauriers, fixé au bout d'une perche et trois ou quatre cents ouvriers, s'en faisant un étendard, le promènent triomphalement jusqu'au Palais-Royal. Ils traversent la place sans obstacle : le bataillon de la garde qui y stationne les laisse passer. Mais, au coin de la rue de l'Échelle, les manifestants se heurtent à un peloton de soldats français et suisses qui viennent des Tuileries et les attaquent avec vigueur. Leur bande se disperse par les rues de Richelieu et de

Rohan et l'enseigne des *Deux Sergents* reste aux mains de la troupe victorieuse. L'officier qui conduit cette dernière, non content de la capture, ordonne malheureusement de tirer sur les fuyards; la fusillade couche sur le pavé d'innocents curieux. L'incident a un retentissement funeste.

Paris apprend coup sur coup qu'il est mis en état de siège et que le gouvernement, résolu à la répression, a mobilisé la gendarmerie, les troupes de ligne et les régiments suisses. Le maréchal de Raguse, investi du commandement général, occupe fortement les Tuileries, le Louvre, le Palais-Royal.

La révolution se déchaîne. A dix heures, les insurgés se répandent en masses innombrables dans les rues voisines du Palais-Royal, sur les boulevards, sur les quais; les élèves des Écoles de Droit et de Médecine cherchent des armes et des munitions, le tocsin sonne à toutes les églises. Les barricades surgissent rue Saint-Honoré, entre la rue de Valois et la rue du Roule : on dépave les rues; des charrettes, des fiacres, des omnibus, jusqu'à des diligences [1], sont renversées à côté de tonneaux remplis de pierres. Au coin de la rue du Chantre, où il demeure, on voit Chodruc-Duclos [2], abattre d'un coup

1. Une barricade place du Palais-Royal fut faite avec une des diligences des messageries Laffitte et Caillard.

2. Chodruc-Duclos, était « l'homme barbu et déguenillé, chaussé de bottes sans talon, coiffé d'un chapeau effondré et sans bord, majestueux et solennel sous sa défroque hideuse, calme, froid, silencieux, sinistre, le roi des gueux, le fou du Palais-Royal qui, pendant dix-sept ans, avait bravé cyniquement les regards curieux et ébahis, en déambulant sous les galeries, chaque jour régulièrement de quatre à dix heures en hiver et de neuf à minuit en été. » (*Chroniques du Palais-Royal.*)

« Royaliste exalté, ayant maintes fois, sous la Révolution et l'Empire, payé de sa liberté son dévouement au roi, Chodruc-Duclos

de fusil un des soldats suisses qui défendent le Palais-Royal.

L'Hôtel de Ville est assiégé par le peuple, pris et repris plusieurs fois dans la journée. Au coucher du soleil, le drapeau tricolore est hissé sur Notre-Dame.

Paris passe la nuit du 28 au 29 sous les armes; on bivouaque partout. Raguse renforce ses positions. Des détachements du bataillon suisse et deux bataillons de la garde royale reçoivent l'ordre de se retrancher dans la demeure du duc d'Orléans et dans les maisons situées à l'angle des rues Saint-Thomas-du-Louvre, de Valois-Saint-Honoré, de Rohan-Saint-Louis, qui du Carrousel débouchent dans la rue Saint-Honoré; des pièces d'artillerie sont disposées à la jonction de cette dernière avec la rue de Richelieu prêtes à les balayer toutes deux à la mitraille.

Le 29, de grand matin, le combat recommence.

Les gardes nationaux sont maîtres de l'Hôtel de Ville et les citoyens des trois quarts de la capitale. Les

---

avait eu le malheur de tuer en duel un jeune officier, M. de La Rochejaquelein, qui l'avait traité de roturier.

Malgré ses services, on ne put lui pardonner en haut lieu et, comme il ne demandait rien moins que le grade de maréchal de camp, il refusa le brevet de capitaine qui lui était offert et commença à promener ses haillons vers 1825. Il demeurait dans un bouge de la rue Pierre Lescot. Poursuivi pour vagabondage, il fut acquitté ayant pu prouver qu'il avait des propriétés en Gascogne et qu'il était un rentier *qui néglige sa toilette*. Mais le délabrement de sa culotte ne lui valut pas moins une condamnation pour outrage à la pudeur. On raconte que le matin du 28 juillet 1830, il prit le fusil d'un insurgé qui venait de manquer un Suisse et tua ce dernier.

— Continuez, citoyen, dit l'autre. Ça va bien.

— Non, répondit tranquillement Chodruc en rendant l'arme, ce n'est pas mon avis.

« Et il reprit sa promenade journalière. Il était souvent accompagné par Zamore, le nègre de madame du Barry. »

(V. Champier et G.-Roger Sandoz : *Le Palais-Royal*.)

troupes royales faiblissent. A onze heures, le Louvre est pris par les insurgés. Puis, ceux-ci s'occupent de nettoyer les rues qui relient le palais à la rue Saint-Honoré, refoulent la garde royale qui leur résiste mollement, emportant les barricades, enjambant les pavés et les morts, pleins d'entrain, au pas de charge. Un ciel bleu marbré de blanc se mêle dans le ruisseau de la chaussée à la pourpre du sang, et ce bleu, ce blanc, ce rouge, ce sont encore les couleurs de la Liberté qui montrent au peuple le chemin de la victoire. La poudre ajoute au tableau l'envolée de ses fumées tragiques. Cet élan valeureux, cet accord de couleurs, Delacroix, qui assiste à la scène, les remarque et s'en souviendra.

A une heure, le Palais-Royal est au pouvoir du peuple[1] Y entre qui veut. C'est un brouhaha indescriptible, une cohue immense d'individus de toutes sortes. Les « régiments de la Charte », qui ont fait main basse

1. Il y a quelques années encore, on voyait, à l'anniversaire des Journées de Juillet, les derniers survivants des combattants des Trois Glorieuses se diriger vers la place de la Bastille. Une fillette, portant une couronne d'immortelles, dont elle se faisait un collier et sur laquelle se lisait la devise : « Pour nos frères d'armes! », ouvrait la marche. Les vieux s'appuyaient sur leurs petits-fils, les veuves et les femmes suivaient.

Au mois de juillet 1904, le père Gallichet, le dernier des « héros de 1830 » disparut. Le journal l'*Éclair* publia à cette occasion un article intéressant. Nous en citons ce passage : « Il y avait parmi ces braves le père Dautel. Il avait été blessé à l'affaire du Palais-Royal. Il était de la troupe qui avait sommé les gens du palais de se rendre. Ceux-ci n'avaient pas grande envie de résister. « Nous étions si menaçants, disait le père Dautel, que, tout-à-coup, je vis s'élancer vers moi, hagard, les vêtements en désordre, suant de peur, le Suisse. Il m'offrit, pour avoir la vie sauve, son sabre et sa montre. Sa montre! Ah ça! pour qui nous prenait-il? N'étions-nous pas, comme a dit le poète, de ces déguenillés

Qui voyant tout cet or entassé sous leurs pas
Vainqueurs, marchaient pieds nus et ne se baissaient pas! »

(*Éclair*, 20 juillet 1904.)

sur les armes du musée d'artillerie forment les faisceaux dans les escaliers du palais. Devant les boutiques fermées des galeries sur le jardin, les marchands préparent du linge et de la charpie pour les blessés. Les vainqueurs exultent. La Fayette qui survient, annoncé par un roulement de tambour, est acclamé par la foule, enlevé, porté jusqu'à une grande salle du Palais-Royal où il doit se prêter aux poignées de mains et aux embrassades. Plus de mille personnes veulent serrer sur leur cœur le vieux général patriote. « Beaucoup reviennent à l'accolade avec une émotion toujours croissante [1] ». C'est une frénésie.

Cependant, la garde royale s'est cantonnée autour du château des Tuileries. Vers trois heures, quelques députés, accompagnés de deux officiers municipaux, se présentent place du Palais-Royal et annoncent que le roi rentre dans la Charte et renvoie ses ministres. La déclaration fait cesser le feu rue Saint-Honoré : une courte suspension d'armes s'ensuit. Mais, ailleurs, la démarche, maladroitement exécutée, n'est pas comprise et la fusillade redouble.

A quatre heures, les insurgés sont maîtres des Tuileries. Il ne leur reste plus à enlever que quelques positions rue Saint-Honoré. Au coin de la rue de Richelieu, des gardes royaux, embusqués derrière les fenêtres de deux maisons, luttent avec l'énergie du désespoir. On leur crie de se rendre. Ils refusent et payent presque tous de leur vie leur résistance opiniâtre.

La prise des Tuileries avait décidé du sort de la journée. Dans la soirée du 29 juillet, les troupes de Raguse se retirèrent et Paris apprit que La Fayette

1. Duc de Joinville : *Vieux souvenirs.*

avait accepté le commandement de la garde nationale.

On procéda à la reconnaissance et à l'ensevelissement des morts. Les habitants de la rue Saint-Honoré jetaient par leurs croisées des draps et des nappes destinés à servir de linceuls. Un grand crucifix, provenant des Tuileries fut porté à Saint-Roch par un élève de l'École Polytechnique accompagné par la foule. Cet acte de déférence envers la religion prouva que la révolution n'en voulait qu'à la politique et que l'Église n'avait pas à craindre de voir se renouveler pour elle les vicissitudes de 1789.

Le 30 juillet, les mandataires du peuple français vinrent des Tuileries, par la rue du Trocadéro et la rue Saint-Honoré pavoisées de flammes tricolores, présenter à la signature du duc d'Orléans une proclamation, « adressée aux Français par les députés des départements réunis à Paris », dans laquelle le prince, promu à la dignité de lieutenant général du royaume, s'engageait à faire respecter la Charte « qui serait désormais une vérité ». Le fils de Philippe-Égalité touchait au but rêvé par son père. Après quelques hésitations, il mit son nom au bas de cet acte qui l'instituait officiellement défenseur de la cause du peuple et l'investissait d'une autorité quasi-suprême. Puis, il monta à cheval et sortit du Palais-Royal.

Il avait revêtu l'uniforme d'officier général ; le ruban de la Légion d'honneur et la cocarde tricolore, décoraient sa poitrine. Salué à son apparition sur la place par les ovations de la multitude, seul et sans autre état-major que le peuple qui l'escortait, il se rendit à l'Hôtel de Ville.

Ainsi fut inauguré ce régime que La Fayette appelait « la meilleure des républiques ».

Durant les jours qui suivirent, Paris pansa les blessures des combattants de Juillet. Toutes les hospices rivalisèrent de zèle. Des appartements vacants dans plusieurs maisons de la rue des Pyramides furent convertis en hôpitaux par les soins des docteurs Martinet et Andrieux. Degenetais, pharmacien, rue Saint-Honoré en face Saint-Roch, chargé de pourvoir au traitement des malades, reçut des dons de linge, de charpie et d'argent.

Chez Raulin, pharmacien, rue Saint-Honoré, nº 270, une souscription fut ouverte par les élèves en pharmacie pour un monument à élever à la mémoire du jeune Simoneau, tué sur une barricade.

Quant au café de la Régence, qui avait été fortement abîmé par la fusillade, on le restaura avec un certain luxe : « Pourquoi le décore-t-on? » demandait un passant à l'un des ouvriers qui réparaient la devanture. Et celui-ci répondit : « Parce que c'est un blessé de Juillet. »



La rue Saint-Honoré en 1847. — Plan de Tardieu.

CHAPITRE XI

LA RUE SAINT-HONORÉ SOUS LE RÉGIME DE LOUIS-PHILIPPE Ier

Louis-Philippe Ier au Palais-Royal (29 juillet 1830.-1er octobre 1831). — Réceptions officielles. — Manifestations diverses. — La *Parisienne*. — La garde nationale. — La fête du roi. — Anniversaire des Trois Glorieuses. — Soulèvement du mois de septembre 1831 en faveur de la Pologne. — La *Varsovienne*. — Louis-Philippe quitte le Palais-Royal pour les Tuileries. — Travaux effectués pendant la Monarchie de Juillet rue Saint-Honoré. — Démolition de l'hôtel de Noailles. — La rue du Mont-Thabor prolongée. — Percement de la rue d'Alger. — Réformes opérées dans le service de voirie. — Les gouttières. — L'inscription des rues modifiée. — Les égouts. — L'éclairage au gaz. — La police, la prostitution et les filous. — Caractère général de la rue Saint-Honoré sous Louis-Philippe; ses habitants, son commerce. — La bourgeoisie l'adopte. — Les marchands de la rue Saint-Honoré, de la rue de la Ferronnerie au Palais-Royal; leurs mœurs, leurs coutumes. — L'Oratoire de 1830 à 1848. — L'Athénée royal. — Le Palais-Royal de 1832 à 1848. — La rue Saint-Honoré du Palais-Royal à Saint-Roch. — Le café de la Régence sous Louis-Philippe. — A Saint-Roch. — De Saint-Roch à la place Vendôme et de la place Vendôme à la rue Royale. — Les concerts Musard et les concerts Valentino. — Le bal Valentino. — L'Assomption de 1830 à 1842. — Animation de la rue Saint-Honoré sous Louis-Philippe; les omnibus; les petits métiers. — Le Carnaval; la fête du roi. — La Révolution de 1848. — Combat de la place du Palais-Royal et prise du Château-d'eau par les insurgés.

Un tableau d'Horace Vernet nous montre le duc d'Orléans, revenu de Neuilly, dans la soirée du

29 juillet 1830, pénétrant au Palais-Royal par le couloir détourné d'une maison voisine, rue Saint-Honoré n° 216. Au dessus de la porte de cette maison qui fait le coin de la rue de Richelieu, flotte le drapeau tricolore. Il flotte encore à plusieurs fenêtres de la rue Saint-Honoré et sur la barricade démantelée de la rue de Rohan qu'entourent des faisceaux et des groupes d'insurgés. La chaussée est semée de pavés, jonchée de débris informes : le cadavre d'un cheval occupe le premier plan de la composition et, dans le fond, on aperçoit une patrouille qui s'éloigne. Le prince jette un regard rapide sur le spectacle de l'émeute expirante et se glisse dans un étroit passage dont un garde national, tête nue, lui indique le chemin. Deux fidèles l'accompagnent.

Telle fut l'entrée de Louis-Philippe I[er], roi des Français, à Paris.

Il n'en voulut point d'autre.

Investi le 7 août du pouvoir suprême, il laissa le peuple se réjouir et fêta son avènement simplement, au milieu des siens, dans sa propre demeure, où il devait résider jusqu'au 1[er] octobre 1831. Donc, point de galas, point de cavalcades à chevaux blancs et à panaches; délaissée sous la poussière des remises, la carrosserie somptueuse de l'ancienne cour. A dessein et aussi par satifaction de ses goûts bourgeois, Louis-Philippe ne donnera jamais aux pompes royales l'importance que leur avaient dévolue ses prédécesseurs qui considéraient le faste comme un de leurs devoirs de souverain.

A la longue description des cortèges, qui, les lendemains de sacre et couronnement, ont empli, sous l'Empire et la Restauration, les colonnes des journaux, on n'opposera pas sans étonnement ces lignes succinctes :

« Le roi, disent les *Débats* du 12 août, est sorti ce matin à pied, son parapluie à la main. Il a été reconnu dans la rue Saint-Honoré et on l'a tellement pressé de poignées de main et d'acclamations qu'il a été obligé de rentrer au Palais-Royal, au milieu des cris unanimes de « Vive Louis-Philippe! Vive le roi-citoyen ! »

Rêve du peuple enfin réalisé! Henri IV, arrivant à Paris comme un dieu sauveur, avait failli être étouffé par une multitude délirante à la Barrière-des-Sergents et, flatteur autant que rusé, avait feint d'être effrayé par l'ovation tumultueuse. Mais Henri IV était à cheval, et accompagné de soldats : la main qu'il abandonnait aux baisers de la foule était gantée de fer et, d'un geste, il eût pu refréner l'effusion par trop débordante. Louis-Philippe, à pied, en redingote, armé d'un parapluie, serrant les mains de tous sans distinction de rang ni de classe, jamais l'Égalité prônée par les démagogues révolutionnaires n'avait reçu de sanction plus manifeste et plus éclatante.

D'où l'ivresse qui, aux premières heures de son règne, jette dans les bras du nouveau monarque le peuple attendri.

Au Palais-Royal les députations affluent. Tous le corps de métiers s'y rendent. Le 15 août, le drapeau tricolore est hissé sur le pavillon de l'Horloge; il n'avait flotté jusque-là que sur la porte principale [1].

Autour de la colonne de la place Vendôme, où, dès le lendemain de la chute de la branche aînée des Bourbons, les trois couleurs nationales ont remplacé le drapeau blanc, les jeunes gens du Commerce se réunissent le 16, pour aller ensemble présenter leurs hommages au roi. Au

1. *Débats*.

nombre de quatre à cinq mille, ils se mettent en marche vers midi et demie, leurs commissaires en tête portant un étendard avec cette légende : « Journées des 27, 28 et 29 juillet 1830. Les jeunes gens du Commerce au roi-citoyen ».

Ils remontent la rue Saint-Honoré en chantant la *Parisienne*, l'hymne national composé par Casimir Delavigne et que la France sait déjà par cœur :

Les trois couleurs sont revenues
Et la Colonne avec fierté
Fait briller à travers les nues
L'arc-en-ciel de la Liberté!
O jours d'éternelle mémoire!
Paris n'a plus qu'un cri de gloire :

En avant, marchons
Contre leurs canons!
A travers le fer, le feu des bataillons,
Courons
A la victoire!

Soldat du drapeau tricolore,
D'Orléans, toi qui l'a porté,
Ton sang se mêlerait encore
A celui qu'il nous a coûté.
Comme aux beaux jours de notre histoire
Tu redirais ce cri de gloire :

En avant, marchons...

Ils arrivent au Palais-Royal à une heure. Louis-Philippe, la reine, la princesse Adélaïde, le duc d'Orléans, le duc de Chartres les accueillent. M. Heutte, l'un des commissaires, prend le premier la parole; après un discours au roi, il offre à Marie-Amélie, dont c'est la

fête, une corbeille de fleurs et lui fait un compliment en vers. M. Davoust, l'auteur du compliment, remet à son tour à Louis-Philippe une pièce de vers. Ce dernier et le duc d'Orléans embrassent M. Heutte et M. Davoust. Le duc de Chartres leur dit : « Vous nous avez bien compris, nous vous avons bien compris. » Alors M. Chevalier, le porte-drapeau, vient se placer derrière le roi, les commissaires auprès de lui, et le défilé commence.

Louis-Philippe serre les mains qui se tendent; au moment du départ, M. Chevalier ayant peine à soulever l'étendard, le duc d'Orléans vient à son aide et lui dit : « Je serai toujours avec vous pour le soutenir. »

Au mois d'octobre, au moment des élections, la popularité du roi est la même, mais le peuple ne parle plus le langage des fleurs et de la poésie. Il assiège le Palais-Royal en criant : « Mort aux ex-ministres! la tête de Polignac! » La garde nationale fait évacuer la place et la rue Saint-Honoré. Les électeurs du Ier arrondissement se rassemblent rue Saint-Honoré, n° 357, « salle des Colonnes, attenant au Grand Bazar », les réunions ont lieu le soir, à partir de sept heures. Le 19, l'agitation règne de nouveau entre la place Vendôme et la rue des Bons-Enfants. Le 20, de forts détachements de la garde nationale invertissent la place du Palais-Royal. La circulation est interdite rue Saint-Honoré et dans les rues adjacentes. La foule s'apaise et la tranquillité est rétablie.

Après les élections, les rapports entre Louis-Philippe et ses sujets reprennent ce caractère de sentimentalité bourgeoise qui a fait de la Monarchie de Juillet un règne unique dans l'histoire. De cette cordialité, dont les marques nous semblent aujourd'hui quelque peu puériles, la garde nationale est la première à donner l'exemple.

Le 6 novembre, jour anniversaire de la bataille

de Jemmapes, une députation de la première légion va présenter un bouquet au roi. Le détachement de la 11e légion, de service au Palais-Royal le couronne d'immortelles.

Le 25 novembre, veille de l'anniversaire du mariage de Leurs Majestés, encore des députations, des harangues, des bouquets, des odes et des compliments en vers.

Le 16 décembre, veille de la fête de S. A. R. Madame Adélaïde, le colonel, l'état-major de la 3e légion, les officiers de service au poste du Palais-Royal sont admis à l'honneur d'offrir à la sœur du roi, une corbeille de fleurs. La musique militaire joue les symphonies sous les croisées de la princesse. Les gardes de service ont tous un bouquet au canon de leur fusil.

La garde nationale est l'appui du pouvoir constitutionnel et l'orgueil de Paris. Les Parisiens, au moindre prétexte, lui expriment par leurs vivats leur admiration et leur gratitude. Elle égaie du continuel va-et-vient de ses uniformes la rue Saint-Honoré et, en cas d'émeute, elle est une garantie de sécurité pour ses habitants. Le 20 décembre, on juge les ex-ministres, de Polignac, de Peyronnet, Guernon de Ranville. Des proclamations du préfet de la Seine et du préfet de police, placardées sur les murs, prêchent le calme, exhortent les citoyens à se rendre aux arrêts de la justice au moment de l'issue du procès. Malgré ces objurgations, des rassemblements se forment aux environs du Palais-Royal et de la Chambre des députés. On peut craindre un soulèvement. Heureusement, « au premier mouvement, la garde nationale est partout, rue Saint-Honoré, au Luxembourg, dans les quartiers éloignés du centre [1] ».

1. *Moniteur universel.*

Le 22, nouveaux troubles place du Palais-Royal, rue Saint-Honoré, aux Tuileries. On s'interroge, on s'inquiète : « mais la garde nationale est là et l'ordre est rétabli en un instant. » A la nuit tombante, le duc de Nemours « avec ses camarades de la garde nationale »[1] fait une patrouille dans le Ier arrondissement. On l'acclame, on crie : « Vive le roi ! » Quand est prononcé le verdict qui condamne les ex-ministres à la plus forte peine avant celle de mort, la foule envahit la cour du Palais-Royal. Louis-Philippe sort de ses appartements, précédé de six laquais porte-flambeau, suivi d'officiers et de gardes nationaux : lorsqu'il paraît, les applaudissements éclatent de toutes parts.

Le 23, des malfaiteurs que l'on croit soudoyés par les amis du duc de Polignac, lancent des pierres dans les boutiques de la rue Saint-Honoré : « Voilà, disent les journaux, une triste façon de prendre revanche sur la garde nationale[2] ».

Enfin, le 24, à une heure de l'après-midi, le roi monte à cheval en costume de garde national et se rend dans les douze arrondissements pour y passer successivement en revue les légions de la garde nationale. C'est en même temps une fête populaire : le soir, Paris est en joie, plusieurs quartiers illuminent et la rue Saint-Honoré resplendit de l'éclat des terrines de suif, des terrines de cire, des lampions en terre et des lampions en fer blanc, des verres de couleurs, des quinquets de toute espèce ; on y voit aussi des lanternes en papier tricolore et des « transparents » à la gloire du roi-citoyen,

1. *Moniteur universel.*
2. *Ibid.*

« chose extrêmement jolie », dit Ruggieri, l'organisateur des féeries nocturnes, le grand maître de la pyrotechnie, « mais dont la lumière est malheureusement insuffisante [1] ».

Jusqu'à la fin de l'année 1831, la rue Saint-Honoré bénéficia du mouvement incessant que créait autour d'elle la nouvelle cour résidant au Palais-Royal, à commencer par les réceptions officielles du 31 décembre, du 1er et du 2 janvier.

Réceptions auxquelles le peuple était presque convié et qui n'avaient plus que de lointaines analogies avec le cérémonial de naguère. On peut en juger par les récits des contemporains.

Le 31 décembre 1830, les musiciens de la garde nationale, infanterie et cavalerie, jouent des symphonies sous les fenêtres de Louis-Philippe, donnent des aubades à la reine Marie-Amélie et aux princesses. Le 1er et le 2 janvier, autres symphonies et aubades, exécutées par les musiques des régiments en garnison à Paris, tandis que deux files de voitures déposent au pied de l'escalier d'honneur les représentants des corps constitués qui apportent leurs vœux au chef de l'État. La foule, massée sur la place du Palais-Royal, salue les blessés de Juillet que le roi doit passer en revue; elle ne ménage pas ses ovations à La Fayette à qui les gardes nationaux font présent « d'un grand vase en vermeil avec une épée dedans». Partout ce ne sont qu'accolades et embrassades. On crie : « Vive le roi ! Vive la Charte! » Nulle étiquette : la confiance, l'abandon sont à l'ordre du jour; toute police est superflue : « Il faut reconnaître dans le peuple parisien, dit le *Consti-*

---

1. Ruggieri : *Fêtes et réjouissances publiques*. Paris, 1830.

tutionnel, un sentiment admirable de la dignité qui convient à ces solennités pieuses et civiques [1] ».

Au début de l'année 1830, le gouvernement promulgue des décret dans lesquels il est aisé de reconnaître les indices de l'animosité qui, depuis 1789, n'a pas désarmé entre la branche aînée et la branche cadette des Bourbons. Louis-Philippe, à qui la fortune a enfin souri et que fortifie l'opinion publique, frappe ses prédécesseurs dans tout ce qui peut rappeler leur souvenir. D'un trait de plume, il fait disparaître les fleurs de lis du sceau de l'État et « de partout où cela est possible sans dégrader les monuments.» Celles qui décorent le haut des arcades du Palais-Royal, sur le jardin, et qu'a négligé de supprimer le niveau révolutionnaire, sont grattées et si grossièrement que leur trace est visible encore. Mesure nécessaire, dit-on, « depuis que des tentatives ont fait de ces emblèmes d'un pouvoir aboli un signe de ralliement des ennemis de la nouvelle dynastie [2] ». Le même esprit d'ostracisme vétilleux et bourgeois défend au curé de Saint-Roch de célébrer un service funèbre en l'honneur du duc de Berry le jour de l'anniversaire de la mort de ce prince. Ces satisfactions d'amour-propre que s'offre le fils de Philippe-Égalité vont adroitement de pair avec des décisions d'ordre plus libéral. Un arrêt débaptise la rue des Boucheries-Saint-Honoré au profit du brave Jeannisson, tué sur la barricade pendant les combats des Trois Glorieuses [3], et change le nom de la rue du Duc de Bordeaux en celui de rue du *29 juillet*.

---

1. Du 31 décembre 1830.
2. Du 16 février 1831.
3. Du 14 février 1831, sur la proposition du préfet de la Seine.

La reine s'occupe de bonnes œuvres. Assistée de la baronne Pasquier et de la marquise de Mortemart, elle préside la *Société maternelle*; par ses soins, des secours sont distribués aux indigents. Ces efforts charitables n'empêchent pas une trentaine d'ouvriers de venir le 2 mars jusque sous le balcon du roi réclamer de l'ouvrage et du pain. Le 3, ils sont douze ou quinze cents. On ferme les portes du palais; la garde nationale agit, enlève aux manifestants leur drapeau, arrête les meneurs « en état d'ivresse », disperse les rassemblements. Puis — le trait n'est pas sans saveur — « après avoir imposé le respect de l'autorité et pour corriger ce que la répression a pu avoir de rigoureux », le bataillon de la garde nationale du quartier Saint-Honoré ouvre une souscription en faveur des sans-travail. On se préoccupe de trouver du crédit pour des constructions neuves; un million est consacré à l'entretien du pavé de Paris [1]. La popularité de Louis-Philippe sort grandie de ces événements : chacune de ses promenades à travers la capitale est prétexte à ovations. Et, dans la presse, quel touchant accord de louanges! « Heureux le prince, dit le *Moniteur universel*, qui sans escorte et sans appareil, obtient par sa seule présence des hommages vrais et mérités! Honneur au peuple qui sait aussi payer de reconnaissance les soins et l'amour du monarque qui veille à son bonheur! [2] ».

Le 1er mai, Paris célèbre pour la première fois la fête de Louis-Philippe. Il y a des jeux champêtres et des divertissements de toutes sortes aux Champs-Élysées,

---

1. Pendant l'année 1832, la Ville de Paris dépensa pour l'entretien de son pavé la somme de 914.000 francs.

2. Du 27 avril 1831, après une visite du roi au Val-de-Grâce.

des représentations gratuites dans les principaux théâtres; Nourrit chante la *Parisienne* à l'Opéra. Le roi, en habit de ville, accompagné de ses fils, du maréchal Gérard et de quelques personnes de sa maison, passe à cheval, au milieu de l'enthousiasme général : « C'est un père au milieu de ses enfants... Paris est une immense famille qui se livre aux plaisirs ». Et l'on remarque parmi la foule, les décorés de la croix de Juillet, l'étoile blanche à trois rayons, avec le coq d'or et le ruban moiré azur.

Mais, rien n'égale la Fête funèbre anniversaire de la Révolution de Juillet.

Elle dure trois jours. Le 27, consacré au souvenir des morts, elle revêt un caractère lugubre. Dès six heures du matin, le canon tonne et ses coups, répétés à intervalles réguliers, « font sur les citoyens, pénétrés d'une sainte émotion, l'effet d'un glas ». On bat le rappel dans les casernes. Les postes d'honneur, composés mi-partie de compagnies de la garde nationale et des troupes formant la garnison de Paris, gagnent les lieux, tels que la place du Louvre et le marché des Innocents, où reposent « ceux qui ont succombé pour la défense des lois et de la liberté ». La rue Saint-Honoré retentit « des accents des symphonies et des marches funèbres »; des citoyens en deuil portant des drapeaux cravatés de crêpe, des bannières à devises, à inscriptions patriotiques, à emblèmes, s'acheminent gravement vers des points désignés. Le peuple, recueilli, attend place du Palais-Royal, derrière la haie de la garde nationale la sortie du roi. A onze heures et demie, il paraît. Il est à cheval, en uniforme de la garde nationale; l'empereur du Brésil dom Pedro, qui est en ce moment l'hôte de la France, se tient à sa droite; le duc de Nemours à sa gauche; les officiers géné-

raux font cortège. Les tambours battent aux champs. La foule se découvre. Depuis que Louis-Philippe a la couronne, il n'a pas vécu de moment pareil : entre la nation et son élu face à face jamais le passé qui a consommé leur union ne s'est évoqué d'une façon plus solennelle. La musique joue successivement la *Marseillaise* et la *Parisienne*. Par la rue Saint-Honoré, le roi se dirige vers les Innocents, puis vers la place de la Bastille où il doit poser la première pierre du monument élevé à la gloire des citoyens morts pendant les trois Jours. Durant ce temps, on chante le *De Profundis* dans les églises. Tous les théâtres sont fermés.

Le 28, Paris s'abandonne à la joie. Réjouissances, parades, foire aux Champs-Élysées. Louis-Philippe va poser la première pierre du pont de Bercy ; la reine et les princesses l'accompagnent en calèche découverte. Les théâtres sont rouverts. Le soir, la place du Palais-Royal et la rue Saint-Honoré flamboient. Les illuminations marient les dates 1789 et 1830. Des « transparents » font briller dans la nuit ces mots magiques : « *Paix et Concorde.* »

Le 29 a lieu la revue militaire. Place Vendôme, autour de la colonne et dans les rues adjacentes de la rue Saint-Honoré et de la rue de Rivoli, rue de la Paix, sur les boulevards, s'échelonnent les légions de Paris et de la banlieue. La première légion occupe la rue de l'Échelle, la rue de Rivoli, la rue de Castiglione, la place Vendôme. Louis-Philippe sort à neuf heures du matin du Palais-Royal avec l'empereur du Brésil, S. A. R. le duc de Nemours, le maréchal ministre de la Guerre, le maréchal Gérard, le maréchal duc de Trévise, les officiers généraux, les officiers supérieurs. Les acclamations de la foule l'accueillent à la porte de

la demeure royale et le suivent tout le long du chemin de la parade militaire. Dom Pedro remarque l'excellente tenue des troupes. Après la revue, le défilé commence. Après le défilé, les légions qui rentrent dans leurs quartiers respectifs s'écoulent en nombre par la rue Saint-Honoré. Le peuple crie : « Vive la garde nationale ! Vive la ligne ! Vive la banlieue ! » Dans les cafés, on porte la santé du roi citoyen ; des gamins tirent des pétards, des « boëtes d'artifice ». La nuit venue, on illumine; chaque cabaret devient une salle de bal ; on danse sur la chaussée, au milieu des places et des carrefours et, quand les crins-crins se reposent entre deux rondes, on entend chanter le dernier couplet de la *Parisienne*.

Tambours, du convoi de nos frères
Roulez le funèbre signal !
Et nous, de lauriers populaires
Chargeons leur cercueil triomphal.
O temple de deuil et de gloire,
Panthéon, reçois leur mémoire !

Portons-les, marchons,
Découvrons
Nos fronts,
Soyez immortels, vous tous que nous pleurons,
Martyrs de la victoire !

Au mois de septembre, quelques nuages obscurcissent le ciel de la Monarchie de Juillet. Le 8, les Russes sont entrés à Varsovie. La nouvelle de cet événement malheureux qui frappe une nation sympathique à la France et « que, disent officieusement les journaux dévoués au pouvoir, les efforts du roi n'ont pu réussir à empêcher », produit à Paris une impression pénible. Des jeunes gens, arborant un crêpe en signe de deuil

se réunissent place du Palais-Royal. La *Varsovienne*, hymne composé par Casimir Delavigne en l'honneur des Polonais, est entonnée sous les fenêtres de Louis-Philippe. En 1814, les enfants de la Pologne étaient dans les rangs de l'armée française pour repousser l'invasion étrangère. Des voix réprobatrices reprennent la sixième strophe avec ardeur :

A nous Français! Les balles d'Iéna
Sur ma poitrine ont inscrit mes services;
A Marengo, le fer la sillonna;
De Champaubert comptez les cicatrices;
Vaincre et mourir ensemble autrefois, fut si doux :
Nous étions sous Paris... Pour de vieux frères d'armes
N'aurez-vous que des larmes?
Frères, c'était du sang que nous versions pour vous!

Au nombre de trois cents, les manifestants vont par la rue de Richelieu jusqu'au boulevard des Capucines continuer leurs démonstrations devant le ministère des Affaires étrangères. Ils réclament la déchéance des ministres et conspuent Sébastiani.

On les disperse. Le lendemain, ils se rassemblent encore place du Palais-Royal, envahissent le jardin voisin en proférant des menaces contre l'autorité. Les marchands effrayés ferment boutique. La garde nationale rétablit l'ordre. Le soir, des affiches, signées du préfet de police Vivien, couvrent les murs de la rue Saint-Honoré. Le gouvernement cherche à prévenir l'opinion et donne à la manifestation le sens et le caractère d'un complot : « Un événement, dit la proclamation, qui a répandu l'affliction dans notre capitale, a produit des démonstrations au milieu desquelles des passions coupables ont tenté d'exploiter à leur profit la douleur

publique. Les amis du repos et du bonheur d'une patrie objet de notre amour et de notre dévouement sauront déjouer les projets sinistres des agitateurs [1]. »

En dépit de ces avertissements, le 18, les troubles renaissent. Entre midi et deux heures, le Palais-Royal est cerné par la sédition : la garde nationale et l'infanterie font évacuer le jardin et les rues environnantes. Mais, le soir, vers six heures, la rue Saint-Honoré est derechef emplie par une foule tumultueuse qui demande la tête des ministres. Alors deux pelotons de cavalerie se décident à charger; des arrestations sont opérées. Le 19, on signale encore quelques velléités de soulèvement dans le jardin du Palais-Royal où des chaises sont brisées. C'est la fin. C'est aussi celle, irrémédiable, de la Pologne, dont l'héroïque effort vers la liberté n'a fait, en France, que provoquer l'enthousiasme stérile de quelques généreux cœurs et inspirer le lyrisme d'un barde aujourd'hui à demi oublié.

Le 1er octobre, le roi quitta non sans regret le Palais-Royal, pour aller se fixer au palais des Tuileries.

Du 1er août 1830, au 1er octobre 1831, la Monarchie de Juillet ne s'était pas signalée rue Saint-Honoré que d'une façon superficielle et représentative. Louis-Philippe devait laisser dans la vieille voie parisienne mieux que le souvenir de sa redingote, de son parapluie et de sa popularité. Continuant les travaux de Napoléon Ier et de Charles X, dès le 2 septembre 1830, il avait signé l'arrêt qui ordonnait la démolition de l'hôtel de Noailles et, sur son emplacement, le prolongement de la rue du Mont-Thabor jusqu'à la rue du 29 Juillet et la création d'une rue destinée à porter son nom.

---

1. Publié par le *Moniteur*, 17 septembre 1831.

Après la mort de sir Henry Egerton, l'hôtel de Noailles avait été mis en vente à la chambre des notaires par l'entremise de Me Casimir Noël.

L'acte d'adjudication permet de se faire une idée de cette magnifique habitation que la Révolution avait laissée intacte et de déterminer exactement sa situation.

La façade de l'hôtel de Noailles mesurait sur la rue Saint-Honoré 138 pieds ou $42^{m},82$. Elle était longée par un trottoir en granit (en 1829) et se composait d'un grand portail à colonnes, flanqué à droite et à gauche d'un corps de logis. L'ensemble, « double en profondeur et élevé sur cave d'un rez-de-chaussée avec entresol au-dessus, d'un premier étage aussi avec entresol au-dessus, et d'un deuxième étage en mansardes, était percé, au rez-de-chaussée, de la porte cochère formant balcon au premier, d'une porte charretière, d'une porte ordinaire et de huit croisées, dont six comprenant celles de leur entresol, de treize croisées au premier comprenant celles de leur entresol au-dessus et de dix lucarnes au second étage. »

La façade sur la rue Saint-Honoré masquait une vaste cour d'honneur entourée de toutes parts par des bâtiments.

L'hôtel proprement dit, sis au fond de la cour, « était double en profondeur et paraissait formé par la réunion de plusieurs bâtiments; il était élevé, au-dessus des caves, d'un rez-de-chaussée, d'un premier et d'un second étage, carrés, avec des entresols dans une partie au-dessus du rez-de-chaussée et du premier étage. La portion du milieu était surmontée d'un belvédère au-dessus duquel était un paratonnerre. La façade formait terrasse au-dessus du premier étage. »

A droite et à gauche de l'hôtel proprement dit, entre

celui-ci et la construction en bordure de la rue Saint-Honoré, se développaient deux pavillons, « simples en profondeur et élevés sur cave d'un rez-de-chaussée avec entresol au-dessus, d'un premier étage avec entresol et grenier au-dessus ». Derrière ces pavillons, on rencontrait d'autres bâtiments de moindre importance : communs, écuries, sellerie, etc... et des cours secondaires.

A droite et du côté du jardin, l'hôtel proprement dit s'augmentait d'une annexe de trois bâtiments entourant un jardin intérieur et formant, l'un couloir, l'autre bibliothèque, le troisième pavillon et faisant hache sortante sur la propriété sise rue Saint-Honoré, n° 337. Ces trois petits corps de bâtiment se composaient d'un rez-de-chaussée sur caves à l'exception de celui qui faisait couloir et qui était sur terre-plein.

Le jardin se prolongeait dans toute l'étendue du corps de logis principal et de l'annexe désignée ci-dessus. Il mesurait 62^{m},37 en largeur et 39 mètres environ en profondeur. Cette largeur, à peu près égale sur toute la surface du domaine, était répartie en dix-sept arcades sur la rue de Rivoli. Le mur qui limitait le jardin à droite étant mitoyen avec celui de l'ancien monastère des Feuillants et la largeur de ce dernier sur la rue de Rivoli correspondant à trente-quatre arcades, à gauche de la rue de Castiglione, il est relativement facile, grâce à ce renseignement, de se rendre compte de l'emplacement occupé par les terrains de Noailles avant leur lotissement.

Ces terrains furent en effet morcelés en cinq lots. Un premier lot engloba l'ensemble des constructions et une portion de terrain suivant le prolongement, fictif alors, de la rue du Mont-Thabor jusqu'à la rue du 29 Juillet, alignement qui passait à environ un mètre et demi du

corps de logis principal. Les quatre autres, constitués suivant des perpendiculaires abaissées de la rue de Rivoli sur l'alignement de la rue du Mont-Thabor, mesurèrent, les trois premiers la largeur des quatre arcades, le quatrième la largeur de cinq. Le premier lot fut mis à prix 1.080.000 francs, le deuxième 195.000 francs, le troisième et le quatrième 192.000 francs et le dernier 210.000 francs; au total 1.869.000 francs.

Certaines circonstances modifièrent les conditions premières du lotissement. Ce fut d'abord le percement de la rue *Louis-Philippe-Ier* sur l'emplacement de l'aile droite de l'hôtel et du pavillon annexe, autorisé par ordonnance du 2 septembre 1830. La rue Louis-Philippe-Ier devint, en 1832, la rue d'*Alger* [1].

Puis le prolongement jusqu'à celle-ci de la rue du Mont-Thabor, restée sous forme d'impasse à droite de la rue de Castiglione.

Ces importantes modifications achevèrent de donner à cette partie du quartier des Tuileries, sa physionomie actuelle. L'élargissement de la rue du Trocadéro, à laquelle un décret de 1830 avait rendu son ancienne appellation de rue du Dauphin, compléta ces travaux [2].

---

1. En souvenir de la prise de cette ville (juillet 1830).

2. Loi du 7 juillet 1833. En 1836, on y expropriait encore. Nous relevons, dans le *Moniteur* du 16 décembre 1836, l'arrêté suivant :

Nous, pair de France, préfet de la Seine.

Vu la loi du 7 juillet 1833;

Vu l'ordonnance du roi en date du 22 juin 1825 qui déclare d'utilité publique l'élargissement immédiat de la rue du Dauphin à Paris.

Vu la délibération du Conseil municipal de Paris en date du 3 août dernier portant qu'il y a lieu de poursuivre l'expropriation, pour cause d'utilité publique et dans les formes prescrites par la loi du 7 juillet 1833, de la portion de maison située au

Le 16 février 1839, la rue Fromenteau devint la rue du *Musée* et, au mois de décembre 1842, la vieille rue Traversière, Traversine ou Traversante, qui reliait la rue de Richelieu à la rue Saint-Honoré, reçut, par décision ministérielle, le nom de rue de la *Fontaine Molière* [1].

Sous le règne de Louis-Philippe, le service de voirie opéra de notables réformes dont bénéficia la rue Saint-Honoré.

Avant 1831, aucune maison de Paris n'était garnie de gouttières et, en temps de pluie, les piétons ne pouvaient éviter la chute des masses d'eau qui tombaient des toits qu'en courant le risque de se faire écraser par les voitures. Le 30 novembre 1831, une ordonnance du préfet de police imposa aux propriétaires des maisons bordant la voie publique l'obligation d'établir le long de leurs façades des chéneaux et des gouttières.

Le 20 octobre 1834, une ordonnance royale fixa les alignements de la rue Saint-Honoré à une largeur minima de quatorze mètres [2].

---

n° 17 de ladite rue du Dauphin et formant saillie sur l'alignement de cette rue.

Vu le plan parcellaire de ladite portion de cette maison, etc...

Arrêtons ce qui suit :

Article premier. — La portion de maison située rue du Dauphin n° 13, appartenant à M. Vaillant (Jacques-Antoine-Hippolyte) et formant saillie sur l'alignement arrêté par cette rue, est déclarée cessible immédiatement pour cause d'utilité publique, sauf l'emplacement du pan coupé qui sera effacé du plan par les motifs ci-dessus exprimés, etc.

» *Signé* : le comte de Rambuteau,
Préfet de la Seine.

1. De 1842 à 1844, fut élevée la fontaine Molière, au coin de la rue Traversière et de la rue de Richelieu. Le monument est signé Pradier, 1844.

2. Sur cette ordonnance, la longueur de la rue est indiquée de 2.040 mètres de la rue des Déchargeurs à la rue Royale.

Dix ans plus tard, le mode d'inscription des rues était une fois de plus amélioré. Un arrêté de M. de Rambuteau, préfet de la Seine, prescrivait pour cet usage l'emploi de plaques en lave de Volvic émaillées, où les lettres se détachaient en blanc sur fond bleu. C'est le mode actuel. A ce même magistrat qui pendant plusieurs années travailla sagement à l'assainissement et à l'embellissement de Paris, on doit, en 1845, l'élargissement des trottoirs de la rue Saint-Honoré entre les rues de Castiglione et Saint-Florentin, puis, entre les rues du Coq et de l'Arbre-Sec. En 1841, il avait fait substituer au bitume creusé d'ornières et défoncé devant Saint-Roch par le passage extrêmement fréquent des voitures, un pavage ordinaire formé de pavés dits « à queue » de seize centimètres de long et taillés à la surface seulement avec une précision géométrique. Ce système ayant eu de bons résultats, — on le pratique encore dans les petites rues, — fut appliqué entre la rue d'Argenteuil et de la rue de l'Arbre-Sec et enfin entre cette dernière et la rue des Bourdonnais. La rue Saint-Honoré était en effet, de la rue de la Tonnellerie à Saint-Roch, sillonnée par les omnibus et les diligences, pesants véhicules qui exigeaient de la chaussée une forte résistance.

La Monarchie de Juillet, comme la Restauration, comme l'Empire, comme le gouvernement révolutionnaire et comme l'ancien régime promulgua nombre d'édits concernant le nettoyage et l'entretien des rues; mais le résultat ne fut guère plus satisfaisant sous Louis-Philippe que sous Louis XV.

En 1831, les marchands de la rue Saint-Honoré établis entre la rue de la Ferronnerie et la rue du Roule se plaignent de ce que leurs boutiques sont inabordables pendant la durée du marché. Les cultivateurs qui font

le commerce des gros légumes entravent la circulation et, lorsqu'ils s'en vont, laissent la chaussée dans un état de saleté qui porte préjudice aux magasins. S'il pleut, le gâchis devient intolérable ; la rue se transforme en un infect marécage, en un cloaque où pourrissent des feuilles de salade, des trognons de choux et des détritus malodorants.

Le préfet, après constatation des faits, enjoint aux maraîchers de transférer leur négoce place du Châtelet et sur le pont au Change.

En 1836, nouvelles doléances de la part des habitants du quartier Saint-Honoré. La rue, où l'on remanie le système des égouts, n'est que tranchées d'un bout à l'autre de son parcours. Les trous béants y alternent avec les tas de pavés et de terre; des flaques de boue s'étalent entre les chantiers. Les balayeurs ne suffisent pas à la besogne. Le préfet double, triple ses services, institue des ateliers *ad hoc*, réaffiche d'anciennes ordonnances [1], multiplie les bornes-fontaines. On lui sait gré de l'intention, mais le succès ne répond pas aux efforts.

---

1. *Moniteur*, 30 mars 1838.

M. le conseiller d'État, préfet de police, vient de faire réimprimer et publier de nouveau l'ordonnance concernant le balayage et la propreté de la voie publique. En voici la teneur :

« Le balayage qui, en hiver, se fait entre sept et huit heures du matin, devra être opéré, à partir du 1er avril, entre six et sept heures du matin.

« Le produit de ce balayage devra être mis en tas, dans les rues sans trottoir, le long des bornes et, dans les rues à trottoirs, le long des ruisseaux, du côté de la chaussée, si la rue est à chaussée bombée et le long des trottoirs, si la rue est à chaussée fendue.

« Les trottoirs devront être grattés, balayés et lavés.

« Le cours des ruisseaux devra être tenu libre.

« Les devantures des boutiques ne pourront être lavées qu'aux heures fixées pour le balayage.

« On ne devra jeter aux égouts aucun corps ou matière susceptible de les obstruer ou de les infecter.

« On ne devra déposer dans les rues ni ordure, ni immon-

Après celle des égouts, vient l'installation de l'éclairage au gaz : autres tranchées, autres désordres. Jamais l'entretien journalier de la rue Saint-Honoré ne connut de plus dures et de plus constantes épreuves. On lit dans le *Moniteur* du 17 février 1836 : « Depuis une semaine, la rue Saint-Honoré est éclairée au gaz. On y a placé, de loin en loin, des lanternes carrées, à une distance de deux pieds de la muraille des maisons et à la hauteur d'un premier étage. »

La rue des Prouvaires, la rue du Four, les petites rues tributaires de la rue Saint-Honoré à l'entour des Halles, virent ensuite se changer en autant de papillons lumineux les flammes timides et fumeuses de leurs quinquets[1]. Avant 1838, en temps de lune, on n'allumait qu'une lanterne sur deux. Quand l'astre brillait, il suppléait tant bien que mal à la clarté des appareils inutilisés. Par contre, lorsque le ciel était nuageux, ce qui ne manquait pas d'arriver deux fois sur trois dans la mauvaise saison, la rue, surtout si elle était large, se trouvait partagée par des nappes d'une ombre souvent opaque et qui pouvait être dangereuse. L'économie n'allait pas

---

dices ni résidus quelconques que dans la matinée, avant sept heures en été et huit en hiver.

« Le dépôt sur la voie publique de bouteilles cassées, débris de faïence et autres objets pouvant occasionner des accidents, est expressément interdit. Ces objets devront être remis directement aux desservants des voitures du nettoiement.

« Il est défendu de secouer des tapis sur la voie publique et, généralement, de ne rien jeter des habitations.

« Les entrepreneurs de constructions devront constamment entretenir la propreté sur tous les points qui auraient été salis par suite de leurs travaux.

« Le transport des terres, sables, fumiers, litières, devra être effectué de manière qu'il ne s'échappe rien des voitures sur la voie publique. »

1. Décembre 1836.

comme autrefois dans la bourse des grands seigneurs, mais les citoyens n'en étaient pas plus favorisés pour cela. A partir du mois de janvier 1838, il fut décidé que, durant les quatre mois d'hiver, novembre, décembre, janvier et février, toutes les lanternes resteraient allumées dans les rues du centre de la ville.

De 1840 à 1848, l'éclairage au gaz s'étendit aux rues des Bons-Enfants [1], Richepanse, Duphot, du Marché Saint-Honoré [2]. Il perça de ses rayons indiscrets et révélateurs le mystère ténébreux des recoins de la butte Saint-Roch [3] et du cloître Saint-Honoré [4] et troubla dans leurs habitudes les créatures éhontées, qui, au mépris des arrêts du vertueux Louis-Philippe, continuaient dans ces lieux mal famés des traditions de vice et de débauche.

Les filles publiques que le roi fit traquer au Palais-Royal, pandémonium consacré de tous les vices et qui, une fois épuré, perdit beaucoup de son prestige et de sa vogue, s'étaient retranchées de part et d'autre de leur quartier général attitré, dans ces deux centres de la prostitution parisienne qui évoquaient assez bien au dix-neuvième siècle le souvenir des cours de miracles du Moyen Age. Elles y vivaient en commun avec des individus sans aveu, ancêtres de nos modernes apaches, partageant avec eux des bouges dont l'accès tortueux était une garantie de sécurité et où la police hésitait à s'aventurer. Toutes les rafles opérées régulièrement ou par surprise dans ces parages ne purent venir à bout de leur ténacité. Les journaux donnent

1. Fin mai 1841.
2. Janvier 1842.
3. Janvier 1842.
4. 28 septembre 1842.

maints exemples de ces tentatives rarement fructueuses et toujours périlleuses; l'autorité se trouvait aux prises avec des bandes constituées qui, lorsqu'elles ne s'éclipsaient pas devant elle, n'hésitaient pas à lui opposer une résistance ouverte et opiniâtre. De là ces recherches d'un gibier fugace par des limiers souvent déroutés, ces poursuites à embûches et à travestissements, ces conflits sanglants, ces captures mouvementées, ces curieuses, ces palpitantes, ces fantastiques histoires qui ont fourni d'inépuisables thèmes aux romanciers populaires et aux écrivains de feuilletons.

On lit dans le *Commerce* du 25 juin 1842 : « La police, ayant été avertie que la rue Jeannisson était devenue un repaire d'un grand nombre de forçats libérés, de voleurs, de malfaiteurs vivant avec des filles insoumises ou en contravention, est arrivée en force ce matin en ladite rue, l'a barricadée aux deux extrémités et a effectué une exploration complète de toutes les maisons de la cave au grenier. Une quantité considérable d'individus dangereux ont été arrêtés. On a appris que ces individus, presque tous en blouse et en casquette, s'étaient organisés pour neutraliser l'action de la police au Palais-Royal et aux environs. Au moyen d'un sifflement convenu, la présence des agents était signalée; grâce à ce système de contre-police, ils étaient parvenus à exploiter tout le quartier avec une audace alarmante pour les habitants. »

La rue Saint-Honoré avait été sous Louis XV et Louis XVI le climat du luxe et le rendez-vous de l'aristocratie. La Révolution y avait tenu ses assises. La Restauration lui avait rendu quelques-uns de ses anciens locataires. Sous Louis-Philippe, la rue Saint-Honoré « s'embourgeoisa ».

Elle fut, entre la Chaussée d'Antin, adoptée par les princes de la finance et le faubourg Saint-Germain où se retranchait hautaine et dédaigneuse derrière ses blasons recouvrés la noblesse de vieille roche, une zone intermédiaire, où se forma, grandit, prospéra et engendra une classe pour ainsi dire nouvelle de la société, une classe très différente au point de vue des mœurs, des habitudes et surtout du caractère, de celle qui avait porté le même nom jadis, la bourgeoisie[1]. Classe strictement éprise d'honorabilité et de « comme il faut » et à laquelle donnait l'exemple et le ton la cour irréprochable du roi-citoyen et la cour un peu prude de Madame Adélaïde qui, à dater de l'année 1832, régna au Palais-Royal.

L'endroit par excellence où cette classe fit souche et se constitua, fut l'antique Chausseterie et ses environs, les rues des Bourdonnais, des Lombards, Saint-Denis; l'un de ceux où elle s'épanouit le plus favorablement, la partie basse de la rue Saint-Honoré comprise entre Saint-Roch et la rue Royale.

Dans ces mêmes boutiques où le commerce avait aimé, au dix-septième et au dix-huitième siècles, à faire étalage d'opulence, les négociants de 1830, peu

1. A la fin du règne de Louis-Philippe « la construction des chemins de fer, le développement de certaines industries spéciales, l'accroissement de la fortune publique ayant amené la création d'un grand nombre de sociétés civiles ou commerciales dont les actions étaient l'objet de spéculations inconnues jusque-là, familiarisèrent l'opinion avec l'idée de richesse acquise par un coup de Bourse et cette nouvelle tendance fut funeste au vieil esprit d'ordre et de scrupuleux honneur. » (Pierre de la Gorce : *Histoire de la Seconde République française*, t. Ier.)

Ce mouvement alla s'accentuant jusqu'à la frénésie sous le Second Empire, qui fut l'âge d'or de la finance comme la Monarchie de Juillet avait été celui de la bourgeoisie.

soucieux d'une somptuosité coûteuse et vaine, se préoccupèrent uniquement et ardemment de vendre et de vendre encore, d'empiler les sous sur les sous, poursuivant avec une activité inlassable et une âpreté irréductible leur tâche de fourmis infatigables et prévoyantes. Ils préparaient l'avenir, et cet avenir n'était pas comme autrefois la vieillesse derrière le comptoir, à l'ombre des sacs de grains, des ballots de cuir et des pièces de drap, la perpétuation du fonds de père en fils, ces traditions apanagères et dynastiques qui avaient été dans les mœurs des marchands du Moyen Age. Tous leurs efforts tendaient vers ce but : la retraite des affaires, la quiétude bien gagnée du rentier, la naturalisation dans le monde de la bourgeoisie. La hantise de ce rêve fit, à force d'économie, de probité — car la probité fut alors scrupuleuse — d'ordre, de travail, en peu d'années réaliser des fortunes. On vit, en moins de temps qu'il en faut pour devenir un homme, des apprentis devenir les associés de leurs patrons, leurs gendres, leurs successeurs.

Ce désir d'amasser vite par des moyens exempts de reproches pour jouir après, de partager la vie en deux phases, l'une d'exclusif labeur, l'autre d'exclusif repos, de s'élever honnêtement, normalement, sans sortir de sa sphère, chacun l'eut alors plus ou moins, depuis les gros trafiquants jusqu'aux plus humbles. Il se manifesta timidement et non sans mélancolie dans la plus pauvre plèbe, parmi ceux qui trimaient dans les mansardes, au-dessus des ruches industrieuses. Cette admirable patience, cette aspiration constante vers un idéal si conforme au droit commun, le peuple les eut naturellement sous le règne de Louis-Philippe et cela, en vérité, fut pour beaucoup dans son bonheur.

L'ambition de faire peau neuve, de sauter par-dessus les degrés de l'échelle sociale, la crise des honneurs politiques, des distinctions décernées à la faveur, des titres et des croix ne vinrent que plus tard, sous le second Empire, avec le retour aux idées glorieuses et panachardes, et, dès lors, la bourgeoisie se compromit, se désagrégea, ne fut plus la bourgeoisie. Il en advint à ce point qu'elle se renia elle-même dans son passé d'autonomie étroite et rigoureuse : les fils regardèrent leurs pères comme des fossiles et, d'une génération à l'autre, un abîme, subitement, se creusa.

Dans les hôtels de la rue Saint-Honoré, où avaient logé jadis des fermiers généraux, des seigneurs oisifs et dilettantes, s'installèrent donc, de 1830 à 1848, des commerçants enrichis qui passaient de leurs magasins dans un appartement de cinq à six mille francs et quittaient l'obscurité de leur soupente pour la splendeur d'une chambre à lambris, « ornée de glaces et fraîchement décorée ». Dans les salons où avait brillé l'élite intellectuelle et mondaine d'un âge aboli, on joua à la sybille autour d'une table d'acajou. Des femmes mûres en bonnets à coques, des hommes à favoris grisonnants, étalant sur la rotondité de leur bedaine l'orgueil de leurs breloques, assis dans des fauteuils de reps, devant des cheminées de style Louis XVI garnies de pendules à sujets pudiques et de vases d'albâtre, tinrent cercle de famille sous des plafonds aux ors proprement rechampis et, au lieu des scènes galantes, des licences charmantes du dix-huitième siècle, les trumeaux reflétèrent l'émoi de couples « aux intentions pures, qui se serraient le bout des doigts en regardant le phanékisticop. »

De ces bourgeois dont les écus tentaient la convoi-

tise des Paquita Valdès, se moquaient les Rastignac et les Maxime de Trailles qui, par la rue de Castiglione, se rendaient chaque après-midi aux Tuileries; la caricature les ridiculisa, la littérature les immortalisa comme le phénomène de l'époque; ils avaient l'honorabilité chatouilleuse, la dignité pontifiante, un air matois qui provoquait l'épigramme, enfin une physionomie typique, proverbiale : « On n'est pas plus rue des Bourdonnais ! » disaient les valseuses et les polkeuses de Valentino, marquant au coin de leur mépris une vertu contemptrice et rebelle à leurs avances. Ainsi la rue Saint-Honoré, traduisit le caractère de ce temps qui sépare la Restauration de la seconde République et qui a conservé dans l'histoire une réputation de prudhomie et de moralité.

On trouve dans les romans de Balzac, dont le génie observateur s'est appliqué à la description de ces tableaux de la vie diurne et nocturne du commerce parisien, la révélation de l'existence mystérieuse et souterraine que menaient les marchands de la rue Saint-Honoré voisins des Halles. Il nous les présente en bonnet de laine et en tablier de cotonnade, debout à l'aube, dénombrant leurs denrées, et courbés le soir sur leurs livres de comptes. Il nous fait connaître le contentement intime et secret de ces gagneurs d'écus indistrayables et butés, il nous initie à leurs combinaisons de lucre, à leurs joies dans la réussite; il nous les montre faillis mais non vaincus, remontant courageusement la côte au bas de laquelle les a précipités le mauvais sort, se privant de tout, s'imposant des tâches de commis, désintéressant un à un leurs créanciers, reconquérant, avec l'honneur, l'estime de leurs concitoyens.

Au-dessus des magasins qui, de la rue de la Ferron-

nerie à la rue du Coq, alignaient leurs devantures béantes, où les ballots amoncelés ménageaient des profondeurs enténébrées et méandreuses, de moindres industries, toutes sortes de trafics occupaient jusqu'au grenier les étages des maisons. Un peuple de travailleurs s'y acharnait à la besogne, dans des réduits à côté desquels la plus modeste chambre de nos habitations modernes eût semblé un palais. « On n'y regardait pas de si près ! » nous disait un vieillard qui avait passé sa jeunesse et fait fortune dans une boutique de la rue Saint-Honoré en chantant les couplets de Roger Bontemps.

« Si vous visitez, écrit un auteur contemporain, les maisons de la rue Saint-Honoré et des ruelles adjacentes entre les Innocents et le Palais-Royal, vous verrez comment des cordonniers, des repasseurs de couteaux, des vitriers, des teinturiers, des tailleurs, des encadreurs, des oculistes, des peintres décorateurs sont entassés dans d'infâmes logis où souvent le jour n'arrive qu'en se glissant dans une cour étroite, espèce de puits infect où viennent se dégorger des eaux ménagères. »

Parmi cette population ouvrière, demeuraient des médecins, des avocats, des avoués, des huissiers, des magistrats de petite envergure, que la modicité du prix des loyers avait engagés à se fixer en ces parages. La circulation de la rue était encombrée une bonne partie de la journée par le mouvement des Halles et se compliquait encore du va-et-vient des omnibus et des diligences des messageries Laffitte et Caillard, établies en 1838 au n° 130, non loin de la rue d'Orléans. Les équipages de la haute société ne s'aventuraient guère au delà de la boutique du relieur Simier (n° 152), que la

clientèle du roi et du duc d'Orléans avait mis à la mode. On lit dans le *Moniteur* du 2 avril 1834. « Au nombre des établissements importants de la capitale, M. le préfet de la Seine a visité celui de M. Simier, relieur de S. M. Louis-Philippe et de S. A. R. Monseigneur le duc d'Orléans. M. le préfet, après avoir admiré l'immense matériel de cette maison, a accordé une attention particulière à la collection de procès-verbaux de la Chambre des députés destinés à la Chambre des Communes d'Angleterre. M. Simier vient également d'être chargé par le grand référendaire de la Chambre des Pairs de la reliure de plusieurs ouvrages importants destinés à la Chambre des Lords. »

Longue file de voitures aussi devant le portail de l'Oratoire, où la religion réformée, enseignée par le pasteur Coquerel, s'associait selon ses rites aux manifestations officielles de la religion catholique, multipliant les prières, les services d'actions de grâces, les *Te Deum* pendant et après l'épidémie de choléra de 1832, célébrant les anniversaires de l'avènement et de la fête du roi, remerciant solennellement le Ciel d'avoir préservé le monarque de l'attentat de Fieschi le 28 juillet 1835, et honorant, à partir de 1842, d'un office funèbre annuel la mémoire du prince royal, victime d'un accident de voiture sur la route de Neuilly. Une loi, promulguée au mois d'août 1844, concéda gratuitement à la Ville de Paris, à titre de propriété, « l'ancienne église de l'Oratoire, à charge à ladite ville de conserver sa destination à cet édifice ». Dans les bâtiments du ci-devant couvent, après les bureaux de la Conservation générale des hypothèques, après le Conseil impérial des prises maritimes et plusieurs sociétés littéraires, en 1840 les bureaux de la Caisse d'amortissement et de la

Caisse des dépôts et consignations avaient été installés.

Rue du Coq-Saint-Honoré, nº 7, les salons d'Alphonse Giroux et C[ie], vaste bazar rempli d'objets de toutes espèces, avaient, le 5 décembre 1833, la visite de la reine, de Madame Adélaïde, des princes et des princesses.

Chez Geslin, parfumeur, rue Saint-Honoré, nº 188, près celle des Bons-Enfants, venaient, dès 1831, acheter la « rosée du printemps » et le vinaigre aromatisé, l'élégante en chapeau à marabout, en robe couleur « flamme Raga » ou « sang polonais », l'homme du monde avec sa cravate de soie nouée à l'anglaise, à la sentimentale ou « au trône d'amour », son habit de chez Humann [1] et sa canne à pomme d'or ciselée par Verdier [2].

Au nº 245, un peu avant d'arriver à la place du Palais-Royal, dans la maison de l'ancien hôtel d'Angleterre, tripot célèbre sous la Régence, on remarquait, en 1835, le café du Grand-Orient, où se réunissaient d'émérites joueurs de billard. Les paris effrénés qui s'y engageaient à l'occasion du tirage des billes pour le jeu de la poule finirent par attirer l'attention du gouvernement qui mit brusquement opposition à « ces désordres ». Les parties ne furent pas interrompues mais prirent une tournure anodine et le café du Grand-Orient rentra dans la catégorie des établissements ordinaires.

L'intervention de la police dans les questions de jeu extrêmement fréquente sous Louis-Philippe, donna lieu parfois à des scènes comiques. Le 2 janvier 1836, le tribunal correctionnel prononçait sur une loterie clandes-

---

1. 21, rue des Petits-Champs.
2. 95 puis 102 rue de Richelieu.

tine découverte au sixième étage d'une maison de la rue Saint-Honoré, nº 225. Le 22 avril, au moment où le tirage s'effectuait avec des boules de loto en présence d'un assez grand nombre d'intéressés, concierges, charbonniers, frotteurs, cuisinières, le commissaire frappa à la porte et fit son apparition : l'épouvante des délinquants fut telle que plusieurs s'enfuirent par la fenêtre et se sauvèrent sur les toits.

Au 202, au coin de la rue de Valois, près de l'Athénée royal, L. Janet, libraire, vendait l'*Almanach de la Ville, de la Cour et des Départements*, illustré de quatre gravures; car l'Athénée, le vénérable Athénée de La Harpe et de Delille poursuivait toujours ses cours dans le local même de sa fondation : « Les cours de l'Athénée royal, rue Valois, nº 2, illustré par tant de noms remarquables dans les sciences et les lettres, par ceux de La Harpe, de Chénier, Ginguené, Benjamin-Constant, Moquet, Royer Collard, etc., offriront cette année un élément nouveau à la curiosité publique, annonce le *Moniteur universel* du 2 décembre 1835. Un docteur homéopathe, M. Simon, développera la doctrine de Hannemann et ouvrira aux yeux du monde les arcanes de la science mystérieuse qui veut subir l'épreuve d'une opinion éclairée. M. Audoin, savant naturaliste, qui prête tant d'intérêt et de charme à l'histoire des insectes, continuera ses piquantes leçons. M. Philarète Chasles tracera avec son éloquence brillante le tableau rapide du développement intellectuel au seizième siècle. D'autres talents appréciés du public, parmi lesquels M. Achille Comte, si plein de verve et d'entraînement, continueront des cours que ne dédaignent ni les femmes, ni les jeunes gens. M. Leudière présentera sous un point de vue nouveau cette belle littérature grecque, mère de toutes les littératures

et qui a été jusqu'ici l'objet d'une analyse trop vague et trop peu approfondie. L'Athénée, institution qui date du dix-huitième siècle, n'a pas cessé de mériter la protection et l'intérêt des esprits studieux, des hommes que ne laissent pas indifférents les progrès des sciences et des lettres et qui aiment à les cultiver au sein d'une société polie et éclairée. »

Après que Louis-Philippe eut transféré aux Tuileries le siège de la monarchie, le Palais-Royal devint une manière de musée que le public put visiter une fois par semaine. On lit dans le *Moniteur* du 6 décembre 1836 : « Tous les dimanches, les appartements du Palais-Royal sont ouverts. Bon nombre de tableaux qui ont figuré à la dernière exposition, achetés depuis par le domaine privé, viennent d'être placés dans les salons. La partie qu'occupait Madame Adélaïde dans l'aile droite en entrant par la place, les salons vert, jaune et blanc, remplis de portraits, de bustes de famille, d'œuvres d'art précieuses et diverses, ont été ouverts plus récemment. L'affluence des étrangers qui veulent voir ce beau palais désormais historique est extraordinaire. » Ces visites étaient interrompues quand le monument était affecté comme résidence à quelque souverain de passage. Ce fut le cas de la reine Marie-Christine de Suède qui y séjourna trois mois pendant l'été de l'année 1841. On cite, entre autres fêtes intimes qu'elle y donna, le baptême d'un enfant du comte de Colombi, son ancien chargé d'affaires auprès du roi des Français, qui fut ondoyé dans la chapelle du château : « Depuis que Sa Majesté la reine de Suède logeait au Palais-Royal, rapporte une feuille du temps [1], le public avait été privé de la visite des appartements le dimanche ;

1. Du 12 août 1841.

à partir du 15 août, les portes en seront rouvertes. On se pourvoira de cartes. »

Madame Adélaïde demeura aussi au Palais-Royal. Le 16 avril 1842, elle y reçut avec un certain éclat Louis-Philippe et la reine Marie-Amélie, le roi et la reine des Belges, la reine Christine, toute la famille royale. A trois heures de l'après-midi, un goûter eut lieu chez la princesse. A quatre heures, les artistes du Gymnase dramatique jouèrent *Les Enfants de troupe* dans la galerie de Nemours, transformée pour la circonstance en salle de spectacle. Le soir, on dansa.

Un an plus tard, une vente de charité fut organisée par les soins de la reine dans les salles du rez-de-chaussée, au profit des victimes des tremblements de terre de la Guadeloupe. Le premier jour, la recette atteignit quarante mille francs.

Louis-Philippe, nous l'avons dit incidemment, avait fait épurer le Palais-Royal. Les tripots furent fermés, les filles de joie chassées, traquées. Mais les restaurants, les cafés, les bals échappèrent aux édits d'une prohibition scrupuleuse et leur clientèle conserva en cachette ses habitudes d'autrefois. Sous le couvert d'un décorum de façade, au nez et à la barbe de la police, on y mena de pair les parties de roulette et les aventures galantes. Véry attirait les gourmets, Pilodo les valseurs, et les auteurs à la mode, les jeunes écrivains avides de renom, assiégeaient la boutique de Barba, le fameux libraire, Grande Cour, à côté de Chevet, Barba l'éditeur des pièces de Victor Hugo et du *Manuel du Cuisinier royal ou l'Art de faire la cuisine*.

La vogue qui était revenue au café de la Régence sous la Restauration s'accrut encore pendant le règne de Louis-Philippe.

L'établissement avait été remis à neuf après la Révolution de 1830. Le portrait de Philidor, suspendu à la muraille, y présidait aux batailles de l'échiquier [1].

« On s'y montrait la place de Jean-Jacques Rousseau et celle de Voltaire : « Servez à Jean-Jacques! servez à Voltaire! » disait aux garçons la limonadière, en désignant ainsi les tables devant lesquelles s'étaient assis jadis ces illustres habitués. La table de Jean-Jacques, sans doute. Mais la table de Voltaire! était-ce bien vrai? Le fréquentation de Voltaire dans les cafés est douteuse; si l'on en croit une de ses lettres à Dorat, il y mettait rarement les pieds. Peut-être vint-il à la Régence à son dernier voyage à Paris et encore sa longue apothéose ne dut guère lui en laisser le temps.

« Quoi qu'il en soit, il y avait foule surtout les dimanches d'hiver à la Régence. Pas une table ne demeurait vide. Quand il n'en restait plus de disponible, les joueurs tenaient l'échiquier sur leurs genoux. Acteurs et spectateurs gardaient leur chapeau sur leur tête et un tabouret valait le prix de la rançon d'un monarque. L'échiquier se louait à l'heure. Le soir, à cause de deux chandelles que l'on mettait de chaque côté, le prix augmentait. [2] »

Le premier de tous les joueurs, le chef, le maître à tous était La Bourdonnais, qui mourut en 1840, La Bourdonnais qui engageait une lutte de cent parties avec l'Anglais Mac-Donnel et les gagnait toutes. « Dans ses mains, disait le vieux Deschapelles qui lui avait légué le sceptre des échecs, la réputation de la France ne court

---

1. *Le Palamède. Revue britannique*, 1843.

2. *Impressions d'un Anglais de passage à Paris.* L'éclairage au gaz enleva du pittoresque au tableau et permit de réduire le tarif de la location.

aucun risque [1]. » Saint-Amand, fondateur du *Palamède*, revue pleine de curieux récits, était « le favori de la Régence » ; hormis La Bourdonnais, tout le monde lui cédait le pas. Il se passionnait pour ses calculs au point que, par crainte de fatigue mentale, il dut pendant cinq ou six ans s'interdire la pratique de son jeu de prédilection. Enfin, il y avait encore le vieux, l'étonnant chevalier de Barneville. A vingt-neuf ans, il avait fait la guerre d'Amérique avec La Fayette : le reste de sa vie s'était passé au café. Il avait vu descendre la rue Saint-Honoré les charrettes des victimes de la Révolution et s'écouler les Journées de Juillet sans presque se déranger de l'échiquier [2].

Les joueurs d'échecs étrangers faisaient volontiers le voyage de Paris pour le café de la Régence. « C'est la Régence, écrit l'un d'eux, qui donne aux joueurs français une si belle et si haute position, en leur fournissant les moyens de se mesurer tour à tour avec les plus grands artistes de l'univers et de profiter ainsi de tous les progrès qu'ils ont fait faire à l'art. Un amateur d'échecs qui, quelles que soient sa patrie et sa résidence, n'aurait pas visité ce célèbre café, serait une merveille aussi extraordinaire qu'un badaud anglais, qui, transporté à Rome, ne graverait pas son nom sur les ruines du Colisée ou les colonnes de Saint-Pierre. »

« Alfred de Musset, raconte Ad. Perreau, venait à la Régence vers les sept heures du soir et se mettait à une table voisine de celle de « l'homme au petit chapeau », autre fidèle de la maison.

« Il jouait, causait ou buvait. Il était assez habile et, dans

---

1. Méry. Poème. Voir le premier numéro du *Palamède*.

2. Il mourut le 24 mars 1842. Il avait quatre-vingt-quatorze ans.

ses jours lucides, passait pour un joueur de force recommandable. Sa causerie roulait sur la science plus que sur la poésie et, de même qu'il n'aimait pas à perdre en jouant, il aimait en causant à avoir toujours raison. Il faisait sa partie avec Ravergie le peintre, Provost de la Comédie-Française, Blosse le libraire, F. Vialage, Delgorgue le tueur d'éléphants et Eugène de Mirecourt, à qui même il fit un jour une belle querelle pour le payer de sa propre biographie. »

Au nº 216 de la rue Saint-Honoré était installée l'administration du domaine privé du roi. Au 218, logeaient le comte de Rumigny, maréchal de camp d'infanterie, aide de camp du roi, et la comtesse, dame pour accompagner S. A. R. la princesse Adélaïde d'Orléans.

Le Théâtre-Français fut sous Louis-Philippe la scène privilégiée où se plut à fréquenter la famille royale pour assister aux tragédies de Casimir Delavigne et applaudir aux succès de Mlle Mars [1]. La représentation du *Roi s'amuse*, le drame de Victor Hugo, fit scandale en 1832. Que l'on ouvre les journaux du 25 novembre, lendemain de la première et l'on verra quelle tempête d'imprécations souleva cette œuvre dans la presse ! Quelle levée de boucliers et quel déchaînement de sottise venimeuse et acerbe ! « L'auteur aura-t-il le bon esprit, dit le *Moniteur*, de retirer sa pièce dans l'intérêt du goût et de la raison ». Six mois plus tard, le triomphe des *Enfants d'Édouard* compensa la chute du *Roi s'amuse*. La Maison de Molière prit bientôt cet air de respectabilité bourgeoise qu'elle a conservé et qui nous semble aujourd'hui quelque peu suranné. L'esprit d'innovation, les

1. Elle prit sa retraite le 31 mars 1842. Elle fit ses adieux au public dans le rôle d'Elmire de *Tartufe* et dans celui de Sylvia du *Jeu de l'Amour et du Hasard*.

audaces littéraires, les conceptions aux idées frondeuses et avancées en furent sinon bannies, du moins soumises au jugement étroit d'une censure qui n'était pas payée pour l'indulgence.

Entre le Théâtre-Français et Saint-Roch, habitaient, vers 1840, des députés comme Desaint-Norent (Creuse), Dusollier (Dordogne) et Maurat-Ballange (Haute-Vienne), nº 240, plusieurs médecins entourés de nombreux pharmaciens, des notaires, des huissiers, des avocats. Au nº 285, Dewinck, le marchand de thé dont la boutique était fort achalandée, remplissait, en même temps que celles de son commerce, les fonctions de juge au tribunal civil; dans la même maison, demeurait Delaroche, médecin du roi. Au 297, près du passage Delorme, logeaient Minville Le Roy, avoué près le tribunal de première instance, Boivin aîné, ancien président, membre honoraire de la chambre des avoués; au 293, Esquire et Malepeyre, avocats à la cour royale de Paris, au 297, Preschy, notaire, et Bonnet, avoué; au 301, Boinvilliers, avocat, et, au 315, le comte de l'Espinasse, député de la Haute-Garonne.

Sous la Monarchie de Juillet, l'église Saint-Roch fut la paroisse de la reine et le théâtre de magnifiques cérémonies.

Les restaurations exécutées pendant les précédents règnes furent complétées. En 1834, on répara et l'on remit a neuf le perron sur la rue Saint-Honoré : en même temps, a l'intérieur, le baron Gros travaillait au plafond de la grande rotonde. On relève parmi les tapisseries de haute et basse lice commandées aux Gobelins en 1835 par la liste civile, une pièce importante destinée au chœur. « La restauration intérieure de l'église Saint-Roch est menée activement, dit le *Moniteur* du

5 septembre. En ce moment, les tombeaux de Maupertuis, du duc de Créqui, du maréchal d'Asfeld, de Mignard, de Le Nôtre et d'autres personnages, qui se trouvaient du côté du baptistère, sont déplacés pour être transportés auprès du monument du cardinal Dubois. Ces changements sont motivés par la construction de chapelles votives; sept de ces chapelles, dont la décoration est confiée aux artistes les plus réputés, sont sur le point d'être terminées. Des autels ont été élevés à l'emplacement des mausolées ». En 1839, Dusault-choy, talent oublié mais qui eut son heure de célébrité, peignit pour Saint-Roch une toile représentant le patron du sanctuaire donnant à un pauvre la moitié de son manteau. L'année d'après, Abel de Pujol fit plusieurs grisailles pour les chapelles des bas-côtés. En 1841, les sourds-muets offrirent à l'église le buste de l'abbé de l'Épée, leur premier bienfaiteur[1]. En 1846, des vitraux, dessinés par Auguste Galimard et sortis des ateliers Laurent, tamisèrent le jour des verrières.

Une énumération même succincte des fêtes religieuses qui se déroulèrent à Saint-Roch de 1830 à 1848, des mariages, des funérailles, des assemblées de charité qui y eurent lieu est intéressante et instructive au point de vue historique.

En 1833, l'abbé Marduel (Claude-Marie), doyen des curés de Paris, mourut. Son successeur, l'abbé Olivier, enterra, le 6 juin 1834, Lepage, doyen des arquebusiers de Paris, ancien arquebusier de Louis XVI, puis de Napoléon Ier, le premier qui eût fait en France emploi

1. Il fut placé dans une des chapelles de gauche sur un beau piédestal avec inscription. Il y est toujours.

de la poudre fulminante pour les armes à feu. Il mena, le 28 juillet 1835, son clergé aux Tuileries pour féliciter Louis-Philippe d'avoir échappé à l'explosion de la machine infernale de Fieschi. Il reçut dans son église, le 11 novembre de la même année, la dépouille mortelle du vice-amiral comte de Rigny dont les obsèques firent tendre la nef de draperies armoriées et réunirent autour du catafalque dressé au milieu du chœur et éclairé de lampes sépulcrales, l'archevêque de Paris, M. de Montalivet, intendant général de la liste civile, le duc de Valençay, le comte de Périgord, une foule de dignitaires de la cour. Le mariage du duc d'Orléans avec Hélène de Mecklembourg-Schwerin rapporta mille francs, don de la princesse, à la fabrique qui les distribua aux pauvres.

Le 18 janvier 1838, l'enterrement de Sévérini, administrateur du Théâtre Italien, victime de la catastrophe qui détruisit cet établissement, réunit à Saint-Roch dans un sentiment d'unanime affliction et de douloureuse sympathie le Conservatoire, l'Opéra Italien, l'Académie royale de musique. Les choristes des deux théâtres chantèrent le *Dies iræ* et le *De profundis*. Lablache, Rubini, Tamburini conduisaient le deuil. Plus modeste fut, le 7 février, le service funèbre célébré en l'honneur du violoniste Libon, l'exquis virtuose qui, élève favori de Viotti, avait été attaché tour à tour à la maîtrise de la chapelle du roi de Portugal Jean II, à la maîtrise de la chapelle du roi d'Espagne Charles IV, premier violon de la musique des impératrices Joséphine et Marie-Louise et enfin maître de chapelle de Charles X.

Ces cérémonies accidentelles alternaient avec les solennités traditionnelles du culte auxquelles les bienfaits de la cour, les donations particulières, les legs et

les aumônes permettaient d'apporter un luxe qui rappelait des temps disparus.

Aux assemblées de charité pour le soulagement des infirmes, des vieillards et des pauvres honteux, l'abbé Cœur, chanoine de Nantes, prédicateur fameux appelé « le saint Cyprien du dix-neuvième siècle » et dont l'éloquence avait quelque chose de la pureté et de l'ampleur de Massillon, prêchait, la maréchale Gérard, la comtesse de Bondy, la marquise de Barthélemy, Mme de Tourville quêtaient. La comtesse de Vallin, la comtesse de Coislin faisaient de même aux assemblées en faveur de l'œuvre de Saint Régis [1] et la marquise du Bouchet, la comtesse d'Etchegoyen, Mme Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, la marquise de Nicolaï, la vicomtesse de Vidart à celles de l'association des Mères de famille.

Le 17 août 1838, on bénit les nouvelles cloches de l'église paroissiale de Saint-Roch. Grande fête, fleurs, luminaires, chants, processions. Les cloches pendent au milieu de la nef : leurs noms sont respectivement : Félicité, Louise, Hyacinthe et Nicole; chacune porte cette inscription :

« J'ai été bénite le 17 août 1838 par le révérendissime évêque de Paris, Hyacinthe de Quélen;

» Mon parrain a été Jacques-Louis-Stuart Vintimille et Fitz-James, duc de Berwich et d'Alba,

---

1. L'œuvre de Saint Régis avait pour but le mariage des pauvres et la légitimation de leurs enfants naturels.

Elle avait été instituée pour éviter les progrès du concubinage dans les classes inférieures, en procurant gratuitement aux indigents qui vivaient dans le désordre, quel que fût leur culte, tous les actes nécessaires pour contracter un mariage civil et religieux. Son existence datait de 1826. Depuis, plus de quatre mille mariages avaient été contractés sous ses auspices et plusieurs milliers d'enfants légitimés.

» Ma marraine a été Félicité-Caroline-Honorine d'Alberg, comtesse de Lobau.

» Nicolas-Théodore Olivier, chanoine honoraire de la métropole, était curé de la paroisse. »

Et, tandis que résonnent les grandes orgues, que les hymnes emplissent de leurs sonorités l'immense vaisseau, comble de fidèles comme en un jour de Pâques, les aubes, les surplis, les dalmatiques passent et repassent autour des cloches, les lavent, les baisent, répandent sur le bronze l'huile sainte...

Le 6 mai 1839, obsèques de Paër. Les cordons du poêle sont tenus par une députation de l'Institut composée du musicien Berton, des sculpteurs Nanteuil et Caraffa, de l'architecte Lebas. On remarque autour du catafalque Chérubini, Spontini, Meyerbeer, Auber, Berlioz, Plantade, Halévy, Adam. Les artistes du Conservatoire et de l'Académie royale de Musique sont à la maîtrise ; Panseron chante. Le 8 novembre, assistance différente aux funérailles du lieutenant général baron Bernard. Le convoi quitte le Palais-Royal à onze heures et demie : il est précédé d'un détachement de la garde nationale à pied et à cheval, suivi d'une députation de la Chambre des pairs ; il descend la rue Saint-Honoré jusqu'à Saint-Roch. Le général Schneider, ministre de la Guerre, le maréchal Molitor, le duc de Reggio, MM. de Montalivet, Barthe, de Rosamel, Martin du Nord, Dupin l'aîné, le général baron Rogniat, le général Atthalin font partie du cortège. Dix voitures de la Maison du roi, occupées par des notabilités de l'armée, des aides de camp de Louis-Philippe et des princes accompagnent le corbillard.

Le 18 mai 1841, jour de la Saint-Honoré, les boulangers de Paris se conformant à un usage très ancien,

s'acheminent en procession vers Saint-Roch pour y entendre la messe. La musique du 63e de ligne ouvre la marche. Vient après, dans une calèche découverte, la reine des compagnons, puis quatre de ceux-ci, portant sur un brancard et sous un dais un énorme pain destiné à être béni à l'église. Les autres compagnons ont chacun à la main une longue canne de jonc et à la boutonnière une cocarde tricolore. Après le service religieux, les boulangers, salués par la foule, s'en vont, en traversant les quartiers du centre, banqueter à la barrière du Maine.

On trouve, dans le *Moniteur* du 17 juillet 1841, cette curieuse information : « Avant-hier matin, à huit heures, le cœur de Philippe de France, Régent de France de 1715 à 1723, et celui de Mlle de Montpensier, morte à Neuilly en 1838, ont été transférésde l'église Saint-Roch, où ils étaient, à Dreux, diocèse de Chartres, pour être déposés dans la chapelle des princes de la Maison d'Orléans. Deux voitures, l'une à six chevaux, l'autre à quatre, ont été prendre l'évêque d'Évreux, chargé de présider à la cérémonie religieuse, et quelques membres du clergé. Le lieutenant général Gourgaud, aide de camp du roi, représentait, dans cette circonstance, un membre de la famille royale ».

Le 6 août 1841, l'abbé Olivier fut sacré évêque d'Évreux par l'archevêque de Paris [1]. Sous le ministère de ses deux successeurs, l'abbé Fayet, qui dirigea la paroisse de 1841 à 1843, et l'abbé Morel, qui démissionna en 1848, ce furent à peu de choses près à Saint-Roch les mêmes solennités, les mêmes fêtes, les mêmes assemblées de charité en faveur d'œuvres patronnées

1. La cérémonie eut lieu à Saint-Roch.

par les plus grands noms de France : œuvre des orphelins de Saint-Vincent de Paul à la suite de l'épidémie de choléra-morbus, œuvre des prisonniers pour dettes, œuvres des petits enfants pauvres admis ou à admettre dans les vingt-quatre salles d'asile de la capitale, etc.

L'accident de chemin de fer du 8 mai 1842, qui coûta la vie à Dumont d'Urville, et la mort du duc d'Orléans endeuillèrent coup sur coup l'église, qui célébra à ces occasions d'importants services funèbres.

Mais la cérémonie la plus belle, la plus impressionnante dont Saint-Roch offrit le spectacle dans la seconde partie du règne de Louis-Philippe, une cérémonie d'un caractère grandiose et presque majestueux, fut l'enterrement de Chérubini, ancien directeur du Conservatoire de musique, commandeur de la Légion d'honneur, membre de l'Académie des Beaux-Arts. Tout ce que la France comptait d'illustre dans les lettres et dans les arts, dans la magistrature, à la cour, y figura. Le deuil était conduit par Salvator Chérubini, fils du défunt. Auber, Halévy, Raoul Rochette et Leclerc, membres de l'Institut, tenaient les cordons du poêle. Ingres, Paul Delaroche, David d'Angers, Cortot, Bellangé, Meissonnier, Adam, Grisard, Scheffer, Signol, Dantan, Coignet, Vogt, Scribe, Ancelot, Victor Hugo, Eugène Süe, Fr. Soulié, Casimir Delavigne étaient en tête du cortège. Quand le corps eut été déposé sur le catafalque élevé entre le chœur et la nef, sous un dais de velours noir étoilé d'argent et bordé d'hermine, les élèves du Conservatoire, dirigés par M. Habeneck, les membres de la Société des concerts attaquèrent les premières mesures de la messe composée par Chérubini pour ses propres funérailles. Alors, l'âme du maître se révéla tout entière; ses aspirations vers un pur idéal, sa ferveur

religieuse, ses élans éperdus vers un Dieu de compassion et de miséricorde, tous ces sentiments qui lui étaient venus à la fin de sa vie et à l'expression desquels il avait consacré son talent, apparurent dans les harmonies de sa musique comme dans un rayon. L'assistance, émue, recueillie, écouta un à un ces hymnes pieux qui lui arrachaient des larmes. Quelquefois, un accord plus suave, un motif mélodique, intercalés dans la gravité du thème, y ajoutaient un tendre accent, une nuance de charme et de mélancolie qui semblaient une grâce accordée au souvenir : car Chérubini était né à Florence. Lorsque l'abbé Fayet eut donné l'absoute, le convoi se remit en marche par la rue Saint-Honoré et la rue de Richelieu. C'était le 22 mars 1842.

De Saint-Roch à la place Vendôme, l'*Almanach royal* de 1840 signale, parmi les habitants de la rue Saint-Honoré, quelques notaires, avocats, huissiers, avoués, commissaires-priseurs, plusieurs médecins et pharmaciens, deux ou trois députés; mais, la majorité des appartements est occupée par des rentiers, des bourgeois petits ou gros, qui, d'un commun et tacite accord, ont colonisé le pâté de maisons neuves élevé à l'emplacement de l'hôtel de Noailles démoli et morcelé, conduisent leurs filles à la pension de Mme Fumerand, au n° 340, et aux cours de danse de M. Gourdoux, au n° 320, et alimentent de leur clientèle plus parcimonieuse que celle de l'ancien régime le commerce de la rue Saint-Honoré. Ce commerce a un caractère d'utilité pratique avant tout. Les bonneteries, les lingeries, les épiceries, les quincailleries, les boulangeries, les pharmacies abondent, les boutiques de luxe et de superfluités sont rares, les marchands de curiosités à peu près absents; le brocantage se fait à coup d'annonces; on en trouve

maints exemples dans les journaux du temps : « Les amis des arts, dit le *Moniteur*, sont invités à venir voir chez M. Vincent Mélas, architecte napolitain, rue Saint-Honoré, n° 337, un crucifix en ivoire de 1^{m},60 de hauteur, qui figurait autrefois dans la galerie Farnèse, d'où il passa dans le palais de la princesse Partanna, à Naples, et, de là, dans les mains d'un simple amateur à la suite d'une vente à l'enchère. M. Vincent Mélas se dessaisirait de cet objet dans des conditions raisonnables. » M. Vincent Mélas en est pour ses frais; l'acquéreur ne se présente pas.

Le 8 avril 1831, une ordonnance contresignée de Casimir Périer, ministre de l'Intérieur, avait annoncé que la statue de Napoléon serait rétablie sur la colonne de la place Vendôme. Elle fut inaugurée le 28 juillet 1833, deuxième jour anniversaire des Trois Glorieuses.

Louis-Philippe assista à la cérémonie.

La colonne avait été ornée de guirlandes de chêne et de flammes tricolores. Autour d'elle s'érigeaient douze pylônes surmontés d'une boule d'or et portant les noms des plus illustres maréchaux de l'Empire. Lorsque la garde nationale et la troupe de ligne eurent défilé sur la place, on retira le voile vert semé d'étoiles qui recouvrait la statue : c'était celle de Seurre, le Napoléon réaliste, en redingote et coiffé du petit chapeau, œuvre sans grande valeur artistique et qui plaisait plus au peuple qu'aux délicats. La statue de Chaudet, détruite en 1820, avait servi à la fonte de celle de Henri IV, érigée sur le Pont-Neuf [1]. Un soleil radieux éclairait ce spectacle : la *Parisienne* et la *Marseillaise* saluèrent « la majestueuse résurrection de ce grand capitaine, si popu-

1. *La Colonne, l'ancienne statue de Napoléon Ier et la nouvelle* (Bib. Nat. Lk^{7} 7616).

laire depuis que l'exil a dégagé sa mémoire de son alliage de despotisme ». « L'histoire de ces trois journées des 27, 28 et 29 juillet 1833, conclut le *Moniteur* du 30, se résume en trois mots : « *Deuil, pompe, bonheur !* »

Désormais, les manifestations devant « le bronze altier » ne furent plus l'objet de la surveillance de la police et le brave sergent Liançon, un vieux de la Vieille, put disposer le long du soubassement, sans crainte d'être inquiété dans ce soin pieux, les bouquets et les couronnes d'immortelles que chaque année, le 5 mai, apportèrent des processions d'invalides, d'anciens militaires qui, après avoir entendu la messe commémorative dite dans toutes les églises de Paris, venaient en pèlerinage saluer le « colossal trophée ».

De la place Vendôme à la rue Royale, recommence la série des notaires, des médecins, des députés, des avoués, des avocats, des conseillers d'État, dont les noms émergent çà et là de la longue énumération des personnalités bourgeoises inscrites au Bottin [1].

Le point intéressant de cette dernière portion de la rue Saint-Honoré est au n° 359, à l'endroit où avaient tenu jadis leur cirque les frères Franconi.

Au début du règne de Louis-Philippe, dans le manège des fameux écuyers-acrobates, arène glorieuse dont diverses attributions successives avaient d'ailleurs modifié l'aspect depuis longtemps, Musard avait organisé des auditions musicales que suivaient avec assez de régularité et de goût les habitants du quartier. On y

1. A noter cependant : au 368, le vice-amiral Jurien de la Gravière, pair de France ; au 370, le baron Portal, pair de France ; au 374, le maréchal duc de Tarente, pair de France ; au 386, le marquis d'Audiffred, pair de France, président à la cour des comptes.

jouait des airs populaires, des airs de danse et, quelquefois, des sélections d'opéra. Les places n'étaient pas chères : on relève, au bas de la dernière colonne des quotidiens de 1834, l'annonce suivante : « Concert Musard, rue Saint-Honoré; prix d'entrée, 1 franc. »

Le 1er janvier 1835, Musard fit afficher que « le 11 du mois courant, un bal payant serait ouvert dans les belles et vastes salles du Bazar Saint-Honoré, au profit des indigents du Ier arrondissement ». Le programme ajoutait : « L'orchestre sera le même que celui des concerts. En dehors de l'enceinte centrale, abandonnée aux quadrilles, une galerie circulaire sera réservée aux dames; sur cette galerie prendront accès une bibliothèque et des salles de jeu. » La fête, que le préfet de la Seine et le préfet de police honorèrent de leur présence, réussit au delà de toute espérance.

Après les bals de charité, Musard se lança dans l'entreprise des bals masqués qui n'eurent pas moins de succès. Souvent ces derniers servirent à deux fins. On lit dans une feuille théâtrale du 11 décembre 1836 : « Demain dimanche, dans les salles du concert Saint-Honoré, premier bal masqué et paré au profit des pauvres du Ier et du IIme arrondissement. M. Julien fera exécuter les quadrilles de son nouveau répertoire dans lequel il a compris les plus dansants des auteurs connus. Les six principaux morceaux des *Huguenots* seront joués par un orchestre de soixante-dix musiciens. Le bal commencera à minuit. » L'établissement était éclairé au gaz et la salle de danse par huit lustres « de la plus grande beauté. »

En 1837, Valentino, qui avait été, en 1828, chef d'orchestre de l'Opéra et, en 1830, chef d'orchestre de l'Opéra-Comique, essaya d'élever le niveau d'art des con-

certs de la rue Saint-Honoré en y introduisant des éléments de musique classique qui n'y avaient pas encore figuré. « La réouverture des concerts Saint-Honoré, dit le *Moniteur* du 27 septembre 1837, paraît fixée aux premiers jours d'octobre. Elle se fera sous les auspices d'une heureuse innovation. Des personnalités d'un talent éprouvé feront alternativement exécuter le programme des concerts.

« M. Valentino, chef d'orchestre, dirigera l'exécution des symphonies, ouvertures, et de tous les morceaux qui appartiennent au genre sérieux.

« MM. Dufresne et Fessy feront exécuter les quadrilles, valses, galops, et toute la musique qui ressort du genre léger.

« Un nombreux orchestre sera choisi parmi les premiers exécutants de la capitale.

« Les salles de la rue Saint-Honoré, déjà si vastes, ont encore été agrandies. Des embellissements nouveaux, de somptueux décors, un riche éclairage ajouteront à l'éclat et à la splendeur des brillantes réunions que la saison y appelle. »

Successivement, Valentino donna d'excellentes auditions des symphonies de Beethoven et des œuvres de Haydn ; il tenta d'initier le public parisien aux beautés du génie musical allemand. Au mois de mai 1838, il consacra à Mozart un festival dont la recette contribua à l'érection d'une statue de ce maître à Salzbourg, sa ville natale. Il fit enfin dans ses programmes une part aux compositeurs contemporains. Louables efforts peu récompensés ! Fessy voulut imposer à l'attentiondes dilettantes une symphonie de Félicien David et n'obtint qu'un succès d'estime. Au mois d'avril 1841, les concerts Valentino cessèrent et la salle, après avoir servi

accidentellement aux conférences du professeur Azaïs sur *la Constitution de l'Univers* et aux séances de la Société nationale de vaccine, fut derechef convertie en bal public et devint une succursale d'hiver de Mabille qui fonctionnait l'été aux Champs-Élysées[1]. Le moment était si bien choisi que, dès le lendemain de l'ouverture, l'établissement atteignit à une apogée qui assit sa sa réputation pour plus de trente années.

Les bals publics étaient fort à la mode en 1845. Il y en avait dans plusieurs quartiers de la capitale et pour toutes les bourses. Le Ranelagh, le Château-Rouge, le Prado, la Grande Chaumière, la Chartreuse, lieux de plaisir où se menait la vie joyeuse, avaient chacun leur clientèle spéciale. Valentino inaugura un genre nouveau.

« Entre le Ranelagh, où l'étudiant ne va presque pas, est-il dit dans une brochure anonyme contemporaine[2], et ses bals attitrés où on le rencontre toujours, se place un bal intermédiaire qui ne coûte pas trois francs comme le Ranelagh ni un franc seulement comme la Grande Chaumière, qui n'est pas situé pour les convenances du Quartier latin, ni pour celles de la Chaussée d'Antin et de la Banque, bal intermédiaire sous tous

1. Le bal Mabille, en 1840, était situé allée des Veuves, aux Champs-Élysées; c'était un bastringue champêtre comme Bagnolet et les Lilas. Tout l'été on y dansait sur l'herbe. Mabille était le nom de son fondateur et propriétaire. Sa clientèle se composait de la haute valetaille et des femmes de chambre des hôtels voisins. L'hiver ils émigraient à l'hôtel d'Aligre (v. p. 270, note), puis revenaient aux Champs-Élysées avec les hirondelles: l'entrée était fixée à 10 sous. Le père Mabille mourut : sa veuve et son fils continuèrent l'entreprise. Le public changea peu à peu : la valetaille disparut chassée par les lorettes et les dandys. Le samedi, le prix d'entrée fut porté à deux francs. (Ch. Virmaître : *Paris oublié*.)

2. *Paris dansant ou les Filles d'Hérodiade, folles danseuses des bals publics*. Chez Bréauté, éditeur, 39, passage Choiseul, et chez tous les marchands de nouveautés. Paris, 1845.

les rapports, où la population des étudiants se retrouve, mais non plus dominante, mais mêlée à des éléments qui représentent la population de tout Paris. Ce bal a deux faces comme Janus. L'hiver il est établi dans la rue Saint-Honoré et s'appelle Valentino. L'été, il va dresser sa tente aux Champs-Élysées et prend le nom de Mabille, non prédestiné à la danse et qui s'est déja illustré daus les ballets de l'Opéra. M. Mabille, propriétaire de l'établissement, était professeur de danse émérite. Il est mort, il y a peu de temps. C'est sa veuve, toute vêtue de noir, assise à la porte dans un bureau grillé, qui daigne distribuer elle-même les cartes d'entrée.

« A tous les bals publics on trouve des lanternes extérieures, un bureau grillé pour prendre les billets, un orchestre, un estaminet, car il y a peu de dames parmi les habituées qui refusent le cigare et, lorsqu'elles ont envie de se rafraîchir, leurs lèvres délicates n'ont aucune répugnance pour l'eau-de-vie. Presque partout vous verrez une roulette où chacun est libre de perdre quelque chose ou de gagner quelques macarons.

« Comme caractère général, notons la présence des inspecteurs de police, des gardes municipaux et des sergents de ville.

« La danse qui règne à Valentino est la même que partout ailleurs. C'est la contredanse agrémentée de gestes, de sauts, de trémoussements, de tortillements, de trépignements, de contorsions, d'ondulations de tout le corps, qui varient selon l'inspiration de chacune et qui deviennent de plus en plus expressifs à mesure que le regard du municipal se détourne. C'est la valse qu'on exécute en tenant sa valseuse par les épaules ou par la tête. La polka ne s'est propagée que lentement

dans les bals publics : les leçons de Laborde et de Cellarius étaient trop chères pour les étudiants. J'ai vu tel jour à la Chaumière où l'air de la polka nationale (de quelle nation?) était jouée deux fois avant de déterminer un seul couple à se lancer dans l'arène. Depuis, on s'est risqué sans mesurer ses forces. Naguère encore, au Jardin Mabille, quand retentissait la polka, un groupe confus, inextricable, tournait autour de l'orchestre en sautant à cloche-pied. Mais, depuis que Mlle Clara Fontaine, « la reine des étudiants », s'est fait inoculer la science de Cellarius et qu'elle a donné des leçons chez elle, rue de Provence, n° 6, le public s'est formé rapidement. Il tient maintenant même le canevas de la polka et brode dessus des dessins de fantaisie qui ne sont pas sans charme pour l'observateur.

« Les lorettes qui foisonnent au Ranelagh ne vont pas à la Grande Chaumière, mais fréquentent à Valentino. »

Les « illustres chahuteuses » des bals de Paris qui se rencontraient à Valentino avec les élégants habillés chez Dusautoy, les Chicard, les Brididi, les Pritchard étaient la célèbre Clara Fontaine déjà citée, Louise la Balocheuse, l'Anglaise Alexandrine aux cheveux d'or, Mogador, Delphine Rivière, Sophie Ponton, Rose Pompon, Louise Voyageur, Léontine Confortable, Jeanne la Juive, Eugénie Malakoff, Henriette Souris, Louise Sauvageon, Delphine la Colonne, Blondinette Traîne-Pattes, Marie l'Auvergnate, Eugénie Chinchinette, Clara Fauvette, Héloïse Papillon, Désirée Patchouli, Eugénie l'Amoureuse, Victorine Gibelotte, Charlotte Cordée, Aglaé Poêle-à-Marrons, Marie Baquet, Aglaé la Péronnelle, Isabeau l'Espinète, Jeanne la Gresle, Florie du Boccage, Maheux la Lombarde, Edeline l'Enragée, Guille-

mette la Rose, Marchecroux la Rousse, les trois Fanchon, Titine Lafont et les quatre sœurs Aymon, ainsi nommées parce que le mot « aimons » était leur refrain familier. La liste est à peu près complète [1].

Ces « folles divinités », dont la chronique enregistrait avec soin les faits et les gestes, arrivaient rue Saint-Honoré en équipage, habillées de velours et de soie, couvertes de bijoux, « versant des torrents de lumière sur leurs admirateurs et de jalouses admiratrices ».

« Le bal Valentino, a noté dans ses *Mémoires* un témoin de ces triomphes chorégraphiques, a pour théâtre une halle immense soutenue par de nombreuses colonnes. L'orchestre occupe le centre sur une estrade. Ce local contient beaucoup plus de monde que la Chaumière ou le Prado et toute cette foule entre en action : peu de place est laissée aux spectateurs. La danse caractéristique se reproduit dans tous les coins sous mille formes capricieuses : on est ébloui.

« Quand l'orchestre a donné le branle, la salle est un parterre de fleurs mouvantes : les tissus de paille, de soie, de satin, de velours, unis, plissés, bouillonnés, le voile, la gaze, la plume, miroitent sous les feux des lustres et des girandoles. »

En 1848, les bals de l'Opéra et des Variétés attirèrent le public parisien pendant le Carnaval. L'établissement de la rue Saint-Honoré, délaissé, ne se releva qu'après le mercredi des Cendres, et encore cette reprise eut-elle, en comparaison du passé, tout le caractère d'un déclin. Les étrangers néanmoins ne manquaient pas de visiter la célèbre enceinte : ils s'enquéraient de la place

1. Ch. Virmaître : *Paris oublié*.

qu'avait occupé jadis « le grand Musard » et Valentino, qui vieillissait obscurément à Versailles, avait cette dérisoire consolation d'apprendre que des Anglais avaient offert son poids d'or de son bâton de commandement[1].

Le 22 mai 1834, fut conduite à l'Assomption la dépouille mortelle de La Fayette, décédé le 20, dans sa maison de la rue d'Anjou. Les obsèques du général patriote ne furent pas un des moindres spectacles du Paris de la Monarchie de Juillet. Elles eurent un caractère solennel et guerrier. Un escadron de lanciers, un escadron de la garde nationale à cheval, deux bataillons de la garde nationale à pied, deux bataillons de l'infanterie de ligne précédaient le char pavoisé de drapeaux tricolores. Laffitte, Eusèbe Salverte, Odilon Barrot et un Américain portaient les coins du drap funèbre. La famille suivait avec les membres de la Chambre des pairs, les membres de la Chambre des députés, une foule d'officiers supérieurs, entre deux haies de gardes nationaux et de soldats de l'infanterie de ligne. Puis, venaient le maréchal commandant en chef de la garde nationale de Paris et de la banlieue, accompagné du général Jacminot et d'officiers d'état-major; trois mille gardes nationaux, sans fusil; trois voitures du roi, une voiture du prince royal; les aides de camp du roi, les aides de camp et les officiers d'ordonnance des princes.

L'enceinte du monument était trop petite pour contenir cette foule : les rues Richepanse, Duphot, de Luxembourg regorgeaient de soldats et d'uniformes. Une autre foule se pressait plus loin, attendant le con-

---

1. *Le Carnaval à Paris*, par Satan.

voi qui, par la place Vendôme, la rue de la Paix, les boulevards, devait gagner la rue de Picpus. Sur la chaussée de cette rue Saint-Honoré qu'il avait parcourue plus qu'aucun chemin de l'ancien ou du nouveau monde et où déjà tant de souvenirs, êtres et choses, l'avaient devancé dans le néant, La Fayette, une dernière fois, passa...

Jusqu'en 1842, l'Assomption, paroisse de tout le haut quartier Saint-Honoré, de la partie basse du faubourg et du quartier de la Madeleine, réunit à diverses reprises dans sa nef circulaire une assistance telle qu'on en voyait seulement alors à Saint-Roch et à Saint-Germain-l'Auxerrois, sanctuaires favorisés par les visites de la cour. Les restes du prince de Talleyrand y reposèrent deux mois, en caveau provisoire, avant qu'on les transférât à Valençay. Les conférences de l'abbé Gabriel, aumônier de la Chambre des pairs, y rassemblèrent, à certains moments de l'année, les deux faubourgs Saint-Germain et Saint-Honoré.

Le 27 mai 1839, cinq ans après La Fayette, un autre promoteur de l'évolution sociale de 1789, le baron Duveyrier, descendait dans la tombe et recevait, sous la coupole du dôme de la rue Saint-Honoré, la bénédiction de l'Église. Duveyrier avait été l'ami de Diderot, de Bailly, de Mirabeau. Tour à tour publiciste, législateur et magistrat, son existence n'avait été qu'un long dévouement aux principes de 1789 : il les avait défendus comme orateur et comme écrivain, il avait aidé à les ériger en lois en prenant, en qualité de membre du Tribunat, une part active à la confection des cinq codes. Il avait été le premier qui, dans la plaidoirie des causes importantes, avait osé s'abandonner à la chaleur naturelle de son débit et se confier à la facilité de

son improvisation. Il contribua plus que tout autre à l'abolition, au Palais, des discours écrits.

Il mourait premier président honoraire de la Cour de Montpellier. Ces fins de carrière de vieux démocrates faisaient sortir de la retraite où les revers de fortune et les atteintes de l'âge les avaient relégués, d'autres débris de la Révolution, des contemporains, des compagnons de jeunesse, dont les cheveux blancs, les tempes jaunies, les yeux à demi éteints, les vêtements démodés et rapés rendaient rêveuses les générations nouvelles qui les contemplaient avec un mélange de curiosité, d'étonnement et de respect. Aux funérailles de Duveyrier, un de ces pères conscrits de la grande époque dominait le cortège de sa taille fièrement redressée : c'était Me Chigniard, conseiller à la Cour royale, qui avait été le collègue du défunt à l'Assemblée des électeurs de l'Hôtel de Ville en 1789 [1]. Au mois de mars 1842, l'église de la Madeleine étant sur le point d'être inaugurée [2], le siège de la paroisse fut transféré dans l'édifice neuf et l'Assomption, tombant du jour au lendemain dans un état voisin de la déchéance, ne fut laissée à la disposition du clergé qu'à titre provisoire et par mesure de simple tolérance de la part de l'autorité [3] : « L'Assomption a été fermée avant-hier, dit

1. On pourrait citer encore au nombre des funérailles célèbres qui eurent lieu à l'Assomption sous Louis-Philippe, celles du général Demarçay (24 mai 1839), du comte de Perregaux, pair de France (13 juin 1841) et de la maréchale Sébastiani, née de Gramont (25 février 1842). Enfin, le 28 mai 1841, parmi les mariages, celui du duc d'Almazan, fils du vicomte de Saint-Priest, ancien ambassadeur à Madrid, avec Mlle de Saint-Albin, fille de l'ancien député et petite-fille du baron d'Haussez, dernier ministre de la Marine sous la Restauration.

2. L'église de la Madeleine fut inaugurée le 25 juillet 1842.

3. Loi du 20 mars 1842.

le *Moniteur* du 10 août; un avis affiché a prévenu les fidèles que désormais tous les offices auraient lieu à la Madeleine. »

Ne quittons pas la rue Saint-Honoré, sans signaler le remarquable établissement de bains de l'Assomption fondé et dirigé par M. Millet : « M. Millet, disait un prospectus dont les mille exemplaires inondèrent le quartier environnant, fait clarifier ses eaux. Pas d'eau sale et répugnante. » Et, au 359, les *Champs-Élysées d'Été*, une de ces innombrables salles de bal qui, à cette époque du milieu du dix-neuvième siècle où l'on cultiva la danse au moins autant que sous le Directoire, s'ouvrirent un peu partout dans Paris : « Les Champs-Élysées d'été, annonce un journal du 25 novembre 1833, contiennent un vaste promenoir chauffé au degré convenable et décoré d'orangers et de fleurs, un salon de musique, un café tenu par un des meilleurs limonadiers de la capitale. C'est un Eden en miniature que nous serions surpris de ne pas voir la mode adopter. L'orchestre est excellent. Entrée, 1 franc. »

L'entreprise des omnibus, mise à la mode en 1829 par un pari de la duchesse de Berry, fit sous Louis-Philippe de tels progrès que les loueurs de voitures de place furent obligés de diminuer leurs prix : la course ne coûta plus qu'un franc en carrosse et soixante-quinze centimes en cabriolet. Toutefois, ils n'en arrivèrent à cette extrémité qu'à leur corps défendant. Les véhicules dont le tarif était ainsi modifié se désignaient par un petit pavillon flottant sur leur impériale. « Ce mode d'indication, écrit un chroniqueur contemporain, engendre journellement de graves abus. Tantôt, après avoir chargé sur les places à la faveur d'un pavillon annonçant un prix réduit, les cochers l'enlèvent en route

et exigent, au terme de la course, le prix du tarif ordinaire; tantôt ceux que l'on envoie chercher sur les places font disparaître leur pavillon en se rendant à la maison où ils ont été appelés; tantôt enfin, ils refusent de marcher au prix réduit annoncé, lorsque la course leur paraît trop longue. » Pour couper court à ces désordres et prévenir les querelles, les rixes et les plaintes qui en étaient la conséquence, le préfet de police rendit une ordonnance imposant à tout cocher l'obligation de remettre à la personne qui voulait faire usage de sa voiture, soit à l'heure, soit à la course, et avant qu'elle y montât, une carte imprimée donnant le numéro de ladite voiture et le prix de la course, réduit ou non réduit[1]

En 1836, Paris comptait 378 omnibus [2] que des arrêts préfectoraux soumettaient à des inspections annuelles en vue de constater leur solidité, leur propreté, la qualité des harnais et des chevaux. Tout véhicule ne répondant pas aux conditions requises était banni de la circulation.

D'incessants changements amélioraient d'ailleurs la forme des voitures publiques et en perfectionnaient les commodités. « Aujourd'hui, dit le *Moniteur* du 10 août 1832, on a remarqué dans les rues de Paris des omnibus construits sur un modèle absolument nouveau et ingénieux qui paraît devoir obtenir les suffrages de tous les amateurs de confortable. L'intérieur de la caisse

---

1. 6 septembre 1831.

2. 68 Omnibus proprement dits; 32 Dames blanches; 20 Tricycles; 49 Favorites; 28 Orléanaises; 22 Diligentes; 27 Béarnaises; 26 Citadines; 8 Écossaises; 8 Batignollaises; 18 Parisiennes; 26 Hirondelles; 26 Joséphines; 8 Dames françaises; 12 Sylphides. Ces deux derniers modèles étaient de création récente. (Janvier 1836.)

offre surtout une innovation très goûtée. Toutes les places sont partagées en stalles et séparées par des tringles, ce qui évitera désormais, il faut l'espérer, les discussions entre voyageurs. Les lampes sont disposées de façon à éclairer aussi bien l'intérieur que l'extérieur. Le plafond de la voiture offre au milieu une voûte sous laquelle on peut se tenir debout. Il n'y a plus à craindre par conséquent d'être décoiffé ou de se heurter la tête. Peintures et tentures sont soignées. C'est de l'élégance solide ».

Qu'elles fussent solides, ces pataches, à en juger par les estampes du temps on n'en saurait douter. La massivité de leur énorme boîte, la grosseur de leurs roues, l'architecture compliquée de leurs essieux, de leurs brancards en sont garantes. Élégantes, c'est une autre affaire : nous peinons pour nos aïeux en pensant que ce moyen de locomotion leur fut d'un usage courant, quotidien.

La rue Saint-Honoré plus que toute autre était sillonnée par les omnibus.

Les Citadines faisant le service de la rue du 29 Juillet à la porte Saint-Martin, la suivaient de la rue du Marché Saint-Honoré à la rue de la Ferronnerie. Les Favorites (ligne de la Barrière des Martyrs au Pont-Neuf) la coupaient au carrefour des rues du Roule et des Prouvaires. Les Batignollaises (ligne des Batignolles au cloître Saint-Honoré) s'y arrêtaient à Saint-Roch, au passage Delorme, au Palais-Royal. Les Hirondelles (ligne de la barrière Rochechouart à la barrière Saint-Jacques) la desservaient de la rue des Bons-Enfants à la rue de l'Arbre-Sec, et les Orléanaises (ligne de la barrière de la Rapée au pont de Neuilly) de la rue du Coq à la rue Saint- Nicaise. Les Tricycles (ligne de la rue de Cléry à la barrière de Sèvres) la traversaient place du Palais-Royal. Les omnibus fonctionnant entre la porte Maillot

et le boulevard des Filles-du-Calvaire la parcouraient de la rue de Valois à la rue du Four, et les Béarnaises (ligne de la place de la Bourse à la place Saint-Sulpice) de la rue Croix-des-Petits-Champs à la rue de l'Arbre-Sec. Les Parisiennes (ligne de l'église Saint-Laurent à Saint-Sulpice) prenaient par la place Vendôme et la rue de Castiglione; d'autres Parisiennes (ligne du boulevard du Temple à la barrière du Montparnasse) entraient rue Saint-Honoré par la rue de Grenelle et en sortaient par la rue de l'Arbre-Sec. Les Diligentes (de la rue Saint-Lazare à la barrière de Charenton) arrivaient par la rue du Marché Saint-Honoré et remontaient jusqu'à la rue de la Ferronnerie, en s'arrêtant au Palais-Royal et au carrefour du Roule; d'autres Diligentes (ligne de la rue des Dames à la rue du 29 Juillet) débouchaient par la rue Duphot, desservant Valentino et la rue de Castiglione, et les Dames françaises (ligne de Grenelle à la Villette) se montraient un instant entre la place du Palais-Royal et la rue de Grenelle.

A ce va-et-vient continuel s'ajoutait le mouvement qui émanait de l'administration des Messageries générales de France, des messageries Laffitte, Caillard et Cie, installées rue Saint-Honoré nº 130, et dont les locaux et les cours occupaient un immense emplacement avec dégagements sur les rues de Grenelle et d'Orléans. Les messageries Laffitte et Caillard se chargeaient de toute espèce de transport pour le gouvernement et les particuliers, correspondaient avec toutes les villes de l'intérieur et les ports de mer, louaient au mois et à l'année coupés, landaus, berlines [1].

1. Les diligences des messageries Laffitte et Caillard étaient d'énormes véhicules qui, lorsqu'ils passaient rue Saint-Honoré, n'y laissaient guère de place pour les autres voitures et les piétons.

Du n° 331, partaient des diligences pour Alfort, Créteil, Saint-Maur, des diligences pour Argenteuil, et, du cloître Saint-Honoré, d'autres encore pour Clichy-la-Garenne et Saint-Ouen. Les voitures, qui faisaient le service d'outre-banlieue et qui avaient leurs remises rue de la Jussienne, la rue du Coq et rue des Prouvaires, passaient également rue Saint-Honoré.

Et aux omnibus, aux diligences se mêlaient les carrosses, les cabriolets de place, les cabriolets de l'extérieur dits *coucous*, les cabriolets de remise, les cabriolets bourgeois, les tonneaux à bras, les tonneaux à cheval, les haquets, les camions, les tombereaux, charrettes et autres véhicules non numérotés. Dans ce tohu-bohu général, les accidents étaient fréquents. Nous n'en citerons qu'un, dont les circonstances ont un caractère significatif pour l'époque. « Un jeune enfant de dix ans, rapporte une feuille du mois de novembre 1832, jouait rue Saint-Honoré sur les marches de l'Oratoire. Une béarnaise vint à frôler le trottoir et le cocher en frappant ses chevaux pour les remettre en droit chemin, atteignit l'enfant avec son fouet. On sait que ces instruments ont la mèche fort longue : cette mèche s'entortilla au cou du malheureux; le cocher en voulant la dégager attira le pauvre petit près de sa voiture sous laquelle il roula et dont la roue lui brisa la poitrine. Il mourut le lendemain. Le cocher a été condamné à six

---

Qu'on en juge par cette citation, empruntée aux faits divers d'un journal de l'époque : « Une foule considérable assistait hier à deux heures, dans la cour des messageries Laffitte et Caillard, au départ d'une diligence nouveau modèle. La voiture est composée de deux trains séparés, ayant six roues chacun et réunis comme deux wagons. La première caisse contient les voyageurs, la seconde les bagages et le conducteur. Attelage de cinq chevaux. »
Du 11 avril 1842.

mois de prison et le gérant de l'administration a versé une indemnité de six mille francs au père de la victime. »

Parmi la foule et le tumulte de cette animation carrossière, vivaient à la grâce de Dieu les petits métiers, fort nombreux sous la Monarchie de Juillet, : écrivains publics, montreurs de marionnettes, de dioramas ambulants, joueurs de serinette avec leur singe savant, chanteurs nomades soupirant des complaintes, aveugles-quêteurs évoquant sur un ton pleurard les batailles de Napoléon où ils n'avaient figuré qu'en imagination, joueurs d'orgue de Barbarie croqués à l'occasion par Daumier et Gavarni, marchands d'habits, galons et « chapeaux communs, Auvergnats rôtisseurs de marrons, marchands de coco, vendeurs d'allumettes, ramoneurs savoyards, marchands de statuettes, vitriers, porteurs d'eau, camelots, chiffonniers, ravaudeuses, etc.

Au moment du Carnaval, la rue Saint-Honoré, fidèle à la tradition, se déguisait, se travestissait, « sacrifiait à l'extravagance et à la folie ». Les voitures de masques suivaient le faubourg du Temple, les boulevards, la rue Royale, la rue Saint-Honoré jusqu'à la rue des Prouvaires. Mais, cette folieuse extravagance conservait le sentiment de la mesure, demeurait « de bon ton »; plus de ces excès « qui déshonorent l'individu », de ces licences libidineuses taxées de « saturnales » par la bourgeoisie de 1840, plus de rixes; le bœuf gras, élevé par M. Rolland aîné, boucher, rue Saint-Honoré n° 364, accomplissait presque solennellement sa promenade coutumière entouré de ses victimaires et de gladiateurs. Le soir seulement, dans les bals publics, sous le couvert du masque, la farce polissonne et la galanterie reprenaient un peu leurs droits.

Lorsque Louis-Philippe eût quitté le Palais-Royal pour les Tuileries, l'anniversaire des Trois Glorieuses et le 1er mai, jour de fête du roi, furent les deux seules occasions que la rue Saint-Honoré eut chaque année de se mettre en frais de drapeaux et de lampions. Elle atteignit ainsi aux événements de 1848.

Les faits qui amenèrent la révolution sont connus. « Durant son long ministère, Guizot n'avait cessé de lutter contre la minorité de la Chambre des députés qui réclamait l'extension du droit de suffrage, c'est-à-dire la participation d'un plus grand nombre d'électeurs à l'élection des députés. L'opposition ne pouvant triompher légalement, provoqua une émeute [1]. »

Elle naquit aux cris de : « Vive la réforme ! » et se termina à ceux de : « Vive la république ! » « Vers le milieu de l'année 1847, écrit M. Pierre de la Gorce [2], nul trône ne semblait plus affermi que celui de Louis-Philippe. Aucun parti, même celui de l'opposition, ne croyait à un bouleversement immédiat et tous envisageaient l'avenir avec sécurité. Les amis du pouvoir ne décernaient-ils pas au roi-citoyen le titre de « Napoléon de la Paix ». Trois jours suffirent pour que cet établissement en apparence si solide, s'écroulât. »

Nous n'avons pas à entrer ici dans les raisons qui déterminèrent cette chute : aussi bien l'excellent historien que nous venons de citer les a-t-il clairement définies. Voyons-en les effets, du moins en ce qui concerne la rue Saint-Honoré.

Le 22 février, à neuf heures du matin, elle vit passer

---

1. Hubault et Marguerin : *Histoire de France.*

2. Pierre de la Gorce : *Histoire de la Seconde République française*, tome Ier.

une bande d'étudiants et d'ouvriers qui, venus du Panthéon, se rendaient place de la Madeleine en chantant le *Marseillaise*, pour manifester contre le gouvernement. A trois heures, quand celui-ci fit donner la troupe et réprimer un commencement de sédition, les insurgés, battant en retraite, descellèrent les grilles du ministère de la Marine et, s'en servant comme de leviers, arrachèrent les pavés de la chaussée et construisirent à la hâte deux ou trois barricades rue Duphot et rue Saint-Honoré. Ces obstacles furent vite aplanis et les émeutiers se retirèrent peu à peu dans les petites rues du centre, en ébauchant encore des barricades aussitôt détruites et en pillant des boutiques d'armuriers.

La défection de la garde nationale, qui prit fait et cause pour le peuple, et la catastrophe du boulevard des Capucines, qui supprima toutes les chances d'apaisement et de pacification, marquèrent la journée du 23. Celle du 24 décida de l'abdication de Louis-Philippe et de la victoire des républicains. Le plus important des épisodes dont elle se montra féconde eut pour théâtre la rue Saint-Honoré et la place du Palais-Royal. Là, en effet, tandis qu'ailleurs tout n'était qu'effarement et démoralisation, les règlements militaires conservèrent leur empire et c'est à une simple compagnie d'infanterie que revint l'honneur de cette suprême défense.

Un détachement du 14ᵉ de ligne avait assumé la garde de la demeure des ducs d'Orléans et de ses abords. Il s'était partagé en deux sections : l'une occupait la première cour du palais ; la seconde s'était établie dans le corps de garde dit du Château-d'eau, quadrilatère bâti en pierres de taille et qui, avec son perron, sa plate-forme,ses murs épais percés de fenêtres grillées et de meurtrières, sa porte blindée à l'épreuve des balles.

pouvait tenir longtemps en échec les assaillants.

Les insurgés avaient élevé des barricades sur toute la longueur de la rue Saint-Honoré [1]. Cependant, avant de se battre, ils firent quelques tentatives de conciliation.

Plusieurs rédacteurs du journal *la Réforme* au nombre desquels se trouvaient Étienne Arago, Fayolle, Lagrange, Jeantry, Sarre, Bossens, Caussanel, accompagnés d'amis politiques, se rendirent place du Palais-Royal et entrèrent en pourparlers avec l'officier chargé de la défense du poste du Château-d'eau. Il le supplièrent de se retirer afin d'éviter aux soldats et au peuple une lutte inutile : « Nous ne sommes que vingt à présent, lui dit Arago ; dans un quart d'heure nous serons cent et dans une heure plusieurs milliers. » Le capitaine, les officiers, les soldats même, se retranchant derrière le devoir et l'honneur militaire, refusèrent obstinément d'écouter ces propositions. Les républicains se retirèrent.

Ils s'éloignèrent par la rue Saint-Honoré, du côté du Théâtre-Français. Entre la barricade du passage de Nemours et celle de la rue de la Fontaine-Molière, ils rencontrèrent un officier d'état-major qui précédait de quelques pas le général Lamoricière : on sait quels efforts faisait ce dernier pour obtenir la proclamation de la régence en faveur de la duchesse d'Orléans, mère du

1. Sur un plan annoté et conservé à la Bibliothèque Nationale, on relève des barricades rue Saint-Honoré aux points suivants : rue Richepanse, rue Saint-Florentin, devant l'Assomption, rue du 29 Juillet, rue du Marché Saint-Honoré, rue de la Sourdière, rue de la Convention, rue Saint-Roch, rue des Pyramides, rue de Rohan, passage de Nemours et devant le Théâtre-Français, rue de Valois, rue Pierre Lescot, rue des Bons-Enfants, rue du Coq, rue de Grenelle, rue de l'Oratoire, rue des Poulies, rue d'Orléans, rue de l'Arbre-Sec, rue du Roule, rue des Prouvaires, rue des Bourdonnais, rue des Déchargeurs.

comte de Paris. Cette fois, ce fut aux conservateurs à parler entente et pacification.

— Usez donc de votre influence pour faire nommer le général Lamoricière commandant de la garde nationale, dit l'officier à Étienne Arago.

— Je m'y emploierais en vain, répliqua celui-ci. Il ne s'agit plus de royauté, il ne s'agit plus de régence. Nous voulons la république et nous l'aurons! » Et, se tournant vers Lamoricière qui s'était approché, il ajouta avec énergie : « Oui, mon général, la république est à nous et personne ne nous l'arrachera des mains. N'allez pas plus loin, ce serait peine perdue. »

Lamoricière rebroussa chemin. Presque au même instant le général Gourgaud haranguait sans succès le peuple rue Saint-Honoré, au coin de la rue de Rohan : « Le roi abdique, disait-il; le comte de Paris va être élu; la duchesse d'Orléans sera déclarée régente. »

— Nous ne voulons plus ni comte, ni duchesse, s'écrièrent des voix menaçantes. Vive la République! »

« On assure, écrit Léonard Gallois, dans son *Histoire de la Révolution de 1848*, qu'une colonne, composée d'ouvriers et de gardes nationaux armés, se rendit encore au Carrousel, où elle arriva, en passant entre les haies de la cavalerie, jusqu'à l'état-major. Les hommes qui marchaient en tête exposèrent les conditions du peuple : mais, ayant parlé de république, ils ne purent se faire entendre et la colonne revint se mettre derrière la barricade du café de la Régence. »

La lutte était devenue inévitable.

Elle s'engagea place du Palais-Royal [1].

1. « Dans l'après-midi du 24 février, Alfred de Musset et Delgorgue s'étaient mis face à face devant un échiquier au café de la Régence et commençaient à remuer leurs pièces quand la fusil-

Les insurgés essayèrent pendant une heure de déterminer les soldats à sortir du corps de garde du Château-d'eau en y laissant leurs armes. Leurs sommations furent vaines [1]. A bout d'arguments et de patience ils rétrogradèrent et s'échelonnèrent derrière les barricades latérales afin de se disposer au combat. Ils commencèrent par tirer en l'air pour intimider la troupe : celle-ci risposta par une fusillade nourrie qui amena sur les lieux les républicains des alentours. Ceux qui s'étaient réunis place des Victoires, Caussidière, Vigne, Chancel et leurs amis, Sobrier et les siens accoururent : les rues avoisinant le Palais-Royal se remplirent de peuple et de gardes nationaux se dirigeant vers la bataille en sonnant la charge.

La prise du Château-d'eau présentait de sérieuses difficultés. Les projectiles des insurgés s'écrasaient sur la pierre et les soldats de la ligne tiraient à coup sûr, sans se découvrir.

Heureusement, l'autre poste était beaucoup moins redoutable : il capitula rapidement et le peuple put attaquer le Château-d'eau sur les côtés et en face. Des citoyens se glissèrent derrière les colonnes du péristyle d'entrée; les plus braves s'exposèrent sur le trottoir du palais. « On vit, dit Léonard Gallois, accomplir des

---

lade s'engagea devant le Palais-Royal. Delgorgue s'élança d'un bond dans la rue. Musset ne bougea pas. Il continua placidement sa partie avec un autre adversaire, pendant que le déserteur allait aider le peuple à faire échec au roi aux Tuileries. »

(Alfred Delvau : *Histoire anecdotique des cafés et cabarets de Paris*, 1862.)

1. « L'ordre avait été donné aux troupes de se replier sur les Champs-Élysées; mais les soldats du Château-d'eau, n'ayant pas été prévenus et ne connaissant que leur consigne, refusèrent d'abandonner leur poste. »

(Dr Corlieu : *Souvenirs*.)

actes d'héroïsme et d'intrépidité. Certains, méprisant le danger, offraient leur poitrine découverte aux balles ennemies : des enfants, à la poitrine ensanglantée, les imitaient en chantant. D'autres traversaient la place par bravade. Les morts jonchaient le sol ; on emportait les blessés. Lamoricière se montra un moment entre les adversaires et voulut parler : on ne l'écouta pas ; une détonation éclata, le général fut légèrement touché à la main. Il alla se faire panser chez un traiteur de la rue Saint-Honoré.

« Le combat durait depuis plus d'une heure. Chaque fois que les républicains et les gardes nationaux faisaient un pas en avant, des décharges, parties instantanément du poste fortifié, les obligeaient à reculer. Un instant, ils crurent que les soldats, profitant de la fumée qui obscurcissait l'atmosphère, s'étaient sauvés du côté du Louvre, mais, après une courte trêve, le feu reprit de plus belle, plus vif, plus meurtrier. Les pertes du peuple étaient considérables tandis que ses coups n'en faisaient éprouver aucune au détachement renfermé. On ne savait comment s'y prendre pour s'emparer de la redoute. On imagina en dernier ressort d'en chasser la troupe par la crainte d'un incendie et, à cet effet, on traîna sur la place quatre voitures royales sorties des écuries de la rue Saint-Thomas, on les bourra de paille et on les alluma. Les soldats ne bronchèrent pas.

« La scène fut bientôt d'une sublime horreur. Derrière le bûcher improvisé par les insurgés et dont les flammes léchaient le Château-d'eau, huit bouches ardentes vomissaient la mitraille. Des barricades des rues de Valois-Batave, Saint-Honoré, de Chartres, de la cour et des fenêtres du Palais-Royal, les feux de salve leur répondaient. Soudain, une compagnie de la garde

nationale de la troisième légion commandée par le capitaine Jouanne et une autre commandée par le docteur Lesseré, survinrent à la barricade de la rue Saint-Honoré. Ces deux officiers appartenaient par leurs intérêts et leurs opinions au journal *la Réforme*. Le docteur Lesseré, s'étant séparé de son détachement, s'approcha du poste au milieu de la fumée et de la fusillade pour engager une dernière fois les soldats à se rendre. Une balle vint le frapper à la cuisse et lui cassa le fémur. Sa troupe devint furieuse et s'élança à l'assaut du Château-d'eau. Ce mouvement décida du sort de la journée. Les soldats surpris ne résistèrent pas à cette charge impétueuse; ils abandonnèrent enfin la place et s'enfuirent par la rue Saint-Thomas [1]. »

Alors, laissant le peuple passer sa rage sur le Château-d'eau désormais inoffensif et saccager le Palais-Royal, les vainqueurs se dirigèrent en masse vers les Tuileries. Au même moment, tandis que Louis-Philippe, la reine, les princesses et quelques fidèles, entassés dans trois voitures à un cheval dites *broughams*, prenaient le chemin de Saint-Cloud et de l'exil, la duchesse d'Orléans, demeurée à Paris avec son fils sous la sauvegarde du duc de Nemours, se prêtait à un dernier et inutile effort du parti monarchiste pour lui assurer une couronne qui bientôt lui échappait.

1. Quelques-uns avaient trouvé la mort après leur résistance héroïque, tués par les balles des insurgés ou asphyxiés.

CHAPITRE XII

LA RUE SAINT-HONORÉ SOUS LA DEUXIÈME RÉPUBLIQUE

La rue Saint-Honoré et la place du Palais-Royal du 25 février au 1er mars 1848. — A la salle Valentino et à Saint-Roch. — Insurrection du mois de juin. — Élection du prince Louis-Napoléon. — Aspect de la rue Saint-Honoré de 1849 à 1852. — Ses habitants. — Le Carnaval de 1849. — Le choléra. — Fête de charité au Palais-Royal — Assemblées de charité à Saint-Roch. — Prolongement de la rue de Rivoli. — Travaux divers effectués entre la rue de Rohan et la rue de l'Oratoire. — Expositions de peinture au Palais-Royal. — Travaux à Saint-Roch. — Coup d'État du 2 décembre 1851. — La barricade de la rue Saint-Honoré. — Le 1er janvier 1852. — Le Carnaval de l'année 1852, rue Saint-Honoré. — Dégagement du quartier des Halles. — A l'Oratoire. — Projet de square place du Palais-Royal. — Mouvement impérialiste. — Les soldats de la Grande Armée place Vendôme. — Au marché Saint-Honoré. — Le 22 octobre au Théâtre-Français. — La rue Saint-Honoré acclame le prince Louis-Napoléon.

Pendant les trois ou quatre journées qui suivirent la révolution de 1848, la population de Paris se transporta tout entière rue Saint-Honoré, erra du matin au soir des Halles à l'Assomption, occupa d'une façon permanente les rues transversales conduisant aux Tuileries et la place du Palais-Royal, opposant aux barrières d'un service d'ordre sévèrement établi la houle obstinée d'un flot de badauds et de curieux.

C'était principalement en ce dernier endroit que

l'émeute avait laissé le plus de traces de son action et de son passage et que la lutte avait été chaude.

Les vitres brisées des maisons d'alentour, les murailles éraflées par les balles, les barricades démantelées dressant, notamment en face du café de la Régence et du Théâtre-Français, leurs amoncellements accoutumés de pavés, de sable, de matelas éventrés, de tonneaux défoncés et noircis, les débris du Château-d'eau, sur lequel, après la victoire, s'était acharnée avec une sorte de frénésie l'ardeur séditieuse, jonchant le sol, l'attestaient suffisamment.

On se montrait les fenêtres du Palais-Royal où pendaient çà et là des lambeaux de soie déchirée et dont quelques-unes, largement ouvertes, laissaient apercevoir le désordre qui régnait à l'intérieur. Dans la cour d'honneur, les tableaux, les meubles, les tentures que le peuple y avait entassés et brûlés dans la soirée du 24, n'étaient plus qu'un amas de cendres. Sur les vantaux de la porte principale, de cette porte qui avait vu passer au soleil d'août, en 1830, Louis-Philippe acclamé et souriant, la cocarde tricolore à la boutonnière, on lisait : « Vive la réforme! Vive le suffrage universel! » Ces mots étaient tracés en gros caractères à la craie et on les retrouvait un peu partout rue Saint-Honoré, sur le soubassement des édifices et la devanture des boutiques.

La foule relevait avidement ces détails et s'en amusait. Un reste d'agitation, sorte de fanfaronnade belliqueuse, se manifestait dans les groupes bien que la révolution semblât un fait accompli. Des individus aux airs pourfendeurs exhibaient en bandoulière ou à leur ceinture des armes que le gouvernement provisoire n'avait pas encore songé à leur enlever. Celui-ci fit preuve d'esprit

en la circonstance : dans la première quinzaine de mars, un arrêté fut affiché sur les places de la ville promettant cinq francs par fusil, deux francs par sabre et un franc par baïonnette remis entre les mains de l'autorité dirigeante.

Une autre décision débaptisa le Palais-Royal qui, jusqu'à nouvel ordre, s'appela le Palais-National [1].

Paris rentra dans le calme. Calme néanmoins plus apparent que réel. Tout n'était pas fini. Le parti socialiste exploitant la crainte d'un retour à la monarchie, complotait en sourdine l'insurrection du mois de juin. Les cafés de la rue Saint-Honoré se ressentaient de cette fermentation et les toasts que l'on y portait fréquemment à une république ultra-libérale provoquaient des discussions qui dégénéraient en pugilat. Dans certaines tavernes voisines des Halles, dans certains cabarets borgnes de la rue de l'Arbre-Sec, repaires de gens sans aveu trop rarement visités par la police et dont le souvenir de Marat n'était pas complètement banni, se tenaient la nuit des conciliabules que de secrètes ramifications rattachaient aux assemblées moins occultes des faubourgs.

Des hommes, que leurs opinions et leurs écrits paraissaient désigner comme meneurs de ce mouvement, conférenciaient sans être inquiétés à la salle Valentino, cherchant par leurs discours à semer dans le peuple la défiance du gouvernement et l'incitant à se tenir en garde contre l'éventualité d'une seconde Restauration.

L'insurrection de juin ne s'étendit pas jusqu'à la rue

1. La rue du Dauphin, débaptisée une fois de plus, reprit son nom de rue de la Convention.

La rue du Lycée (rue de Valois actuelle) s'appela la rue du *24 Février*. L'Empire devait, dix ans plus tard, rechanger ces dénominations.

Saint-Honoré. Cette émeute sanglante qui coûta la vie à Mgr Affre et à sept généraux, ne se traduisit de la rue de la Ferronnerie à la rue Royale que par des exhibitions fugitives de drapeaux rouges, des attroupements vite éclaircis, des allées et venues de soldats et des rumeurs.

Le 10 décembre, le prince Louis-Napoléon fut élu président de la République, pour une période de quatre ans, par 5.500.000 suffrages.

Dès lors, la vie de la capitale reprit son cours régulier et tranquille. Le Palais-Royal devint le quartier général de la garde mobile. Une police rigoureuse assura la sécurité des rues. Le club de la salle Valentino fut fermé. On lit dans les *Débats* du 17 janvier 1849 : « Hier soir, le club de la salle Valentino dont la séance devait être présidée par le citoyen Buvignier, représentant du peuple, a été fermé. Des gardiens de Paris et des gardes républicains ont été placés aux abords de la salle pour engager à circuler les groupes assez nombreux qui s'y formaient malgré la pluie battante. Il n'y a pas eu d'incident à signaler. »

On effectua des descentes dans plusieurs maisons de jeu. Le journal le *Droit* parle d'un estaminet tenu par un sieur Chevignon, rue Saint-Honoré, n° 6, où trente-cinq arrestations furent opérées. Dans cet établissement, dissimulé au fond d'une cour, derrière de grandes maisons, les parties de billard servaient de couvert aux réunions clandestines. Cette exécution fit quelque bruit; afin de ne pas effrayer les habitants du quartier, on la mit sur le compte de la morale : on parla de paris scandaleux, de fils de famille dupés et volés et on étouffa l'affaire.

Durant les quatre années qui précédèrent le Second

Empire, l'aspect de la rue Saint-Honoré ne différa guère de celui qu'elle avait pris sous Louis-Philippe. La noblesse, qui en avait déserté depuis une date déjà longue les anciens hôtels seigneuriaux, n'était pas pour y revenir. Les almanachs du temps sont édifiants sur ce point. A l'exception du marquis d'Audiffred, président à la cour des comptes, logé au n° 387, du marquis de Flers, conseiller référendaire, au n° 356, de M. de Pontalba, chef d'escadron de la garde mobile, au n° 387, l'on n'y relève la présence d'aucun personnage à particule.

Sur les seize membres de l'Assemblée nationale législative qui étaient domiciliés rue Saint-Honoré de 1849 à 1852, un seul, Paul Audren de Kerdrel, député du Morbihan, (n° 337), peut faire montre de lignage. Tous les autres, les Bourzat (Corrèze), n° 339, les Bérard (Lot-et-Garonne), n° 362, les Bouvattier (Manche), n° 42, les Farran (Maine-et-Loire), n° 390, les Faure (Rhône), n° 412, les Pigeon (Seine-et-Oise), n° 387, les Rollinat (Indre), n° 317, etc... sont tous enfants du peuple.

Les médecins abondent : ils sont vingt-six ; les pharmaciens, dix. Neuf notaires y ont leur étude et tous, sauf M[e] Bournet-Verron dont la clientèle est composée de négociants du quartier des Halles et qui loge au n° 83, habitent entre la rue Royale et sont voisins d'avoués à la cour d'appel, et au tribunal de première instance, d'avocats, de commissaires-priseurs, d'huissiers.

Dans la partie haute de la vieille voie parisienne, dans les parages de la rue de la Tonnellerie, de la rue du Four, de la rue des Vieilles-Étuves, de la rue de l'Arbre-Sec, dans les immeubles de la cour d'Aligre, le commerce encore si brillant pendant les quinze premières années de la Monarchie de Juillet, s'est amoindri. Les rues des Bourdonnais, des Lombards, Saint-Denis ont

accaparé les grandes industries et les grosses maisons. Des bonnetiers vendant des articles à bon marché, des raccommodeurs de montres, des remonteurs de bijoux, des merciers et surtout des marchands de vins se sont appropriés les magasins occupés jadis par les drapiers, les toiliers, les ébénistes, les orfèvres et que divisent maintenant des cloisons. Ces marchands de vins, à l'instar du Salon de Picardie et du cabaret de la Terrasse de la rue Saint-Denis, du café des Piliers-des-Halles de la rue de la Tonnellerie, donnent « à boire, à manger et à danser ». Au-dessus de leur boutique, se balance une lanterne rouge avec ces trois lettres « BAL ». Quelques musiciens font entendre leur flonflon à l'intérieur. Là, artisans et domestiques, porteurs d'eau, charbonniers, après avoir vidé un « canon » sur le comptoir, s'offrent un quadrille pour vingt centimes ; et le maître de l'établissement a eu soin de disposer derrière sa porte une tablette où mettent leurs bottes les chiffonniers qui désirent prendre part à ces ébats.

Entre la rue Saint-Roch et la place Vendôme, le commerce se relève. Les spécialités en renom y aguichent le promeneur à renfort d'affiches et on assiste ainsi à la muette et âpre concurrence du vinaigre de Bully, de l'Eau-de-Cologne de Jean-Marie Farina, la vraie, et des biscuits dépuratifs du docteur Olivier.

Le Carnaval de 1849 salua la renaissance sur de nouveaux frais des bals du Prado et de l'Opéra. Pilodo dirigeait l'orchestre du premier et Musard celui du second. Valentino subissait une crise qui ne devait être heureusement que momentanée : déserté par les Musette, les Pochardinette, émules des Clara Fontaine et des Mogador, étoiles disparues ou à leur déclin, il ne se soutenait que par une clientèle de quartier : « Valentino, dit une

brochure du temps, vit des restes du grand nom de Musard. On y passe un instant, plutôt pour y sacrifier à ce souvenir que pour y danser, puis on va souper chez Véry ».

Les caprices de la mode et l'abandon de Musard ne furent pas seuls à influer sur les destinées de Valentino. Au mois de mai, le choléra s'étant déclaré à Paris y fit d'épouvantables ravages. Il périt jusqu'à cinq et six cents personnes par jour[1]. Ce fut un aspect lugubre et auquel on n'était plus accoutumé que celui de la ville en deuil, sillonnée de corbillards. Le printemps de 1849 sembla la prolongation d'un hiver morose : on n'y eut guère le cœur aux réjouissances.

L'épidémie combattue et vaincue, la charité s'employa de son mieux au soulagement des malheureux. Le 25 janvier 1850, malgré la neige qui rend les rues impraticables, les équipages se dirigent vers le Palais-Royal, stationnent en rangs serrés sur la place. Une affiche surmonte la porte du monument : « *Vente au profit des pauvres* ». Les manufacturiers de France, les artistes, les fabricants de la capitale ont garni les comptoirs. Des femmes de députés, de hautes personnalités des faubourgs Saint-Germain et Saint-Honoré patronnent l'œuvre. La recette est de 7.000 francs. Ce chiffre, gros pour l'époque, semblerait mesquin aujourd'hui. Le 19 février, a lieu à Saint-Roch une assemblée en faveur des orphelins du choléra, avec sermon de Mgr l'évêque d'Orléans, quête, salut et *De profundis*. La bienfaisance s'exerce dans tous les quartiers : malgré ces efforts, la détresse persiste. Le cortège du bœuf gras se traîne lamentablement par les rues désertes. Les théâtres sont

1. *Le Mois.*

aux trois quarts vides, les affaires dans le marasme, les faillites et les ventes mobilières innombrables. L'ancien hôtel Vantiny, rue Saint-Honoré, n° 323, devenu l'hôtel Normamby est vendu : on disperse à la criée ses meubles d'acajou, ses belles tentures, ses voitures [1]. Les acheteurs manquent. Les suicides se multiplient. Plusieurs individus se précipitent du haut de la colonne de la place Vendôme. Ce genre de mort tentera les désespérés de la vie jusqu'à la fin du second Empire. « Quand prendra-t-on, dit le *Siècle*, la sage détermination de faire couvrir d'un grillage l'espèce de balcon qui couronne la colonne Vendôme! [2] »

De 1850 datent les premiers de ces remaniements qui devaient se poursuivre sans interruption durant près de trente années et modifier si considérablement la physionomie de la rue Saint-Honoré entre la rue de la Ferronnerie et Saint-Roch : prolongation de la rue de Rivoli, reconstruction et dégagement des Halles centrales, aplanissement de la butte Saint-Roch, percement de l'avenue de l'Opéra.

Le 10 février 1849, la commission municipale avait décidé que la Ville de Paris concourrait pour la somme de 3.119.630 francs à l'expropriation des immeubles nécessaires à la prolongation de la rue de Rivoli.

Le 19 avril, un entrepreneur se rendit adjudicataire [3] des matériaux du Château-d'eau de la place du Palais-Royal dont la démolition, commencée par les ouvriers des ateliers nationaux après la Révolution de 1848, avait été suspendue lors de la dissolution de ceux-ci.

---

1. *Débats* janvier 1850.
2. Janvier 1850.
3. Pour la somme de 18.725 francs.

Un décret du 4 août ordonna la suppression de la rue Saint-Thomas-du-Louvre et de la rue du Musée, anciennement rue Fromenteau, déjà tronquée dans sa partie méridionale par suite de la démolition de l'église Saint-Thomas-du-Louvre et du percement de la rue du Carrousel.

Enfin, le 3 février 1851, fut votée l'expropriation d'une série d'immeubles sis dans les rues de Rohan, de Chartres, de Valois, de Montpensier, de Beaujolais[1], passages étroits vieux de soixante-dix ans et voués d'ores et déjà à une disparition prochaine. On comprit également dans ces opérations l'extrémité méridionale de la rue Pierre Lescot de l'autre côté de la place du Palais-Royal.

Quant à cette dernière, on se contenta d'en exhausser le sol et d'en améliorer les conditions de pavage. On lit dans le *Moniteur* du 29 août 1851 : « La place du Palais-Royal, cette place si sale, si malpropre, moins encore à cause de sa position en contre-bas de la rue Saint-Honoré que parce qu'elle sert de station aux voitures de louage, vient de recevoir une importante amélioration. Son pavé a été relevé d'un bout à l'autre de trente à quarante centimètres. Au lieu d'être, comme par le passé, divisée en trois ou quatre compartiments dont les ruisseaux étaient toujours emplis d'une vase nauséabonde, cette place ne forme plus qu'un vaste plateau s'étendant jusqu'à la rue de Rivoli prolongée. De part et d'autre, des trottoirs de trois mètres de largeur établissent une communication sûre autant que facile entre le Palais-National et le musée du Louvre. »

1. Ne pas confondre avec les rues du même nom qui entourent actuellement le Palais-Royal. Voir le plan inséré dans l'ouvrage page 420.

Le prolongement de la rue de Rivoli avait eu pour effet de faire disparaître toute une portion d'une maison qui, à diverses reprises, avait joui d'une certaine célébrité. C'était, au nº 245 de la rue Saint-Honoré, l'ancien hôtel d'Angleterre, fameux tripot jadis où avaient fréquenté les roués du Régent et les seigneurs de la cour de Louis XV. Sous la République, l'Empire et la Restauration, l'hôtel d'Angleterre était tombé au rang des bouges que la police considérait comme des souricières et un scandale l'avait fait fermer. Il se releva sous Louis-Philippe, devint le café du Grand-Orient et fut renommé pour ses parties de billard et les paris que celles-ci engendraient [1]. En 1850, il n'était plus qu'un café ordinaire. Dans la même maison, était établi l'horloger Lepaute qui avait fourni des horloges aux principaux monuments de Paris.

Le 24 juillet 1851, la rue de Rivoli avait été macadamisée sur son nouveau parcours; le 10 septembre. elle fut ouverte aux voitures. Le Conseil municipal avait voté le 18 juillet un emprunt de cinquante millions pour la reconstruction et le dégagement des Halles centrales; une part de cette somme fut consacrée à l'élargissement des rues entre le Louvre et la rue Saint-Honoré, de la rue de Rohan à la rue de l'Oratoire.

Deux guichets à triple passage avaient en outre été jugés nécessaires à travers les bâtiments du Louvre, le premier à l'entrée de la rue de Rohan et le second en face du Carrousel.

On trouve dans le journal l'*Ordre*, en date du 3 août 1851, la note suivante, extraite du compte rendu des délibérations du Conseil :

---

1. V. page 381.

« La rue de Rivoli prolongée jusqu'à la place de l'Oratoire du Louvre aura pour voies d'accession six rues aboutissant à la rue Saint-Honoré. L'élargissement de ces voies a été considéré comme indispensable et d'utilité publique.

« En conséquence, les rues de la Bibliothèque, du Chantre, Pierre Lescot et de Valois seront élargies de dix mètres environ avec pans coupés de trois mètres aux extrémités.

« La rue de Rohan sera élargie de quinze mètres, avec pans coupés de neuf mètres.

« On laissera les alignements de la place du Palais-Royal tels qu'ils sont, mais on y tracera des pans coupés de neuf mètres.

« La rue Saint-Honoré, entre la rue du 29 Février (rue de Valois actuelle) et la rue Croix-des-Petits-Champs, est trop restreinte. Son alignement sera porté en cet endroit à seize mètres et demi. Les immeubles portant des numéros pairs seront surtout atteints. Ce sont pour la plupart des maisons vieilles et malsaines [1].

Les changements accomplis entre la rue de Rohan et la rue de l'Oratoire avaient à peine entravé la circulation

---

1. La moindre largeur de la rue Saint-Honoré, qui était de douze mètres à la fin du dix-huitième siècle (arrêté du 28 messidor an V), avait été portée à quatorze mètres en vertu d'une ordonnance royale, le 25 septembre 1834. Les travaux prescrits par le Conseil municipal en 1851 et indiqués ci-dessus, furent modifiés presque totalement dans leur ensemble par le renversement des immeubles entre les rues de Rohan et du Coq, l'agrandissement de la place du Palais-Royal et la création de l'hôtel du Louvre en 1854. Le principe des pans coupés a été conservé rue de Rohan et rue du Coq (actuellement rue de Marengo). Quant aux expropriations visant les vieilles maisons du cloître Saint-Honoré et de la rue des Bons-Enfants, entre la rue Croix-des-Petits-Champs et la rue de Valois (du n° 164 au n° 202), à part un ou deux immeubles, n[os] 164 et 166), elles sont encore à faire.

de la rue Saint-Honoré et n'avaient pas empêché le Palais-Royal de servir plusieurs fois de cadre à des manifestations d'art.

Le 20 janvier 1850, le portrait du président de la République, exposé dans l'une des salles du premier étage, avait attiré une affluence mondaine des plus choisies et des plus élégantes. Le 29, le public avait été admis à voir ce tableau.

Le 20 avril, le président et la duchesse de Bade avaient visité l'exposition des tableaux laissés par le général baron Lejeune et représentant les batailles de l'Empire où celui-ci avait figuré. Le prince Jérôme, frère de l'Empereur, s'y était rendu avec ses invalides.

En septembre, on avait jeté, dans la cour d'honneur, les jalons de la salle provisoire destinée à l'exposition des Beaux-Arts qui devait s'ouvrir au mois de décembre. On avait profité de la circonstance pour faire laver, gratter, poncer la façade sur la rue Saint-Honoré. Peintures, dorures, parquets, tout avait été remis à neuf à l'intérieur. On avait remplacé, dans le grand escalier, les marches qui avaient été brisées en 1848. Le 12 décembre, on arbora, au-dessus de la porte principale, cette inscription : « *Exposition des œuvres des artistes vivants* », et le président de la République inaugura ce « Salon », bien modeste en comparaison de nos exhibitions modernes.

Au mois d'avril 1851, Auguste Comte tint ses cours sur l'histoire de l'Humanité, le dimanche, au Palais-Royal.

Puis, au mois d'août, Gudin, peintre officiel de la Marine par la grâce de Louis-Philippe et qui devait être comblé d'honneurs sous le Second Empire, Gudin maintenant oublié, invita la fleur de la société pari-

sienne à venir admirer, dans une des salles du palais, vingt-sept tableaux, les dernières des quatre-vingt dix toiles qui lui avaient été commandées par l'ex-liste civile. Les soixante-trois autres ornaient déjà les murs du musée de Versailles [1].

Enfin, le 24 octobre, un ravalement complet restaura les façades de l'édifice auquel, exception faite du nettoyage de l'année précédente, on n'avait pas touché depuis vingt et un ans.

Travaux aussi à Saint-Roch pendant un court laps de temps qui sépare la chute de la Monarchie de Juillet de l'avènement de Napoléon III.

On y termina la chapelle du Calvaire. « La chapelle du Calvaire, dit le *Moniteur* du 7 décembre 1850, est achevée. Des ailes ont été ajoutées à l'espèce de rotonde coupée qui fut construite dans le siècle précédent sur un terrain qui avait servi de cimetière. Cette chapelle forme l'abside de l'église qui mesure ainsi dans son développement total près de cent trente-cinq mètres. » On joignit au *Calvaire* de Falconnet, reconstitué tant bien que mal, une *Descente au tombeau* dont le sculpteur Desaine exécuta les figures.

Les assemblées de charité, interrompues un instant par les troubles révolutionnaires, avaient repris à Saint-Roch sous le patronage de différents prélats de France. A l'assemblée en faveur de l'œuvre de Saint Régis, le 23 janvier 1849, on y entendit prêcher le père Lacordaire.

Le coup d'État du 2 décembre 1851, la dissolution des Chambres, l'élection pour une période de dix ans d'un chef responsable en la personne du prince Louis-Napoléon couvrirent les murs de la rue Saint-Honoré

1. *Moniteur.*

d'affiches, d'appels au peuple commentés généralement avec calme par les habitants du quartier. L'insurrection du 4, qui éclata du côté de l'église Saint-Merri, des rues Greneta, Beaubourg et Transnonain, dans le but d'amener la déchéance du président de la République, dressa ses barricades jusqu'à la rue du Mail et dans la partie haute de la rue Saint-Honoré. Le soir, à huit heures et demie, le 19e de ligne, revenant de la pointe Saint-Eustache après en avoir déblayé les alentours, enleva, non sans essuyer une assez vive fusillade, la barricade élevée par les insurgés devant l'Oratoire, la détruisit et traîna les voitures dont elle était formée au Palais-National, où il bivouaqua. Cette échauffourée tardive n'empêcha pas le Théâtre-Français, alors que beaucoup de salles de spectacles sur le boulevard demeuraient fermées, de donner sa représentation comme à l'ordinaire. On joua *Les Demoiselles de Saint-Cyr*.

Le 5, le président de la République sortit de l'Élysée accompagné de tout un état-major, escorté d'un régiment de lanciers et d'une batterie d'artillerie et fit dans Paris une promenade quasi-triomphale : il suivit la rue de Rivoli et, se dirigeant vers les boulevards, traversa la place du Palais-Royal.

Le 6 et le 7, quelques troubles se produisirent encore çà et là dans le faubourg du Temple; une bande d'une cinquantaine de jeunes gens essaya de dévaliser le magasin de l'armurier Lepage, rue de Richelieu. Le 8, tout rentra dans l'ordre. Le triangle rouge que les cafetiers, restaurateurs, coiffeurs, se réclamant d'associations fraternelles, avaient fait peindre au-dessus de leur devanture, disparut même, par crainte d'incrimination séditieuse. Paris ne pensa plus qu'aux réjouissances de Noël et du Jour de l'An.

L'année 1852 s'ouvrit brillamment. L'espoir d'un gouvernement stable, la garantie d'une constitution durable flattaient les esprits et les prédisposaient à d'heureuses pensées.

La rue Saint-Honoré s'encombra de ces petites boutiques qui ont à présent localisé leur trafic sur nos boulevards. Ces baraques en planches, construites un peu partout où le permettait la largeur de la chaussée. offrirent aux chalands une infinité d'articles à bas prix : accordéons, allumettes chimiques, objets en albâtre, images, cannes, ballons, parachutes, lampes, thermomètres, baromètres, instruments d'optique, flambeaux, abat-jour, jouets, couverts en maillechort, oiseaux empaillés, peignes, brosses, pipes, poupées, articles de lingerie, de bretellerie, de bonneterie, de bijouterie fausse, de papeterie, de maroquinerie, de bimbeloterie, bonbons, pâte de guimauve « que l'on fabrique sur place », oranges « par montagnes », fruits confits, etc. Et le *Constitutionnel*, à qui nous empruntons cette énumération, ajoute : « Tout cela sort de ces incroyables ateliers des cinq, six et septième arrondissements, sans rivaux dans le monde industriel pour fabriquer ces merveilles. »

Les commerçants locaux, marchands de nouveautés, de bibelots de luxe, fourreurs, gantiers, confiseurs, bénéficièrent de cette reprise des affaires. Avec les acheteurs vinrent naturellement les filous et les escrocs. Les journaux du mois de janvier 1852 relatent une série de vols commis aux étalages de la rue Saint-Honoré, menus faits qui, à défaut d'autres, seraient une preuve d'un regain de prospérité.

Les fêtes du Carnaval furent le digne complément de celles du Jour de l'An. Les étaux des bouchers se parè-

rent de verdure. Le cortège du bœuf gras parcourut joyeusement la rue Saint-Honoré. Deux pelotons de la garde républicaine s'avançaient les premiers. Les tambours étaient en hoquetons bleus aux armes de la Ville. Le bœuf « Liberté » venait ensuite entre deux victimaires « vêtus à la sauvage », la hache au côté, tenant une massue d'une main et une banderole de l'autre. Puis, derrière le char de l'Agriculture, se déployait une longue cavalcade réunissant toutes les magnificences de l'Hippodrome : des paladins, des seigneurs Louis XII y coudoyaient des émirs tartares, des écuyers cavalcadours, des mandarins et des amazones romaines. Une reconstitution des splendeurs du camp du Drap d'or fermait la marche.

A la Mi-Carême, les affiches inondèrent Paris de la réclame des bals masqués. Les blanchisseurs, les marchands de vin, les porteurs d'eau se répandirent dans la ville, fleurs et rubans au chapeau. Malgré le mauvais temps, les déguisements ne cessèrent de se montrer par les rues. Le soir, Valentino fit salle comble.

Au mois de juillet 1851, le Conseil municipal avait adopté le plan des architectes Baltard et Callet, relatif à l'agrandissement des Halles centrales et au dégagement de leurs alentours, notamment entre la rue de la Tonnellerie, la rue Saint-Denis et les quais.

Ce dégagement entraînait le percement de plusieurs rues et l'élargissement d'anciennes voies trop resserrées pour les besoins de la circulation.

A savoir :

1° L'élargissement de la rue Saint-Denis, depuis le marché des Innocents jusqu'à la place du Châtelet.

2° Le percement de la rue Sainte-Opportune (disparition de vieilles ruelles malsaines).

3° L'élargissement des rues des Déchargeurs et des Fourreurs.

4° L'élargissement des rue Tirechape, de la Tonnellerie, Etienne et Boucher.

Le plan indiquait en outre, à titre supplémentaire, le prolongement de la rue de Rivoli, jusqu'à la place de l'Hôtel-de-Ville.

Toute la partie de la rue Saint-Honoré comprise entre la rue de la Tonnellerie incluse et la rue de la Ferronnerie se trouvait par conséquent englobée dans le champ des transformations.

En 1852, ce projet fut mis à exécution.

Les propriétaires des quartiers du Louvre et de l'Oratoire, encouragés par l'exemple de la ville, se piquèrent d'émulation et firent faire dans leurs maisons des travaux de propreté ou de restauration. Pendant plusieurs mois, on ne vit rue Saint-Honoré qu'échafaudages le long des façades. Le portail de l'église de l'Oratoire ne fut pas oublié : « Rue Saint-Honoré, annonce le *Moniteur* du 27 janvier 1852, on remarque un frêle échafaudage suspendu au-dessus du fronton de l'Oratoire. On restitue à ce monument la croix dont il ne restait que le soc et qui avait été renversée en 1793. »

Un décret du président de la République, signé le 18 novembre 1851, avait maintenu les dispositions de la place du Palais-Royal telles que les avaient fixées les arrêtés royaux de 1771. Le 1er mars 1852, le prolongement de la rue de Rivoli ayant amené de notables changements en cet endroit, on parla d'en transformer le milieu en une espèce de square avec plantations, balustrades et trottoirs. Il fut enfin question d'harmoniser le côté gauche de la place sur le modèle du côté droit. L'Empire devait reprendre cette idée en la modifiant et en l'amplifiant-

A partir du mois de mai 1852, le mouvement impérialiste alla s'accentuant de plus en plus. Tandis que la France qu'il parcourait à dessein, saluait en lui un nouveau souverain, Paris commençait déjà à donner à Louis-Napoléon Bonaparte un titre plus pompeux que celui de prince-président. Tous les ans, le 5 mai, les anciens soldats de la Grande Armée avaient l'habitude de se rendre place Vendôme et de défiler autour de la colonne en chantant des refrains guerriers; ils suspendaient au xfers de la grille des couronnes d'immortelles et terminaient la journée par un pèlerinage aux Invalides. Cette procession de braves, fidèles à leur coutume depuis 1830 et dont les rangs allaient s'éclaircissant chaque printemps, n'attirait plus guère de badauds. En 1852, la foule en fit l'objet d'une manifestation sympathique.

Les détaillants du marché Saint-Honoré voulurent profiter de l'occasion pour placer, avec l'autorisation du préfet de police, un buste du prince Louis-Napoléon au-dessus du bureau de leur inspecteur; cela se fit en cérémonie, avec accompagnement de la musique du 49e de ligne, discours, libations. Et, en ce lieu même où s'était élevé le couvent des Jacobins, entre les murs de cette place qui avait épousé un peu de la forme de l'enclos disparu, sous les fenêtres de ces maisons dont une ou deux, subsistantes, avaient vu Robespierre, le peuple dansa en l'honneur d'un futur césar.

Le 12 mars, Louis-Napoléon donne une fête à l'armée. La rue Saint-Honoré se pavoise et illumine. Au Théâtre-Français, toutes les lanternes du pourtour sont ornées d'étoiles à cinq pointes. Les initiales L. N. brillent sur le balcon : il ne manque que l'aigle et la couronne.

Le 27 juin, le prince va visiter les travaux des Halles centrales et du quartier du Pont-Neuf. Il remonte la

rue de Rivoli jusqu'à la rue du Coq, suit cette dernière, la rue Saint-Honoré, la rue Saint-Denis et retourne à l'Élysée par les boulevards. On ne lui ménage pas les ovations.

Le 30 juin, le général marquis de Lawœstine convoque au Palais-Royal, où est installé depuis le mois de mars l'état-major de la nouvelle garde nationale, les officiers de ce corps et les officiers supérieurs des gardes nationales de la Seine. Il leur fait prêter serment d'obéissance à la Constitution et fidélité au chef de l'État, L'enthousiasme éclate : on évoque les solennités de 1804 : un même cri est prêt à sortir de toutes les poitrines. Le 22 octobre, ce cri ne se contient plus : il éclate de toutes parts. Louis-Napoléon vient de Saint-Cloud assister à la représentation du Théâtre-Français. Les rues sont noires de monde sur son passage. Des aigles de feu, des N coiffées de la couronne impériale, des trophées, des drapeaux décorent l'édifice. On joue *Cinna* ; Rachel dit un à-propos en vers d'Arsène Houssaye qui a choisi pour terme la fameuse parole : « *L'Empire c'est la paix* ». Lorsque, le spectacle achevé, le prince se retire et monte en voiture, la foule, qui l'a attendu, l'acclame, et les bouquets de violettes pleuvent avec les vivats dans la calèche découverte [1].

Le mois de novembre prépare l'acte du 2 décembre.

Paris, impatient, vibre dans l'attente. Une joyeuse activité l'anime. Rue Saint-Honoré, les cavalcades se succèdent : les uniformes font la navette entre le Palais-Royal et l'Élysée et les marchands songent à rajeunir la devanture de leurs boutiques à la mode des aigles et des abeilles d'or.

---

1. *Débats*, 22 octobre 1852.

La rue Saint-Honoré en 1870. — Plan Chaix.

CHAPITRE XIII

LA RUE SAINT-HONORÉ SOUS LE SECOND EMPIRE

La rue Saint-Honoré le 2 décembre 1852. — Travaux exécutés rue Saint-Honoré sous le Second Empire. — Transformation du côté gauche de la rue entre la rue des Poulies et le passage Delorme. — Agrandissement de la place du Palais-Royal. — Transformation du côté droit de la rue Saint-Honoré entre le Palais-Royal et Saint-Roch. — Dégagement des abords du Théâtre-Français. — Création de la place du Théâtre-Français. — Aplanissement progressif de la butte aux Moulins et de la butte Saint-Roch. — Dégagement du quartier des Halles. — La rue des Halles et la rue du Pont-Neuf. — Le marché aux légumes. — La rue Saint-Honoré de la rue des Prouvaires au Palais-Royal. — Les magasins du Louvre. — L'hôtel du Louvre. — Le Palais-Royal sous le Second Empire. — Le café de la Régence et le magasin de la Civette. — Du Théâtre-Français à Saint-Roch. — L'église Saint-Roch sous le Second Empire. — Entre Saint-Roch et la place Vendôme. — Boutiques. — De la rue de Castiglione à la rue Royale. — La salle Valentino sous le Second Empire. — L'Assomption. — 115, rue Saint-Honoré; omnibus, fiacres, commissionnaires. — Règlement de police. — Vols aux étalages de la rue Saint-Honoré. — La grève des employés des magasins de nouveautés. — Le Carnaval et le cortège du bœuf gras en 1865. — Le 29 décembre 1855. — La rue Saint-Honoré en 1870. — Une gravure de Schwebach. — « *Aux Français* », magasin de nouveautés, place du Théâtre-Français.

Le 21 novembre 1852, le prince-président avait été élu empereur sous le nom de Napoléon III par huit millions de suffrages.

Le 2 décembre, l'Empire fut solennellement proclamé et le souverain fit son entrée dans Paris.

Il y eut à cette occasion des fêtes dont les épisodes se passèrent en dehors de la rue Saint-Honoré. Il devait en être généralement ainsi de 1852 à 1870. Par les échappées des rues de Luxembourg, de Castiglione, d'Alger, du 29 Juillet, de la Convention[1], des Pyramides, la vieille voie délaissée ne put qu'entrevoir. dans un nuage de poussière qui ressemblait à un nimbe de gloire, celui que la destinée avait élevé peu à peu au faîte de la toute-puissance. Des cuirasses, des casques, des épées, des uniformes éclatants, miroitant sous les pâles rayons d'un soleil d'hiver[2], elle n'eut que la vision brève et l'écho. La rue de Rivoli reliant les Champs-Élysées aux Tuileries avait été choisie pour servir de cadre à la pompe impériale.

Combien cette pompe différait des magnificences de 1804!

Que l'on était loin du faste d'alors déployé par la majesté césarienne, et du carrosse aux aigles d'or traîné par huit chevaux blancs, escorté de fiers guerriers, porteurs d'étendards consacrés, couronnés par la Victoire! Le 2 décembre 1804! Ce jour-là, de la rue Saint-Nicaise à la rue du Roule, sur l'antique chaussée de la rue Saint-Honoré, quel ondoiement de panaches, de casaques, de croupes reluisantes, de harnachements étincelants, de chamarrures et de pierreries s'était. comme un flot merveilleux, déroulé entre la double haie des maisons séculaires, sous le berceau des arcs de triomphe!

Le 2 décembre 1852, vers cinq heures, le peuple s'en

1. Rue du Dauphin.

2. *Moniteur universel.*

revint des Tuileries. Le vent qui avait soufflé une partie de l'après-midi, s'était apaisé. Sur les façades de la rue Saint-Honoré, au-dessus de ses portes cochères et de ses boutiques, les drapeaux, les flammes tricolores barrées de la lettre N laissaient tomber leurs plis lourds. Des musiques commencèrent à jouer des airs de danse dans les cabarets. Les cafés s'emplirent. Çà et là, des chants dominaient le brouhaha de la foule. « Il faisait aigre, et les réjouissances ne se prolongèrent pas très avant dans la nuit. Je me rappelle, raconte un témoin oculaire, m'être arrêté à une heure du matin devant le Palais-Royal illuminé pour lire, entre autres affiches, l'annonce d'un crédit accordé par le Conseil municipal en vue de faciliter le dégagement des matelas et couvertures déposés au Mont-de-Piété... Il n'y avait pas dix personnes sur la place. »

Le remboursement des prêts du Mont-de-Piété fut, soit dit incidemment, un des modes de bienfaisance auxquels recourut souvent, sous l'Empire, la municipalité de Paris. Autrefois elle faisait des distributions de vin, de cervoise, de cervelas et de quartiers de dindon. Autre temps, autres mœurs. Nul doute cependant que la multitude des gueux ne préférât les ripailles d'antan au soulagement momentané de ses misères privées.

Après le 2 décembre, la vie parisienne reprit le cours de ses habitudes. Une tranquillité heureuse succéda à l'agitation du mois précédent. Vers le 10, on se montrait rue Saint-Honoré, un promeneur hautain et grave, drapé dans un burnous blanc : c'était l'émir Ab-del-Kader, à qui la liberté venait d'être rendue : il logeait rue de Rivoli, à l'hôtel de la Terrasse.

---

1. *Moniteur universel.*

L'Empire ne négligea pas de continuer la série des travaux entrepris dans les quartiers du centre de la capitale sous la deuxième République.

Le Palais-Royal étant devenu la résidence du prince Jérôme Bonaparte et de son fils, les vues du gouvernement se tournèrent d'abord de ce côté et l'on songea à donner plus d'ampleur à la place faisant vis-à-vis à cet édifice. Un décret, promulgué le 23 décembre 1852, outrepassant les clauses de celui de 1771, en changea l'alignement, porta sa largeur à 108 mètres et déclara d'utilité publique la construction, sur ses bords, « de maisons symétriques à arcades et semblables à celles de la rue de Rivoli ». Deux nouveaux décrets, modifiant légèrement la teneur du premier et promulgués, l'un au milieu du mois de novembre 1853, le second le 3 mai 1854, limitèrent la largeur de la place à 84 mètres et prescrivirent l'expropriation des maisons riveraines dont la démolition se fit sans tarder.

Ce décret du 3 mai 1854 a une certaine importance dans l'histoire des transformations de la capitale : on lui doit la plupart des remaniements opérés à la fin du dix-neuvième siècle dans la rue Saint-Honoré et qui l'ont rendue telle que nous la voyons à présent.

C'est en vertu de ses arrêtés que furent renversés tous les immeubles à gauche et à droite de la place du Palais-Royal jusqu'au passage Delorme, d'une part, et jusqu'à la rue des Poulies incluse, d'autre part.

La rue de l'Echelle, considérablement élargie, fut alors métamorphosée en une voie spacieuse où plus rien ne rappela le passé. La rue Saint-Louis, dite anciennement de l'Echaudé, célèbre par sa fontaine, la fontaine du Diable, qui avait alimenté jadis le marché des Quinze-Vingts, et la rue Saint-Nicaise disparurent. La rue de

Rohan fut agrandie. La rue de Valois subit le sort des rues Saint-Louis et Saint-Nicaise et il en fut de même, entre la place du Palais-Royal et la rue du Coq, des rues Pierre Lescot, du Chantre et de la Bibliothèque. De la rue du Coq, que l'on élargit dans les proportions de la rue de Rohan et de la rue de l'Echelle, on fit la rue de Marengo. La largeur de la rue de l'Oratoire fut portée à douze mètres et celle de la rue des Poulies, qui conserva son côté oriental, à vingt[1].

En conséquence de la suppression des anciennes rues, il fut convenu que des ilots compacts de maisons seraient construits entre les rues de l'Échelle et de Rohan et la place du Palais-Royal, entre celle-ci et la rue du Coq, entre la rue du Coq et la rue de l'Oratoire, entre la rue de l'Oratoire et la rue des Poulies.

Napoléon Ier, on s'en souvient, avait, en ordonnant le dégagement de la rue Saint-Honoré entre la rue de l'Échelle et la rue Royale et le percement des rues adjacentes, Richepanse, Dufau, de Castiglione, etc., imposé aux propriétaires des terrains riverains des nouvelles voies la contrainte de bâtir à très court délai sous peine de poursuites et d'amendes. En 1854, le Conseil municipal voulant que les travaux fussent achevés pour l'Exposition de 1855, usa assez habilement de procédés

1. La largeur indiquée dans les arrêtés du décret du 3 mai 1854 est de 20 mètres pour les rues de l'Echelle, de Rohan, du Coq et des Poulies.

Ce chiffre s'accrut légèrement à l'exécution et atteignit alors, selon la rue, entre 22 et 24 mètres.

2. On profita de ces transformations pour élargir la rue Saint-Honoré et lui donner un nouvel alignement qui modifia celui qu'avait prescrit l'ordonnance royale du 25 septembre 1834, lequel avait lui-même outrepassé celui du 28 messidor an V.

moins draconiens. Il autorisa le préfet de la Seine[1] à vendre à M. Péreire, agissant au nom d'une société de capitalistes, tous les terrains demeurés libres aux abords du Louvre et des Tuileries, entre la rue de Rivoli et la rue Saint-Honoré, de la rue des Poulies au passage Delorme. Le tout, mesurant 15.806 mètres carrés, fut payé 7.268.053 fr. 50 c., soit à raison de 460 francs le mètre. Les acquéreurs s'engageaient à terminer la construction le 1er mai 1855.

L'entreprise fut menée rondement. On lit dans le *Moniteur* du 8 avril 1855 : « En ce moment chacune des maisons uniformes à arcades, depuis le passage Delorme jusqu'à la rue des Poulies, est un foyer d'activité. Presque tout en est au troisième étage. Le point le plus avancé est le massif qui couvre l'emplacement compris entre les rues Saint-Honoré et de Rivoli, la rue de Rohan et la place du Palais-Royal. Là sera installé le bureau central de l'administration des omnibus.

« De l'autre côté de la place, dont l'élargissement a mis en lumière les pavillons du Palais[2], on monte cet hôtel de Rivoli, vaste caravansérail qui va s'ouvrir pour toutes les nations. On sait que cet établissement s'étendra jusqu'à la rue du Coq-Saint-Honoré.

« Entre cette dernière et la rue des Poulies, les travaux avancent de même et, sur la rue de Rivoli, les arcades ne sont interrompues que par le chevet de l'Oratoire.

---

1 Délibération du 2 juin.

2. Il s'agit du Palais-Royal. Il importe de dire qu'au moment où s'effectuaient les travaux en question, il était également procédé à l'érection des nouveaux bâtiments du Louvre, où devait siéger, sous Napoléon III, le ministère d'État que devait brûler la Commune et où sont actuellement installés les services du ministère des Finances.

« Pour quiconque suit avec intérêt les différentes phases de cette œuvre grandiose, chaque heure amène un progrès notable. On dirait un immense défi jeté par l'intelligence à la matière inerte et dans lequel celle-ci, vaincue, soumise, semble demander grâce et se plier d'elle-même à toutes les exigences de l'homme. »

Le « vaste caravansérail qui allait s'ouvrir pour toutes les nations » était cet hôtel du Louvre, que les locaux toujours grandissants des magasins ses voisins ont absorbé aujourd'hui complètement. Lorsque s'ouvrit l'Exposition de 1855, il occupait la partie centrale de l'îlot de maisons compris entre la rue de Marengo et la place du Palais-Royal. Ses fenêtres regardaient la rue de Rivoli. A sa gauche, sur la place du Palais-Royal et la rue Saint-Honoré, le reste de l'énorme immeuble, divisé en appartements et en boutiques, était loué à des particuliers. A sa droite, les magasins du Louvre s'étaient installés, couvrant déjà la surface d'un vaste trapèze qui mesurait, à l'est, toute la largeur de la rue Marengo, au midi, sept ou huit arcades sur la rue de Rivoli, et, au nord, juste la moitié de la façade sur la rue Saint-Honoré. L'inauguration des magasins du Louvre eut lieu le 9 juillet 1855.

Le côté méridional de la rue Saint-Honoré ainsi remanié, on pensa sérieusement à apporter au côté droit les améliorations indispensables. Le dégagement des abords du Théâtre-Français et de Saint-Roch était de plus en plus nécessaire. Il y avait, entre la rue de Richelieu et l'église, un dédale de ruelles obscures, montueuses et tortueuses, quartier malsain, foyer permanent de miasmes et de vices qui, bâti sous Louis XIV et habité naguère par la noblesse, était, sans rien perdre de son intégrité, tombé insensiblement au dernier degré de la

déchéance. La rue du Rempart, la rue Jeannisson, anciennement des Boucheries Saint-Honoré, la rue Traversière, les rues des Frondeurs et d'Argenteuil dévalaient dans la rue Saint-Honoré, étroites et sombres, boueuses avec leur ruisseau charriant au milieu du chemin les déjections des maisons riveraines, malaisées à gravir avec leurs pavés à peine équarris et leurs brusques détours. Le passage Saint-Roch, où deux personnes pouvaient à peine avancer de front, où jamais le soleil ne parvenait à descendre complètement entre des maisons surplombantes, maintenues par des poutres transversales et étayées par des madriers, jalonné de marches barrant deux par deux à d'inégaux intervalles une chaussée en rigole, était habité par des filles publiques et de pauvres artisans, tonneliers, savetiers, rempailleurs de chaises, marchands de lunettes.

Dès les premiers temps du Second Empire, la transformation radicale de ce quartier avait été prise en considération : « L'église Saint-Roch, entourée de trois passages va être isolée » dit le *Moniteur*, du 9 novembre 1852. « Tout autour de l'église Saint-Roch, assise à la base de la butte du même nom, dit un autre écho en 1854, on projette de faire un square verdoyant qui prendra la place du passage fangeux et des ruelles qui l'avoisinent. Puis, on abaissera la butte, déjà un peu aplanie au dix- septième siècle quand on la découronna de ses moulins. » Enfin, dans la même année, la création de la place du Théâtre-Français semble une chose décidée et toute prochaine. « Il s'agit, rapporte un journal bien informé, de faire table rase du gros pâté de maisons entre la rue de Richelieu et la rue Jeannisson. La rue Jeannisson, la rue du Rempart, le passage Saint-Guillaume sont frappés d'un arrêt de des-

truction prochaine : on aurait ainsi, en face du Théâtre-Français, un square triangulaire et on pourrait y mettre une statue de Jeanne d'Arc. » Ce désir d'immortaliser le souvenir de l'héroïne au lieu même où elle avait combattu et où elle avait été blessée ne fut qu'imparfaitement réalisé : sa statue s'éleva plus tard, mais sur la place de Rivoli et à l'extrémité de la rue des Pyramides.

Tandis que les ingénieurs et les architectes s'évertuaient sur le papier et que le Conseil municipal discutait des plans qui ne devaient être exécutés qu'en 1860, la reconstruction des Halles et la métamorphose des quartiers les environnant s'accomplissaient, sans toutefois que la rue Saint-Honoré fût encore atteinte par ces transformations, le percement des rues du Pont-Neuf et des Halles ne devant être opéré qu'en 1865.

Au mois de juillet 1858, le marché des Innocents fut fermé; on démolit ses abris et l'on commença les travaux de terrassement du square actuel.

A peu près à la même époque, la rue Saint-Honoré de la rue des Bons-Enfants à la rue de Richelieu, et la place du Palais Royal furent passées au bitume.

Grave question ! Depuis qu'on en avait adopté l'usage, le macadam avait joué plus d'un tour à la voirie parisienne; les inconvénients de son inconsistance, déclivités, ornières, crevasses, avaient failli plus d'une fois en faire rejeter l'emploi. « On va appliquer sur la totalité de la place du Palais-Royal un nouveau système de pavage au bitume, dit le *Constitutionnel* du 28 août 1858; espérons qu'il donnera plus de satisfaction que les précédents. » Et le *Moniteur* du 4 octobre ajoute : « On vient de livrer à la circulation toute la partie de la rue Saint-Honoré comprise entre la place

du Palais-Royal et la rue de Richelieu, après y avoir substitué au pavé une couche d'asphalte de cinq centimètres d'épaisseur, appliquée en poudre et à chaud sur un lit de béton. Ce mode de couverture de la chaussée a été expérimenté aux abords du Conservatoire impérial de Musique et à la gare des chemins de fer de l'Ouest et paraît présenter la plus grande garantie de solidité. »

Les embellissements effectués en quelques années dans la capitale avaient été relatés par les journaux, étape par étape. Le 1er janvier 1858, l'*Almanach Napoléon* avait offert en prime dix estampes en partie à eux consacrées. En 1859, un sieur Azéma de Montgravier publia chez Jouaust, rue Saint-Honoré n° 338, un opuscule conçu sous une forme emphatique et qui a l'air d'avoir voulu donner la note à l'admiration publique : « Les deux Paris ou 1848 et 1858! est-il dit en tête de cette brochure. Que l'on se figure un honnête campagnard un paisible et vertueux père de famille, à qui, par deux fois, il a pris fantaisie de pousser sa promenade jusqu'à la ville. La première fois, il arrive au milieu des horreurs de la guerre civile : le canon gronde, les maisons croulent, le sang coule à flots. Quel spectacle et quel déchirement de cœur! Le bon citoyen s'enfuit épouvanté, maudissant Paris et ses luttes fratricides! La seconde fois, il n'y revient qu'avec défiance ; mais comme cette défiance fait vite place à la gratitude et à l'enthousiasme, quand il voit les palais merveilleux, les jardins féeriques, les voies monumentales, l'activité industrielle et commerciale de Paris reconstruit et régénéré! Qui donc a pu accomplir cette prodigieuse métamorphose... »

Le 11 juillet 1860, un décret inscrit au *Bulletin des Lois* déclara d'utilité publique l'ouverture d'une rue

dans le prolongement de celle du Louvre, ci-devant des Poulies, jusqu'à la rue Montmartre, la régularisation des abords de la Halle-au-blé du côté de l'ouest, la suppression de la rue d'Orléans-Saint-Honoré, d'une partie de la rue des Deux-Écus et autres rues avoisinantes; ces travaux ne furent effectués que plus tard [1].

L'année 1860 vit donner le premier coup de pioche à l'amas de vieilles maisons destinées à disparaître entre le Palais-Royal et Saint-Roch. Le 24 juillet, le pâté d'immeubles attenant au Théâtre-Français du côt du midi, entre la rue de Richelieu, la rue Saint-Honoré et la galerie de Nemours, n'existait plus qu'à l'état de souvenir et les ouvriers enfermaient de palissades en planches le terrain devenu libre, « non pour commencer encore, dit le *Constitutionnel*, la construction de la nouvelle façade du théâtre, mais pour empêcher l'emplacement de devenir un cloaque ». Il restait en effet à faire tomber une maison accolée à la Comédie [2] et qui abritait les services administratifs, le foyer et les loges

1. On était alors en veine de percées, de démolitions et de reconstructions. Des projets se succédaient que l'on adoptait, que des décrets sanctionnaient et qui ne se réalisaient pas toujours. On en pourrait en citer de fort bons qui restèrent sur le papier et que notre époque pourtant novatrice n'a pas su reprendre. Ne serait-ce que le prolongement de la rue de Marengo en droite ligne jusqu'à la place des Victoires, qui eût entraîné l'élargissement de la rue Croix-des-Petits-Champs (juillet 1865). En voici un autre non moins curieux à citer : « Par décret du 9 août 1864 rendu sur la proposition du ministre des Finances, ont été déclarés d'utilité publique dans la ville de Paris : 1° la construction d'un hôtel des postes sur l'emplacement compris entre les rues de Rivoli, de Luxembourg, Saint-Honoré et de Mondovi prolongée; 2° le prolongement de la rue de Mondovi jusqu'à la rue Saint-Honoré, 3° La suppression de la partie de la rue du Mont-Thabor entre la rue de Mondovi et la rue de Luxembourg.

2. Sous le Second Empire, les sociétaires du Théâtre-Français avaient repris le titre de « Comédiens Ordinaires de l'Empereur ».

des artistes. Du mois d'août au mois de décembre, on disposa des n[os] 5, 7 et 9 de la rue de Richelieu, situés vis-à-vis de l'entrée principale du Théâtre-Français, on les aménagea pour recevoir les services administratifs et on les relia au monument par une galerie couverte suspendue et jetée comme un pont, à hauteur du premier étage, en travers de la rue de Richelieu [1]. Au début de décembre, le corps de bâtiment en question qui portait le n° 4 de la rue de Richelieu, fut abandonné aux démolisseurs. Bientôt après, on s'occupa d'élever le péristyle actuel : on le fit avancer de quelques mètres sur la rue Saint-Honoré, ce qui permit de restituer au Théâtre-Français les locaux, bureaux, foyer, loges, qu'il avait momentanément perdus.

La Comédie se trouvant désormais isolée au midi, on entreprit de déblayer et d'aplanir l'espace qui, du côté de l'ouest, devait former la place du Théâtre-Français.

On lit dans le *Moniteur* du 13 juin 1863 : « Il paraît que l'on est enfin d'avis d'élargir la partie de la rue Saint-Honoré entre la rue de Richelieu et la rue de l'Échelle. Les locataires des maisons des numéros pairs ont reçu congé pour le 15 juillet. La démolition atteindra les immeubles sis entre la rue Saint-Honoré, la rue de Richelieu, le passage Saint-Guillaume, la rue l'Évêque, et la rue des Frondeurs. Pas une des maisons frappées par l'expropriation n'est pour laisser le moindre regret. »

Alors, de 1863 à 1866, la rue du Rempart et la rue Jeannisson s'évanouirent : « Le sape a porté la destruction jusqu'à la rue Jeannisson, est-il dit dans l'*Illustration* du 23 septembre 1865, et déjà se devine l'ouver-

1. 24 octobre 1860.

ture de la rue de l'*Impératrice*, qui se dirigera, à travers la Butte-aux-Moulins, dans l'axe du nouvel Opéra. La première rue que coupera cette voie après la rue Jeannisson sera la rue de la Fontaine-Molière, autrefois appelée Traversière et qui a changé de nom depuis l'érection de la fontaine qui décore son extrémité vers la rue Richelieu. La suppression de la rue du Rempart a donné au Théâtre-Français une grande importance monumentale. »

Les travaux de canalisation de la nouvelle place firent découvrir des vestiges des murs de fortification de la seconde porte Saint-Honoré, circonstance qui ne manqua pas de remettre à l'ordre du jour la personnalité de Jeanne d'Arc. Plusieurs organes de l'opinion, l'*Illustration* notamment, proposèrent l'érection à cet endroit d'un monument commémoratif en l'honneur de la Pucelle ; le Conseil municipal accueillit favorablement l'idée et l'on parla d'amplifier à cette intention une statuette que possédait un sieur Carrand, « effigie la plus fidèle et la plus intéressante que l'on connaisse [2] ».

En attendant qu'on l'ornât d'une statue, la place fut mise sous le vocable de la vierge guerrière [3] : « La place Jeanne d'Arc, déclare le *Constitutionnel* du 25 avril 1866, commence à se dessiner par des palissades en planches que l'on vient d'élever du côté nord. De ce côté, la place prend alignement de cette partie de la rue de Montpensier qui vient en retour d'équerre longer le Théâtre-Français. A l'orient, elle aura pour limite la rue de Ri-

---

1. En 1844.

2. *Illustration*, juillet 1865.

3. On l'appela aussi place de l'*Impératrice*. Elle porte ce nom sur divers plans de l'époque.

chelieu élargie; au midi, la rue Saint-Honoré, et, à l'occident, la rue de l'Échelle continuée jusqu'à la rue de l'Impératrice. La chaussée de cette rue, déjà amorcée, débouche au carrefour formé par la rencontre des rues de Richelieu, de Rohan et Saint-Honoré. »

On s'en rend aisément compte par cette citation, en 1866 les limites occidentales de la place n'étaient pas encore bien fixées. C'est un peu la caractéristique de ces vastes travaux de n'avoir avancé que par une sorte de tâtonnement progressif. En 1867, toute indécision sur ce point a cessé. On lit dans les *Débats* du 12 octobre : « Les constructions de la place du Théâtre-Français — on ne dit plus « la place Jeanne d'Arc » et les projets de statue semblent oubliés — avancent rapidement. Elles ont déjà atteint le troisième étage. Leur architecture est conçue sur un plan uniforme de manière à encadrer symétriquement les deux promenoirs plantés d'arbres, établis à droite et à gauche de l'entrée de la voie qui, de ce point, doit être poursuivie jusqu'au boulevard des Capucines, aux abords de la salle du nouvel Opéra. On sait que ces deux promenoirs seront décorés ultérieument de fontaines en marbre, décorées de statues de nymphes et entourées de massifs de fleurs. »

Toutefois, il ne faut pas s'y tromper. Si le tracé de la place était dorénavant marqué, les constructions dont parlent les *Débats* ne concernaient que les maisons actuellement comprises entre la rue de Richelieu et l'avenue de l'Opéra. Entre cette dernière et la rue Saint-Honoré, à l'ouest, on voyait une solide muraille surmontée d'une balustrade, sorte de contrefort que l'on avait dressé là pour obvier à la poussée des terres, pour maintenir le sol de la partie de la rue des Frondeurs restée en contre-haut. Étrange chose que cette rampe,

cette paroi de tranchée qui donnait en cet endroit la mesure de la hauteur de la Butte-aux-Moulins et que hérissaient les façades lézardées et sordides, les toits aigus des bicoques de l'ancien quartier à moitié disparu. Les graveurs du temps ont reproduit la curieuse physionomie de ce coin de Paris sous son aspect transitoire, tel qu'il subsista d'ailleurs pendant plusieurs années, cependant que l'avenue de l'Opéra commençait à s'ouvrir sous le nom d'avenue *Napoléon*, nouveau nom qui, au mois d'avril 1868, semblait acquis définitivement et que l'on lisait sur les cartouches des appareils d'éclairage au coin de la place du Théâtre-Français [1].

Tandis que les bouleversements dont il vient d'être question complétaient, à droite de la rue Saint-Honoré, les transformations effectuées sur sa gauche entre la rue de l'Échelle et la rue du Louvre au début du Second Empire, dans les quartiers Saint-Eustache, Saint-Denis, des Innocents et du Pont-Neuf s'opéraient des remaniements aussi radicaux et au moins aussi considérables.

Au mois d'août 1860, le premier pavillon du deuxième corps de bâtiment des Halles centrales étant terminé, on y avait installé la vente en gros et en détail de la viande de boucherie, ce qui avait permis de procéder sans délai à la destruction des abris de bois, vestiges des échoppes de naguère, qui encombraient la circulation de la rue des Prouvaires.

De 1865 à 1868, se firent ces larges trouées de la rue des Halles et de la rue du Pont-Neuf.

---

1. On avait dit d'abord l'avenue de l'*Impératrice*. On dit ensuite l'avenue *Napoléon* et, sous la troisième République, l'avenue de l'*Opéra*.

La rue de la Paix, que la Restauration avait débaptisée, avait commencé également par s'appeler l'avenue *Napoléon*.

La rue des Halles emporta les maisons du n° 1 au n° 31 et du n° 2 au n° 32 de la rue Saint-Honoré. Elle fut livrée au public, piétons et voitures, le jour de Noël de l'année 1866. Dès le lendemain, en attendant que fût achevé le pavillon qui lui était destiné, le marché à la volaille se fixa sur les bords de la nouvelle voie, sans souci des travaux d'égout qui la sillonnèrent de tranchées pendant plus de deux ans, et des démolitions qui, aux alentours, faisaient choir nombre d'immeubles, amputant et souvent rayant du plan de la capitale des rues telles que la rue Sainte-Opportune, la rue des Fourreurs, la rue des Déchargeurs, la rue des Lavandières Sainte-Opportune, la rue des Bourdonnais et autres passages entre la rue de Rivoli, la rue Saint-Denis et les Halles.

La rue du Pont-Neuf avait réduit à néant les rues Tirechape et de la Tonnellerie.

La rue Tirechape avait encore moins de regrets à laisser que les rues du Rempart et des Frondeurs. Son antique réputation d'infamie la signalait seule à l'attention des archéologues.

Il en était autrement de la rue de la Tonnellerie.

Là, tout à la fois vous prenait les yeux. Les toits aux pignons écaillés, les façades vermoulues, les piliers effrités, les allées profondes et béantes, tout évoquait, réveillait en vous les souvenirs. Avec la rue de la Tonnellerie, disparaissaient les Piliers des Halles. Énorme « verrue », pour employer l'expression de Montaigne, de la Ville Lumière, portique revêtu d'art et de vétusté, rongé par les années et comme affaissé sous le poids des constructions qu'il supportait, témoignage vivant d'un temps aboli, où le peintre retrouvait comme un reflet du Paris de la Fronde, où le rêveur pouvait s'imaginer que Molière avait gaminé! Dans les boutiques des

Piliers des Halles, dont les titulaires inamovibles avaient conservé le type de leurs ancêtres qui avaient acclamé le duc de Beaufort, s'entassaient en un pêle-mêle et une obscurité bizarres, les denrées les plus diverses, meubles et souliers, bonnets de tulle et parapluies, herbes cuites et légumes secs, comestibles, volaille, ferraille et vieilleries. Au milieu de ces *rossignols*, s'étalait un singulier commerce que toutes les ménagères industrieuses connaissaient bien. A l'instar du *Coq d'or*, fameuse maison qui avait prospéré d'une façon prodigieuse pendant les premières années du règne de Napoléon III en cédant à bon compte aux couturières et aux modistes des coupons de soie, de mousseline, de satin, de popeline, rebut des grands magasins de nouveautés, une boutique faisait la vente des coupons de drap. « Les vieux coupons, a écrit Henri Cozic [1], finissaient par arriver en cet endroit de tous les points de la capitale comme les épaves de la Seine aux filets de Saint-Cloud. L'uni, le rayé, l'écossais, le brun, le drap-fantaisie, le velours, le sedan, l'elbeuf, venaient s'y accumuler, s'y étager par paquets au pied des piliers ». Et, des gros commerces de draps qui avaient fait l'orgueil de la rue Saint-Honoré, c'était tout ce qui restait.

Au mois d'avril 1866, on jeta à terre les deux pâtés de maisons aux angles de la rue Saint-Honoré et de la rue de la Tonnellerie. L'un d'eux, au cours des travaux, s'écroula, accident qui causa mort d'homme. Le 25, le *Constitutionnel* insérait la note suivante à l'article des *Faits divers* : « Depuis ce matin, on aperçoit de la rue de Rivoli les Halles centrales par la percée que l'on termine à droite et à gauche de la rue Tirechape. Avant

1. *Illustration*, 1866.

peu, on verra les Halles du Pont-Neuf. De ce côté, la vue n'est plus masquée que par l'épaisseur d'une maison rue Saint-Germain-l'Auxerrois. »

En janvier 1867, on lisait dans le *Moniteur* : « En se dirigeant vers le Pont-Neuf par la voie spacieuse qui fut la rue Tirechape, on rencontre de part et d'autre des chantiers de construction sans lacune. La nouvelle rue est totalement bâtie. »

Sur la portion triangulaire de terrain comprise entre la rue des Halles et la rue du Pont-Neuf, s'était élevé, à droite de la rue Saint-Honoré, un îlot de maisons complètement neuves [1]. A gauche de cette dernière, entre la rue du Pont-Neuf et la rue des Bourdonnais, une dizaine d'immeubles avaient été conservés [2]. Ils sont toujours debout.

Pauvres maisons de jadis ! Elles valent que l'on s'arrête à les contempler. Il y en a une, ornée de mascarons et de rocailles, qui remonte à l'époque du Bien-Aimé ; deux furent possédées par Lavoisier ; celle qui fait le coin de la rue des Déchargeurs est occupée au rez-de-chaussée par un marchand de vins [3]. Au-dessus de la porte du débit, un motif de la ferronnerie la plus charmante montre un enfant demi-nu, au front radié, tenant une croix de la main gauche et levant l'autre d'un joli geste qui indique le ciel et bénit à la fois. Il est debout sur les trois lettres consacrées I H S ; des pampres entrelacés complètent la composition et, au-dessous, on remarque cette inscription à demi-effaçée, *A l'Enfant-Jésus*. A deux pas, on découvre une autre enseigne, *Au*

1. Actuellement, rue Saint-Honoré, n° 2.
2. Nos 33, 35, 37, 39, 41, 43, 45, 47 (ancien numérotage).
3. Lefeuve : *Les anciennes maisons de Paris*.

Renard, qui fut placée probablement sous la Restauration sur une façade dont le style accuse une date de naissance antérieure. Au 43, nouvelle enseigne, un cygne nageant dans un ovale surmonté d'une guirlande de roses, le tout au centre d'un cartouche bordé d'oves, de raies de cœur et de fines moulures; cela est de style Louis XVI et couronna peut-être la devanture d'une marchande de modes. Pauvres vieilles maisons, étroites, serrées les unes contre les autres à n'en faire pour ainsi dire qu'une, tassées de fatigue et comme recroquevillées de pudeur et de honte devant toutes ces massives constructions modernes qui les environnent, les dominent, les écrasent, sous la crudité d'un jour implacable qui les frappe au visage, mettant en lumière, impitoyablement, leurs rides! Avec leurs mansardes chaperonnées de tuiles rousses, leurs fenêtres à petits carreaux mal assujettis, leurs magasins où s'accumulent maintenant les primeurs de saison et les légumes secs, elles sont empreintes d'une mélancolie triste et attirante : car, si elles n'ont pas la même éloquence que les hôtels du Marais, si elles ne parlent pas titres, honneurs, fortune, richesses, elles racontent le passé du peuple de Paris, un passé de souffrance et de labeur, de lutte, de prospérité pleine de vicissitudes, toutes choses qui ont aussi leur prix.

En 1868, le marché aux légumes couvrait près de deux kilomètres carrés à l'entour des Halles, occupant toutes les rues avoisinant celles-ci : le boulevard Sébastopol, du Châtelet aux Arts-et-Métiers, la rue de Rivoli, de l'Hôtel de Ville à la rue de l'Arbre-Sec, la rue Montmartre, de la pointe Saint-Eustache à la rue Mandar, les rues Saint-Denis, Rambuteau, Turbigo et Saint-Honoré. De la rue des Bourdonnais à la rue du Four, au lieu des échoppes de naguère, au lieu des appentis de bois mince

et des cahutes misérables où s'étaient obstinés à végéter pendant des siècles fripiers, savetiers, trafiquants de toutes espèces, s'alignait une interminable file d'abris de toile, camp volant dressé de quatre heures à dix heures du matin pour les cultivateurs de la banlieue, vendeurs de denrées aux pimpantes couleurs, aux senteurs potagères. Rue des Prouvaires, plusieurs commerces de bouche, sacrifiant peu à peu à l'extérieur, réalisant en détail de modestes bénéfices mais gagnant gros sur la quantité, alimentaient approvisionneurs et acheteurs. Le sieur Chevrel débitait du café au lait à raison de 0 fr. 20 c. la tasse, de trois à dix heures du matin ; le sieur Hémon, établi depuis 1847, fabriquait de la pâtisserie commune : il mettait au four dix-sept heures sur vingt-quatre, ne fermait jamais boutique et écoulait par an pour 90.000 francs de pain et de gâteaux à un ou deux sous la pièce.

Le marché aux légumes rappelait l'ancien marché aux herbes de la Croix-du-Trahoir ; ainsi, en dépit des changements apportés par le temps dans le costume et les mœurs, malgré les transformations de son propre cadre, au fond, la physionomie de la rue Saint-Honoré était dans sa partie haute, demeurée la même. Les maraîchers n'avaient pas cessé d'y affluer avant l'aube et l'on y trouvait toujours de ces meublés, continuateurs lointains des auberges du Lion d'argent et du Château-Fêtu mentionnées par Froissart, hôtels sans prétention, où aimaient à se loger les campagnards venus par les diligences pour visiter la capitale : les deux plus renommés étaient l'hôtel du Nord, au nº 58, et l'hôtel de Biarritz au coin de la rue des Vieilles-Étuves, à l'emplacement du Pavillon-des-Singes, berceau de Molière.

L'hôtel d'Aligre dont une dame de Courchamp et un

sieur Creuze étaient propriétaires, était resté cette cité ouvrière qu'avait connu le dix-huitième siècle. En 1857, il comptait parmi ses locataires un grand nombre de doreurs et d'encadreurs : dans la cour d'Aligre, un bal réunissait chaque dimanche les commis du quartier. Des restaurateurs, des marchands de comestibles fameux d'autrefois, un seul avait survécu, l'hôtel des Américains, tenu par Leduc en 1863. Leduc, dont l'aïeul et le père avaient traité à Montmorency toutes les générations de Parisiens qui y avaient fait des parties de plaisir depuis le règne de Louis XV. L'hôtel des Messageries, au n° 126, l'hôtel du Soleil d'or, au n° 132, l'hôtel des Ambassadeurs au n° 141, l'hôtel des Tuileries, au n° 147, tiraient profit du voisinage du bureau central du chemin de fer d'Orléans, (n° 128), et des messageries Kellerman et Cie, (n° 130), qui avaient succédé aux messageries Caillard et « transportaient à travers la France finances, valeurs et tous les colis sans aucune exception d'espèce ou de taille. »

En 1855, le temple de l'Oratoire avait fait regratter et nettoyer ses murs : on avait ajouté, au centre du transept, un campanile surmonté d'une croix d'or.

A l'angle de la rue Saint-Honoré et de la rue de Marengo, en plein mouvement parisien, s'était installé le café Marengo avec tout le luxe et le confort d'alors[1] : glaces, divans, tables de marbre, rien n'y manquait. Il faisait face aux magasins du Louvre dont les annonces bardaient la façade et dont les expositions répétées, supplantant celles des *Villes de France*, rue Vivienne, révolutionnaient le commerce de la nouveauté. Le 1er janvier 1859, le Louvre mettait en vente d'un seul coup 1.700 châles de l'Inde, le 15 mars, 40.000 robes

1. Il existe encore et n'a guère changé.

à volants de jaconas première qualité, à 9 fr. 50 c. la robe, et, huit jours plus tard, 20.000 robes à double jupe en barège anglais à 12 fr. 75 c. la pièce. C'étaient là « ces miracles de bon marché » que prônaient les journaux : « Cette maison, disait l'*Illustration*, s'entend merveilleusement à contenter et à stimuler le caprice de la coquetterie. La déesse *Fantasia* semble avoir à perpétuité élu pour domicile ces immenses magasins qui occupent un large emplacement sur les rues de Rivoli, Saint-Honoré et Marengo. La galerie qui donne sur cette dernière rue est affectée en ce moment à l'exposition des étoffes nouvelles. Nous y admirerons d'abord des soieries d'un genre tout à fait inédit, genre que le Louvre a créé et dont il s'est réservé à bon droit la propriété exclusive. Ces soieries, d'une magnificence extrême, sont livrées à des prix fabuleux de bon marché. Nous n'en citerons que trois, mais cela suffira pour tenter la femme la plus économe quand elle saura qu'elle peut avoir une robe charmante à 3 fr. 75 c. et à 4 fr. 75 c. le mètre et une robe de luxe, une de ces robes qui se tiennent, comme on dit, *tout debout*, à raison de 5 à 7 francs le mètre. »

« Les lainages, poil de chèvre, mohair, alpagas et écossais suivent le même programme : on y voit des mohairs de première qualité à 0 fr. 95 c. le mètre. On peut donc avoir une robe de cette étoffe pour 8 à 9 francs. Quant aux confections, elles se font remarquer par une élégance de coupe et de garniture, un choix de manches du meilleur goût. La Parisienne la plus difficile ne peut souhaiter mieux. »

A l'hôtel du Louvre descendaient les souverains de passage à Paris, princes d'Europe et princes exotiques, jusqu'à Sa Hautesse le maharadjah Duleep-Sing, fils du maharadjah Runjet-Sing, ex-roi de Lahore, qui y habita

au mois de mars 1858. L'hôtel du Louvre louait ses salons à l'occasion : on y donnait des bals masqués d'enfants à l'époque des jours gras et de la Mi-Carême[1], des repas de corps, des banquets d'anciens élèves du lycée Bonaparte[2]. Le 10 mars 1862, l'association pour la Réforme commerciale y tint ses assemblées[3].

A droite de la rue Saint-Honoré, entre la rue Croix-des-Petits-Champs et la rue de Valois, quelques hôtels meublés, l'hôtel de Lyon, l'hôtel d'Athènes, l'hôtel du Nouveau-Louvre, (n° 182), l'hôtel des Étrangers. (n° 188), où se gardait une tradition d'hospitalité complaisante et aveugle, hébergeaient les prostituées du quartier. En 1854, on avait démoli les derniers restes de la collégiale Saint-Honoré. Il est intéressant de citer un extrait de l'Atheneum[4] qui fournit à ce sujet de curieux renseignements : « On a détruit dernièrement ce qui subsistait de la collégiale Saint-Honoré : une maison publique en tenait la place. La démolition a mis à jour deux fenêtres avec colonnettes, du quatorzième siècle, une portion de l'escalier du clocher, quelques morceaux de chapiteaux. Une tombe de chanoine assez bien conservée et montrant le défunt avec son aumusse en tête, a été découverte sur le seuil de l'escalier. On assure que le tombeau sépulcral du cardinal Dubois servit de fosse d'aisances. »

Le café des Quatre-Nations était installé au coin de la

---

1. Mi-Carême 1861.
2. 23 janvier 1862.
3. 10 mai 1862.
4. P. 702. Compte rendu de la séance du 9 juin 1854, de la section d'Histoire du comité de la Langue et de l'Histoire de France.

rue de Valois et la pharmacie de l'hôtel du Louvre lui faisait pendant au coin de la rue Saint-Honoré et de la place du Palais-Royal.

Dès le début de l'année 1853, le Palais-Royal avait été préparé pour recevoir le prince Jérôme Bonaparte et son fils, le prince Napoléon. Complètement restauré et meublé, il avait été, le 6 mai, visité par l'empereur. Il devait connaître de 1853 à 1870, une des phases les plus brillantes de son histoire. En comparant cette période heureuse aux revers néfastes qui en furent le lendemain, on pense à la boutade prophétique d'Alfred de Musset sur l'incroyable élan de prospérité qu'avait imprimé par toute la France l'avènement du Second Empire : « Beau début! mais je ne donnerais pas deux sous du dernier acte. » Mot amer que personne ne voulait prendre au sérieux, dont se moquaient les contemporains du poète, rêve, disait-on, éclos dans un cerveau frappé de pessimisme et qu'hélas! justifièrent les désastres de 1870, les incendies et les hécatombes de la Commune. Comme aux Tuileries, un sort sinistre était réservé au Palais-Royal dans le tragique dénouement de l'histoire impériale.

Le 30 janvier 1854, le prince Jérôme inaugura sa résidence par une fête magnifique à laquelle il convia l'empereur et l'impératrice, les ministres, les grands officiers de la couronne, plusieurs membres du Sénat et du Corps législatif, le Corps diplomatique, la magistrature, l'armée.

Les réceptions se continuèrent durant tout l'hiver; quand vint la saison des villégiatures, le prince entreprit, dans les mers du Nord, une croisière qui était une expédition scientifique autant qu'un voyage d'agrément. Il emmenait avec lui savants et artistes. Au retour,

il fit dans trois salles de son palais une exposition des collections qu'il rapportait : deux salles furent affectées aux dessins, peintures, aquarelles; la troisième à l'histoire naturelle et à l'ethnographie.

En 1859, le prince Napoléon épousa Clotilde de Savoie, fille de Victor-Emmanuel, futur roi d'Italie. La princesse arriva à Paris le 3 février. Elle y entra comme jadis Henriette d'Angleterre, fiancée à Philippe de France, frère de Louis XIV, en voiture d'apparat, les troupes faisant la haie sur son passage, au milieu des démonstrations de l'allégresse générale. La place du Palais-Royal avait été sablée pour la circonstance et l'ancienne demeure des ducs d'Orléans parée de fleurs, d'écussons et de drapeaux. Les appartements des époux se trouvaient dans l'aile droite, du côté de la rue de Valois, l'autre pavillon étant occupé par Jérôme Bonaparte[1]. Le 4 février, les nouveaux mariés allèrent à pied aux Tuileries rendre hommage à l'empereur.

A partir de ce moment, commença au Palais-Royal la série de ces soirées de gala qui alternaient avec celles des Tuileries. Fêtes ou tout n'était qu'éblouissemnet pour les yeux et l'imagination, qu'éclairait l'affable sourire de Napoléon III et où triomphait l'incomparable beauté de l'impératrice Eugénie, cette beauté éclatante et sereine dont, au dire d'un contemporain, « rien ne saurait donner l'idée. » Pendant un an, la vie du Palais-

---

1. Au mois de juillet 1858 on installa les bureaux du ministère de l'Algérie dans un local occupé auparavant par une partie des services de l'empereur à côté et en communication avec les appartements du prince Napoléon.

Dans les dépendances du Palais-Royal demeuraient également Chabrol, architecte de la ouronne, et l'abbé Devèze, vicaire général de la grande aumônerie.

Royal ne fut qu'enchantements. La mort du prince Jérôme l'endeuilla brusquement.

Il expira à Ajaccio le 26 juin 1860. Il avait soixante-seize ans. Sa dépouille mortelle, ramenée en France le 28, fut placée dans la grande galerie du Palais-Royal convertie en chapelle ardente. Le 29, la cour, les principaux dignitaires de l'État défilèrent devant elle. Les visiteurs arrivaient par l'escalier d'honneur et se retiraient par la rue de Valois; la garde du palais et le poste d'honneur formaient la haie.

A midi et demi, le prince Lucien Murat vint en voiture fermée, escorté d'un piquet de guides de la garde commandé par un officier, jeter de l'eau bénite sur le corps.

Après lui se présentèrent tour à tour les grands officiers de la couronne, les officiers des maisons de Leurs Majestés, les princes et les princesses de la famille impériale, les cardinaux, les ministres, les membres du Conseil privé, les maréchaux, le gouverneur des Invalides, les grand'croix de l'ordre impérial de la Légion d'honneur; à une heure, une députation du Sénat; à une heure un quart, une députation du Corps législatif; à une heure et demie, une députation du Conseil d'État; de deux à trois heures et demie, divers autres corps constitués; à trois heures et demie, les officiers de la garde nationale, les officiers des armées de terre et de mer, les officiers et fonctionnaires civils, en grand uniforme, le crêpe au bras et à l'épée, plusieurs magistrats en grand costume; de quatre à sept heures, les élèves des Écoles Polytechnique et de Saint-Cyr et, enfin, les médaillés de Sainte-Hélène.

Le 30 juin, les 1er et 2 juillet, de neuf heures du matin à six heures du soir, le public fut admis dans la chapelle ardente.

Le 3 juillet fut le jour des obsèques. Tout Paris y assista.

Le Palais-Royal avait été tendu de draperies noires semées d'abeilles d'argent et sur lesquelles se détachaient en tons vifs les armes de l'ex-roi de Westphalie. Le convoi funèbre en sortit aux roulements de tambours voilés, aux accords de la musique militaire jouant en sourdine et s'avança lentement par les rues sous les feux d'un soleil ardent dont les rayons semblaient absorber l'éclat vacillant des cierges et la flamme bleuâtre des torchères. Les troupes, échelonnées en cordon serré sur tout le parcours du cortège, avaient peine à contenir la multitude.

Le maréchal Magnan ouvrait la marche.

Suivaient :

Le 9e régiment de chasseurs de la garde impériale,

Le 4e bataillon de chasseurs à pied,

Le général de division Fririon et son état-major,

Deux bataillons du 56e de ligne,

Deux batteries d'artillerie avec leurs caissons,

Le régiment de zouaves de la garde impériale,

Le général de Lawœstine, commandant supérieur de la garde nationale de la Seine et son état-major,

Deux bataillons de la garde nationale,

Un détachement de cent-gardes, précédé de trompettes sonnant en sourdine,

Le premier écuyer du prince défunt,

Les aides de camp et les officiers d'ordonnance du prince défunt,

D'un côté, le clergé de Saint-Roch en surplis et portant des torches funèbres et de l'autre le clergé de la chapelle impériale précédé de son maître des cérémonies,

Et Monseigneur l'évêque d'Arras, présidé de deux chanoines.

Le char funèbre, aux quatre angles duquel flottaient des drapeaux tricolores, était traîné par six chevaux richement caparaçonnés, tenus en main par des piqueurs en deuil. De forme sévère et monté sur quatre roues, noir et argent, il était décoré de figures symboliques supportant la couronne royale, en or. Une lourde draperie de velours noir, bordée d'argent et d'hermine et semée d'abeilles d'argent, laissait, sous ses plis, deviner le cercueil.

Le cheval de bataille du prince Jérôme, avec la selle et le harnachement de Waterloo, couvert d'une housse de crêpe noir étoilée d'argent et tenu en main par deux piqueurs, accompagnait le corbillard.

Puis, venaient les officiers portant les honneurs;

Puis, à quelques pas, seul, à pied, en grand uniforme de général de division et en long manteau de deuil, S. A. I. Mgr le prince Napoléon ayant à sa droite, un peu à distance, S. E. le maréchal duc de Malakoff, S. A. le prince Joachim Murat et les princes de la famille de l'empereur et, à sa gauche, les membres du Corps diplomatique chargés de représenter leurs souverains.

Puis, les grands officiers de la couronne,

Les premiers officiers des maisons de Leurs Majestés et de Leurs Altesses impériales,

Les aides de camp de l'empereur,

Les ministres, les présidents du Corps législatif et du Conseil d'État, les membres du Conseil privé,

Les maréchaux,

Les amiraux,

Les membres du Sénat, du Corps législatif, du Conseil d'État,

Les officiers généraux des armées de terre et de mer,

Les officiers étrangers,

Puis, les serviteurs du défunt,

Puis les membres de l'Institut,

Le préfet de police,

Cinq à six cents médaillés de Sainte-Hélène, dont quelques-uns portaient les costumes de la Grande Armée,

Un second détachement de cent-gardes;

Puis, un piqueur à cheval à la livrée de l'empereur,

Trois voitures équipées en grand deuil, traînées chacune par six chevaux tenus en main par les valets d'attelage,

Trois voitures drapées noir et argent, à six chevaux,

Dix-huit voitures de deuil,

Puis deux bataillons de la garde impériale,

Un général de division de la garde impériale,

Un bataillon de gendarmes de la garde impériale.

Deux bataillons d'artillerie de la garde impériale.

Un général de brigade,

Deux bataillons du 62e de ligne,

Un bataillon de sapeurs-pompiers,

Un bataillon de la garde de Paris,

Les gendarmes de la Seine

Et un détachement du train des équipages.

Les soldats qui formaient la haie se joignaient, au fur et à mesure, au cortège.

Ainsi fut conduit aux Invalides, sa dernière demeure, Joseph Bonaparte, roi de Westphalie, le plus jeune des frères de l'empereur Napoléon Ier et celui que, pour l'intelligence et les capacités, il avait le plus estimé. L'ombre du vainqueur d'Austerlitz planait sur ce convoi qui se déroulait dans Paris, grave et solennel : le canon qui

tonnait, les vétérans de la Grande Armée qui accompagnaient le corps, et ce harnachement somptueux et suranné, souvenir héroïque de la fatale Journée, dont le cheval de bataille du défunt était caparaçonné, l'évoquaient et cela surtout impressionnait l'assistance. « Quand le char apparut sur la place du Palais-Royal, a écrit un spectateur de ce défilé héroïque, il y eut parmi le peuple innombrable qui s'y trouvait rassemblé une émotion, un frémissement qui se traduisit par un mouvement unique et spontané que nous n'oublierons jamais. Sans une parole, sans un cri, vingt mille têtes se découvrirent et s'inclinèrent. Ce fut un spectacle touchant et sublime. Du Palais-Royal aux Invalides, les mêmes sentiments ne cessèrent de se manifester. »

L'année suivante, les fêtes reprirent au Palais-Royal. Le 14 juin 1862, le prince Napoléon et la princesse Clotilde reçurent le prince de Galles. Un mois plus tard la naissance du prince Victor y apporta une grande joie.

Le 19 juillet à deux heures de l'après-midi, Napoléon III, l'impératrice Eugénie et leur fils vinrent assister à la lecture de l'acte qui annonçait que la famille des Bonaparte comptait un rejeton de plus. A trois heures, le prince impérial, accompagné de son écuyer, M. Bachon, retourna à pied aux Tuileries, accueilli et escorté par les vivats de la foule. La nuit tombée, Paris illumina : on dansa dans les rues devant la porte des cabarets. Tout chantait alors les louanges du gouvernement : chaque sortie de l'empereur, de l'impératrice, de l'héritier du trône était prétexte aux démonstrations les plus chaleureuses. On courait après la daumont impériale; on se précipitait au-devant des équipages de la cour. Un bonheur débordant, sans arrière-pen-

sée, allégeait tous les cœurs. Une prospérité que ne nieront jamais ceux qui ont connu cette époque et qui ne se démentait pas, faisait fructifier les affaires. On aimait à exalter l'Empire et on en multipliait les emblèmes : comme au début du siècle, les aigles et les abeilles foisonnaient à la devanture des boutiques et dans les attributs du costume. Le 25 juillet 1862, on dressait sur le trottoir, devant la façade du Palais-Royal, des candélabres de bronze à lanternes rondes surmontées d'une couronne d'or. Le 22 septembre, on amenait du parc d'artillerie de Vincennes, dans la cour d'honneur du palais, des canons hors de service destinés à être fondus et transformés en une statue de Bonaparte à élever en Corse. Et c'est sur ces canons, qui peut-être avaient aidé à sa gloire le conquérant de 1806 et que le sort dévoluait à en perpétuer la mémoire, que se portèrent les premiers regards du prince Victor, du nouveau-né devenu aujourd'hui le représentant de la dynastie napoléonienne.

Au mois de septembre 1864, le prince Humbert d'Italie rendit visite à l'empereur. Le 4, il y eut en son honneur chez la princesse Clotilde, sa sœur, une soirée de gala qui compta parmi les plus belles que l'on eût données au Palais-Royal : elle en fut aussi l'une des dernières. Pendant les cinq années de la fin de l'Empire, l'existence autour du prince Napoléon se fit plus calme. La princesse, quand les obligations de la cour ne la prenaient pas tout entière, s'occupait d'œuvres charitables. L'exquise simplicité de ses manières la rendait accessible aux humbles et le charme de sa jeunesse ajoutait de la grâce à sa bonté. En 1870, lorsqu'après Sedan l'Empire tomba et que l'impératrice se fut éloignée de Paris en fugitive, la princesse Clotilde quitta

le Palais-Royal sans hâte, à regret et entourée d'égards.

Les travaux effectués de 1852 à 1854 entre la place du Palais-Royal et la rue de Rohan avaient amené la disparition du café de la Régence, « Le café de la Régence, est-il dit dans la *Revue anecdotique* du 6 décembre 1855, vient de traverser une période critique. On sait que l'ancien sanctuaire de la place du Palais-Royal est tombé sous la hache profane des démolisseurs. Une dispersion des joueurs s'en est suivie et le cercle des Échecs, qui siégeait au-dessus du café, a trouvé un refuge à l'intérieur du Palais, tandis que les vieux habitués, fidèles aux dieux pénates, allaient occuper les magnifiques salons que M. Vielle avait loués pour deux ans dans un hôtel de la rue de Richelieu. »

Le cercle, en effet, s'était séparé de l'établissement qui l'avait fait naître et, rompant avec une tradition plus que séculaire, avait transféré son siège dans une maison de la rue de Beaujolais, au-dessus du café de la Rotonde. L'endroit où le propriétaire de la Régence, dépossédé de son local, avait abrité momentanément les débris de sa clientèle, était le bel hôtel que l'on peut voir au n° 21 de la rue de Richelieu, seigneuriale demeure bâtie en 1721, habitée sous Louis XV par le contrôleur général des finances Dodun et devenue, au dix-neuvième siècle, le magasin du costumier Babin. Les « magnifiques salons » dont parle la *Revue anecdotique* avaient leurs fenêtres sur la rue de la Fontaine-Molière, ci-devant Traversière, vis-à-vis d'une maison où Voltaire avait habité avec la marquise du Châtelet.

L'éclipse du café de la Régence devait être de courte durée. Lorsque fut construit l'îlot de maisons entre la rue de l'Échelle et la rue de Rohan, il s'y installa

luxueusement[1] et fit une réouverture sensationnelle. Tous les « pousseurs de bois » qui n'avaient pas voulu déserter le cénacle étaient présents, ce qui fit dire à un écrivain du temps : « Seul de tous les cafés, celui de la Régence a conservé sa spécialité et sa clientèle. La baguette d'or d'une fée l'a transporté à quelques toises de son emplacement primitif sans qu'aucune pièce de ses innombrables échiquiers ait tremblé sur sa base légère et sans qu'aucun joueur ait cru avoir bougé de table[2] ». Témoignage trompeur : le café de la Régence reconquit rue Saint-Honoré toute sa vogue commerciale de la place du Palais-Royal, mais c'en était fait désormais de lui en tant qu'académie des joueurs d'échecs : il ne redevint pas davantage la galerie des hommes littéraires qu'il avait été autrefois : avec Alfred de Musset, s'était éteint le dernier poète qui y eût assidument fréquenté.

La Civette subit un sort en tous points semblable. Le percement de la galerie de Nemours l'avait chassée en 1829 de la petite boutique où elle était née quelque cent ans auparavant et où, grâce à la protection de la duchesse de Chartres, elle avait acquis une réputation européenne. Elle avait accroché son enseigne deux ou trois maisons plus loin. En 1860, le dégagement des abords du Théâtre-Français la délogea de nouveau. Elle traversa la rue Saint-Honoré et se fixa au rez-de-chaussée d'un immeuble tout neuf : elle y est encore, Avec les progrès de la civilisation, son prestige était un peu tombé : elle tenait néanmoins tête à la concurrence et, si la renommée ne portait plus, comme en

1. Rue Saint-Honoré nº 161. Il y est encore.

2. Du Belloy : *Portraits et souvenirs*.

1760, son nom « jusqu'à Saint-Pétersbourg », les vrais fumeurs parisiens y achetaient toujours leurs cigares et y faisaient emplir leur tabatière.

Comme la Civette, la pâtisserie Chiboust fut obligée de déménager de la boutique qu'elle occupait en 1860 au n° 236 de la rue Saint-Honoré, près de la rue des Frondeurs : elle ne fit que traverser la chaussée et s'installa au 163, à côté du café de la Régence.

Au 254, après l'hôtel de Normandie, dont le nom s'est anglicisé et dont les proportions se sont considérablement accrues depuis la prolongation de la rue de l'Échelle jusqu'à l'avenue de l'Opéra, et après l'hôtel Saint-Louis, dont l'enseigne rappelait le fondateur de l'hôpital des Quinze-Vingts, on avait, sous le second Empire, les regards attirés par la montre du chocolatier Terrier, *Aux Deux Palmiers.*

Là, dans une vitrine aux armes de clients illustres et couronnés, sous les palmes d'or de deux arbres exotiques déployant leur feuillage au-dessus de la porte d'entrée, sur les tablettes étagées du haut en bas de la devanture, s'étalaient les mille et une merveilles enfantées par le cerveau subtil de celui qui mérita d'être appelé le « roi du bonbon ». « Bonbons-jouets, qui remplaçaient les surprises de Noël, inventions ingénieuses qui, la friandise croquée, laissaient en souvenir un joli meuble ou une fantaisie charmante, tels que coffrets en soie brodée avec illustrations de fleurs, de motifs Pompadour, chinois, mexicains, algériens, boîtes et valises en paille d'Italie et en paille Louisiane, bonbons Marly, bonbons Pistachine et bonbons Patna. »

« Le bonbon Marly, dit une réclame de 1866, est tout à fait royal et le bonbon Pistachine un tant soit peu Régence. Nos aïeux appréciaient la finesse délicieuse de

la pistache et ils avaient raison. Quant au bonbon Patna, il a une saveur étrangère, tout en gardant la fraîcheur et le moelleux du bonbon parisien : il se met de préférence dans une corbeille de jonc chinois ou dans une boîte de paille Louisiane. On dirait qu'il arrive des tropiques : il est vrai qu'il est abrité par les palmiers de Terrier. »

Au n° 175, vis-à-vis de Terrier, Dewinck, autre chocolatier qui s'occupa de politique et fut député de la Seine en 1860, opposait à la coquette boutique de son voisin l'appareil de sa broyeuse mécanique dont le rouleau sans cesse en mouvement de rotation écrasait le cacao sous les yeux des passants. Dans la même maison était établi Baraban, fabricant d'instruments de précision; Dewinck est parti, mais l'enseigne de Baraban surmonte encore la porte cochère de l'immeuble.

Au 177, s'ouvrait le passage Delorme, que nous avons tous connu, avant que les magasins du Louvre ne s'en soient emparés pour le fermer du côté de la rue Saint-Honoré par une maison neuve et le transformer en ateliers de tapisserie [1], froid, maussade et désert, alors que sous le Second Empire il fut un des plus brillants de Paris, loué à des modistes et à des marchands de jouets et achalandé par la plus riche clientèle. Au coin du passage Delorme et de la rue Saint-Honoré, resplendissait de tout l'éclat de ses glaces le café Delorme qui, remis à neuf en 1863, fut à moitié détruit peu de temps après par une explosion. Plus modeste, était au 181, le café du Bosquet; dans l'axe de la rue des Pyramides, l'hôtel des Pyramides alignait sa vieille façade percée de petites

1. En 1900.

fenêtres d'où l'on pouvait apercevoir les hauts combles du palais des Tuileries [1].

L'église Saint-Roch, grâce à sa proximité de la résidence impériale et du Palais-Royal, demeura sous Napoléon III ce qu'elle avait été sous la Restauration et sous Louis-Philippe, une des principales paroisses de Paris, une des plus suivies pour ses pompes religieuses et ses assemblées de charité où prêchaient le père Lacordaire et le père Monsabré; son curé, l'abbé Faudet, qui succéda à l'abbé Olivier sacré évêque d'Évreux, y continua les embellissements entrepris par son prédécesseur.

En 1853, on organisa une tribune à gauche du chœur pour l'impératrice et l'on revêtit de marbre rose une partie des piliers. On décora les deux premières chapelles à droite et à gauche de la nef : sur les murs de celle de gauche, Th. Chasseriau exécuta des fresques que Théophile Gautier loua sans restriction [2]; les sujets choisis par l'artiste étaient *Le Baptême de l'eunuque de la reine Candace* et *Saint François-Xavier, apôtre des Indes et du Japon, baptisant les infidèles et les gentils* [3].

Le 14 novembre 1856, anniversaire du jour où, en 1854, avait été retrouvé le cercueil de Bossuet dans le chœur de la cathédrale de Meaux, le curé de Saint-Roch procéda à la bénédiction du monument élevé à la mémoire du prélat dans l'église, qui, en 1704, avait

1. Le prolongement de la rue des Pyramides a fait disparaître cette maison.

2. V. le *Moniteur universel*, 4 mars 1854.

3. Ces fresques se voient encore : elles sont fort belles et malheureusement endommagées.

servi de caveau provisoire à sa dépouille mortelle[1].

Le 13 avril 1860, les chapelles à l'entrée de la nef étant terminées, le cardinal archevêque de Paris les bénit au milieu d'une affluence considérable de fidèles, près de quinze mille personnes, dit le *Constitutionnel*. « Il y eut allocution de Son Eminence, allocution du curé, discours par l'abbé Alix, et, au salut, Tamberlick chanta. »

Le mois suivant, fut célébrée à Saint-Roch, aux frais des boulangers appartenant à l'ancienne corporation des compagnons du devoir, une messe solennelle en l'honneur de Saint-Honoré. Nous avons déjà parlé de cet usage qu'une tradition tenace avait perpétué de siècle en siècle depuis le Moyen Age et qui, en 1860, était sur le point de tomber en désuétude. Après le service religieux, les garçons boulangers se mirent en route, musique et tambours en tête, traversèrent le marché Saint-Honoré et gagnèrent un restaurant des boulevards extérieurs où les attendait un banquet. Les dignitaires de la corporation s'appuyaient sur de longues cannes ornées de rubans aux couleurs de l'ordre : ils avaient à la bou-

---

1. Extrait du registre des décès de la paroisse Saint-Honoré pour l'année 1704 :

Du treize avril mil sept cent quatre, messire Jacques Benigne
BOSSUET

Évêque de Meaux, conseiller d'État ordinaire, précepteur de Monseigneur le Dauphin, premier aumônier de Madame la duchesse de Bourgogne, conservateur des privilèges apostoliques de l'Université de Paris, supérieur du collège royal de Navarre, âgé de soixante et seize ans, six mois et quinze jours, et décédé hier, rue Neuve-Sainte-Anne, en cette paroisse, *a été apporté en cette église en clergé et sera transporté, par permission de Son Éminence Monseigneur le Cardinal de Noailles, en sa cathédrale de Meaux, après-demain pour y être inhumé.* Présent : messire Louis Bossuet, chevalier, conseiller du Roi en ses Conseils, maître des requêtes ordinaire de son Hôtel; Jacques Bénigne Bossuet, abbé de Savigny; tous deux neveux dudit défunt, demeurant susdite rue et paroisse.

Signé : Bossuet, l'abbé Bossuet, Gaucher.

tonnière de leur habit un bouquet d'immortelles et un flot de rubans. Ils portaient sur un brancard enguirlandé de lierre et d'immortelles, une brioche colossale qu'ils avaient fait bénir à l'église. « Tous les gens du cortège étaient à pied, excepté un monsieur et une dame que traînait une calèche à deux chevaux. Le monsieur était celui que l'on appelle, en terme de compagnonnage, *le rouleur*, c'est-à-dire le dignitaire qui a mission de passer de temps en temps chez les maîtres boulangers pour s'informer s'ils ont lieu d'être contents des compagnons. La dame était *la mère* des compagnons boulangers, nom donné par eux à la personne dans la maison de laquelle ils se réunissent [1]. » En 1863, la même cérémonie se répéta mais les rangs s'étaient éclaircis et on y comptait plus de vieux que de jeunes. L'antique coutume s'éteignait.

Foule à la fête du Saint-Sacrement, pendant les trois jours de laquelle l'église, tendue de velours rouge à franges et à glands d'or du bas de la nef en haut du chœur, flamboie, les cierges brûlant par milliers autour du dais qui recouvre le maître-autel tout embaumé des senteurs des plantes rares et des aromates ; foule pendant le carême aux sermons du dominicain Monsabré ; foule le dimanche des Rameaux qui fait joncher de buis les marches du portail, à la Fête-Dieu qui multiplie les processions auxquelles prend part la musique militaire, dispensée pour la circonstance de jouer aux jardins des Tuileries et du Palais-Royal ; foule le 25 décembre à la messe de minuit où officie l'évêque de Saint-Flour tandis que la maîtrise joue l'*Oratorio de Noël*. Foule aux assemblées de charité, aux anniversaires de la proclama-

1. Le *Constitutionnel*.

tion de l'Empire, aux services funèbres pour les sinistrés, victimes des naufrages que chaque année, à la mauvaise saison, les tempêtes occasionnent sur les côtes de France; aux funérailles, le 1er octobre 1867, du docteur Véron, ancien député de la Seine, ancien membre du Conseil municipal de Paris, directeur du *Constitutionnel*, magnifiques obsèques avec catafalque à larmes d'argent, lampadaires, messe chantée par les artistes de l'Opéra; foule encore le 17 avril 1868, à la première audition du *Stabat* de Palestrina, exécuté par les sociétés chorales de la capitale.

Vers le milieu de l'année 1861, on avait monté des échafaudages au centre de la nef, pour permettre à Adolphe Roger de décorer la coupole et ses pendentifs. Le 11 août 1863, les peintures furent livrées à l'examen du public : elles se divisaient dans leur ensemble en quatre grands compartiments où était figuré le Christ sous des personnifications différentes : le *Christ législateur*, le *Christ sauveur*, le *Christ roi* et le *Christ juge*. Dans les pendentifs étaient représentés les archanges *Gabriel*, *Michel*, *Urus* et *Raphaël*. Les motifs d'ornementation qui complétaient ces divers sujets étaient de la main de M. Burette. Le 13, un service solennel inaugura ces œuvres.

En 1864, on s'employa à la réparation du portail dont un des entablements s'était effondré. Concurremment, se poursuivait la décoration de la voûte dominant le chœur : ces travaux, achevés en 1867, furent découverts le jour de l'Ascension.

La Ville de Paris, joignant ses subsides aux ressources de la fabrique, avait contribué à rendre à Saint-Roch un peu de sa splendeur d'autrefois; et c'est relevé tant bien que mal des ruines qu'y avait aveuglément semées

la Révolution, que le sanctuaire allait encourir les funestes hasards du siège de 1871 et de la Commune.

Au 300, au coin de la rue Saint-Roch, un magasin de confections, renommé pour ses trousseaux et layettes, occupait une vaste boutique tenue actuellement par un épicier.

Une maison neuve a remplacé le vieil hôtel de la Sourdière [1].

Au 320, avait ses ateliers et salons Mlle Bienvenu, couturière recommandée par la *Revue du monde élégant*. Mlle Bienvenu était experte à jeter sur la rotondité d'une jupe ballonnée par une crinoline ces agréments d'un goût bizarre, bouillons, nœuds, tresses de passementerie, galons lamés reproduisant des étoiles, des pensées, des pâquerettes, des piastres, des séquins, des dollars, galons vénitiens aux feux bleuâtres, losanges de nacre qui l'alourdissaient souvent sans en diminuer l'envergure. De chez elle, sortaient ces robes *Fatma* en taffetas, avec tablier « disposé à l'orientale », et les robes *Aïka* « faisant longue traîne, enrichies de franges africaines, pendeloques de cristal et de jais, et de rubans de velours perlé d'or et d'argent, illustrés de papillons et d'a-

---

1. A propos du marché Saint-Honoré dont la reconstruction était considérée comme prochaine, on trouve dans le *Constitutionnel*, en date du 29 juin 1863, la note suivante : « On fait en ce moment des sondages sur divers points du sol du marché Saint-Honoré dans le but de reconnaître la nature des terrains, pour reconstruire un marché dans le genre des Halles centrales. (Caves en sous-sol, bâtisses en briques, charpentes en fonte, toits en zinc.)

« Le marché fut construit sous le Premier Empire. On y transporta alors les étalages des marchands de légumes de la rue Traversière-Saint-Honoré qui encombraient celle-ci et une partie des rues adjacentes. Avec ses auvents, ses colonnes de bois, ses parois en planches, il fit longtemps l'admiration des Parisiens et des étrangers. Il abrita longtemps le petit commerce à l'usage des classes laborieuses, la vente des légumes et du poisson. Maintenant il est surtout occupé par les comestibles de luxe. »

beilles », créations étranges qui mesuraient vingt-quatre mètres de superficie et que visait la verve des humoristes. « Incessamment, on espère arriver à l'hectare », disait Bertall, le caricaturiste qui crayonnait pour l'*Illustration* les « *Ridicules de Mme d'Esbrouffenville et de Mme de Krinolinskoff* ».

En face, au 207, les équipages s'arrêtaient devant la parfumerie Reynaud, l'inventeur du système Oriza « consistant en une série de produits à base de riz, garantis inoffensifs et meilleurs que tous les cosmétiques précédemment en usage » : « Mesdames, allez chez Reynaud, parfumeur, 207 rue Saint-Honoré, conseillaient les *Courriers de la mode* de tous les illustrés hebdomadaires en 1865, et mettez-vous sans tarder au régime de son nouveau système *Oriza* : sa *Pommade tonique* au baume de tannin, son *Eau tonique*, son *Savon aciduline*, conserveront à votre peau sa finesse, sa souplesse, son éclat... » Reynaud était le successeur de Legrand qui avait vendu de la poudre, des onguents et du rouge à toutes les élégantes de la Restauration et du règne de Louis-Philippe.

Au 217, après l'hôtel Saint-James que tenait Lebas au 211, au rez-de-chaussée d'une maison où logeait Ernest Picard, député de la Seine, se trouvait toujours le dépôt de la véritable Eau-de-Cologne de Jean-Marie Farina.

Au n° 233, était établi Charbonnier, le bandagiste grâce auquel le mal de mer était désormais conjuré : « Qu'est-ce que le mal de mer, écrivait, en 1866, Flavier, le collaborateur et l'ami de Bertall, sinon le bouleversement purement *mécanique* des organes, bouleversement que des *moyens mécaniques* seuls peuvent empêcher. Un homme de grand talent, M. Jobard, de Bruxelles,

avait trouvé la solution du problème : la mort emporta trop tôt le célèbre directeur du musée belge, mais la semence jetée par cette plume infatigable devait être recueillie par un physiologiste du plus rare mérite, M. Charbonnier, qui réalisa pratiquement l'idée de M. Jobard et exécuta la *Ceinture contre le mal de mer*.

« Ce qui permet de dire aujourd'hui que le mal de mer n'existe plus. En effet, une ceinture d'un tissu spécial et surtout d'une forme savamment calculée, permet d'arrimer les intestins de telle sorte qu'ils ne viennent plus titiller le diaphragme et provoquer le hoquet vomitif. Du reste, cinq années d'expériences sont venues apporter leur sanction pratique à la louable initiative de M. Charbonnier, l'éminent bandagiste de la rue Saint-Honoré, qui. dans un esprit de délicate impartialité, a donné par six éditions successives la plus grande publicité au spirituel travail de M. Jobard. »

Au 332, habitait le général Boullé, député du Morbihan, et, au 334, Alphonse Sautier, conseiller d'État, secrétaire général du ministère de la Maison de l'empereur. Au 336, étaient installés porte à porte Aucoc aîné, orfèvre, et Mlle Augustine, corsetière fort appréciée pour la légèreté et l'élasticité de ses appareils. Sous le Second Empire, le corset ne fut guère qu'une brassière galbant les hanches, mais laissant toute l'ampleur possible au développement de la poitrine. On raconte qu'une dame de la cour, très belle et dont les formes n'avaient rien à envier aux plus parfaites statues, commanda un jour à Mlle Augustine un corset dont les proportions infiniment réduites n'excédaient guère celles d'un large ruban. Deux légers renflements y laissaient aux appas une place insuffisante d'ailleurs à les contenir et une échancrure indiquait, par derrière, le milieu du dos. La

dame mit son corset pour aller aux Tuileries. Là, ses épaules firent sensation et furent le point de mire de tous les regards. Assise en compagnie de femmes qu'elle éclipsait par sa beauté et comme épanouie parmi les plis soyeux de sa robe magnifique, elle répondait aux saluts et aux compliments qu'on lui adressait. Soudain, elle aperçut non loin d'elle un cardinal invité à la fête et qu'elle connaissait. Rougissante et jouant la confusion, elle ouvrit son minuscule éventail et affecta de s'en servir pour cacher sa nudité. L'Éminence vit le manège et s'approcha en souriant : « Hélas! madame, lui dit-il, je comprends votre embarras. La couturière a tout mis dans la robe, il n'en est plus resté pour le corsage. »

Au 338, en face de la rue d'Alger, le libraire Jouaust partageait la vedette de sa devanture entre les auteurs à la mode. Au 350, logeaient le vicomte et la vicomtesse Raymond; au 354, l'ancienne demeure de Salvalette de Lange était devenue un hôtel de voyageurs, l'hôtel de Mayence; au 356, presque au coin de la place Vendôme, habitait toujours le marquis de Flers, conseiller référendaire à la Cour des comptes en 1860, dans une maison dont le tailleur Chevreuil avait loué le rez-de-chaussée.

Entre la place Vendôme et la rue Cambon, dans les hôtels du dix-huitième siècle, quelques membres de l'aristocratie avaient élu domicile : c'étaient, au 362, Huillard de Bréholles, homme de lettres; au 364, le colonel baron de Lacour; au 366, le baron Korte et du Miral, député du Puy-de Dôme; au 368, la comtesse d'Aiguesvives, le chevalier Gavrelle, le vice-amiral baron Hugon, sénateur, le général Le Breton, député de la Vendée. Au 372 était la boutique du joaillier Froment-Meurice.

De l'autre côté de la rue Saint-Honoré, au delà de l'hôtel de France, (n° 239), et de l'hôtel Choiseul, (n° 241), établissements jumeaux qui maintenant sont réunis en un seul, au 245, demeuraient Josseau, député de Seine-et-Marne, et Montanier, conseiller maître à la Cour des comptes. Au 247, en 1864, Lacroix, qui employait jour et nuit plus de cinquante ouvrières à chiffonner la batiste, la mousseline, les dentelles et à fabriquer ces articles de dessous qui jouèrent un rôle si important dans la toilette féminine de 1855 à 1868, lançait le jupon *Régence* en concurrence avec le jupon *Empire-Bienvenu*. En 1857, il avait « sauvé la grâce des erreurs du ridicule ». Ses jupons articulés à baleines brisées avaient fait fureur et supplanté un moment le jupon empesé. Lacroix avait ainsi aidé à résoudre le problème angoissant de la crinoline, si difficile à porter dans les rues de Paris, à cause de son volume encombrant et inflexible et de ses effets de retroussis intempestifs.

Au 247, saillait sur le trottoir la porte bariolée d'affiches de Valentino. Valentino, sous le Second Empire, ne désemplit pas un soir d'hiver, pas un seul soir de ses périodes d'ouverture pendant lesquelles il offrait aux danseurs, le dimanche, à partir de sept heures et demie et, en semaine, à partir de neuf heures et demie, l'arène glissante de son parquet, réfléchissant comme un miroir les girandoles d'un plafond éclairé *a giorno*. Il fut, avec le Jardin d'hiver et la salle de Sainte-Cécile, un de ces bal dits de première classe où les familles et les fêtards avaient leurs jours séparés, et la variété de ses prix le rendit accessible à toutes les bourses. A l'époque du Carnaval, la foule des dominos envahissait la salle de la rue Saint-Honoré, s'écrasant aux guichets que signalaient de loin des enseignes lumineuses, gra-

vant dans la nuit ces mots magiques : « *Bal masqué, Bal paré, Bal travesti.* » Alors, tandis que Tony Fanfan, l'auteur de *Paris qui danse* prenait des notes, que s'accoudaient aux balcons des promenoirs de belles curieuses dont un loup en chenille gardait l'incognito, Marx, qui dirigeait l'orchestre, attaquait la valse fameuse du *Tour du Monde* qui entraînait dans son tourbillon les couples enlacés. La *Fricassée*, la *Roberka*, la *Gavotte*, la *Marinière*, la *Russe*, l'*Écossaise*, danses favorites des « classiques », alternaient avec la *Polka*, la *Redowa*, la *Scottish*, la *Mazurka*, la *Varsoviana*, la *Hongroise*, la *Sicilienne*, l'*Orientale*, préférées des « romantiques ». Quant aux quadrilles, le *Saphir*, l'*Auvergne*, les *Flambards*, ils étaient indistinctement et généralement goûtés. La vogue des concerts de la salle Valentino n'était pas moindre que celle de ses bals. En 1868, Arban donnait rue Saint-Honoré des soirées musicales fort suivies des amateurs, les lundi, mercredi et samedi de chaque semaine.

Entre Valentino et l'Assomption, après l'hôtel du Nord (n° 251), rutilait au n° 255, en lettres vertes sur fond rouge, l'enseigne-réclame de Georges Fattet, dentiste, auteur du *Traité de prothèse dentaire*, l'inventeur « d'une matière légère et diaphane, insensible à l'action corrosive de l'acidité des aliments et des boissons, sans rivale dans la nature, d'une teinte et d'une transparence inimitable, et grâce à laquelle le râtelier cessait désormais d'être un appareil grossier, un instrument de supplice pour devenir une œuvre d'art, l'auxiliaire discre et élégant des personnes atteintes, toujours trop prématurément, par les infirmités de l'âge ».

L'Assomption, où, le 6 novembre 1863, avait eu lieu en présence de toute la colonie polonaise un service

pour le repos de l'âme de Marie Ziewcowicz, fille de l'un des vétérans de l'émigration, morte victime d'un accident de chemin de fer lorsqu'elle se rendait dans son pays, afin de se consacrer aux soins de ses compatriotes blessés à la guerre, vit, en 1864, son sort remis encore une fois en question. On parla de démolir l'église et ses dépendances [1] : il s'agissait en effet d'installer l'Hôtel des Postes entre la rue de Rivoli, la rue Saint-Honoré, la rue de Mondovi prolongée jusqu'à cette dernière et la rue de Luxembourg [2]. « L'Assomption, dit un périodique du temps, occupe une partie du terrain destiné à l'Hôtel des Postes et sera supprimée; or l'Assomption a un dôme; que fera-t-on de ce dôme? La Ville voudrait l'enclaver dans les constructions neuves; le clergé, assure-t-on, est hostile à cette solution et l'on suppose que l'on utilisera ce dôme en en coiffant quelque nouvelle église. Il y a une autre façon de sortir d'embarras à laquelle personne ne paraît avoir songé et qui, à nos yeux, ne serait pas sans avantage : ce serait de démolir purement et simplement le dôme de l'Assomption. Nous avons le dôme du Panthéon, le dôme des Invalides, le dôme de la Halle-au-blé, le dôme de l'Institut, le dôme du nouveau Tribunal de Commerce; nous en faut-il absolument un sixième? ou bien le dôme de l'Assomption serait-il si joli qu'il y aurait de la barbarie à le supprimer du nombre des dômes existants? »

Diverses considérations ayant fait échouer le projet,

---

1. Il faut penser qu'à cette époque le dôme de l'Assomption avait encore auprès de lui d'importantes dépendances de l'ancien couvent, qui s'étendaient jusqu'à la rue du Mont-Thabor et que la construction de la nouvelle Cour des comptes a fait disparaître tout récemment.

2. V. page 451, note 1.

l'Assomption et son dôme furent sauvés de la destruction. Aujourd'hui, par suite de la construction de la nouvelle Cour des comptes, cette destruction est à demi consommée. En 1868, on restaura l'édifice qui se couvrit d'échafaudages de la base au sommet [1].

Au 265, habitait, en 1860, le chevalier de Mabru; au 281, le marquis d'Audiffret, membre de l'Institut; au 390, le colonel du Marais, député de la Loire, et, au 420, après l'hôtel meublé de Luxembourg, le conseiller référendaire à la Cour des comptes de Coral [2]. A cette extrémité occidentale de la rue Saint-Honoré qui confinait à la rue Royale et au quartier du faubourg, se faisaient vis-à-vis, sentinelles avancées dans le climat du luxe, Mlle Henriette Coignet, couturière ayant la spécialité des manteaux de cour, et Mme Aubert, l'une des premières modistes de Paris. Chez Mme Aubert avaient eu successivement leur heure de gloire la coiffure *Zingarella*, qui s'alliait sans trop de raison à la robe *Récamier*, le chapeau *Coureur*, le *Tricorne* et le *Garde-française*, créés pour la saison de Nice et de Compiègne, le premier « en feutre gris, avec ornement violet et grecque d'argent », le second « en feutre noir avec plumes noires et corde d'or », le troisième « en feutre gris tourterelle, avec nœud de chicorée en velours assorti et oiseau lophophore aussi grand qu'une perruche », le chapeau *Empire* et le chapeau *Paméla*. Mme Aubert vendait aussi des articles de lingerie, la parure *Fatna* en valenciennes avec glands, le col *Bobèche* en batiste faisant bouclette, la parure *Navarre*, la

1. *Moniteur universel*, 20 août 1868.

2. Au 400, était établi le boulanger qui fournissait le pain à la table de l'empereur.

parure *Gothique*, la parure *Régence* avec pastilles de guipure et rappelant la cravate des petits maîtres, et la parure *Référendaire* à petit col rabattu. On trouvait enfin chez elle le fameux *Suivez-moi jeune homme*, « façon de rosette que les femmes se piquaient dans le dos, et d'où pendaient deux rubans, deux longs rubans flottant gentiment comme deux ailes toutes menues... »

Sous le Second Empire, dans la rue Saint-Honoré, plus d'Hirondelles, de Favorites, de Dames blanches, de Parisiennes; des omnibus construits sur le même modèle et numérotés par lettres ont succédé aux pittoresques pataches du temps de Louis-Philippe. Sur la place du Palais-Royal, près de laquelle se trouve le bureau central [1], se croisent un grand nombre de lignes : « Celui qui voudra se les rappeler toutes, dit un opuscule intitulé *Les Omnibus de Paris*, édité en 1858, n'aura qu'à retenir cette réponse supposée d'un philosophe, ennemi du jeu, à une Grecque nommée Ixie : « Ah ! chère Ixie, Grecque, j'ai assez d'écus. »

H. R. X. Y. G. A. C. D. Q.

Devant le 155, à côté de la Civette, l'encombrement de la rue est continuel et les accidents fréquents. Les vélocipèdes se faufilent parmi les voitures, renversent les piétons et s'éclipsent sans que l'on arrive à les rattraper. Les fiacres ne suffisent plus à l'accroissement de la population : on leur adjoint des véhicules appartenant à divers entrepreneurs et qu'une ordonnance autorise à circuler les dimanches et les jours de fête : ce sont les *jokos* que distingue un numéro blanc marqué sur leur caisse et dont se montrent jaloux les aute-

1. Au n° 155 de la rue Saint-Honoré. Emplacement actuel de la librairie Stock.

médons de la Compagnie régulière au point de se mettre en grève pour obtenir leur suppression [1].

Au mois de mai 1853, une ordonnance préfectorale avait fait retirer des murs de Paris les affiches « contenant des annonces pouvant blesser les convenances et la morale publiques ».

Malgré la surveillance d'une police active et vigilante — rarement Paris ne fut mieux policé que sous Napoléon III — les filous ne chômèrent pas pendant le Second Empire. De 1852 à 1870, on ne cessa de relever des vols commis aux étalages de la rue Saint-Honoré, et quand il n'y aurait que ce seul témoignage à l'appui de la prospérité commerciale de celle-ci, il suffirait à l'établir d'une façon convaincante. Vols à la montre des bijoutiers, des bonnetiers, des marchands de nouveautés, des épiciers, des boulangers, il ne se passe pas de semaine que les journaux ne fassent mention de méfaits de ce genre : « Les magasins de lingerie des quartiers du Palais-Royal, du Louvre et de la place Vendôme, dit par exemple le *Constitutionnel* du 21 novembre 1861, étaient depuis quelque temps exploités par un jeune homme à l'air honnète et même jusqu'à un certain point distingué. Le jeune homme achetait des chemises de flanelle et autres objets pour des sommes variant chaque fois entre cinquante et soixante francs, puis, au moment de payer, il n'avait pas sur lui la somme suffisante et invitait l'un des garçons à l'accompagner jusque chez lui.

« Arrivé rue Saint-Roch, le jeune homme s'emparait du paquet et priait le garçon de l'attendre un ins-

1. Juillet 1865.

tant, ajoutant qu'il entrait chez lui pour chercher la somme, mais il ne reparaissait plus. Prenant une porte de communication à lui bien connue, il sortait par les derrières et descendait l'escalier d'une autre maison.

« Hier, vers sept heures du soir, le même personnage venait d'acheter dans un magasin de la rue Saint-Honoré des chemises de flanelle rouge qu'un garçon portait en le suivant, lorsqu'une de ses nombreuses dupes le signala au maître du magasin qui fit courir aussitôt après lui, l'invitant à revenir parce qu'on avait oublié de lui donner sa facture. Quelques instants après, le voleur était remis entre les mains du commissaire du quartier à qui il faisait de complets aveux. »

Ces vols sont, d'ailleurs, à peu près les seuls délits relatés dans les *Nouvelles diverses* des feuilles quotidiennes pendant cette période du Second Empire, durant laquelle les crimes furent relativement rares à Paris. Pour subvenir sans doute à la curiosité de la majorité des lecteurs auxquels un épisode dramatique n'a jamais été pour déplaire, les reporters amplifiaient parfois jusqu'au tragique de menus faits bons tout au plus à défrayer les commérages du quartier.

« Le calme de la rue Saint-Honoré, rapporte le *Constitutionnel* du 29 janvier 1861, a été troublé, vers le milieu de la nuit dernière, par une scène épouvantable.

« Presque en face de la rue d'Alger, il existe un magasin d'épicerie qui était gardé par un chien de forte taille, paraissant appartenir à la race des Pyrénées. Cet animal, ordinairement inoffensif aux gens qu'il connaissait, se faisait remarquer récemment par des mouvements d'irritation que provoquait la cause la plus légère. Hier soir, un peu avant minuit, au moment où l'épicier fermait boutique et plaçait son dernier volet, le chien

s'est précipité sur lui et n'a pu être arrêté dans son élan que par la vivacité avec laquelle son maître a attiré à lui la porte d'entrée, en ne laissant, entre cette porte qu'il tenait d'une main et le volet qu'il tirait de l'autre, qu'un espace étroit par lequel le chien furieux passait son museau.

« Aux cris : « Au secours ! au secours ! » poussés par la victime, les sergents de ville sont accourus et ont voulu faire reculer l'animal en le perçant de la pointe de leur épée. Mais celui-ci, baigné dans son sang, revenait constamment à la charge avec des hurlements horribles qui effrayaient les habitants du voisinage.

« Enfin, pour abréger cette tuerie, un sergent de ville s'est emparé d'une hache de boucher et en a asséné sur la tête du chien un coup violent qui l'a étendu raide mort.

« Par ordre de la police, le cadavre de l'animal a été envoyé à l'École vétérinaire d'Alfort, où il va être procédé à son autopsie. »

Au mois d'octobre 1869, la rue Saint-Honoré fut le théâtre d'événements alors assez extraordinaires et qui sont tombés depuis dans le domaine de la banalité. Les employés des magasins de nouveautés se mirent en grève. Le 17, quatre-vingts employés du *Coin de rue* de la rue Montesquieu refusèrent de travailler : ils s'adjoignirent ceux du *Printemps*, des *Trois-Quartiers*, des *Villes de France*. de *Pygmalion*, du *Grand Condé*, des *Deux Magots*, du *Pauvre Diable*, et, au nombre de plusieurs centaines, obéissant au mot d'ordre : « Assez de servitude ! » vinrent, sous les regards de la population effarée, chercher leurs camarades des magasins du Louvre. Les personnels du *Petit Saint-Thomas*, de *Saint-Joseph*, de la *Paix*, des *Statues Saint-Jacques*, de *la Ville*

de Paris, du *Bon-Marché* s'étaient entendus avec leurs patrons.

Les employés du Louvre firent de même.

Les grévistes désappointés remontèrent alors la rue Saint-Honoré et s'arrêtèrent au café des Halles où ils clouèrent les « faux frères » au pilori. Ils allèrent ensuite tenir séance au Cirque de l'Impératrice afin de formuler leurs revendications. Ils demandaient que leur service fût fixé à douze heures, que le repos du dimanche leur fût assuré et que tous les jeunes gens ayant participé au mouvement fussent réintégrés dans leurs fonctions sans encourir aucune amende. Le 18, les membres de la chambre syndicale des employés de commerce se rendirent rue de Marengo pour essayer d'entraver la rentrée des magasins. Ils opérèrent par sommations pacifiques et ne furent pas inquiétés par la police. Mais le Louvre demeura inébranlable.

A la fin de la journée, six maisons capitulèrent et acceptèrent les conditions des grévistes. Ceux-ci envoyèrent des lettres de convocation aux caissiers et aux chefs-de-rayon du Louvre et de quelques autres établissements demeurés fidèles à leurs engagements. Les patrons ripostèrent en déclarant qu'à partir du 20 octobre aucun des commis dissidents ne rentrerait dans le commerce de Paris. On remplaça les plus obstinés par des femmes : M. Hériot, qui en utilisait un certain nombre au Louvre à son entière satisfaction, préconisait cette idée.

Le 19, la grève était terminée ; les magasins se réorganisèrent.

Les réjouissances du Carnaval ne périclitèrent pas sous le règne de Napoléon III. Rue Saint-Honoré, en plus de Valentino qui était un des endroits de Paris où ce temps

de folie était particulièrement fêté, tous les cabarets, pendant les trois jours qui précèdent le Carême, devenaient autant de bals publics. « Les murs suffisent à peine aux affiches qui convoquent les danseurs en cent lieux différents », dit une brochure de l'époque.

Les dimanche, lundi et mardi gras, les boucheries faisaient étalage de moutons et de quartiers de bœuf ornés de fleurs en papier et enguirlandés de feuillages. Le bœuf gras était solennellement conduit aux Tuileries et chez S. A. I. le prince Napoléon, au Palais-Royal; il était accompagné de son escorte habituelle de mousquetaires, d'écuyers Moyen-Age et de chars où trônaient Vénus, Mars et les divinités de l'Olympe. En 1861, on fit une innovation dans la composition traditionnelle du cortège : « On y ajouta un char sur lequel se trouvait un mouton bien blanc et tout enrubanné, tenu par un berger accoutré à la Florian. Une Estelle en jupon court était assise tout à côté sur une gerbe. Derrière le groupe, on apercevait, à demi-caché, un Amour blond et rose, avec des ailes en plumes de cygne, un arc doré et un carquois [1]. »

En 1865, la cavalcade surpassa en splendeur toutes celles que l'on avait vues précédemment. Elle ne compta pas moins de trois cent cinquante figurants, coureurs, tambours-majors, tambours, clairons, musiciens à pied en gardes-françaises, hallebardiers, dragons Louis XV, chevau-légers, mousquetaires. Sur le premier char, qui venait immédiatement après la voiture de M. Duval, acquéreur des bœufs gras — car, cette année-là, il y en eut cinq à la file — triomphait *Ba-ta-clan*, magnifique spécimen de l'espèce, avec son con-

1. *Constitutionnel.*

ducteur et ses sacrificateurs. Un peloton de soldats chinois séparait ce char du second, représentant une colline verdoyante avec Némorin, Estelle et leurs moutons. Sur le troisième, était *Capitaine Henriot,* deuxième victime, avec son conducteur en costume normand : aux pieds de l'animal picorait une poule rappelant la « poule au pot » du bon roi Henri : suivait un peloton de soldats dans l'uniforme des gardes du Béarnais. Au milieu du quatrième char symbolisant l'Agriculture, se dressait un pommier chargé de fruits : des villageois et des villageoises étaient groupés sous les branches de l'arbre. Le cinquième portait *Maître Guérin*, le plus gros bœuf de l'année. Le sixième était celui de Vénus, de Mars, de l'Amour et des divinités de l'Olympe. Le septième, aux armes de la Ville, avait la forme d'une galère et était occupé par des poissardes personnifiant les principales cités de France.

La calèche de M. Mesnage, l'éleveur des bœufs gras, fermait la marche du cortège proprement dit, qu'augmentait encore une longue queue de masques de toutes espèces et de réclames, telles que celle de l'inventeur des « pastilles d'oignon » pour le bouillon, dite la voiture du *Pot-au-feu*.

En dehors de l'animation que lui donnaient le Carnaval et l'activité commerciale du Jour de l'An, la vie de la rue Saint-Honoré, du mois de janvier à la fin de décembre, s'écoulait à peu près uniforme et monotone. Peu de ces manifestations fastueuses qui, sous le Premier Empire, lui apportaient de quoi la rendre fière et rappelaient ce temps où elle était, à juste titre, considérée comme le vrai boulevard parisien. Sans doute, la place du Palais-Royal était souvent fréquentée par les équipages des Tuileries; la daumont de l'im-

pératrice y stationnait quand celle-ci venait chez la princesse Clotilde; mais le mouvement qui se faisait autour de ces visites ne s'étendait guère à droite et à gauche de la maison du cousin de l'empereur. Les souverains étrangers, de séjour dans la capitale, allaient-ils chez le prince Napoléon, c'était par le spacieux chemin de la rue de Rivoli; Napoléon III allait-il au Théâtre-Français ou à l'Opéra de la rue Le Peletier, c'était par la rue de Rohan et la rue de Richelieu.

La rue Saint-Honoré voyait, à la belle saison, passer la musique du régiment de gendarmerie de la garde impériale et celle du corps de garde municipal qui jouaient à tour de rôle place Vendôme et au Palais-Royal. Tantôt les badauds s'arrêtaient sous les fenêtres de l'hôtel du Carrousel pour entendre répéter des airs égyptiens et arabes la musique du vice-roi d'Égypte, Saïd-Pacha [1]. Tantôt ils s'amassaient devant la boutique de Froment-Meurice, chez qui, disait-on, un auguste visiteur était attendu : bruit mensonger et le plus souvent dénué de fondement qui prêtait à l'équivoque et faisait prendre pour le roi de Portugal, pour la reine d'Angleterre [2], de simples acheteurs dont les façons discrètes avaient de faux airs d'incognito.

A l'occasion du mariage de l'empereur, le Théâtre-Français donna deux représentations gratuites : la rue

1. Du *Constitutionnel* (3 juin 1862) : « La musique du vice-roi d'Égypte est venue s'établir de l'hôtel de la rue Sainte-Hyacinthe où elle était descendue lors de son arrivée à Paris, rue Saint-Honoré, au grand hôtel du Carrousel, pour être plus près des Tuileries. Elle a répété plusieurs morceaux hier dimanche de quatre à cinq heures, dans les appartements du premier étage donnant sur la rue, ce qui n'a pas manqué d'attirer une foule de curieux. » Saïd-Pacha était arrivé à Paris le 19 mai.

2. Mai 1855.

Saint-Honoré fut pavoisée et illuminée. Elle vit défiler, le 31 janvier 1853, « par un beau soleil et une température douce », les corporations ouvrières se rendant, bannière en tête, aux Tuileries, pour y être reçues par le chef de l'État.

Le 15 août de chaque année, la fête de Napoléon III suspendait toute la matinée la circulation de la vieille voie parisienne, livrant son pavé aux régiments en route pour la revue, puis la laissait morne, boutiques fermées, chaussée déserte, presque tous les divertissements. pantomimes militaires, jeux populaires, concerts, ayant lieu aux Champs-Élysées. Les bals des Tuileries et du ministère des Finances la sortaient parfois l'hiver de sa torpeur nocturne, l'emplissant du fracas des équipages se dirigeant vers le Carrousel ou la rue de Castiglione.

Le 29 décembre 1855, Paris célébra solennellement le retour des troupes de l'armée d'Orient.

L'empereur, accompagné de son état-major, alla au-devant d'elles jusqu'à la Bastille, par les rues de Rivoli, de Castiglione, de la Paix et les boulevards. Sur ce parcours, les échafaudages dressés le long des maisons, les balcons étaient noirs de monde : suivant l'expression du *Moniteur*, « les multitudes se fondaient avec les multitudes ». Des drapeaux avec l'inscription : « *A la gloire des Armées françaises* » flottaient à toutes les fenêtres.

Les régiments victorieux étaient en tenue de campagne. Des bouquets s'épanouissaient au canon de leurs fusils. Entre chaque bataillon, s'avançaient les blessés, les uns le bras en écharpe, ceux-ci le front bandé, ceux-là s'appuyant sur leurs compagnons plus valides, quelques-uns dans des chariots d'ambulance. La foule les saluait avec enthousiasme : les femmes leur jetaient des immortelles, les hommes des branches de laurier.

La place Vendôme ressemblait « à un cirque romain un jour de triomphe ». L'armée d'Orient y arriva enfin. Elle s'écoula martiale, enivrée, l'âme aux lèvres, autour de la colonne que dominait encore la statue de Seurre, — le Napoléon en redingote et au petit chapeau, — devant un amphithéâtre de tribunes aux gradins de velours cramoisi qu'occupaient la municipalité, le parlement, le Conseil d'État, la magistrature, devant une sorte de loge somptueuse qui rappelait celle des anciens césars avec son dais énorme à crépines d'or, ses faisceaux, ses oriflammes aux plis légers pleins d'abeilles, ondulant à l'extrémité de hampes hautes terminées par des aigles de bronze, ses guirlandes de chêne et dans laquelle les attendait, debout, l'impératrice.

Quand l'empereur eut présenté à l'impératrice ces valeureuses phalanges, lorsque celle-ci eut, d'un geste grave et charmant, accueilli l'hommage de cette gloire au nom de la France qu'avec sa jeunesse, sa grâce, sa beauté elle paraissait incarner, quand elle eut, de son sourire de femme, effacé de la mémoire de tous ces Français les souvenirs des souffrances, endurées pour l'honneur du pays, quand l'armée d'Orient eut repris vers les Invalides sa marche un instant interrompue, ce fut au tour de la rue Saint-Honoré d'acclamer et d'applaudir. Elle s'en donna à cœur joie et, de chaque côté de la rue de Castiglione, elle fut comme une double source d'enthousiasme où s'épandirent sur les soldats vainqueurs les palmes et les couronnes. Le soir, elle leur offrit le vin de ses cabarets et l'expansion plébéienne de ses carrefours, tout un régal d'effusion qu'ils ne dédaignèrent pas.

Le 16 mars 1856, à trois heures un quart, la rue Saint-Honoré ressentit avec allégresse la commotion des cent

coups de canon qui annonçaient à Paris la naissance du prince héritier et, le 14 juin, bien que, le cortège impérial se déroulant rue de Rivoli, elle ne put contempler ni l'impératrice radieuse sous son diadème, éblouissante dans sa robe couleur du temps, ni l'empereur dont la mélancolie s'éclairait de lueurs conquérantes, ni le nouveau-né dans ses dentelles et ses mousselines, le baptême de l'Enfant de la France la para de drapeaux, de devises, de fleurs lumineuses. Au Théâtre-Français, on donna en représentation gratuite : *Au Village*, *le Legs* et *le Joueur*.

Le 15 août 1859, le retour de l'armée d'Italie fut fêté comme l'avait été celui de l'armée d'Orient.

En 1863, le Napoléon de Seurre, descendu du haut de la colonne de la place Vendôme et transféré à Courbevoie, fut remplacé par un Napoléon en costume de césar romain que Dumont fils, membre de l'Institut, avait exécuté en s'inspirant de celui de Chaudet. La statue tenait dans la main droite un globe sur lequel se posait la Victoire, et s'appuyait de la main gauche sur le pommeau d'un glaive.

Le 15 octobre 1863, l'enterrement du ministre d'État Billault réunit place du Palais-Royal, autour d'un char funèbre monumental, surmonté d'une couronne d'or et d'une toge voilée, traîné par six chevaux, le prince Napoléon, le duc de Persigny, Rouher, ministre présidant le Conseil d'Etat, tous les dignitaires de la cour et les troupes de la garnison de Paris sous les ordres du général Magnan.

Les traditionnelles célébrations d'anniversaires que ramenait chaque année à date fixe, rapprochèrent peu à peu la rue Saint-Honoré des événements de 1870.

Elle connut alors, presque sans transition, des heures

douloureuses. Elle eut le spectacle de ce délire aveugle qui s'empara de la population au début de la guerre fatale, de ces manifestations patriotiques aux cris de : « Vive la France! A Berlin! », aux accents de la *Marseillaise* et du *Chant du départ*, de ces processions d'exaltés allant danser en rond autour de la colonne Vendôme. Elle dit adieu le 20 juillet à la garde impériale, qui abandonnait son casernement du Louvre pour gagner la frontière; elle vit s'éloigner les gardes nationaux, qui la traversaient réglant leurs pas sur un refrain allègre, et ces jeunes gens employés au ministère des Finances, délégués à l'armée pour les services d'administration, fiers de leur képi brodé et de leur uniforme vert à boutons d'argent.

Cependant, déjà le 30 juillet, on faisait des projets pour le 15 août. Les libraires, les marchands d'estampes sortirent de leurs cartons la gravure oubliée de Schwebach, l'*Entrée des Français à Berlin en 1806*. Le succès de cette image fut prodigieux : on se l'arracha. Hélas! les acheteurs en furent pour leurs frais. Le désenchantement vint, rapide, cruel, et la proclamation de l'état de siège qui, le 8 août, ne permit plus à Paris de douter de la situation, fit s'écrouler lamentablement les espérances.

On n'était plus en 1806. Il n'y eut pas d'entrée à Berlin. Le 15 août, au lieu des pimpants régiments qui, le matin de la revue, la descendaient naguère, la rue Saint-Honoré regarda tristement se diriger vers les mairies les voitures de pains blancs que les boulangers envoyaient à nos soldats.

Puis ce furent les convois de blessés alternant avec les départs d'engagés volontaires, les fuites d'émigrants, les arrivées de campagnards se réfugiant dans la capitale.

Le 5 septembre, à trois heures de l'après-midi, après avoir entendu la messe, la princesse Clotilde quitta le Palais-Royal avec ses enfants. Elle s'en allait la dernière. Quelques heures plus tôt, l'impératrice avait pris le chemin de l'Angleterre.

Etonnant phénomène que la vitalité de ce Paris toujours actif, toujours débordant de sève généreuse même au sein des pires catastrophes ! Pendant les heures noires de la Terreur, sous le régime de la guillotine, les mères emmenaient leurs enfants jouer au jardin des Tuileries. Au moment où la France recevait en plein cœur le coup funeste de Sedan, on lisait dans un journal quotidien cette annonce : « Les circonstances n'empêchent pas une compagnie de commerce de créer place du Théâtre-Français un magasin de nouveautés qui occupera le sous-sol, le rez-de-chaussée et l'entresol de tout l'îlot de maisons que l'on vient de bâtir entre la place, l'avenue Napoléon, la rue Saint-Honoré et la rue de l'Echelle. Il aura pour enseigne : *Aux Français.* »

CHAPITRE XIV

LA RUE SAINT-HONORÉ PENDANT LE SIÈGE DE PARIS ET LA COMMUNE

Aspect général de la rue Saint-Honoré pendant le siège. — Le Palais-Royal et le Théâtre-Français convertis en ambulance. — Scènes de jour. — Scènes nocturnes. — La fête des Rois (janvier 1871). — Physiologie du Parisien bombardé. — Fin du siège. — L'armistice. — Début de la Commune. — Agitation dans les cafés. — Les élections. — Le *Père Duchesne* et le *C r du peuple.* — Au café de la Régence. — Pillage de Saint-Roch. — La rue Saint-Honoré le jour du renversement de la colonne Vendôme. — Le dimanche 21 mai. — Entrée des Versaillais à Paris. — Combat et incendie de la rue Royale. — Incendie du Palais-Royal. — La rue Saint-Honoré le 25 mai 1871.

Pendant les cinq mois qui s'écoulèrent entre la défaite de Sedan et la fin de la guerre franco-allemande l'aspect de Paris fut diversement changé.

Dans les arrondissements excentriques où l'on pouvait redouter les effets d'un bombardement et qui devaient être particulièrement éprouvés par les obus, les maisons se fermèrent, se fortifièrent, la vie ouvrière et commerciale se ralentit, fut presque complètement suspendue. D'autres quartiers, situés au cœur de la ville, hors d'atteinte des pièces ennemies, ne perdirent rien de leur physionomie et de leur activité coutumières. Mais, si l'on n'y mura ni portes ni fenêtres, si l'on n'y eut à déplorer ni mort d'homme, ni dommages, ni des-

truction d'édifices, le caractère de leur animation se modifia au jour le jour et exprima d'une façon souvent saisissante les émotions, l'exaltation, les espérances et les déboires de la cité assiégée.

Ainsi en fut-il de la rue Saint-Honoré.

Après Sedan, suivant l'exemple des théâtres et des « bouis-bouis » des boulevards, des salles de concert et des salles de bal qui cessèrent leurs représentations et leurs fêtes, Valentino ne rouvrit pas.

Le 8 octobre parut dans les *Débats* la note suivante : « Les grands appartements du Palais-Royal viennent d'être transformés en ambulance de la garde nationale et de la garde mobile sous le patronage de la mairie du Ier arrondissement. Indépendamment des dons en argent, on reçoit avec reconnaissance des dons en nature. Adresser dons et souscriptions à MM. Hubaine et Heugel, administrateurs comptables de l'ambulance centrale du Palais-Royal, au Palais. » Les passants de la rue Saint-Honoré virent affluer au péristyle de Chartres sommiers, oreillers, couvertures, édredons, draps; des épiciers envoyèrent du thé, du sucre, du chocolat, des légumes secs; des marchandes de la Halle, des fruits et du porc salé. Il y eut aussi des dons plus modestes, minutieusement empaquetés, offerts par d'humbles bienfaitrices, mères ou sœurs de soldats combattant à la frontière : médicaments, menus objets utiles, pauvres petites choses dont l'intention délicate doublait la valeur et qui, au hasard des distributions, tombaient entre les mains de fils inconnus, de frères ignorés.

De temps en temps, les yeux des Parisiens se levaient vers le ciel où glissaient des ballons.

On se montrait, près de la Civette, une maison qui, à l'instar de plusieurs immeubles de la zone menacée

avait été munie d'un panier de sauvetage assujetti à une chaîne métallique sans fin, enroulée sur deux poulies rivées l'une au rez-de-chaussée, l'autre au dernier étage, à proximité des fenêtres.

Le bureau des objets trouvés dans les omnibus, installé au comité central de l'administration, 115, rue Saint-Honoré, s'encombrait d'armes et de munitions. Il n'était en effet pas de jour que l'on ne recueillît dans les voitures au moins une cartouchière, deux havresacs et une demi-douzaine de baïonnettes.

Comme les appartements du Palais-Royal, le foyer de la Comédie-Française avait été converti en ambulance. Les sœurs de l'Immaculée Conception y soignèrent nos blessés. Elles s'installèrent vers le milieu du mois d'octobre : leur bagage était peu volumineux; il contenait cependant un grand Christ d'ivoire que, dès leur arrivée, les religieuses sortirent avec empressement de son enveloppe et cherchèrent aussitôt à fixer. Elles avisèrent un bâtis en planches recouvert de toile qui s'élevait au fond de la galerie et y plantèrent un clou auquel elles attachèrent leur crucifix. Or ce bâtis protégeait le *Voltaire* de Houdon et le clou fut enfoncé justement à la hauteur du nez de la statue. Ainsi, par un jeu comique du sort, durant quelques semaines, la Croix pendit au nez du philosophe.

Sur la scène toute voisine, aux matinées littéraires données au bénéfice des pauvres, M[me] Agar déclamait la *Marseillaise*, Coquelin les *Cuirassiers de Reischoffen* de Bergerat, M[me] Ugalde chantait *Patria* et les accents de la tragédienne, la voix claironnante du comédien, la voix blessée et pénétrante de la cantatrice parvenaient aux oreilles des agonisants, peuplant leur délire de visions héroïques.

Au mois de décembre, le foyer des artistes fut abandonné aux malades comme le promenoir de la rue de Richelieu. Là fut apporté l'acteur Sevestre, tombé à Buzenval : c'est là qu'il subit l'amputation de la jambe et qu'il devait mourir. Le 22 janvier, le général Schmitz lui remit la croix de la Légion d'honneur : « Pour Sevestre d'abord, dit-il ; pour la Comédie-Française ensuite ». Et il embrassa le blessé. Sevestre prit la croix d'une main hésitante et, l'ayant fiévreusement serrée dans ses doigts, il la tendit à l'une des sœurs qui l'assistaient : celle-ci piqua le ruban aux rideaux du lit. Alors Sevestre, attachant sur l'étoile son regard déjà éteint, murmura dans un soupir : « C'est bien beau ! mais cela coûte cher. »

Le 20 décembre, dix-huit jours après la bataille de Champigny, on lisait dans le *National :* « Depuis ce matin, l'aspect de nos places publiques, la physionomie de nos grandes voies de communication, le tumulte général qui se produit dans Paris, l'ensemble militaire des mouvements en cours d'exécution sont d'un effet caractéristique bien propre à soutenir chez tous le courage, la constance, la résolution du dévouement. Sur les boulevards passent au son des fanfares guerrières de nombreux bataillons de marche qu'accompagnent les bataillons sédentaires de la garde nationale. Dans les cours des mairies stationnent les compagnies de brancardiers prêts à se rendre à leurs postes respectifs. Partout se groupent les promeneurs avides de nouvelles émouvantes. L'action s'approche, on le sent, on le devine, on le voit, et l'espérance du succès apparaît sur tous les visages. »

Que d'articles de ce genre il serait aisé d'extraire des quotidiens de cette époque, de ces feuilles que l'on a accusées d'avoir été les promotrices de mouvements stériles,

d'avoir entretenu la population de la capitale dans une surexcitation trompeuse et de s'être trop souvent tues sur les lendemains néfastes dont toutes les tentatives de résistance étaient malheureusement et fatalement suivies

Le *National*, qui rend assez bien l'impression de la vie des rues à la veille de ces sorties aventureuses qui se succédèrent pendant le siège sans amener d'autre résultat que l'amoindrissement de nos forces et la démonstration de notre infériorité, reste muet sur l'amère déception des échecs. Cette confiance aveugle, cette exaltation toujours rebelle à l'évidence, ces reprises d'illusions et d'enthousiasme, ce silence qui ne voulait pas tenir compte de la défaite, ce raidissement contre la catastrophe, cette constance en un effort condamné sans merci, c'était bien alors l'esprit de Paris même, du Paris patriote et militant; la presse ne faisait que traduire cet état d'âme. A l'instant où l'artillerie ennemie se démasquait autour de nos murs, où, de la terrasse de Meudon, du plateau de Châtillon, des coteaux de Clamart, de Bagneux, de Fontenay-aux-Roses, pleuvait un feu violent qui semait la désolation dans la banlieue et la terreur dans les faubourgs, elle insérait dans ses colonnes en regard des bulletins de deuil : « Hier, fête des Rois. Malgré les difficultés du moment, cet usage n'a pas été oublié. A défaut des gâteaux habituels, feuilletés et aux amandes, les pâtissiers ont fabriqué une sorte de galette à la graisse dont le seul mérite était de contenir une fève ou un haricot. » Et, de fait, chez les boulangers de la rue des Halles et de la rue Saint-Honoré, le débit de ces gâteaux fut considérable. En pleine détresse, en pleine misère, à la veille de Buzenval, la presse avait encore le sourire, conservait cette pointe d'humour qui est si essentiellement française et

parfois une manière de bravoure. Elle essayait de prendre au comique les tristes scènes que l'on rencontrait à chaque pas dans les rues, plaisantait sur la cherté exorbitante de vivres, sur les festins de cheval assaisonné d'huile rance et de margarine, et le *Rappel* publiait la *Physiologie du Parisien bombardé,* curieux article qui donne une idée exacte de l'existence que menaient alors les habitants de la grande ville pendant la nuit.

« Vers onze heures du soir, on entend dans le lointain un bruit sourd, des craquements, des explosions. Tout à coup, un sifflement strident comme de la soie que l'on déchire ou comme un vent de tempête dans les cordages d'un navire, éraille l'air : « Gare la bombe! Celle-là est pour nous! »

« Chacun se gare selon son inspiration; l'un se jette dans une porte [1], un autre à terre, un autre prend son voisin comme plastron. L'obus tombe, éclate en projetant des éclats qui retombent sur le pavé avec un bruit de piétinement de chevaux. On va voir la place; on fait des commentaires ; on cherche les fragments et on reste là, la foule toujours grossissant, jusqu'à ce qu'un autre sifflement vienne vous démontrer que la place est par trop privilégiée.

« On rentre chez soi. On se couche. On s'endort. Tout à coup, on est réveillé en sursaut comme par un choc.

« — Ah! il n'est pas tombé loin!

« On entend toutes les fenêtres s'ouvrir; les commentaires s'échangent.

«— Adroite?

1. « Les portes cochères doivent rester ouvertes jusqu'à onze heures du soir pour permettre aux passants de trouver un abri contre les projectiles qui tombent dans les rues. » Prescription de l'autorité militaire. Janvier 1871.

— A gauche?

« Et on a froid.

— Hum! la nuit n'est pas chaude », dit une voix.

— Non, répond une autre.

« Les fenêtres, en se refermant peu à peu, témoignent de l'unanimité de l'opinion. On se recouche et on n'entend plus que le sifflement des obus et le fracas de leur chute.

« On se rendort difficilement. On compte les obus : « Un, deux, trois ». On va jusqu'à dix, douze au plus. Alors, un silence qui varie de cinq minutes à un quart d'heure. On fait des conjectures : « Il est probable que les Prussiens ne nous bombardent qu'avec une dizaine de pièces. Cette interruption est sans doute nécessaire pour les remettre en batterie.

« Les sifflements recommencent. Les obus éclatent. On se rendort cependant à cette terrible musique.

« Un cri vous réveille : « *Au feu!* » Les fenêtres s'ouvrent de nouveau.

— Où est le feu?

« La voix a passé. On attend, cherchant à voir l'incendie. On s'interroge, on se renseigne d'un bout de la rue à l'autre. On entend rouler les pompes. Quelques hommes s'habillent et descendent. On entend les portes s'ouvrir et se refermer et les pas retentir pressés sur le pavé. On cherche l'incendie. On ne perçoit que le sifflement des obus. Les pompes reviennent :

— Ce n'est rien! un obus. C'est éteint.

— On rentre. On se recouche. On se rendort péniblement.

« L'intensité du bombardement diminue un peu au jour. Le sommeil est agité. On a le sifflement qui bourdonne dans les oreilles. Quelques obus éclatent encore

dans le lointain. On se lève tard, enrhumé et fatigué. Mais comme l'on est reposé tout de suite quand on apprend qu'il est arrivé un pigeon... »

Cette humeur allègre, cet esprit qui veut à tout prix être beau joueur avec la mort, cette légèreté apparente ont de quoi forcer l'admiration si l'on songe aux souffrances de toute une partie de la population à laquelle les cinq mois de siège ne donnèrent pas tant lieu de rire. Quelles souffrances chez ceux-là cacha le masque! Ce furent les petits rentiers, les petits employés, les ouvriers infirmes, les serviteurs congédiés, les veuves, les filles pauvres — la « piètre moitié », comme l'on disait au Moyen Age — qui, ne pouvant acheter ni viande, ni bois, ni charbon, dépérirent de froid et d'anémie. Leur silence stoïque valut bien la jactance héroïque des autres.

Il y eut enfin, pour ne rien omettre, à côté des nobles cœurs, des fervents irréductibles du « Quand même! » et des patients sacrifiés, la racaille, la tourbe des histrions et des sinistres propres-à-rien, ayant tout à gagner, peu à perdre et pour qui le siège fut une continuelle bombance. Qui, tandis que, rue Saint-Honoré comme ailleurs, les mansardes, les logements à deux chambres, les fonds de cour et les caves criaient la faim, la misère, se gobergèrent dans les cafés, dans les restaurants, emplirent la chaussée et les salles de billards transformées en salles aux harangues de leurs déambulation encombrante et de leur verve creuse. Alphonse Daudet les a flétris dans une page qui vaut de demeurer célèbre : « Et dire, s'écrie l'écrivain indigné, que, pour certaines gens, ces cinq mois de tristesses énervantes furent un événement, une fête perpétuelle, depuis les baladeurs de faubourg qui gagnaient qua-

rante-cinq sous par jour à ne rien faire, jusqu'aux majors à sept galons, entrepreneurs de barricades en chambre, ambulanciers de Gamache, tout reluisants de bon jus de viande, francs-tireurs fantaisistes et n'appelant plus les garçons qu'à coups de sifflets d'omnibus, commandants de la garde nationale logés avec leurs dames dans des appartements réquisitionnés, tous les accapareurs, tous les exploiteurs, les voleurs de chiens, les chasseurs de chats, les marchands de pieds de cheval, d'albumine, de gélatine, les éleveurs de pigeons, les propriétaires de vaches laitières, et ceux qui ont des billets chez l'huissier, et ceux qui n'aiment pas à payer leur terme... Pour tout ce monde-là, la fin du siège fut une désolation peu patriotique. Paris ouvert, il fallut rentrer dans le rang, travailler, regarder la vie en face, rendre les galons, les appartements, rentrer au chenil, — et ce fut dur! — Oui, et si dur en vérité, que cela fut pour beaucoup dans la Commune. »

Le 23 janvier fut signé l'armistice. La rue Saint-Honoré se ressentit immédiatement du changement que la suspension d'armes porta dans Paris. Le ravitaillement lui rendit ses charrettes maraîchères; d'autres voitures prenaient en sens inverse la direction des fortifications, entraînant hors des murs une quantité de gens que l'avenir effrayait et qui avaient hâte de quitter une ville troublée par les mouvements tumultueux et où déjà parlaient en maîtres des hommes enclins au désordre et à l'insurrection. Sur son long parcours, des Halles à la rue de Castiglione pour remonter ensuite vers les Champs-Élysées ou les boulevards, erraient des fantassins, des cavaliers démontés, des francs-tireurs de toutes nuances, des volontaires de toutes couleurs, des gardes mobiles, vaguant les mains dans leurs

poches, le fusil en bandoulière et promenant de cabaret en cabaret leur désœuvrement et leur démoralisation. La garde nationale, obéissant à un ordre secret du parti communard, tentait de fraterniser avec ces débris épars appartenant à différents corps constitués et qui, du consentement de l'Allemagne, avaient été maintenus en possession de leurs armes. Elle les invitait à trinquer avec elle et proférait devant eux entre deux rasades des paroles de blâme contre ceux qui avaient négocié l'armistice et qu'elle traitait de « capitulards ».

Le 24 février, des statuts, sanctionnant cet accord ébauché dans les libations, fédérèrent ces éléments divers. Cent quatorze bataillons jurèrent fidélité et obéissance au Comité central.

Le supplice de l'ancien inspecteur de police Vincenzini, lynché par la foule au pied de la colonne de Juillet et finalement lapidé, noyé dans le canal voisin, n'eut pas grande répercussion dans le quartier Saint-Honoré.

Du 25 février au 17 mars, l'entrée des Prussiens à Paris, leur court séjour et leur départ, les atermoiements et les tergiversations de l'Assemblée nationale maintinrent la ville dans un état d'expectative qui, bien que gros de menaces, ressembla, après les tristes tribulations de la fin du siège, à de l'apaisement. Les voitures reparurent dans les rues; on y remarquait des blessés en voie de guérison; des officiers de la garde mobile et de la garde nationale, qui paraissaient se porter garants de la tranquillité publique, faisaient la navette entre l'Hôtel de Ville et la place Vendôme. Le 17 mars, l'assassinat des généraux Thomas et Lecomte fit tourner soudainement les choses au tragique. Le Comité central, que cet événement rendit maître de la situation, vit tomber en sa puissance Paris désormais sans police, sans gou-

vernement, sans armée. Ses émissaires s'emparèrent de la place Vendôme sans coup férir et l'hérissèrent de barricades. La rue Saint-Honoré, entre la rue du Louvre et la rue Royale, fut entièrement occupée par les insurgés. Le 22 mars, elle eut l'écho du déplorable massacre de la rue de la Paix. Le 23, on fit des réquisitions chez tous les boulangers pour subvenir aux besoins de trois bataillons de gardes nationaux dévoués au Comité central et campés autour de la colonne Vendôme, et, au croisement de la rue de Castiglione, apparurent des bouches de canons.

Alors commença pour ses habitants cette existence traversée de paniques, de perquisitions, de meurtres, d'incendies, qui laissa en eux un souvenir de dégoût et d'horreur et que ne connaissent encore qu'imparfaitement, par des ouï-dire enveloppés de mystère et de réticences, les générations qui sont venues depuis.

Le 24 mars, les élections couvrirent ses murs de placards rouges, ponceau, écarlates sur lesquels s'étalait en grosses lettres la profession de foi des candidats. Chez les marchands de vin, comme en un temps que leur nom évoquait, le *Père Duchesne* et le *Cri du Peuple* étaient lus et commentés à haute voix. Les vitrines des papetiers et des libraires exhibaient des photographies de barricades sur lesquelles avaient posé dans un appareil militaire et théâtral, dans des attitudes à la « vaincre ou mourir », des commandants, des délégués, des membres de la Commune, fantaisie somme toute assez grotesque qui, par la suite, leur coûta cher et aida à leur arrestation quand sonna l'heure des représailles.

L'attente du résultat des élections multiplia sur les places et dans les carrefours les colloques et les rassemblements. La moitié de Paris redoutait ce que désirait

l'autre. La victoire du Comité central, corroborant son succès du 18 mars, consacra son pouvoir et lui permit de se déclarer ouvertement hostile à tout gouvernement contraire à ses vues et à ses opinions, lui donna la garde nationale comme garde prétorienne et fit de Paris une cité libre, indépendante du reste de la France, toutes choses qui frappèrent de stupeur les citoyens amis de l'ordre, partisans d'entente et de conciliation.

La guerre civile était au bout de cette victoire : d'aucuns le comprirent et, pour se soustraire à ses coups, désertèrent la capitale que cette seconde émigration laissa plus morne et plus lugubre que jamais. Les voitures bourgeoises s'éclipsèrent de nouveau des rues. Les boutiques se fermèrent. Les cafés seuls restèrent ouverts : les fédérés y vidaient des bocks et des absinthes après avoir pris leur part des distributions de vin et d'eau-de-vie dont la Commune se montrait libérale.

Les murs tout en glaces du café de la Régence ne réfléchissaient que képis et uniformes d'une variété bizarre, que barbes hisurtes, regards flamboyants, mines farouches. A sa terrasse convergeaient les vendeurs de journaux, criant le *Vengeur*, le *Père Duchesne*, le *Mot d'ordre*, l'*Affranchi*, le *Cri du Peuple;* des omnibus passaient charriant aux fortifications des munitions et des équipements; des fiacres trimbalaient des officiers dorés sur toutes les coutures, car le galon fut alors le point de mire, la toquade puérile d'une multitude d'égarés, assoiffés de relief et de gloriole : on peut dire que même sous la Terreur, même aux plus beaux jours de la cocarde, la nullité envieuse, jalouse, dangereuse ne se para pas avec autant d'avidité des hochets éphémères gagnés à la roulette de la foire aux vanités.

Au mois d'avril, la libre-pensée et l'irréligion entrè-

rent en jeu. Le 4. Dieu fut biffé, rayé du livre de la destinée et, peu après, se renouvela de 1793 la comédie honteuse d'une procession d'iconoclastes, coiffés de mitres, revêtus de chasubles, chargés de crosses pastorales, de calices, d'ostensoirs, parodiant la messe et portant au chant des hymnes révolutionnaires, le trésor des églises à la Monnaie.

« Le 14, vers quatre heures de l'après-midi, une compagnie du 174e bataillon des fédérés cerna Saint-Roch. Cette compagnie, agissant en vertu d'un ordre du Comité central, était commandée par un nommé Bonpunt dont la femme tenait une maison de tolérance à Montrouge.

« L'abbé Millault, curé de la paroisse, et deux prêtres qui se trouvaient présents furent immédiatement arrêtés et conduits à Montmartre, au bureau de police des Grandes-Carrières et, de là, au poste où ils passèrent la nuit dans une étroite cellule laquelle n'avait que deux chaises pour tout ameublement.

« Le lendemain, à cinq heures, ils furent conduits à la préfecture de police où Raoul Rigault, qui était en désaccord avec le Comité central, les fit mettre en liberté.

« Le samedi 15, perquisition sommaire à Saint-Roch : les fédérés brisèrent les troncs de l'église et s'approprièrent leur contenu.

« Le dimanche 16, deuxième perquisition : vol de vases sacrés, de vêtements sacerdotaux et d'une somme de trois mille francs, renfermée dans un placard de la chambre du curé [1]. »

En même temps qu'ils accomplissaient cet acte sacri-

1. Extrait du journal *le Figaro*.

lège, les insurgés, stimulés par la défaite que leur avait infligée les Versaillais le 2 avril, au rond-point des Bergères, non loin du Mont-Valérien, ameutaient Paris par leurs clameurs. Ils parcouraient les rues en faisant de grands gestes et répétaient avec des airs de défi : « Aux armes! A Versailles! » Une animation extraordinaire régnait place Vendôme. Les bataillons de la garde nationale y affluaient de tous côtés, recevaient le mot d'ordre, puis, prenant la direction des fortifications de l'ouest, gagnaient, par le faubourg Saint-Honoré et les Champs-Élysées, les positions qui leur avaient été assignées. La puissante barricade qui décrivait un demi-cercle sur la rue de Castiglione et mordait sur le tracé de la rue Saint-Honoré à l'intersection de cette dernière, était rejetée plus en avant et munie d'un nombre plus considérable de canons.

Le 16 avril, la Commune de Paris, « considérant que la colonne Vendôme est un symbole de barbarie, de force brute et de fausse gloire, une affirmation du militarisme, une négation du droit international, une insulte permanente des vainqueurs aux vaincus, un attentat perpétuel à l'un des trois grands principes de la République française, la fraternité », décréta cet article unique : « La colonne Vendôme sera démolie ».

On choisit pour mettre à exécution ce projet le 5 mai, anniversaire de la mort de Napoléon Ier, date mémorable à laquelle, depuis la révolution de Juillet, les anciens soldats du premier Empire avaient coutume de venir défiler autour du monument. Le peuple de Paris, au fond de lui-même, désapprouvait cet acte. Trop de souvenirs qui flattaient son orgueil étaient gravés sur la spirale de bronze pour que son anéantissement ne lui parût pas au moins inutile. L'ingénieur qui dirigeait les travaux

ne put être prêt à point : la besogne répugnait d'ailleurs visiblement aux ouvriers.

La cérémonie dut être reportée au 8 : nouveau retard. Le Comité se fâcha. Sous la menace des fusils braqués par les fédérés en armes sur la place, la colonne fut sciée au-dessus de la base ; on relia son faîte par des cordages à des treuils établis au milieu de la rue de la Paix et destinés à régler sa chute ; on éventra la barricade qui fermait la place Vendôme près de la rue des Petits-Champs et l'on couvrit le sol à cet endroit de fascines et de paille.

Dans le quartier environnant, l'émoi était grand : on craignait que le poids de l'énorme cylindre ne crevât les égouts, que la commotion de son choc n'ébranlât les maisons. Rue de la Paix, rue de Castiglione, rue Saint-Honoré, les habitants collèrent des bandes de toile et de papier sur les vitres de leurs fenêtres, et les commerçants firent de même sur les glaces de leurs boutiques.

Le 16 mai, la rue Saint-Honoré assista au passage des bataillons fédérés destinés « à rehausser par leur présence l'éclat de la fête ». Félix Piat avait revêtu un costume noir qui rappelait celui des hussards de la Mort et Ferré, délégué à la Sûreté générale, provoquait du regard la foule désarmée et gouailleuse.

Une partie de l'après-midi s'écoula en préparatifs. A cinq heures tout fut prêt : le moment suprême était arrivé. Un homme qui tenait un drapeau tricolore surgit sur la plate-forme au sommet de la colonne : il brandit les trois couleurs et, après avoir prononcé quelques paroles que l'on n'entendit pas, il les lança par-dessus la balustrade. Elles tournoyèrent dans l'azur et s'abattirent aux pieds d'un garde national qui les ramassa et les fit disparaître prestement. Déjà les treuils

tendant les cordages attiraient à eux le fût gigantesque. Il résista. Il y eut quelques minutes d'attente haletante et silencieuse; des voix s'élevèrent : « Tombera! Tombera pas! » Et il tomba, brisé en trois morceaux, sans avoir provoqué par sa chute ni effondrement, ni catastrophe. La foule contempla l'œuvre et se sentit humiliée. Tandis qu'un énergumène, escaladant le piédestal, plantait un drapeau rouge et hurlait « Vive la Commune! » sans trouver d'écho, elle s'en fut muette et résignée vers les boulevards et les Tuileries. Rue Saint-Honoré, les garçons se dépêchaient de faire disparaitre, avant la nuit, de la devanture des cafés, les bandes protectrices, précaution qui, jugée maintenant superflue, risquait d'être taxée de ridicule.

La suppression de la colonne Vendôme, trophée militaire autant que monument napoléonien, avait été un défi porté à l'armée de Versailles. Celle-ci approchait et Paris, dans son délire de rébellion, fanfaronnait sur ses barricades et narguait ses adversaires. La place de la Concorde s'était métamorphosée en citadelle; la rue Saint-Florentin était engorgée par les pavés amoncelés et les sacs de terre accumulés. Les patrouilles, les escouades de fédérés, les pièces d'artillerie remontaient la rue de Rivoli et la rue Saint-Honoré. Le dimanche 21 mai, par un temps d'une douceur reposante, sous un ciel diaphane, les Parisiens vinrent voir les travaux de la défense. L'élite communarde parada en galante compagnie place du Palais-Royal, rue Saint-Honoré, rue de Castiglione, rue de Rivoli. Des musiques militaires jouèrent aux Tuileries. A quatre heures, comme le soleil déclinait à l'horizon des Champs-Élysées, du côté de Chaillot où l'embrasement sidéral semblait prometteur de gloire future, de sourds grondements se firent entendre

tout à coup qui troublèrent les promeneurs : ils reconnurent le canon de l'armée de Versailles. Les visages se rembrunirent et, rapidement, les groupes diminuèrent. Les pantalons rouges étaient à Auteuil. La Commune touchait à sa fin.

Quelle fin !

Il était réservé à Paris, avant de reconquérir l'ordre et la paix, d'assister à des scènes auprès desquelles, pour employer le langage imagé du cardinal de Retz, « les passées n'étaient que verdures et pastourilles ».

Le 22 mai, à quatre heures du matin, les fédérés de garde sur la barricade de la place de la Concorde virent accourir à toutes jambes plusieurs des leurs à travers les Champs-Élysées. C'étaient les bandes de Vinot et de Razoua à qui avaient été confiée la défense du Champ-de-Mars et de l'École militaire. Une fois en sûreté derrière cette barricade dont les murs avaient quelque chose de cyclopéen, les fuyards reprirent haleine : ils racontèrent qu'ils avaient été délogés au petit jour de leurs positions et que les Versaillais s'étaient emparés du Trocadéro. Leur bravoure, il faut le croire, se fit communicative, car, une heure plus tard, la place de la Concorde et le ministère voisin étaient complètement abandonnés. A cinq heures, la rue Saint-Honoré s'éveilla. Des appels de clairons retentissaient du côté des boulevards. Un brouhaha continu témoignait de rumeurs lointaines. Le bruit du tocsin domina bientôt tous les autres. Des hommes passèrent affolés en criant « Aux armes ! » On apprit d'eux que le général Clinchant était maître de la gare Saint-Lazare et qu'il attaquait la barrière de Clichy par la place de l'Europe. Enfin, l'abandon des bastions de la place de la Concorde confirmant l'espoir d'une délivrance prochaine, le quartier se prépara à faire bonne

accueil aux troupes. Tel fut le prologue du drame qui suivit et auquel on ne s'attendait plus.

Cependant les déserteurs de la place de la Concorde avaient reçu à l'Hôtel de Ville le blâme que méritait leur lâcheté.

A dix heures du matin, le colonel Brunel, à la tête de six mille hommes, vint reprendre possession de la barricade. Avec des tonneaux vides découverts dans les caves des maisons voisines, il fit aussitôt commencer rue Royale, entre la rue Saint-Honoré et la Madeleine, la construction d'une redoute en demi-lune, destinée à couper la route aux Versaillais dont il pressentait à bref délai l'arrivée par le boulevard Malesherbes et la place de la Madeleine.

Entre cette barrière et la place de la Concorde, il établit une espèce de camp retranché qui devait, durant quarante-huit heures, arrêter les efforts des bataillons libérateurs, et le quartier, qui avait cru trop tôt à la fin de ses misères, fut brusquement en proie aux émotions de la plus atroce anxiété.

La journée s'annonçait terrible.

L'emplacement compris entre le ministère de la Marine et la rue Saint-Honoré, l'extrémité de cette dernière et l'entrée du faubourg furent autant de points où se montra singulièrement tenace l'insurrection expirante.

Elle y opposa à la division Vergé, qui avait descendu le faubourg à travers les jardins des hôtels, à celle du général Douay, qui opéra aux environs de la Madeleine, une résistance opiniâtre et ne leur laissa le champ de bataille qu'à l'état de brasier.

Brunel avait fixé son quartier général à la Taverne Anglaise. Sous son œil intrépide — car dans cette lutte

fratricide qui épouvanta Paris, il fit jusqu'au bout honneur à la tâche qu'il avait assumée et fut sans peur sinon sans reproche — les fédérés agissaient attentifs et disciplinés. L'eau de vie, le vin, l'absinthe aidaient aussi à leur courage.

Dans le branle-bas qui bouleversait les abords du ministère de la Marine, on voyait circuler des femmes dont l'exaltation sauvage rappelait la férocité des tricoteuses et des furies de la guillotine. Trois surtout se faisaient remarquer par leur surexcitation et leur accoutrement étrange. La première était Florence Vandeval, dite la Belge, ci-devant ambulancière au 107e bataillon fédéré. Elle avait vingt-huit ans, la physionomie énergique et le geste impérieux : une écharpe rouge, enserrant sa poitrine, flottait derrière son dos. Le 23, cette écharpe fut partout : sur la brèche de la barricade, dans les trous où agonisaient les blessés, dans les cours où l'on pétrolait ; elle brava les balles et les obus, traîna dans le sang, donna le signal de l'incendie.

La deuxième, une ancienne brossière, se nommait Aurore Machu. Vêtue en marin, un fusil de dragon sur l'épaule, elle insultait à la mort avec des audaces de gavroche ; une flamme dévorante émanait de ses yeux caves ; enjambant les pavés, sautant des tonneaux défoncés sur les sacs de sable de la redoute, elle se multipliait dans son travesti d'opérette. Elle braquait les canons, commandait le feu d'une voix stridente et, après chaque détonation, montrait son derrière aux Versaillais.

La troisième, Marie Menan, n'avait ni l'ardeur belliqueuse de Florence Vandeval, ni l'entrain gaminier d'Aurore Machu. Marchande de journaux pendant le siège et sous la Commune, âgée de vingt-six ans, c'était

une fille à l'air fatal, au front bas chargé de cheveux lourds, au regard fixe et plein d'éclairs. Toute en noir, elle allait entre les combattants, les enivrant d'alcool et de paroles sombres qui opéraient sur leur cerveau comme sur l'épiderme la pointe d'un fer rouge. Ils l'écoutaient les dents serrées et, quand elle avait cessé de parler, ils lui redemandaient à boire.

Sous les ordres de Brunel, la sédition vécut effroyablement ses dernières heures. Les cordes que les propriétaires de la rue Saint-Honoré avaient tendues le long des trottoirs pour obliger les passants à marcher sur la chaussée et protéger autant que possible leurs maisons de l'atteinte des pétroleurs, s'arrêtaient à l'Assomption : les maçons qui parcouraient les rues, l'auge et la truelle à la main, insuffisants à boucher avec du plâtre et des briques les soupiraux et les jours de souffrance, ne dépassaient pas cette limite. Longtemps, les Versaillais soutinrent un feu nourri contre les fédérés cantonnés entre la place de la Concorde et la rue Royale.

Vers quatre heures, le combat se ralentit. « De part et d'autre, on était harassé de fatigue et les batteries tiraient à de longs intervalles. Sur la barricade de la rue Saint-Honoré un loustic imagina de planter une petite potence à laquelle il avait accroché un rat mort. Au-dessous, il avait fixé une pancarte sur laquelle on lisait : « Mort à Thiers, Mac-Mahon et Ducrot, les rongeurs du peuple ; défense d'y toucher. » Cette plaisanterie eut du succès : les fédérés, les ambulancières, les vivandières, s'étaient groupés et applaudissaient. Un obus versaillais éclata sur la place. Tout le monde poussa une clameur de défi. Un homme et une femme se mirent à danser vis-à-vis l'un de l'autre ; ce fut comme un signal ; toute la bande entra en branle. Hur-

lant, vociférant, se démenant avec des gestes obscènes, au bruit des artilleries lointaines, au son d'un cornet à piston accélérant la mesure, cette troupe d'aliénés se rua dans une de ces danses dont le nom honnête est encore à trouver[1]... »

A quatre heures et demie, des voitures d'ambulance chargées de bonbonnes de pétrole arrivèrent par la rue Saint-Honoré. Alors Brunel, qui s'était aperçu de nombreuses défections parmi les siens et voyait à tout moment ses forces diminuer, donna l'ordre d'incendier. On brisa à coups de pavés les fenêtres des maisons de la rue Royale. Les portiers, les locataires s'enfuirent : quelques-uns se cachèrent dans les souterrains où ils périrent asphyxiés. L'huile destructrice coula dans les escaliers; on en badigeonna les murailles. Bientôt, les immeubles portant les n°s 15, 16, 19, 21, 23, 24, 25, 27, le n° 422 de la rue Saint-Honoré, les n°s 1, 2, 3 et 4 de la rue du faubourg flambèrent. Avant de mettre le feu au n° 16, situé à l'angle de la rue Saint-Honoré et dont le rez-de-chaussée était occupé par un marchand de vin, les insurgés en vidèrent les caves : ils roulèrent les tonneaux sur la chaussée, les percèrent, recueillirent le vin dans des seaux et penchés sur le liquide, ils buvaient à plein gosier.

Au milieu de la rue Royale, que la chaleur rendait maintenant intenable, Marie Menan, en sueur, débraillée, sa robe trempée de pétrole collée sur ses flancs maigres, les yeux hagards, la bouche baveuse, chantait en agitant un haillon rouge. Dans un coin, un homme en démence, pleurait : « Pourquoi pleurer, lui dit-elle en lui montrant les gerbes d'étincelles qui fusaient

1. Maxime du Camp : *Les convulsions de Paris.*

dans le ciel. Regarde comme c'est joli. Ça ressemble à des flammes de Bengale. »

Aux fenêtres de la place de la Madeleine, les soldats contemplaient ce spectacle et pâlissaient d'impuissance et d'horreur.

La nuit vint. Les trois bataillons qui, sous les ordres du colonel Spinoy, chef de la troisième légion, avaient pour mission de maintenir libres les communications entre la place de la Concorde et la place Vendôme, lâchèrent pied peu à peu, laissant le champ libre aux troupes du général Berthault qui s'avançaient par les boulevards et la rue de la Paix. Postés sur les combles du ministère de la Marine, les fédérés faisaient encore le coup de feu. A minuit, ils songèrent à incendier le monument de Gabriel. Heureusement, les appartements du premier étage servaient d'ambulance. L'évacuation des blessés que l'on traîna en longueur retarda et, finalement, empêcha l'exécution du sinistre projet. L'édifice dut sa conservation à l'intelligence et au sang-froid du docteur Mahé, chirurgien de la Marine, au dévouement de M. Gablin, chef du matériel, et sa délivrance à l'habile manœuvre du général Pothuau.

L'anéantissement des Tuileries et du Palais-Royal furent le complément de la catastrophe de la rue Royale.

Le soir du 23, à dix heures, un ordre du Comité central saisit Bergeret qui occupait les Tuileries : cet ordre était aussi laconique que péremptoire. « Incendiez et repliez-vous sur l'Hôtel de Ville. » En même temps, cinq fourgons chargés de barils de poudre et de bonbonnes d'huiles minérales, pénétraient dans la cour du Carrousel. « La demeure des tyrans » fut livrée aux flammes. Puis, considérant son devoir accompli, Bergeret alla au Palais-Royal pour donner un coup de main

à Boursier qui travaillait à réduire en cendres l'ancienne résidence du prince Napoléon.

Il était trois heures du matin. Berthault s'emparait de la place Vendôme.

Des fédérés en déroute remontaient en courant la rue Saint-Honoré. Des obus les poursuivaient, passant sur leurs têtes et trouvant parfois leur but dans la toiture de l'église Saint-Roch.

Le marchand de vin Boursier, dont la Commune avait fait un colonel, ne voulut pas abandonner indemne aux Versaillais le Palais-Royal confié à sa garde. Le général Eudes, conformément aux instructions du Comité central lui avait d'ailleurs intimé l'ordre d'incendier.

« Un camion plein de bonbonnes de pétrole, traîné par une douzaine de fidèles, entra dans la cour du palais. Sans plus tarder, on se mit à la besogne. Léopold Boursier fut aidé par Joseph Hinard, capitaine d'état-major de la première légion, et Alfred Bernard, ouvrier bijoutier, colonel délégué du troisième arrondissement.

« Ils procédèrent méthodiquement, firent disparaître beaucoup d'objets précieux appartenant au prince Napoléon, brisèrent les glaces à coups de crosse de fusil.

« Trois foyers furent préparés. Le premier, dans le pavillon de Valois, au rez-de-chaussée, au premier et, au deuxième étage. Le second dans le corps de logis du milieu. Le troisième de façon à atteindre le pavillon de Nemours et la Comédie-Française.

« Alfred Bernard et Joseph Hinard mirent le feu aux foyers aux cris de : « Vive la Commune! »

« Le pavillon de Valois, saturé de pétrole, s'enflamma

avec une rapidité incroyable. Les vitres éclatèrent : il en sortit des tourbillons de flammes et de fumée.

« Les voisins se désespéraient sans oser sortir de chez eux, car les fédérés, embusqués sur les combles de l'hôtel du Louvre, menaçaient quiconque tentait d'éteindre le feu.

« Quelques hommes cependant risquèrent leur vie pour sauver le quartier et gréèrent une pompe qu'il fallut plusieurs fois abandonner. Des femmes, des vieillards apportaient des seaux d'eau. On coupa les murailles ; on sacrifia le pavillon de Valois pour le reste.

« On alla chercher du renfort à la Banque. Le gouverneur, M. de Plœuc, envoya trente ouvriers qu'il hospitalisait.Une pompe fut amenée. On attaqua le pavillon de Nemours, où le bûcher qu'on y avait dressé ne flambait pas encore. On arma deux pompes amenées dans la cour d'honneur par les habitants du quartier et l'on put combattre l'incendie plus sérieusement.

« On avait pu monter sur la terrasse, briser les fenêtres et opérer le sauvetage de plusieurs objets de valeur.

« A sept heures du matin, quelques pompiers suivirent, puis une cinquantaine d'hommes du 12e bataillon, c'est-à-dire du bataillon de la Banque, avec une nouvelle pompe.

Il fallait empêcher le feu de gagner la Comédie-Française.

« On pratiqua des coupures.

« A huit heures, les premiers pantalons rouges apparurent. Les cris : « Vive la ligne ! » retentirent. Les habitants sortirent des caves, des arrière-boutiques. Le feu fut localisé dans le pavillon de Valois. Les fédérés avaient laissé dans le grand vestibule cent cinquante fusils, des sacs, des gamelles.

« A midi, l'incendie était dompté. A cinq heures du soir, il commençait à s'éteindre[1]. »

Il est intéressant de joindre à ce récit quelques détails publiés par le *Constitutionnel* le 30 mai 1871 :

« Le jour du sinistre, qui éclata vers trois heures et demie du matin, un commerçant du Palais-Royal. M. Emile Le Saché, s'empressa de venir joindre ses efforts à ceux des braves gens qui voulaient essayer de combattre le fléau. Il rencontra un communeux, capitaine ou lieutenant, barbe et moustaches rousses, qui lui barra la route et le menaça de mort s'il ne se retirait au plus vite : le quartier, disait-il, allait sauter, il fallait que tout brûlât... M. Le Saché passa outre.

Sous sa direction, deux pompes furent mises en fonction. Mais, il n'y avait pas d'eau dans la cour des Fontaines. On fut forcé de faire la chaîne.

Une échelle fut assujettie d'abord contre le mur de la terrasse de la rue de Valois. Mais l'attitude nettement hostile des insurgés ne permit pas de sauver le pavillon de ce côté. Le feu et la fumée sortaient de trois croisées au-dessus de la terrasse nº 17. Malgré les coups de fusil tirés de la barricade de la rue de Rivoli, on parvint à éteindre l'incendie dans cette partie du monument.

« A cinq heures, M. C. Sauve, capitaine au long cours, accompagné d'une escouade de garçons maçons, établit une pompe dans la cour d'honneur et réussit à sortir du palais plusieurs tableaux, marbres, tentures.

« Les chaînes se formèrent; malheureusement l'eau fournissait peu, les tuyaux ayant été coupés par les insurgés.

---

1. Ch. Durey : *Histoire de France*; Maxime du Camp : *Les convulsions de Paris.*

« A sept heures, M. Bessignet amène quatre pompiers de Paris. Le pavillon de Valois, premier foyer de l'incendie est alors complètement consumé. On combat le foyer du corps de logis central pour empêcher le feu de se communiquer aux appartements de la princesse Clotilde. La flamme atteint six croisées de la façade du côté de la place. M. Lebrou, pharmacien, parcourt la rue de Montpensier en appelant au secours. On sauve les meubles et les objets de la chapelle. Enfin, à huit heures, la ligne arrive : on lui fait des signaux avec un drapeau d'ambulance : « Vive la ligne! Vive la France! »

« On commence à se reconnaître. On attaque le feu par en haut, par le deuxième étage et par les toits. Il gagne toujours du côté de la Comédie. Quelqu'un donne l'idée de le prendre de front en utilisant les tuyaux du théâtre. M. Le Saché dirige le mouvement. Aidé du maître machiniste, sous les dernières balles des communeux grimpés sur les combles de l'hôtel du Louvre, il sape la toiture. L'eau coule en abondance.

« A dix heures, les compagnies de la Banque surviennent. Les fédérés ont disparu. Trente sapeurs pompiers se rendent maîtres du feu.

« Les habitants du quartier ont fait preuve du plus louable dévouement. »

Le 25 mai, la rue Saint-Honoré fut pavoisée de drapeaux tricolores. Ainsi parée, sentant la poudre et la fumée, creusée d'ornières qu'emplissait une boue sanglante, jonchée de débris d'uniformes, de sacs de terre éventrés, de tonneaux vides, de véhicules renversés, elle présenta un aspect lugubre. « Devant le Théâtre-Français, à côté du Palais-Royal encore fumant, un fossé de barricade à demi comblé cachait mal dix-sept cadavres jetés au hasard. »

Les jours suivants furent employés à noyer les décombres, à enterrer les morts. Aux heures d'angoisses d'une lutte atroce et fratricide succédèrent des heures funèbres durant lesquelles les cloches des églises sonnant le glas ne couvrirent pas toujours de leur voix de miséricorde le crépitement des fusillades, organe de châtiment et de représailles.

CHAPITRE XV

LA RUE SAINT-HONORÉ DE 1871 à 1878.

La rue Saint-Honoré après la Commune. — Réparation de Saint-Roch. — Encore la statue de Jeanne d'Arc place du Théâtre-Français. — Arrestations de fédérés. — Fin de l'année 1871. — Nettoyage de Paris en 1871. — Sauval et Bathild Bouniol. — Restauration du Palais-Royal. — Rétablissement de la colonne Vendôme. — A Saint-Roch : enterrements ; fêtes de bienfaisance. — Désaffectation de l'église de l'Assomption. — Valentino sous la troisième République. — Aplanissement de la butte Saint-Roch. — Prolongement de la rue des Pyramides. — Ouverture de l'avenue de l'Opéra.

Une gravure satirique, imprimée en couleurs et publiée vers le milieu du mois de mai 1871, représente Paris sous les traits d'un titan terrassé par une hydre aux cent têtes qui essaye de l'étouffer. Chaque tête porte les traits de l'un des chefs de la Commune ; le corps du colosse est couvert de morsures et, autour de ses plaies saignantes, on aperçoit un cercle bleuâtre qui semble indiquer que les dents du monstre sont empoisonnées. Une barrière de feu isole le groupe d'une armée lilliputienne, apparemment impuissante à franchir un tel obstacle. Dans le fond de la composition ricane une femme bardée de fer, au-dessus de laquelle on lit le mot : « *Germania*. »

Dès les premiers jours de juin, le géant délivré avait recouvré son souffle un instant suspendu par l'étreinte

de la bête visqueuse et son sang purifié battait de nouveau à pleines pulsations dans ses artères.

Paris, en effet, au sortir de la guerre de 1870 et de la Commune, donna une fois de plus la mesure de sa prodigieuse vitalité et contribua en se jouant au paiement des cinq milliards, indemnité exigée de la France par l'Allemagne victorieuse. Il reprit, concurremment avec l'acquittement de cette dette énorme, ses habitudes de luxe, de dépense, ses embellissements et ses travaux.

La rue Saint-Honoré eut vite fait de se repeupler et d'effacer les traces qu'avait laissées sur son parcours l'insurrection incendiaire. Les maisons de la rue Royale se réédifièrent et, dans les deux millions que Léon Say demanda pour les réparations urgentes que nécessitait l'état de la capitale, 46.000 francs furent affectés à l'église Saint-Roch [1].

Au mois de septembre les projets d'aplanissement de la butte Saint-Roch et d'achèvement de la large voie dont les amorces place du Théâtre-Français et place de de l'Opéra avaient été commencées quelques années antérieurement, revinrent à l'étude : avec eux, fut reprise un instant l'idée d'ériger une statue de Jeanne d'Arc à l'endroit des fossés de la seconde porte Saint-Honoré : « On sait, dit un quotidien en date du 3 septembre, qu'il avait été longuement question avant la guerre, d'élever une statue de Jeanne d'Arc sur la place du Théâtre-Français. Cette fois, ce n'est plus une proposition en l'air, mais une décision. La statue a été commandée au sculpteur Clésinger et la place Jeanne-d'Arc sera avant peu baptisée. »

1. Rapport de la commission chargée d'examiner la proposition de M Léon Say. Du jeudi 12 octobre 1871.

Le rétablissement de la colonne Vendôme fut résolu sans hésitation. L'architecte Normand dressa des plans et fit un devis qui monta à 250.000 francs. Le 6 octobre, les pièces endommagées furent envoyées à la fonte. Un sieur Renard reçut l'entreprise de l'échafaudage. Cette activité renaissante était traversée par de tristes événements, épilogue d'un drame que l'on eût voulu pouvoir oublier. Les fédérés, traqués par le gouvernement, expiaient chèrement le passé. Le 22 juin, une marchande de journaux qui tenait un petit kiosque au Palais-Royal, devant la galerie d'Orléans, était arrêtée. Elle avait provoqué par ses dénonciations la mort de plusieurs personnes innocentes et l'emprisonnement du régisseur du palais.

Le 25 septembre, à l'heure de la sortie des théâtres, la rue Saint-Honoré, la rue Saint-Roch, les rues avoisinantes étaient investies par la police : des gardiens de la paix surveillaient la rue d'Argenteuil où l'on soupçonnait d'être caché un ex-capitaine fédéré, préposé jadis à la mairie du premier arrondissement sous les ordres du citoyen Napias-Piquet.

Il se nommait Orlando Marfi. De nationalité italienne il était arrivé à Paris quelques jours après le licenciement de l'armée des Vosges, dont il avait suivi la campagne en qualité de lieutenant au troisième bataillon de volontaires italiens (brigade Ricotti-Garibaldi).

Il était, ainsi que beaucoup de ses compatriotes, entré au service de la Commune. Devenu capitaine, il combattait de son bureau et rédigeait ces affiches terrifiantes que l'on collait sur les murs de la rue Saint-Honoré entre la rue de Rohan et la rue de l'Arbre-Sec et qui condamnaient à être fusillés tous les citoyens de dix-huit à quarante ans qui ne voulaient pas s'insurger.

A la débâcle, il avait dû aller à la barricade ; il avait eu le bras cassé rue de Castiglione et s'était réfugié rue d'Argenteuil, chez une fille appelée Amanda. C'est là que la police vint le prendre ; il fut conduit à Versailles où l'on incarcérait tous les communeux blessés et où on leur faisait subir un interrogatoire qui se terminait presque invariablement par le bagne ou la mort.

Lamentables épisodes qui eussent pu porter ombre au tableau d'une cité moins sûre d'elle-même, de sa grandeur, de sa prospérité constante que Paris. Car Paris, répudiant le souvenir de ses derniers cauchemars, ne songeait qu'à recréer en lui une atmosphère de luxe et de plaisir. « Les splendides fêtes de Valentino vont prochainement recommencer, annonçait un journal du 20 septembre. Concert, bal, illuminations *a giorno*. Chacun voudra y assister. En avant les grelots de la Folie ! » Et, dans les joies d'un Noël qui multiplia à la devanture des rôtisseurs, des marchands de comestibles, des pâtissiers, pourvoyeurs de réveillon, les dindes truffées, les pâtés de Nérac, les Saint-Honoré, les gâteaux de Savoie, les nougats surmontés de Saint-Nicolas filés en sucre, enguirlanda l'intérieur des charcuteries de boudins et de saucisses, encombra la vitrine des épiciers, des confiseurs, des marchands de jouets, de bonhommes à la barbe chenue poudrée de givre, de petites crèches, de bûches aux incandescences de clinquant, de souliers minuscules bourrés de fondants, de de caramels, de marrons glacés, d'arbustes aux rameaux fleuris de surprises délectables, Paris enterra, aux yeux de l'Europe qu'étonna cette résurrection immédiate, cette année 1871, aux débuts si tragiques et si funestes.

L'année 1872 vaut d'être classée à part dans les annales de la voirie parisienne. Au début de janvier, on

procéda à un nettoyage à fond des places et des rues, à une réfection complète des égouts et des conduites d'eau que, pour servir à ses fins, la Commune avait engorgés, crevés, coupés. La rue Saint-Honoré fut réparée, récurée, blanchie à neuf. La presse applaudit à ces mesures. Les journaux adressèrent des félicitations à la municipalité et firent avec le passé des comparaisons tout à l'honneur du temps présent. Le témoignage de Sauval fut invoqué. N'avait-il pas dit : « Tous les ans, il se lève cent mille francs pour charrier les boues de Paris : pourtant il n'y a pas de ville au monde plus boueuse et plus sale. » Cet aveu d'un écrivain du grand siècle reçut sous la troisième République un tardif démenti. « Sauval, dit M. Bathild Bouniol, s'il revenait au monde, pourrait se montrer satisfait. Les boues n'existent plus, sauf dans quelques rues étroites et peu nombreuses. [1] »

L'auteur des *Antiquités de Paris* aurait eu d'autres surprises.

1872 vit naitre les kiosques « d'un usage très particulier mais dont la nécessité est impérieusement démontrée [2] ». On en éleva d'abord six dans les principaux quartiers et chacun d'eux coûta la modique somme de 15.000 francs. Le premier de tous s'érigea place du Théâtre-Français.

Le 7 janvier 1872, on entreprit la restauration du Palais-Royal. Les murs furent utilisés presque en entier. La façade nord n'avait pas souffert de l'incendie. L'architecte Chabrol donna ses premiers soins au corps de logis central assez abîmé par le feu : tout le deuxième étage était littéralement ca ciné.

---

1. Bathild Bouniol : *Les Rues de Paris*, Paris, 1872.

2. Le *Constitutionne* octobre 1872.

Conjointement avec ces travaux, furent poussés activement ceux de la colonne Vendôme. Plusieurs morceaux de bronze manquaient. Après l'avoir mis à bas, les communards avaient établi autour du monument une surveillance rigoureuse; mais, aux dernières heures de la lutte, cette surveillance s'était relâchée. Des étrangers de passage à l'hôtel Chatham en avaient profité pour s'approprier quelques fragments de la colonne, au prix des plus grands dangers et en rétribuant largement les gardiens.

Cinq parcelles volées échappèrent longtemps aux investigations les plus minutieuses. On sut plus tard que quatre d'entre elles avaient été emportées aux États-Unis et que la cinquième avait été offerte par son possesseur au général de Wildenbruck comme souvenir de vieille amitié.

Le 24 octobre, les ingénieurs prirent les mesures pour la plantation de l'échafaudage. La colonne Vendôme ne devait être terminée qu'en octobre 1874. Quant à la statue qui devait la surmonter, on pensa un instant à rétablir l'homme au petit chapeau et tenant la fameuse lorgnette, œuvre de Seurre aîné et qui se trouvait en dépôt au garde-meuble de l'île des Cygnes. Mais ce ne fut qu'une velléité et l'on en revint à l'empereur romain, qui, en tombant sur la couche de fagots et de sable préparée pour le recevoir, n'avait pas été trop endommagé [1].

A Saint-Roch, en réparation et dont les verrières obscurcies par les bâches ne laissaient filtrer qu'une lumière indigente, les obsèques, les anniversaires de

1. V. le *Constitutionnel* du 21 juillet 1872 et le *Gaulois* du 22 août même année.

funérailles rassemblaient souvent des familles éprouvées par la guerre. Des corbillards suivaient la rue Saint-Honoré, ornés aux angles de drapeaux tricolores remplaçant les drapeaux couleur de sang qui flottaient sur les cercueils de la Commune. Le 27 janvier, une messe était chantée en l'honneur de Gennaro Pérelli, Italien, Français de cœur, pianiste et compositeur de talent, chef de bataillon, commandant des carabiniers parisiens, blessé à Montretout le 19 janvier 1871, mort le 26, à l'ambulance du Palais-Royal. Le 1er février, c'était le bout de l'an de Seveste, de la Comédie-Française. Dans un autre ordre d'idées, il n'est pas sans intérêt de noter l'enterrement d'une brave femme, Mme Massé, doyenne des charcutières de la capitale, décédée à l'âge de cent-quatre ans dans sa boutique de la rue Saint-Honoré. Elle avait connu les épreuves du siège, le second Empire, Louis-Philippe, la Restauration, les splendeurs napoléoniennes. Elle eût pu raconter heure par heure l'histoire du peuple de Paris depuis un siècle. Elle avait vu toute la Révolution : car, elle était déjà charcutière à l'époque de la Terreur et elle se vantait d'avoir vendu quatre livres de saucisson à Marat trois jours avant qu'il eût été assassiné par Charlotte Corday.

« Il les a mis *lui-même* dans sa poche ! » avait l'habitude de dire Mme Massé. Et elle ajoutait invariablement : « Trois jours avant sa mort ! Ah ! mon bon monsieur ! C'est mon saucisson qui lui a porté malheur ! »

Après 1871, Saint-Roch, rentré dans cette sorte de pénombre où les républiques tolérantes ont pour coutume de maintenir la religion plus favorisée par le régime monarchique, célébra néanmoins avec un éclat fort honorable pour la foi catholique ses solennités cultuelles. Les

journaux ne se firent plus, comme sous Louis-Philippe et le second Empire, l'écho de ses assemblées de charité que patronnaient alors les femmes des ministres et des hauts dignitaires de la cour; il y eut cependant dans sa nef des réunions fréquentes au profit des pauvres du quartier. Faure, Bosquin, Hayet, Manoury, Mmes Viret-Grenier et Hamon, de l'Opéra, joignirent souvent leurs voix aux chœurs de la maîtrise. Le 7 janvier 1877, les obsèques d'Henri Monnier attirèrent à Saint-Roch une affluence considérable. Le 21 mars, à la fête des écoles du Ier arrondissement, présidée par Mgr Richard, coadjuteur, le père Didon prêcha.

Maintenant, Saint-Roch a perdu son prestige mondain d'autrefois. Saint-Philippe-du-Roule, Saint-Augustin, Sainte-Clotilde en ont hérité. Mais les princes exilés, les descendants des dynasties déchues, continuent à compter la vénérable église dans le rayonnement de leurs bienfaits, et les souverains étrangers qui viennent à Paris ne manquent pas d'aller s'agenouiller sur ses dalles et méditer sous ses voûtes où sommeille un passé riche en souvenirs.

A l'Assomption, autre sanctuaire aux innombrables vicissitudes, était réservé, à la fin du dix-neuvième siècle, un abandon à peu près complet. Après avoir été quelque temps une succursale de la Madeleine, l'édifice fut désaffecté en 1884. L'immeuble fit retour à la Ville de Paris. Un simple arrêté, non pas un décret, du préfet de la Seine suffit pour obtenir ce résultat, la loi du 20 mars 1842 qui transféra le siège de la paroisse à la Madeleine « ne laissant l'Assomption à la disposition du clergé qu'à titre provisoire et par mesure de tolérance de la part de l'autorité ». Quel avenir attend le dôme de Charles Evrard? Autour de sa coupole, les pierres neuves

de la nouvelle Cour des comptes se dressent menaçantes.

Le 17 mai 1876, à l'occasion de la Saint-Honoré, on vit encore se grouper place du Palais-Royal les membres de la corporation des boulangers. Ils étaient environ quatre cents. Décorés de rubans verts et de bouquets d'épis, bannière au vent, fanfare en tête, ils commencèrent leur promenade à travers la ville par la rue Saint-Honoré, la rue de Rivoli, les Halles et entendirent la messe à la Trinité.

Valentino, qui, au lendemain de la Commune, avait semblé devoir renaître à la vogue et au succès, ne retrouva pas, sous la troisième République, les soirs brillants du second Empire et de la Monarchie de Juillet. La danse telle que l'avaient comprise et aimée les Parisiens quatre-vingts ans durant, la danse qui avait été la raison d'être de tant d'établissements publics depuis la réaction thermidorienne, avait vécu. Bonne à tout faire, louée tour à tour aux sociétés philharmoniques, aux prestidigitateurs et aux saltimbanques, affectée aux assemblées des comités les plus divers et aux repas de corps, la salle de Valentino changea constamment d'attributions et de caractère. Même au temps du Carnaval qui lui restituait momentanément son premier rôle, elle n'eut plus rien de ce paradis magique où avaient triomphé jadis les Pomaré, les Mogador, les Clara Fontaine et les Rose Pompon. Arban, qui dirigeait l'orchestre aux bals de l'Opéra, essaya d'y organiser des concerts : le 15 mars 1872, un festival en son honneur réunit au programme les noms de Mme Ponsard de Beaunay, cantatrice, des sœurs Herman, violonistes, et de la société chorale des Enfants de Lutèce.

Le 24 janvier 1874, la Société de secours mutuels

des pâtissiers-glaciers y donna son premier bal au profit de la caisse de bienfaisance de ces deux « succulentes corporations » dit le *Constitutionnel* qui s'en moque.

A onze heures, des voitures déposèrent les invités à la porte de Valentino « resplendissante de mille becs de gaz ». Les hommes étaient « en habit noir et cravate blanche » ; les dames, coiffées « en madeleine » ou « à la bavaroise », avaient des robes « en satin plissé à la religieuse, couleur nougat, cerise, abricot » et des écharpes « pistache ». Les commissaires se distinguaient par un macaron de ruban à la boutonnière.

Les coiffeurs imitèrent bientôt les pâtissiers-glaciers et se signalèrent par une fête dont la salle conserva longtemps le souvenir odorant. Pendant six heures d'ébats, danseurs et danseuses mêlèrent leurs effluves combinées des suaves senteurs de la pommade à l'iris, du cosmétique à l'amande et à l'essence de violette et du patchouli.

Puis, les membres de l'association des comptables du commerce et de l'industrie du département de la Seine tinrent à Valentino leurs séances semestrielles.

Puis, on y exhiba le plus petit nain du monde, « moins grand que Tom Pouce, et qui recevait les visiteurs avec une bonne grâce charmante ».

« A Valentino, tous les soirs, bal », annoncent encore les journaux en octobre 1877. De pauvres bals, où n'allaient plus que les étudiants, les ouvrières et les employés du quartier. C'était la fin.

A présent, il ne reste plus rien de Valentino. Le Nouveau-Cirque n'en a pas conservé une pierre. Les exploits des écuyères qui ont succédé aux polkas, aux redowas, aux scottishs, aux valses d'antan, ont du

moins l'avantage d'évoquer ceux de Franconi le fondateur de l'établissement de la rue Saint-Honoré, l'ancêtre oublié et quelque peu légendaire de toutes les gloires hippiques de Paris.

Le 10 novembre 1873, en vertu d'un arrêté préfectoral, il fut décidé que l'avenue Napoléon III, devenue depuis la guerre l'avenue du Théâtre-Français, s'appellerait l'avenue de l'Opéra. Un mois après, la question de la statue de Jeanne d'Arc fut définitivement tranchée. L'œuvre de Clésinger ayant été éliminée, un rapport présenté au Conseil municipal par M. Perrin agréa la statue équestre commandée par l'État au sculpteur Frémiet. Toutefois, le souvenir de l'héroïne ne fut pas perpétué à l'endroit qu'elle avait illustré par sa vaillance. La *Jeanne d'Arc* de Frémiet trouva sa place au croisement des rues des Pyramides et de Rivoli ; deux fontaines occupèrent le centre des refuges ménagés vis-à-vis du Théâtre-Français. Le 11 mars 1874, celle de gauche était achevée.

De 1874 à 1878 furent effectués les derniers travaux du percement de l'avenue de l'Opéra et l'aplanissement de la butte Saint-Roch.

Depuis la Commune, dans le dédale de ruelles compris entre la rue de Richelieu, la rue Neuve-des-Petits-Champs, la rue Saint-Roch et la rue Saint-Honoré, les propriétaires des maisons condamnées, profitant des heures de répit que leur accordait l'avenue prête à s'ouvrir, louaient au mois et à la journée les échoppes, les baraques, les boutiques, les chambres. Au mois de décembre 1874, les rues de la Fontaine-Molière, Sainte-Anne, du Hasard, des Orties, Thérèse, l'Évêque, des Moulins, des Moineaux, d'Argenteuil, Ventadour, le passage Saint-Guillaume, furent expropriés en partie ou

en totalité et la destruction s'accomplit. Les vieux logis serrés les uns contre les autres, étayant réciproquement leur délabrement et leur vétusté, tombèrent sans résistance et s'abîmèrent en poussière. « On ne saurait trop conseiller les précautions aux personnes qui vont voir les démolitions de la butte Saint-Roch, dit un journal contemporain. Les abords de cet immense chantier ne sont pas sans danger. »

Le prolongement de la rue de l'Échelle et celui de la rue des Pyramides furent la conséquence du nivellement de la butte Saint-Roch. Le 7 mars 1877, fut ouverte à la mairie du Ier arrondissement « une enquête sur l'avant-projet de l'exécution des travaux supplémentaires pour l'assainissement et l'aplanissement de la butte Saint-Roch, à savoir : démolition d'une partie de la rue d'Argenteuil, prolongement de la rue des Pyramides ». Cette opération devait en même temps dégager l'église voisine, écorner et transformer le passage qui, longeant cette dernière, avait son débouché dans la rue d'Argenteuil. C'était précisément en ce lieu que se trouvait le point culminant de la butte. L'enquête ayant abouti favorablement, l'ouvrage fut poussé avec la plus grande activité. « On travaille vigoureusement rue d'Argenteuil à démolir les bâtiments expropriés, dit un quotidien du 14 août 1877. Cinquante-trois maisons sont à abattre tant dans cette rue que dans les rues Saint-Honoré et Saint-Roch. Dans le courant de septembre, on pourra embrasser d'un seul coup d'œil l'ensemble de l'avenue de l'Opéra. »

Le 19 septembre, deux maisons séparaient seulement la rue des Pyramides de l'avenue de l'Opéra. Avec cet écran, le n° 282 de la rue Saint-Honoré, dernier immeuble à renverser à l'opposite, disparut. Au début de

l'année 1878 on put procéder aux travaux de viabilité [1].

L'avenue de l'Opéra fut inaugurée en 1878.

Au cœur du vieux Paris s'ouvrit cette large voie. artère moderne, expression ultime et suprême du progrès, contrastant par l'unité de ses proportions, par les dimensions grandioses de sa chaussée rectiligne, de ses trottoirs, de ses immeubles, avec l'antique rue qui avait été pendant des centaines d'années l'artère principale de la France.

Troublant contraste, en vérité!

D'un côté, la rue Saint-Honoré avec ses alignements incorrects et divers, ses sinuosités vieillottes, ses bicoques aux profondeurs humides et ténébreuses. aux fenêtres étroites ceintes de balcons rouillés, ses toits hirsutes couverts de tuiles, ses anciens édifices, fontaine de la rue de l'Arbre-Sec, temple de l'Oratoire, Palais-Royal. église Saint-Roch, ci-devant couvent des Feuillants. Assomption, ses boutiques de jadis, *Au Marteau d'or*, *Au Bourdon d'or*, *Au Renard*, *A la Renommée*, *A l'Enfant Jésus*, *Au Cygne couronné*, tout son lourd et imposant passé; la rue Saint-Honoré avec ses additions, ses transformations de toutes les époques, ses maisons récentes aux angles des rues percées par Napoléon III, façades blanches alternant avec les façades noires et déjà entrées dans l'histoire, baptisées par le feu de la Commune; la rue Saint-Honoré, veuve de ses nobles habitants, de son prestige élégant et mondain de naguère, mais toujours riche de son commerce, digne descendant de ce commerce qui avait fleuri tant de siècles durant de la place du Palais-Royal aux Innocents et maintenant

1. En 1880 et en 1881, des décrets réglèrent l'alignement de la rue Saint-Honoré aux angles des nouvelles voies (rue de l'Échelle, rue des Pyramides).

étendu des Halles à la rue Royale, établi magnifiquement dans les magasins du Louvre [1].

D'autre part, l'avenue de l'Opéra naissante, symbolisant le présent dans toute sa force novatrice, offrant à l'avenir sa carrière lumineuse.

Magistrale antithèse, propre à émouvoir les étrangers visiteurs de l'exposition de 1878 !

La jeune voie perçait au flanc la voie vénérable. Mais de cette trouée ne devait résulter aucune blessure. L'avenue de l'Opéra, loin d'annihiler la rue Saint-Honoré comme l'avait fait, au temps de la monarchie triomphante, la rue de Rivoli, devait au contraire lui apporter une surabondance de vie, infuser en elle un peu de cette sève fécondante qui, sans ranimer le passé, arrête cependant la marche des déclins.

Et, comme pour chanter l'hymne de cette régénération future, l'Apollon, debout au faîte du monument de Charles Garnier, semblait élever bien haut, dans le ciel parisien, sa lyre...

1. Notons les agrandissements successifs des magasins du Louvre à partir de 1871 :

1° De 1873 à 1874 : achat de l'immeuble de l'hôtel du Louvre pour la somme de 17 millions de francs;

2° Depuis 1876, achats successifs : 1° achat de l'annexe de l'hôtel du Louvre à l'angle de la rue Saint-Honoré et de la rue de Valois (n° 202) ; 2° achat des terrains de l'avenue Rapp (1883-1884) ;

3° Construction de l'hôtel Terminus (magasin de comestibles) en 1889;

4° *Achat et transformations du passage Delorme* (atelier de tapisserie) en 1900 ;

5° Achat des maisons entre la rue de Marengo et l'Oratoire ;

6° Construction de l'hôtel de la rue Boissy-d'Anglas.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

LA RUE SAINT-HONORÉ EN 1789

CHAPITRE II

LA RUE SAINT-HONORÉ SOUS LA RÉVOLUTION (1790)

CHAPITRE III

LA RUE SAINT-HONORÉ SOUS LA RÉVOLUTION *(suite)* (1791)

CHAPITRE IV

LA RUE SAINT-HONORÉ SOUS LA RÉVOLUTION *(suite)* (1792)

CHAPITRE V

LA RUE SAINT-HONORÉ SOUS LA RÉVOLUTION *(suite)*

(1793)

CHAPITRE VI

LA RUE SAINT-HONORÉ SOUS LA RÉVOLUTION *(suite)*

(Du 1er janvier au 27 juillet 1794).

CHAPITRE VII

LA RUE SAINT-HONORÉ PENDANT LA RÉACTION THERMIDORIENNE

CHAPITRE VIII

LA RUE SAINT-HONORÉ SOUS LE DIRECTOIRE

CHAPITRE IX

LA RUE SAINT-HONORÉ SOUS LE CONSULAT ET L'EMPIRE

CHAPITRE X

LA RUE SAINT-HONORÉ SOUS LOUIS XVIII ET SOUS CHARLES X

CHAPITRE XI

LA RUE SAINT-HONORÉ SOUS LE RÉGIME DE LOUIS-PHILIPPE Ier

CHAPITRE XII

LA RUE SAINT-HONORÉ SOUS LA DEUXIÈME RÉPUBLIQUE

CHAPITRE XIII

LA RUE SAINT-HONORÉ SOUS LE SECOND EMPIRE

CHAPITRE XV

LA RUE SAINT-HONORÉ DE 1871 À 1878.



UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
A 000 118 046 2

